	Index illustré	Recherche par schéma
1	**Consignes de sécurité**	Veuillez les lire attentivement
2	**Combiné d’instruments**	Comment utiliser les jauges et compteurs, les différents voyants et indicateurs, etc.
3	**Fonctionnement des différents éléments**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de conduire, etc.
4	**Conduite**	Opérations et conseils nécessaires à la conduite
5	**Caractéristiques de l’habitacle**	Utilisation des caractéristiques de l’habitacle, etc.
6	**Entretien et soins**	Entretien de votre véhicule et procédures d’entretien
7	**En cas de problème**	Procédures à suivre en cas de dysfonctionnement ou en cas d’urgence
8	**Caractéristiques du véhicule**	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 6
Lecture de ce manuel 10
Comment faire une recherche 11
Index illustré 12

1 Consignes de sécurité

1-1. Pour un usage sûr
Avant la conduite 28
Pour une conduite en toute sécurité 30
Ceintures de sécurité 32
Airbags SRS 37
Mesures de précaution relatives aux gaz d'échappement 47

1-2. Sécurité de l'enfant
Système d'activation/ désactivation manuelle d'airbag 48
En voiture avec des enfants..... 50
Systèmes de retenue pour enfant..... 51

1-3. Système hybride
Caractéristiques du système hybride 75
Précautions relatives au système hybride 79

1-4. Système antivol
Système antidémarrage..... 86
Système de double verrouillage 91
Alarme..... 92

2 Combiné d'instruments

2. Combiné d'instruments
Combiné d'instruments.....100
Voyants et témoins 109
Affichage principal 116
Ecran multifonction 125
Affichage tête haute.....158
Ecran de contrôleur d'énergie/ consommation.....164

3 Fonctionnement des différents éléments

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 174

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales.....179
Porte de coffre 184
Système d'ouverture et de démarrage intelligent.....189

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant.....209
Sièges arrière 211
Appuie-têtes 214

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 217
Rétroviseur intérieur 219
Rétroviseurs extérieurs.....221

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Vitres électriques 224
Toit ouvrant.....229

4 Conduite

4-1. Avant la conduite

Conduite du véhicule 234
Chargement et bagages 245
Remorquage 247

4-2. Procédures de conduite

Contacteur d'alimentation (allumage)..... 258
Mode de conduite EV..... 264
Boîte de vitesses hybride..... 267
Levier des clignotants 274
Frein de stationnement 275

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Contacteur des phares..... 276
Fonction automatique des feux de route..... 281
Contacteur des feux antibrouillards 285
Essuie-glaces et lave-glace avant..... 286
Essuie-glace et lave-glace arrière 290

4-4. Plein de carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 292

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Toyota Safety Sense 297
PCS (système de sécurité préventive) 306
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) 320
RSA (aide à la signalisation routière).....332
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale 337
Régulateur de vitesse dynamique à radar 352
Régulateur de vitesse.....366
Contacteur de sélection de mode de conduite.....371
Limiteur de vitesse.....373
BSM (moniteur d'angle mort).....376
• Fonction de moniteur d'angle mort.....382
• Fonction d'alerte de croisement de trafic arrière 386
Capteur d'aide au stationnement Toyota.....391
Sonar de détection de distance intelligent.....403
S-IPA (Système d'aide au stationnement intelligent simple).....416
Systèmes d'aide à la conduite.....453

4-6. Conseils de conduite

Conseils pour la conduite des véhicules hybrides.....460
Conseils pour la conduite en hiver 463

5 Caractéristiques de l'habitacle

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 468

Chauffages de siège 479

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 481

- Eclairage intérieur avant 482
- Eclairages personnels avant 482
- Eclairage intérieur arrière 483

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement 484

- Boîte à gants 485
- Boîtier de console 485
- Porte-gobelets/ porte-bouteilles/ vide-poches de porte 486
- Compartiments auxiliaires 488

Caractéristiques du compartiment à bagages 489

5-4. Utilisation des autres caractéristiques de l'habitacle

Autres caractéristiques de l'habitacle 495

- Pare-soleil 495
- Miroirs de courtoisie 495
- Prises électriques 496
- Chargeur sans fil 497
- Accoudoir 503
- Portemanteaux 503
- Poignées de maintien 504
- Utilisation des contacteurs au volant 504

6 Entretien et soins

6-1. Entretien et soins

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 506

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 512

6-2. Entretien

Exigences d'entretien 517

6-3. Opérations d'entretien réalisables soi-même

Mesures de précaution relatives aux opérations d'entretien réalisables soi-même 520

Capot 523

Mise en place d'un cric rouleur 525

Compartiment moteur 526

Pneus 540

Pression de gonflage des pneus 554

Roues 556

Filtre de climatisation 559

Remplacement des caoutchoucs d'essuie-glace 562

Pile de clé électronique 566

Vérification et remplacement des fusibles 569

Ampoules 573

7 En cas de problème

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse 582

Si vous devez effectuer un arrêt d'urgence avec votre véhicule 583

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 584

Si vous pensez qu'il y a un problème..... 590

Si un voyant s'allume ou si un signal sonore retentit 591

Si un message d'avertissement est affiché 600

En cas de pneu dégonflé (véhicules avec roue de secours)..... 608

En cas de pneu dégonflé (véhicules sans roue de secours)..... 623

Si le système hybride ne démarre pas 642

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... 644

Si la batterie 12 volts est déchargée..... 647

Si votre véhicule surchauffe.... 653

Si le véhicule est bloqué 658

8 Caractéristiques du véhicule

8-1. Caractéristiques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 662

Informations sur le carburant 674

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 676

8-3. Initialisation

Eléments à initialiser.....684

Index

Que faire si… (Dépannage) 686

Index alphabétique.....690

Pour les véhicules avec système de navigation ou système multimédia, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire" pour obtenir des informations concernant les équipements repris ci-dessous.

- Système de navigation
- Système mains libres (pour téléphone mobile)
- Système audio/vidéo
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi l'usager pourra parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur son véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de sa publication. Toutefois, en vertu de la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota, nous nous réservons le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des modifications.

En fonction des spécifications, le véhicule représenté sur les schémas peut différer du vôtre en termes de couleur et d'équipement.

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Toyota

Actuellement, les pièces Toyota d'origine coexistent sur le marché avec une large gamme de pièces détachées et d'accessoires destinés aux véhicules Toyota. Si une pièce ou un accessoire d'origine Toyota fourni avec le véhicule doit être remplacé, Toyota recommande d'utiliser des pièces ou des accessoires d'origine Toyota pour ce faire. D'autres pièces ou accessoires de qualité équivalente peuvent aussi être utilisés.

Toyota ne peut accepter d'assurer la garantie ou d'engager sa responsabilité en ce qui concerne les pièces détachées et accessoires qui ne sont pas des produits Toyota d'origine, qu'il s'agisse du remplacement ou du montage de ces pièces. De plus, les dégâts ou les problèmes de performance dus à l'utilisation de pièces de rechange ou d'accessoires autres que ceux d'origine Toyota risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d’un système d’émetteur RF

L’installation d’un système d’émetteur RF dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système hybride
- Système d’injection de carburant multipoint/système d’injection de carburant multipoint séquentielle
- Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesses intégrale
- Système de régulateur de vitesse à radar
- Système de régulateur de vitesse
- Système antiblocage des roues
- Système d’airbag SRS
- Système de prétensionneur de ceinture de sécurité

Veillez à vous informer auprès d’un concessionnaire ou d’un réparateur Toyota agréé, ou d’un autre professionnel dûment qualifié et équipé, sur les précautions à prendre ou les instructions spéciales à suivre pour l’installation d’un système d’émetteur RF.

Des informations détaillées concernant les bandes de fréquence, les niveaux d’alimentation électrique, la position des antennes et les conseils d’installation des émetteurs RF sont disponibles chez tous les concessionnaires ou réparateurs Toyota ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Les éléments et câbles haute tension des véhicules hybrides émettent environ la même quantité d’ondes électromagnétiques que les véhicules conventionnels à essence ou les appareils électroniques ménagers, malgré leur écran de protection électromagnétique.

La réception de l’émetteur de fréquences radio (émetteur RF) peut être sujette à des parasites indésirables.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs des airbags SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité qui équipent votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité encore opérationnels, un risque d'accident, tel qu'un incendie, est possible. Avant de mettre votre véhicule à la casse, veillez à ce que les systèmes d'airbag SRS et de prétensionneur de ceinture de sécurité aient été déposés et mis au rebut par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Votre véhicule contient des batteries et/ou des accumulateurs. Ne les mettez pas au rebut dans la nature ; participez plutôt à la collecte séparée (Directive 2006/66/CE).

AVERTISSEMENT

■ **Précautions générales à prendre lors de la conduite**

Conduite sous influence : Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de médicaments réduisant vos capacités à contrôler votre véhicule. L'alcool et certains médicaments allongent votre temps de réaction, diminuent votre capacité de jugement et réduisent votre coordination, ce qui risque de provoquer un accident susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive : Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que d'autres conducteurs ou des piétons pourraient commettre et soyez ainsi prêt à éviter des accidents.

Distraction du conducteur : Accordez toujours une attention entière à la conduite. Tout ce qui peut distraire le conducteur, par exemple le réglage de commandes, l'utilisation d'un téléphone mobile ou la lecture, est susceptible d'entraîner une collision pouvant causer des blessures graves, voire mortelles au conducteur, aux passagers ou à d'autres personnes.

■ **Mesures de précaution générales relatives à la sécurité des enfants**

Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le véhicule, et n'autorisez jamais des enfants à prendre ou utiliser la clé.

Les enfants pourraient faire démarrer le véhicule ou mettre le levier de changement de vitesse au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule peut être fatale aux enfants.

Lecture de ce manuel

AVERTISSEMENT :
Indique que, si vous ne respectez pas les instructions mentionnées, cela peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE :
Indique que, si vous ne respectez pas les instructions mentionnées, le véhicule ou son équipement risque d'être endommagé ou de présenter un dysfonctionnement.

1 2 3 ··· Indique les procédures de fonctionnement ou de travail. Suivez les étapes selon l'ordre numérique.

Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) effectuée pour faire fonctionner les contacteurs et autres dispositifs.

Indique le résultat d'une opération (ex. : un couvercle s'ouvre).

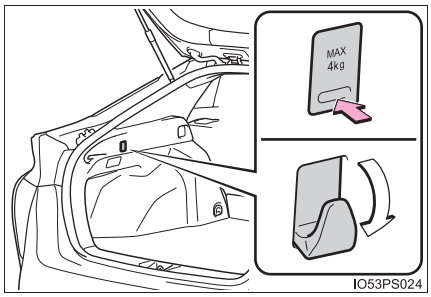

Indique l'élément ou la position cible de l'explication.

Signifie "Ne pas", "Ne pas faire" ou "A éviter".

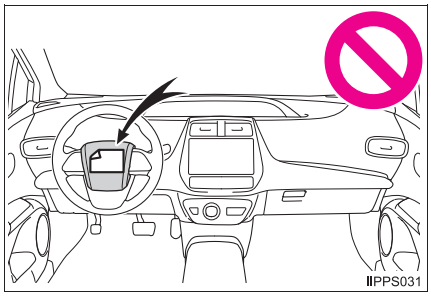

Comment faire une recherche

■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique ..... P. 690

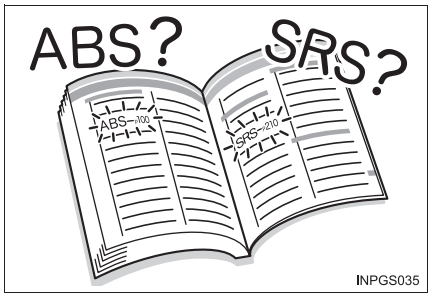

■ **Recherche par emplacement d'installation**

• Index illustré ..... P. 12

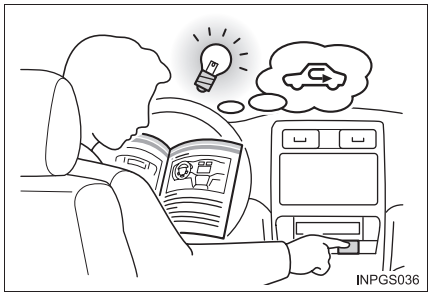

■ **Recherche par symptôme ou bruit**

• Que faire si… (Dépannage)..... P. 686

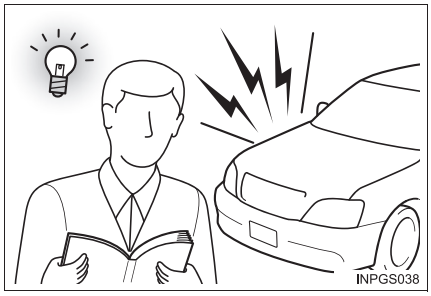

■ **Recherche par titre**

• Table des matières ..... P. 2

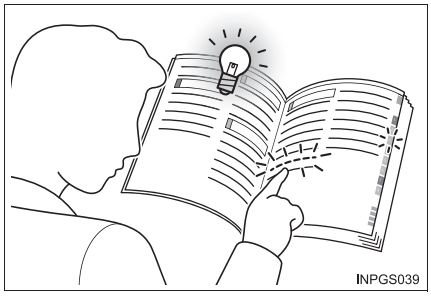

Index illustré

Extérieur

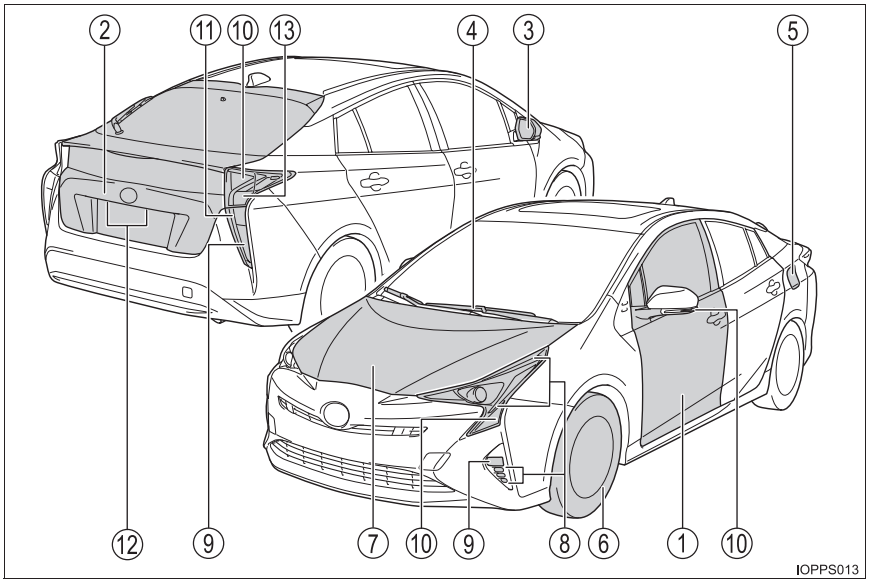

① **Portes latérales . . . . . P. 179**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 179
Ouverture/fermeture des vitres latérales . . . . . P. 224
Verrouillage/déverrouillage à l'aide de la clé mécanique . . . . . P. 644
Voyants/messages d'avertissement . . . . . P. 594, 600

② **Porte de coffre . . . . . P. 184**
Ouverture depuis l'extérieur . . . . . P. 184
Voyants/messages d'avertissement . . . . . P. 594, 600

③ **Rétroviseurs extérieurs . . . . . P. 221**
Réglage de l'angle du rétroviseur . . . . . P. 221
Rabattement des rétroviseurs . . . . . P. 221
Désembuage des rétroviseurs . . . . . P. 473

④ **Essuie-glaces avant . . . . . P. 286**
Mesures de précaution relatives à la période hivernale . . . . . P. 463
Précautions à prendre en cas d'utilisation d'une station de lavage automatique (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie) . . . . . P. 508

⑤ **Trappe à carburant . . . . . P. 292**
Méthode pour faire le plein de carburant . . . . . P. 292
Type de carburant/capacité du réservoir à carburant . . . . . P. 665

⑥ **Pneus . . . . . P. 540**
Dimensions/pression de gonflage des pneus . . . . . P. 671
Pneus hiver/chaîne à neige . . . . . P. 463
Vérification/permutation/système de détection de pression des pneus* . . . . . P. 540
Mesures à prendre en cas de pneu dégonflé . . . . . P. 608, 623

⑦ **Capot . . . . . P. 523**
Ouverture . . . . . P. 523
Huile moteur . . . . . P. 666
Mesures à prendre en cas de surchauffe . . . . . P. 653

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite
(Méthode de remplacement : P. 573, watts : P. 673)

⑧ **Phares/feux de position avant/feux de jour . . . . . P. 276**

⑨ **Feux antibrouillards avant/feux antibrouillards arrière . . . . . P. 285**

⑩ **Clignotants . . . . . P. 274**

⑪ **Feux arrière . . . . . P. 276**

⑫ **Eclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 276**

⑬ **Feux de recul**
Passage du levier de changement de vitesse à la position R . . . . . P. 267

* : Si le véhicule en est équipé

Panneau d’instruments (véhicules à conduite à gauche)

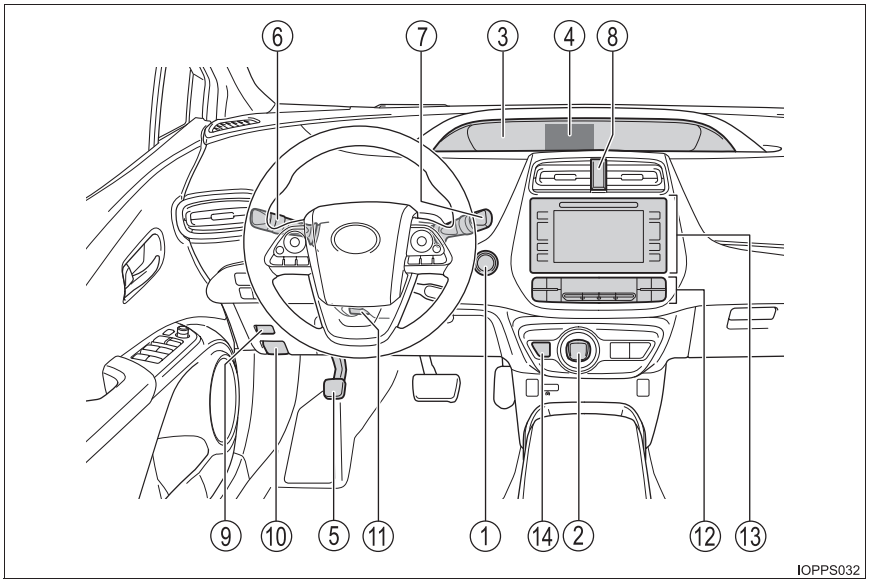

① **Contacteur d’alimentation . . . . . P. 258**
Démarrage du système hybride/changement de mode . . . . . P. 258
Arrêt d’urgence du système hybride. . . . . P. 583
Si le système hybride ne démarre pas . . . . . P. 642
Messages d’avertissement. . . . . P. 600

② **Levier de changement de vitesse . . . . . P. 267**
Changement du rapport engagé . . . . . P. 267
Précautions relatives au remorquage. . . . . P. 584

③ **Compteurs . . . . . P. 100**
Lecture des compteurs/réglage de l’éclairage du combiné d’instruments . . . . . P. 100, 102
Voyants/témoins . . . . . P. 109
Lorsque des voyants s’allument . . . . . P. 591

④ **Ecran multifonction . . . . . P. 125**
Affichage . . . . . P. 125
Contrôleur d'énergie . . . . . P. 128
Lorsque des messages d'avertissement s'affichent . . . . . P. 600

⑤ **Frein de stationnement . . . . . P. 275**
Engagement/relâchement . . . . . P. 275
Mesures de précaution relatives à la période hivernale . . . . . P. 463
Signal sonore . . . . . P. 275

⑥ **Levier des clignotants . . . . . P. 274**
Contacteur des phares . . . . . P. 276
Phares/feux de position avant/feux arrière/feux de jour . . . . . P. 276
Feux antibrouillards avant/feux antibrouillards arrière . . . . . P. 285

⑦ **Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant . . . . . P. 286**
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière . . . . . P. 290
Utilisation . . . . . P. 286, 290
Appoint de liquide de lave-glace . . . . . P. 538

⑧ **Contacteur des feux de détresse . . . . . P. 582**

⑨ **Dispositif d'ouverture de trappe à carburant . . . . . P. 294**

⑩ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 523**

⑪ **Levier de déverrouillage de direction à réglage d'inclinaison et de profondeur . . . . . P. 217**

⑫ **Système de climatisation . . . . . P. 468**
Utilisation . . . . . P. 468
Désembueur de lunette arrière . . . . . P. 473

⑬ **Système audio***

⑭ **Contacteur de position P . . . . . P. 269**

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Contacteurs (véhicules à conduite à gauche)

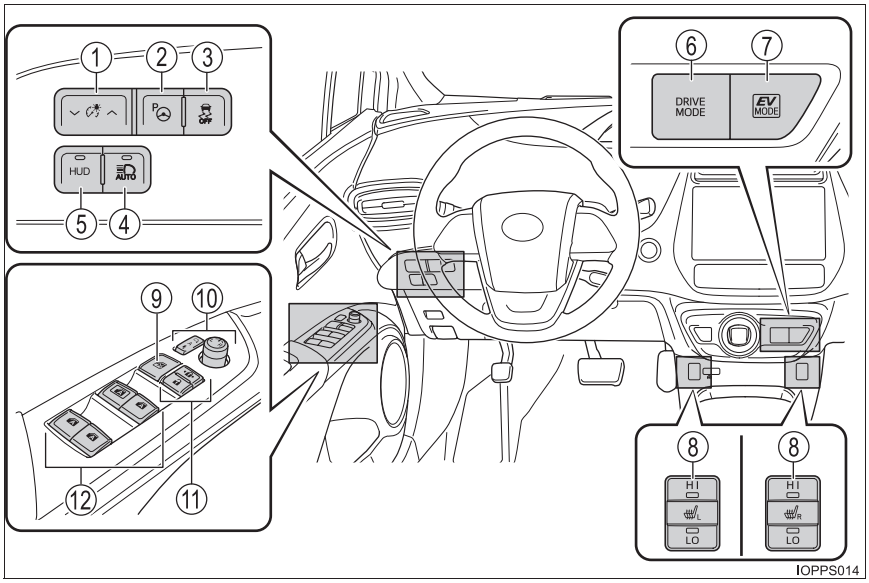

① Contacteur de commande d'éclairage du combiné d'instruments . . . . . P. 102
② Contacteur S-IPA (système d'aide au stationnement intelligent simple)*1 . . . . . P. 420
③ Contacteur VSC OFF . . . . . P. 455
④ Contacteur des feux de route automatiques*1 . . . . . P. 281
⑤ Contacteur "HUD" (affichage tête haute)*1 . . . . . P. 159
⑥ Contacteur de sélection de mode de conduite . . . . . P. 371
⑦ Contacteur de mode de conduite EV . . . . . P. 264
⑧ Contacteurs de chauffage de siège*1 . . . . . P. 480
⑨ Contacteur de verrouillage des vitres . . . . . P. 224
⑩ Contacteurs de rétroviseur extérieur . . . . . P. 221
⑪ Contacteurs de verrouillage des portes. . . . . P. 181
⑫ Contacteurs de vitre électrique. . . . . P. 224

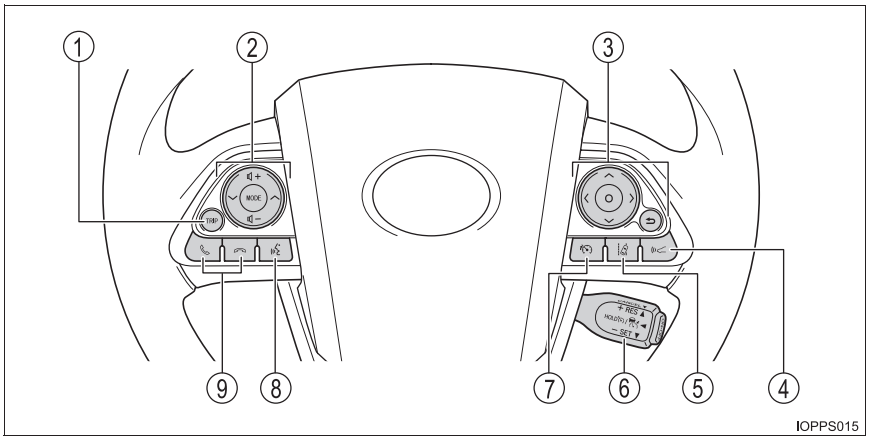

① **Contacteur TRIP . . . . . P. 120**

② **Contacteurs de commande à distance du système audio*2 . . . . . P. 504**

③ **Contacteurs de commande du compteur . . . . . P. 101**

④ **Contacteur de commande de distance de véhicule à véhicule*1 . . . . . P. 344, 359**

⑤ **Contacteur LDA (avertissement de sortie de file)*1 . . . . . P. 325**

⑥ **Contacteur du régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale*1 . . . . . P. 337
Régulateur de vitesse dynamique à radar*1 . . . . . P. 352
Régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 366

⑦ **Contacteur de limiteur de vitesse*1 . . . . . P. 373**

⑧ **Contacteur de commande vocale*1, 2 . . . . . P. 504**

⑨ **Contacteurs de téléphone*1, 2 . . . . . P. 504**

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Habitacle (véhicules à conduite à gauche)

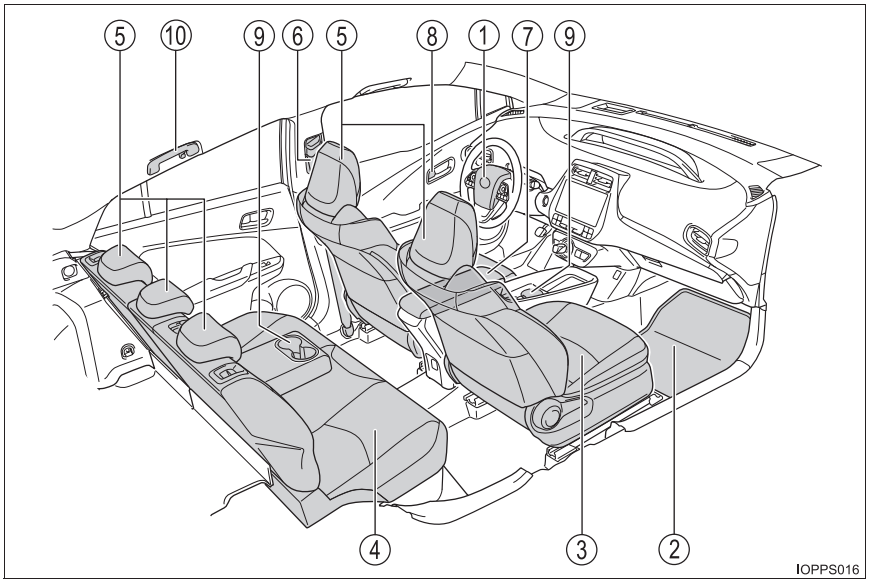

① **Airbags SRS** . . . . . **P. 37**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 28**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 209**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 211**
⑤ **Appuie-têtes** . . . . . **P. 214**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 32**
⑦ **Boîtier de console** . . . . . **P. 485**
⑧ **Boutons de verrouillage intérieurs** . . . . . **P. 181**
⑨ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 486**
⑩ **Poignées de maintien** . . . . . **P. 504**

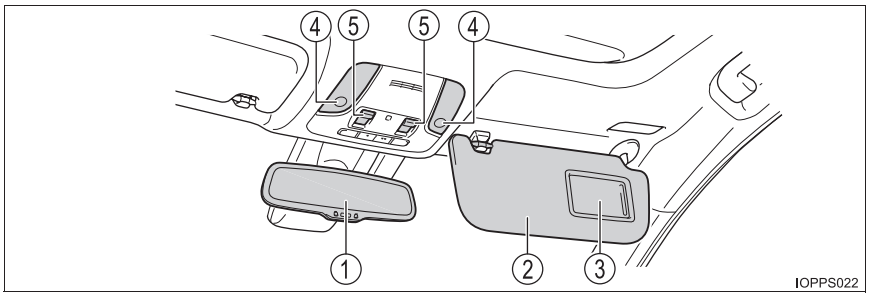

① **Rétroviseur intérieur** . . . . . **P. 219**
② **Pare-soleil*1** . . . . . **P. 495**
③ **Miroirs de courtoisie** . . . . . **P. 495**
④ **Eclairages intérieurs*2, 3** . . . . . **P. 482, 483**
Eclairages personnels*3 . . . . . **P. 482**
⑤ **Contacteurs de toit ouvrant*4** . . . . . **P. 229**

*1 : N'utilisez JAMAIS un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, car cela risquerait d'occasionner à l'ENFANT des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES. (→P. 58)

*2 : Le schéma montre l'éclairage personnel avant mais il en existe également à l'arrière.

*3 : Pour les véhicules sans toit ouvrant, la forme du contacteur peut être différente.

*4 : Si le véhicule en est équipé

Panneau d’instruments (véhicules à conduite à droite)

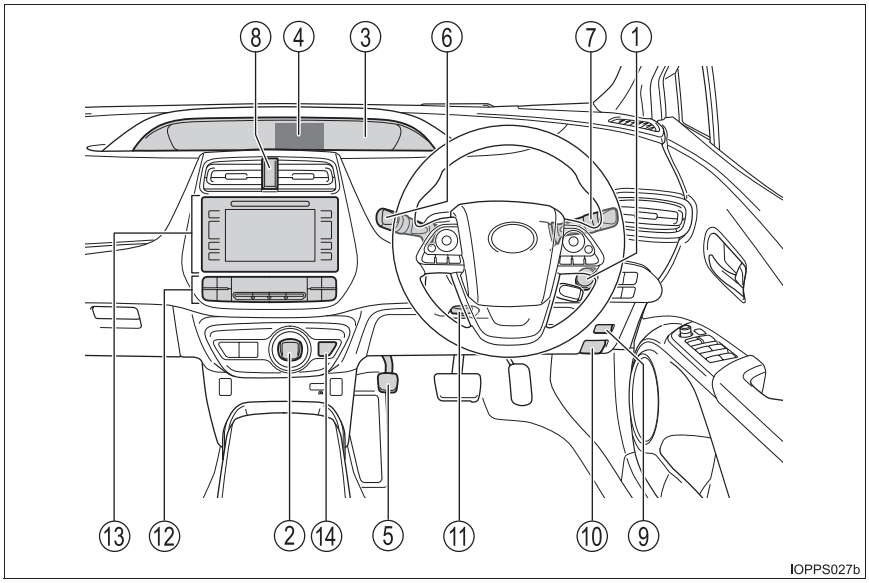

① **Contacteur d’alimentation . . . . . P. 258**
Démarrage du système hybride/changement de mode . . . . . P. 258
Arrêt d’urgence du système hybride. . . . . P. 583
Si le système hybride ne démarre pas . . . . . P. 642
Messages d’avertissement. . . . . P. 600

② **Levier de changement de vitesse . . . . . P. 267**
Changement du rapport engagé . . . . . P. 267
Précautions relatives au remorquage. . . . . P. 584

③ **Compteurs . . . . . P. 100**
Lecture des compteurs/réglage de l’éclairage du combiné d’instruments . . . . . P. 100, 102
Voyants/témoins . . . . . P. 109
Lorsque des voyants s’allument . . . . . P. 591

④ **Ecran multifonction . . . . . P. 125**
Affichage . . . . . P. 125
Contrôleur d'énergie . . . . . P. 128
Lorsque des messages d'avertissement s'affichent . . . . . P. 600

⑤ **Frein de stationnement . . . . . P. 275**
Engagement/relâchement . . . . . P. 275
Mesures de précaution relatives à la période hivernale . . . . . P. 463
Signal sonore . . . . . P. 275

⑥ **Levier des clignotants . . . . . P. 274**
Contacteur des phares . . . . . P. 276
Phares/feux de position avant/feux arrière/feux de jour . . . . . P. 276
Feux antibrouillards avant/feux antibrouillards arrière . . . . . P. 285

⑦ **Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant . . . . . P. 286**
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière . . . . . P. 290
Utilisation . . . . . P. 286, 290
Appoint de liquide de lave-glace . . . . . P. 538

⑧ **Contacteur des feux de détresse . . . . . P. 582**

⑨ **Dispositif d'ouverture de trappe à carburant . . . . . P. 294**

⑩ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 523**

⑪ **Levier de déverrouillage de direction à réglage d'inclinaison et de profondeur . . . . . P. 217**

⑫ **Système de climatisation . . . . . P. 468**
Utilisation . . . . . P. 468
Désembueur de lunette arrière . . . . . P. 473

⑬ **Système audio***

⑭ **Contacteur de position P . . . . . P. 269**

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Contacteurs (véhicules à conduite à droite)

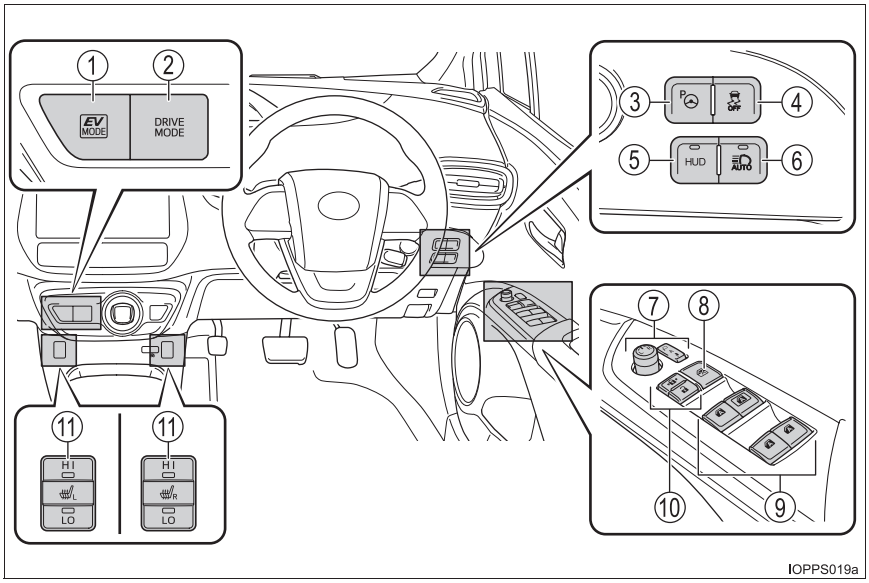

① Contacteur de mode de conduite EV . . . . . P. 264
② Contacteur de sélection de mode de conduite . . . . . P. 371
③ Contacteur S-IPA (système d'aide au stationnement intelligent simple)*1 . . . . . P. 420
④ Contacteur VSC OFF . . . . . P. 455
⑤ Contacteur "HUD" (affichage tête haute)*1 . . . . . P. 159
⑥ Contacteur des feux de route automatiques*1 . . . . . P. 281
⑦ Contacteurs de rétroviseur extérieur . . . . . P. 221
⑧ Contacteur de verrouillage des vitres . . . . . P. 224
⑨ Contacteurs de vitre électrique. . . . . P. 224
⑩ Contacteurs de verrouillage des portes. . . . . P. 181
⑪ Contacteurs de chauffage de siège*1 . . . . . P. 480

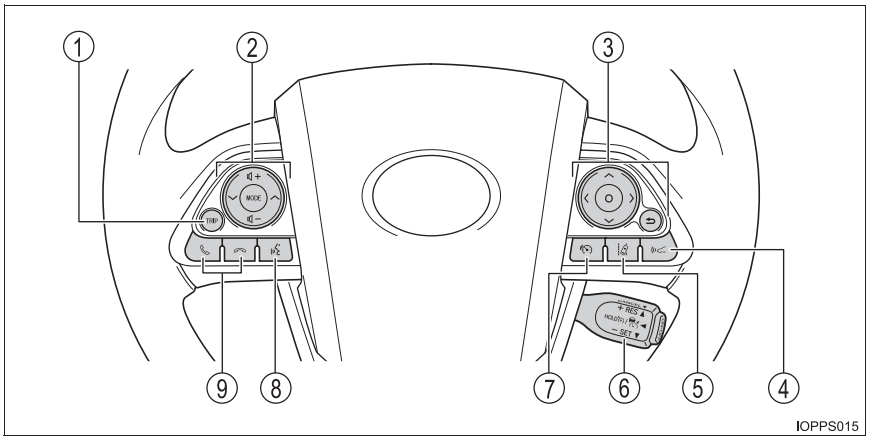

① **Contacteur TRIP . . . . . P. 120**

② **Contacteurs de commande à distance du système audio*2 . . . . . P. 504**

③ **Contacteurs de commande du compteur . . . . . P. 101**

④ **Contacteur de commande de distance de véhicule à véhicule*1 . . . . . P. 344, 359**

⑤ **Contacteur LDA (avertissement de sortie de file)*1 . . . . . P. 325**

⑥ **Contacteur du régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale*1 . . . . . P. 337
Régulateur de vitesse dynamique à radar*1 . . . . . P. 352
Régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 366

⑦ **Contacteur de limiteur de vitesse*1 . . . . . P. 373**

⑧ **Contacteur de commande vocale*1, 2 . . . . . P. 504**

⑨ **Contacteurs de téléphone*1, 2 . . . . . P. 504**

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Habitacle (véhicules à conduite à droite)

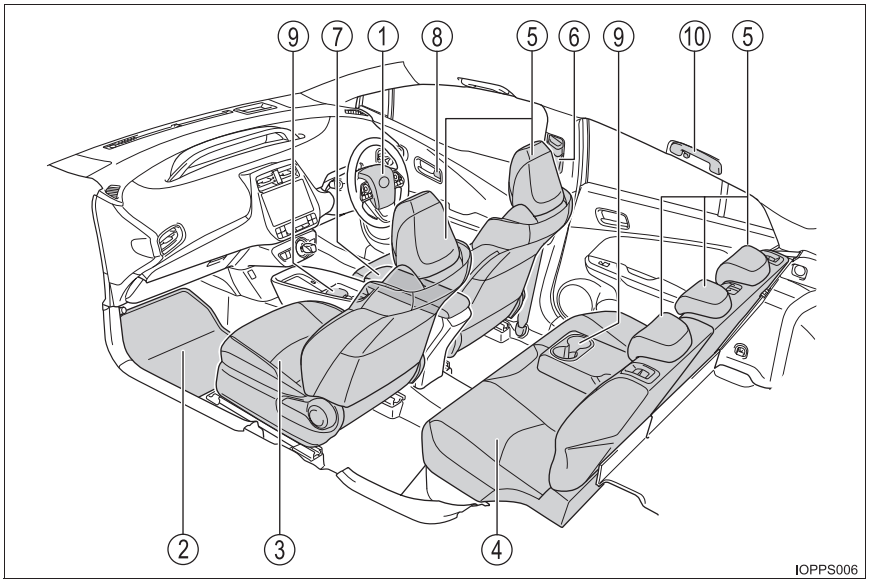

① **Airbags SRS** . . . . . **P. 37**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 28**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 209**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 211**
⑤ **Appuie-têtes** . . . . . **P. 214**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 32**
⑦ **Boîtier de console** . . . . . **P. 485**
⑧ **Boutons de verrouillage intérieurs** . . . . . **P. 181**
⑨ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 486**
⑩ **Poignées de maintien** . . . . . **P. 504**

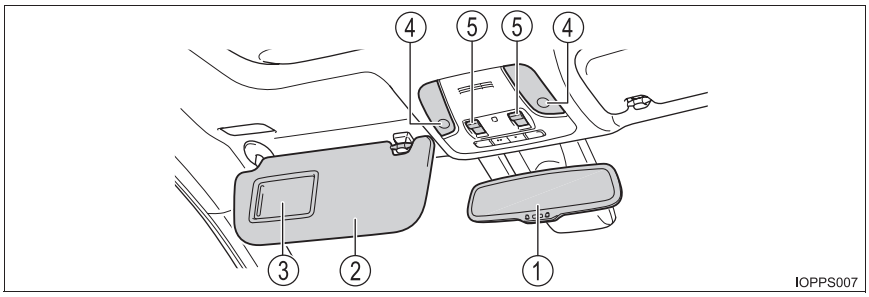

① **Rétroviseur intérieur** . . . . . **P. 219**
② **Pare-soleil*1** . . . . . **P. 495**
③ **Miroirs de courtoisie** . . . . . **P. 495**
④ **Eclairages intérieurs*2, 3** . . . . . **P. 482, 483**
Eclairages personnels*3 . . . . . **P. 482**
⑤ **Contacteurs de toit ouvrant*4** . . . . . **P. 229**

*1 : N'utilisez JAMAIS un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF situé devant lui, car cela risquerait d'occasionner à l'ENFANT des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES. (→P. 58)

*2 : Le schéma montre l'éclairage personnel avant mais il en existe également à l'arrière.

*3 : Pour les véhicules sans toit ouvrant, la forme du contacteur peut être différente.

*4 : Si le véhicule en est équipé

Consignes de sécurité 1

1-1. Pour un usage sûr
Avant la conduite 28
Pour une conduite en toute sécurité 30
Ceintures de sécurité 32
Airbags SRS 37
Mesures de précaution relatives aux gaz d'échappement 47

1-2. Sécurité de l'enfant
Système d'activation/ désactivation manuelle d'airbag 48
En voiture avec des enfants 50
Systèmes de retenue pour enfant 51

1-3. Système hybride
Caractéristiques du système hybride 75
Précautions relatives au système hybride 79

1-4. Système antivol
Système antidémarrage 86
Système de double verrouillage 91
Alarme 92

Avant la conduite

Tapis de sol

Utilisez uniquement des tapis de sol conçus spécialement pour les véhicules du même modèle et de la même année que votre véhicule. Fixez-les correctement sur la moquette.

1 Insérez les crochets de retenue (agrafes) dans les œillets du tapis de sol.

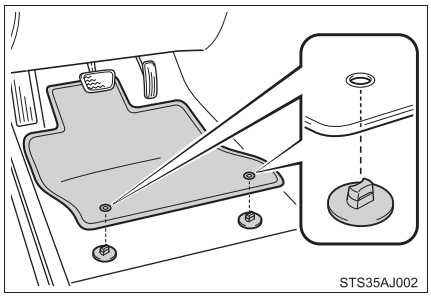
STS35AJ002

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de retenue (agrafe) pour fixer les tapis de sol.

* : Alignez toujours les repères △.

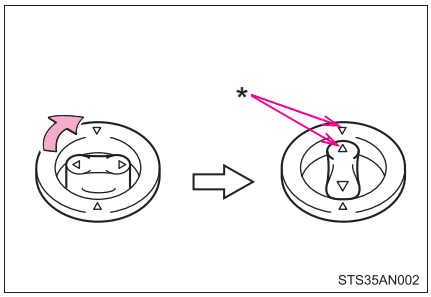

STS35AN002

La forme des crochets de retenue (agrafes) peut différer de celle indiquée sur le schéma.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, le tapis de sol du conducteur risque de glisser et d'entraver le mouvement des pédales lors de la conduite. Le véhicule risque d'accélérer brutalement ou de devenir très difficile à arrêter. Cela risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'autres années, même s'il s'agit de tapis de sol d'origine Toyota.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis de sol correctement à l'aide des crochets de retenue (agrafes) fournis.
- Ne placez jamais deux tapis de sol ou plus l'un sur l'autre.
- Ne positionnez jamais le tapis de sol en l'inversant ou en le retournant.

■ Avant la conduite

- Vérifiez que le tapis de sol est correctement fixé à son emplacement à l'aide de tous les crochets de retenue (agrafes) fournis. Veillez particulièrement à effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.
- Avec le système hybride arrêté et le rapport P engagé, enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que le tapis de sol n'en entrave pas le mouvement.

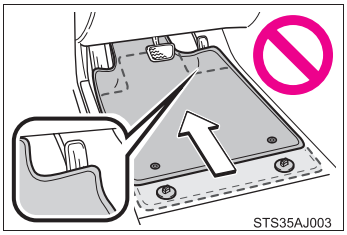
STS35AJ003

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur dans une position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

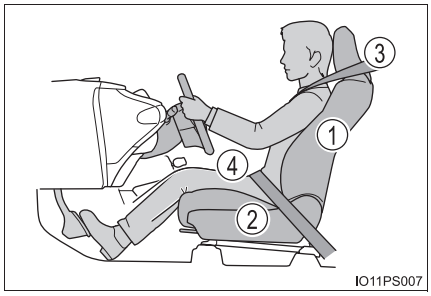

① Réglez l'angle du dossier de siège de sorte que vous soyez assis bien droit et que vous ne soyez pas obligé de vous pencher en avant pour conduire. (→P. 209)

② Réglez le siège de sorte que vous puissiez enfoncer les pédales à fond et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 209)

③ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où son centre est le plus proche possible du haut de vos oreilles. (→P. 214)

④ Portez correctement la ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Avant de mettre le véhicule en marche, assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 51)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous pouvez voir clairement vers l'arrière en réglant le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs correctement. (→P. 219, 221)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège du conducteur en cours de conduite.
  Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin peut empêcher l'adoption d'une position correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
  Des objets placés sous les sièges avant peuvent se coincer dans les glissières de siège et empêcher le verrouillage du siège en position. Cela peut provoquer un accident et le mécanisme de réglage risque également d'être endommagé.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous conduisez sur la voie publique.
- En cas de conduite sur de longues distances, faites des pauses régulières avant de commencer à vous sentir fatigué.
  De plus, si vous vous sentez fatigué ou somnolent en conduisant, ne vous forcez pas à poursuivre la route et faites une pause sans attendre.

Ceintures de sécurité

Avant de mettre le véhicule en marche, assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

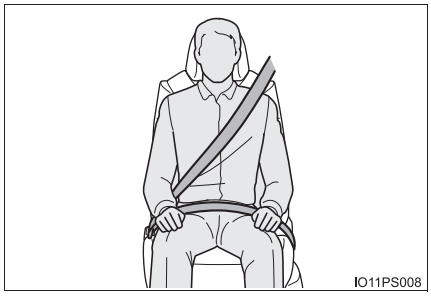

- Déroulez la sangle supérieure de ceinture de sécurité pour qu'elle passe entièrement sur l'épaule sans entrer en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale de ceinture de sécurité aussi bas que possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Calez-vous au fond du siège, avec le dos bien droit.
- Ne faites pas de tour dans la ceinture de sécurité.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité

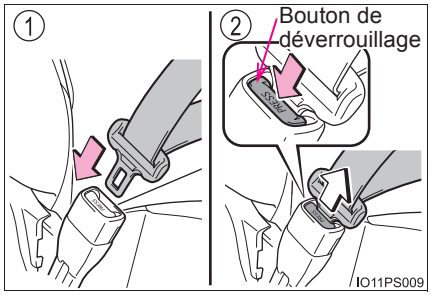

① Pour boucler la ceinture de sécurité, enfoncez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage tout en mettant la main sur la languette.

Réglage de la hauteur d'ancrage supérieur de ceinture de sécurité (sièges avant)

① Abaissez l'ancrage supérieur de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Remontez l'ancrage supérieur de ceinture de sécurité.

Déplacez le dispositif de réglage de la hauteur vers le haut ou vers le bas en fonction des besoins jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

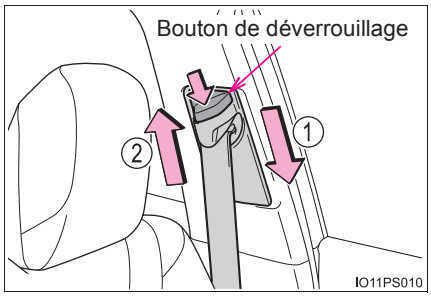

Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et sièges arrière côté extérieur)

Les prétensionneurs aident les ceintures de sécurité à retenir rapidement les occupants en réenroulant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions frontales ou latérales violentes.

Les prétensionneurs ne s'activent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur, d'impact arrière ou de tonneau du véhicule.

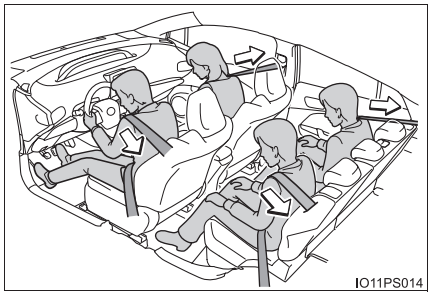

■ **Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)**

L'enrouleur bloque la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture afin de pouvoir bouger librement.

■ **Utilisation de la ceinture de sécurité chez un enfant**

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement conçues pour des personnes de taille adulte.

- Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 51)
- Lorsque l'enfant devient assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions relatives à l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 32)

■ **Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur**

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le prétensionneur s'active à la première collision mais ne s'active plus aux collisions suivantes.

■ **Réglementations relatives aux ceintures de sécurité**

Si des réglementations particulières portant sur les ceintures de sécurité sont en vigueur dans votre pays de résidence, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire ou réparateur Toyota agréé, ou avec un autre professionnel dûment qualifié et équipé, pour le remplacement ou le montage des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Veuillez respecter les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures en cas de freinage soudain, de déport brusque ou d'accident.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Port de la ceinture de sécurité**

- Veillez à ce que tous les passagers bouclent leur ceinture de sécurité.
- Portez toujours la ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne peut être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur le siège arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité et/ou un système de retenue pour enfant approprié.
- Pour obtenir une position adéquate du siège, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité sont plus efficaces lorsque les occupants sont correctement calés au fond du siège avec le dos droit.
- Ne passez jamais la sangle supérieure de ceinture de sécurité sous votre bras.
- Portez toujours la ceinture de sécurité bien ajustée et basse sur vos hanches.

AVERTISSEMENT

Femmes enceintes

Consultez votre médecin et portez la ceinture de sécurité de manière correcte. (→P. 32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale de ceinture de sécurité aussi bas que possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en déroulant complètement la sangle supérieure de ceinture de sécurité pour la faire passer au-dessus de l'épaule et en évitant tout contact entre la ceinture et la zone abdominale.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, non seulement la femme enceinte mais également le fœtus risquent des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage brusque ou de collision.

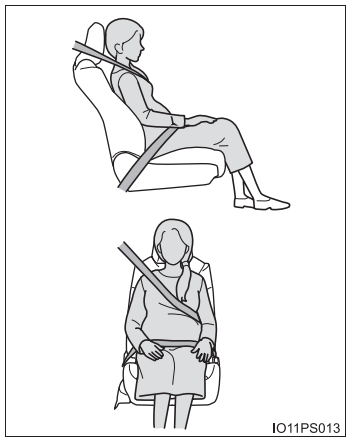

Personnes atteintes d'une maladie

Consultez votre médecin et portez la ceinture de sécurité de manière correcte. (→P. 32)

Lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule

→P. 66

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Si le prétensionneur a été activé, le voyant SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité ne peut plus être utilisée et doit être remplacée par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage supérieur réglable

Assurez-vous toujours que la sangle supérieure de ceinture de sécurité passe par la partie centrale de votre épaule. Elle ne doit pas être placée sur votre cou ni tomber de votre épaule. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous serez moins bien protégé en cas d'accident et vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage soudain, de déport brusque ou d'accident. (→P. 33)

■ Dégradation et usure des ceintures de sécurité

- N'endommagez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, la languette ou la boucle dans la porte.
- Vérifiez périodiquement le système de ceinture de sécurité. Assurez-vous qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ou de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée, faites-la remplacer dès que possible. Des ceintures de sécurité endommagées ne peuvent pas protéger l'occupant d'un siège contre des blessures graves, voire mortelles.
- Veillez à ce que la ceinture et la languette soient verrouillées et à ce que la ceinture ne soit pas entortillée.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, adressez-vous immédiatement à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les ceintures, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même s'il n'y a pas de dégâts visibles.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut vous-même les ceintures de sécurité. Confiez toutes les réparations nécessaires à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Une manipulation incorrecte du prétensionneur risque de l'empêcher de fonctionner correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Airbags SRS

Les airbags SRS se gonflent lorsque le véhicule est soumis à certains types d'impacts violents, susceptibles d'occasionner des blessures importantes aux occupants. Ils complètent l'action des ceintures de sécurité pour aider à réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

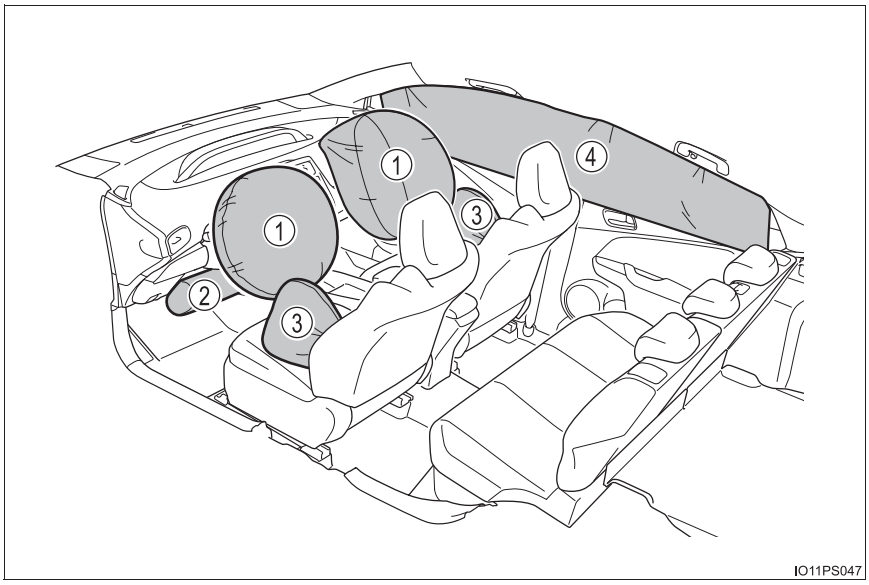

◆ Airbags SRS avant

① Airbags SRS du conducteur/ du passager avant
Ils contribuent à protéger la tête et la cage thoracique du conducteur et du passager avant des impacts avec des pièces constitutives de l'habitacle

② Airbag genoux SRS
Il peut renforcer la protection du conducteur

◆ Airbags SRS latéraux et rideaux

③ Airbags latéraux SRS
Ils peuvent aider à protéger le torse des occupants des sièges avant

④ Airbags rideaux SRS
Ils peuvent contribuer à protéger principalement la tête des occupants des sièges externes

Pièces constitutives du système d'airbag SRS

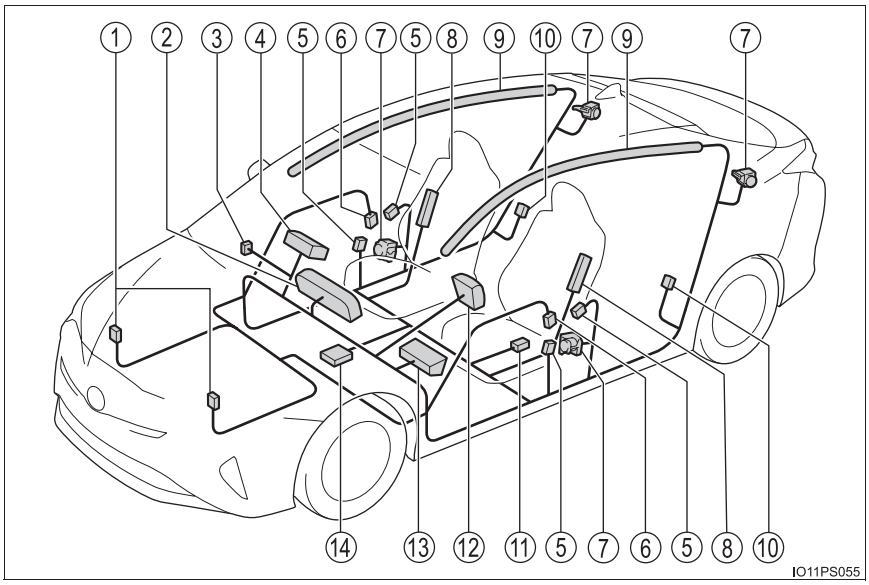

① Capteurs d'impact frontal
② Voyant SRS et témoin "PASSENGER AIR BAG"
③ Contacteur d'activation/désactivation manuelle d'airbag
④ Airbag du passager avant
⑤ Capteurs d'impact latéral (avant)
⑥ Capteurs d'impact latéral (porte avant)
⑦ Prétensionneurs de ceinture de sécurité et limiteurs d'effort
⑧ Airbags latéraux
⑨ Airbags rideaux
⑩ Capteurs d'impact latéral (arrière)
⑪ Capteur de position de siège du conducteur
⑫ Airbag du conducteur
⑬ Airbag genoux du conducteur
⑭ Ensemble de capteurs d'airbag

Les pièces constitutives principales du système d'airbag SRS sont représentées ci-dessus. Le système d'airbag SRS est commandé par l'ensemble de capteurs d'airbag. Lorsque les airbags se déploient, une réaction chimique se produit dans les dispositifs de gonflage et les airbags se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour contribuer à limiter le déplacement des occupants.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mesures de précaution relatives aux airbags SRS

Veuillez respecter les précautions suivantes relatives aux airbags SRS.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les autres passagers du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité de manière correcte.
  Les airbags SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés avec les ceintures de sécurité.
- L'airbag SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près de l'airbag.

  Vu que la zone à risque de l'airbag du conducteur se situe dans les 50 à 75 premiers mm (2 - 3 in.) de la zone de gonflage de l'airbag, respectez une distance de 250 mm (10 in.) par rapport à l'airbag pour assurer une marge de sécurité suffisante. Cette distance est mesurée depuis le centre du volant jusqu'à votre sternum. Si vous vous tenez à moins de 250 mm (10 in.), vous pouvez modifier votre position de conduite de plusieurs manières :

  • Reculez votre siège à la position maximum vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.
  • Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules soient conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 250 mm (10 in.) simplement en inclinant un peu le dossier du siège vers l'arrière, même si le siège du conducteur se trouve dans sa position la plus avancée. Si votre visibilité est moindre après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez l'assise du siège si cette fonction est disponible sur votre véhicule.
  • Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela permet d'orienter l'airbag vers le buste plutôt que vers la tête et le cou.

  Le siège doit être réglé de la manière recommandée ci-dessus, tout en vous permettant de conserver le contrôle des pédales, du volant et de voir les commandes du panneau d'instruments.
- L'airbag SRS du passager avant se déploie également avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près de l'airbag. Le siège du passager avant doit se trouver aussi loin que possible de l'airbag et le dossier de siège doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement des airbags risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché à l'aide d'un système de retenue pour enfant. Toyota recommande vivement d'installer et d'attacher correctement les bébés et les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide d'un système de retenue adapté. Les sièges arrière sont plus sûrs que le siège du passager avant pour les bébés et les enfants. (→P. 51)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mesures de précaution relatives aux airbags SRS

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.

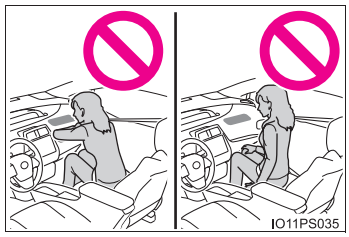

- Ne laissez pas un enfant se tenir devant le dispositif d'airbag SRS du passager avant ou s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.
- Ne laissez pas les occupants du siège avant transporter des objets sur leurs genoux.

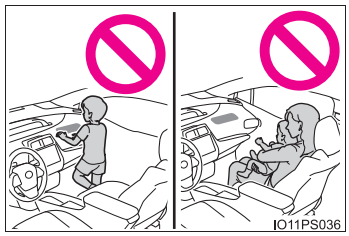

- Ne vous appuyez pas contre la porte, le longeron latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.

- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège du passager en direction de la porte ou passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

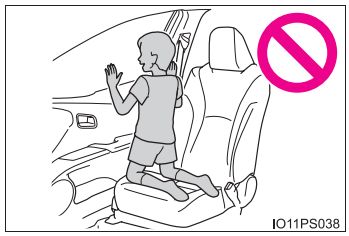

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mesures de précaution relatives aux airbags SRS

- Ne fixez rien ni n'appuyez rien contre des zones comme le tableau de bord, le rembourrage de volant et la partie inférieure du panneau d'instruments côté conducteur.
  Ces objets peuvent se transformer en projectiles lorsque les airbags SRS du conducteur, du passager avant ou genoux se déploient.

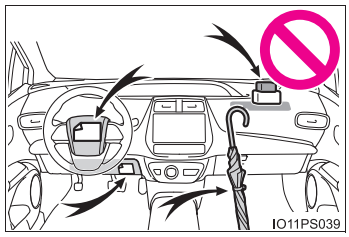

- Ne fixez rien à des emplacements tels que porte, pare-brise, vitre de porte latérale, montant avant ou arrière, longeron latéral de toit ou poignée de maintien.

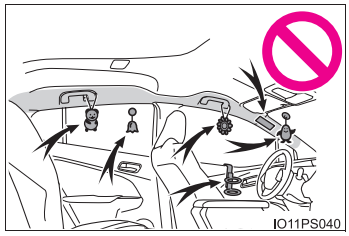

- N'accrochez pas de cintres ni d'objets rigides aux portemanteaux. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de déploiement des airbags SRS rideaux.
- Si un revêtement vinyle recouvre la zone de déploiement de l'airbag SRS genoux, veillez à le retirer.
- N'utilisez pas d'accessoires de sièges couvrant les zones de déploiement des airbags SRS latéraux, car ils risquent d'entraver le gonflage des airbags. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags latéraux de se déployer correctement, désactiver le système ou provoquer accidentellement le gonflage des airbags latéraux, avec pour conséquence possible des blessures graves, voire mortelles.
- Ne frappez pas et n'exercez pas de forces significatives sur la zone où se trouvent les pièces constitutives des airbags SRS ou sur les portes avant.
  Cela risque d'entraîner un dysfonctionnement des airbags SRS.
- Ne touchez aucune des pièces constitutives d'un airbag SRS juste après son déploiement (gonflage), car celles-ci peuvent être brûlantes.

AVERTISSEMENT

■ **Mesures de précaution relatives aux airbags SRS**

- Si vous avez du mal à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre latérale pour faire entrer de l'air extérieur ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Eliminez tout résidu dès que possible à l'eau pour éviter une irritation de la peau.
- Si les endroits où les airbags SRS sont rangés, comme le rembourrage de volant et les garnissages des montants avant et arrière, sont endommagés ou fissurés, faites-les remplacer par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Modification et mise au rebut des pièces constitutives du système d'airbag SRS**

Ne mettez pas votre véhicule à la casse ou n'effectuez aucune des modifications suivantes sans consulter un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Les airbags SRS peuvent présenter des dysfonctionnements ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, retrait, démontage et réparation des airbags SRS
- Réparations, modifications, retrait ou remplacement du volant, du panneau d'instruments, du tableau de bord, des sièges ou du garnissage des sièges, des montants avant, latéraux et arrière, des longerons latéraux de toit, des panneaux de porte avant, de l'habillage de porte avant ou des haut-parleurs de porte avant
- Modifications apportées au panneau de porte avant (comme le fait de le percer d'un trou)
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du pare-chocs avant ou du côté de l'habitacle
- Installation d'une protection de calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de lames chasse-neige ou de treuils
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation de dispositifs électroniques tels que des émetteurs-récepteurs radio (émetteurs RF) et des lecteurs de CD
- Modifications du véhicule pour une personne présentant un handicap physique

■ **Si les airbags SRS se déploient (se gonflent)**

- Des écorchures, des brûlures et des contusions légères peuvent être causées par les airbags SRS en raison du déploiement (gonflage) à vitesse extrêmement élevée provoqué par des gaz chauds.
- Un bruit fort et de la poudre blanche sont émis.
- Certaines parties du module d'airbag (moyeu du volant, cache d'airbag et dispositif de gonflage) ainsi que les sièges avant et certaines parties des montants avant et arrière et des longerons latéraux de toit risquent d'être brûlants pendant plusieurs minutes. L'airbag lui-même peut être brûlant.
- Le pare-brise peut se fissurer.

■ **Conditions de déploiement d'airbag SRS (airbags SRS avant)**

- Les airbags SRS avant se déploient en cas d'impact d'une force supérieure au seuil défini (niveau de force correspondant à une collision frontale à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h [12 à 18 mph] contre un mur fixe qui ne bouge et ne se déforme pas).

  Toutefois, ce seuil de vitesse s'élève considérablement dans les situations suivantes :

  • Quand le véhicule heurte un obstacle tel qu'un véhicule à l'arrêt ou un poteau, qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'effet de l'impact
  • Quand le véhicule est impliqué dans une collision avec passage sous un obstacle, telle qu'une collision lors de laquelle l'avant du véhicule se retrouve sous le plateau d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceinture de sécurité s'activent.

■ **Conditions de déploiement d'airbag SRS (airbags SRS latéraux et rideaux)**

- Les airbags SRS latéraux et rideaux se déploient en cas d'impact d'une force supérieure au seuil défini (niveau de force correspondant à la force de l'impact provoquée par un véhicule de 1500 kg [3300 lb.] environ heurtant de plein fouet l'habitacle dans un sens perpendiculaire à celui du véhicule à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h [12 à 18 mph]).
- Les airbags SRS latéraux et rideaux se déploieront en cas de collision frontale grave.

■ **Conditions autres qu'une collision dans lesquelles les airbags SRS risquent de se déployer (se gonfler)**

Les airbags SRS avant et les airbags SRS latéraux et rideaux peuvent aussi se déployer en cas d'impact violent au niveau du soubassement de votre véhicule. Le schéma représente quelques-uns de ces exemples.

- Heurt d'un trottoir, d'une bordure ou d'une surface dure
- Passage ou chute dans un trou profond
- Réception brutale ou chute

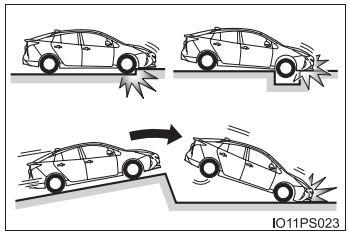
IO11PS023

■ **Types de collisions au cours desquelles les airbags SRS peuvent ne pas se déployer (airbags SRS avant)**

Les airbags SRS avant ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule subit une collision latérale ou par l'arrière, lorsqu'il fait des tonneaux ou en cas de collision frontale à faible vitesse. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'en soit le type, provoque une décélération frontale suffisante du véhicule, les airbags SRS avant peuvent se déployer.

- Collision latérale
- Collision par l'arrière
- Tonneau

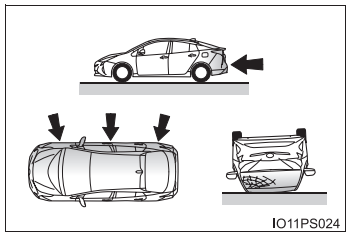
IO11PS024

■ **Types de collisions au cours desquelles les airbags SRS peuvent ne pas se déployer (airbags SRS latéraux et rideaux)**

Il est possible que les airbags SRS latéraux et rideaux ne s'activent pas en cas de collision latérale sous certains angles ou si cette collision latérale ne se produit pas à hauteur de l'habitacle.

- Collision latérale sur la carrosserie du véhicule à un emplacement autre que l'habitacle
- Collision latérale en oblique

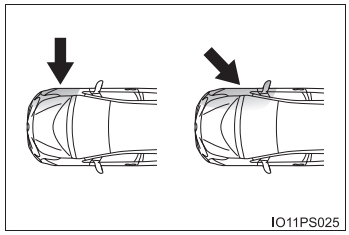

Les airbags SRS latéraux et rideaux ne se gonflent généralement pas si le véhicule subit une collision par l'arrière, s'il fait des tonneaux ou s'il subit une collision latérale ou frontale à faible vitesse.

- Collision par l'arrière
- Tonneau

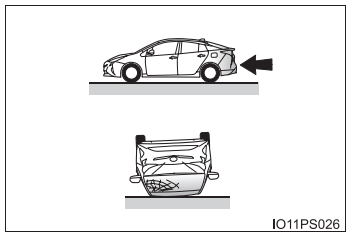

■ **Quand faut-il prendre contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ?**

Dans les cas suivants, le véhicule doit être vérifié et/ou réparé. Prenez contact le plus rapidement possible avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Un des airbags SRS s'est gonflé.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou il a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des airbags SRS avant.

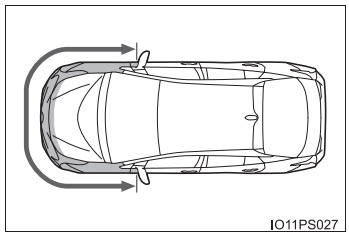

- Une partie d'une porte ou sa zone environnante est endommagée, déformée ou percée ou le véhicule a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des airbags SRS latéraux et rideaux.

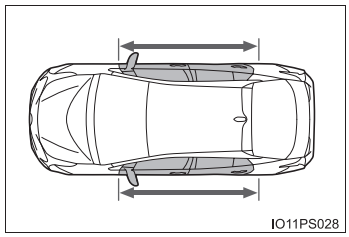

- La partie rembourrée du volant, la partie du tableau de bord proche de l'airbag du passager avant ou la partie inférieure du panneau d'instruments du côté du conducteur est rayée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

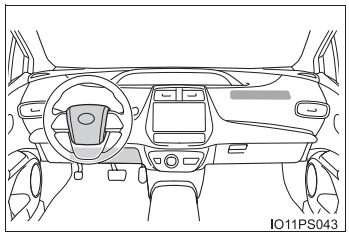

- La surface des sièges où se trouve l'airbag latéral est rayée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

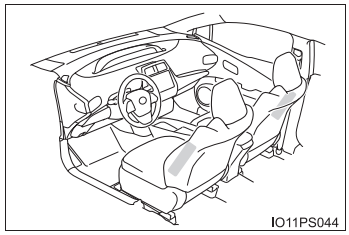

- La partie du garnissage (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou des longerons latéraux de toit où se trouvent les airbags rideaux est rayée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

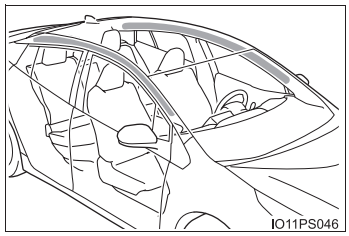

Mesures de précaution relatives aux gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz nocif, incolore et inodore. Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, les gaz d'échappement risqueraient de pénétrer dans le véhicule et de provoquer un accident dû à un étourdissement, ou d'entraîner de graves risques pour la santé, voire la mort.

■ **Points importants à garder à l'esprit pendant la conduite**

- Laissez la porte de coffre fermée.
- Si vous sentez l'odeur des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque la porte de coffre est fermée, ouvrez les vitres latérales et faites inspecter votre véhicule le plus rapidement possible par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, tel qu'un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne laissez pas le véhicule à l'arrêt avec le système hybride activé pendant une période prolongée.
  Si vous ne pouvez éviter une telle situation, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Ne laissez pas tourner le système hybride dans une zone où de la neige s'est accumulée, ou s'il neige. Si des congères s'entassent autour du véhicule alors que le système hybride est en fonctionnement, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ **Tuyau d'échappement**

Le système d'échappement doit être vérifié périodiquement. Si un trou ou une fissure a été causé par la corrosion, si un joint est endommagé ou si l'échappement produit un bruit anormal, veillez à faire vérifier et réparer votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Système d’activation/désactivation manuelle d’airbag

Ce système désactive l’airbag du passager avant.
Ne désactivez les airbags que lorsque vous utilisez un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant.

① Témoin “PASSENGER AIR BAG”

Le témoin ON s’allume lorsque le système d’airbag est activé (uniquement quand le contacteur d’alimentation est en mode ON).

② Contacteur d’activation/désactivation manuelle d’airbag

Désactivation des airbags pour le passager avant

Insérez la clé mécanique dans le barillet et faites-la tourner sur la position OFF.

Le témoin OFF s'allume (uniquement si le contacteur d'alimentation est en mode ON).

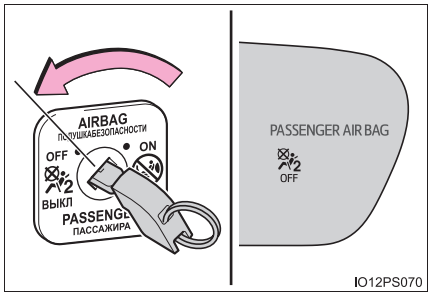

Informations relatives au témoin "PASSENGER AIR BAG"

Si l'un des problèmes suivants survient, il est possible que le système présente un dysfonctionnement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Ni le témoin ON, ni le témoin OFF ne s'allume.
- Le témoin ne change pas lorsque le contacteur d'activation/désactivation manuelle d'airbag est mis en position ON ou OFF.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant

Pour des raisons de sécurité, installez toujours le système de retenue pour enfant sur un siège arrière. Si le siège arrière ne peut pas être utilisé, le siège avant peut être utilisé tant que le système d'activation/désactivation manuelle de l'airbag est en position OFF.

Si le système d'activation/désactivation manuelle de l'airbag reste activé, l'impact puissant du déploiement (gonflage) de l'airbag peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Lorsqu'un système de retenue pour enfant n'est pas installé sur le siège du passager avant

Assurez-vous que le système d'activation/désactivation manuelle d'airbag est en position ON.

S'il reste désactivé, il se peut que l'airbag ne se déploie pas en cas d'accident, ce qui peut causer des blessures graves, voire mortelles.

En voiture avec des enfants

Respectez les mesures de précaution suivantes lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule.
Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé de faire asseoir les enfants sur les sièges arrière pour éviter tout contact involontaire avec le levier de changement de vitesse, le contacteur d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfants des portes arrière ou le contacteur de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou ne fassent fonctionner les vitres électriques accidentellement. (→P. 182, 224)
- Ne laissez pas les enfants en bas âge manipuler des équipements susceptibles de coincer ou pincer des parties du corps, comme les vitres électriques, le capot, la porte de coffre, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le véhicule, et n'autorisez jamais des enfants à prendre ou utiliser la clé.

Les enfants pourraient faire démarrer le véhicule ou mettre le levier de changement de vitesse au point mort. Les enfants risquent aussi de se blesser en jouant avec les vitres latérales, le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) ou avec d'autres équipements du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule peut être fatale aux enfants.

Systèmes de retenue pour enfant

Avant d'installer un système de retenue pour enfant dans le véhicule, prenez connaissance des précautions à respecter, des différents types de système de retenue pour enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc., indiqués dans ce manuel.

- Utilisez un système de retenue pour enfant pour circuler avec un enfant trop petit pour pouvoir porter correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le système de retenue pour enfant sur un siège arrière. Assurez-vous de suivre la méthode d'installation du système de retenue pour enfant indiquée dans le mode d'emploi qui l'accompagne.
- L'utilisation d'un système de retenue pour enfant d'origine Toyota est recommandée, car il offrira davantage de sécurité dans ce véhicule. Les systèmes de retenue pour enfant d'origine Toyota sont fabriqués spécifiquement pour les véhicules Toyota. Vous pouvez en acheter chez un concessionnaire Toyota.

Table des matières

Points à retenir ..... P. 52
Système de retenue pour enfant ..... P. 54
Utilisation d'un système de retenue pour enfant ..... P. 57
Méthode d'installation d'un système de retenue pour enfant
- Fixation avec une ceinture de sécurité ..... P. 60
- Fixation avec un ancrage rigide ISOFIX ..... P. 67
- Utilisation d'un support d'ancrage (pour sangle supérieure)..... P. 73

Points à retenir

- Respectez en priorité les avertissements ainsi que les lois et réglementations relatives aux systèmes de retenue pour enfant.
- Utilisez un système de retenue pour enfant jusqu’à ce que l’enfant soit suffisamment grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un système de retenue pour enfant qui convient à l’âge et à la taille de l’enfant.
- Notez que certains systèmes de retenue pour enfant ne sont pas adaptés à tous les véhicules.
  Avant d’utiliser ou d’acheter un système de retenue pour enfant, vérifiez la compatibilité du système avec les positions de siège. (→P. 60, 67)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de la conduite avec un enfant

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Pour une protection optimale en cas d'accident ou de freinage brusque, les enfants doivent être correctement retenus par une ceinture de sécurité ou un système de retenue pour enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, consultez le mode d'emploi accompagnant le système de retenue pour enfant. Ce manuel contient des instructions d'installation générales.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'un système de retenue pour enfant adapté au poids et à la stature de l'enfant, et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques relatives aux accidents, l'enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement assis sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant du véhicule.
- Tenir un enfant dans les bras n'offre pas la même protection qu'un système de retenue pour enfant. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'intérieur du véhicule et la personne qui le tient dans ses bras.

■ Manipulation du système de retenue pour enfant

Si le système de retenue pour enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou les autres passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage soudain, de déport brusque ou d'accident.

- Si le véhicule a subi un impact important lors d'un accident, etc., il est possible que le système de retenue pour enfant ait subi des dommages qui ne sont pas forcément apparents. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le système de retenue pour enfant.
- En fonction du système de retenue pour enfant, il se peut que son installation soit difficile ou impossible. Dans ces cas, assurez-vous que le système de retenue pour enfant peut être installé dans le véhicule. (→P. 60, 67) Assurez-vous de procéder à l'installation et de respecter les règles d'usage après avoir lu attentivement la méthode d'installation du système de retenue pour enfant indiquée dans ce manuel, ainsi que le mode d'emploi accompagnant le système de retenue pour enfant.
- Laissez le système de retenue pour enfant correctement fixé au siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne rangez pas le système de retenue pour enfant non attaché dans l'habitacle.
- S'il est nécessaire de détacher le système de retenue pour enfant, sortez-le du véhicule ou rangez-le, bien fixé, dans le compartiment à bagages.

Système de retenue pour enfant

Installez le système de retenue pour enfant disponible dans le véhicule après avoir vérifié les éléments suivants.

■ Normes relatives aux systèmes de retenue pour enfant

Utilisez un système de retenue pour enfant conforme aux normes ECE R44*1 ou ECE R129*1, 2.

La marque d'homologation suivante est indiquée sur les systèmes de retenue pour enfant homologués.

Recherchez une marque d'homologation apposée sur le système de retenue pour enfant.

Exemple de numéro réglementaire indiqué

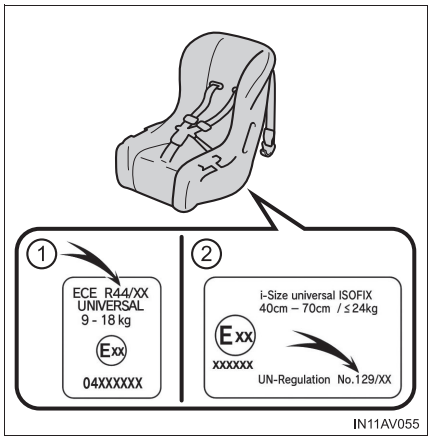

① Marque d'homologation ECE R44*3
La plage de poids de l'enfant admissible pour une homologation ECE R44 est indiquée.

② Marque d'homologation ECE R129*3
La plage des tailles et les poids admissibles de l'enfant pour une homologation ECE R129 est indiquée.

*1 : ECE R44 et ECE R129 sont des normes de l'ONU relatives aux systèmes de retenue pour enfant.

*2 : Les systèmes de retenue pour enfant repris dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'Union européenne.

*3 : La marque affichée peut différer en fonction du produit.

Groupe de poids (ECE R44 uniquement)

Ce tableau de groupe de poids doit être utilisé pour vérifier la compatibilité du système de retenue pour enfant. Veuillez vérifier en tenant compte du tableau de compatibilité des systèmes de retenue pour enfant.
(→P. 60, 68).

Le système de retenue pour enfant conforme à la norme ECE R44 se classe en 5 groupes en fonction du poids de l'enfant.

Groupe de poids	Poids de l'enfant	Age de référence*
Groupe 0	jusqu'à 10 kg (22 lb.)	environ 9 mois
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg (28 lb.)	environ 1 an et demi
Groupe I	9 - 18 kg (20 à 39 lb.)	de 9 mois à environ 4 ans
Groupe II	15 - 25 kg (34 à 55 lb.)	de 3 ans à environ 7 ans
Groupe III	22 - 36 kg (49 à 79 lb.)	de 6 ans à environ 12 ans

* : L'âge est donné en fonction d'une plage standard approximative. Faites votre choix en fonction du poids de l'enfant.

■ **Méthode d’installation en fonction du système de retenue pour enfant**

Vérifiez que le système de retenue pour enfant est correctement installé en suivant les instructions du mode d’emploi qui l’accompagne.

Méthode d’installation		Page
Fixation avec ceinture de sécurité	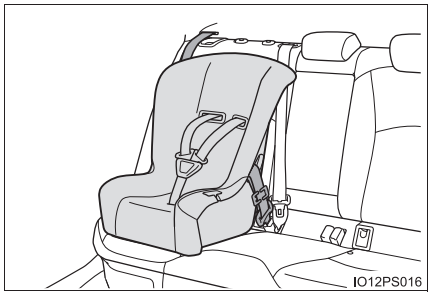 IO12PS016	P. 60
Fixation avec ancrage rigide ISOFIX	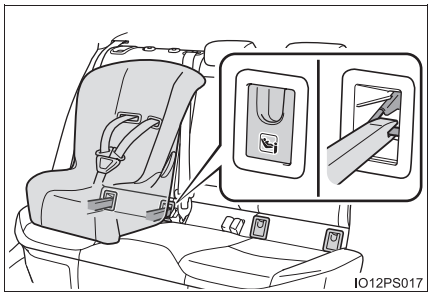 IO12PS017	P. 67
Fixation avec supports d’ancrage (pour sangle supérieure)	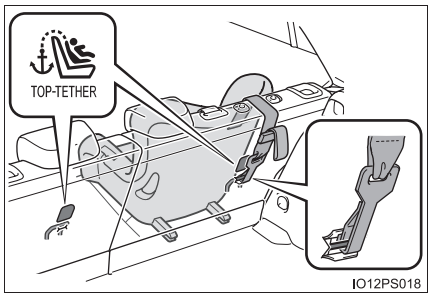 IO12PS018	P. 73

Utilisation d’un système de retenue pour enfant

■ Lors de l’installation d’un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant

Pour la sécurité de l’enfant, installez un système de retenue pour enfant sur un siège arrière. Si vous êtes contraint d’installer un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, réglez le siège comme suit, puis installez le système.

- Redressez le dossier de siège autant que possible.
- Reculez le siège au maximum.
- Si l’appuie-tête gêne l’installation du système de retenue pour enfant et qu’il peut être retiré, enlevez-le.

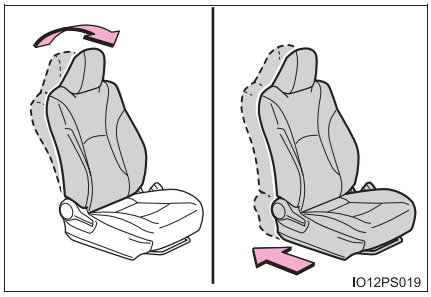

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d’un système de retenue pour enfant

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- N’installez jamais un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le contacteur d’activation/désactivation manuelle d’airbag est en position activée. (→P. 48)
  En cas d’accident, la force du déploiement rapide de l’airbag du passager avant pourrait infliger à l’enfant des blessures graves, voire mortelles.

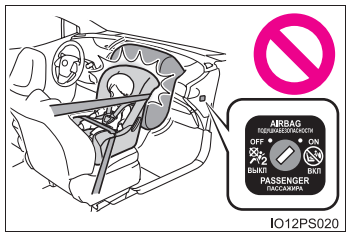

IO12PS020

- Une ou plusieurs étiquettes fixées sur le pare-soleil côté passager indiquent qu’il est interdit d’installer un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège du passager avant.
  Les indications mentionnées sur la ou les étiquettes sont illustrées ci-dessous.

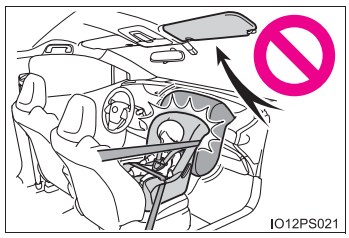
IO12PS021

ITI17I118a

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'un système de retenue pour enfant

- N'installez un système de retenue pour enfant de type face à la route sur le siège avant qu'en cas d'absolue nécessité. Si vous installez un siège de sécurité enfant de type face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège au maximum. Dans le cas contraire, cela risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles, si les airbags se déploient (se gonflent).

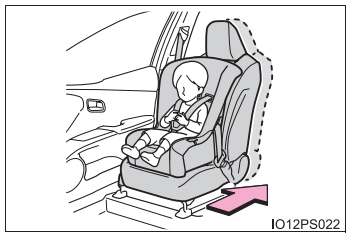

- Ne laissez pas votre enfant, même s'il est assis dans le système de retenue pour enfant, poser sa tête ou une autre partie de son corps contre la porte ou contre la zone du siège, les montants avant ou arrière ou les longerons latéraux de toit où les airbags SRS latéraux ou les airbags SRS rideaux se déploient. En cas de déploiement d'un airbag SRS latéral ou rideau, cette situation deviendrait dangereuse et l'impact pourrait occasionner à l'enfant des blessures graves, voire mortelles.

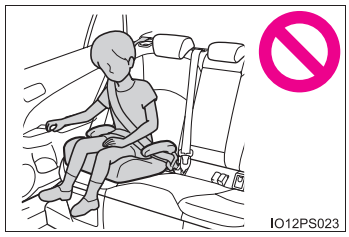

- En cas d'utilisation d'un siège rehausseur, assurez-vous toujours que la sangle supérieure de ceinture de sécurité est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La sangle doit être écartée du cou de l'enfant mais pas au point de pouvoir glisser de son épaule.
- Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à l'âge et à la stature de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège du conducteur entrave l'installation correcte du système de retenue pour enfant, fixez le système de retenue pour enfant sur le siège arrière droit (véhicules à conduite à gauche) ou sur le siège arrière gauche (véhicules à conduite à droite).
(→P. 62, 70)

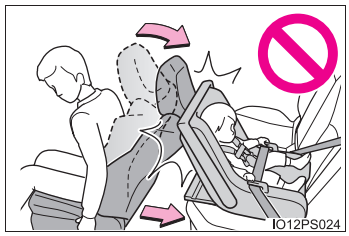

Fixation d’un système de retenue pour enfant avec une ceinture de sécurité

◆ Vérification des positions de siège possibles pour l’installation et du groupe de poids pour les systèmes de retenue pour enfant qui se fixent avec une ceinture de sécurité.

1 Vérifiez quel est le [groupe de poids] correspondant en fonction du poids de l’enfant (→P. 55)

(Ex. 1) [Groupe de poids 0+] pour un poids de 12 kg

(Ex. 2) [Groupe de poids I] pour un poids de 15 kg

2 Vérifiez et choisissez la position de siège possible adéquate pour le système de retenue pour enfant et le type de système d’installation correspondant dans [Systèmes de retenue pour enfant fixés avec une CEINTURE DE SECURITE - Tableau de compatibilité et des systèmes de retenue pour enfant recommandés]. (→P. 60)

◆ Systèmes de retenue pour enfant fixés avec une CEINTURE DE SECURITE - Tableau de compatibilité et des systèmes de retenue pour enfant recommandés

Si votre système de retenue pour enfant est un siège de type “universel”, vous pouvez l’installer aux positions indiquées U ou UF dans le tableau ci-dessous (UF identifie les systèmes de retenue pour enfant de type face à la route uniquement). La catégorie et le groupe de poids des systèmes de retenue pour enfant figurent dans le mode d’emploi du système de retenue pour enfant.

Si votre système de retenue pour enfant n’est pas de catégorie “universel” (ou si vous ne trouvez pas l’information dans le tableau ci-dessous), veuillez vous référer à la “liste des véhicules” du système de retenue pour enfant pour trouver les informations relatives à la compatibilité ou demander au vendeur du siège pour enfant en bas âge de vous fournir cette information.

Groupes de poids	Position de siège				Systèmes de retenue pour enfant recommandés
	Siège du passager avant		Siège arrière		
	Contacteur d'activation/désactivation manuelle d'airbag		Extérieur	Central	
	ON	OFF			
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.)	X	U*1	U L	X	"TOYOTA G 0+, BABY SAFE PLUS" "TOYOTA MINI" "TOYOTA G 0+, BABY SAFE PLUS with SEAT BELT FIXATION, BASE PLATFORM"*3
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.)	X	U*1	U L	X	
I 9 à 18 kg (20 à 39 lb.)	Dos à la route — X	U*1, 2	U*2	X	"TOYOTA DUO+"*4
	Face à la route — UF*1, 2				
II, III 15 à 36 kg (34 à 79 lb.)	UF*1, 2	U*1, 2	U*2	X	"TOYOTA KIDFIX XP SICT"*3 (Adaptable sur les fixations ISOFIX.)

Signification des lettres reprises dans le tableau ci-dessus :

X : Position de siège ne convenant pas pour des enfants de ce groupe de poids.

U : Convient pour les systèmes de retenue pour enfant "universels" homologués pour ce groupe de poids.

UF : Convient pour les systèmes de retenue pour enfant "universels" de type face à la route homologués pour ce groupe de poids.

L : Convient pour les systèmes de retenue pour enfant des catégories "véhicules spécifiques", "limités" ou "semi-universels", homologués pour ce groupe de poids.

*1 : Réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus verticale. Reculez complètement le siège avant. Si le siège passager est réglable en hauteur, relevez-le complètement.

*2 : Si l'appuie-tête interfère avec votre système de retenue pour enfant et qu'il peut être retiré, enlevez-le.
Dans le cas contraire, remontez l'appuie-tête au maximum.

*3 : Installez le système de retenue pour enfant sur le siège arrière côté extérieur.

*4 : Installez le système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant.

Lorsque vous fixez certains types de système de retenue pour enfant sur un siège arrière, il est possible que vous ne puissiez pas utiliser les ceintures de sécurité situées à côté du système de retenue pour enfant sans interférer avec celui-ci ou sans affecter l'efficacité de la ceinture de sécurité. Veillez à ce que la ceinture de sécurité soit bien positionnée sur votre épaule et basse sur vos hanches. Si tel n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le système de retenue pour enfant, choisissez un autre siège. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Les systèmes de retenue pour enfant repris dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'Union européenne.

- Pour l'installation d'un système de retenue pour enfant sur les sièges arrière, réglez le siège avant de sorte qu'il ne restreigne pas la place de l'enfant ou qu'il n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.
- Pour l'installation d'un siège pour enfant en bas âge avec base de support, si le siège pour enfant en bas âge interfère avec le dossier de siège lors de sa fixation à la base de support, réglez le dossier de siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il ne gêne plus.

- Pour l'installation d'un siège pour enfant en bas âge de type face à la route, s'il y a un espace entre le siège pour enfant en bas âge et le dossier de siège, réglez l'inclinaison du dossier de siège jusqu'à obtenir un contact satisfaisant.

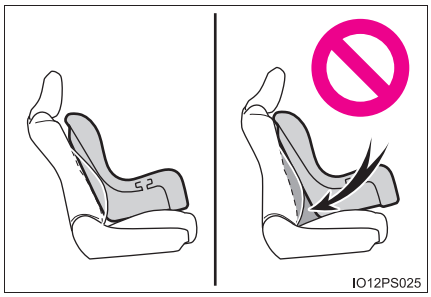

Si l'ancrage supérieur de ceinture de sécurité est en avant du guide de ceinture de sécurité, déplacez l'assise de siège vers l'avant.

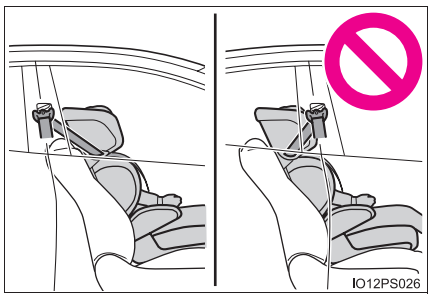

- Pour l'installation d'un siège rehausseur, si la posture de l'enfant dans le système de retenue pour enfant est trop verticale, réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus confortable. De plus, si l'ancrage supérieur de ceinture de sécurité est en avant du guide de ceinture de sécurité, déplacez l'assise de siège vers l'avant.
- Lorsque vous installez un siège de type rehausseur, n'enlevez pas l'appuie-tête.

● Lorsque vous utilisez un "TOYOTA KIDFIX XP SICT", réglez les connecteurs ISOFIX et les appuie-têtes comme suit :

① Verrouillez les connecteurs ISOFIX sur la deuxième position de verrouillage à partir de la position la plus longue.

② Relevez l'appuie-tête jusqu'à la deuxième position de verrouillage à partir de la position la plus basse.

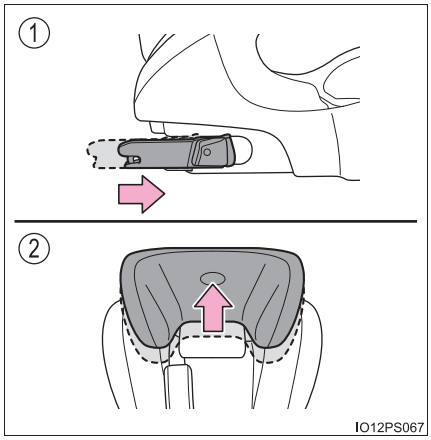

◆ Installation d'un système de retenue pour enfant à l'aide d'une ceinture de sécurité

Installez le système de retenue pour enfant conformément au mode d'emploi qui l'accompagne.

1 Si vous êtes contraint d'installer un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P. 57 pour savoir comment régler le siège du passager avant.

2 Si l'appuie-tête gêne l'installation du système de retenue pour enfant et qu'il peut être retiré, enlevez-le. Dans le cas contraire, remontez l'appuie-tête au maximum. (→P. 214)

3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le système de retenue pour enfant et introduisez la languette dans la boucle. Assurez-vous qu'il n'y a pas de tour dans la ceinture. Fixez fermement la ceinture de sécurité au système de retenue pour enfant en suivant le mode d'emploi qui l'accompagne.

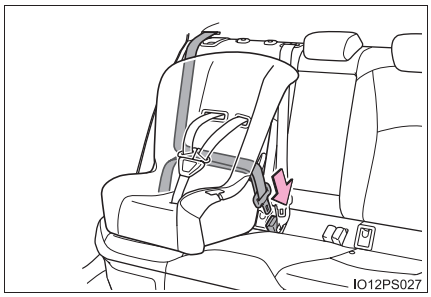

4 Si votre système de retenue pour enfant n'est pas doté d'un dispositif de blocage (un dispositif de verrouillage de ceinture de sécurité), fixez le système de retenue pour enfant à l'aide d'une agrafe de verrouillage.

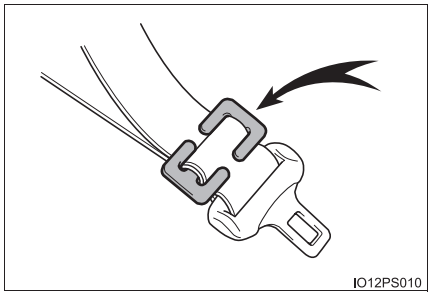

5 Après avoir installé le système de retenue pour enfant, secouez-le d'avant en arrière pour vérifier s'il est fermement maintenu en place. (→P. 66)

◆ Retrait d'un système de retenue pour enfant installé avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité se rétracter complètement.

Lorsque vous débouclez la ceinture, le système de retenue pour enfant peut rebondir vers le haut du fait de l'élasticité de l'assise de siège. Relâchez la boucle tout en maintenant le système de retenue pour enfant.

Comme la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, faites-la revenir lentement en position de rangement.

■ **Lors de l’installation d’un système de retenue pour enfant**

Vous pourriez avoir besoin d’une agrafe de verrouillage pour installer le système de retenue pour enfant. Suivez les instructions fournies par le fabricant du système. Si votre système de retenue pour enfant n’est pas muni d’une agrafe de verrouillage, vous pouvez vous en procurer une chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez un professionnel dûment qualifié et équipé: Agrafe de verrouillage pour système de retenue pour enfant
(N° de référence 73119-22010)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors de l’installation d’un système de retenue pour enfant**

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s’enroule autour du cou d’un enfant, celui-ci risque de s’étouffer ou de se blesser grièvement, voire mortellement. Si ceci se produit et que la boucle ne peut être détachée, utilisez des ciseaux pour couper la ceinture.
- Veillez à ce que la boucle et la languette soient solidement verrouillées et à ce qu’il n’y ait pas de tour dans la ceinture de sécurité.
- Secouez le système de retenue pour enfant de droite à gauche et d’avant en arrière pour être sûr qu’il a été correctement installé.
- Ne réglez jamais le siège après avoir fixé un système de retenue pour enfant.
- En cas d’utilisation d’un siège rehausseur, assurez-vous toujours que la sangle supérieure de ceinture de sécurité est placée au centre de l’épaule de l’enfant. La sangle doit être écartée du cou de l’enfant mais pas au point de pouvoir glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d’installation fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant.

Fixation d'un système de retenue pour enfant avec un ancrage rigide ISOFIX

■ Ancrages rigides ISOFIX (système de retenue pour enfant ISOFIX)

Les sièges arrière côté extérieur sont équipés d'ancrages inférieurs. (Des repères indiquant l'emplacement des ancrages sont indiqués sur les sièges.)

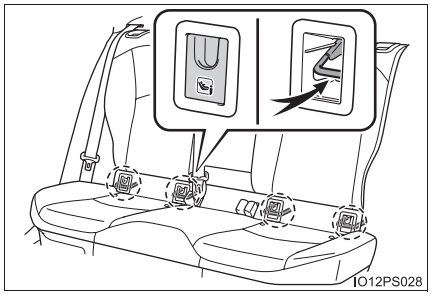

■ Vérification du groupe de poids et de la catégorie de taille pour les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX conformes à la norme ECE R44

1 Vérifiez quel est le [groupe de poids] correspondant en fonction du poids de l'enfant (→P. 55)

(Ex. 1) [Groupe de poids 0+] pour un poids de 12 kg

(Ex. 2) [Groupe de poids I] pour un poids de 15 kg

2 Vérification de la catégorie de taille

Sélectionnez la catégorie de taille correspondant au [Groupe de poids] déterminé à l'étape 1 dans [Systèmes de retenue pour enfant fixés avec ISOFIX (ECE R44) - Tableau de compatibilité et des systèmes de retenue pour enfant recommandés] (→P. 68)*.

(Ex. 1) Pour un [Groupe de poids 0+], la catégorie de taille correspondante est [C], [D], [E].

(Ex. 2) Pour un [Groupe de poids I], la catégorie de taille correspondante est [A], [B], [B1], [C], [D].

* : Cependant, les éléments de liste marqués [X] ne peuvent pas être sélectionnés, même si une catégorie de taille correspondante est indiquée dans le tableau des possibilités de [Position de siège]. De plus, choisissez le produit indiqué dans [Systèmes de retenue pour enfant recommandés] (→P. 69), si l'élément de liste est marqué [IL].

■ **Systèmes de retenue pour enfant fixés avec ISOFIX (ECE R44) - Tableau de compatibilité et des systèmes de retenue pour enfant recommandés**

Les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX sont classés par "catégorie de taille". Vous serez autorisé à utiliser un système de retenue pour enfant dans votre véhicule à la position de siège indiquée dans le tableau ci-dessous en fonction de sa "catégorie de taille". Pour connaître la "catégorie de taille" et le "groupe de poids" de votre système de retenue pour enfant, reportez-vous au mode d'emploi qui l'accompagne.

Si votre système de retenue pour enfant n'a pas de "catégorie de taille" (ou si vous ne trouvez pas l'information dans le tableau ci-dessous), veuillez vous référer à la "liste des véhicules" du système de retenue pour enfant pour avoir les informations relatives à la compatibilité ou demander au vendeur du siège pour enfant en bas âge de vous fournir ces informations.

Catégorie de taille	Description
A	Système de retenue pour enfant de type face à la route de grande hauteur
B	Système de retenue pour enfant de type face à la route de hauteur réduite
B1	Système de retenue pour enfant de type face à la route de hauteur réduite
C	Système de retenue pour enfant de type dos à la route de grande taille
D	Système de retenue pour enfant de type dos à la route de taille réduite
E	Siège pour nourrisson de type dos à la route
F	Siège pour nourrisson (nacelle) gauche perpendiculaire à la route
G	Siège pour nourrisson (nacelle) droit perpendiculaire à la route

Groupes de poids	Catégorie de taille	Position de siège			Systèmes de retenue pour enfant recommandés
		Siège avant	Siège arrière		
		Siège du passager	Extérieur	Central	
Nacelle	F	X	X	X	—
	G	X	X	X	
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.)	E	X	IL	X	"TOYOTA MINI" "TOYOTA MIDI"
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.)	E	X	IL	X	
	D	X	IL	X	
	C	X	IL	X	
I 9 à 18 kg (20 à 39 lb.)	D	X	IL	X	—
	C	X	IL	X	
	B	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA MIDI"
	B1	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA DUO+" "TOYOTA MIDI"
	A	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA MIDI"

Signification des lettres reprises dans le tableau ci-dessus :

X : Position de siège ne convenant pas pour des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de cette catégorie de taille.

IUF : Convient pour les systèmes de retenue pour enfant de type face à la route ISOFIX de catégorie "universelle", homologués pour ce groupe de poids.

IL : Convient pour les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX des catégories "véhicules spécifiques", "limités" ou "semi-universels", homologués pour ce groupe de poids.

* : Si l'appuie-tête interfère avec votre système de retenue pour enfant et qu'il peut être retiré, enlevez-le.
Dans le cas contraire, remontez l'appuie-tête au maximum.

Lorsque vous fixez certains types de système de retenue pour enfant sur un siège arrière, il est possible que vous ne puissiez pas utiliser les ceintures de sécurité situées à côté du système de retenue pour enfant sans interférer avec celui-ci ou sans affecter l'efficacité de la ceinture de sécurité. Veillez à ce que la ceinture de sécurité soit bien positionnée sur votre épaule et basse sur vos hanches. Si tel n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le système de retenue pour enfant, choisissez un autre siège. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Les systèmes de retenue pour enfant repris dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'Union européenne.

- Pour l'installation d'un système de retenue pour enfant sur les sièges arrière, réglez le siège avant de sorte qu'il ne restreigne pas la place de l'enfant ou qu'il n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.
- Lorsque vous utilisez un siège "TOYOTA MINI" ou "TOYOTA MIDI", réglez le pied de support ainsi que les connecteurs ISOFIX de la façon suivante :

① Verrouillez les connecteurs ISOFIX à l'endroit où vous pouvez voir le numéro 3.

② Verrouillez le pied de support à l'endroit où vous pouvez voir 5 orifices.

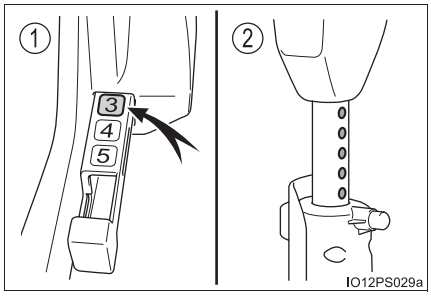

■ Systèmes de retenue pour enfant i-Size fixés par ISOFIX (ECE R129) - Tableau de compatibilité

Si votre système de retenue pour enfant est de catégorie "i-Size", vous pouvez l'installer aux positions indiquées i-U dans le tableau ci-dessous.
La catégorie du système de retenue pour enfant est indiquée dans le mode d'emploi qui l'accompagne.

	Position de siège		
	Siège avant	Siège arrière	
	Siège du passager	Extérieur	Central
Systèmes de retenue pour enfant i-Size	X	i-U*	X

Signification des lettres reprises dans le tableau ci-dessus :

X : Position de siège ne convenant pas pour des systèmes de retenue pour enfant i-Size.

i-U : Position de siège pour des systèmes de retenue pour enfant i-Size "universels" de types face et dos à la route.

* : Si l'appuie-tête interfère avec votre système de retenue pour enfant et qu'il peut être retiré, enlevez-le.
Dans le cas contraire, remontez l'appuie-tête au maximum.

Lorsque vous fixez certains types de système de retenue pour enfant sur un siège arrière, il est possible que vous ne puissiez pas utiliser les ceintures de sécurité situées à côté du système de retenue pour enfant sans interférer avec celui-ci ou sans affecter l'efficacité de la ceinture de sécurité. Veillez à ce que la ceinture de sécurité soit bien positionnée sur votre épaule et basse sur vos hanches. Si tel n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le système de retenue pour enfant, choisissez un autre siège. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Pour l'installation d'un système de retenue pour enfant sur les sièges arrière, réglez le siège avant de sorte qu'il ne restreigne pas la place de l'enfant ou qu'il n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.

■ Installation avec ancrage rigide ISOFIX (système de retenue pour enfant ISOFIX)

Installez le système de retenue pour enfant conformément au mode d'emploi qui l'accompagne.

1 Si l'appuie-tête gêne l'installation du système de retenue pour enfant et qu'il peut être retiré, enlevez-le. Dans le cas contraire, remontez l'appuie-tête au maximum. (→P. 214)

2 Retirez les caches d'ancrage, puis installez le système de retenue pour enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière les caches d'ancrage.

3 Après avoir installé le système de retenue pour enfant, secouez-le d'avant en arrière pour vérifier s'il est fermement maintenu en place. (→P. 66)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez jamais le siège après avoir fixé un système de retenue pour enfant.
- Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, veillez à ce qu'il n'y ait aucun corps étranger près des ancrages et à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas coincée derrière le système de retenue pour enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant.

Utilisation d'un support d'ancrage (pour sangle supérieure)

■ Supports d'ancrage (pour sangle supérieure)

Des supports d'ancrage équipent les sièges arrière côté extérieur.

Utilisez les supports d'ancrage pour fixer la sangle supérieure.

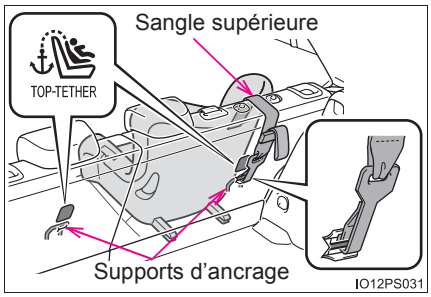

■ Fixation de la sangle supérieure au support d'ancrage

Installez le système de retenue pour enfant conformément au mode d'emploi qui l'accompagne.

1 Réglez l'appuie-tête sur sa position la plus haute.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du système de retenue pour enfant ou de la sangle supérieure et qu'il peut être retiré, enlevez-le. (→P. 214)

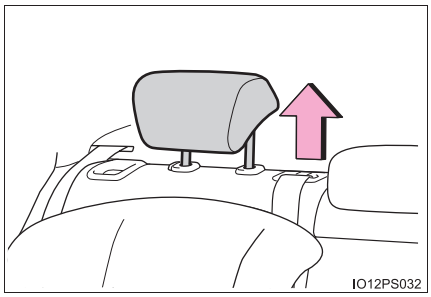

2 Verrouillez le crochet sur le support d'ancrage et serrez la sangle supérieure.

Veillez à ce que la sangle supérieure soit correctement fixée. (→P. 66)

Lors de l'installation du système de retenue pour enfant avec l'appuie-tête relevé, assurez-vous que la sangle supérieure passe en dessous de l'appuie-tête.

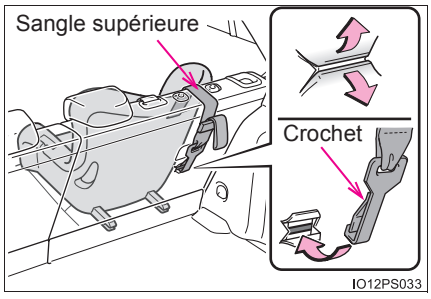

AVERTISSEMENT

■ Lors de l’installation d’un système de retenue pour enfant

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez fermement la sangle supérieure et assurez-vous qu’il n’y a pas de tour dans la ceinture.
- Ne fixez la sangle supérieure à rien d’autre que le support d’ancrage.
- Ne réglez jamais le siège après avoir fixé un système de retenue pour enfant.
- Respectez toutes les instructions d’installation fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant.
- Lors de l’installation du système de retenue pour enfant avec l’appuie-tête relevé, n’abaissez pas l’appuie-tête après avoir effectué la fixation au support d’ancrage.

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule de type hybride. Il possède des caractéristiques différentes de celles des véhicules dits conventionnels. Familiarisez-vous pleinement avec les caractéristiques de votre véhicule, et utilisez-le prudemment.

Le système hybride combine l'utilisation d'un moteur à essence et d'un moteur électrique (moteur de traction) en fonction des conditions de conduite, réduisant ainsi la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement.

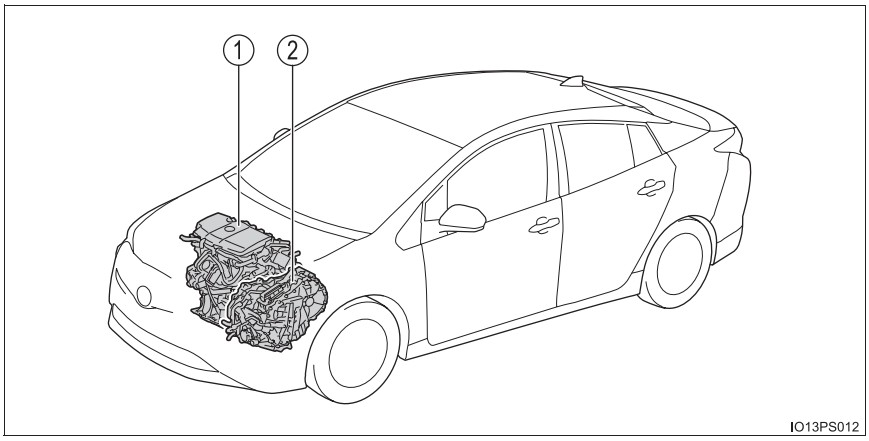

Cette illustration est fournie à titre explicatif et peut être différente de la réalité.

① Moteur à essence

② Moteur électrique (moteur de traction)

Lorsque le véhicule est à l'arrêt/démarre

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le véhicule démarre, c'est le moteur électrique (moteur de traction) qui entraîne le véhicule. A basse vitesse ou lorsque le véhicule descend une pente douce, le moteur s'arrête* et c'est le moteur électrique (moteur de traction) qui est utilisé.

Lorsque le rapport N est engagé, la batterie hybride (batterie de traction) n'est pas rechargée.

* : Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) doit être rechargée ou lors du préchauffage du moteur, etc. le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P. 77)

Lors de la conduite normale

C'est principalement le moteur à essence qui est utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie hybride (batterie de traction) si nécessaire.

Lors des accélérations brusques

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée avec force, la puissance fournie par la batterie hybride (batterie de traction) est ajoutée à celle du moteur à essence via le moteur électrique (moteur de traction).

Lors du freinage (freinage régénérateur)

Les roues entraînent le moteur électrique (moteur de traction) qui fonctionne en générateur d'électricité, et la batterie hybride (batterie de traction) est chargée.

■ **Freinage régénérateur**

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est convertie en énergie électrique et une force de décélération peut être obtenue en conjonction avec le rechargement de la batterie hybride (batterie de traction).

- La pédale d'accélérateur est relâchée lors de la conduite avec le rapport D ou B engagé.
- La pédale de frein est enfoncée lors de la conduite avec le rapport D ou B engagé.

■ **Indicateur de système hybride**

L'indicateur de système hybride fournit des informations sur la puissance du système hybride et le chargement régénérateur.
(→P. 130)

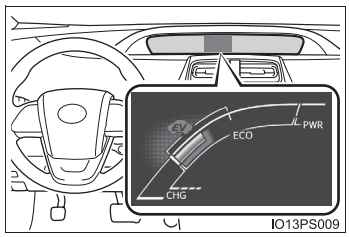

■ **Situations dans lesquelles le moteur à essence peut ne pas s'arrêter**

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, il peut ne pas s'arrêter automatiquement dans les situations suivantes* :

- Pendant la montée en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie hybride (batterie de traction) est élevée ou faible
- Lorsque le chauffage est activé

* : En fonction des circonstances, le moteur à essence peut également ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations que celles citées plus haut.

■ **Charge de la batterie hybride (batterie de traction)**

Etant donné que le moteur à essence recharge la batterie hybride (batterie de traction), celle-ci ne doit pas être rechargée par une source extérieure. Cependant, si le véhicule est immobilisé pendant une longue période, la batterie hybride (batterie de traction) se déchargera progressivement. Pour cette raison, veillez à faire rouler le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 16 km (10 miles). Si la batterie hybride (batterie de traction) est complètement déchargée et que vous ne parvenez pas à faire démarrer le système hybride, veuillez contacter un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Charge de la batterie 12 volts**

→P. 649

■ **Après déchargement de la batterie 12 volts ou lorsque la borne a été débranchée puis remise en place pour un échange, etc.**

Il se peut que le moteur à essence ne s'arrête pas, même si le véhicule est alimenté par la batterie hybride (batterie de traction). Si cette situation persiste pendant plusieurs jours, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Sons et vibrations spécifiques à un véhicule hybride**

Il se peut que le moteur ne produise aucun son ni aucune vibration, même si le véhicule est capable de se déplacer, lorsque le témoin "READY" est allumé. Par mesure de sécurité, engagez le frein de stationnement et engagez le rapport P lorsque le véhicule est stationné.

Les sons et vibrations suivants n'indiquant pas un dysfonctionnement peuvent se produire pendant le fonctionnement du système hybride :

- Des bruits de moteur électrique provenant du compartiment moteur peuvent être entendus.
- Des sons peuvent provenir de la batterie hybride (batterie de traction) lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.
- Des sons de fonctionnement de relais tels qu'un déclic ou un cliquetis provenant de la batterie hybride (batterie de traction) située derrière les sièges arrière, peuvent être entendus lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.
- Des sons provenant du système hybride peuvent être entendus lorsque la porte de coffre est ouverte.
- Des sons peuvent provenir de la boîte de vitesses lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, lorsque le véhicule roule à basse vitesse ou au ralenti.
- Des sons provenant du moteur à essence peuvent être entendus lors d'accélérations brusques.
- Des sons provenant du freinage régénérateur peuvent être entendus lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d'accélérateur.
- Des vibrations peuvent être ressenties au démarrage et à l'arrêt du moteur à essence.
- Des sons du ventilateur de refroidissement peuvent se faire entendre en provenance de la bouche d'admission d'air. (→P. 80)

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise à la casse**

Veuillez prendre contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, pour plus d'informations concernant l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise à la casse. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

Précautions relatives au système hybride

Faites preuve de prudence lors de la manipulation du système hybride étant donné qu'il s'agit d'un système haute tension (environ 600 V maximum) et que certaines de ses pièces deviennent brûlantes lorsqu'il fonctionne. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.

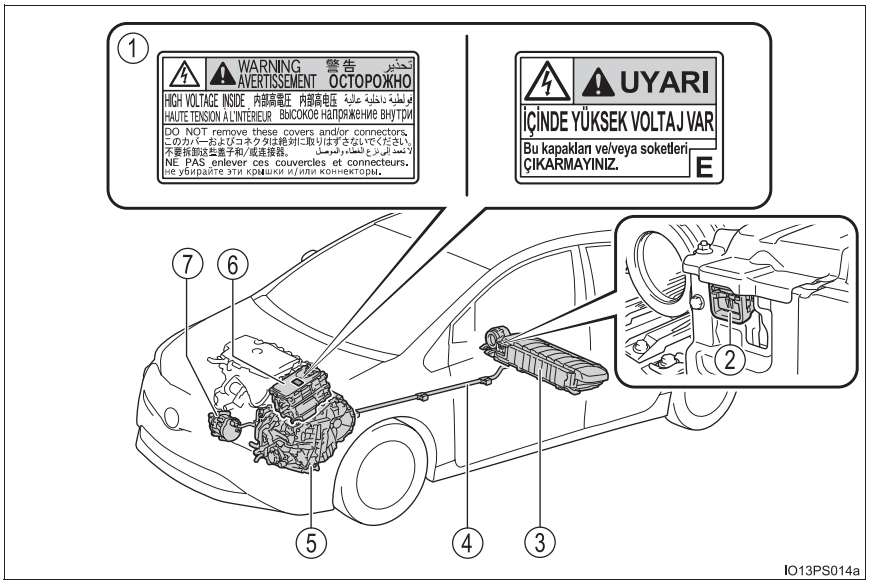

Cette illustration est fournie à titre explicatif et peut être différente de la réalité.

① Etiquette d'avertissement
② Connecteur de service
③ Batterie hybride (batterie de traction)
④ Câbles haute tension (orange)
⑤ Moteur électrique (moteur de traction)
⑥ Unité de commande d'alimentation électrique
⑦ Compresseur de climatisation

Bouche d’admission d’air de la batterie hybride (batterie de traction)

La bouche d’admission d’air située sur le côté droit du siège arrière permet le refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction). En cas d’obstruction de cette bouche, la batterie hybride (batterie de traction) risque de surchauffer, ce qui peut entraîner une perte de performance de la batterie hybride (batterie de traction).

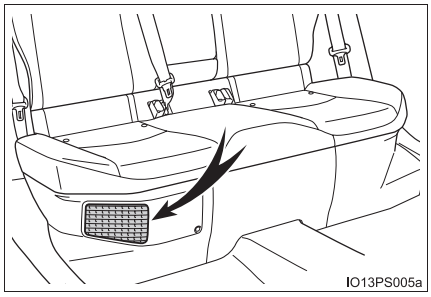

Système de coupure d’urgence

Dès qu’un impact d’un certain niveau est détecté par le capteur d’impact, le système de coupure d’urgence bloque le courant haute tension et arrête la pompe à carburant pour réduire les risques d’électrocution et de fuites de carburant. Si le système de coupure d’urgence s’est activé, votre véhicule ne peut pas redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Message d’avertissement du système hybride

Un message est automatiquement affiché en cas de dysfonctionnement dans le système hybride ou de tentative d’utilisation inappropriée.

Si un message d’avertissement s’affiche sur l’écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.

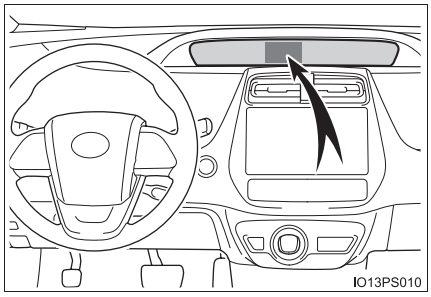

■ **Si un voyant s'allume, si un message d'avertissement s'affiche ou si la batterie 12-volts est débranchée**

Le système hybride peut ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez de faire redémarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **En cas de panne de carburant**

Lorsque le réservoir d'essence est vide et que le système hybride ne peut pas être mis en marche, remplissez le réservoir du véhicule avec suffisamment d'essence pour que le voyant de faible niveau de carburant (→P. 595) s'éteigne. Si la quantité de carburant reste insuffisante, il est possible que le système hybride ne démarre pas. (La quantité standard de carburant est d'environ 7,5 L [2,0 gal., 1,7 lmp.gal.], lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut varier si le véhicule se trouve sur une pente. Si le véhicule se trouve sur une pente, ajoutez davantage de carburant.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les éléments et câbles haute tension des véhicules hybrides incorporent une protection électromagnétique, et ils émettent de ce fait environ la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules conventionnels à essence ou les appareils électroniques ménagers.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores dans des composants radio de fabricants tiers.

■ **Batterie hybride (batterie de traction)**

La batterie hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) peut changer en fonction du style et des conditions de conduite.

■ **Déclaration de conformité**

Ce modèle est conforme au Règlement ECE100 (Sécurité des véhicules électriques à batterie) en matière d'émissions d'hydrogène.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule est équipé de systèmes à courant continu et alternatif à haute tension, ainsi que d'un système 12 volts. Les courants alternatifs et continus à haute tension sont très dangereux et peuvent occasionner des brûlures graves ainsi que des décharges électriques entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, démontez, retirez ou ne remplacez jamais les pièces et câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient très chaud lorsqu'il a démarré et qu'il utilise la haute tension. Faites preuve de la plus grande prudence par rapport à la haute tension et aux températures élevées, et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès du connecteur de service situé sous le côté droit du siège arrière. Le connecteur de service est utilisé uniquement lors de l'entretien du véhicule et est sous haute tension.

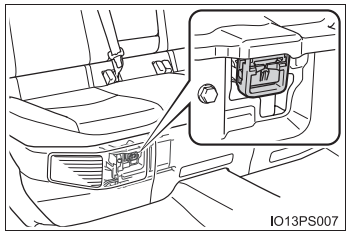

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux accidents routiers

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves, voire mortelles :

- Stationnez le véhicule hors de la route, engagez le frein de stationnement, engagez le rapport P et désactivez le système hybride.
- Ne touchez pas les pièces, câbles et connecteurs haute tension.
- Si des câbles électriques sont dénudés à l'intérieur ou à l'extérieur de votre véhicule, une décharge électrique pourrait se produire. Ne touchez jamais les câbles électriques dénudés.
- En cas de fuite de liquide, ne le touchez pas car il peut s'agir d'électrolyte alcalin puissant provenant de la batterie hybride (batterie de traction). S'il entre en contact avec la peau ou les yeux, lavez immédiatement et abondamment la zone touchée avec de l'eau ou, si possible, une solution d'acide borique. Consultez immédiatement un médecin.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule hybride, quittez celui-ci le plus rapidement possible. N'utilisez jamais un extincteur qui n'est pas spécialement prévu pour les incendies d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ses roues avant doivent être soulevées. Si les roues reliées au moteur électrique (moteur de traction) restent au sol pendant le remorquage, le moteur électrique peut continuer à générer de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P. 584)
- Vérifiez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous constatez que du liquide s'est répandu sur le sol, le système de carburant peut avoir été endommagé. Quittez le véhicule le plus rapidement possible.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Batterie hybride (batterie de traction)

● Ne revendez, donnez, ni modifiez jamais la batterie hybride. Pour éviter les accidents, les batteries hybrides qui ont été déposées d'un véhicule mis au rebut sont collectées par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

Si la batterie n'est pas correctement collectée, les faits suivants risquent de se produire, entraînant ainsi des blessures graves, voire mortelles :

- La batterie hybride risque d'être mise au rebut ou jetée illégalement, ce qui est dangereux pour l'environnement, ou quelqu'un risque de toucher un composant haute tension, entraînant ainsi une décharge électrique.
- La batterie hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou si elle est modifiée de quelque façon que ce soit, des accidents (décharge électrique, production de chaleur, apparition de fumée, explosion et fuite de l'électrolyte) risquent de se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est très élevé car la personne qui reçoit le véhicule peut ne pas avoir conscience de ces dangers.

● Si votre véhicule est mis au rebut et que la batterie hybride n'a pas été retirée, il y a un risque de décharge électrique importante en cas de contact avec des composants, câbles et connecteurs haute tension. Dans le cas où votre véhicule doit être mis à la casse, la batterie hybride doit être mise au rebut chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou dans un atelier d'entretien agréé. Si la batterie hybride n'est pas correctement mise au rebut, elle peut causer des décharges électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Bouche d’admission d’air de la batterie hybride (batterie de traction)**

- Vérifiez que la bouche d’admission d’air n’est obstruée par aucun obstacle comme une housse de siège, un couvercle en plastique ou des bagages. La batterie hybride (batterie de traction) risque de surchauffer et d’être endommagée.
- Lorsque de la poussière, etc. s’est accumulée sur la bouche d’admission d’air, nettoyez celle-ci à l’aide d’un aspirateur pour éviter toute obstruction.
- Ne laissez aucun liquide ou aucun corps étranger pénétrer dans la bouche d’admission d’air, car ceci peut causer un court-circuit et endommager la batterie hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de gros volumes d’eau, comme des bouteilles de refroidisseur d’eau, dans le véhicule. Si de l’eau se répand sur la batterie hybride (batterie de traction), celle-ci pourrait être endommagée. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Un filtre est installé sur la bouche d’admission d’air. Lorsque ce filtre demeure visiblement sale, même après avoir nettoyé la bouche d’admission d’air, il est recommandé de nettoyer le filtre ou de le remplacer. Pour nettoyer ou remplacer le filtre, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
  Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de batterie hybride chez le concessionnaire” s’affiche sur l’écran multifonction, il se peut que le filtre soit obstrué. Faites nettoyer ou remplacer le filtre par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Système antidémarrage

Les clés du véhicule intègrent des puces de transpondeur qui empêchent le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été enregistrée au préalable dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés dans le véhicule lorsque vous quittez celui-ci.

Ce système est conçu pour empêcher toute tentative de vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin clignote après que le contacteur d'alimentation a été désactivé pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin cesse de clignoter lorsque le contacteur d'alimentation a été mis en mode ACCESSORY ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

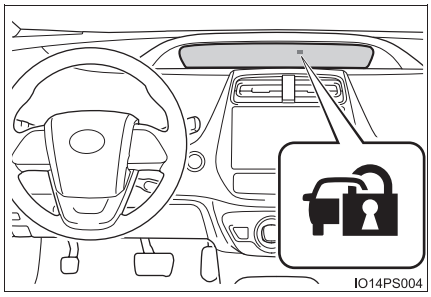

■ **Entretien du système**

Le véhicule est équipé d'un système antidémarrage sans entretien.

■ **Conditions qui peuvent provoquer un dysfonctionnement du système**

- Si la partie poignée de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé se trouve à proximité d'une clé enregistrée dans le système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule ou qu'elle la touche

■ Certification du système antidémarrage

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8571, JAPAN TEL:+81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION
Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: Immobilizer
Product Model: TMIMB-3
to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements:	EN 60950-1
-EMC requirements	EN 301 489-01 & EN 301 489-03
-Effective uses of radio spectrum:	EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	CE
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: February 25, 2013

Signature: Tetsuya Matsuo

Tetsuya Matsuo

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declares that this TMIMB-3 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa täten että TMIMB-3 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOYOTA MOTOR CORPORATION dat het toestel TMIMB-3 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOYOTA MOTOR CORPORATION déclare que l'appareil TMIMB-3 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna TMIMB-3 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr TMIMB-3 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass sich das Gerät TMIMB-3 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOYOTA MOTOR CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΤΜΙΜΒ-3 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION dichiara che questo TMIMB-3 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el TMIMB-3 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que este TMIMB-3 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Hawnhekk, TOYOTA MOTOR CORPORATION, jiddikjara li dan TMIMB-3 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOYOTA MOTOR CORPORATION seadme TMIMB-3 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, TOYOTA MOTOR CORPORATION nyilatkozom, hogy a TMIMB-3 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že TMIMB-3 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION tímto prohlašuje, že tento TMIMB-3 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION izjavlja, da je ta TMIMB-3 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaruoja, kad šis TMIMB-3 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka TMIMB-3 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOYOTA MOTOR CORPORATION oświadcza, że TMIMB-3 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir TOYOTA MOTOR CORPORATION yfir því að TMIMB-3 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at utstyret TMIMB-3 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

С настоящето, TOYOTA MOTOR CORPORATION, декларира, че TMIMB-3 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declară că aparatul TMIMB-3 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da ovaj TMIMB-3 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklaroj qe ky TMIMB-3 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da je TMIMB-3 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklariše da je TMIMB-3 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOYOTA MOTOR CORPORATION, bu TMIMB-3 ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

NOTE

■ **Pour garantir un fonctionnement correct du système**

Ne modifiez pas le système et ne le retirez pas. Si le système est modifié ou retiré, son bon fonctionnement ne peut être garanti.

Système de double verrouillage*

L'accès non autorisé au véhicule est évité par la désactivation de la fonction de déverrouillage des portes, tant de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule.

Des étiquettes appropriées sont apposées sur les vitres des deux portes avant des véhicules utilisant ce système.

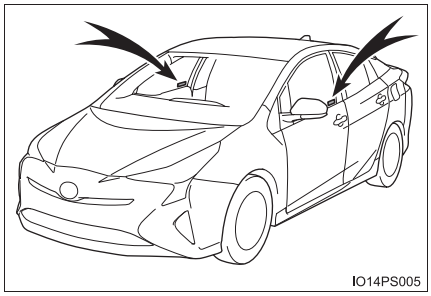

Activation du système de double verrouillage

Désactivez le contacteur d'alimentation, faites sortir tous les passagers du véhicule et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

A l'aide de la fonction d'ouverture :
Touchez la zone du capteur sur la poignée de porte extérieure du conducteur ou la poignée de porte du passager avant (si le véhicule est équipé d'un capteur) à deux reprises en l'espace de 5 secondes.
A l'aide de la commande à distance :
Appuyez deux fois sur en l'espace de 5 secondes.

Annulation du système de double verrouillage

A l'aide de la fonction d'ouverture : Saisissez la poignée de porte extérieure du côté conducteur ou du côté passager avant (si le véhicule est équipé d'un capteur).
A l'aide de la commande à distance : Appuyez sur .

AVERTISSEMENT

■ Mesures de précaution concernant le système de double verrouillage

N'activez jamais le système de double verrouillage lorsque des personnes se trouvent à l'intérieur du véhicule, car aucune porte ne peut être ouverte depuis l'intérieur.

* : Si le véhicule en est équipé

Alarme*

A propos de l'alarme

L'alarme émet des signaux lumineux et sonores pour avertir qu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée :

- Une porte ou une porte de coffre verrouillée est déverrouillée ou ouverte par tout moyen autre que la fonction d'ouverture ou la commande à distance. (Les portes se verrouilleront de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- Si le véhicule en est équipé, le capteur d'intrusion détecte quelque chose en mouvement à l'intérieur du véhicule. (Un intrus pénètre dans le véhicule.)

Activation du système d'alarme

Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la commande à distance. Le système s'active automatiquement après 30 secondes.

Le témoin passe de l'allumage continu au clignotement lorsque le système est activé.

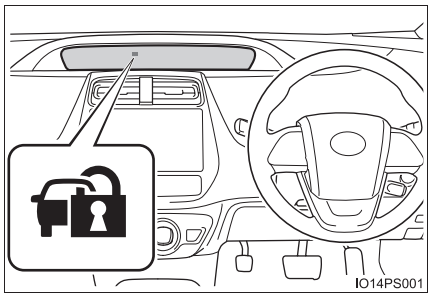

Désactivation ou arrêt de l'alarme

Effectuez une des actions suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme.

- Déverrouillez les portes à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la commande à distance.
- Faites démarrer le système hybride. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée après quelques secondes.)

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Entretien du système**

Le véhicule est équipé d'un système d'alarme sans entretien.

■ **Points à vérifier avant de verrouiller le véhicule**

Pour éviter un déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants.

- Il n'y a personne à l'intérieur du véhicule.
- Les vitres latérales et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) sont fermés avant que l'alarme ne soit activée.
- Aucun objet de valeur ni autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ **Déclenchement de l'alarme**

L'alarme peut se déclencher dans les situations suivantes :
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.

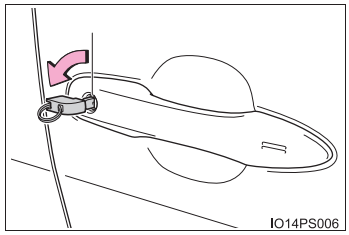

- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une porte ou le capot, ou déverrouille le véhicule à l'aide d'un bouton de verrouillage intérieur.

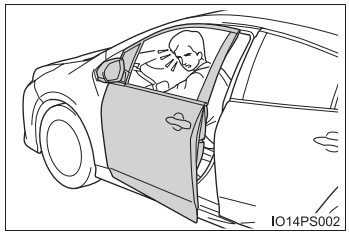

- La batterie 12 volts a été rechargée ou remplacée alors que le véhicule était verrouillé. (→P. 647)

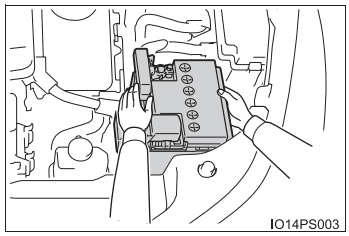

■ **Verrouillage des portes activé par l'alarme**

Dans les cas suivants, en fonction de la situation, les portes peuvent se verrouiller automatiquement afin d'éviter une intrusion dans le véhicule :

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Alors que l'alarme est activée, une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte.
- Lors du rechargement ou du remplacement de la batterie 12 volts

⚠ NOTE

■ **Pour garantir un fonctionnement correct du système**

Ne modifiez pas le système et ne le retirez pas. Si le système est modifié ou retiré, son bon fonctionnement ne peut être garanti.

Capteur d’intrusion (si le véhicule en est équipé)

Le capteur d’intrusion détecte un intrus ou un mouvement à l’intérieur du véhicule.

Ce système est conçu pour empêcher toute tentative de vol du véhicule et jouer un rôle dissuasif, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre toutes les intrusions.

■ Activation du capteur d’intrusion

Le capteur d’intrusion est automatiquement activé lorsque l’alarme est activée. (→P. 92)

■ Désactivation du capteur d’intrusion

Si vous laissez des animaux ou n’importe quel objet en mouvement à l’intérieur du véhicule, pensez à désactiver le capteur d’intrusion avant d’activer l’alarme, car il sera déclenché par les mouvements à l’intérieur du véhicule.

1 Désactivez le contacteur d’alimentation.

Un message s’affiche sur l’écran multifonction pendant environ 4 secondes, vous demandant si vous souhaitez désactiver le capteur d’intrusion.

2 Appuyez sur ou sur le contacteur de commande du compteur au volant, sélectionnez “Oui”, puis appuyez sur .

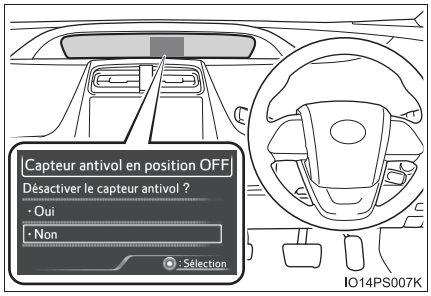

Si aucune opération n’est effectuée pendant environ 5 secondes, le message s’éteindra automatiquement et le capteur d’intrusion ne sera pas désactivé.

Le capteur d’intrusion se réactivera chaque fois que le contacteur d’alimentation sera mis en mode ON.

■ **Lorsque le message vous demandant si vous souhaitez désactiver le capteur d'intrusion ne s'affiche pas**

Le message peut ne pas s'afficher si un autre message s'affiche. Dans ce cas, mettez le contacteur d'alimentation en mode ON, suivez les instructions sur l'écran et désactivez à nouveau le contacteur d'alimentation.

■ **Désactivation et réactivation automatique du capteur d'intrusion**

- L'alarme reste activée, même si le capteur d'intrusion a été désactivé.
- Après la désactivation du capteur d'intrusion, le fait d'appuyer sur le contacteur d'alimentation ou déverrouiller les portes à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la commande à distance réactivera le capteur d'intrusion.
- Le capteur d'intrusion sera automatiquement réactivé si le système d'alarme est désactivé.

■ **Remarques à propos de la détection du capteur d'intrusion**

Le capteur peut déclencher l'alarme dans les situations suivantes :

- Des personnes ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule.

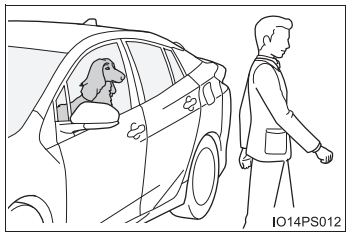

- Une vitre latérale ou le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) est ouvert.

  Dans ce cas, le capteur peut détecter les éléments suivants :

  • Du vent ou le mouvement d'objets tels que des feuilles et des insectes à l'intérieur du véhicule
  • Les ondes ultrasoniques émises par des appareils tels que les capteurs d'intrusion d'autres véhicules
  • Le mouvement de personnes à l'extérieur du véhicule

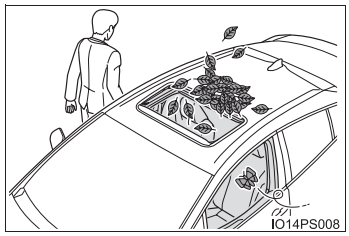

- Des objets instables, comme des accessoires suspendus ou des vêtements pendus aux portemanteaux sont présents dans le véhicule.

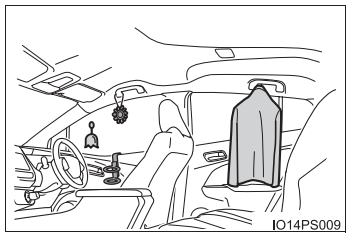

- Le véhicule est stationné dans un endroit soumis à des vibrations ou des bruits extrêmes, comme un parking couvert.

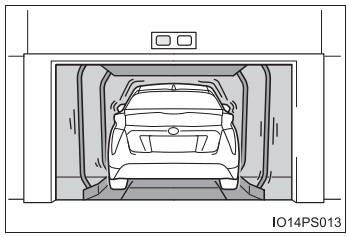

- Le fait d'enlever de la glace ou de la neige de la carrosserie du véhicule, provoquant des vibrations ou des chocs répétés.

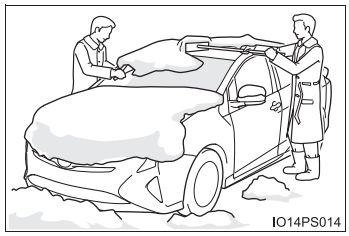

- Le véhicule se trouve dans une station de lavage automatique ou à haute pression.
- Le véhicule subit des chocs, tels que ceux provoqués par la grêle, la foudre ou d'autres types de vibrations ou de chocs répétés.

⚠ NOTE

■ Pour garantir un fonctionnement correct du capteur d'intrusion

- Pour garantir un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les recouvrir.

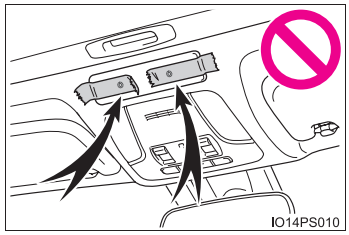

- Ne pulvérisez pas de désodorisants ou d'autres produits directement dans les orifices du capteur.

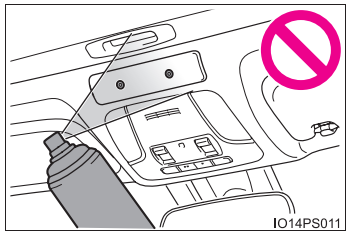

- Le fait d'installer des accessoires autres que ceux d'origine Toyota ou de laisser des objets entre le siège du conducteur et celui du passager avant est susceptible d'affecter les performances de détection du système.

2. Combiné d'instruments

Combiné d'instruments 100
Voyants et témoins..... 109
Affichage principal..... 116
Ecran multifonction..... 125
Affichage tête haute 158
Ecran de contrôleur d'énergie/ consommation 164

Combiné d'instruments

Le grand compteur utilise 2 écrans à cristaux liquides pour afficher des informations comme l'état du véhicule, le type de conduite et la consommation de carburant.

Disposition du combiné d'instruments

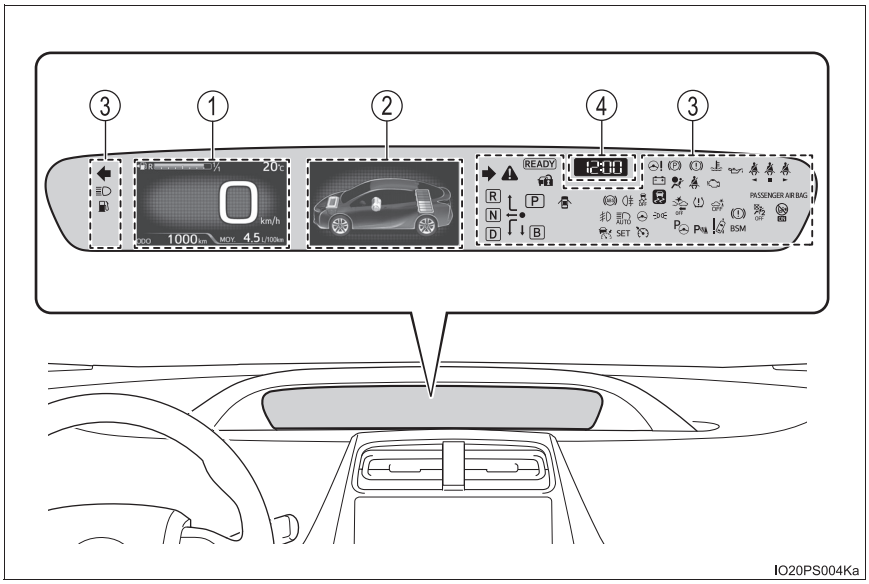

Les unités utilisées pour l'affichage peuvent être différentes en fonction de la zone de vente.

① Affichage principal (→P. 116)

L'affichage principal indique des informations de base relatives à la conduite, comme la vitesse du véhicule et la quantité de carburant restante.

② Ecran multifonction (→P. 125)

L'écran multifonction affiche des informations qui rendent le véhicule pratique à utiliser, comme le fonctionnement du système hybride et l'historique de consommation de carburant. De plus, les contenus de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite et les paramètres d'affichage du combiné d'instruments peuvent être modifiés en passant à l'écran de réglage.

③ Voyants et témoins (→P. 109)

Les voyants et témoins s'allument ou clignotent pour indiquer des dysfonctionnements du véhicule ou pour afficher l'état de fonctionnement des systèmes du véhicule.

④ Montre de bord (→P. 106)

Opérations associées au combiné d'instruments

Les contacteurs au volant du combiné d'instruments peuvent être utilisés pour faire changer l'affichage de l'écran et modifier les réglages associés aux fonctions affichées sur l'écran.

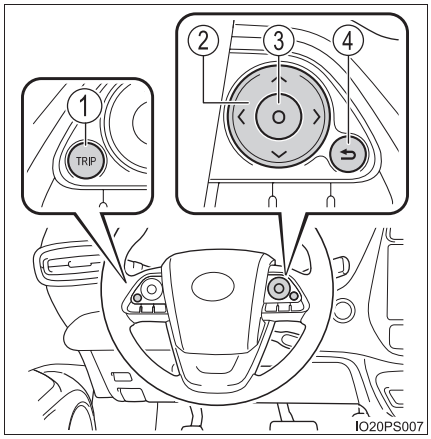

① Chaque fois que la touche est enfoncée, l'affichage des kilomètres passe au compteur kilométrique, au compteur partiel, etc. et les informations sur la consommation de carburant pour chaque distance changent également. (→P. 120)

② Appuyer sur ∧, ∨, 〈 ou 〉 permet d'effectuer des opérations telles que faire défiler l'écran*, faire changer les contenus de l'affichage* et de déplacer le curseur.

③ Cette touche permet d'effectuer des opérations telles que sélectionner l'élément actuel ou activer et désactiver l'affichage.

④ Lorsque cette touche est enfoncée, l'affichage revient à l'écran précédent.

* : Sur les écrans où il est possible de faire défiler l'écran et changer l'affichage, des repères sont affichés pour indiquer le mode de fonctionnement (comme 〈 et 〉).

Commande d'éclairage du combiné d'instruments

▶ Véhicules à conduite à gauche

Lorsque les contacteurs sont enfoncés, l'éclairage du combiné d'instruments change comme suit.

Vous pouvez sélectionner divers niveaux de luminosité du combiné d'instruments selon que les feux arrière sont allumés ou pas et en fonction des niveaux de luminosité environnants. (→P. 107)

① Plus sombre

② Plus clair

Lorsque les contacteurs sont enfoncés, l'écran de vérification du niveau de réglage (affichage contextuel*) s'affiche sur l'affichage principal.

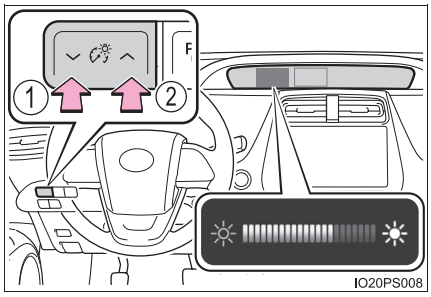

* : Peu de temps après la fin de l'opération, l'affichage contextuel s'éteint. D'autre part, l'affichage contextuel peut être activé et désactivé dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

▶ Véhicules à conduite à droite

Pour régler la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments, effectuez les opérations indiquées sur l'écran de l'affichage multifonction. (→P. 150)

Vous pouvez sélectionner divers niveaux de luminosité du combiné d'instruments selon que les feux arrière sont allumés ou pas et en fonction des niveaux de luminosité environnants. (→P. 107)

1 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'écran est affiché et sélectionnez .

2 Appuyez sur pour afficher le curseur.

3 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur pour régler la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments.

① Plus sombre

② Plus clair

Une fois le réglage terminé, appuyez sur ⮌ pour revenir à l'écran précédent.

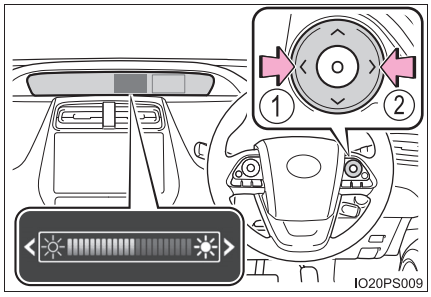

Informations affichées automatiquement

Certaines informations s'affichent automatiquement en fonction de l'utilisation du contacteur d'alimentation, de l'état du véhicule, etc.

■ Lors du démarrage du système hybride

Lorsque le système hybride démarre, une animation d'ouverture s'affiche sur les 2 écrans.

Une fois l'animation terminée, les écrans reviennent à l'écran normal.

L'animation d'ouverture s'arrêtera dans l'une des situations suivantes.

- Lorsque le rapport engagé est mis dans une position autre que P
- Lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple (si le véhicule en est équipé) est activé

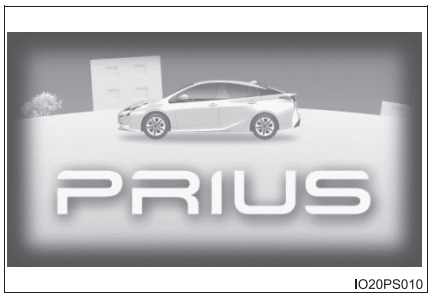

■ **Après avoir fait le plein (si le véhicule en est équipé)**

Lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ON après avoir effectué le plein de carburant, l'écran de réglage du prix de l'essence* s'affiche sur l'écran multifonction.

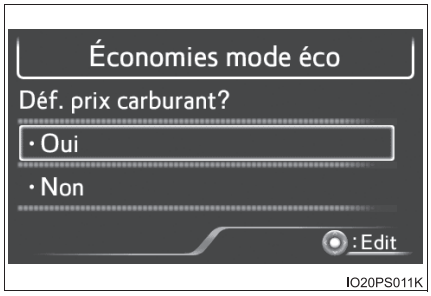

Après avoir effectué le plein de carburant, réglez toujours le prix de l'essence de sorte que la fonction "Économies mode éco" (→P. 139) puisse fonctionner correctement.

Les paramètres associés à la fonction "Économies mode éco" peuvent être modifiés dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

* : Si la quantité de carburant ajoutée dans le véhicule est trop faible, cet écran peut ne pas s'afficher. (→P. 124)

■ **Lorsque les systèmes d'aide à la conduite fonctionnent**

Lorsque vous utilisez des systèmes d'aide à la conduite comme le régulateur de vitesse dynamique à radar* (→P. 337, 352) et le système LDA* (→P. 320), les informations relatives à chaque système s'affichent automatiquement sur l'écran multifonction, en fonction de la situation.

Pour plus de détails concernant les informations affichées et les contenus de l'affichage, reportez-vous à la page explicative relative à chaque système.

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Lorsqu'il y a des informations à notifier concernant le véhicule**

Lorsqu'un rapport est sélectionné par erreur ou qu'il y a un problème au niveau d'un système du véhicule, un message d'avertissement (ou une image) s'affiche sur l'écran multifonction.

Si un message d'avertissement apparaît, suivez les instructions qui s'affichent à l'écran. (→P. 600)

■ **Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé (véhicules avec capteur d'intrusion)**

L'écran de sélection d'activation/de désactivation du capteur d'intrusion s'affiche sur l'écran multifonction. (→P. 95)

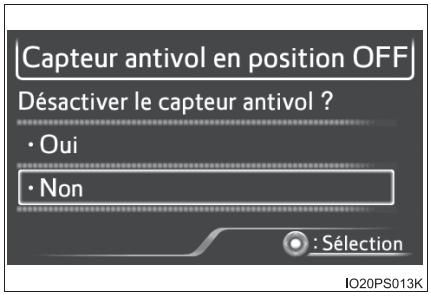

■ **Lors du l'arrêt du système hybride**

A partir du moment où le système hybride a démarré et jusqu'à ce qu'il soit désactivé, le temps de conduite, la distance parcourue, la consommation moyenne de carburant et le score Eco (→P. 132, 147) s'affichent sur l'écran multifonction toutes les 30 secondes environ.

① Temps de conduite depuis le démarrage du système hybride

② Distance parcourue depuis le démarrage du système hybride

③ Consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride

④ Score Eco et conseils

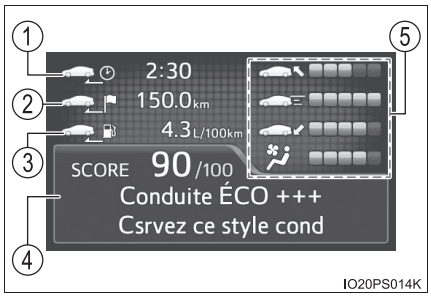

⑤ Affichage du score pour chaque élément du score Eco (→P. 132, 147)

Réglage de la montre de bord

Pour régler l'heure, effectuez les opérations indiquées sur l'écran (→P. 150) de l'écran multifonction.

■ Réglage de l'heure

1 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'écran est affiché et sélectionnez .

2 Appuyez sur pour afficher le curseur.

3 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur pour régler la position du curseur, puis appuyez sur ou pour faire changer le réglage.

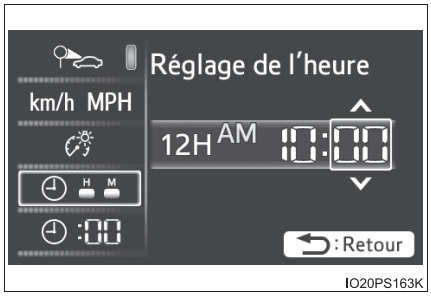

Lorsque l'affichage 12 heures est sélectionné, "12H" s'affiche et lorsque l'affichage 24 heures est sélectionné, "24H" s'affiche.

Lors du réglage des minutes, l'opération démarre automatiquement à partir de 00 seconde.

Une fois les réglages modifiés, appuyez sur pour revenir à l'écran précédent.

■ Réinitialisation de l'affichage des minutes

1 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'écran est affiché et sélectionnez .

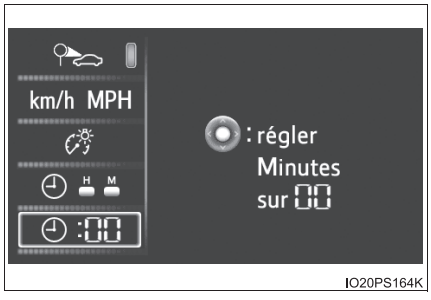

2 Appuyez sur .

L'affichage des minutes passe sur "00".*

* : Par ex., 1:00 à 1:29 →1:00
1:30 à 1:59 → 2:00

■ **Les compteurs et l'écran s'allument quand**

Le contacteur d'alimentation est en mode ON.

■ **Réglage de la luminosité du combiné d'instruments (→P. 102)**

● Vous pouvez sélectionner divers niveaux de luminosité du combiné d'instruments selon que les feux arrière sont allumés ou pas et en fonction des niveaux de luminosité environnants, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Les feux arrière sont éteints	Les feux arrière sont allumés
Dans un lieu éclairé	2 niveaux*	2 niveaux*
Dans un lieu sombre		22 niveaux

* : 22 niveaux de luminosité s'affichent sur l'écran de réglage. Cependant, la luminosité sera réglée à la valeur maximale si vous sélectionnez tout réglage autre que le 1er niveau (le plus sombre). Si, par contre, vous choisissez tout réglage autre que le 1er ou le 22e niveau lorsque les feux arrière sont allumés dans un lieu sombre, la luminosité du combiné d'instruments correspondra au niveau sélectionné.

● Si les feux arrière sont allumés dans un environnement sombre, l'éclairage du combiné d'instruments s'atténue. Cependant, lorsque la luminosité du combiné d'instruments est réglée sur la valeur minimale ou maximale (1er ou 22e niveau), même si les feux arrière sont allumés, l'éclairage du combiné d'instruments ne s'atténue pas.

■ **Lorsque les bornes de la batterie 12 volts sont débranchées et rebranchées**

Les réglages du calendrier, de la montre de bord, etc. sont réinitialisés.

■ **Réglages du calendrier**

Si les informations du calendrier sont supprimées lorsque la batterie 12 volts est remplacée ou qu'elle est déchargée, etc., lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ON, l'écran de vérification des réglages du calendrier s'affiche automatiquement sur l'écran multifonction.

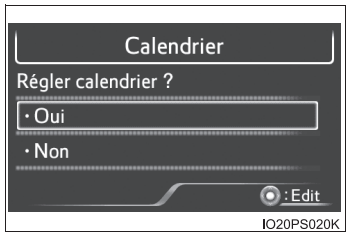

● Si les informations relatives à la date ne sont pas réglées, l'enregistrement de la consommation de carburant ne peut pas s'effectuer correctement. Lorsque l'écran de vérification des réglages du calendrier s'affiche, assurez-vous de toujours définir les réglages. (→P. 150)

● Tant que les réglages du calendrier n'ont pas été définis, l'écran de vérification s'affiche à chaque fois que le contacteur d'alimentation est mis en mode ON.

● Une fois que les informations relatives au calendrier ont été définies, elles peuvent être modifiées dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

Ecran à cristaux liquides

De petites taches ou des taches lumineuses peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche pas de continuer à utiliser l'écran.

Ecran contextuel

Certaines fonctions, comme le contacteur de sélection du mode de conduite et le système de climatisation, sont liées au fonctionnement et affichent des écrans contextuels sur l'écran multifonction. Si les écrans contextuels de ces fonctions ne sont pas souhaités, ils peuvent être désactivés dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

AVERTISSEMENT

Pour éviter un accident

Ne placez aucun objet ou autocollant devant le combiné d'instruments. L'élément risque d'assombrir, de masquer ou de se refléter sur l'écran, ce qui pourrait provoquer un accident.

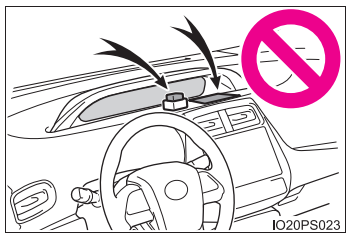

Attention en cas d'utilisation pendant la conduite

Pour votre sécurité, évitez, autant que possible, d'utiliser le contacteur de commande du compteur pendant la conduite et ne regardez pas pendant une longue période l'écran multifonction pendant la conduite. Arrêtez le véhicule et actionnez le contacteur de commande du compteur. Si vous ne le faites pas, cela pourrait provoquer une erreur d'actionnement du volant et un accident inattendu.

NOTE

L'écran multifonction à basse température

Laissez l'habitacle du véhicule monter en température avant d'utiliser l'écran multifonction à cristaux liquides. A très basses températures, il se peut que le fonctionnement de l'écran multifonction soit lent et que les changements d'affichage soient ralentis.

Voyants et témoins

Les voyants et les témoins du combiné d'instruments informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Afin de vous fournir des explications, le schéma suivant affiche tous les témoins et voyants allumés.

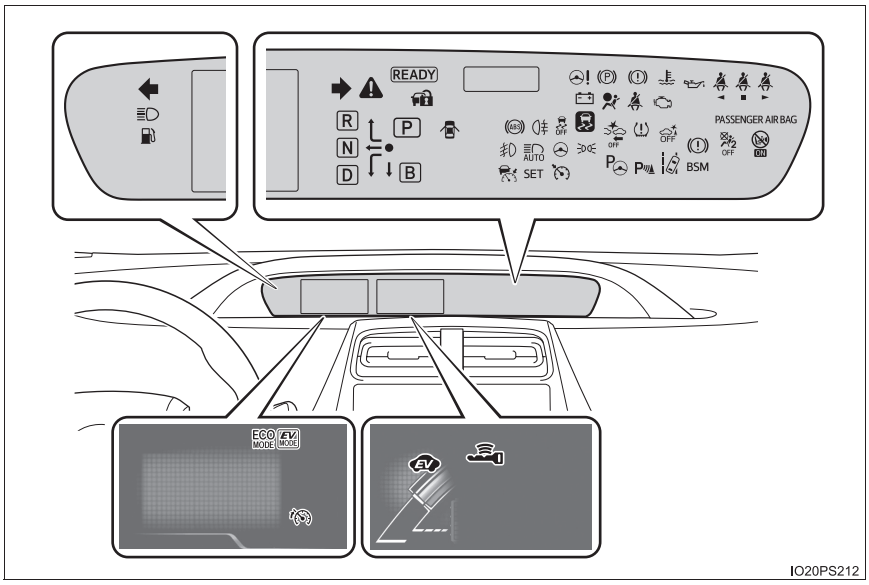

Voyants

Les voyants informent le conducteur de dysfonctionnements dans les systèmes du véhicule.

Voyants			Pages
*1		Voyant du système de freinage (rouge)	P. 591
*1		Voyant du système de freinage (jaune)	P. 591
*1		Voyant du système de charge	P. 591
*1		Voyant de faible pression d'huile moteur	P. 592
*1		Voyant de dysfonctionnement	P. 592
*1		Voyant SRS	P. 592
*1		Voyant "ABS"	P. 592
*1		Voyant du système de direction assistée électrique (rouge/jaune)	P. 592
*1, 2		Voyant PCS (si le véhicule en est équipé)	P. 593
*1		Témoin de dérapage	P. 593
*1		Voyant de température élevée du liquide de refroidissement	P. 594
*1, 2		Témoin ICS OFF (si le véhicule en est équipé)	P. 594
		Voyant de porte ouverte	P. 594
		Voyant de faible niveau de carburant	P. 595

Voyants			Pages
		Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	P. 595
		Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière	P. 595
*1		Voyant du système d'avertissement principal	P. 595
*1		Voyant de faible pression des pneus (si le véhicule en est équipé)	P. 595

*1 : Ces témoins/voyants s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'une vérification du système est en cours. Ils s'éteignent une fois que le système hybride est activé, ou après quelques secondes. Il se peut qu'un système ne fonctionne pas normalement si un témoin ne s'allume pas ou si les témoins ne s'éteignent pas. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

*2 : Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoins			Pages
		Témoin de clignotant	P. 274
		Témoin des feux arrière	P. 276
		Témoin de frein de stationnement	P. 275
		Témoin des feux de route	P. 277
		Témoin des feux antibrouillards avant	P. 285
		Témoin des feux antibrouillards arrière	P. 285

Témoins			Pages
		Témoin de sécurité	P. 86, 92
		Témoin "READY"	P. 258
		Témoins de rapport engagé	P. 267
*1, 2		Témoin de dérapage	P. 454
*1, 3		Témoin VSC OFF	P. 455
		Témoin du régulateur de vitesse	P. 347, 361, 366
		Témoin du régulateur de vitesse à radar (si le véhicule en est équipé)	P. 337, 352
	SET	Témoin "SET" de régulateur de vitesse	P. 337, 352, 366
*1, 3		Voyant PCS (si le véhicule en est équipé)	P. 310
		Témoin LDA (si le véhicule en est équipé)	P. 325
		Témoin de commande de direction (si le véhicule en est équipé)	P. 326
*1		Témoin des feux de route automatiques (si le véhicule en est équipé)	P. 281
	BSM	Témoin "BSM" (si le véhicule en est équipé)	P. 376
		Témoin du capteur d'aide au stationnement Toyota (si le véhicule en est équipé)	P. 391
*1, 3		Témoin ICS OFF (si le véhicule en est équipé)	P. 405

Témoins			Pages
*1		Témoin S-IPA (si le véhicule en est équipé)	P. 422
*1		Témoin “PASSENGER AIR BAG”	P. 48

*1 : Ces témoins/voyants s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'une vérification du système est en cours. Ils s'éteignent une fois que le système hybride est activé, ou après quelques secondes. Il se peut qu'un système ne fonctionne pas normalement si un témoin ne s'allume pas ou si les témoins ne s'éteignent pas. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

*2 : Le témoin clignote pour indiquer que le système fonctionne.

*3 : Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

Témoins et symboles affichés sur l'écran

■ Affichage principal

Témoins			Pages
		Témoin de mode de conduite EV	P. 264
*		Témoin “ECO MODE”	P. 371
*		Témoin “PWR MODE”	P. 371
		Témoin EV	P. 131
		Témoin du limiteur de vitesse (si le véhicule en est équipé)	P. 373

* : Le témoin affiché change en fonction du mode de conduite actuel.

■ Ecran multifonction (affichage de symbole*)

Affichage de symbole			Pages
		Système d'ouverture et de démarrage intelligent	P. 258
		Système de priorité des freins/Commande de démarrage de la conduite/Sonar de détection de distance intelligent (si le véhicule en est équipé)	P. 596
		LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) (si le véhicule en est équipé)	P. 596
			P. 320

* : Ces symboles s'affichent accompagnés d'un message. De même, les affichages de symbole énumérés ici sont uniquement donnés à titre d'exemple, et différents symboles peuvent s'afficher en fonction des contenus de l'écran multifonction.

■ Témoins de rétroviseur extérieur du BSM (moniteur d'angle mort) (si le véhicule en est équipé) (→P. 376)

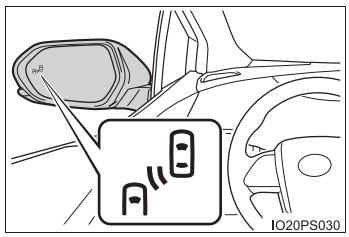

- Les témoins s'affichent également sur les rétroviseurs extérieurs.
- Pour confirmer le fonctionnement, les témoins de rétroviseur extérieur du BSM s'allument dans les situations suivantes :
  - Lorsque le contacteur d'alimentation est en mode ON, la fonction BSM est activée sur l'écran de l'écran multifonction.
  - Lorsque la fonction BSM est activée sur l'écran de l'écran multifonction, le contacteur d'alimentation est placé en mode ON.

Si le système fonctionne correctement, les témoins de rétroviseurs extérieurs du BSM s'éteignent après quelques secondes.

Si les témoins de rétroviseurs extérieurs du BSM ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer un dysfonctionnement du système.

Si cela se produit, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

AVERTISSEMENT

Si un voyant de système de sécurité ne s'allume pas

Si un voyant de système de sécurité tel que celui de l'ABS ou du SRS ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système hybride, cela peut signifier que ces systèmes ne sont pas disponibles pour contribuer à votre protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé si cela se produit.

NOTE

Pour éviter d'endommager le moteur et ses pièces constitutives

Le moteur est probablement en surchauffe si le voyant de température élevée du liquide de refroidissement s'allume ou clignote. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et vérifiez le moteur une fois qu'il a complètement refroidi. (→P. 653)

Affichage principal

L'affichage principal affiche des informations de base, comme la vitesse du véhicule et la quantité de carburant restante. De plus, les informations affichées peuvent être changées selon les préférences de l'utilisateur.

Contenus d'affichage (véhicules sans RSA [aide à la signalisation routière] ni limiteur de vitesse)

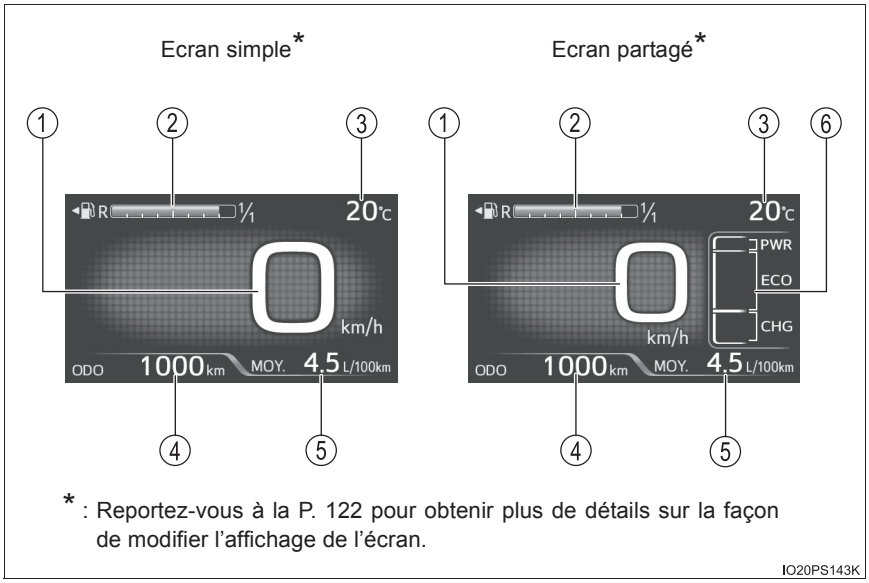

* : Reportez-vous à la P. 122 pour obtenir plus de détails sur la façon de modifier l'affichage de l'écran.

IO20PS143K

Les unités utilisées pour l'affichage peuvent être différentes en fonction de la zone de vente.

① Compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule

② Jauge de carburant

Affiche la quantité de carburant présente dans le réservoir

③ Température extérieure

La plage de températures extérieures pouvant s'afficher se situe entre -40 °C (-40 °F) et 50 °C (122 °F).

L'affichage de la température clignote pendant 10 secondes environ lorsque la température extérieure baisse à 3 °C (37 °F) environ ou moins, puis cesse de clignoter.

④ Affichage des kilomètres (compteur kilométrique/compteurs partiels/autonomie)

La distance pouvant être parcourue estimée à partir du nombre de kilomètres et de la quantité de carburant restante peut s'afficher. (→P. 120)

⑤ Affichage de la consommation moyenne de carburant

La consommation moyenne de carburant qui est associée aux contenus de l'affichage des kilomètres peut s'afficher. (→P. 120)

⑥ Ecran secondaire

Lorsque l'écran partagé est sélectionné pour l'affichage principal, des informations comme l'indicateur de système hybride et la consommation de carburant actuelle peuvent être affichées. (→P. 122)

Contenus d'affichage (véhicules avec RSA [aide à la signalisation routière] et/ou limiteur de vitesse)

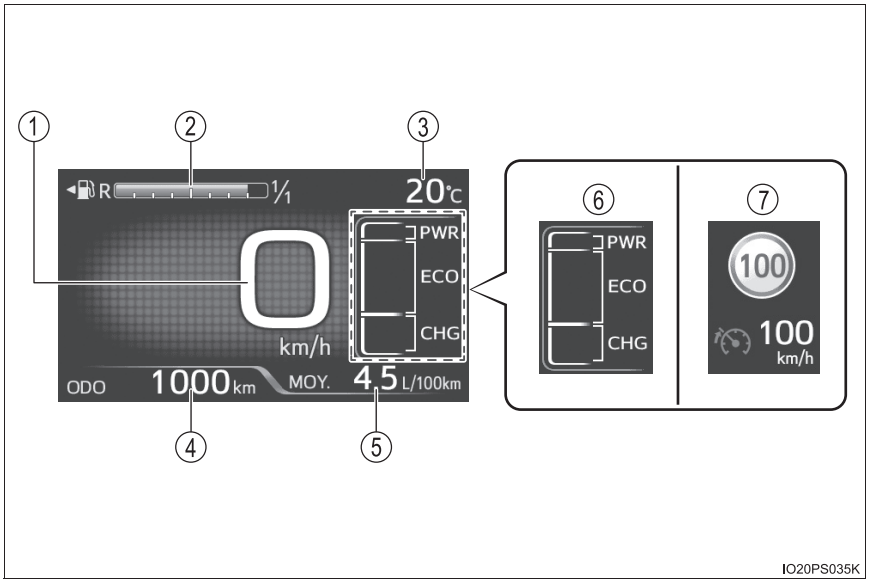

Les unités utilisées pour l'affichage peuvent être différentes en fonction de la zone de vente.

① Compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule

② Jauge de carburant

Affiche la quantité de carburant présente dans le réservoir

③ Température extérieure

La plage de températures extérieures pouvant s'afficher se situe entre -40 °C (-40 °F) et 50 °C (122 °F).

L'affichage de la température clignote lorsque la température extérieure est d'environ 3 °C (37 °F) maximum, et revient à la normale lorsque la température atteint 5 °C (41 °F) minimum.

④ Affichage des kilomètres (compteur kilométrique/compteurs partiels/autonomie)

La distance pouvant être parcourue estimée à partir du nombre de kilomètres et de la quantité de carburant restante peut s'afficher. (→P. 120)

⑤ Affichage de la consommation moyenne de carburant

La consommation moyenne de carburant qui est associée aux contenus de l'affichage des kilomètres peut s'afficher. (→P. 120)

⑥ Ecran secondaire (lorsque le système RSA et le limiteur de vitesse sont désactivés)

Des informations comme l'indicateur de système hybride et la consommation de carburant actuelle peuvent s'afficher. (→P. 122)

⑦ Ecran secondaire (lorsque la RSA et/ou le limiteur de vitesse sont activés)

Affiche les informations liées au système RSA* ou au limiteur de vitesse.
(→P. 332, 373)

* : Lorsque les informations du système RSA s'affichent sur l'écran de l'écran multifonction (→P. 149), les informations du système RSA ne s'affichent pas sur l'écran secondaire.

Changement entre l'affichage des kilomètres et l'affichage de la consommation moyenne de carburant

Chaque fois que vous appuyez sur TRIP, l'affichage des kilomètres et l'affichage de la consommation de carburant changent dans l'ordre suivant, de 1 à 6.

① Affichage des kilomètres

② Affichage de la consommation moyenne de carburant

Une fois que les éléments 1 à 6 ont été affichés, les affichages reviennent à 1.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

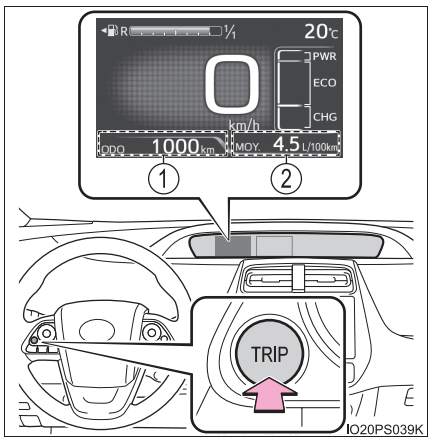

	① Affichage des kilomètres	② Affichage de la consommation moyenne de carburant
1	**ODO (compteur kilométrique)** Nombre de kilomètres total	**Consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation** Consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation*1
2	**TRIP A (compteur partiel A)** Kilomètres depuis la dernière réinitialisation*1	**Consommation moyenne de carburant TRIP A** Consommation moyenne de carburant TRIP A depuis la dernière réinitialisation*1
3	**TRIP B (compteur partiel B)** Kilomètres depuis la dernière réinitialisation*1	**Consommation moyenne de carburant TRIP B** Consommation moyenne de carburant TRIP B depuis la dernière réinitialisation*1
4	**(Kilomètres depuis le démarrage du système hybride)** Kilomètres depuis le démarrage du système hybride*2	**Consommation moyenne de carburant après démarrage du système hybride** Consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride*2
5	**(Distance jusqu'à la pompe)** Distance approximative que le véhicule peut parcourir en fonction de la quantité de carburant restante	**Ecran vide**
6	**Ecran vide**	**Ecran vide**

*1 : Si vous appuyez et maintenez enfoncé TRIP lorsque cet élément est affiché, les informations sont réinitialisées.

*2 : Cet élément est réinitialisé à chaque fois que le système hybride démarre.

Changement du mode d'affichage (véhicules sans RSA [aide à la signalisation routière] et/ou limiteur de vitesse)

L'écran simple ou l'écran partagé peut être sélectionné pour l'affichage principal.

Lorsque l'écran partagé est sélectionné, diverses informations peuvent s'afficher sur l'écran secondaire en plus des contenus de l'écran simple.

1 Sélectionnez l'écran de réglages "Personnalisation compteur" ( ) sur l'écran de l'écran multifonction, puis appuyez sur . (→P. 150)

2 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Bascul. écran simple/scindé".

3 Appuyez sur pour afficher l'écran de réglage.

4 Appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner un mode d'affichage.

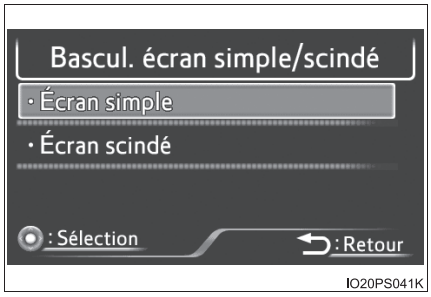

5 Appuyez sur .

Les contenus de l'affichage principal passent au mode d'affichage sélectionné.

Appuyez sur pour revenir à l'écran précédent.

Changement des contenus affichés sur l'écran secondaire

▶ Véhicules sans RSA (aide à la signalisation routière) ni limiteur de vitesse

Lorsque l'écran partagé est sélectionné pour l'affichage principal, les contenus d'affichage de l'écran secondaire peuvent être sélectionnés.

▶ Véhicules avec RSA (aide à la signalisation routière) et/ou limiteur de vitesse

Lorsque le système RSA et/ou le limiteur de vitesse sont désactivés, les contenus d'affichage de l'écran secondaire peuvent être sélectionnés.

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur et sélectionnez l'écran secondaire.

Lorsque l'écran secondaire est sélectionné, i s'affiche sur l'écran secondaire.

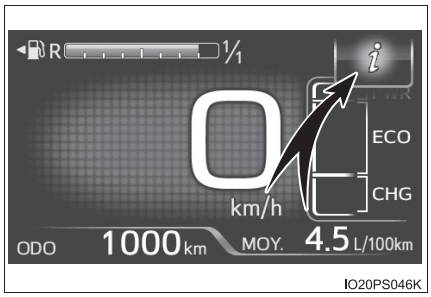

IO20PS046K

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'élément d'affichage.

L'un des 3 éléments suivants peut s'afficher.

Contenus d'affichage	Détail
	Indicateur de système hybride Un indicateur de système hybride pratique s'affiche. Reportez-vous à la P. 130 pour obtenir plus de détails sur la façon de lire l'indicateur de système hybride.
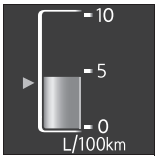	**Consommation actuelle de carburant** La consommation actuelle de carburant lors de la conduite s'affiche. • Le repère ▶ indique la valeur affichée sur l'écran de consommation moyenne de carburant (→P. 120). Le changement de l'affichage de la consommation moyenne de carburant modifie également la position du repère ▶ . • Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée, la position du repère ▶ est remise à 0.
	Etat de la batterie hybride (batterie de traction) Des contenus reflétant l'état de la batterie hybride (batterie de traction) sur le contrôleur d'énergie s'affichent. (→P. 129)

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte peut ne pas être affichée, ou le changement d'affichage peut nécessiter plus de temps que d'habitude.
  - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou que sa vitesse est faible (inférieure à 20 km/h [12 mph])
  - Lorsque la température extérieure a changé brusquement (à l'entrée/la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)
- Lorsque "-" ou "E" s'affiche, il se peut que le système ne fonctionne pas normalement.

  Amenez votre véhicule chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Distance jusqu'à la pompe**

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut être différente de celle qui est affichée.
- Lorsque seule une petite quantité de carburant est ajoutée dans le réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas actualisé.
  Lorsque vous faites le plein de carburant, désactivez le contacteur d'alimentation. Si vous faites le plein de carburant sans désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut que l'affichage ne soit pas actualisé.

■ **Changement du mode de conduite (→P. 371)**

Lorsque le mode de conduite est permuté, le témoin du mode de conduite change et une animation* s'affiche sur l'écran multifonction.

De même, la couleur de l'arrière-plan de l'affichage principal, du contrôleur d'énergie (→P. 128) et de l'indicateur de système hybride (→P. 130) change comme suit.

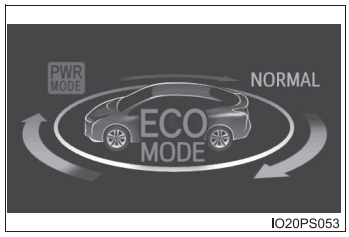

Modes de conduite	Couleur de l'arrière-plan
Mode Normal	Vert
Mode de puissance	Rouge
Mode de conduite Eco	Bleu

* : L'animation affichée lorsque le mode de conduite est permuté peut être désactivée dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

Ecran multifonction

Diverses informations relatives au véhicule peuvent s'afficher, notamment, l'état de fonctionnement de chaque système et les données relatives à la conduite Eco, et les réglages de chaque système peuvent être modifiés selon la préférence de l'utilisateur.

Contenus d'affichage

Les informations associées à chaque icône de la partie supérieure de l'écran multifonction peuvent être affichées en utilisant les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'icône.

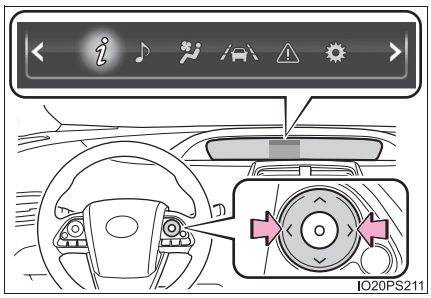
IO20PS211

Les icônes s'affichent lorsque vous appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur, puis s'éteignent rapidement après avoir appuyé sur le contacteur.

Les écrans associés aux fonctions du véhicule peuvent s'afficher automatiquement en fonction de l'état de fonctionnement des équipements correspondants.

Icônes de menu	Contenus	Pages
	Informations relatives à la conduite Le contrôleur d'énergie qui indique l'état de fonctionnement du système hybride, ou d'autres informations comme la consommation de carburant, s'affiche.	P. 127
	Affichage associé au système audio Il est possible de modifier les paramètres du système audio.	P. 144
	Ecran des réglages du système de climatisation Il est possible de modifier les réglages du système de climatisation.	P. 145
	Informations relatives au système d'aide à la conduite Les informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite comme le LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)*1 et le régulateur de vitesse dynamique à radar*1 s'affichent.	P. 149
	Affichage de message d'avertissement*2 Les messages d'avertissement s'affichent.	P. 149
	Affichage des réglages Il est possible de modifier les réglages des fonctions du véhicule, d'affichage de compteur, etc.	P. 150

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Si un message d'avertissement peut être affiché, la couleur de passe au jaune.

Fonctionnement de base

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'icône de l'élément souhaité.

L'icône sélectionnée est mise en surbrillance et l'écran passe à l'écran d'informations.

Lorsque l'affichage d'écran partagé est sélectionné pour l'affichage principal ou si le système RSA (aide à la signalisation routière)* et le limiteur de vitesse* sont désactivés, l'écran secondaire de l'affichage principal peut également être sélectionné. (→P. 122)

*: Si le véhicule en est équipé

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les contacteurs de commande du compteur pour faire changer les contenus de l'affichage.

3 Appuyez sur ○ sur les écrans lorsque cela est nécessaire pour sélectionner ou confirmer un élément.

Sur les écrans avec affichages d'onglets, appuyer sur ○ permet de sélectionner l'affichage des onglets et l'affichage de l'écran peut être modifié en appuyant sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur.

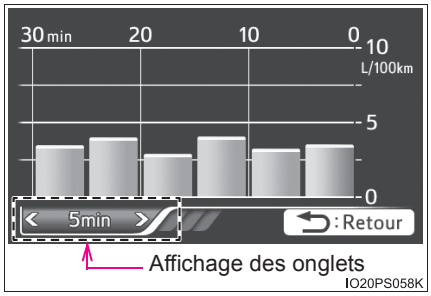

4 Appuyez sur ↩ pour revenir à l'écran précédent.

Informations relatives à la conduite

Lorsque ⓘ est sélectionnée, les informations suivantes peuvent être affichées en appuyant sur ∧ ou ∨ sur les contacteurs de commande du compteur.

- Contrôleur d'énergie (→P. 128)
- Indicateur de système hybride (→P. 130)
- "Historique de consommation" (→P. 134)
- "Contrôle de conduite" (→P. 138)
- "Économies mode éco" (→P. 139)
- "Rapport de conduite éco" (→P. 142)

◆ Contrôleur d'énergie

Le contrôleur d'énergie peut être utilisé pour vérifier l'état de conduite du véhicule, l'état de fonctionnement du système hybride et l'état de régénération d'énergie.

Lorsqu'il y a un flux d'énergie, une flèche apparaît et un point lumineux intense se déplace pour afficher la direction du flux d'énergie. Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, le point lumineux intense ne s'affiche pas.

① Moteur à essence
② Moteur électrique (moteur de traction)
③ Batterie hybride (batterie de traction)
④ Pneus
⑤ Point lumineux intense affichant le flux d'énergie

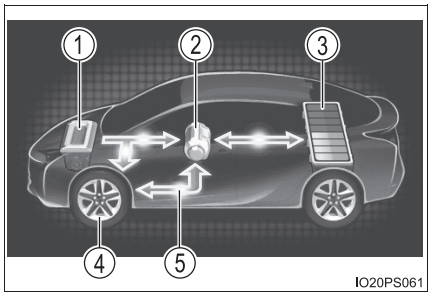

A titre d'exemple, toutes les flèches sont indiquées sur le schéma, mais les contenus réels de l'affichage diffèreront.

(Exemple d'affichage)

- Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) est en train d'être chargée, le point lumineux intense se déplace vers ③.
- Lors de la conduite, le point lumineux intense se déplace de ① ou ② (ou des deux selon la situation) vers ④.*
- Lors de la conduite, l'image des pneus tourne.

* : L'affichage peut varier selon l'état de conduite.

■ **Etat de la batterie hybride (batterie de traction)**

● L'affichage change selon 8 niveaux en fonction de la quantité de charge restante de la batterie hybride (batterie de traction).

① Faible

② Elevé

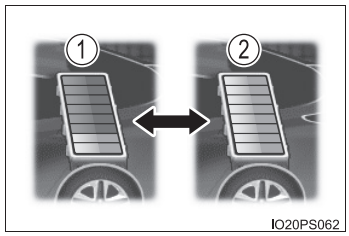

● L'état de la batterie hybride (batterie de traction) s'affiche également sur l'écran suivant, mais les contenus de l'affichage restent inchangés.

- Ecran secondaire de l'affichage principal (→P. 123)
- Indicateur de système hybride (→P. 130)
- Affichage tête haute (si le véhicule en est équipé) (→P. 158)

● La quantité de charge de la batterie hybride (batterie de traction) est contrôlée automatiquement par le système hybride. C'est pourquoi, même si de l'électricité est récupérée au moyen du freinage régénérateur ou générée grâce au moteur à essence, la quantité de charge affichée de la batterie hybride (batterie de traction) peut ne pas atteindre le niveau le plus élevé (niveau 8). Toutefois, cela n'indique pas l'existence d'un dysfonctionnement.

■ **Avertissement de quantité de charge restante de la batterie hybride (batterie de traction)**

● Pendant la conduite, lorsque la quantité de charge restante de la batterie hybride (batterie de traction) chute en dessous d'une valeur fixée, le signal sonore retentit de façon intermittente. Si la quantité de charge restante chute davantage, le signal sonore retentit en continu.

● Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction et que le signal sonore retentit, suivez les instructions affichées à l'écran pour procéder au dépannage.

◆ Indicateur de système hybride

L'affichage change en fonction de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et affiche l'état de conduite actuel et l'état de régénération d'énergie.

L'indicateur de système hybride peut être affiché sur l'écran secondaire de l'affichage principal (→P. 123) et l'affichage tête haute (si le véhicule en est équipé) (→P. 158).

■ Comment lire l'affichage

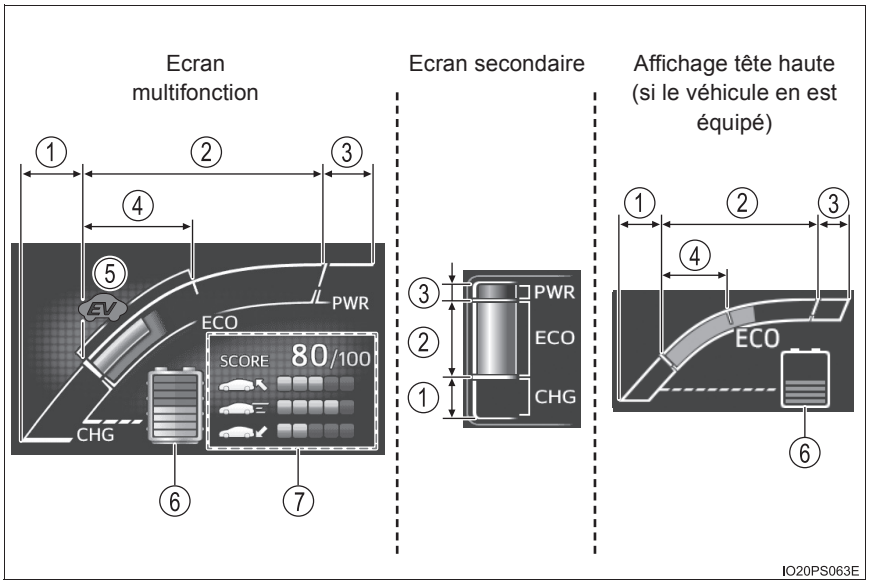

① Zone de charge

Indique que l'énergie est en cours de récupération via le chargement régénérateur.

② Zone Eco

Indique que le véhicule est conduit d'une façon respectueuse de l'environnement.

③ Zone de puissance

Indique que l'autonomie en mode de conduite respectueuse de l'environnement est dépassée (pendant une conduite à pleine puissance, etc.)

④ Zone Eco hybride*1

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas fréquemment utilisée.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

⑤ Témoin EV*2, 3

Le témoin EV s'allume lorsque le véhicule est conduit uniquement avec le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.

⑥ Etat de la batterie hybride (batterie de traction)

→P. 129

⑦ Score Eco

→P. 132

- En maintenant l'indicateur dans la zone Eco, une conduite plus respectueuse de l'environnement peut être obtenue.
- La zone de charge indique l'état de la régénération*4. L'énergie régénérée sera utilisée pour charger la batterie hybride (batterie de traction).

*1 : Ne s'affiche pas sur l'écran secondaire.

*2 : Ne s'affiche pas sur l'écran secondaire ou l'affichage tête haute.

*3 : La fonction de témoin EV peut être désactivée dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

*4 : Lorsque le terme "régénération" est utilisé dans ce manuel, il se réfère à la conversion de l'énergie créée par le mouvement du véhicule en énergie électrique.

■ "Assist. Accél. ÉCO"

Une zone bleue s'affiche dans la zone Eco et peut être utilisée comme plage de fonctionnement de référence pour utiliser la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, comme le démarrage et la conduite.

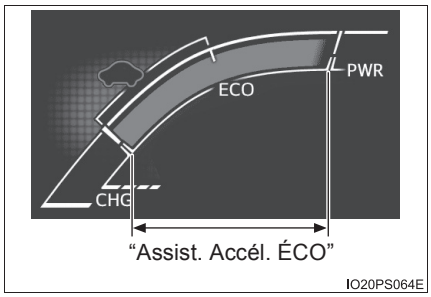

"Assist. Accél. ÉCO"
IO20PS064E

L'affichage "Assist. Accél. ÉCO" change en fonction des conditions de conduite, comme lorsque le véhicule démarre ou lors de la conduite.

Il est plus facile de conduire d'une manière respectueuse de l'environnement en se basant sur l'affichage indiquant l'actionnement de la pédale d'accélérateur et en restant dans la plage "Assist. Accél. ÉCO". (→P. 235)

La fonction "Assist. Accél. ÉCO" peut être désactivée dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

■ **Score Eco**

L'état de conduite pour les 3 situations suivantes est évalué selon 5 niveaux : Accélération régulière au démarrage ("Démarrage éco"), conduite sans accélération soudaine ("Conduite éco") et arrêt en douceur ("Arrêt éco"). Chaque fois que le véhicule est arrêté, un score s'affiche (le meilleur score étant 100 points).

① Score
② Etat "Démarrage éco"
③ Etat "Conduite éco"
④ Etat "Arrêt éco"

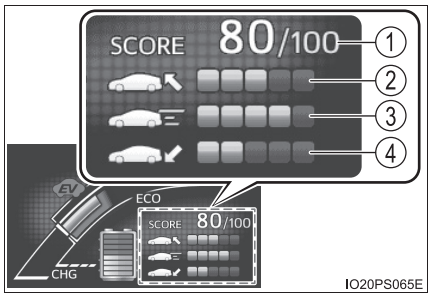

Comment lire l'affichage de la barre :

Score	Faible*	Elevé
Affichage de la barre		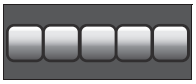

* : Pour les éléments qui ne sont pas actuellement évalués, l'affichage affiche 0.

- Le score Eco est réinitialisé à chaque fois que le véhicule démarre pour lancer une nouvelle évaluation.
- Lorsque le rapport P est engagé, seule la zone d'affichage du score Eco est affichée en plus grand. Lorsqu'un rapport est engagé depuis la position P, l'affichage revient à la normale.
- Lorsque le système hybride s'arrête, le score total actuel et des conseils sur la façon d'améliorer le score s'affichent. (→P. 105)

■ **Lorsque l'utilisation de chaque fonction s'arrête**

● L'indicateur de système hybride arrête de fonctionner dans les situations suivantes.

- Le témoin "READY" ne s'allume pas.
- Le rapport engagé n'est pas D ou B.

● Le score Eco et la fonction "Assist. Accél. ÉCO" arrêtent de fonctionner dans les situations suivantes.

- L'indicateur de système hybride ne fonctionne pas.
- Le régulateur de vitesse (si le véhicule en est équipé) ou le régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule en est équipé) est utilisé.
- Le système de limiteur de vitesse (si le véhicule en est équipé) est utilisé et la vitesse du véhicule correspond approximativement à la vitesse limite ou lui est supérieure.

■ **A propos du score Eco**

● Une fois le démarrage effectué, l'affichage du score Eco ne démarre pas tant que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 20 km/h (12 mph) environ.

● En plus de l'état de conduite du véhicule, le score Eco évalue également les conditions d'utilisation du système de climatisation (→P. 147). Le score affiché lorsque le système hybride s'arrête correspond au résultat total de l'état de conduite une fois que le système hybride a été démarré et des conditions d'utilisation de la climatisation.

◆ "Historique de consommation"

Les variations de la consommation moyenne de carburant après démarrage du système hybride peuvent être vérifiées toutes les 5 minutes ou dès que 1 kilomètre (0,6 mile)*1 ou 1 mile (1,6 km)*2 a été parcouru. De même, il est possible de vérifier l'historique de consommation moyenne de carburant pour chaque mois en passant à l'affichage "Mensuel".

*1 : Lorsque l'unité est réglée sur "km/h"

*2 : Lorsque l'unité est réglée sur "MPH" (si le véhicule en est équipé)

■ Comment lire l'écran

L'affichage "5 min" est fourni à titre indicatif. Cependant, la méthode de base pour lire l'écran est la même pour chaque écran d'historique de consommation de carburant.

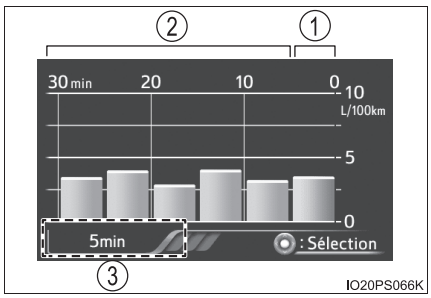

① Enregistrement actuel de la consommation moyenne de carburant (affichage jaune)*1

Lorsque l'unité enregistrée est dépassée (toutes les 5 min., après 1 kilomètre [0,6 mile]*2 ou 1 mile [1,6 km]*3, etc.) l'historique actuellement affiché se déplace vers le côté gauche et l'enregistrement le plus ancien est supprimé.

② Enregistrement précédent de la consommation moyenne de carburant (affichage vert)

③ Affichage des onglets

Affiche les types de "Historique de consommation".

*1 : Lorsque "Mensuel" est affiché pour la consommation moyenne de carburant, la consommation pour le mois en cours s'affiche.

*2 : Lorsque l'unité est réglée sur "km/h"

*3 : Lorsque l'unité est réglée sur "MPH" (si le véhicule en est équipé)

■ **Types de "Historique de consommation"**

▶ Lorsque l'unité est réglée sur "km/h"

Affichage des onglets	Contenus enregistrés	Plage enregistrée
"5 min"	Consommation moyenne de carburant toutes les 5 minutes*1	Les 30 dernières minutes
"1 km"	Consommation moyenne de carburant après chaque km (0,6 mile) parcouru*1	Les 15 derniers km (9,3 miles) parcourus
"5 km"	Consommation moyenne de carburant tous les 5 km (3,1 miles) parcourus*1	Les 30 derniers km (18,6 miles) parcourus
"Mensuel"	Consommation moyenne de carburant du mois en cours*2, 3	Enregistrement des 4 derniers mois et du même mois de l'année précédente

*1 : Cet enregistrement est réinitialisé à chaque fois que le système hybride s'arrête.

*2 : La valeur maximum du graphique peut être modifiée selon 3 niveaux (10 L/100 km, 6 L/100 km et 3 L/100 km) en appuyant sur ou sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'onglet d'affichage "Mensuel" est sélectionné.

*3 : L'enregistrement "Mensuel" peut être réinitialisé sur l'écran de réglage "Personnalisation compteur". (→P. 154)

▶ Lorsque l'unité est réglée sur "MPH" (si le véhicule en est équipé)

Affichage des onglets	Contenus enregistrés	Plage enregistrée
"5 min"	Consommation moyenne de carburant toutes les 5 minutes*1	Les 30 dernières minutes
"1 miles"	Consommation moyenne de carburant après chaque mile (1,6 km) parcouru*1	Les 15 derniers miles (24,1 km) parcourus
"5 miles"	Consommation moyenne de carburant tous les 5 miles (8 km) parcourus*1	Les 30 derniers miles (48,3 km) parcourus
"Mensuel"	Consommation moyenne de carburant du mois en cours*2, 3	Enregistrement des 4 derniers mois et du même mois de l'année précédente

*1 : Cet enregistrement est réinitialisé à chaque fois que le système hybride s'arrête.

*2 : La valeur maximum du graphique peut être modifiée selon 3 niveaux (150 MPG, 100 MPG, 50 MPG) en appuyant sur ⌃ ou ⌄ sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'onglet d'affichage "Mensuel" est sélectionné.

*3 : L'enregistrement "Mensuel" peut être réinitialisé sur l'écran de réglage "Personnalisation compteur". (→P. 154)

■ **Changement de l'écran d'historique de la consommation de carburant**

1 Lorsque l'écran "Historique de consommation" s'affiche, appuyez sur la touche ○.

L'affichage de l'onglet est sélectionné et il est possible de faire changer les contenus de l'affichage.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur pour faire changer les contenus de l'affichage.

Chaque fois que vous appuyez sur 〉, l'affichage change dans l'ordre suivant :

▶ Lorsque l'unité est réglée sur "km/h"

"5 min", "1 km", "5 km" et "Mensuel"*. Lorsque vous appuyez sur 〈, le changement s'effectue dans l'ordre inverse.

▶ Lorsque l'unité est réglée sur "MPH" (si le véhicule en est équipé)

"5 min", "1 mile", "5 miles" et "Mensuel"*. Lorsque vous appuyez sur 〈, le changement s'effectue dans l'ordre inverse.

* : Après "Mensuel", l'affichage revient à "5 min".

■ **Réglages du calendrier**

→P. 156

◆ "Contrôle de conduite"

Affiche des informations telles que le temps de conduite et la vitesse moyenne du véhicule, qui sont associées à l'affichage des kilomètres actuels. (→P. 120)

① Contenus actuels de l'affichage

Les informations affichées indiquent l'enregistrement de conduite sur lequel sont basés les contenus actuellement affichés.

② "Temps écoulé"

③ "Vitesse moy."

④ "Ratio cond EV"

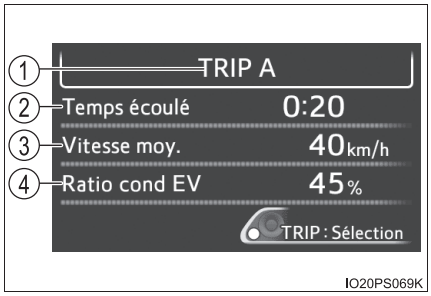

Pour la distance indiquée par l'affichage des kilomètres, le pourcentage parcouru à l'aide de la puissance du moteur électrique uniquement s'affiche.

A chaque fois que vous appuyez sur TRIP, l'affichage des kilomètres (→P. 120) change et les contenus du "Contrôle de conduite" changent comme suit.

Affichage des kilomètres	①	Contenus du "Contrôle de conduite"
ODO	After Reset	Informations depuis la dernière réinitialisation*1
TRIP A	TRIP A	Informations basées sur l'enregistrement de conduite de TRIP A*2
TRIP B	TRIP B	Informations basées sur l'enregistrement de conduite de TRIP B*2
	After Start	Informations depuis le démarrage du système hybride*3
Ecran vide		

*1 : Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée (→P. 121), l'affichage "Contrôle de conduite" est également réinitialisé.

*2 : Lorsque le compteur partiel est réinitialisé (→P. 121), l'affichage "Contrôle de conduite" est également réinitialisé.

*3 : Cet élément est réinitialisé à chaque fois que le système hybride démarre.

◆ "Économies mode éco" (si le véhicule en est équipé)

Les informations "Prix de l'essence"*1 et "Compar cnso" sont enregistrées dans les réglages "Personnalisation compteur" (→P. 154) ; il est donc possible d'afficher 2 types d'informations relatives à la consommation d'essence.

▶ "ÉCONOM."

Si les informations concernant le véhicule utilisées pour comparer la consommation de carburant ("Compar cnso") sont entrées, lorsque la consommation de carburant de ce véhicule selon les kilomètres indiqués sur le compteur partiel *2 est supérieure à celle du véhicule de comparaison, une estimation*3 des économies réalisées en matière de coût du carburant s'affiche.

▶ "COÛT CARB"

Si les informations concernant le véhicule utilisées pour comparer la consommation de carburant ("Compar cnso") ne sont pas entrées, une estimation*3 des économies réalisées en matière de coût de carburant s'affiche selon les kilomètres indiqués par le compteur partiel*2.

*1 : "Prix de l'essence" est une information nécessaire pour afficher les enregistrements "ÉCONOM." et "COÛT CARB".

*2 : Il est possible de faire changer l'affichage entre l'historique des kilomètres et l'historique par mois. (→P. 141)

*3 : Le montant affiché est uniquement une estimation et peut différer du montant réel.

■ Comment lire l'affichage

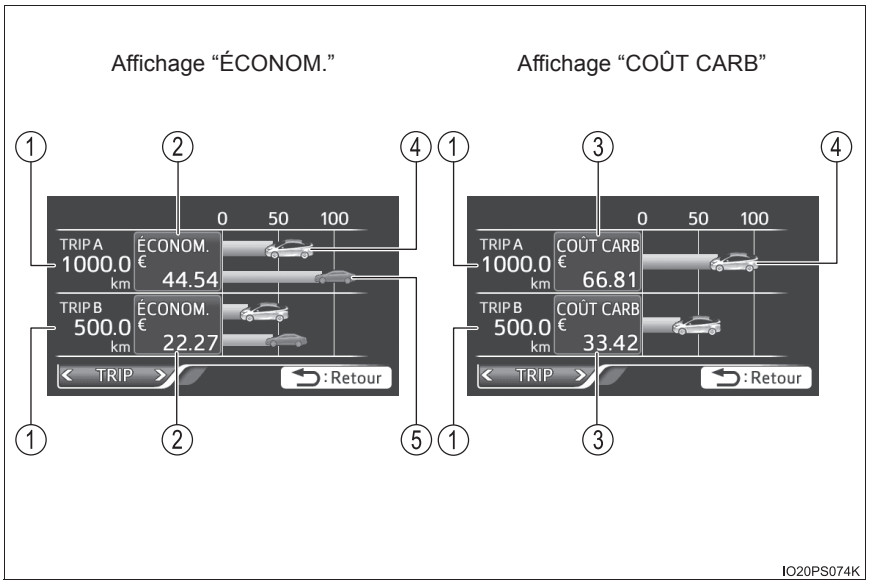

Les unités utilisées pour l'affichage peuvent être différentes en fonction de la zone de vente.

① Distance parcourue affichée sur le compteur partiel*

② Estimation du carburant économisé pour la distance parcourue affichée*

③ Estimation des dépenses de carburant nécessaires pour parcourir la distance actuellement affichée*

④ Estimation des dépenses de carburant pour parcourir la distance actuellement affichée (votre véhicule)*

⑤ Estimation des dépenses de carburant pour parcourir la distance actuellement affichée (véhicule de comparaison)*

* : Lorsque le compteur partiel est réinitialisé (→P. 121), l'enregistrement "Économies mode éco" est également réinitialisé.

■ **Vérification de l'enregistrement mensuel**

Il est possible de faire changer l'affichage sur "TRIP" ou "Mensuel" en appuyant sur ○ lorsque l'affichage des onglets est sélectionné, puis en appuyant sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur.

A l'aide de l'affichage "Mensuel", les enregistrements mensuels pour "ÉCONOM." et "COÛT CARB" peuvent être vérifiés.

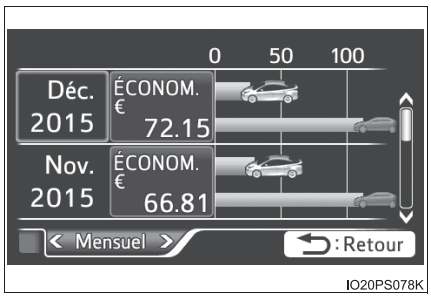

Les enregistrements pour les 5 derniers mois peuvent être affichés en appuyant sur ﹀ sur les contacteurs de commande du compteur lorsque l'affichage de l'onglet "Mensuel" est sélectionné.

Pour réinitialiser les contenus "Mensuel", effectuez la procédure "Réinitialisation historique" dans les réglages "Personnalisation compteur" (→P. 154).

◆ "Rapport de conduite éco"

La distance parcourue et l'historique de consommation moyenne de carburant peuvent s'afficher dans un tableau en jour ("Journalier") ou mois ("Mensuel").

■ Comment lire l'affichage

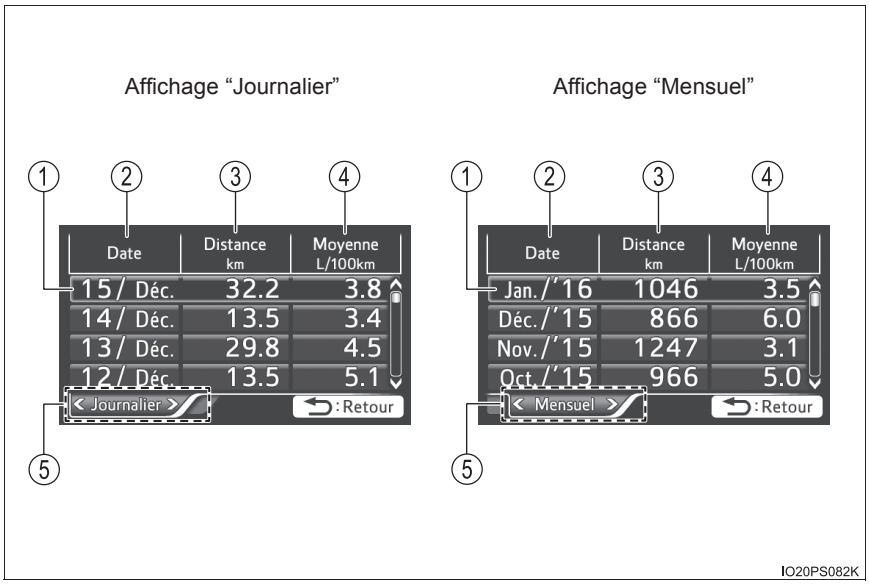

① Enregistrement des jours/mois

② Date/mois des informations enregistrées

③ Distance totale parcourue pour ce jour/mois

④ Consommation moyenne de carburant du jour/mois

⑤ Affichage des onglets

Il est possible de faire changer l'affichage sur "Journalier" ou "Mensuel" en appuyant sur ⊙ pour entrer la condition choisie, puis en appuyant sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur.

■ **Vérification de l'historique**

Lorsque chaque écran est sélectionné, les derniers enregistrements des plages suivantes peuvent être affichés en appuyant sur ou sur les contacteurs de commande du compteur.

Ecran affiché	Informations affichées	Informations enregistrées
"Journalier"	4 rapports	Jusqu'à 32 rapports (8 écrans)
"Mensuel"		Jusqu'à 24 rapports (6 écrans)

- Si le nombre d'enregistrements mentionné ci-dessus est dépassé, les informations les plus anciennes sont supprimées.
- Pour réinitialiser l'historique, effectuez la procédure "Réinitialisation historique" dans les réglages "Personnalisation compteur" (→P. 154). (Les informations "Journalier" et "Mensuel" peuvent être réinitialisées indépendamment.)

■ **Réglages du calendrier**

→P. 156

Affichage associé au système audio

Les informations sur la source audio actuellement sélectionnée sont affichées.

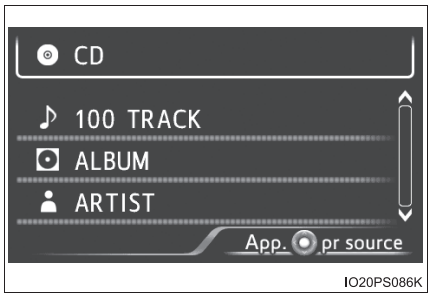

IO20PS086K

Cette image n'est qu'un exemple et peut différer par rapport à l'écran réel.

Pour changer la source audio, appuyez sur pour afficher l'écran de sélection de source audio, appuyez sur ou sur les contacteurs de commande du compteur et sélectionnez la source audio souhaitée, puis appuyez sur .

Pour interrompre la sélection de la source audio, appuyez sur sur l'écran de sélection de source audio.

Ecran des réglages du système de climatisation

L'état des réglages du système de climatisation peut être vérifié sur l'écran et ces réglages peuvent être modifiés à l'aide des contacteurs de commande du compteur.

Les systèmes d'aide à la conduite comme le PCS (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est équipé) et le moniteur d'angle mort (si le véhicule en est équipé) peuvent être activés et désactivés en appuyant simplement sur . Veillez à ne pas désactiver accidentellement les systèmes.

Affichage de l'écran et éléments de réglage pouvant être modifiés

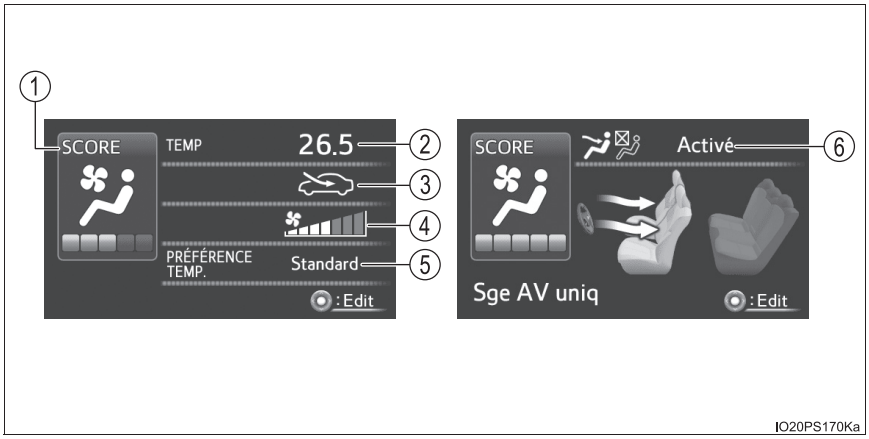

Elément		Réglages		
①	Score Eco (score A/C)	→P. 147		
②	Réglage de la température	Change en fonction de l'actionnement des contacteurs de commande du compteur*1		
③	Modes d'air extérieur et d'air recyclé	(Mode d'air extérieur)	(Mode d'air recyclé)	
④	Vitesse du ventilateur	1 à 7		
⑤	"PRÉFÉRENCE TEMP."	"Standard"	"ECO"	"RAPIDE"
⑥	Mode S-FLOW	"Activé (Prio conduc)"*2	"Activé (Sge AV uniq)"*2	"Désactivé (Ts sièges)"

*1 : "LO" s'affiche si la température minimale est choisie et "HI" s'affiche lorsque la température maximale est choisie.

*2 : Les modes pouvant être sélectionnés diffèrent selon qu'un passager est présent ou non. (→P. 470)

■ **Réglage des paramètres**

1 Appuyez sur ○ pour afficher le curseur.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'élément que vous souhaitez régler.

3 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'élément de réglage ou la valeur de réglage.

■ **Score Eco (score A/C)**

L'état d'utilisation du système de climatisation actuelle est évalué selon 5 niveaux pour déterminer si le système est respectueux de l'environnement.

L'évaluation change en fonction de l'état d'utilisation du système de climatisation. Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, le score total de conduite actuelle*1 et les conseils*2 liés à l'utilisation du système de climatisation s'affichent. (→P. 105)

① Faible score*3

② Score élevé

Si vous évitez toute utilisation excessive du système de climatisation et utilisez ce système selon le bon réglage en fonction de la température ambiante et du nombre de passagers, avec les modes S-FLOW ( ) et "PRÉFÉRENCE TEMP." activés, vous obtiendrez un score élevé.

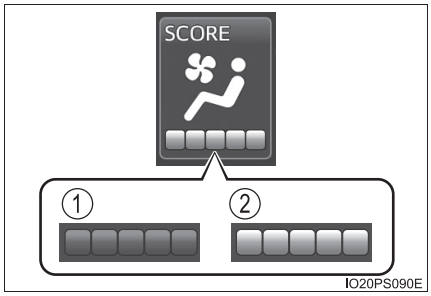

*1 : Le score Eco (score A/C) n'est pas évalué pendant 1 minute environ après que le contacteur d'alimentation est mis en mode ON.

*2 : Ce conseil peut ne pas s'afficher en fonction de la situation.

*3 : Pour les éléments non évalués avec un score Eco (score A/C), l'affichage indique 0.

■ **Actionnement des contacteurs du panneau de fonctionnement du système de climatisation**

● Lorsque les contacteurs du système de climatisation sont actionnés pour modifier les réglages de climatisation alors qu'un écran autre que l'écran de réglage du système de climatisation s'affiche sur l'écran multifonction, un affichage contextuel des contenus de réglage de la climatisation s'affiche. Cependant, les réglages du système de climatisation ne peuvent pas être modifiés sur l'affichage contextuel.

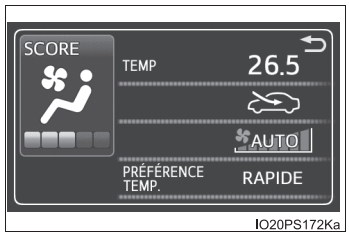

● La fonction d'affichage contextuel, qui apparaît lorsque les réglages de climatisation sont modifiés à l'aide des contacteurs du système de climatisation, peut être désactivée dans les réglages "Personnalisation compteur". (→P. 154)

■ **Score Eco (score A/C)**

● L'état de réglage des fonctions suivantes du système de climatisation sont prises en compte dans le score.

- Réglage de la température
- Réglage de la vitesse du ventilateur
- Modes d'air extérieur et d'air recyclé
- Touche "A/C"
- Mode S-FLOW
- "PRÉFÉRENCE TEMP."

● Le score Eco (score A/C) est évalué en fonction de la température ambiante et de la température dans l'habitacle. Ainsi, même si les mêmes réglages sont toujours utilisés pour le système de climatisation, l'évaluation change en fonction de facteurs comme la saison et le temps.

● Lorsque le système de climatisation n'est pas utilisé ou lorsque le mode de flux d'air est réglé sur ou , le score Eco (score A/C) n'est pas évalué. (Lorsque le système de climatisation n'est pas évalué, l'état de son utilisation n'est pas pris en compte dans le résultat du score Eco total.)

● Le score Eco (score A/C) est une fonction qui permet de sélectionner un réglage du système de climatisation réduisant la consommation de carburant, et non une fonction visant à favoriser à la fois le confort et l'économie de carburant.

Informations relatives au système d'aide à la conduite

L'état de fonctionnement du système d'aide à la conduite comme le système LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) (si le véhicule en est équipé) et le régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule en est équipé) et les informations d'avertissement s'affichent.

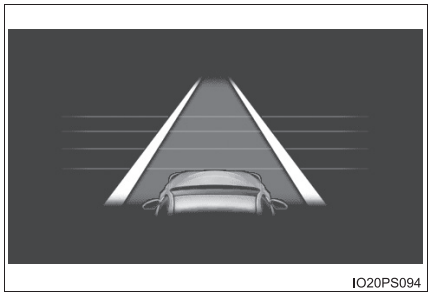
IO20PS094

Pour plus de détails concernant les fonctions d'aide à la conduite, reportez-vous à la page de la fonction correspondante.

Affichage de message d'avertissement

Les messages d'avertissement qui se sont affichés depuis la mise en mode ON du contacteur d'alimentation peuvent être vérifiés.

IO20PS158K

Lorsque plusieurs messages d'avertissement se sont affichés, il est possible de changer d'affichage en appuyant sur ^ ou v sur les contacteurs de commande du compteur.

Les messages d'avertissement qui sont actuellement effacés et certains messages d'avertissement ne s'affichent pas. De même, lorsqu'il n'y a aucun message d'avertissement qui peut être vérifié, l'affichage indique qu'il n'y a pas de messages.

Affichage des réglages

Les contenus de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite et les réglages associés à l'affichage du combiné d'instruments peuvent être modifiés.

Les systèmes d'aide à la conduite comme le PCS (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est équipé) et le moniteur d'angle mort (si le véhicule en est équipé) peuvent être activés et désactivés en appuyant simplement sur ⊙. Veillez à ne pas désactiver accidentellement les systèmes.

Procédure de réglage

1 Lorsque l'écran est affiché, appuyez sur ∧ ou ∨ sur les contacteurs de commande du compteur et sélectionnez l'élément à modifier, puis appuyez sur ⊙.

Si la fonction est activée et désactivée ou que la sensibilité, etc. est modifiée sur l'écran de réglage, le réglage change à chaque fois que vous appuyez sur ⊙.

Pour les fonctions qui permettent de sélectionner les contenus de fonctionnement, d'affichage, etc. d'une fonction, l'écran de réglage est affiché.

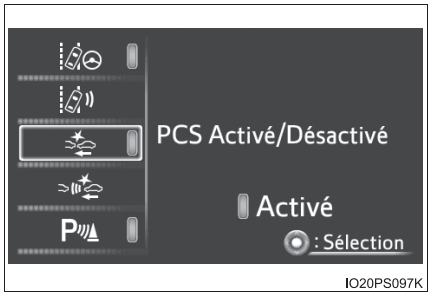

IO20PS097K

2 Lorsque l'écran de réglage est affiché, sélectionnez le réglage ou la valeur souhaitée (heure, etc.) à l'aide des contacteurs de commande du compteur.*1, 2

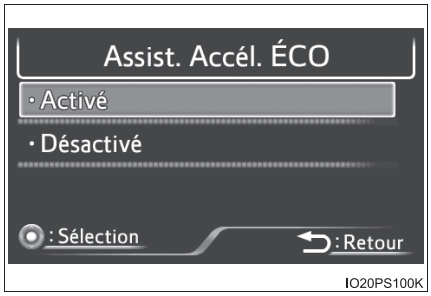

Pour les contenus de fonctionnement et les valeurs de réglage qui peuvent être sélectionnées, sélectionnez le réglage ou la valeur de votre choix, puis appuyez sur ○.

Pour arrêter la sélection, appuyez sur ⮌.

Lorsque l'écran de vérification des réglages s'affiche, choisissez de continuer ou d'annuler et appuyez sur ○.

*1 : En fonction des éléments, un écran de réglage ultérieur peut s'afficher après sélection d'un élément donné.

*2 : Pour les éléments qui permettent de définir le niveau de réglage ou l'heure, une fois l'élément réglé, l'écran de réglage reste affiché jusqu'à l'appui sur ⮌.

■ Tableau des réglages

Elément	Réglages	Résultat du réglage
*1	"Activé"	Active et désactive la fonction de commande de direction du système LDA. (→P. 331)
	"Désactivé"	
*1	"Élevée"	Change la sensibilité de détection de sortie de file du système LDA. (→P. 331)
	"Standard"	
*1	"Activé"	Active et désactive le PCS (système de sécurité préventive). (→P. 310)
	"Désactivé"	
*1	Loin	Change le délai d'avertissement du PCS (système de sécurité préventive). (→P. 310)
	Moyen	
	Près	
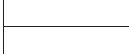 *1	"Activé"	Active et désactive le capteur d'aide au stationnement Toyota. (→P. 391)
	"Désactivé"	
*1	"Activé"	Active et désactive le sonar de détection de distance intelligent. (→P. 405)
	"Désactivé"	
*1	"Activé"	Active et désactive le système de moniteur d'angle mort. (→P. 377)
	"Désactivé"	
*1	"Activé"	Active et désactive l'avertissement de roulis du véhicule du système LDA. (→P. 331)
	"Désactivé"	
*1	"Élevée"	Change la sensibilité de l'avertissement de roulis du véhicule du système LDA. (→P. 331)
	"Standard"	
	"Bas"	
HUD *1	Hauteur	Change la position d'affichage et la luminosité de l'affichage tête haute. (→P. 160)
	Luminosité	
*1	"Activé"	Active et désactive la RSA (aide à la signalisation routière). (→P. 373)
	"Désactivé"	
km/h MPH *1	"km/h"	Change l'unité de vitesse utilisée par l'affichage d'écran.
	"MPH"	
*2	Luminosité des compteurs	Change la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments. (→P. 102)

Elément	Réglages	Résultat du réglage
	Réglage de la montre de bord	Règle la montre de bord. (→P. 106)
		Règle les minutes sur “00”. (→P. 106)
	Réglages “Personnalisation compteur” : →P. 154	
	Réglages “Personnalisation du véhicule” : →P. 676	

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Véhicules à conduite à droite uniquement

■ **Réglages "Personnalisation compteur" ( )**

Elément	Réglages		Résultat du réglage
"Bascul. écran simple/scindé"*1	"Écran simple"		Change le mode d'affichage de l'affichage principal. (→P. 122)
	"Écran scindé"		
"Désactiver écran"*2	"Oui"		Désactive l'écran multifonction.
	"Non"		
"Indic de syst hybr" (→P. 130)	"Assist. Accél. ÉCO"	"Activé"	Active et désactive "Assist. Accél. ÉCO".
		"Désactivé"	
	"Activation tém. EV."	"Activé"	Active et désactive le témoin EV.
		"Désactivé"	
"Affichage pop-up Activé/ Désactivé"	"Éclairage du tableau de bord"*3	"Activé"	Active et désactive l'affichage contextuel de l'élément sélectionné sur l'écran multifonction.
		"Désactivé"	
	"Prix de l'essence"*1	"Activé"	
		"Désactivé"	
	"Paramètres climatisation"	"Activé"	
		"Désactivé"	
	"Écr rég vit"	"Activé"	
		"Désactivé"	
	"Param.HUD"*1	"Activé"	
		"Désactivé"	
	"Sél. Mode"	"Activé"	
		"Désactivé"	

Elément	Réglages		Résultat du réglage
"Langue"*4	"English" (anglais)		Change la langue d'affichage de l'écran.
	"Français" (français)		
	"Español" (espagnol)		
	"Deutsch" (allemand)		
	"Italiano" (italien)		
	" русский " (russe)		
	"Türkçe" (turc)		
"Calendrier"	Jour/Mois/Année		Change la date utilisée pour enregistrer les données de consommation de carburant.
"Économies mode éco"*1 (→P. 139)	"Prix de l'essence"		Enregistre les données utilisées pour calculer et enregistrer les données de "Économies mode éco".
	"Compar cnso"		
"Réinitialisation historique"	"Consom. mensuelle"	"Oui"	Supprime les données de "Historique de consommation (Mensuel)". (→P. 134)
		"Non"	
	"Économies mode éco (Mensuel)"*1	"Oui"	Supprime les données de "Économies mode éco (Mensuel)". (→P. 139)
		"Non"	
	"Rapport de conduite éco (Journalier)"	"Oui"	Supprime les données de "Rapport de conduite éco (Journalier)". (→P. 142)
		"Non"	
	"Rapport de conduite éco (Mensuel)"	"Oui"	Supprime les données de "Rapport de conduite éco (Mensuel)". (→P. 142)
		"Non"	
"Initialisation"	"Oui"		Réinitialise les réglages du combiné d'instruments.
	"Non"		

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Lorsque l'écran est éteint, appuyer sur ⊙ permet d'afficher à nouveau l'écran de réglage.

*3 : Véhicules à conduite à gauche uniquement

*4 : Les langues pouvant s'afficher diffèrent en fonction de la zone de vente.

■ **Eléments de réglage**

- Les éléments de réglage "Personnalisation compteur" et "Personnalisation du véhicule" ne peuvent pas être sélectionnés pendant la conduite et ne peuvent pas être actionnés.
  De même, l'écran de réglage est provisoirement désactivé dans les situations suivantes.
  - Un message d'avertissement est affiché.
  - Le véhicule démarre.
- Les réglages des fonctions dont le véhicule n'est pas équipé ne s'affichent pas.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, les réglages relatifs à cette fonction ne peuvent pas être sélectionnés.

■ **Réglages du calendrier**

- Les contenus de réglage du calendrier sont associées aux informations enregistrés dans "Historique de consommation (Mensuel)" (→P. 134) et "Rapport de conduite éco" (→P. 142). Lorsque la date du calendrier est changée, chaque enregistrement est traité comme suit :

Changement des contenus de la date	Enregistrement "Historique de consommation (Mensuel)"	Enregistrement "Rapport de conduite éco"
Date modifiée sur une date ultérieure	Non effacé*	Non effacé*
Date modifiée sur une date antérieure au dernier mois	Effacé	Tout effacé
Date modifiée sur une date antérieure dans mois en cours	Non effacé	Seules les données "Journalier" sont effacées

* : Les informations de mois/date non enregistrées sont réglées sur "0" ou "0.0".

- Lorsque les contenus enregistrés pour "Historique de consommation (Mensuel)" sont modifiés en raison du changement des réglages du calendrier, les informations "Mensuel" de "Économies mode éco" (→P. 139) sont également modifiées. (si le véhicule en est équipé)

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'affichage

Comme le système hybride doit être en fonctionnement pendant la configuration de l'écran, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment aéré. Dans un espace fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le monoxyde de carbone (CO), toxique, peuvent s'accumuler et entrer dans le véhicule. Ceci peut entraîner la mort ou de graves risques pour la santé.

NOTE

■ Lors de la configuration de l'affichage

Pour éviter que la batterie 12 volts ne se décharge, veillez à ce que le système hybride fonctionne pendant la configuration des fonctions de l'écran.

Affichage tête haute*

L'affichage tête haute peut afficher la vitesse actuelle du véhicule et l'indicateur de système hybride devant le conducteur. De même, il peut afficher différents types d'informations qui aideront le conducteur.

Contacteurs de fonctionnement et contenu de l'affichage

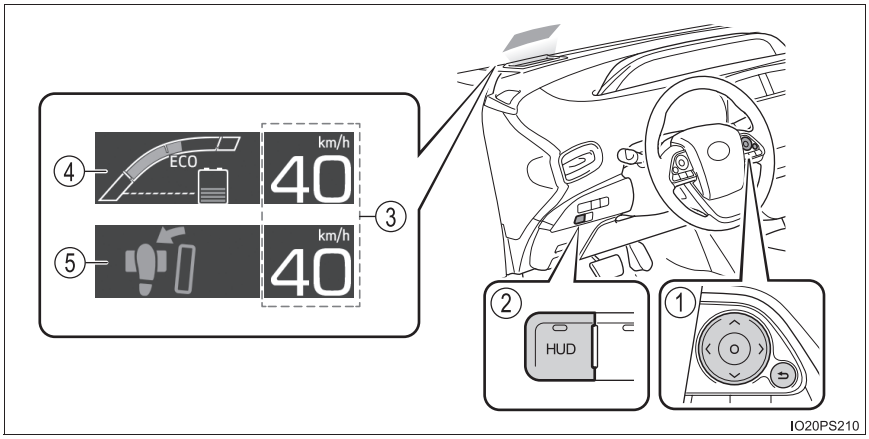

Les unités utilisées pour l'affichage peuvent être différentes en fonction de la zone de vente.

① Contacteurs de commande du compteur

Ces contacteurs sont utilisés pour régler la position de l'affichage et la luminosité de l'affichage tête haute. (→P. 160)

② Contacteur "HUD" (affichage tête haute) (→P. 159)

③ Affichage de la vitesse du véhicule

Véhicules à conduite à droite :
L'unité de vitesse apparaît sous l'affichage de la vitesse du véhicule.

④ Indicateur de système hybride (→P. 130)

⑤ Affichage inséré (→P. 161)

Cet affichage insère des informations provenant de chaque système d'aide à la conduite en fonction des conditions de conduite.

* : Si le véhicule en est équipé

Contacteur “HUD” (affichage tête haute)

Le contacteur “HUD” peut être utilisé pour activer et désactiver l’affichage tête haute ou pour changer les contenus d’affichage.

■ Lorsque l’affichage tête haute est désactivé

Appuyez sur le contacteur “HUD” pour activer l’affichage tête haute et lancer l’affichage.

Le témoin sur le contacteur “HUD” s’allume.

L’écran de réglage de la luminosité et de la position d’affichage s’affiche automatiquement sur l’écran multi-fonction. (→P. 160)

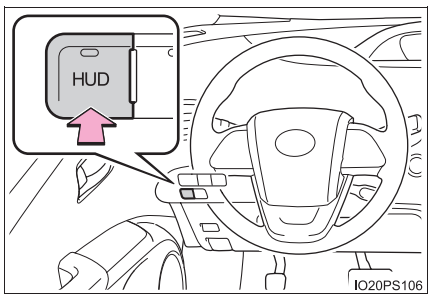

■ Lorsque l’affichage tête haute est activé

Vous pouvez basculer entre les différents éléments d’affichage en appuyant sur le contacteur “HUD”.

① Affichage de la vitesse du véhicule

② Affichage de la vitesse du véhicule et indicateur de système hybride*

Reportez-vous à la page P. 130 pour avoir plus d’informations sur l’indicateur de système hybride.

③ Aucun affichage (l’affichage tête haute est désactivé)

Le témoin sur le contacteur “HUD” s’éteint.

* : Lorsque l’affichage inséré de chaque système d’aide à la conduite s’affiche, l’indicateur de système hybride s’éteint provisoirement.

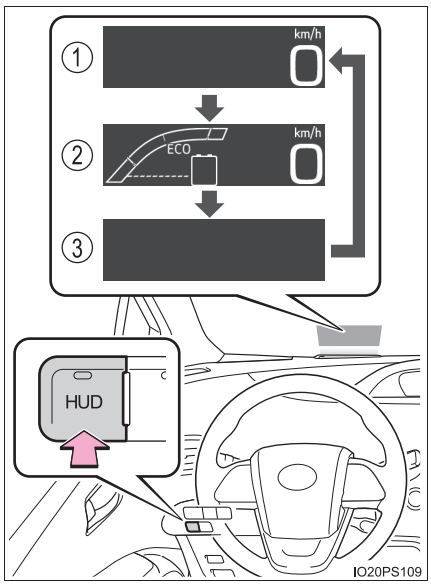

Réglage de la luminosité et de la position d'affichage

Pour améliorer la visibilité de l'affichage tête haute, il est possible de régler la luminosité et la position d'affichage.

1 Affichage de l'écran de réglage sur l'écran multifonction.

Lorsque l'affichage tête haute est activé :

Sélectionnez HUD sur l'écran de l'écran multifonction, puis appuyez sur . (→P. 150)

Lorsque l'affichage tête haute est désactivé :
Lorsque le contacteur "HUD" est enfoncé, l'écran de réglage de l'affichage tête haute s'affiche automatiquement.*1

Si aucun réglage n'est effectué dans un délai de 6 secondes environ*2, l'écran multifonction revient automatiquement à l'écran précédent.

2 Réglage de la luminosité et de la position d'affichage à l'aide des contacteurs de commande du compteur.

Lorsque ou est enfoncé, la position de l'affichage tête haute est modifiée.

Lorsque ou est enfoncé, la luminosité de l'affichage tête haute est modifiée.

Lorsque le est enfoncé, l'écran multifonction revient à l'écran précédent.

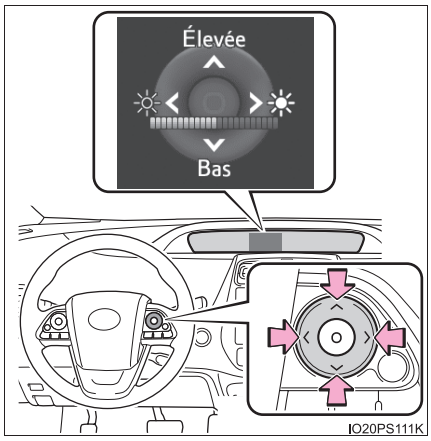

*1 : Cette fonction peut être désactivée. (→P. 154)

*2 : L'écran de réglage peut soudainement être annulé s'il est interrompu par un message d'avertissement qui s'affiche sur l'écran.

Affichage inséré

■ Affichages insérés des systèmes d'aide à la conduite

Les affichages insérés sont associés au fonctionnement des systèmes suivants et sont utilisés pour afficher certaines des informations de l'écran multifonction sur l'affichage tête haute.

Système	Informations affichées
PCS (système de sécurité préventive)* (→P. 306)	Avertissement de sécurité préventive
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)* (→P. 320)	Affichage de la fonction d'avertissement de sortie de file
	Avertissement d'absence des mains sur le volant
	Avertissement de roulis
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale* (→P. 337)	Affichage d'avertissement de proximité
Régulateur de vitesse dynamique à radar* (→P. 352)	
RSA (aide à la signalisation routière)* (→P. 332)	Signalisation routière, repère supplémentaire, etc.
Sonar de détection de distance intelligent* (→P. 403)	Ecran de fonctionnement (affichage de symbole)

* : Si le véhicule en est équipé

■ Affichage inséré du voyant du système d'avertissement principal

Lorsque le voyant du système d'avertissement principal (→P. 595) s'allume ou clignote, un affichage inséré apparaît sur l'affichage tête haute pour informer le conducteur.

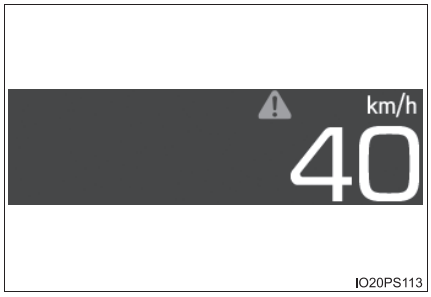

Lorsque le voyant du système d'avertissement principal s'allume ou clignote, vérifiez le message affiché sur l'écran multifonction et effectuez la procédure de dépannage correspondante. (→P. 600)

Véhicules à conduite à droite :
L'affichage du voyant du système d'avertissement principal apparaît sous l'affichage de la vitesse du véhicule.

■ **Activation/désactivation de l'affichage tête haute**

Lorsque l'affichage tête haute est désactivé à l'aide du contacteur "HUD", il ne s'affiche pas tant que le contacteur "HUD" n'est pas actionné pour activer à nouveau l'affichage tête haute. (Le fonctionnement de l'affichage tête haute n'est pas associé au contacteur d'alimentation.)

■ **Luminosité de l'affichage**

- La luminosité de l'affichage tête haute est automatiquement réglée en fonction de l'état de fonctionnement des phares (activés/désactivés) et de la luminosité des zones environnantes.
- Lorsque la luminosité de l'affichage tête haute est réglée selon un certain niveau ou plus, l'affichage s'atténue automatiquement lorsque le véhicule est arrêté. Lorsque le véhicule redémarre et qu'il atteint environ 5 km/h (3,1 mph) ou plus, l'affichage revient automatiquement à la luminosité précédente.

■ **Affichage de la vitesse du véhicule**

Dans des environnements extrêmement froids, l'affichage du compteur de vitesse et la vitesse du véhicule sur l'affichage tête haute peuvent être légèrement différents.

■ **Affichage tête haute**

L'affichage tête haute peut sembler sombre et difficile à distinguer quand vous portez des lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées.

■ **Lorsque la batterie 12 volts est débranchée**

Les réglages de personnalisation de l'affichage tête haute sont réinitialisés.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser l'affichage tête haute**

- Vérifiez que la position et la luminosité de l'image de l'affichage tête haute n'empêchent pas une conduite sûre. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut gêner la visibilité du conducteur et causer un accident, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute lorsque vous roulez, car vous risquez de ne pas voir les piétons, les obstacles, etc. qui se trouvent sur la route devant le véhicule.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les pièces constitutives**

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur d'affichage tête haute. Si le projecteur est mouillé, des dysfonctionnements peuvent se produire au niveau du système électrique.
- Ne placez aucun objet et ne collez aucun autocollant sur le projecteur d'affichage tête haute.
  Cela pourrait interrompre les indications de l'affichage tête haute.

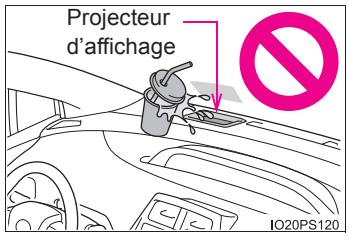

- Ne touchez pas l'intérieur du projecteur d'affichage tête haute et n'insérez pas d'objets pointus ou d'objets similaires dans le projecteur.
  Cela pourrait entraîner des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

Ecran de contrôleur d’énergie/consommation

Vous pouvez visualiser l’état de votre véhicule sur l’écran multifonction et l’écran du système audio.

◆ Ecran multifonction

→P. 125

◆ Ecran du système audio

Il est possible d’afficher l’écran du contrôleur d’énergie, des informations sur le trajet ou du dernier enregistrement.

▶ Type A

1 Appuyez sur la touche “CAR”.

2 Sélectionnez “Contrôleur d’énergie”, “Informations de parcours” ou “Enregistrement précédent”.

▶ Type B

1 Appuyez sur la touche “APPS”.

2 Sélectionnez “Eco”.

Contrôleur d'énergie

▶ Type A

	Ecran du système audio
Quand le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)	
Quand le véhicule est mû par le moteur à essence et par le moteur électrique (moteur de traction)	
Quand le véhicule est mû par le moteur à essence	

	Ecran du système audio
Quand le véhicule recharge la batterie hybride (batterie de traction)	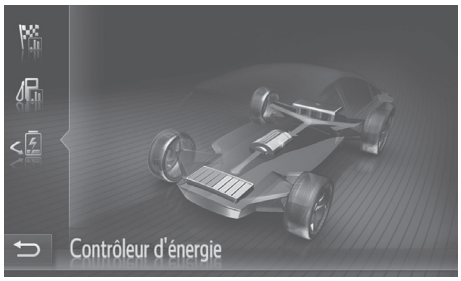
Quand il n'y a pas de flux d'énergie	
Etat de la batterie hybride (batterie de traction)	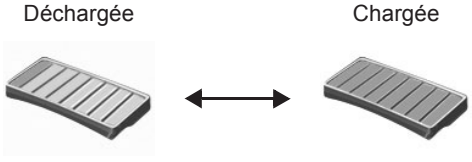

Ces images ne sont que des exemples et peuvent légèrement différer de la réalité.

▶ Type B

Si l'écran "Trip information" ou "Past record" est affiché, sélectionnez "Energy".

	Ecran du système audio
Quand le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)	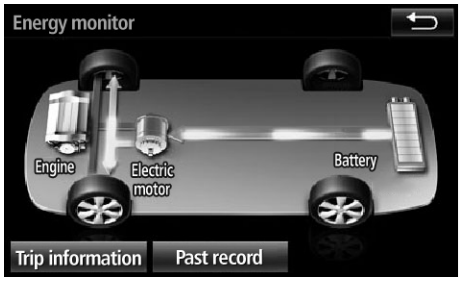
Quand le véhicule est mû par le moteur à essence et par le moteur électrique (moteur de traction)	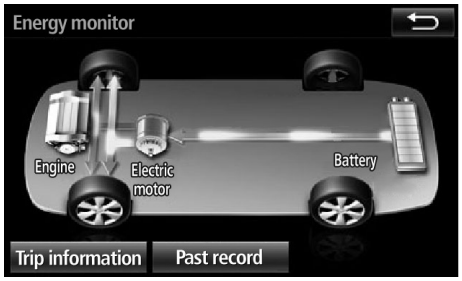
Quand le véhicule est mû par le moteur à essence	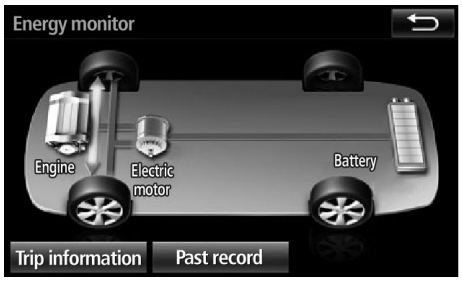

	Ecran du système audio
Quand le véhicule recharge la batterie hybride (batterie de traction)	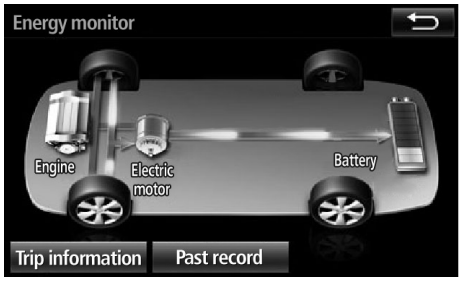 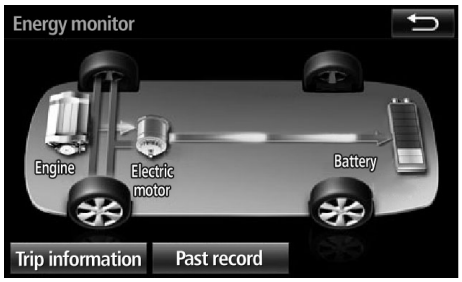
Quand il n'y a pas de flux d'énergie	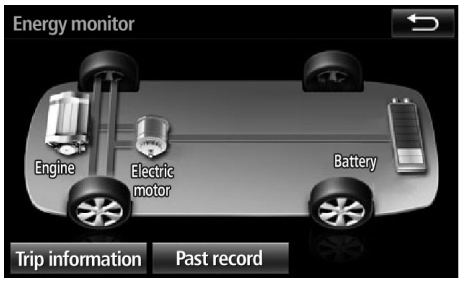
Etat de la batterie hybride (batterie de traction)	

Ces images ne sont que des exemples et peuvent légèrement différer de la réalité.

Consommation de carburant

■ Informations sur le trajet

▶ Type A

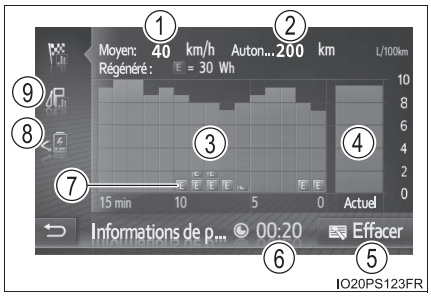

① Vitesse moyenne du véhicule

② Autonomie

③ Consommation précédente de carburant par minute

④ Consommation actuelle de carburant

⑤ Réinitialisation des données d'informations sur le trajet

⑥ Temps écoulé

⑦ Energie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Chaque symbole E représente 30 Wh.

5 symboles maximum sont indiqués.

⑧ L'écran "Contrôleur d'énergie" apparaît

⑨ L'écran "Enregistrement précédent" apparaît

▶ Type B

Si l'écran "Trip information" n'apparaît pas, sélectionnez "Trip information".

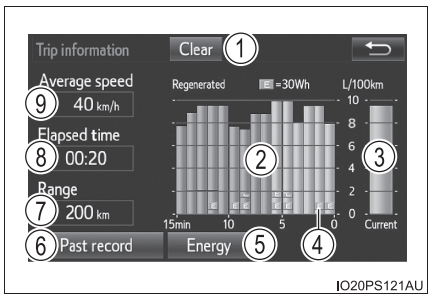

① Réinitialisation des données d'informations sur le trajet

② Consommation précédente de carburant par minute

③ Consommation actuelle de carburant

④ Energie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Chaque symbole E représente 30 Wh.

5 symboles maximum sont indiqués.

⑤ L'écran "Energy monitor" apparaît

⑥ L'écran "Past record" apparaît

⑦ Autonomie

⑧ Temps écoulé

⑨ Vitesse moyenne du véhicule

La consommation de carburant moyenne au cours des 15 dernières minutes est divisée par couleur selon les moyennes passées et les moyennes obtenues depuis la dernière fois où le contacteur d'alimentation a été mis en mode ON. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Ces images ne sont que des exemples et peuvent légèrement différer de la réalité.

■ **Dernier enregistrement**

▶ Type A

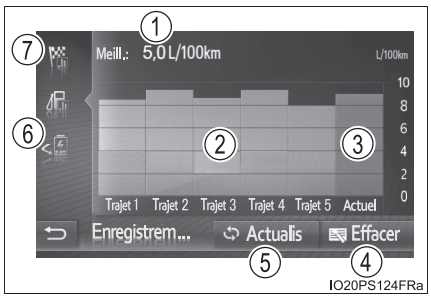

① Meilleure consommation de carburant enregistrée

② Enregistrement précédent de consommation de carburant

③ Consommation actuelle de carburant

④ Réinitialisation des données de l'enregistrement précédent

⑤ Mise à jour des données de l'enregistrement précédent

⑥ L'écran "Contrôleur d'énergie" apparaît

⑦ L'écran "Informations de parcours" apparaît

▶ Type B

Si l'écran "Past record" n'apparaît pas, sélectionnez "Past record".

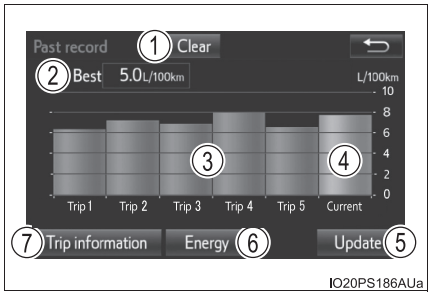

① Réinitialisation des données de l'enregistrement précédent

② Meilleure consommation de carburant enregistrée

③ Enregistrement précédent de consommation de carburant

④ Consommation actuelle de carburant

⑤ Mise à jour des données de l'enregistrement précédent

⑥ L'écran "Energy monitor" apparaît

⑦ L'écran "Trip information" apparaît

Ces images ne sont que des exemples et peuvent légèrement différer de la réalité.

■ **Réinitialisation des données**

- Sélectionnez "Effacer" sur l'écran "Informations de parcours" pour réinitialiser les données d'informations sur le trajet.
- Sélectionnez "Effacer" sur l'écran "Enregistrement précédent" pour réinitialiser les données du dernier enregistrement.

■ **Mise à jour des données du dernier enregistrement**

Sélectionnez "Actualis." sur l'écran "Enregistrement précédent" pour réinitialiser les données du dernier enregistrement.
De même, la consommation moyenne de carburant affichée sur l'écran multifonction sera simultanément réinitialisée.

■ **Autonomie**

Affiche la distance maximum estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restant dans le réservoir.
Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut être différente de celle qui est affichée.

Fonctionnement des différents éléments 3

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 174
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 179
Porte de coffre..... 184
Système d'ouverture et de démarrage intelligent 189
3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 209
Sièges arrière..... 211
Appuie-têtes 214
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant..... 217
Rétroviseur intérieur..... 219
Rétroviseurs extérieurs 221
3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Vitres électriques..... 224
Toit ouvrant 229

Clés

A propos des clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

① Clés électroniques
- Utilisation du système d'ouverture et de démarrage intelligent (→P. 189)
- Utilisation de la fonction de commande à distance

② Clés mécaniques

③ Plaquette portant le numéro de clé

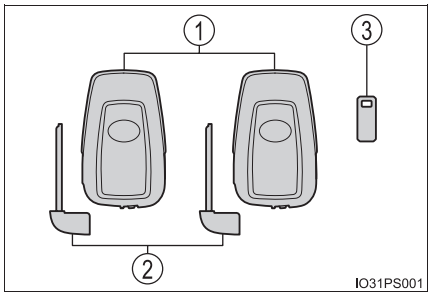

Commande à distance

① Verrouille toutes les portes (→P. 179)

② Ferme les vitres latérales et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé)* (→P. 179)

③ Déverrouille toutes les portes (→P. 179)

④ Ouvre les vitres latérales et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé)* (→P. 179)

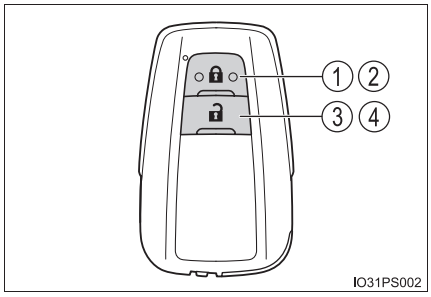

* : Ces réglages doivent être personnalisés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Utilisation de la clé mécanique

Pour faire sortir la clé mécanique, faites coulisser le levier de déverrouillage et sortez la clé.

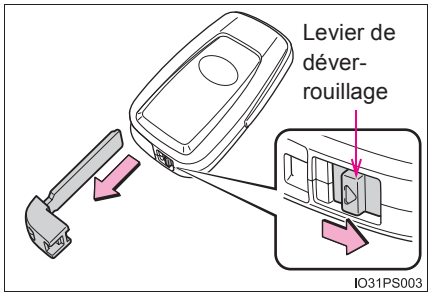

La clé mécanique peut être introduite dans un seul sens, car seul un côté de la clé est doté de rainures. Si la clé ne peut être introduite dans le barillet de serrure, tournez-la et essayez à nouveau de l'introduire.

Après l'avoir utilisée, rangez la clé mécanique dans la clé électronique. Ayez sur vous la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P. 644)

Si vous perdez vos clés mécaniques

De nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être fabriquées par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, à partir d'une autre clé mécanique et de votre plaquette portant le numéro de clé. Conservez la plaquette en lieu sûr, dans votre portefeuille par exemple ; ne la laissez pas à bord du véhicule.

Lors d'un vol en avion

Si vous portez une clé électronique sur vous dans un avion, veillez à n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique lorsque vous êtes à l'intérieur de la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac par exemple, assurez-vous qu'il soit peu probable que les boutons soient enfoncés accidentellement. Si vous appuyez sur l'un des boutons, la clé électronique risque d'émettre des ondes radio qui pourraient interférer avec le bon fonctionnement de l'avion.

■ **Déchargement de la pile de la clé électronique**

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Si la pile devient faible, une alarme retentit dans l'habitacle et un message s'affiche sur l'écran multifonction lorsque le système hybride s'arrête.
- La clé électronique recevant toujours des ondes radio, la pile se déchargera même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être déchargée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 566)
  - Le système d'ouverture et de démarrage intelligent ou la commande à distance ne fonctionne pas.
  - La zone de détection se réduit.
  - Le témoin LED présent sur la surface de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique à moins de 1 m (3 ft.) des appareils électriques suivants qui produisent un champ magnétique :
  - Télévisions
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction

■ **Si un message concernant l'état de la clé électronique ou le mode du contacteur d'alimentation, etc. s'affiche**

Pour éviter de laisser la clé électronique dans le véhicule, de quitter le véhicule sans avoir désactivé le contacteur d'alimentation ou pour que d'autres passagers ne prennent pas accidentellement la clé en sortant du véhicule, un message demandant à l'utilisateur de vérifier l'état de la clé électronique ou du mode du contacteur d'alimentation peut s'afficher sur l'écran multifonction. Suivez alors immédiatement les instructions mentionnées sur l'écran.

■ **Si "Pile clé faible." s'affiche sur l'écran multifonction**

La pile de la clé électronique est presque déchargée. Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 566)

■ **Remplacement de la pile**

→P. 566

■ **Vérification du nombre de clés enregistrées**

Le nombre de clés déjà enregistrées pour le véhicule peut être vérifié. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Si "Nouvelle clé enregistrée.Contacter votre concessionnaire pour plus d'info" s'affiche sur l'écran multifonction**

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.
Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou à un professionnel dûment qualifié et équipé de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celle en votre possession) a été enregistrée.

■ **Si une clé incorrecte est utilisée**

Le barillet tourne librement pour isoler le mécanisme intérieur.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la clé**

- Ne laissez pas tomber les clés, ne les soumettez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés et ne les passez pas au nettoyeur à ultrasons, etc.
- Ne fixez pas de matériaux métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas les clés à proximité de ce type de matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne collez pas d'autocollant ou tout autre élément similaire sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets produisant des champs magnétiques, tels que des télévisions, des systèmes audio, des cuisinières à induction ou des appareils médicaux électriques, comme les appareils médicaux à basse fréquence.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils médicaux électriques, tels que des appareils médicaux à basse fréquence ou micro-ondes, et ne recevez pas de soins médicaux en portant la clé sur vous.

■ **Port de la clé électronique sur soi**

Portez la clé électronique en vous tenant à 10 cm (3,9 in.) ou plus de tout appareil électrique actif. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 10 cm (3,9 in.) de la clé électronique peuvent interférer avec la clé, et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ **En cas de défaillance du système d'ouverture et de démarrage intelligent ou d'autres problèmes liés à la clé**

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies avec celui-ci chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

Si la clé électronique n'est pas retrouvée, le risque de vol du véhicule augmente sensiblement. Rendez-vous immédiatement chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

Le véhicule peut être verrouillé et déverrouillé à l'aide de la fonction d'ouverture, de la commande à distance ou des contacteurs de verrouillage des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'ouverture et de démarrage intelligent

Ayez sur vous la clé électronique pour activer cette fonction.

① Saisissez la poignée extérieure de porte du conducteur ou du passager avant avec capteur (si le véhicule en est équipé) pour déverrouiller toutes les portes.

Veillez à toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes suivant leur verrouillage.

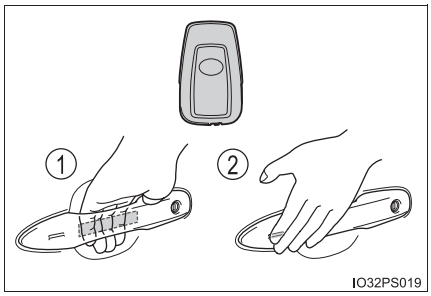

② Touchez le capteur de verrouillage (l'empreinte au niveau de la surface de la poignée de porte avant) pour verrouiller les portes.

Assurez-vous que la porte est correctement verrouillée.

◆ Commande à distance

① Verrouille toutes les portes

Assurez-vous que la porte est correctement verrouillée.

Appuyez et maintenez enfoncé pour fermer les vitres latérales et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé).*

② Déverrouille toutes les portes

Appuyez et maintenez enfoncé pour ouvrir les vitres latérales et le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé).*

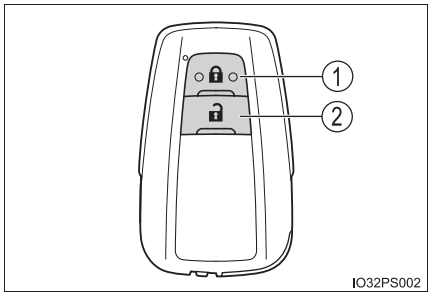

* : Ces réglages doivent être personnalisés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Signaux de fonctionnement**

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage : une seule fois ; déverrouillage : deux fois)

■ **Fonction de sécurité**

Si une porte n'est pas ouverte environ dans les 30 secondes suivant le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Lorsqu'il est impossible de verrouiller la porte au moyen du capteur de verrouillage placé sur la surface de la poignée de porte**

Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée même si le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte est touché avec le doigt, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de la main.

Si vous portez des gants, retirez-les.

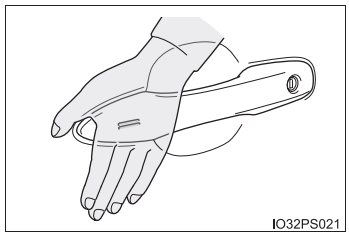

■ **Signal sonore de verrouillage des portes**

Si vous tentez de verrouiller les portes et qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit de manière continue pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore et verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Activation de l'alarme (si le véhicule en est équipé)**

Le fait de verrouiller les portes active le système d'alarme. (→P. 92)

■ **Si le système d'ouverture et de démarrage intelligent ou la commande à distance ne fonctionne pas correctement**

- Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 644)
- Remplacez la pile de la clé par une pile neuve si elle est déchargée. (→P. 566)

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Contacteurs de verrouillage des portes

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

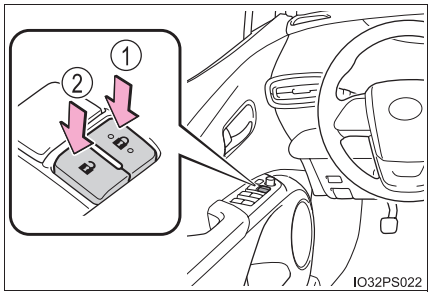

◆ Boutons de verrouillage intérieurs

① Verrouille la porte

② Déverrouille la porte

Il est possible d'ouvrir la porte du conducteur et la porte du passager avant (pour certains modèles uniquement) en tirant sur la poignée intérieure, même si les boutons de verrouillage sont en position de verrouillage.

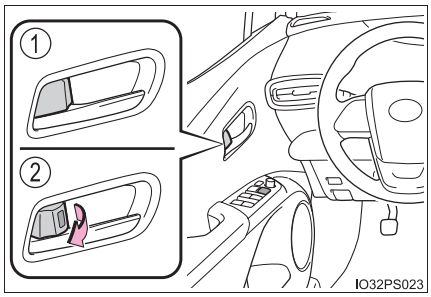

Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur sans clé

1 Amenez le bouton de verrouillage intérieur de porte en position de verrouillage.

2 Fermez la porte en tirant la poignée de porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contacteur d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

Il se peut que la présence de la clé ne soit pas détectée correctement et que la porte se verrouille.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Ces verrouillages peuvent être enclenchés pour empêcher que les enfants n'ouvrent les portes arrière. Poussez chaque contacteur de porte arrière vers le bas pour verrouiller les deux portes arrière.

■ **Utilisation de la clé mécanique**

Les portes peuvent également être verrouillées et déverrouillées au moyen de la clé mécanique. (→P. 644)

■ **Signal sonore de porte ouverte**

Si le véhicule atteint une vitesse de 5 km/h (3 mph), le voyant du système d'avertissement principal clignote et un signal sonore retentit pour indiquer que la/les porte(s) n'est/ne sont pas complètement fermée(s).
La/les porte(s) ouverte(s) s'affiche(nt) sur l'écran multifonction.

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement du système d'ouverture et de démarrage intelligent ou de la commande à distance**

→P. 192

■ **Personnalisation**

Des réglages (par ex. le signal de fonctionnement) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 676)

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter un accident**

Veuillez observer les précautions suivantes pour la conduite.
Le non-respect de ces mesures pourrait causer l'ouverture d'une porte et la chute d'un occupant, ce qui entraînerait des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes lors de la conduite.
  Soyez tout particulièrement attentif à la porte du conducteur et à celle du passager avant (pour certains modèles uniquement), car la porte peut s'ouvrir même si les boutons de verrouillage intérieurs sont en position de verrouillage.
- Enclenchez le verrouillage de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ **Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'une porte**

Examinez les alentours du véhicule ; vérifiez par exemple si le véhicule se trouve sur une pente, s'il y a suffisamment d'espace pour ouvrir la porte ou s'il y a de fortes rafales de vent. Lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte, tenez fermement la poignée de la porte pour être prêt à réagir à un mouvement imprévisible.

■ **Actionnement des vitres électriques ou du toit ouvrant à l'aide de la commande à distance (si le véhicule en est équipé)**

Actionnez la vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'y a aucun risque qu'une partie du corps de l'un des passagers se coince dans la vitre latérale ou le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas les enfants actionner la commande à distance. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer une partie du corps dans la vitre électrique ou le toit ouvrant.

Porte de coffre

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller et ouvrir/fermer la porte de coffre à l'aide des procédures suivantes.

◆ Système d'ouverture et de démarrage intelligent (si le véhicule en est équipé)

Ayez sur vous la clé électronique pour activer cette fonction.

① Verrouille toutes les portes

Assurez-vous que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes suivant leur verrouillage.

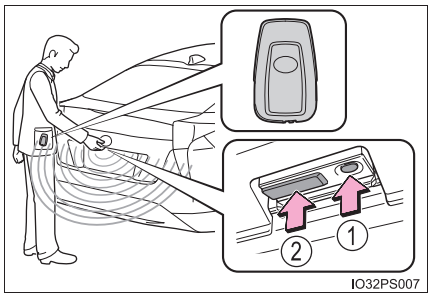

◆ Commande à distance

→P. 179

◆ Contacteurs de verrouillage des portes

→P. 181

Ouverture de la porte de coffre depuis l'extérieur du véhicule

Soulevez la porte de coffre tout en poussant le dispositif d'ouverture de porte de coffre vers le haut.

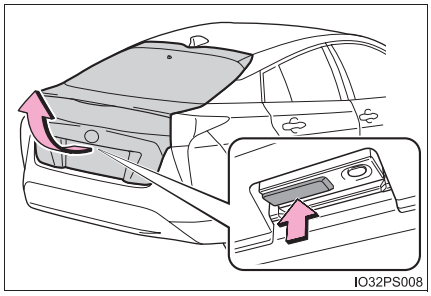

Pour fermer la porte de coffre

Abaissez la porte de coffre en utilisant la poignée et veillez à la pousser vers le bas depuis l'extérieur pour la fermer.

Faites attention à ne pas tirer de biais sur la poignée lors de la fermeture de la porte de coffre.

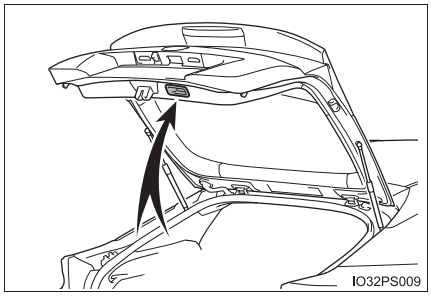

Eclairage de compartiment à bagages

L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque la porte de coffre est ouverte et que le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages est activé.

① Désactivation

② Activation

Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, l'éclairage s'éteint automatiquement après 20 minutes.

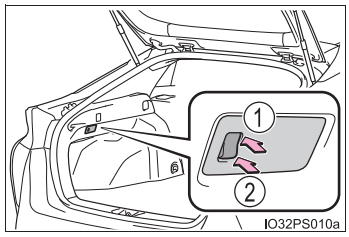

Si le dispositif d'ouverture de porte de coffre ne fonctionne pas

La porte de coffre peut être déverrouillée de l'intérieur.

1 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'occasionner des dégâts, couvrez d'un chiffon la pointe du tournevis.

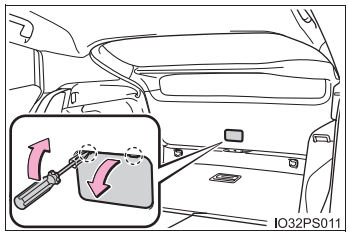

2 Déplacez le levier.

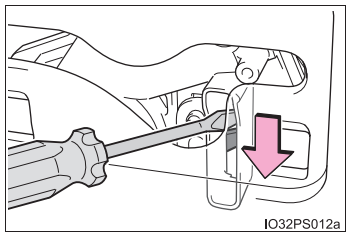

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Avant la conduite**

- Assurez-vous que la porte de coffre est complètement fermée. Si la porte de coffre n'est pas complètement fermée, elle peut s'ouvrir inopinément pendant la conduite et heurter des obstacles environnants ou des bagages risquent d'être éjectés du compartiment à bagages, provoquant un accident.
- Ne permettez pas aux enfants de jouer dans le compartiment à bagages.
  Si un enfant est enfermé accidentellement dans le compartiment à bagages, il peut être victime d'un coup de chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer la porte de coffre.
  La porte de coffre pourrait s'ouvrir inopinément ou l'enfant pourrait se coincer les mains, la tête ou le cou lors de la fermeture de la porte de coffre.

■ **Points importants à garder à l'esprit pendant la conduite**

- Laissez la porte de coffre fermée pendant la conduite.
  Si la porte de coffre reste ouverte, elle risque de heurter des objets proches en roulant ou des bagages risquent d'être subitement projetés hors du véhicule, causant ainsi un accident.
- Ne laissez jamais des personnes s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage soudain, de déport brusque ou de collision, ces personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation de la porte de coffre

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, vous risquez de vous coincer certaines parties du corps, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Retirez toute charge lourde, comme de la neige et de la glace, de la porte de coffre avant de l'ouvrir. Dans le cas contraire, la porte de coffre risque de se refermer brusquement après avoir été ouverte.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte de coffre, vérifiez attentivement si la zone environnante est dégagée.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous qu'elles ne courent aucun risque et prévenez-les que la porte de coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Faites attention lorsque vous ouvrez ou fermez la porte de coffre lorsqu'il y a du vent, car elle pourrait s'ouvrir ou se fermer brusquement en cas de vent fort.
- La porte de coffre risque de se fermer brusquement si elle n'est pas ouverte complètement. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer la porte de coffre sur une pente que sur une surface plane ; dès lors, faites attention à ce que la porte de coffre ne s'ouvre ou ne se ferme pas inopinément d'elle-même. Assurez-vous que la porte de coffre est complètement ouverte et bloquée avant d'utiliser le compartiment à bagages.

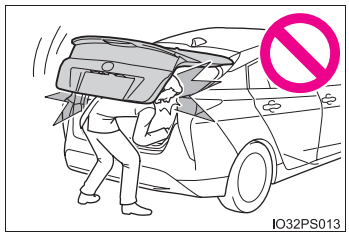
IO32PS013

- Lors de la fermeture de la porte de coffre, veillez tout particulièrement à éviter de vous coincer les doigts, etc.
- Pour fermer la porte de coffre, poussez légèrement sur sa surface extérieure. Si vous utilisez la poignée de porte de coffre pour fermer complètement la porte de coffre, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.

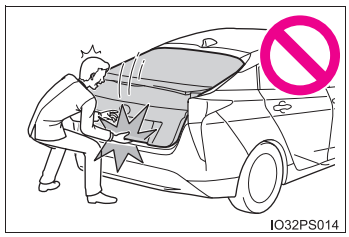
IO32PS014

- Ne tirez pas sur l'amortisseur de porte de coffre pour fermer la porte de coffre et ne vous y accrochez pas.
  Vous risqueriez de vous coincer les mains ou de briser l'amortisseur de porte de coffre, ce qui provoquerait un accident.
- Si un porte-vélos ou un autre objet lourd du même type est fixé sur la porte de coffre, celle-ci peut se refermer brusquement après avoir été ouverte et blesser ou coincer les mains, la tête ou le cou de quelqu'un. Si vous installez un accessoire sur la porte de coffre, nous vous recommandons d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

NOTE

■ **Amortisseurs de porte de coffre**

La porte de coffre est équipée d'amortisseurs qui la maintiennent en place.

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Le non-respect de ces recommandations pourrait endommager l'amortisseur de porte de coffre, ce qui provoquerait un dysfonctionnement.

- Ne fixez pas de corps étrangers, tels que des autocollants, des feuilles en plastique ou des adhésifs sur la tige d'amortisseur.
- Ne touchez pas la tige d'amortisseur avec des gants ou tout autre élément en tissu.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur la porte de coffre.

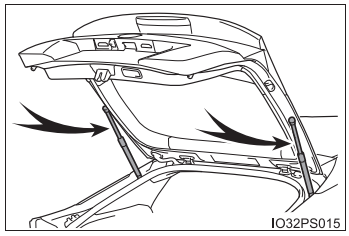

- Ne mettez pas vos mains sur l'amortisseur et n'exercez pas de forces latérales sur celui-ci.

Système d'ouverture et de démarrage intelligent

Les opérations suivantes peuvent être effectuées simplement en portant sur vous la clé électronique, par exemple dans votre poche. Le conducteur devrait toujours porter sur lui la clé électronique.

- Déverrouillage et verrouillage des portes (→P. 179)
- Déverrouille et verrouille la porte de coffre (si le véhicule en est équipé) (→P. 184)
- Fait démarrer le système hybride (→P. 258)

Emplacement des antennes

① Antenne située à l'extérieur de l'habitacle (côté conducteur)*1

② Antenne située à l'extérieur de l'habitacle (côté passager avant)*1, 2

③ Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle

④ Antenne située à l'extérieur du compartiment à bagages*2

*1 : Ce schéma représente un véhicule à conduite à gauche. Les emplacements des antennes sont inversés pour les véhicules à conduite à droite.

*2 : Si le véhicule en est équipé

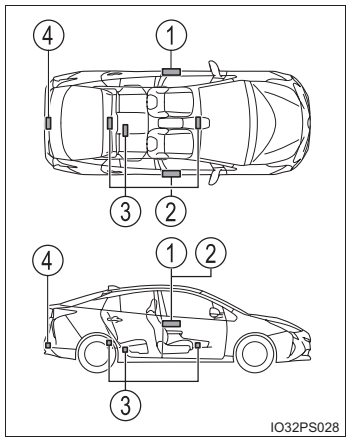

■ **Zone de portée (zones dans lesquelles la clé électronique est détectée)**

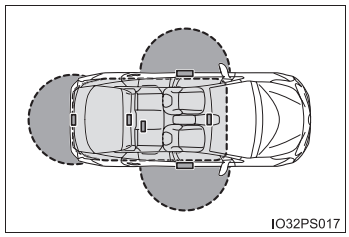

Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être utilisé lorsque la clé électronique est à une distance d'environ 0,7 m (2,3 ft.) de la poignée de porte du conducteur, de la poignée de porte du passager avant* et du dispositif d'ouverture de porte de coffre*. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

* : Si le véhicule en est équipé

Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contacteur d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et messages d'avertissement**

Une alarme retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction pour éviter qu'une opération erronée entraîne des risques d'accident ou de vol du véhicule. Lorsqu'un message d'avertissement est affiché, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché à l'écran.

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les mesures correctives sont les suivantes.

Alarme	Situation	Mesure corrective
L'alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes	Il y a eu tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez-les à nouveau.
L'alarme intérieure retentit de manière répétée	Le contacteur d'alimentation a été mis en mode ACCESSORY alors que la porte du conducteur était ouverte (la porte du conducteur a été ouverte alors que le contacteur d'alimentation était en mode ACCESSORY).	Désactivez le contacteur d'alimentation et fermez la porte du conducteur.

■ **Lorsque le message “Panne de l’Entry & Start System. Consultez le manuel.” s’affiche sur l’écran multifonction**

Il se peut que le système ne fonctionne pas normalement. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Fonction d’économie d’énergie**

La fonction d’économie d’énergie est activée afin d’empêcher le déchargement de la pile de la clé électronique et de la batterie 12 volts lorsque le véhicule n’est pas utilisé pendant une longue période.

- Dans les situations suivantes, il se peut que le système d’ouverture et de démarrage intelligent mette un certain temps à déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans une zone d’environ 2 m (6 ft.) à l’extérieur du véhicule pendant au moins 10 minutes.
  - Le système d’ouverture et de démarrage intelligent n’a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d’ouverture et de démarrage intelligent n’a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, les portes ne peuvent pas être déverrouillées à partir de toutes les portes, mais uniquement à partir de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la porte du conducteur ou utilisez la commande à distance ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ **Fonction d’économie d’énergie de la clé électronique**

Lorsque le mode d’économie de pile est activé, le déchargement de la pile est minimisé en empêchant la clé électronique de recevoir des ondes radio.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant sur la touche et en la maintenant enfoncée. Vérifiez que le témoin de clé électronique clignote 4 fois.

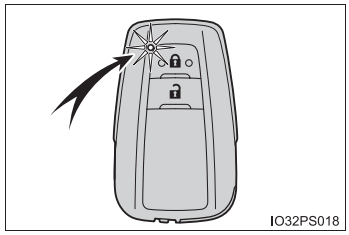
IO32PS018

Lorsque le mode d’économie de pile est activé, le système d’ouverture et de démarrage intelligent ne peut pas être utilisé. Pour désactiver la fonction, appuyez sur l’une des touches de la clé électronique.

■ **Conditions nuisant au fonctionnement**

Le système d'ouverture et de démarrage intelligent, la commande à distance et le système antidémarrage utilisent de faibles ondes radio. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule peut être affectée, ce qui empêche le fonctionnement correct du système d'ouverture et de démarrage intelligent, de la commande à distance et du système antidémarrage.
(Mesures alternatives : →P. 644)

- Lorsque la pile de la clé électronique est déchargée
- A proximité d'une tour TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station radio, d'un grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation générant de fortes ondes radio ou des parasites électriques
- Quand la clé électronique se trouve contre ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes auxquelles une feuille d'aluminium est fixée
  - Paquets de cigarettes contenant une feuille d'aluminium
  - Porte-documents ou sacs métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Réchauffe-mains constitués de métal
  - Supports tels que CD et DVD
- Lorsqu'une autre télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé électronique est transportée avec les appareils suivants, qui émettent des ondes radio
  - Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou d'autres appareils de communication sans fil
  - Clé électronique ou télécommande d'un autre véhicule émettant des ondes radio
  - Ordinateurs personnels ou assistants personnels
  - Lecteurs audio numériques
  - Systèmes de jeu portatifs
- Si de la teinture de vitre contenant du métal est utilisée ou si des objets métalliques sont fixés sur la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique se trouve à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

■ **Remarques relatives à la fonction d'ouverture**

- Même lorsque la clé électronique se trouve dans la zone de portée (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou placée en hauteur lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est sur le panneau d'instruments, sur le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système hybride démarre ou que le contacteur d'alimentation change de mode.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le panneau d'instruments ou près des vide-poches de porte quand vous quittez le véhicule. En fonction des conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne située hors de l'habitacle et la porte pourrait être verrouillée de l'extérieur, bloquant ainsi la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique est dans la zone de portée, n'importe qui peut déverrouiller ou verrouiller les portes.
- Même si la clé électronique n'est pas à l'intérieur du véhicule, il est possible de faire démarrer le système hybride si la clé se trouve près d'une vitre.
- Les portes peuvent se déverrouiller si de grandes quantités d'eau sont projetées sur la poignée de porte, par exemple en cas de pluie ou dans une station de lavage, quand la clé électronique se trouve dans la zone de portée. (Les portes se verrouilleront automatiquement après 30 secondes environ si elles ne sont pas ouvertes et fermées.)
- Si la commande à distance est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est près du véhicule, il se peut que la porte ne soit pas déverrouillée par la fonction d'ouverture. (Utilisez la commande à distance pour déverrouiller les portes.)
- Si vous touchez le capteur de verrouillage de poignée de porte alors que vous portez des gants, son fonctionnement peut être retardé ou inhibé. Retirez vos gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Sur certains modèles : Si le verrouillage est effectué à l'aide du capteur de verrouillage, jusqu'à deux signaux de reconnaissance consécutifs seront émis. Ensuite, aucun signal de reconnaissance ne sera émis.
- Si la poignée de porte est mouillée alors que la clé électronique se trouve dans la zone de portée, il est possible que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas, prenez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule.
  - Placez la clé électronique dans un endroit situé à 2 m (6 ft.) minimum du véhicule. (Veillez à ce que la clé ne soit pas volée.)
  - Mettez la clé électronique en mode d'économie d'énergie pour désactiver le système d'ouverture et de démarrage intelligent. (→P. 191)

- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et si une poignée de porte est mouillée pendant le lavage, il se peut qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction et qu'un signal sonore retentisse à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il se peut que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas correctement s'il est en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Une approche trop brusque de la poignée de porte ou de la zone de portée peut empêcher le déverrouillage des portes. Dans ce cas, laissez la poignée de porte revenir dans sa position d'origine et assurez-vous que les portes se déverrouillent avant de tirer à nouveau sur la poignée.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, un délai légèrement plus long peut s'écouler avant le déverrouillage des portes après avoir saisi la poignée de porte.

■ **Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée**

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 2 m (6 ft.) autour du véhicule.
- Le système d'ouverture et de démarrage intelligent peut être désactivé à l'avance. (→P. 676)

■ **Pour utiliser correctement le système**

Assurez-vous d'avoir la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne placez pas la clé électronique trop près du véhicule quand vous souhaitez faire fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon votre position et votre façon de tenir la clé électronique, il se peut que le système ne la détecte pas et ne fonctionne pas correctement. (L'alarme peut se déclencher accidentellement ou la fonction de prévention de verrouillage des portes peut ne pas fonctionner.)

■ **Si le système d'ouverture et de démarrage intelligent ne fonctionne pas correctement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes : Utilisez la clé mécanique. (→P. 644)
- Démarrage du système hybride : →P. 645

■ **Personnalisation**

Certains réglages (par ex. du système d'ouverture et de démarrage intelligent) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

■ **Si le système d'ouverture et de démarrage intelligent a été désactivé par le biais d'un réglage personnalisé**

- Déverrouillage et verrouillage des portes :
  Utilisez la commande à distance ou la clé mécanique. (→P. 179, 644)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contacteur d'alimentation : →P. 645
- Arrêt du système hybride : →P. 259

■ **Certification du système d'ouverture et de démarrage intelligent**

Hereby, Tokai Rika Co., Ltd., declares that this BA2KP is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directives 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. vakuuttaa täten että BA2KP tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart Tokai Rika Co., Ltd. dat het toestel BA2KP in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente Tokai Rika Co., Ltd. déclare que l'appareil BA2KP est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar Tokai Rika Co., Ltd. att denna BA2KP står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved, at følgende udstyr BA2KP overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt Tokai Rika Co., Ltd., dass sich das Gerät BA2KP in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Tokai Rika Co., Ltd. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ BA2KP ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente Tokai Rika Co., Ltd. dichiara che questo BA2KP è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente Tokai Rika Co., Ltd. declara que el BA2KP cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Tokai Rika Co., Ltd. declara que este BA2KP está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Hawnhekk, Tokai Rika Co., Ltd., jiddikjara li dan BA2KP jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab Tokai Rika Co., Ltd. seadme BA2KP vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, Tokai Rika Co., Ltd. nyilatkozom, hogy a BA2KP megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Tokai Rika Co., Ltd. týmto vyhlasuje, že BA2KP spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. tímto prohlašuje, že tento BA2KP je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. izjavlja, da je ta BA2KP v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Tokai Rika Co., Ltd. deklaruoja, kad šis BA2KP atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Tokai Rika Co., Ltd. deklarē, ka BA2KP atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Tokai Rika Co., Ltd. oświadcza, że BA2KP jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Tokai Rika Co., Ltd. yfir því að BA2KP er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved at utstyret BA2KP er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, Tokai Rika Co., Ltd., декларира, че BA2KP е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, Tokai Rika Co., Ltd., declară că aparatul BA2KP este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.

Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da ovaj BA2KP je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, Tokai Rika Co., Ltd.; deklaroj qe ky BA2KP eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da je BA2KP u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., deklariše da je BA2KP u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile Tokai Rika Co., Ltd., bu BA2KP ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.
The DECLARATION of CONFORMITY (DoC) is available at the following address: http://www.tokai-rika.co.jp/pc CE

Hereby, Tokai Rika Co., Ltd., declares that this BC2UM is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directives 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. vakuuttaa täten että BC2UM tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart Tokai Rika Co., Ltd. dat het toestel BC2UM in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente Tokai Rika Co., Ltd. déclare que l'appareil BC2UM est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar Tokai Rika Co., Ltd. att denna BC2UM står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved, at følgende udstyr BC2UM overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt Tokai Rika Co., Ltd., dass sich das Gerät BC2UM in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Tokai Rika Co., Ltd. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ BC2UM ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente Tokai Rika Co., Ltd. dichiara che questo BC2UM è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente Tokai Rika Co., Ltd. declara que el BC2UM cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Tokai Rika Co., Ltd. declara que este BC2UM está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Hawnhekk, Tokai Rika Co., Ltd., jiddikjara li dan BC2UM jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab Tokai Rika Co., Ltd. seadme BC2UM vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, Tokai Rika Co., Ltd. nyilatkozom, hogy a BC2UM megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Tokai Rika Co., Ltd. týmto vyhlasuje, že BC2UM spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. tímto prohlašuje, že tento BC2UM je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. izjavlja, da je ta BC2UM v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Tokai Rika Co., Ltd. deklaruoja, kad šis BC2UM atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Tokai Rika Co., Ltd. deklarē, ka BC2UM atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Tokai Rika Co., Ltd. oświadcza, że BC2UM jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Tokai Rika Co., Ltd. yfir því að BC2UM er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved at utstyret BC2UM er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, Tokai Rika Co., Ltd., декларира, че BC2UM е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, Tokai Rika Co., Ltd., declară că aparatul BC2UM este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.

Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da ovaj BC2UM je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, Tokai Rika Co., Ltd., deklaroj qe ky BC2UM eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da je BC2UM u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., deklariše da je BC2UM u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile Tokai Rika Co., Ltd., bu BC2UM ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.
The DECLARATION of CONFORMITY (DoC) is available at the following address: http://www.tokai-rika.co.jp/pc CE

Hereby, Tokai Rika Co., Ltd., declares that this BR1EW is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directives 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. vakuuttaa täten että BR1EW tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart Tokai Rika Co., Ltd. dat het toestel BR1EW in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente Tokai Rika Co., Ltd. déclare que l'appareil BR1EW est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar Tokai Rika Co., Ltd. att denna BR1EW står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved, at følgende udstyr BR1EW overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt Tokai Rika Co., Ltd., dass sich das Gerät BR1EW in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Tokai Rika Co., Ltd. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ BR1EW ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente Tokai Rika Co., Ltd. dichiara che questo BR1EW è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente Tokai Rika Co., Ltd. declara que el BR1EW cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Tokai Rika Co., Ltd. declara que este BR1EW está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, Tokai Rika Co., Ltd., jiddikjara li dan BR1EW jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.

Käesolevaga kinnitab Tokai Rika Co., Ltd. seadme BR1EW vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, Tokai Rika Co., Ltd. nyilatkozom, hogy a BR1EW megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Tokai Rika Co., Ltd. týmto vyhlasuje, že BR1EW spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. tímto prohlašuje, že tento BR1EW je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. izjavlja, da je ta BR1EW v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Tokai Rika Co., Ltd. deklaruoja, kad šis BR1EW atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Tokai Rika Co., Ltd. deklarē, ka BR1EW atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Tokai Rika Co., Ltd. oświadcza, że BR1EW jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Tokai Rika Co., Ltd. yfir því að BR1EW er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved at utstyret BR1EW er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, Tokai Rika Co., Ltd., декларира, че BR1EW е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, Tokai Rika Co., Ltd., declară că aparatul BR1EW este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da ovaj BR1EW je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.

Nepermjet kesaj, Tokai Rika Co., Ltd., deklaroj qe ky BR1EW eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da je BR1EW u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., deklariše da je BR1EW u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile Tokai Rika Co., Ltd., bu BR1EW ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.
The DECLARATION of CONFORMITY (DoC) is available at the following address: http://www.tokai-rika.co.jp/pc CE

И005 15

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8571, JAPAN TEL:+81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION
Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: LF Oscillator
Product Model: TMLF15-1
to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements:	EN 60950-1
-EMC requirements	EN 301 489-01 & EN 301 489-03
-Effective uses of radio spectrum:	EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	CE
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: February 4, 2015

Signature: Hiroki Okada
Hiroki Okada

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declares that this TMLF15-1 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa täten että TMLF15-1 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOYOTA MOTOR CORPORATION dat het toestel TMLF15-1 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOYOTA MOTOR CORPORATION déclare que l'appareil TMLF15-1 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna TMLF15-1 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr TMLF15-1 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass sich das Gerät TMLF15-1 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOYOTA MOTOR CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ TMLF15-1 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION dichiara che questo TMLF15-1 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el TMLF15-1 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que este TMLF15-1 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Hawnhekk, TOYOTA MOTOR CORPORATION, jiddikjara li dan TMLF15-1 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOYOTA MOTOR CORPORATION seadme TMLF15-1 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, TOYOTA MOTOR CORPORATION nyilatkozom, hogy a TMLF15-1 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že TMLF15-1 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION tímto prohlašuje, že tento TMLF15-1 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION izjavlja, da je ta TMLF15-1 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaruoja, kad šis TMLF15-1 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka TMLF15-1 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOYOTA MOTOR CORPORATION oświadcza, że TMLF15-1 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir TOYOTA MOTOR CORPORATION yfir því að TMLF15-1 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at utstyret TMLF15-1 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

С настоящето, TOYOTA MOTOR CORPORATION, декларира, че TMLF15-1 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declară că aparatul TMLF15-1 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da ovaj TMLF15-1 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklaroj qe ky TMLF15-1 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da je TMLF15-1 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklariše da je TMLF15-1 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOYOTA MOTOR CORPORATION, bu TMLF15-1 ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

AVERTISSEMENT

■ **Mesures de précaution relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes munies d'un pacemaker cardiaque implantable, d'un pacemaker de traitement par resynchronisation cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable ne doivent pas s'approcher des antennes du système d'ouverture et de démarrage intelligent. (→P. 189)
  Les ondes radio peuvent avoir des effets néfastes sur le fonctionnement de tels dispositifs. Au besoin, la fonction d'ouverture peut être désactivée. Adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé pour obtenir plus d'informations, telles que la fréquence des ondes radio et leur intervalle d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devez désactiver la fonction d'ouverture.
- Les personnes munies d'un dispositif médical électrique autre qu'un pacemaker cardiaque implantable, un pacemaker de traitement par resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable doivent consulter le fabricant de ce dispositif pour s'assurer de son bon fonctionnement sous l'influence d'ondes radio.
  Les ondes radio peuvent avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Pour plus de détails sur la désactivation de la fonction d'ouverture, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Sièges avant

Procédure de réglage

① Levier de réglage de position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de réglage de hauteur (côté conducteur)

④ Contacteur de réglage de soutien lombaire (côté conducteur)

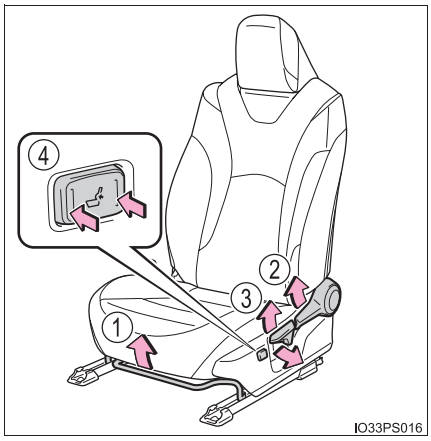

■ **Lors du réglage du siège**

Lors du réglage du siège, veillez à ce que l'appuie-tête ne touche pas le plafond.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du réglage de la position du siège**

- Faites preuve de prudence lorsque vous réglez la position du siège et veillez à ce que son mouvement ne blesse pas d'autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ou près des pièces mobiles pour éviter tout risque de blessure.
  Vos doigts ou vos mains pourraient se coincer dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage du siège**

- Pour réduire le risque de glissement sous la sangle abdominale de ceinture de sécurité en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale de ceinture de sécurité risque de glisser au-dessus des hanches et d'appliquer une force directement sur votre abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle supérieure de ceinture de sécurité, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite car le siège pourrait se déplacer de manière inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, veillez à ce qu'il soit verrouillé dans cette position.

Sièges arrière

Les dossiers de siège peuvent être rabattus.

Avant de rabattre les dossiers de siège

1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr.

Engagez fermement le frein de stationnement et engagez le rapport P. (→P. 269)

2 Réglez la position du siège avant et l'angle du dossier de siège. (→P. 209)

En fonction de la position du siège avant, si le dossier de siège est rabattu vers l'arrière, il peut interférer avec le siège arrière.

3 Abaissez l'appuie-tête du siège arrière. (→P. 214)

4 Repliez l'accoudoir du siège arrière s'il est abaissé. (→P. 503)

Cette étape n'est pas nécessaire lorsque vous actionnez uniquement le siège côté gauche.

Rabattement des dossiers de siège

Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier de siège.

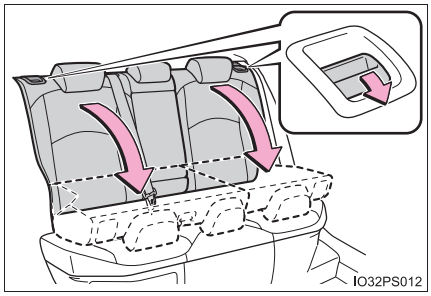

Remise en place des dossiers de siège arrière

Pour éviter de coincer la ceinture de sécurité entre le siège et l'intérieur du véhicule, passez la ceinture de sécurité dans le guide de ceinture de sécurité, puis remettez fermement le dossier de siège en position verrouillée.

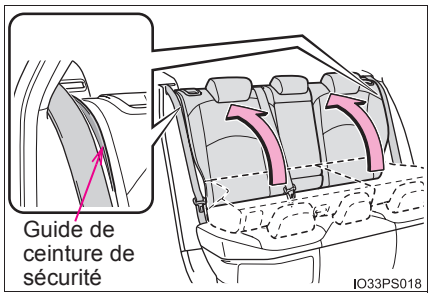

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du rabattement des dossiers de siège

Respectez les mesures de précaution suivantes. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège lors de la conduite.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, engagez fermement le frein de stationnement et engagez le rapport P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages lorsque vous conduisez.
- Ne permettez pas aux enfants d'entrer dans le compartiment à bagages.
- N'actionnez pas le siège arrière lorsqu'il est occupé.
- Veillez à ne pas vous coincer les pieds ou les mains dans les pièces mobiles ou les articulations des sièges pendant l'opération.
- Ne permettez pas aux enfants d'actionner le siège.

AVERTISSEMENT

■ **Après avoir remis le dossier de siège en position verticale**

Respectez les mesures de précaution suivantes. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez si le dossier de siège est fermement verrouillé en position en le poussant légèrement d'avant en arrière.
  Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le repère rouge situé sur le levier de déverrouillage du dossier de siège est visible. Assurez-vous que le repère rouge n'est pas visible.

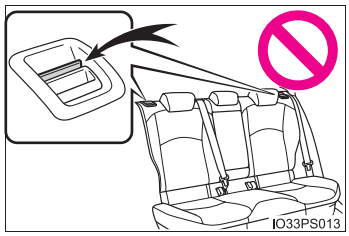

- Vérifiez qu'il n'y a pas de tours dans les ceintures de sécurité ou qu'elles ne sont pas coincées dans le dossier de siège.

Appuie-têtes

Des appuie-têtes sont fournis pour tous les sièges.

Sièges avant

① Vers le haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Vers le bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

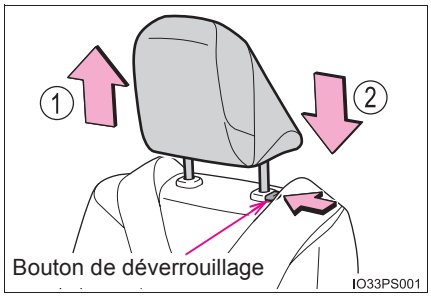

Sièges arrière

■ Sièges arrière côté extérieur

① Vers le haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Vers le bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

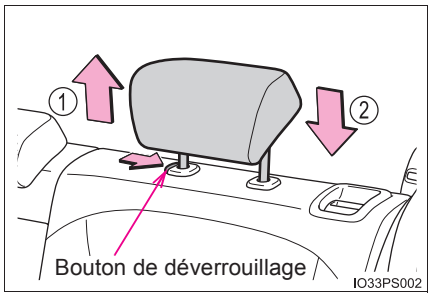

■ Siège arrière central

① Vers le haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Vers le bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

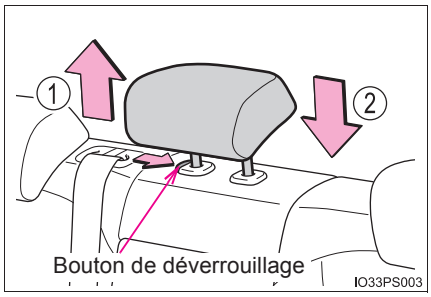

Retrait des appuie-têtes

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

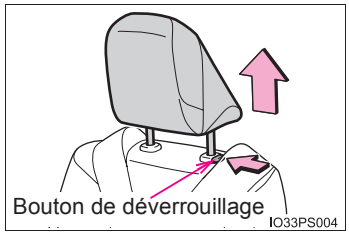

Installation des appuie-têtes

Alignez l'appuie-tête sur les trous d'installation et enfoncez-le jusqu'en position de verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pendant que vous abaissez l'appuie-tête.

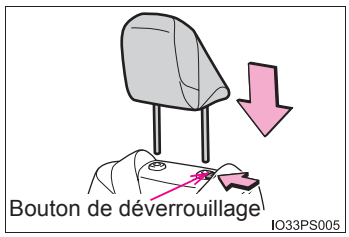

Réglage de la hauteur des appuie-têtes (sièges avant)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de manière à ce que leur centre soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

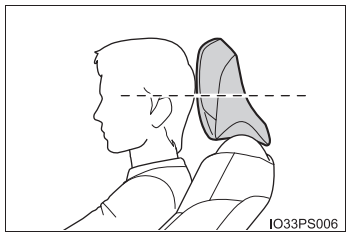

Réglage de l'appuie-tête de siège arrière

Lorsqu'il est utilisé, levez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position la plus basse.

AVERTISSEMENT

■ **Mesures de précaution relatives aux appuie-têtes**

Respectez les mesures de précaution suivantes relatives aux appuie-têtes. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège respectif.
- Réglez toujours les appuie-têtes dans une position correcte.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas sans appuie-tête.

Volant

Procédure de réglage

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.

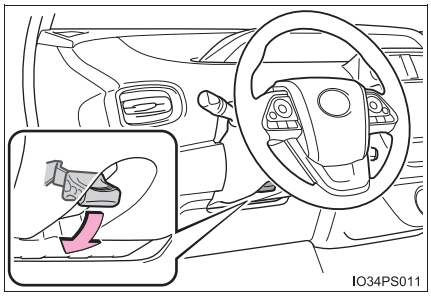

2 Trouvez la position idéale en déplaçant le volant horizontalement et verticalement.

Après le réglage, relevez le levier afin de bloquer le volant.

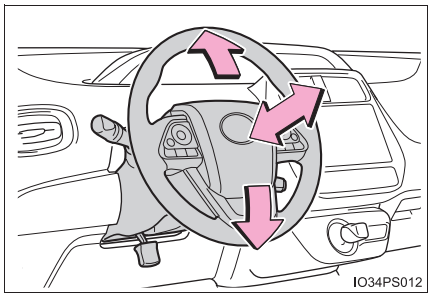

Avertisseur sonore

Pour faire retentir l'avertisseur sonore, appuyez sur le repère ou à proximité de celui-ci.

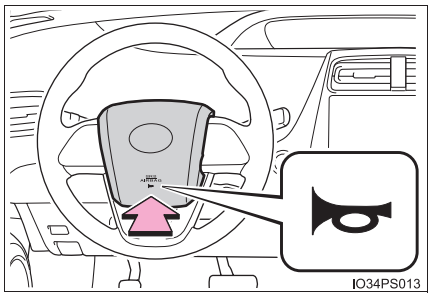

Après avoir réglé le volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur sonore risque de ne pas retentir si le volant n'est pas correctement verrouillé.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre lors de la conduite**

Ne procédez pas au réglage du volant pendant la conduite.
Ce faisant, vous risquez de mal diriger le véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident et des blessures graves, voire mortelles.

■ **Après avoir réglé le volant**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Dans le cas contraire, le volant pourrait bouger soudainement, risquant d'entraîner un accident et des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de vous procurer une bonne visibilité de la zone située derrière le véhicule.

Réglage de la hauteur du rétroviseur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement à réglage manuel)

La hauteur du rétroviseur intérieur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Réglez la hauteur du rétroviseur en le déplaçant vers le haut et vers le bas.

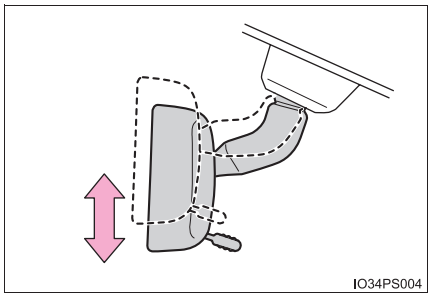

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à réglage manuel

Le reflet des phares des véhicules roulant derrière le vôtre peut être réduit en actionnant le levier.

① Position normale

② Position anti-éblouissement

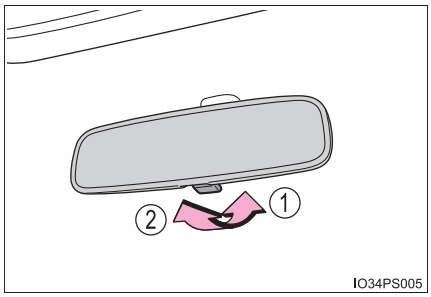

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à réglage automatique

En fonction du niveau de luminosité des phares des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est réduite automatiquement.

Changement du mode de la fonction anti-éblouissement automatique

Activation/désactivation

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin s'allume.
La fonction est activée chaque fois que le contacteur d'alimentation est mis en mode ON.
Une pression sur le bouton permet de mettre la fonction en mode OFF. (Le témoin s'éteint également.)

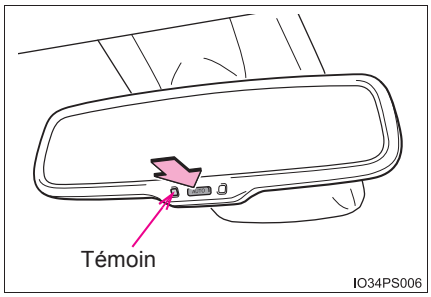

■ **Pour éviter une erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement à réglage automatique)**

Pour garantir un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les recouvrir.

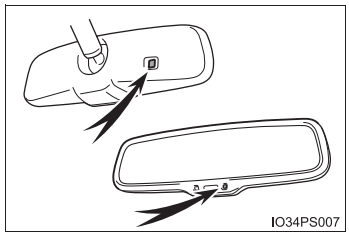

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la position du rétroviseur pendant que vous conduisez.
Ce faisant, vous risquez de mal diriger le véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident et des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

1 Pour sélectionner un rétroviseur à régler, tournez le contacteur.

① Gauche

② Droit

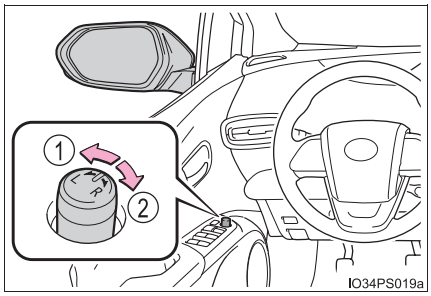

2 Pour régler le rétroviseur, actionnez le contacteur.

① Vers le haut

② Vers la droite

③ Vers le bas

④ Vers la gauche

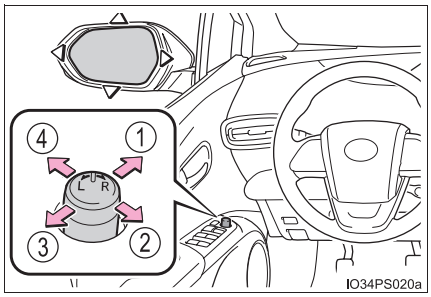

Rabattement et déploiement des rétroviseurs

① Rabat les rétroviseurs

② Déploie les rétroviseurs

Placer le contacteur de rabattement de rétroviseur extérieur en position neutre fait passer les rétroviseurs en mode automatique.

Le mode automatique permet d'associer le rabattement ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

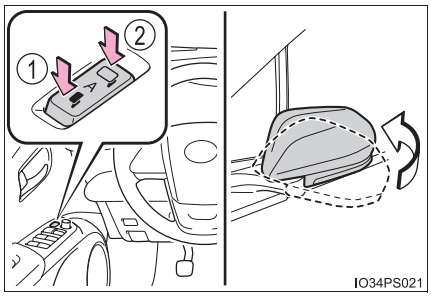

■ **L’angle du rétroviseur peut être réglé lorsque**

Le contacteur d’alimentation est mis en mode ACCESSORY ou ON.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués**

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués à l’aide des désembueurs de rétroviseur. Activez le désembueur de lunette arrière pour activer les désembueurs de rétroviseurs extérieurs. (→P. 473)

■ **Utilisation du mode automatique par temps froid**

Lorsque le mode automatique est utilisé par temps froid, le rétroviseur peut geler et il peut alors être impossible d’automatiquement le rabattre et le remettre dans sa position d’origine. Dans ce cas, enlevez la glace et la neige qui se trouvent sur le rétroviseur extérieur et actionnez-le à l’aide du mode manuel ou déplacez-le à la main.

■ **Personnalisation**

Le rabattement et le déploiement automatiques de rétroviseur peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

AVERTISSEMENT

■ **Points importants à garder à l'esprit pendant la conduite**

Veuillez observer les précautions suivantes pendant la conduite.
Dans le cas contraire, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident, ce qui entraînerait des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs lors de la conduite.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant la conduite.

■ **Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement**

Pour éviter tout risque de blessures et de dysfonctionnement du rétroviseur, veillez à ce que votre main ne soit pas coincée par le rétroviseur lorsqu'il est en mouvement.

■ **Lors du fonctionnement des désembueurs de rétroviseurs extérieurs**

Ne touchez pas les surfaces des rétroviseurs extérieurs, car ils deviennent très chauds et pourraient vous brûler.

Vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Les vitres électriques peuvent être ouvertes et fermées à l'aide des contacteurs.

En actionnant le contacteur, vous pouvez faire fonctionner les vitres latérales comme suit :

① Fermeture

② Fermeture à une seule manipulation*

③ Ouverture

④ Ouverture à une seule manipulation*

* : Pour arrêter la vitre latérale à mi-course, actionnez le contacteur dans le sens inverse.

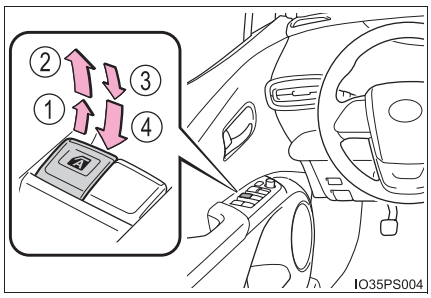

Contacteur de verrouillage des vitres

Enfoncez le contacteur pour verrouiller les vitres des passagers.

Utilisez ce contacteur pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre de passager.

Enfoncez à nouveau le contacteur pour déverrouiller les vitres des passagers.

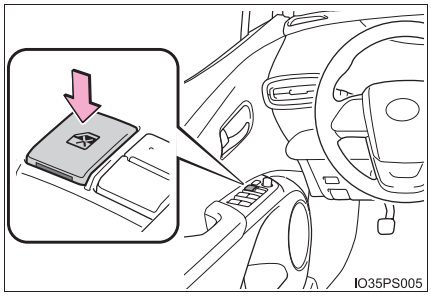

■ Les vitres électriques peuvent fonctionner quand

Le contacteur d'alimentation est en mode ON.

■ Actionnement des vitres électriques après avoir arrêté le système hybride

Les vitres électriques peuvent être actionnées pendant 45 secondes environ même après avoir mis le contacteur d'alimentation en mode ACCESSORY ou l'avoir désactivé. Cependant, elles ne peuvent plus être actionnées dès qu'une porte avant est ouverte.

■ **Fonction anticoincement**

Si un objet est coincé entre la vitre latérale et l'encadrement de vitre pendant la fermeture de la vitre latérale, le mouvement de la vitre latérale est interrompu, puis cette dernière est légèrement ouverte.

■ **Fonction anticoincement à l'ouverture**

Si un objet est coincé entre la porte et la vitre latérale pendant l'ouverture de cette dernière, le mouvement de la vitre latérale est interrompu.

■ **Lorsqu'il est impossible d'ouvrir et de fermer la vitre électrique**

Si la fonction anticoincement ou la fonction anticoincement à l'ouverture fonctionne de manière anormale ou s'il est impossible d'ouvrir ou de fermer complètement la vitre, effectuez les opérations suivantes en utilisant le contacteur de vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule ; avec le contacteur d'alimentation en mode ON, maintenez le contacteur de vitre électrique enfoncé en position de fermeture à une seule manipulation dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la fonction anticoincement ou de la fonction anticoincement à l'ouverture. Sinon, en utilisant sans interruption le contacteur de vitre électrique dans la position d'ouverture à une seule manipulation, la vitre latérale peut être ouverte et fermée.
- Si la vitre latérale ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations expliquées ci-dessus, initialisez la fonction en effectuant la procédure suivante.

1 Mettez le contacteur d'alimentation en mode ON.

2 Tirez et maintenez le contacteur de vitre électrique dans la position de fermeture à une seule manipulation et fermez complètement la vitre latérale.

3 Relâchez un instant le contacteur de vitre électrique, puis tirez et maintenez à nouveau le contacteur dans la position de fermeture à une seule manipulation pendant environ 6 secondes.

4 Relâchez le contacteur de vitre électrique pendant un certain temps, enfoncez et maintenez le contacteur de vitre électrique dans la position d'ouverture à une seule manipulation et, une fois que la vitre latérale est complètement ouverte, continuez à enfoncer le contacteur pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez un instant le contacteur de vitre électrique, puis enfoncez et maintenez à nouveau le contacteur dans la position d'ouverture à une seule manipulation pendant environ 4 secondes.

6 Relâchez le contacteur de vitre électrique pendant un certain temps, enfoncez et maintenez le contacteur de vitre électrique dans la position de fermeture à une seule manipulation, une fois de plus et, une fois que la vitre latérale est complètement fermée, continuez à enfoncer le contacteur pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le contacteur pendant que la vitre latérale est en mouvement, recommencez la procédure depuis le début.
Si le mouvement de la vitre latérale s'inverse et qu'elle ne peut pas être fermée ou ouverte complètement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Fonctionnement des vitres associé au verrouillage des portes**

- Les vitres électriques peuvent être ouvertes et fermées à l'aide de la clé mécanique.* (→P. 644)
- Les vitres électriques peuvent être ouvertes et fermées à l'aide de la commande à distance.* (→P. 179)

* : Ces réglages doivent être personnalisés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Fonction de rappel de vitre électrique ouverte**

Le signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction du combiné d'instruments lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé et que la porte du conducteur est ouverte alors que des vitres électriques sont ouvertes.

■ **Personnalisation**

Certains réglages (comme le fonctionnement associé au verrouillage de porte) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de toutes les activations des vitres électriques, notamment l'activation pour les passagers. Afin d'éviter toute activation accidentelle, notamment par un enfant, ne laissez jamais un enfant actionner les vitres électriques. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer une partie du corps dans la vitre électrique. De même, lorsque vous roulez et qu'un enfant se trouve dans le véhicule, nous vous recommandons d'utiliser le contacteur de verrouillage des vitres. (→P. 224)
- Assurez-vous qu'aucun passager n'a engagé une partie de son corps dans un endroit où elle pourrait être coincée lors de l'actionnement d'une vitre latérale.

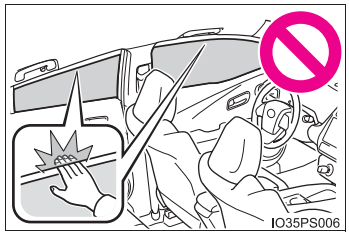

- Lorsque vous utilisez la commande à distance ou la clé mécanique et que vous actionnez les vitres électriques, actionnez la vitre électrique après vous être assuré qu'il n'y a aucun risque que l'un des passagers se coince une partie du corps dans la vitre latérale. De même, ne laissez pas un enfant actionner la vitre latérale à l'aide de la commande à distance ou de la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer une partie du corps dans la vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé avec vous et sortez du véhicule avec l'enfant. Une activation accidentelle due à une bêtise ou autre peut se produire et causer un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Fonction anticoincement**

- N’utilisez jamais une partie quelconque de votre corps pour déclencher intentionnellement la fonction anticoincement.
- La fonction anticoincement peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre latérale.

■ **Fonction anticoincement à l’ouverture**

- N’utilisez jamais vos mains, vos bras, un vêtement, etc. pour déclencher intentionnellement la fonction anticoincement à l’ouverture.
- La fonction anticoincement à l’ouverture peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l’ouverture complète de la vitre latérale. Veillez à ne pas vous coincer les mains, les bras, les vêtements, etc., dans la vitre latérale.

Toit ouvrant*

Utilisez les contacteurs de plafond pour ouvrir, fermer et incliner le toit ouvrant vers le haut et vers le bas.

Ouverture et fermeture

① Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant s'arrête peu avant d'arriver en position d'ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.
Appuyez à nouveau sur le contacteur pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Ferme le toit ouvrant*

* : Appuyez légèrement d'un côté ou de l'autre du contacteur de toit ouvrant afin d'arrêter le toit ouvrant à mi-course.

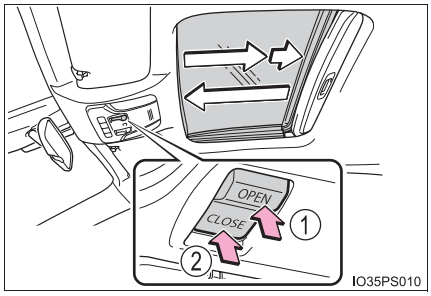

Inclinaison vers le haut et vers le bas

① Incline le toit ouvrant vers le haut*

② Incline le toit ouvrant vers le bas*

* : Appuyez légèrement d'un côté ou de l'autre du contacteur de toit ouvrant afin d'arrêter le toit ouvrant à mi-course.

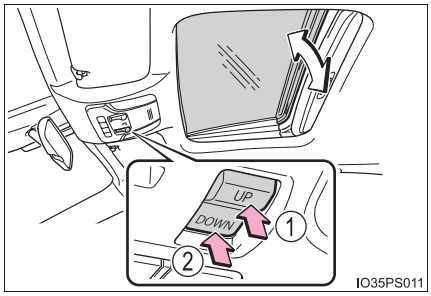

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Le toit ouvrant peut être actionné quand**

Le contacteur d'alimentation est en mode ON.

■ **Actionnement du toit ouvrant après avoir coupé le système hybride**

Le toit ouvrant peut être actionné pendant 45 secondes environ, même après avoir mis le contacteur d'alimentation en mode ACCESSORY ou l'avoir désactivé. Cependant, il ne peut plus être actionné dès qu'une porte avant est ouverte.

■ **Fonction anticoincement**

Si la présence d'un objet est détectée entre le toit ouvrant et son encadrement lorsqu'il se ferme ou s'incline vers le bas, la course est arrêtée et le toit ouvrant est légèrement ouvert.

■ **Ecran pare-soleil**

L'écran pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Cependant, le pare-soleil s'ouvrira automatiquement jusqu'à une position légèrement en avant de la position d'ouverture totale lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant associé au verrouillage de porte**

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé à l'aide de la clé mécanique.* (→P. 644)
- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé à l'aide de la commande à distance.* (→P. 179)

* : Ces réglages doivent être personnalisés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Lorsque le toit ouvrant ne se ferme pas normalement**

Effectuez la procédure suivante :

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez sur le contacteur “CLOSE” ou “UP” et maintenez-le enfoncé.*

Le toit ouvrant s’incline vers le haut, s’arrête un court instant et s’incline vers le bas. Puis il s’ouvre complètement et se ferme à nouveau, puis s’arrête.

3 Assurez-vous que le toit ouvrant s’est complètement arrêté, puis relâchez le contacteur.

* : Si le contacteur est relâché au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement même après avoir effectué correctement la procédure ci-dessus, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Fonction de rappel d’ouverture du toit ouvrant**

Le signal sonore retentit et un message s’affiche sur l’écran multifonction du combiné d’instruments lorsque le contacteur d’alimentation est désactivé et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

■ **Personnalisation**

Certains réglages (comme le fonctionnement associé au verrouillage de porte) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne permettez à aucun passager de passer les mains ou la tête hors du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable des opérations d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant. Afin d'éviter toute activation accidentelle, notamment par un enfant, ne laissez jamais un enfant actionner le toit ouvrant. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer des parties du corps dans le toit ouvrant.
- Assurez-vous qu'aucun passager n'a placé une partie du corps à un endroit où elle pourrait être coincée lorsque le toit ouvrant est actionné.
- Lorsque vous utilisez la commande à distance ou la clé mécanique et que vous actionnez le toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'y a aucun risque que l'un des passagers se coince une partie du corps dans le toit ouvrant. De même, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant à l'aide de la commande à distance ou de la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer une partie du corps dans le toit ouvrant.

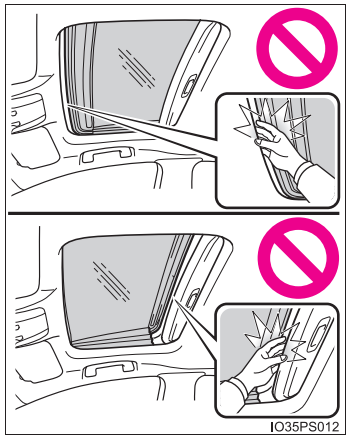

- Lorsque vous sortez du véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé avec vous et sortez du véhicule avec l'enfant. Une activation accidentelle due à une bêtise ou autre peut se produire et causer un accident.

■ Fonction anticoincement

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps pour déclencher intentionnellement la fonction anticoincement.
- La fonction anticoincement peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

4-1. Avant la conduite
Conduite du véhicule 234
Chargement et bagages 245
Remorquage 247

4-2. Procédures de conduite
Contacteur d'alimentation (allumage) 258
Mode de conduite EV 264
Boîte de vitesses hybride 267
Levier des clignotants 274
Frein de stationnement 275

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Contacteur des phares 276
Fonction automatique des feux de route 281
Contacteur des feux antibrouillards 285
Essuie-glaces et lave-glace avant 286
Essuie-glace et lave-glace arrière 290

4-4. Plein de carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 292

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Toyota Safety Sense 297
PCS (système de sécurité préventive) 306
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) 320
RSA (aide à la signalisation routière) 332
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale 337
Régulateur de vitesse dynamique à radar 352
Régulateur de vitesse 366
Contacteur de sélection de mode de conduite 371
Limiteur de vitesse 373
BSM (moniteur d'angle mort) 376
• Fonction de moniteur d'angle mort 382
• Fonction d'alerte de croisement de trafic arrière 386
Capteur d'aide au stationnement Toyota 391
Sonar de détection de distance intelligent 403
S-IPA (Système d'aide au stationnement intelligent simple) 416
Systèmes d'aide à la conduite 453

4-6. Conseils de conduite
Conseils pour la conduite des véhicules hybrides 460
Conseils pour la conduite en hiver 463

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour garantir une conduite en toute sécurité :

Démarrage du système hybride

→P. 258

Conduite

1. Tout en enfonçant la pédale de frein, engagez le rapport D. (→P. 267)
   Vérifiez si le témoin de rapport engagé indique D.
2. Relâchez le frein de stationnement. (→P. 275)
3. Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer.

Arrêt

1. Une fois le rapport D engagé, enfoncez la pédale de frein.
2. Si nécessaire, engagez le frein de stationnement.

   Lorsque le véhicule doit être à l'arrêt pour une durée prolongée, engagez le rapport P. (→P. 269)

Stationnement

1. Arrêtez complètement le véhicule.
2. Engagez le frein de stationnement. (→P. 275)
3. Engagez le rapport P. (→P. 269)

   Vérifiez si le témoin de rapport engagé indique P.
4. Appuyez sur le contacteur d'alimentation pour arrêter le système hybride.
5. Relâchez lentement la pédale de frein.
6. Verrouillez les portes en vous assurant de porter sur vous la clé électronique.

   Lors d'un stationnement en côte, calez les roues si nécessaire.

Démarrage dans une côte raide

1 Engagez fermement le frein de stationnement avec la pédale de frein enfoncée, puis engagez le rapport D.

2 Relâchez la pédale de frein et enfoncez délicatement la pédale d'accélérateur.

3 Relâchez le frein de stationnement.

■ **Lors d'un démarrage en côte**

La commande d'assistance au démarrage en côte s'active. (→P. 454)

■ **Pour une conduite économe en carburant**

N'oubliez pas que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules conventionnels en ce qu'il convient d'éviter les accélérations brusques. (→P. 460)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car votre visibilité est réduite, de la buée peut se former sur les vitres et la route devient glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante.
- Abstenez-vous de rouler à des vitesses élevées sur autoroute lorsqu'il pleut, car une pellicule d'eau peut se former entre les pneus et la surface de la route, empêchant le bon fonctionnement de la direction et des freins.

■ **Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)**

- Lorsque les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées simultanément, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction lorsque le système fonctionne. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.

■ **"Assist. Accél. ÉCO" (→P. 131)**

Il est plus facile de conduire de façon respectueuse de l'environnement en se basant sur l'affichage "Assist. Accél. ÉCO". De même, en utilisant l'affichage "Assist. Accél. ÉCO", il est plus facile d'améliorer votre score Eco.

- Lors du démarrage :
  Tout en restant dans la plage "Assist. Accél. ÉCO", enfoncez progressivement la pédale d'accélérateur et accélérez jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Si vous évitez d'accélérer de façon excessive, le score "Démarrage éco" augmentera.
- Lors de la conduite :
  Après avoir accéléré jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et roulez à une vitesse constante tout en restant dans la plage "Assist. Accél. ÉCO". En maintenant le véhicule dans la plage "Assist. Accél. ÉCO", le score "Conduite éco" augmentera.
- Lors de l'arrêt du véhicule :
  Lorsque vous arrêtez le véhicule, relâchez rapidement la pédale d'accélérateur pour augmenter le score "Arrêt éco".

■ **Retenue du démarrage brusque (commande de démarrage de la conduite)**

● Lorsque l'action inhabituelle suivante est effectuée, la puissance du système hybride peut être retenue.

- Lorsque le rapport engagé passe de la position R à D, D/B à R, N à R, P à D, P à R et que la pédale d'accélérateur est enfoncée, un message d'avertissement apparaît sur l'écran multifonction. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.
- Si la pédale d'accélérateur est trop enfoncée alors que le véhicule est en marche arrière.

● Lorsque la commande de démarrage de la conduite est activée, votre véhicule peut avoir des difficultés à s'extraire de la boue ou de la neige fraîche. Dans ce cas, désactivez la TRC (→P. 455) pour neutraliser la commande de démarrage de la conduite de sorte que le véhicule puisse s'extraire de la boue ou de la neige fraîche.

■ **Rodage de votre nouvelle Toyota**

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, nous vous recommandons de respecter les précautions suivantes :

● Pendant les 300 premiers km (200 miles) :
Evitez les arrêts brusques.

● Pendant les 1600 premiers km (1000 miles) :

- Ne roulez pas à des vitesses excessives.
- Evitez les accélérations brusques.
- Ne conduisez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ **Utilisation de votre véhicule à l'étranger**

Respectez les lois d'enregistrement des véhicules en vigueur et vérifiez si le carburant adéquat est disponible. (→P. 665)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Au démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci empêche le véhicule d'avancer.

■ Lors de la conduite

- Ne prenez pas le volant si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'enfoncer la mauvaise pédale.
  - Le fait d'enfoncer par erreur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraînera une accélération brusque susceptible de provoquer un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à pivoter votre corps, et éprouver plus de difficultés à atteindre les pédales. Assurez-vous d'actionner les pédales correctement.
  - Veillez à conserver une position de conduite correcte même lorsque vous ne déplacez que légèrement le véhicule. Ceci vous permet d'enfoncer correctement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Enfoncez la pédale de frein avec votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein avec votre pied gauche, votre temps de réaction en cas d'urgence peut être allongé et entraîner un accident.
- Le conducteur doit toujours faire preuve de la plus grande prudence par rapport aux piétons lorsque le véhicule est mû exclusivement par le moteur électrique (moteur de traction). Etant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons pourraient mal évaluer les mouvements du véhicule.
- Ne roulez pas sur des matières inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de ce genre de substances.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. La chaleur de ces éléments peut provoquer un incendie s'il y a des matières inflammables à proximité.
- Lors de la conduite normale, ne désactivez pas le système hybride. Même si la désactivation du système hybride lors de la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou du freinage, l'assistance électrique de la direction devient inopérante. Dans ce cas, comme il devient plus difficile de conduire correctement, il est préférable de garer et d'arrêter dès que possible votre véhicule dans un endroit sûr. En cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule de manière normale : →P. 583

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de la conduite

- Utilisez le freinage moteur (rapport B au lieu du rapport D) pour maintenir une vitesse de sécurité lorsque vous descendez une pente raide.
  Une utilisation continue des freins risque de provoquer une surchauffe des freins et de les rendre moins efficaces. (→P. 268)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège ou des rétroviseurs intérieur ou extérieurs lors de la conduite.
  Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.
- Assurez-vous toujours qu'aucune partie du corps des passagers, bras, tête ou autre, ne se trouve à l'extérieur du véhicule.

■ Conduite sur routes glissantes

- Les freinages, accélérations et coups de volant brusques peuvent faire déraper les pneus et vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Une accélération soudaine, un freinage moteur résultant d'un changement de vitesse ou des variations du régime moteur risquent de faire déraper le véhicule et de provoquer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque, enfoncez la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent correctement. Si les plaquettes de frein sont mouillées, les freins sont susceptibles de ne pas fonctionner correctement. Si les freins sont mouillés et ne fonctionnent pas correctement d'un seul côté du véhicule, la maîtrise de la direction peut en être affectée.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors d'un changement de rapport**

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'un rapport de marche avant est sélectionné, ou avancer lorsque le rapport R est engagé.
  Ceci pourrait causer un accident ou endommager le véhicule.
- N'engagez pas le rapport P lorsque le véhicule est en mouvement.
  Si vous le faites, cela pourrait endommager la boîte de vitesses et entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- N'engagez pas le rapport R lorsque le véhicule se déplace en marche avant.
  Si vous le faites, cela pourrait endommager la boîte de vitesses et entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- N'engagez pas le rapport dans une position de conduite lorsque le véhicule se déplace en marche arrière.
  Si vous le faites, cela pourrait endommager la boîte de vitesses et entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Le fait d'engager le rapport N lorsque le véhicule est en mouvement désengage le système hybride. Le freinage moteur n'est pas disponible lorsque le système hybride est désengagé.
- Veillez à ne pas changer de rapport lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.
  Si vous engagez un rapport autre que P ou N, cela pourrait provoquer une accélération rapide inattendue du véhicule et entraîner un accident, avec pour conséquence des blessures graves, voire mortelles.

  Après avoir changé de rapport, pensez à vérifier le rapport actuel affiché par le témoin de rapport engagé intégré au compteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous entendez un grincement ou un raclement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein le plus rapidement possible par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le rotor risque d'être endommagé.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'enfoncez pas sans raison la pédale d'accélérateur.
  Si un rapport autre que P ou N est engagé, le véhicule risque d'accélérer brusquement et de manière inattendue, ce qui peut provoquer un accident.
- Pour éviter tout accident dû à un déplacement inattendu du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée tant que vous êtes à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et engagez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, enfoncez toujours la pédale de frein et engagez correctement le frein de stationnement, si nécessaire, afin d'éviter tout accident lié à un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière.
- Evitez de faire tourner le moteur en surrégime ou qu'il ne s'emballe.
  Faire tourner le moteur à un régime élevé alors que le véhicule est arrêté peut entraîner la surchauffe du système d'échappement, ce qui peut provoquer un incendie si un matériau combustible se trouve à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas des lunettes, un briquet, une bombe aérosol ou des canettes de boisson dans le véhicule lorsqu'il est au soleil.
  Les conséquences pourraient être les suivantes :
  - Du gaz pourrait s'échapper d'un briquet ou d'une bombe aérosol, ce qui pourrait provoquer un incendie.
  - Les verres en plastique ou les parties en plastique des lunettes pourraient se déformer ou se fissurer à cause de la température qui règne dans l'habitacle.
  - Les canettes de boisson peuvent se rompre, leur contenu se répandre dans l'habitacle et donc également provoquer un court-circuit dans les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s'allumer accidentellement lorsque vous chargez des bagages ou réglez le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne fixez pas des ventouses sur le pare-brise ou les vitres. Ne placez pas de récipients tels que des désodorisants sur le panneau d'instruments ou le tableau de bord. Des ventouses ou des récipients risquent d'avoir un effet de loupe et de provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas une porte ou une vitre ouverte si le verre incurvé est revêtu d'un film métallisé, par exemple argenté. La réflexion de la lumière du soleil peut provoquer un effet de loupe de la vitre, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Engagez toujours le frein de stationnement, engagez le rapport P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance si le témoin "READY" est allumé.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
  Vous pourriez vous brûler.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour faire une sieste dans le véhicule**

Arrêtez toujours le système hybride. Sinon, si vous déplacez accidentellement le levier de changement de vitesse ou enfoncez la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie dû à une surchauffe du système hybride. De plus, si votre véhicule est garé dans un endroit faiblement ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves risques pour la santé, voire la mort.

■ **Lorsque vous freinez**

- Redoublez de vigilance lorsque vous conduisez avec des freins mouillés.
  Lorsque les freins sont mouillés, les distances de freinage augmentent et le freinage peut être différent d'un côté à l'autre du véhicule. En outre, le frein de stationnement peut ne pas immobiliser correctement le véhicule.
- Si la fonction d'assistance électronique au freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui nécessitent un freinage.
  Dans cette situation, le freinage reste possible mais vous devrez enfoncer la pédale de frein plus fermement que d'habitude. La distance de freinage sera aussi plus longue. Faites réparer les freins immédiatement.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 systèmes hydrauliques distincts ; si l'un des systèmes est défaillant, l'autre/les autres continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, vous devrez appuyer plus fermement que d'habitude sur la pédale de frein et votre distance de freinage augmentera. Faites réparer les freins immédiatement.

NOTE

■ **Lors de la conduite**

- N’enfoncez pas la pédale d’accélérateur et la pédale de frein simultanément lors de la conduite, car cela pourrait limiter le couple d’entraînement.
- N’utilisez pas la pédale d’accélérateur ou n’enfoncez pas les pédales d’accélérateur et de frein en même temps pour retenir le véhicule sur une pente.

■ **Pour stationner le véhicule**

Engagez toujours le rapport P. Sinon, le véhicule pourrait se déplacer ou accélérer brusquement si la pédale d’accélérateur est enfoncée par mégarde.

■ **Pour éviter d’endommager des pièces du véhicule**

- Ne tournez pas le volant à fond dans un sens ou dans l’autre en le maintenant dans cette position pendant une période prolongée.
  Vous pourriez endommager le moteur électrique de direction assistée.
- Lorsque vous circulez sur une route cahoteuse, conduisez aussi lentement que possible pour éviter d’endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de pneu dégonflé lors de la conduite**

Un pneu dégonflé ou endommagé peut entraîner les situations suivantes. Tenez fermement le volant et enfoncez progressivement la pédale de frein pour faire ralentir le véhicule.

- Il se peut que votre véhicule soit difficile à maîtriser.
- Le véhicule émettra des sons anormaux ou des vibrations.
- Le véhicule penchera anormalement.

Informations relatives à la procédure à suivre en cas de pneu dégonflé :
→P. 608, 623

NOTE

■ **Si la route est inondée**

Ne conduisez pas sur une route inondée suite à des pluies abondantes, etc. Sinon, vous risquez d'endommager gravement votre véhicule comme suit :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dégâts au moteur suite à l'immersion dans l'eau

Si vous conduisez sur route inondée et que de l'eau pénètre dans votre véhicule, veillez à ce qu'un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé vérifie les points suivants :

- Fonctionnement des freins
- Changements dans la quantité et la qualité des huiles et liquides utilisés pour le moteur, la boîte de vitesses hybride, etc.
- Etat du lubrifiant pour les roulements et les joints de suspension (si possible) et fonctionnement de tous les joints, roulements, etc.

Si le système de commande de changement de vitesse est endommagé à la suite d'une inondation, il peut ne pas être possible d'engager le rapport P ou de passer de la position P à une autre position. Lorsqu'il est impossible de passer de la position P à une autre position, les roues avant se bloquent et il devient impossible de remorquer le véhicule avec les roues avant au sol, puisqu'elles risquent d'être bloquées. Dans ce cas, transportez le véhicule avec les deux roues avant ou les quatre roues soulevées.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes relatives aux précautions de rangement, à la capacité de chargement et à la charge.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets qui ne doivent pas être transportés dans le compartiment à bagages**

Les objets suivants peuvent provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le compartiment à bagages :

- Récipients contenant de l'essence
- Bombes aérosols

■ **Mesures de précaution relatives au rangement**

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait empêcher le conducteur d'enfoncer correctement les pédales, obstruer son champ de vision ou avoir pour conséquence que des objets viennent heurter le conducteur ou les passagers, ce qui peut provoquer un accident.

- Dans la mesure du possible, placez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages.
- N'empilez pas de chargement et de bagages dans le compartiment à bagages au-delà de la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, veillez à ne pas placer d'objets longs directement derrière les sièges avant.
- Ne laissez jamais personne voyager dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ceux-ci doivent rester assis sur leur siège et boucler correctement leur ceinture de sécurité.
- Ne mettez pas de chargement ou de bagages aux emplacements suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège du passager avant ou les sièges arrière (si vous entassez des éléments)
  - Sur le couvre-bagages
  - Sur le panneau d'instruments
  - Sur le tableau de bord
- Fixez tous les éléments présents dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

■ **Charge et répartition**

- Ne surchargez pas votre véhicule.
- Ne répartissez pas les charges inégalement.

Un chargement mal réparti sur le véhicule risque de compromettre l'efficacité de la commande de direction ou de freinage, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Remorquage

▶ Pour la Russie, la Bosnie-Herzégovine, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Saint-Martin, la Guadeloupe, la Martinique, Israël

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule.

Toyota ne recommande pas non plus l'installation d'un crochet de remorquage, ni l'utilisation d'un porte-vélos, d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou de tout autre dispositif monté sur le crochet de remorquage. Votre véhicule n'est pas conçu pour le remorquage, ni pour utiliser des dispositifs montés sur le crochet de remorquage.

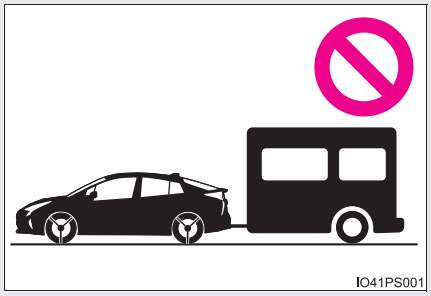

▶ Sauf pour la Russie, la Bosnie-Herzégovine, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Saint-Martin, la Guadeloupe, la Martinique, Israël

Votre véhicule est avant tout conçu pour transporter des passagers. La traction d'une remorque affectera négativement la maniabilité, les performances, le freinage, la durabilité et la consommation de carburant du véhicule. Votre sécurité et votre satisfaction dépendent de la bonne utilisation d'un équipement adéquat et de l'adoption d'habitudes de conduite prudentes. Pour votre sécurité et celle des autres, ne surchargez pas votre véhicule ou votre remorque.

Pour tracter une remorque en toute sécurité, faites preuve d'une grande vigilance et veillez à respecter les conditions de conduite adaptées aux caractéristiques et au fonctionnement de la remorque.

Les garanties Toyota ne s'appliquent pas aux dégâts ou aux dysfonctionnements occasionnés par l'attelage d'une remorque à des fins commerciales.

Pour obtenir plus d'informations, avant d'atteler une remorque, adressez-vous à votre concessionnaire ou à votre réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. En effet, il existe des réglementations supplémentaires en la matière dans certains pays.

◆ Limites de poids

Vérifiez avant le remorquage la capacité de remorquage autorisée, la masse totale du véhicule (GVM), la capacité maximum autorisée par essieu (MPAC) et la charge autorisée sur la barre d'attelage. (→P. 662)

◆ Support/crochet de remorquage

Toyota vous recommande d'utiliser un support/crochet Toyota pour votre véhicule. D'autres produits appropriés d'une qualité comparable peuvent aussi être utilisés.

Branchement des feux de remorque

Prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, pour l'installation des feux de la remorque, car une installation incorrecte peut endommager les feux du véhicule. Veuillez vous conformer aux lois de votre pays lors de l'installation des feux de la remorque.

Points importants relatifs aux charges de la remorque

■ Poids total de la remorque et charge autorisée sur la barre d'attelage

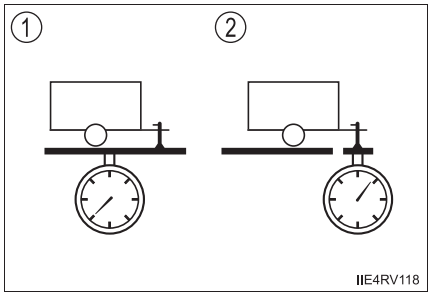

① Poids total de la remorque

Le poids de la remorque elle-même ajouté au poids de la charge ne doit pas dépasser la capacité maximum de remorquage. Tout dépassement de ce poids est dangereux.
(→P. 662)

Lorsque vous tractez une remorque, utilisez un coupleur à friction ou une barre stabilisatrice à friction (dispositif de contrôle du roulis).

② Charge autorisée sur la barre d'attelage

Répartissez la charge de la remorque de manière à ce que la charge sur la barre d'attelage soit supérieure à 25 kg (55,1 lb.) ou à 4 % de la capacité de remorquage. Ne laissez pas la charge sur la barre d'attelage dépasser le poids indiqué. (→P. 662)

■ Etiquette d’informations (étiquette du fabricant)

① Masse totale du véhicule

La somme du poids du conducteur, des passagers, des bagages, du crochet de remorquage, du véhicule en ordre de marche et de la charge sur la barre d’attelage ne doit pas dépasser la masse totale du véhicule de plus de 100 kg (220,5 lb.). Tout dépassement de ce poids est dangereux.

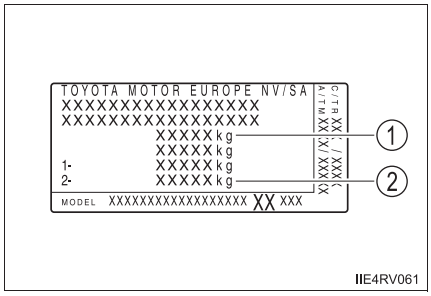

② Capacité maximum autorisée sur l’essieu arrière

Le poids supporté par l’essieu arrière ne doit pas dépasser la capacité maximum autorisée par essieu de 15 % ou plus. Tout dépassement de ce poids est dangereux.

Les valeurs de la capacité de remorquage ont été calculées lors de tests réalisés au niveau de la mer. Il convient de tenir compte du fait que la puissance du moteur et la capacité de remorquage seront réduites en haute altitude.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque la limite de masse totale du véhicule ou la capacité maximum autorisée par essieu est dépassée

Ne dépassez pas les limites de vitesse établies pour le remorquage dans des zones habitées ou ne roulez pas à plus de 100 km/h (62 mph), en respectant la plus basse des deux vitesses.

Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de provoquer un accident, entraînant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

Positions d’installation pour le crochet/support de remorquage et la boule de remorquage

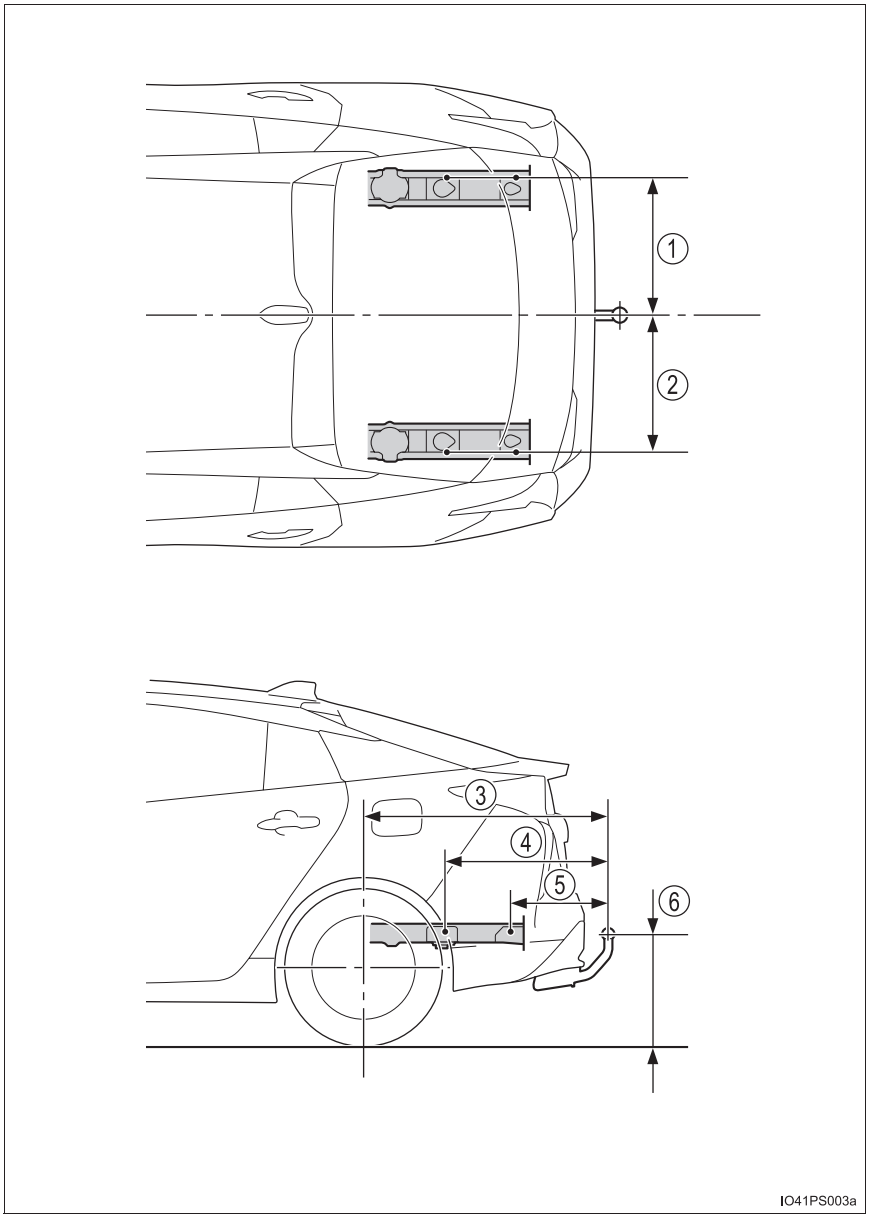

① 517 mm (20,4 in.)
② 517 mm (20,4 in.)
③ 981 mm (38,6 in.)
④ 650 mm (25,6 in.)
⑤ 389 mm (15,3 in.)
⑥ 381 mm (15,0 in.)
404 mm (15,9 in.)*

* : Véhicules surélevés

■ **Informations relatives aux pneus**

- Augmentez la pression de gonflage des pneus de 20,0 kPa (0,2 kgf/cm^2 ou bar, 3 psi) par rapport à la pression recommandée en cas de remorquage. (→P. 671)
- Augmentez la pression d'air des pneus de la remorque en fonction du poids total de la remorque et des valeurs recommandées par le fabricant de la remorque.

■ **Programme de rodage**

Toyota recommande que les véhicules équipés de nouvelles pièces de transmission ne soient pas utilisés pour tracter des remorques pendant les 800 premiers km (500 miles).

■ **Vérifications de sécurité avant le remorquage**

- Assurez-vous que la limite de charge maximum pour le crochet de remorquage/support et la boule de remorquage n'est pas dépassée. Gardez à l'esprit que le poids sur la flèche d'attelage de la remorque s'ajoutera à la charge exercée sur le véhicule. Veillez également à ce que la charge totale exercée sur le véhicule se trouve dans la plage des limitations de poids. (→P. 249)
- Veillez à ce que le chargement de la remorque soit bien fixé.
- Des rétroviseurs extérieurs supplémentaires doivent être ajoutés au véhicule si vous ne voyez pas bien la circulation derrière vous à l'aide des rétroviseurs standard. Réglez les bras d'extension de ces rétroviseurs des deux côtés du véhicule de manière à ce qu'ils vous procurent toujours une visibilité maximum de la route derrière vous.

■ **Entretien**

- L'entretien doit être effectué plus fréquemment lorsque vous utilisez le véhicule pour le remorquage, étant donné la plus grande charge exercée sur le véhicule par rapport à une conduite normale.
- Resserrez tous les boulons qui fixent la boule de remorquage et le support après avoir effectué des remorquages pendant environ 1000 km (600 miles).

NOTE

■ **Lorsque le renfort du pare-chocs arrière est en aluminium**

Veillez à ce que la partie en acier du support n'entre pas directement en contact avec cette zone.
Lorsque l'acier et l'aluminium entrent en contact, cela provoque une réaction comparable à la corrosion, ce qui affaiblit la section concernée et peut provoquer des dégâts. Appliquez un agent antirouille sur les pièces qui vont entrer en contact lorsque vous fixez un support en acier.

Conseils

Votre véhicule manœuvre différemment lorsque vous tractez une remorque. Pour éviter les accidents et les risques de blessures graves, voire mortelles, gardez à l'esprit les points suivants lors du remorquage :

■ Vérification des branchements entre la remorque et les feux

Arrêtez le véhicule et assurez-vous que les branchements entre la remorque et les feux fonctionnent après avoir roulé pendant une brève période et avant de vous mettre en route.

■ Entraînement à la conduite avec une remorque

- Habituez-vous à tourner, à vous arrêter et à faire marche arrière lorsque la remorque est attelée en vous entraînant dans une zone sans ou avec peu de trafic.
- Lorsque vous faites marche arrière avec une remorque, tenez le volant par la partie la plus proche de vous et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour faire tourner la remorque à gauche et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la faire tourner à droite. Tournez toujours petit à petit afin d'éviter toute erreur de direction. Pour limiter les risques d'accident, faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous faites marche arrière.

■ Augmentation de la distance de véhicule à véhicule

A une vitesse de 10 km/h (6 mph), la distance avec le véhicule qui vous précède doit être équivalente ou supérieure à la longueur totale de votre véhicule et de votre remorque. Evitez les freinages brusques qui peuvent provoquer des dérapages. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait patiner et échapper à votre contrôle. Ce risque est particulièrement important lorsque la route est mouillée ou glissante.

■ **Accélérations/coups de volant/virages brusques**

Si vous prenez des virages serrés avec une remorque, celle-ci risque d'entrer en collision avec votre véhicule. Ralentissez bien à l'avance quand vous approchez d'un virage et prenez-le lentement et prudemment pour éviter de devoir freiner brusquement.

■ **Points importants relatifs aux virages**

Les roues de la remorque passeront plus près de l'intérieur du virage que les roues de votre véhicule. Par conséquent, prenez des virages plus larges que d'habitude.

■ **Points importants relatifs à la stabilité**

Les mouvements du véhicule provoqués par des revêtements de route irréguliers et de forts vents latéraux affecteront sa maniabilité. Le véhicule risque également d'être secoué lorsqu'il dépasse des autobus ou de gros camions. Regardez régulièrement derrière vous lorsque vous passez le long de ces véhicules. Dès que votre véhicule commence à être secoué, réduisez doucement votre vitesse en freinant lentement. Faites en sorte de n'avoir besoin de freiner que lorsque le véhicule est en ligne droite.

■ **Dépassement d'autres véhicules**

Tenez bien compte de la longueur totale de votre véhicule et de la remorque, et assurez-vous que la distance de véhicule à véhicule est suffisante avant de changer de file.

■ **Informations relatives à la boîte de vitesses**

Pour préserver l'efficacité du freinage moteur et les performances du système de charge, lors de l'utilisation du freinage moteur, ne mettez pas la boîte de vitesses en position D. Engagez le rapport B.

■ **Si le moteur surchauffe**

Si vous tractez une remorque chargée sur une longue pente raide à une température supérieure à 30 °C (85 °F), le moteur risque de surchauffer. Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le moteur surchauffe, éteignez immédiatement la climatisation, quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (→P. 653)

■ **Pour stationner le véhicule**

Placez toujours des cales sous les roues du véhicule et sous celles de la remorque. Engagez fermement le frein de stationnement et mettez le levier de changement de vitesse en position P.

AVERTISSEMENT

Respectez toutes les instructions décrites dans cette section.
Si vous ne les respectez pas, vous risquez de provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions à prendre pour le remorquage**

Lors du remorquage, assurez-vous qu'aucune des limites de poids n'est dépassée. (→P. 249)

■ **Pour éviter les risques d'accident ou de blessure**

- Véhicules avec roue de secours compacte :
  Ne tractez pas de remorque lorsque la roue de secours compacte est montée sur votre véhicule.
- Véhicules avec kit de réparation pour pneus crevés :
  Ne tractez pas de remorque lorsqu'un pneu du véhicule a été réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse, le régulateur de vitesse dynamique à radar ou le régulateur de vitesse dynamique à radar avec plage de vitesses intégrale lors du remorquage. (si le véhicule en est équipé)

■ **Vitesse du véhicule lors du remorquage**

Respectez les limites de vitesse imposées pour le remorquage.

■ **Avant de descendre une pente ou de rouler dans une longue descente**

Réduisez votre vitesse et rétrogradez. Cependant, ne rétrogradez jamais de manière soudaine dans une descente longue ou une pente raide.

■ **Utilisation de la pédale de frein**

Ne maintenez pas la pédale de frein enfoncée trop souvent, ni pendant de longues périodes.
Cela pourrait entraîner une surchauffe des freins ou leur faire perdre leur efficacité.

NOTE

■ **Ne raccordez pas directement les feux de remorque**

Le fait de raccorder directement les feux de remorque risque d'endommager le système électrique de votre véhicule et de causer un dysfonctionnement.

Contacteur d’alimentation (allumage)

Effectuer les opérations suivantes alors que vous portez la clé électronique sur vous fait démarrer le système hybride ou change le mode du contacteur d’alimentation.

Démarrage du système hybride

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est engagé.

2 Enfoncez fermement la pédale de frein.

et un message s’afficheront sur l’écran multifonction.

Lorsque le rapport N est engagé, le système hybride ne peut pas démarrer. Engagez le rapport P lors du démarrage du système hybride. (→P. 269)

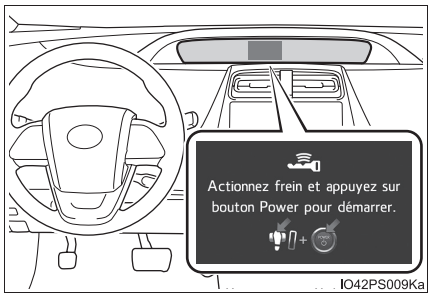

3 Appuyez sur le contacteur d’alimentation.

Si le témoin “READY” s’allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Continuez à enfoncer la pédale de frein jusqu’à ce que le témoin “READY” soit allumé.

Le système hybride peut démarrer dans n’importe quel mode du contacteur d’alimentation.

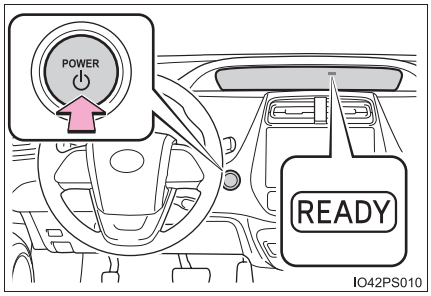

4 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Si le témoin “READY” cesse de clignoter pour s’allumer en continu et que le signal sonore retentit, le système hybride est en train de démarrer normalement.
Le véhicule ne se déplacera pas si le témoin “READY” est éteint.
Le véhicule peut se déplacer lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur est arrêté. (Le moteur à essence démarre et s’arrête automatiquement en fonction de l’état du véhicule.)

Arrêt du système hybride

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Engagez le frein de stationnement. (→P. 275)

3 Engagez le rapport P. (→P. 269)

Vérifiez si le témoin de rapport engagé indique P. (→P. 267)

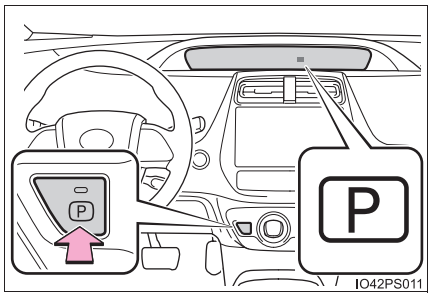

4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation.

Le système hybride s'arrête.

5 Relâchez lentement la pédale de frein et assurez-vous que l'affichage sur le combiné d'instruments est éteint.

L'affichage du compteur s'éteint de manière séquentielle après l'arrêt du système hybride. (→P. 262)

Changement de mode du contacteur d’alimentation

Vous pouvez passer d’un mode à l’autre en appuyant sur le contacteur d’alimentation et en relâchant la pédale de frein. (Le mode change à chaque appui sur le contacteur.)

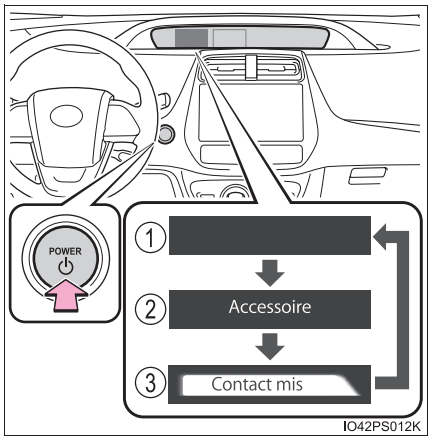

① Désactivation

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

② Mode ACCESSORY

Certains composants électriques, comme le système audio, peuvent être utilisés.

“Accessoire” s’affiche sur l’affichage principal.

③ Mode ON

Tous les composants électriques peuvent être utilisés.

“Contact mis” s’affiche sur l’affichage principal.

■ **Fonction de coupure automatique de l’alimentation électrique**

Si vous laissez le véhicule en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode ON (le système hybride ne fonctionnant pas) pendant plus d’une heure avec le rapport P engagé, le contacteur d’alimentation se désactive automatiquement. Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie 12 volts de se décharger. Ne laissez pas le véhicule avec le contacteur d’alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant une longue période lorsque le système hybride est désactivé.

■ **Sons et vibrations spécifiques à un véhicule hybride**

→P. 78

■ **Déchargement de la pile de la clé électronique**

→P. 176

■ **Lorsque la température ambiante est basse, comme lors de conditions de conduite hivernales**

Lors du démarrage du système hybride, le témoin “READY” peut clignoter plus longtemps. Laissez le véhicule tel quel jusqu’à ce que le témoin “READY” s’allume en continu, ensuite vous pouvez conduire le véhicule.

■ **Conditions nuisant au fonctionnement**

→P. 192

■ **Remarques relatives à la fonction d’ouverture**

→P. 193

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Il se peut que le système antidémarrage n’ait pas été désactivé. (→P. 86)
  Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Si un message relatif au démarrage s’affiche sur l’écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Si le témoin “READY” ne s’allume pas, même après avoir effectué les procédures adéquates pour faire démarrer le véhicule, contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Lorsque le système hybride ne fonctionne pas correctement**

→P. 600

■ **Si la pile de la clé électronique est déchargée**

→P. 566

■ **Utilisation du contacteur d’alimentation**

- Pour utiliser le contacteur d’alimentation, une pression ferme et brève est suffisante. Si vous appuyez sur le contacteur de façon incorrecte, le système hybride pourrait ne pas démarrer ou le mode du contacteur d’alimentation pourrait ne pas changer. Il n’est pas nécessaire de maintenir le contacteur enfoncé.
- En cas de tentative de redémarrage du système hybride immédiatement après la désactivation du contacteur d’alimentation, le système hybride peut ne pas démarrer dans certains cas. Après avoir désactivé le contacteur d’alimentation, veuillez attendre quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Fonction de sélection automatique de la position P**

→P. 271

■ **Lorsque le système de commande de changement de vitesse présente un dysfonctionnement**

Si vous tentez de désactiver le contacteur d’alimentation lorsque le système de commande de changement de vitesse présente un dysfonctionnement, le mode d’alimentation peut basculer vers le mode ACCESSORY. Dans ce cas, le mode ACCESSORY peut être désactivé en engageant le frein de stationnement et en appuyant à nouveau sur le contacteur d’alimentation. Si le système présente un dysfonctionnement, faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Affichage du compteur**

Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, chaque élément d'affichage s'éteint comme suit.

- Le témoin de rapport engagé s'éteint après 2 secondes environ.
- L'écran multifonction, la montre de bord, etc. s'éteignent après 30 secondes environ.

(Chaque élément d'affichage s'éteindra aussi immédiatement si une porte est verrouillée dans un délai de 30 secondes.)

■ **Si le système d'ouverture et de démarrage intelligent a été désactivé par le biais d'un réglage personnalisé**

→P. 644

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège du conducteur. N'enfoncez jamais la pédale d'accélérateur lors du démarrage du système hybride. Ceci pourrait causer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

■ **Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

- Si vous voulez arrêter d'urgence le système hybride lors de la conduite, appuyez sur le contacteur d'alimentation et maintenez-le enfoncé pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement dessus à 3 reprises ou plus. (→P. 583)
  Toutefois, ne touchez pas le contacteur d'alimentation lors de la conduite, sauf en cas d'urgence. Même si la désactivation du système hybride lors de la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou du freinage, l'assistance électrique de la direction devient inopérante. Dans ce cas, comme il devient plus difficile de conduire correctement, il est préférable de garer et d'arrêter dès que possible votre véhicule dans un endroit sûr.
- Si vous actionnez le contacteur d'alimentation alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction et un signal sonore retentit.
- Pour redémarrer le système hybride après un arrêt d'urgence survenu au cours de la conduite, appuyez sur le contacteur d'alimentation. Pour redémarrer le système hybride après avoir arrêté le véhicule, engagez le rapport P, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation.

NOTE

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

- Ne laissez pas le contacteur d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant une longue période sans que le système hybride ne soit activé.
- Si "Accessoire" ou "Contact mis" ou l'affichage des kilomètres (→P. 150) est affiché sur l'écran multifonction lorsque le système hybride ne fonctionne pas, le contacteur d'alimentation n'est pas désactivé. Sortez du véhicule après avoir désactivé le contacteur d'alimentation.

■ **Lors du démarrage du système hybride**

S'il devient difficile de faire démarrer le système hybride, faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Signes indiquant un dysfonctionnement du contacteur d'alimentation**

Si le contacteur d'alimentation semble fonctionner de manière quelque peu inhabituelle, par exemple s'il se coince légèrement, il peut y avoir un dysfonctionnement. Contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Mode de conduite EV

En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie hybride (batterie de traction) et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour entraîner le véhicule.

Ce mode vous permet de rouler de nuit dans des zones résidentielles, des parkings couverts, etc. sans émettre de bruit ou de gaz d'échappement.

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume.

Un appui sur ce contacteur en mode de conduite EV fait repasser le véhicule en conduite normale (avec utilisation du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]).

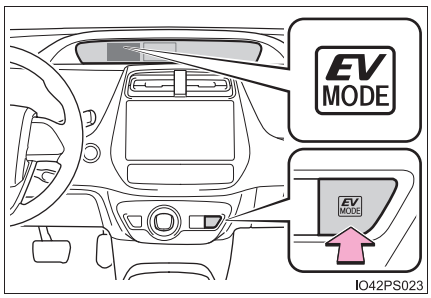

■ **Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé**

Il peut être impossible d'activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut être activé, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

- La vitesse du véhicule est élevée.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement ou le véhicule roule en côte, etc.
- La température du système hybride est élevée.
  Le véhicule est resté au soleil, a roulé en côte, à grande vitesse, etc.
- La température du système hybride est basse.
  Le véhicule a été exposé à des températures inférieures à 0 °C (32 °F) environ pendant une longue période, etc.
- Le moteur à essence monte en température.
- La charge de la batterie hybride (batterie de traction) est faible.
  Le niveau de charge de batterie restante indiqué sur l'écran du contrôleur d'énergie est bas. (→P. 129, 165)
- Le désembueur de pare-brise est utilisé.

■ **Passage au mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid**

Si le système hybride est activé alors que le moteur à essence est froid, ce dernier va démarrer automatiquement après un court instant afin de monter en température. Dans ce cas, vous ne pourrez pas passer au mode de conduite EV.
Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin “READY” est allumé, appuyez sur le contacteur de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre, pour passer au mode de conduite EV.

■ **Annulation automatique du mode de conduite EV**

Lorsque vous utilisez le mode de conduite EV, le moteur à essence peut automatiquement redémarrer dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est annulé, un signal sonore retentit et le témoin du mode de conduite EV clignote puis s’éteint.

- La charge de la batterie hybride (batterie de traction) devient faible.
  Le niveau de charge de batterie restante indiqué sur l’écran du contrôleur d’énergie est bas. (→P. 129, 165)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- La pédale d’accélérateur est enfoncée fermement ou le véhicule roule en côte, etc.

Lorsqu’il est possible d’informer par avance le conducteur d’une annulation automatique, un écran de notification préalable s’affiche sur l’écran multifonction.

■ **Distance qu’il est possible de parcourir lorsque le mode de conduite EV est activé**

L’autonomie restante en mode de conduite EV peut aller de plusieurs centaines de mètres à environ 1 km (0,6 mile). Cependant, en fonction de l’état du véhicule, le mode de conduite EV ne pourra pas être utilisé dans certaines conditions. (La distance qu’il est possible de parcourir dépend du niveau de la batterie hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ **Changement du mode de conduite lorsque le mode de conduite EV est activé**

Le mode de conduite EV peut être utilisé en même temps que le mode de conduite Eco et que le mode de puissance.

Cependant, le mode de conduite EV peut être automatiquement annulé lorsqu’il est utilisé en même temps que le mode de puissance.

■ **Economie de carburant**

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible lors d’une conduite normale (avec utilisation du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). Rouler plus que nécessaire en mode de conduite EV peut réduire l’économie de carburant.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre lors de la conduite**

Faites particulièrement attention à la zone autour de votre véhicule lorsque vous roulez en mode de conduite EV. Redoublez de vigilance lors de la conduite car, du fait de l'absence de bruit du moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers et les véhicules dans la zone environnante risquent de ne pas entendre votre véhicule démarrer ou s'approcher d'eux.

Boîte de vitesses hybride

Déplacement du levier de changement de vitesse

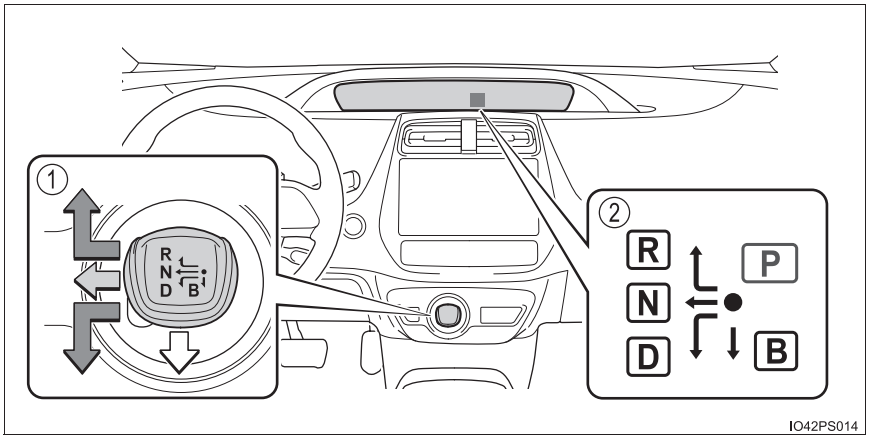

① Levier de changement de vitesse

Actionnez en douceur le levier de changement de vitesse et veillez à effectuer les changements de rapports corrects.

Relâchez le levier de changement de vitesse après chaque changement de rapport pour le laisser revenir en position ●.

Lorsque vous engagez le rapport D ou R, déplacez le levier de changement de vitesse le long de la coulisse de changement de vitesse.

Pour engager le rapport N, faites glisser le levier de changement de vitesse vers la gauche (véhicule à conduite à gauche) ou vers la droite (véhicule à conduite à droite) et maintenez-le dans cette position. Le rapport engagé passe à N.

Pour engager le rapport B, tirez le levier de changement de vitesse vers le bas. Il n'est possible d'engager le rapport B que lorsque le rapport D est sélectionné.

Pour effectuer un changement de P à N, D ou R, de D à R ou de R à D, veillez à enfoncer la pédale de frein et à ce que le véhicule soit immobile.

② Témoin de rapport engagé

Le rapport engagé actuel est mis en surbrillance.

Lorsqu'un autre rapport que D ou B est engagé, la flèche pointant vers B et le témoin de position B disparaissent du témoin de rapport engagé.

Lors de la sélection d'un rapport, assurez-vous que le rapport engagé correspond bien au rapport désiré en contrôlant le témoin de rapport engagé situé sur le combiné d'instruments.

Utilité des rapports engagés

Rapport engagé	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (position dans laquelle la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*
B	Utilisation du freinage moteur ou freinage puissant lorsque la pédale d'accélérateur a été relâchée en descente, etc.

* : Pour une bonne économie de carburant et une réduction du bruit, la position D devrait généralement être utilisée.

Sélection d'un mode de conduite

→P. 371

Contacteur de position P

■ Lorsque vous engagez le rapport P

Mettez le véhicule à l'arrêt complet et engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur de position P.

Lorsque vous engagez le rapport P, le témoin du contacteur s'allume.

Vérifiez que le rapport P est éclairé sur le témoin de rapport engagé.

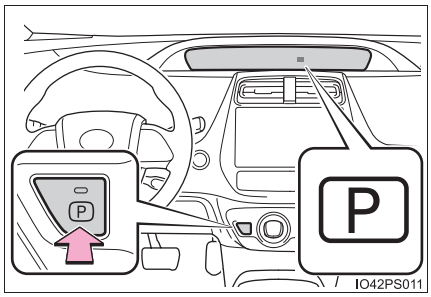

■ Passage du rapport P à d'autres rapports

- En appuyant fermement sur la pédale de frein, actionnez le levier de changement de vitesse. Si le levier de changement de vitesse est actionné sans enfoncer la pédale de frein, le signal sonore retentit et le changement de rapport est désactivé.
- Lors de la sélection d'un rapport, assurez-vous que le rapport engagé correspond bien au rapport désiré en contrôlant le témoin de rapport engagé situé sur le combiné d'instruments.
- Le rapport engagé ne peut pas être changé directement de P à B.

■ **A propos des rapports engagés**

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, il n'est pas possible de changer le rapport engagé.
- Lorsque le contacteur d'alimentation se trouve en mode ON (le système hybride ne fonctionne pas), seul le rapport N peut être engagé. Le rapport engagé passe à N même si le levier de changement de vitesse est placé sur D ou R et maintenu dans cette position.
- Lorsque le témoin "READY" est allumé, vous pouvez passer du rapport P à D, N ou R.
- Lorsque le témoin "READY" clignote, le rapport engagé ne peut pas passer de P à une autre position, même si le levier de changement de vitesse est utilisé. Attendez que le témoin "READY" cesse de clignoter pour s'allumer en continu, puis actionnez à nouveau le levier de changement de vitesse.
- A partir de D, le rapport engagé peut uniquement être mis directement sur B.

En outre, si vous tentez de changer le rapport engagé en déplaçant le levier de changement de vitesse ou en appuyant sur le contacteur de position P dans l'une des situations suivantes, le signal sonore retentit et le changement de rapport est désactivé ou le rapport engagé passe automatiquement à N. Si cela se produit, sélectionnez un rapport adapté.

- Situations dans lesquelles le changement de rapport est désactivé :
  - Lorsque vous tentez de changer le rapport engagé en passant de P à une autre position en déplaçant le levier de changement de vitesse sans enfoncer la pédale de frein.
  - Lorsque vous tentez de changer le rapport engagé en passant de P ou N à B en déplaçant le levier de changement de vitesse.
- Situations dans lesquelles le rapport engagé passe automatiquement à N :
  - Si le contacteur de position P est enfoncé alors que le véhicule est en mouvement.*1
  - Si vous tentez de sélectionner la position R en déplaçant le levier de changement de vitesse alors que le véhicule se déplace en marche avant.*2
  - Si vous tentez de sélectionner la position D en déplaçant le levier de changement de vitesse alors que le véhicule se déplace en marche arrière.*3
  - Lorsque vous tentez de passer de R à B en déplaçant le levier de changement de vitesse.

*1 : Le rapport P peut être engagé lorsque vous conduisez à vitesse extrêmement faible.

*2 : Le rapport R peut être engagé lorsque vous conduisez à faible vitesse.

*3 : Le rapport D peut être engagé lorsque vous conduisez à faible vitesse.

- Si la position N est sélectionnée pendant la conduite à une certaine vitesse, même si le levier de changement de vitesse n'est pas maintenu sur cette position N, le rapport engagé passera à N. En pareille situation, le signal sonore retentit et un message de confirmation s'affiche sur l'écran multifonction pour informer le conducteur que le rapport engagé est passé à la position N.

■ **Signal sonore de marche arrière**

Lors de l'engagement du rapport R, un signal sonore retentit pour informer le conducteur que le rapport engagé est le rapport R.

■ **Retenue du démarrage brusque (commande de démarrage de la conduite)**

Lorsque l'action inhabituelle suivante est effectuée, la puissance du système hybride peut être retenue.

- Lorsque le rapport engagé passe de la position R à D, D/B à R, N à R, P à D, P à R et que la pédale d'accélérateur est enfoncée, un message d'avertissement apparaît sur l'écran multifonction. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.
- Si vous enfoncez trop fermement la pédale d'accélérateur alors que le véhicule roule en marche arrière.

■ **Fonction de sélection automatique de la position P**

- Si le contacteur d'alimentation est activé et si le rapport P n'est pas encore engagé, arrêter complètement le véhicule et appuyer sur le contacteur d'alimentation permet d'engager automatiquement le rapport P et de désactiver le contacteur d'alimentation.
- Le rapport P peut également être automatiquement engagé si l'une des conditions suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté par le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale.
  - La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
  - La porte du conducteur est ouverte
  - 3 minutes environ se sont écoulées après l'arrêt du véhicule

■ **Si vous ne parvenez pas à désengager le rapport P**

Il est possible que la batterie 12 volts soit déchargée. Vérifiez si la batterie 12 volts est dans cette situation. (→P. 647)

■ **Freinage moteur**

Lorsque le rapport B est sélectionné, le fait de relâcher la pédale d'accélérateur déclenche un freinage moteur.

- Lorsque le véhicule roule à haute vitesse, comparativement aux véhicules à essence ordinaires, la décélération procurée par le freinage moteur semble moindre que celle des autres véhicules.
- Le véhicule peut accélérer même si le rapport B est sélectionné.

Si le véhicule est conduit pendant une période prolongée en position B, l'économie de carburant sera moindre. Sélectionnez habituellement la position D.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie 12 volts**

→P. 535

■ **Lorsqu'un message concernant des changements de vitesse s'affiche sur l'écran multifonction**

Lorsque le rapport engagé ne change pas en raison d'une mauvaise opération, des conditions du système, etc., ou lorsque le rapport engagé sélectionné n'est pas valide, un message indiquant la bonne opération à effectuer ou la raison pour laquelle le changement ne peut pas être effectué s'affiche sur l'écran multifonction. Dans de telles situations, suivez les instructions et effectuez à nouveau l'opération.

■ **Personnalisation**

Des réglages (par ex., le signal sonore de marche arrière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Conduite sur routes glissantes**

N'accélérez pas ou n'engagez pas les rapports soudainement.
Des variations brusques du freinage moteur peuvent faire patiner ou déraper le véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident.

■ **Levier de changement de vitesse et contacteur de position P**

- Ne retirez pas le pommeau du levier de changement de vitesse et utilisez uniquement un pommeau d'origine Toyota. Ne suspendez rien au levier de changement de vitesse.
  Ceci pourrait empêcher le retour du levier de changement de vitesse en position et provoquer des accidents lorsque le véhicule est en mouvement.
- N'appuyez pas sur le contacteur de position P lorsque le véhicule est en mouvement.
  Si le contacteur de position P est enfoncé en roulant à très petite vitesse (par exemple juste avant d'arrêter le véhicule), le véhicule peut brutalement s'arrêter lors du passage au rapport P, ce qui pourrait provoquer un accident.
- Pour éviter tout changement accidentel du rapport engagé, ne touchez pas le contacteur de position P ou le levier de changement de vitesse lorsque vous ne les utilisez pas.

NOTE

■ **Charge de la batterie hybride (batterie de traction)**

Lorsque le rapport N est engagé, la batterie hybride (batterie de traction) n'est pas rechargée. Afin d'éviter que la batterie ne se décharge, évitez de laisser la position N sélectionnée pendant une période prolongée.

■ **Situations dans lesquelles un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse est possible**

Si l'une des situations suivantes se produit, des dysfonctionnements du système de commande de changement de vitesse sont possibles.
Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et sur un sol plat, engagez le frein de stationnement, puis prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Lorsque le message d'avertissement relatif au système de commande de changement de vitesse s'affiche sur l'écran multifonction. (→P. 600)
- L'affichage révèle qu'aucune position n'est sélectionnée pendant plusieurs secondes.

■ **Remarques relatives au levier de changement de vitesse et au fonctionnement du contacteur de position P**

Evitez d'actionner rapidement et de manière répétée le levier de changement de vitesse et le contacteur de position P.
La fonction de protection du système peut s'activer et il ne sera temporairement plus possible de sélectionner un autre rapport que P. Si cela se produit, attendez environ 20 secondes avant de tenter à nouveau de changer de rapport.

Levier des clignotants

Mode d'emploi

① Virage à droite

② Changement de file vers la droite (déplacez le levier jusqu'à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants droits clignoteront 3 fois.

③ Changement de file vers la gauche (déplacez le levier jusqu'à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants gauches clignoteront 3 fois.

④ Virage à gauche

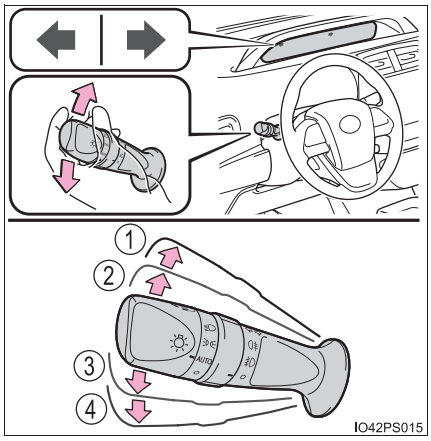

■ **Les clignotants peuvent fonctionner quand**

Le contacteur d'alimentation est en mode ON.

■ **Si le témoin clignote plus vite que d'habitude**

Vérifiez si une ampoule des clignotants avant ou arrière n'est pas grillée.

■ **Si les clignotants s'arrêtent de clignoter avant que le changement de file soit terminé**

Actionnez de nouveau le levier.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le nombre d'activations des clignotants pendant un changement de file. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

Frein de stationnement

Mode d'emploi

Pour engager le frein de stationnement, enfoncez complètement la pédale de frein de stationnement avec votre pied gauche tout en enfonçant la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyer de nouveau sur la pédale permet de relâcher le frein de stationnement.)

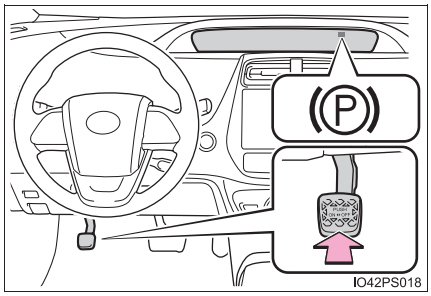

■ Signal sonore de frein de stationnement engagé

Un signal sonore retentit si le véhicule roule avec le frein de stationnement engagé. "Desserrez le frein de stationnement" s'affiche sur l'écran multifonction (alors que le véhicule a atteint une vitesse de 5 km/h [3 mph]).

■ Utilisation en hiver

→P. 463

⚠ NOTE

■ Avant la conduite

Relâchez complètement le frein de stationnement.
Conduire le véhicule avec le frein de stationnement engagé provoquera la surchauffe des pièces du système de freinage, ce qui peut affecter les performances de freinage et augmenter l'usure des freins.

Contacteur des phares

Les phares peuvent être activés manuellement ou automatiquement.

Mode d'emploi

En tournant l'extrémité du levier, vous allumez les feux comme suit :

▶ Type A

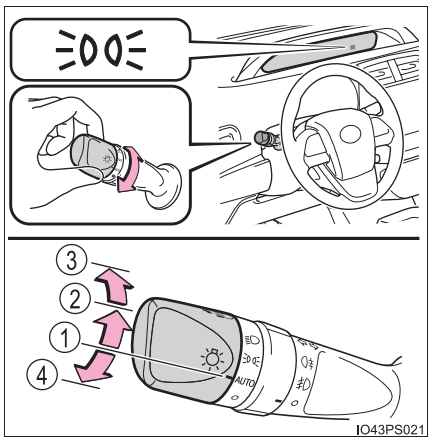

① AUTO Les phares, les feux de position avant, les feux de jour (→P. 278), etc. s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contacteur d'alimentation est en mode ON.)

② Les feux de position avant, les feux arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et du panneau d'instruments s'allument.

③ Les phares et tous les éclairages susmentionnés (sauf les feux de jour) s'allument.

④ Les feux de jour s'allument. (→P. 278)

▶ Type B

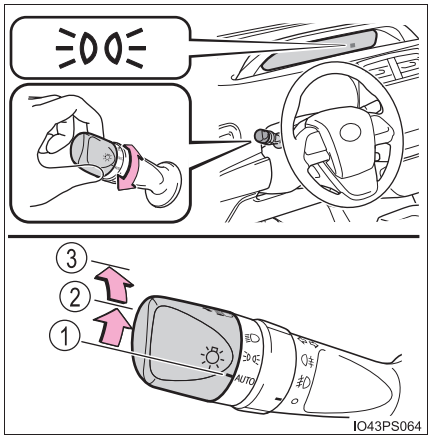

① AUTO Les phares, les feux de position avant, les feux de jour (→P. 278), etc. s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contacteur d'alimentation est en mode ON.)

② Les feux de position avant, les feux arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et du panneau d'instruments s'allument.

③ Les phares et tous les éclairages susmentionnés (sauf les feux de jour) s'allument.

Pour allumer les feux de route

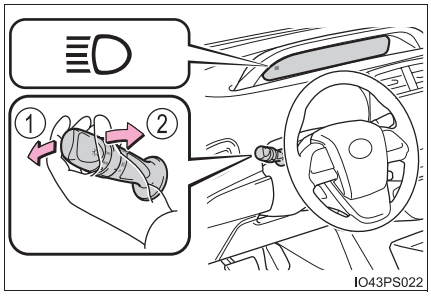

① Lorsque les phares sont allumés, poussez le levier en l'éloignant de vous pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous jusqu'à la position centrale pour éteindre les feux de route.

② Tirez le levier vers vous et relâchez-le une fois pour faire un appel de phares avec les feux de route.

Vous pouvez faire un appel de phares que les phares soient allumés ou éteints.

Système d'extinction différée des phares

Ce système permet aux phares et aux feux de position avant de rester allumés pendant 30 secondes lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Tirez le levier vers vous et relâchez-le lorsque le contacteur d'éclairage est en position AUTO ou O une fois le contacteur d'alimentation désactivé.

Tirez le levier vers vous et relâchez-le à nouveau pour éteindre les phares.

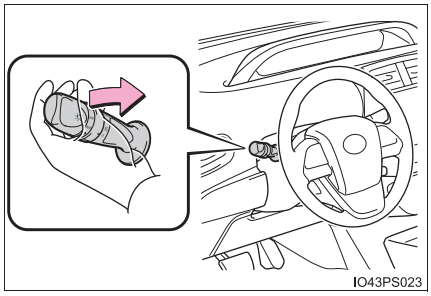

Système de feux de jour

Pour que votre véhicule soit encore plus visible pour les autres conducteurs pendant la journée, les feux de jour s'allument automatiquement chaque fois que le système hybride démarre et que le frein de stationnement est relâché avec le contacteur des phares désactivé ou en position AUTO. Les feux de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

Capteur de commande des phares

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si un objet est placé dessus, ou si un objet apposé sur le pare-brise obstrue le capteur.
Dans ce cas, cela crée des interférences au niveau du capteur de luminosité ambiante et le système d'allumage automatique des phares peut ne pas fonctionner correctement.

Le fonctionnement de la climatisation peut aussi être interrompu.

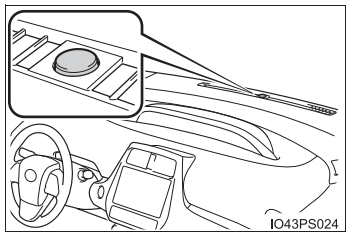

■ **Système de coupure automatique de l'éclairage**

- Lorsque le contacteur d'éclairage est en position ou : Les phares s'éteignent automatiquement lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY ou OFF.

- Lorsque le contacteur d'éclairage est en position AUTO : Les phares et tous les éclairages s'éteignent automatiquement lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY ou en position OFF.

Pour rallumer les phares, mettez le contacteur d'alimentation en mode ON ou désactivez une fois le contacteur d'éclairage avant ou mettez-le en position AUTO avant de le remettre en position ou .

■ **Système de réglage automatique de portée des phares**

Le niveau des phares est automatiquement réglé en fonction du nombre de passagers et de la condition de charge du véhicule pour s'assurer que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ **Signal sonore d'avertissement d'oubli des feux**

Un signal sonore retentit lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé ou mis en mode ACCESSORY et que la porte du conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés.

■ **Fonction d'économie de la batterie 12 volts**

Pour éviter que la batterie 12 volts du véhicule ne se décharge, si le contacteur d'éclairage est en position lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, la fonction d'économie de batterie 12 volts s'active et éteint automatiquement tous les feux au bout de 20 minutes environ.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie 12 volts est désactivée une fois, puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 volts :

- Lorsque le contacteur des phares est actionné
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ **Si "Panne des phares. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonction**

Il se peut que le système ne fonctionne pas normalement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Personnalisation**

Certains réglages (par ex. la sensibilité du capteur de lumière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

NOTE

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire quand le système hybride est désactivé.

Fonction automatique des feux de route*

La fonction automatique des feux de route utilise un capteur de caméra à l'intérieur du véhicule pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules qui précèdent etc., et active ou désactive automatiquement les feux de route selon les besoins.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Limites de la fonction automatique des feux de route**

Ne vous fiez pas totalement à la fonction automatique des feux de route. Conduisez toujours avec prudence, en prenant soin d'examiner les alentours et allumez ou éteignez les feux de route manuellement si nécessaire.

■ **Pour éviter un fonctionnement incorrect de la fonction automatique des feux de route**

Ne surchargez pas le véhicule.

Activation de la fonction automatique des feux de route

1 Poussez le levier en l'éloignant de vous avec le contacteur des phares en position AUTO ou .

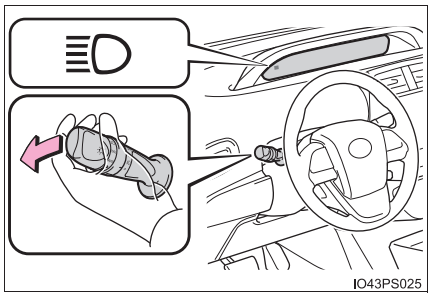
IO43PS025

2 Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.

Le témoin de la fonction automatique des feux de route s'allume lorsque les feux de route sont allumés automatiquement, pour signaler que le système est actif.

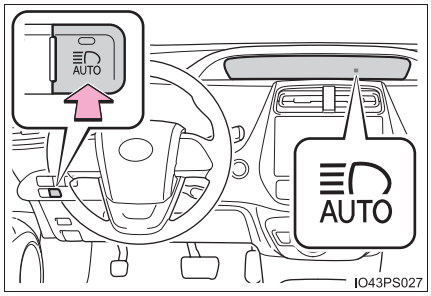

IO43PS027

* : Si le véhicule en est équipé

Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage aux feux de croisement

Tirez le levier pour le ramener dans sa position initiale.

Le témoin de la fonction automatique des feux de route s'éteint.

Poussez le levier en l'éloignant de vous pour activer à nouveau la fonction automatique des feux de route.

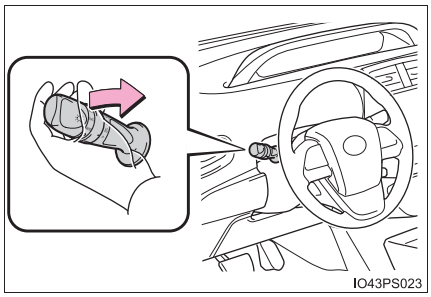

■ Passage aux feux de route

Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.

Le témoin de la fonction automatique des feux de route s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le contacteur pour activer à nouveau la fonction automatique des feux de route.

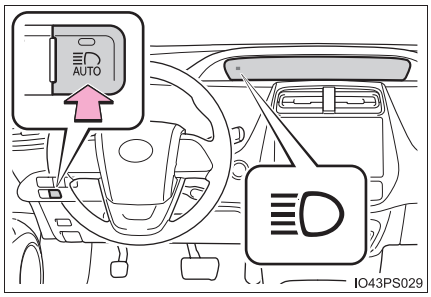

■ **Conditions d'activation et de désactivation de la fonction automatique des feux de route**

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, les feux de route sont allumés automatiquement (au bout de 1 seconde environ) :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph) environ.
- La zone située devant le véhicule est sombre.
- Il n'y a pas de véhicule qui précède, avec les phares ou les feux arrière activés.
- Il n'y a que quelques éclairages publics sur la route empruntée.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (19 mph) environ.
- La zone située devant le véhicule n'est pas sombre.
- Les véhicules qui précèdent ont les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route empruntée.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur de caméra**

● Les feux de route peuvent ne pas être éteints automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque des véhicules venant en sens inverse surgissent brusquement d'un virage
- Lorsqu'un autre véhicule se rabat brusquement devant vous
- Lorsque des véhicules qui précèdent ne sont pas visibles en raison de virages successifs, de terre-pleins ou d'arbres sur le bord de la route
- Lorsque les véhicules qui précèdent apparaissent depuis la file la plus éloignée sur une route à plusieurs voies
- Lorsque les véhicules qui précèdent n'ont pas leurs phares allumés

● Les feux de route sont susceptibles d'être éteints si un véhicule qui précède qui a ses feux antibrouillards allumés, mais pas ses phares, est détecté.

● En raison des éclairages des maisons, de l'éclairage public, des feux de circulation et des panneaux de signalisation ou des signaux lumineux, les feux de route peuvent passer en feux de croisement ou les feux de croisement peuvent rester allumés.

● Les facteurs suivants peuvent affecter la durée nécessaire à l'extinction ou à l'allumage des feux de route :

- La luminosité des feux de route, feux antibrouillards et feux arrière des véhicules qui précèdent
- Le mouvement et la direction des véhicules qui précèdent
- Lorsque les feux du véhicule qui précède fonctionnent d'un seul côté
- Lorsque le véhicule qui précède est un véhicule à deux roues
- L'état de la route (pente, virage, état du revêtement de route, etc.)
- Le nombre de passagers et la quantité de bagages

● Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre lorsque le conducteur ne s'y attend pas.

● Les vélos ou objets similaires risquent de ne pas être détectés.

● Dans les situations indiquées ci-dessous, le système peut ne pas pouvoir détecter avec précision les niveaux de luminosité des environs. Les feux de croisement peuvent alors rester allumés ou les feux de route peuvent gêner les piétons, les véhicules qui précèdent ou d'autres usagers. Dans ces cas-là, passez manuellement des feux de route aux feux de croisement, ou vice-versa.

- En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Le pare-brise est assombri par du brouillard, de la buée, de la glace, de la poussière, etc.
- Le pare-brise est fissuré ou endommagé.
- Le capteur de caméra est déformé ou sale.
- La température du capteur de caméra est extrêmement élevée.
- Les niveaux de luminosité ambiante sont égaux à ceux des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards.
- Les phares des véhicules venant en sens inverse sont désactivés, sales, changent de couleur ou ne sont pas orientés correctement.
- En cas de conduite dans une zone où la lumière et l'obscurité changent par intermittence.
- En cas de conduite fréquente et répétée sur des routes en montée/en descente, ou sur des routes dont la surface est accidentée, cahoteuse ou irrégulière (comme des routes pavées, des voies gravillonnées, etc.).
- En cas de virages fréquents et répétés ou de conduite sur une route sinueuse.
- En présence d'un objet hautement réfléchissant devant le véhicule, comme un panneau ou un miroir.
- L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant (par ex., un conteneur monté sur un camion).
- Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
- Le véhicule penche ou est incliné en raison d'un pneu dégonflé, d'une remorque qu'il tracte, etc.
- Passage des feux de route aux feux de croisement et vice-versa de manière répétée et anormale.
- Le conducteur estime que les feux de route peuvent provoquer des problèmes ou gêner les autres conducteurs ou piétons à proximité.

■ **Si "Panne des phares. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonction**

Il se peut que le système ne fonctionne pas normalement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Contacteur des feux antibrouillards

Les feux antibrouillards garantissent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, comme sous la pluie et dans le brouillard.

Mode d'emploi

① Eteint les feux antibrouillards avant et arrière

② Allume les feux antibrouillards avant

③ Allume les feux antibrouillards avant et arrière

Lorsque l'anneau du contacteur est relâché, il revient sur .

Le fait d'actionner à nouveau l'anneau du contacteur éteint uniquement les feux antibrouillards arrière.

Les feux antibrouillards peuvent être utilisés quand

Feux antibrouillards avant : Les feux de position avant sont allumés.
Feux antibrouillards arrière : Les feux antibrouillards avant sont allumés.

NOTE

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire quand le système hybride est désactivé.

Essuie-glaces et lave-glace avant

Utilisation du levier d'essuie-glaces

Vous pouvez sélectionner le fonctionnement de l'essuie-glace en actionnant le levier comme suit.

▶ Essuie-glaces avant à balayage intermittent et dispositif de réglage d'intervalle

① Désactivation

② Balayage intermittent

③ Balayage lent

④ Balayage rapide

⑤ Balayage temporaire

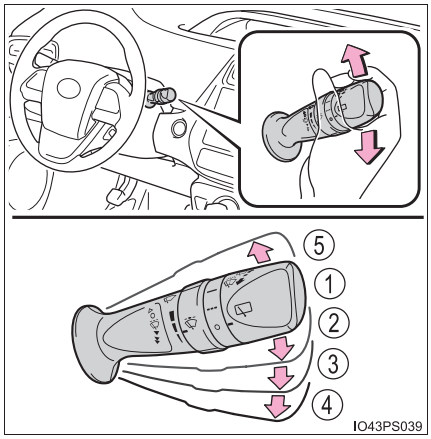

Les intervalles des essuie-glaces peuvent être réglés lorsque le balayage intermittent est sélectionné.

⑥ Augmente la fréquence des essuie-glaces avant à balayage intermittent

⑦ Diminue la fréquence des essuie-glaces avant à balayage intermittent

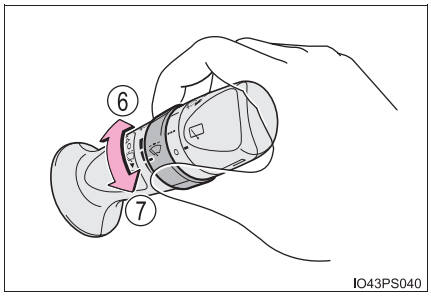

⑧ Fonctionnement combiné lave-glace/essuie-glace

Les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages après la pulvérisation du liquide de lave-glace.

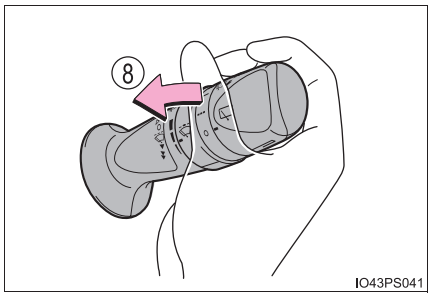

▶ Essuie-glaces avant avec capteur de pluie

① Désactivation

② AUTO Balayage commandé par le capteur de pluie

③ Balayage lent

④ Balayage rapide

⑤ Balayage temporaire

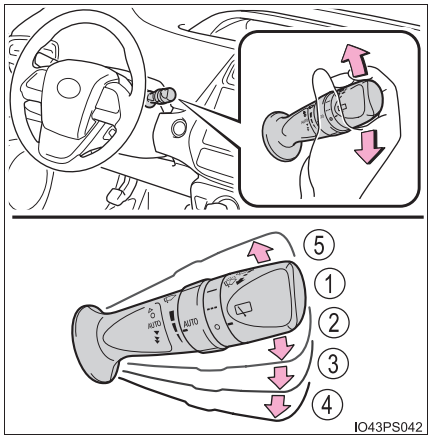

Si “AUTO” est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte de la pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction de l’intensité de la pluie et de la vitesse du véhicule.

La sensibilité des capteurs peut être réglée lorsque le mode “AUTO” est sélectionné.

⑥ Augmente la sensibilité

⑦ Diminue la sensibilité

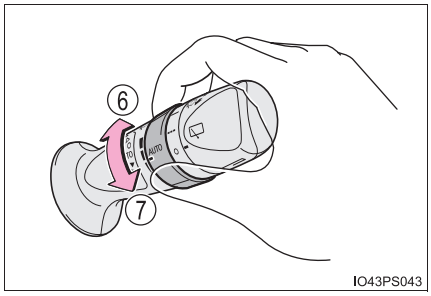

⑧ Fonctionnement combiné lave-glace/essuie-glace

Les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages après la pulvérisation du liquide de lave-glace.

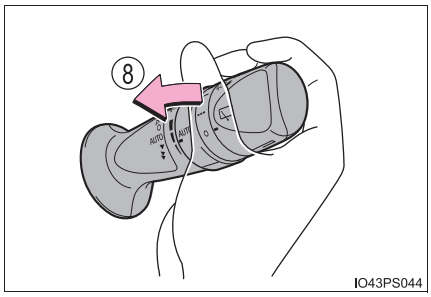

■ **Les essuie-glaces et le lave-glace avant peuvent être utilisés lorsque**

Le contacteur d'alimentation est en mode ON.

■ **Balayage de prévention de ruissellement (véhicules avec essuie-glaces avant avec capteur de pluie)**

Après avoir utilisé le lave-glace et les essuie-glaces à plusieurs reprises, les essuie-glaces effectuent un balayage supplémentaire après un court laps de temps, pour éviter tout ruissellement sur le pare-brise. Cependant, cette fonction est inopérante lorsque vous roulez.

■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie)**

La vitesse du véhicule affecte l'intervalle de balayage intermittent.

■ **Capteur de pluie (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie)**

- Le capteur de pluie évalue la quantité de gouttes de pluie.

  Un capteur optique est utilisé. Il risque de ne pas fonctionner correctement si la lumière du soleil levant ou couchant illumine le pare-brise de façon intermittente ou s'il y a des insectes, etc. sur le pare-brise.

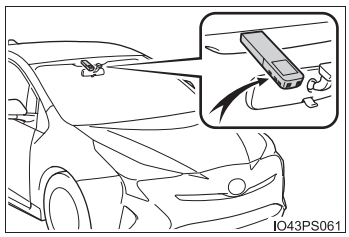

- Si le contacteur d'essuie-glace est mis en position "AUTO" alors que le contacteur d'alimentation est en mode ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode "AUTO" est activé.
- Si la sensibilité des essuie-glaces est réglée sur un niveau plus élevé, il se peut que les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer le changement de sensibilité.
- Si le capteur de pluie relève une température supérieure ou égale à 85 °C (185 °F), ou inférieure ou égale à -10 °C (14 °F), il est possible que le fonctionnement automatique soit désactivé. Dans ce cas, faites fonctionner les essuie-glaces dans un mode autre que "AUTO".

■ **Si le liquide de lave-glace avant n'est pas pulvérisé**

Vérifiez si les gicleurs de lave-glace ne sont pas obstrués et s'il reste du liquide de lave-glace dans le réservoir.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier les réglages du fonctionnement en mode AUTO.
(Fonctions personnalisables : →P. 681)

AVERTISSEMENT

Mise en garde concernant l'utilisation des essuie-glaces avant en mode AUTO (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie)

Les essuie-glaces avant peuvent s'activer de manière imprévue si le capteur est touché ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Veillez à ce que vos doigts, etc. ne se coincent pas dans les essuie-glaces avant.

Mise en garde concernant l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, n'utilisez pas le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide risque de geler sur le pare-brise et de réduire votre visibilité. Cela risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

N'actionnez pas le contacteur de manière continue, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu'un gicleur est obstrué

Dans ce cas, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
N'essayez pas de le déboucher avec une aiguille ou un autre objet. Vous risqueriez d'endommager le gicleur.

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts

Ne laissez pas les essuie-glaces en fonction plus longtemps que nécessaire quand le système hybride est désactivé.

Essuie-glace et lave-glace arrière

Utilisation du levier d'essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier pour activer l'essuie-glace arrière, et poussez le levier en l'éloignant de vous pour activer l'essuie-glace et le lave-glace arrière.

① Désactivation

② Balayage intermittent

③ Balayage normal

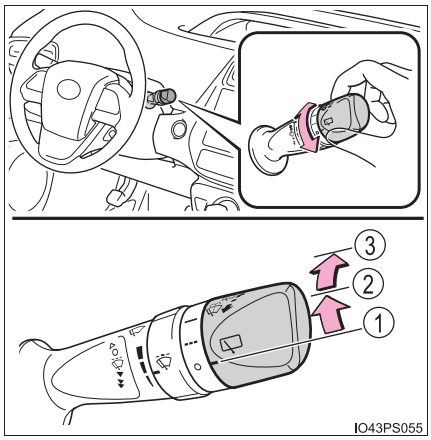

④ Fonctionnement combiné lave-glace/essuie-glace

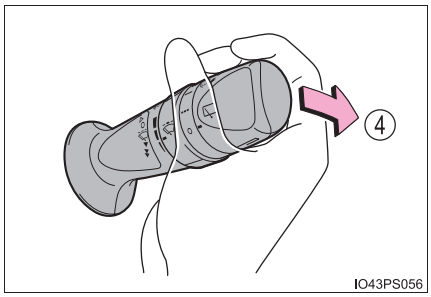

■ **L’essuie-glace et le lave-glace arrière peuvent être utilisés quand**

Le contacteur d’alimentation est en mode ON.

■ **Si le liquide de lave-glace n’est pas pulvérisé**

Vérifiez si le gicleur de lave-glace n’est pas obstrué et s’il reste du liquide dans le réservoir de liquide de lave-glace.

NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

N’utilisez pas l’essuie-glace car il pourrait endommager la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

N’actionnez pas le contacteur de manière continue, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu’un gicleur est obstrué**

Dans ce cas, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

N’essayez pas de le déboucher avec une aiguille ou un autre objet. Vous risqueriez d’endommager le gicleur.

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

Ne laissez pas l’essuie-glace en fonction plus longtemps que nécessaire quand le système hybride est désactivé.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Effectuez les étapes suivantes pour ouvrir le bouchon de réservoir à carburant :

Avant de faire le plein de carburant du véhicule

- Fermez les portes et les fenêtres et désactivez le contacteur d'alimentation.
- Vérifiez le type de carburant.

Types de carburant

→P. 674

Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous empêcher de faire le plein avec un carburant incorrect, votre véhicule est doté d'une ouverture du réservoir à carburant qui ne convient que pour le pistolet spécial des pompes à essence sans plomb.

Ecran de réglage du prix du carburant

Après avoir ajouté au moins 5 L (1,3 gal., 1,1 Imp.gal.) de carburant environ et mis le contacteur d'alimentation en mode ON, l'écran de réglage du prix du carburant s'affiche automatiquement sur l'écran multifonction. (→P. 139)

AVERTISSEMENT

■ **Lors du plein de carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein de carburant du véhicule. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Une fois sorti du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte afin de décharger toute électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de faire le plein car une étincelle provoquée par l'électricité statique peut enflammer les vapeurs de carburant pendant que vous faites le plein.
- Tenez toujours le bouchon de réservoir à carburant par la poignée et faites-le tourner lentement pour le retirer.
  Il se peut que vous entendiez un chuintement en desserrant le bouchon de réservoir à carburant. Attendez que ce chuintement ait disparu avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression peut être projeté hors du goulot de remplissage et provoquer des blessures.
- Ne permettez à aucune personne qui n'a pas déchargé l'électricité statique de son corps de s'approcher d'un réservoir à carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas lorsque vous faites le plein de carburant.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne retournez pas dans le véhicule et ne touchez aucun objet ni occupant chargé d'électricité statique.
  Ceci pourrait provoquer une accumulation d'électricité statique, créant ainsi un risque d'inflammation.

■ **Lorsque vous faites le plein**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que le carburant ne déborde du réservoir à carburant :

- Insérez soigneusement le pistolet à carburant dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet à carburant a émis un déclic.
- Ne remplissez pas à ras bord le réservoir à carburant.

NOTE

■ **Plein de carburant**

Ne répandez pas de carburant lorsque vous faites le plein.
Vous risquez d'endommager le véhicule en provoquant un fonctionnement anormal du système antipollution ou en endommageant les pièces constitutives du système de carburant ou la peinture du véhicule.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

1 Appuyez sur le dispositif d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

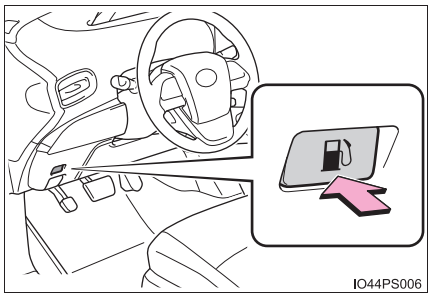
IO44PS006

2 Tournez lentement le bouchon de réservoir à carburant pour l'ouvrir et suspendez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

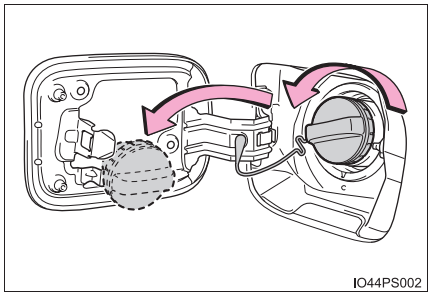
IO44PS002

■ **Lorsque la trappe à carburant ne peut pas s'ouvrir en appuyant sur le contacteur intérieur**

1 Ouvrez la porte de coffre et retirez le cache situé sous l'éclairage de compartiment à bagages.

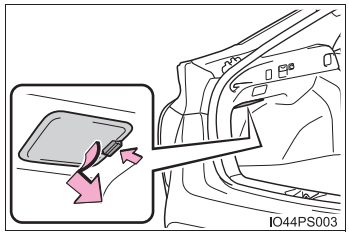

2 Ramenez le levier vers l'arrière et vérifiez que la trappe à carburant s'ouvre.

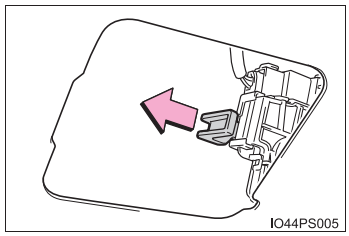

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Après avoir effectué le plein de carburant, tournez le bouchon de réservoir à carburant jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Une fois le bouchon relâché, il tournera légèrement dans la direction opposée.

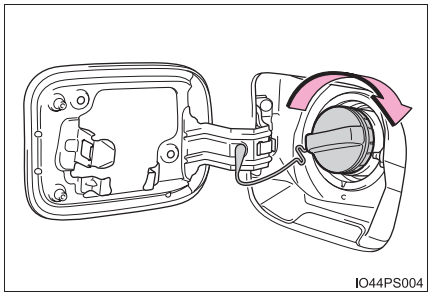

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de remplacement du bouchon de réservoir à carburant

Utilisez exclusivement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. Dans le cas contraire, cela risque de provoquer un incendie ou un autre incident et d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense*

Toyota Safety Sense comprend les systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable :

- **PCS (système de sécurité préventive)**

→P. 306

- **LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)***

→P. 320

- **Fonction automatique des feux de route***

→P. 281

- **RSA (aide à la signalisation routière)***

→P. 332

- **Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale***

→P. 337

- **Régulateur de vitesse dynamique à radar***

→P. 352

⚠ AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense

Toyota Safety Sense est conçu en partant du principe que le véhicule sera conduit avec prudence et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou pour aider le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Etant donné qu'il existe une limite au degré de précision de reconnaissance et aux performances de contrôle pouvant être garantis par ce système, ne vous fiez pas excessivement à ce système. Il appartient toujours au conducteur de prêter attention aux alentours du véhicule et de conduire avec prudence.

* : Si le véhicule en est équipé

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité préventive est équipé d'un ordinateur sophistiqué qui enregistre certaines données, telles que :

- L'état de l'accélérateur
- L'état des freins
- La vitesse du véhicule
- L'état de fonctionnement du système de sécurité préventive
- Certaines informations (telles que la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou d'autres objets)

Le système de sécurité préventive n'enregistre pas les conversations, le son ou les images.

● Utilisation des données

Toyota est susceptible d'utiliser les données enregistrées dans cet ordinateur pour diagnostiquer des dysfonctionnements, effectuer de la recherche et du développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera pas les données enregistrées à un tiers, sauf :

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou avec le consentement de la personne qui prend le véhicule en location, si le véhicule est loué
- En réponse à une demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Si elles sont utilisées par Toyota dans le cadre d'une action en justice
- Dans le cadre de recherches pour lesquelles les données ne sont pas liées à un véhicule ou à un propriétaire de véhicule spécifique

Capteurs

Deux types de capteurs, situés derrière la calandre avant et le pare-brise, détectent les informations nécessaires pour commander les systèmes d'aide à la conduite.

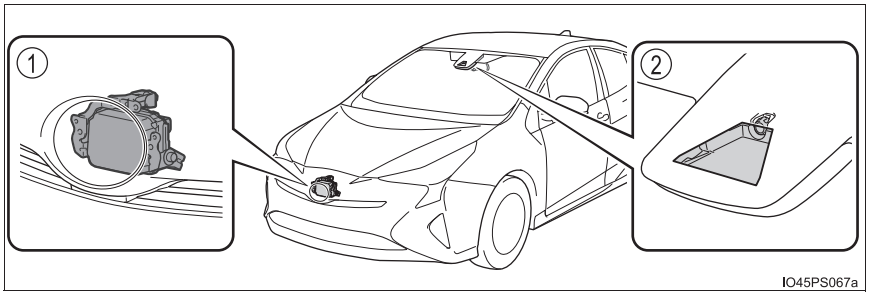

① Capteur radar ② Capteur de caméra

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter un dysfonctionnement du capteur radar**

Respectez les mesures de précaution suivantes.

Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Maintenez le capteur radar et l'emblème de calandre avant toujours propres.

① Capteur radar

② Emblème de calandre avant

Si l'avant du capteur radar ou l'avant ou l'arrière de l'emblème de calandre avant est sale ou couvert de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-le.

Nettoyez le capteur radar et l'emblème de calandre avant avec un chiffon doux pour éviter de les rayer ou de les endommager.

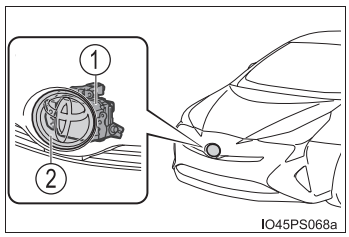

- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (même des autocollants transparents) ni d'autres éléments sur le capteur radar, l'emblème de calandre avant ou la zone environnante.
- Ne soumettez pas le capteur radar ni la zone environnante à de forts impacts.
  Si le capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant a subi un impact violent, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Ne démontez pas le capteur radar.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas le capteur radar, l'emblème de calandre avant ou la zone environnante.
- Si le capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant doivent être déposés et reposés, ou remplacés, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Le capteur radar respecte les réglementations relatives aux longueurs d'onde radio en vigueur, comme l'indique la marque imprimée sur le capteur. N'enlevez pas la marque. De plus, le démontage ou la modification du capteur radar peuvent être interdits par la loi.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un dysfonctionnement du capteur de caméra

Respectez les mesures de précaution suivantes.

Sinon, le capteur de caméra risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Gardez le pare-brise toujours propre.
  - Si le pare-brise est sale ou couvert d'une pellicule huileuse, de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-le.
  - Même si un produit de revêtement pour vitres est appliqué sur le pare-brise, l'utilisation des essuie-glaces avant reste nécessaire pour essuyer les gouttes d'eau, etc. de la zone du pare-brise située devant le capteur de caméra.
  - Si le côté intérieur du pare-brise correspondant à l'emplacement du capteur de caméra est sale, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Ne fixez pas d'antenne, d'autocollants (même des autocollants transparents) ou d'autres éléments sur la partie du pare-brise située devant le capteur de caméra du pare-brise (zone ombrée sur l'illustration).

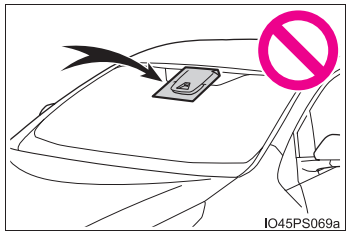

- Si la zone du pare-brise située à l'avant du capteur de caméra est embuée ou recouverte de condensation ou de givre, utilisez le désembueur de pare-brise pour éliminer la buée, la condensation ou le givre. (→P. 473)
- Si les essuie-glaces avant ne peuvent pas enlever correctement les gouttes d'eau situées sur la zone du pare-brise devant le capteur de caméra, remplacez la garniture d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.
  - Pour remplacer la garniture d'essuie-glace : →P. 562
  - Si les balais d'essuie-glace doivent être remplacés, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- N'appliquez pas de teinture de vitre sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
  Si le pare-brise doit être remplacé, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Ne mouillez pas le capteur de caméra.
- Ne laissez pas le capteur de caméra directement exposé à des lumières vives.

⚠ AVERTISSEMENT

- Evitez de souiller ou d'endommager le capteur de caméra.
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez tout contact du produit de nettoyage pour vitre avec la lentille. De plus, ne touchez pas la lentille.
  Si la lentille est sale ou endommagée, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Ne soumettez pas le capteur de caméra à un impact violent.
- Ne modifiez pas la position de pose ou l'orientation du capteur de caméra et ne le retirez pas.
- Ne démontez pas le capteur de caméra.
- N'installez pas d'appareil électronique ou d'appareil émettant de fortes ondes électromagnétiques à proximité du capteur de caméra.
- Ne modifiez aucun des composants du véhicule à proximité du capteur de caméra (rétroviseur intérieur, etc.) ou du plafond.
- Ne fixez aucun accessoire susceptible de gêner le capteur de caméra sur le capot, la calandre avant ou le pare-chocs avant. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, pour plus de détails.
- Si une planche de surf, ou tout autre objet long, doit être monté sur le toit, assurez-vous qu'il ne gêne pas le capteur de caméra.
- Ne modifiez pas les phares ni les autres éclairages.

■ **Certification**

CE The latest "DECLARATION of CONFORMITY" (DoC) is available at the following address: http://www.globaldenso.com/en/products/oem/index.html
Hereby, DENSO CORPORATION declares that this DNMWR008 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
DENSO CORPORATION vakuuttaa täten että DNMWR008 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart DENSO CORPORATION dat het toestel DNMWR008 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente DENSO CORPORATION déclare que l'appareil DNMWR008 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar DENSO CORPORATION att denna DNMWR008 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede DENSO CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr DNMWR008 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt DENSO CORPORATION, dass sich das Gerät DNMWR008 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ DENSO CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ DNMWR008 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.

Con la presente DENSO CORPORATION dichiara che questo DNMWR008 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente DENSO CORPORATION declara que el DNMWR008 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
DENSO CORPORATION declara que este DNMWR008 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, DENSO CORPORATION, jiddikjara li dan DNMWR008 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab DENSO CORPORATION seadme DNMWR008 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, DENSO CORPORATION nyilatkozom, hogy a DNMWR008 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
DENSO CORPORATION týmto vyhlasuje, že DNMWR008 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
DENSO CORPORATION tímto prohlašuje, že tento DNMWR008 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
DENSO CORPORATION izjavlja, da je ta DNMWR008 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.

Šiuo DENSO CORPORATION deklaruoja, kad šis DNMWR008 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo, DENSO CORPORATION, deklarē, ka DNMWR008 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym DENSO CORPORATION oświadcza, że DNMWR008 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir DENSO CORPORATION yfir því að DNMWR008 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
DENSO CORPORATION erklærer herved at utstyret DNMWR008 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, DENSO CORPORATION, декларира, че DNMWR008 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, DENSO CORPORATION, declară că aparatul DNMWR008 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim DENSO CORPORATION, izjavljuje da je DNMWR008 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).

PCS (système de sécurité préventive)*

Le système de sécurité préventive utilise un capteur radar et un capteur de caméra pour détecter des véhicules et des piétons*1 devant votre véhicule. Lorsque le système détermine que le risque de collision frontale avec un véhicule ou un piéton est élevé, un avertissement s'affiche pour demander au conducteur de prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage potentielle est augmentée afin d'aider le conducteur à éviter la collision. Si le système détermine que le risque de collision frontale avec un véhicule ou un piéton est extrêmement élevé, les freins sont automatiquement engagés afin d'aider à éviter la collision ou en réduire l'impact.

Le système de sécurité préventive peut être désactivé/activé et le délai d'avertissement peut être modifié. (→P. 310)

*1 : En fonction de la région dans laquelle le véhicule a été commercialisé, il est possible que la fonction de détection de piéton ne soit pas disponible. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé pour plus de détails.

◆ Avertissement de sécurité préventive

Lorsque le système détermine que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction pour demander au conducteur de prendre des mesures d'évitement.

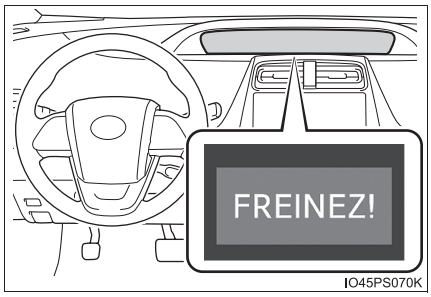

* : Si le véhicule en est équipé

◆ Assistance au freinage à action préventive

Lorsque le système détermine que le risque de collision frontale est élevé, il applique une force de freinage plus importante en fonction de la force d’enfoncement de la pédale de frein.

◆ Freinage à action préventive

Lorsque le système détermine que le risque de collision frontale est élevé, il avertit le conducteur. Si le système détermine que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, les freins sont automatiquement engagés afin d’aider à éviter la collision ou de réduire la vitesse de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Limites du système de sécurité préventive**

- En tant que conducteur, vous êtes le seul responsable de la sécurité de votre conduite. Conduisez toujours avec prudence, en prenant soin d'examiner les alentours.
  Ne privilégiez en aucune circonstance le système de sécurité préventive au détriment des opérations de freinage normales. Ce système n'empêchera pas les collisions et n'atténuera pas les dégâts ou les blessures dans tous les cas. Ne vous fiez pas excessivement à ce système. Vous risqueriez de provoquer un accident, avec pour conséquence des blessures graves, voire mortelles.
- Même si ce système est conçu pour contribuer à éviter toute collision ou à en réduire l'impact, son efficacité peut varier selon diverses conditions. Il est donc possible que le système n'offre pas toujours les mêmes niveaux de performance.
  Lisez attentivement les conditions suivantes. Ne vous fiez pas excessivement à ce système et conduisez toujours avec prudence.
  - Conditions dans lesquelles le système peut se déclencher, même s'il n'y a aucun risque de collision : →P. 314
  - Conditions dans lesquelles le système risque de ne pas fonctionner correctement : →P. 316
- N'essayez pas de tester vous-même le fonctionnement du système de sécurité préventive, car ce dernier risque de ne pas fonctionner correctement et de provoquer un accident.

■ **Freinage à action préventive**

- Le freinage à action préventive peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée ou si le volant est tourné, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et il peut empêcher le freinage à action préventive de fonctionner.
- Dans certaines situations, lorsque le freinage à action préventive fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée ou si le volant est tourné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.
- Une grande force de freinage est exercée lorsque le freinage à action préventive fonctionne. Dans la mesure où la fonction de freinage à action préventive sera désactivée environ 2 secondes après l'arrêt du véhicule, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein selon le besoin.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et éventuellement retarder le fonctionnement du freinage à action préventive.

AVERTISSEMENT

■ **Quand désactiver le système de sécurité préventive**

Dans les cas suivants, le système doit être désactivé car il risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles :

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, bateau, train ou tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est soulevé sur un pont élévateur avec le système hybride en marche et que les roues peuvent tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé à l'aide d'un testeur à tambours, tel qu'un dynamomètre de châssis ou un testeur de compteur de vitesse, ou lorsqu'une équilibreuse de roues montées est utilisée
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre avant subissent un fort impact en raison d'un accident ou pour d'autres motifs
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, par exemple lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou présente un dysfonctionnement
- Lorsque le véhicule est conduit de façon sportive ou en tout-terrain
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle qui est spécifiée sont montés
- Lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation pour pneus crevés est utilisé

Modification des réglages du système de sécurité préventive

■ Activation/désactivation du système de sécurité préventive

Le système de sécurité préventive peut être activé/désactivé sur (→P. 150) sur l'écran multifonction.

Le système est automatiquement activé chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé en mode ON.

Si le système est désactivé, le voyant PCS s'allume.

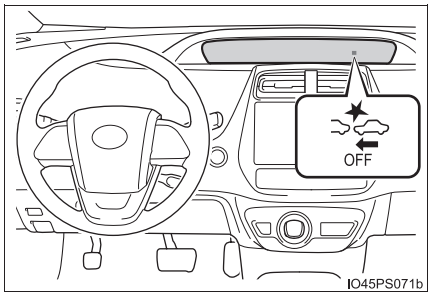

■ Modification du délai d'avertissement de sécurité préventive

Le délai d'avertissement de sécurité préventive peut être modifié sur (→P. 150) sur l'écran multifonction.

Le réglage du délai de fonctionnement est conservé lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

① Loin

L'avertissement commencera à fonctionner plus tôt qu'avec le délai par défaut.

② Intermédiaire

Il s'agit du réglage par défaut.

③ Près

L'avertissement commencera à fonctionner plus tard qu'avec le délai par défaut.

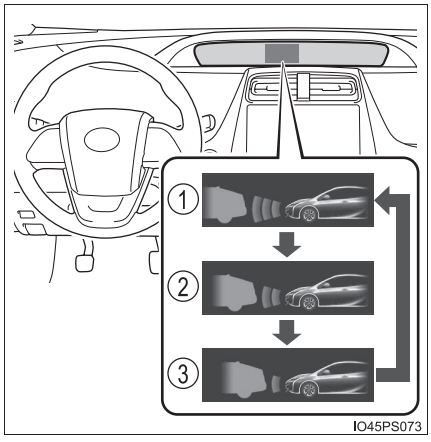

■ **Conditions de fonctionnement**

La fonction de détection de piéton est disponible en fonction de la région où le véhicule a été commercialisé.

Régions	Disponibilité des fonctions
Région A	La fonction de détection de piéton est disponible
Région B	La fonction de détection de piéton n'est pas disponible

Veuillez lire ce qui suit pour plus de détails :

▶ Région A
(La fonction de détection de piéton est disponible)

Le système de sécurité préventive est activé et le système détermine que le risque de collision frontale avec un véhicule ou un piéton est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes :

● Avertissement de sécurité préventive :

- La vitesse du véhicule se situe entre 10 et 180 km/h (7 et 110 mph) environ. (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 80 km/h [7 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant lui est supérieure ou égale à 10 km/h (7 mph) environ.

● Assistance au freinage à action préventive :

- La vitesse du véhicule se situe entre 30 et 180 km/h (19 et 110 mph) environ. (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre 30 et 80 km/h [19 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant lui est supérieure ou égale à 30 km/h (19 mph) environ.

● Freinage à action préventive :

- La vitesse du véhicule se situe entre 10 et 180 km/h (7 et 110 mph) environ. (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 80 km/h [7 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant lui est supérieure ou égale à 10 km/h (7 mph) environ.

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Si une borne de la batterie 12 volts a été débranchée, puis rebranchée et que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si R est le rapport engagé
- Si la VSC est désactivée (seule la fonction d'avertissement de sécurité préventive reste opérationnelle)
- Si le voyant PCS clignote ou est allumé

▶ Région B
(La fonction de détection de piéton n'est pas disponible)

Le système de sécurité préventive est activé et le système détermine que le risque de collision frontale avec un véhicule est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes :

- Avertissement de sécurité préventive :
  - La vitesse du véhicule se situe entre 15 et 180 km/h (10 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule qui précède est supérieure ou égale à 10 km/h (7 mph) environ.
- Assistance au freinage à action préventive :
  - La vitesse du véhicule se situe entre 30 et 180 km/h (19 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule qui précède est supérieure ou égale à 30 km/h (19 mph) environ.
- Freinage à action préventive :
  - La vitesse du véhicule se situe entre 15 et 180 km/h (10 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule qui précède est supérieure ou égale à 10 km/h (7 mph) environ.

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Si une borne de la batterie 12 volts a été débranchée, puis rebranchée et que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si R est le rapport engagé
- Si la VSC est désactivée (seule la fonction d'avertissement de sécurité préventive reste opérationnelle)
- Si le voyant PCS clignote ou est allumé

■ **Fonction de détection de piéton*2**

Le système de sécurité préventive détecte des piétons selon la taille, le profil et le mouvement d'un objet détecté. Cependant, un piéton peut ne pas être détecté selon la luminosité ambiante et le mouvement, la posture et l'angle de l'objet détecté, empêchant le système de fonctionner correctement. (→P. 318)

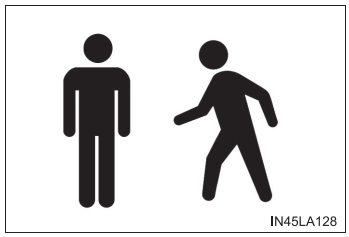

*2 : En fonction de la région dans laquelle le véhicule a été commercialisé, il est possible que la fonction de détection de piéton ne soit pas disponible.

■ **Annulation du freinage à action préventive**

- Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage à action préventive est activée, celle-ci est annulée :
  - La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
  - Le volant est tourné fortement ou brusquement.
- Si le véhicule a été arrêté par la fonction de freinage à action préventive, la fonction de freinage à action préventive sera annulée 2 secondes environ après l'arrêt du véhicule.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut se déclencher, même s'il n'y a aucun risque de collision**

● Dans certains cas, tels que les cas suivants, le système peut déterminer l'existence d'un risque de collision frontale et s'activer.

- Lorsque vous croisez un véhicule ou un piéton*2
- Lors du changement de file pendant le dépassement d'un véhicule qui précède
- Lors du dépassement d'un véhicule qui précède et qui change de file
- Lors du dépassement d'un véhicule qui précède et qui tourne à gauche/droite

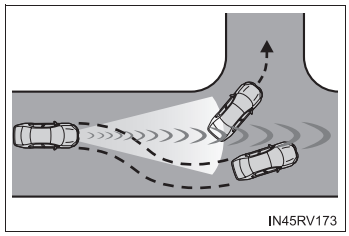

- Lors du croisement d'un véhicule qui est arrêté sur une voie inverse pour tourner à droite/gauche

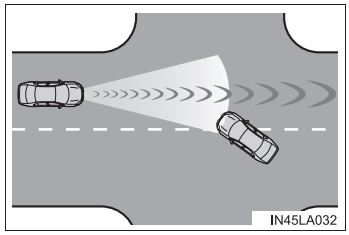

- Lorsque vous conduisez sur une route où la position relative par rapport au véhicule qui précède sur une file adjacente peut changer, par exemple sur une route sinueuse

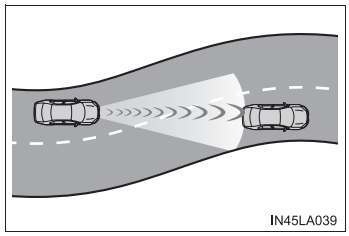

- Lorsqu'un véhicule qui précède ralentit brusquement
- Si l'avant du véhicule est relevé ou abaissé, par exemple lorsque le revêtement de la route est irrégulier ou accidenté
- Lorsque le véhicule s'approche d'objets situés sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, poteaux électriques, arbres ou murs
- En présence d'un véhicule, d'un piéton*2 ou d'un objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage

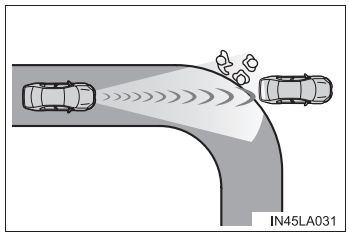

- Lorsque vous conduisez sur un chemin étroit environné d'une structure, comme sur un pont, dans un tunnel ou sur un pont métallique
- En présence d'un objet métallique (plaque d'égout, plaque en acier, etc.), de marches ou d'une protubérance sur le revêtement de la route ou sur le bord de la route
- Lorsqu'un piéton qui traverse s'approche très près du véhicule*2

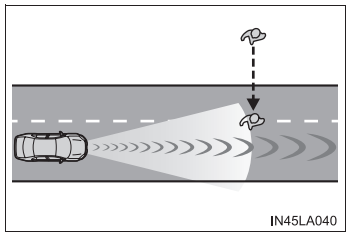

- Lorsque le véhicule passe sous une structure basse (plafond bas, panneau de signalisation routière, etc.)

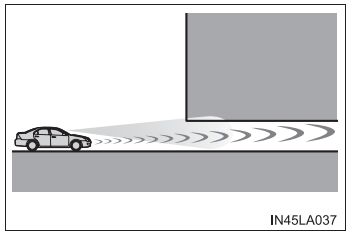

- Lorsque le véhicule passe sous un objet (panneau d'affichage, éclairage public, etc.) au sommet d'une montée

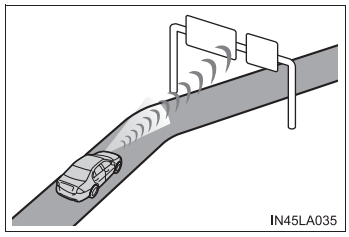

- A l'approche rapide d'une barrière de péage électrique, d'une barrière de parking ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lors de l'utilisation d'un portique de lavage automatique
- Lors du passage dans ou sous des objets susceptibles de toucher le véhicule, par exemple des couches d'herbe épaisses, des branches d'arbre ou un panneau publicitaire

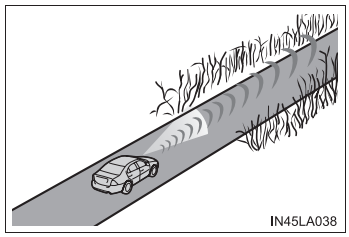

- Lorsque le véhicule est éclaboussé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. provenant d'un véhicule qui précède
- Lors de la conduite à travers un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la route ou un mur présentent des motifs ou de la peinture susceptibles d'être confondus avec un véhicule ou un piéton*2

- Lorsque vous conduisez à proximité d'un objet qui réfléchit les ondes radio, par exemple un camion de grande taille ou une glissière de sécurité
- Lorsque vous conduisez à proximité d'une tour de télévision, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique ou de toute autre installation générant de fortes ondes radio ou des parasites électriques

*2 : En fonction de la région dans laquelle le véhicule a été commercialisé, il est possible que la fonction de détection de piéton ne soit pas disponible.

■ **Situations dans lesquelles le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement**

● Dans certaines situations, telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par le capteur radar et le capteur de caméra, empêchant ainsi le système de fonctionner correctement :

- Si un véhicule venant en sens inverse s'approche de votre véhicule
- Si le véhicule qui précède est une motocyclette ou une bicyclette
- Lorsque vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule
- Si un véhicule qui précède présente une faible surface arrière, comme un camion non chargé
- Si un véhicule qui précède présente une extrémité arrière basse, comme un semi-remorque surbaissé

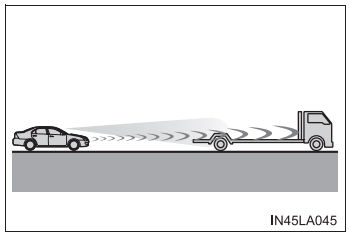
IN45LA045

- Si un véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui précède présente une garde au sol extrêmement élevée

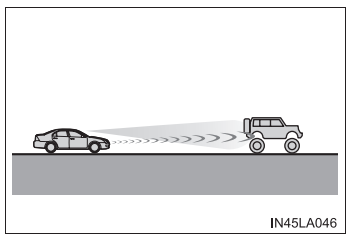
IN45LA046

- Si un véhicule qui précède présente une forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si la lumière du soleil ou tout autre éclairage se reflète directement sur un véhicule qui précède
- Si un véhicule se rabat devant votre véhicule ou surgit brusquement du côté d'un véhicule
- Si un véhicule qui précède fait une manœuvre brusque (par exemple un déport, une accélération ou une décélération brusques)
- Lors d'un rabattement soudain derrière un véhicule qui précède

- Lorsqu'un véhicule qui précède n'est pas directement situé devant votre véhicule

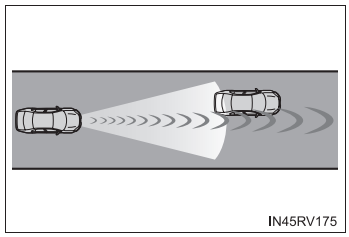

- En cas de conduite par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le véhicule est éclaboussé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. provenant d'un véhicule qui précède
- Lors de la conduite à travers un nuage de vapeur ou de fumée
- En cas de conduite dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Lorsqu'une lumière très forte, par exemple le soleil ou les phares des véhicules venant en sens inverse, est directement réfléchie sur le capteur de caméra
- Lorsque la zone environnante est sombre, par exemple à l'aube ou au crépuscule, ou bien de nuit ou dans un tunnel
- Après l'activation du système hybride lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Pendant un virage à gauche/droite et quelques secondes après avoir tourné à gauche/droite
- En conduisant dans un tournant et pendant quelques secondes après le tournant
- Si votre véhicule dérape
- Lorsque la partie avant du véhicule est relevée ou abaissée

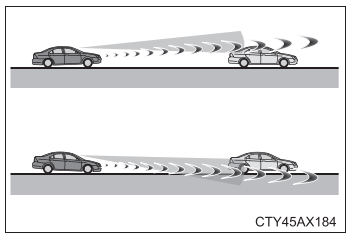

- Si les roues ne sont pas alignées
- Si un balai d'essuie-glace bloque le capteur de caméra
- Le véhicule vacille.
- Le véhicule roule à une vitesse extrêmement rapide.
- Lors de la conduite sur une pente
- Lorsque le capteur radar ou le capteur de caméra sont déréglés

● Dans certaines situations, tels que les suivantes, une force de freinage suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant ainsi le système de fonctionner correctement :

- Si les fonctions de freinage ne peuvent pas être pleinement opérationnelles, par exemple lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, surchauffées ou mouillées
- Si le véhicule n'est pas correctement entretenu (freins ou pneus trop usés, pression de gonflage incorrecte des pneus, etc.)
- Lorsque le véhicule est conduit sur une route gravillonnée ou toute autre surface glissante

● Certains piétons, comme les suivants, peuvent ne pas être détectés par le capteur radar et le capteur de caméra, empêchant ainsi le système de fonctionner correctement*2 :

- Piétons d'une taille inférieure à 1 m (3,2 ft.) environ ou supérieure à 2 m (6,5 ft.) environ
- Piétons portant des vêtements trop amples (imperméable, jupe longue, etc.), ce qui déforme leur silhouette
- Piétons qui portent un bagage de grande taille, qui tiennent un parapluie, etc., ce qui cache une partie de leur corps
- Piétons penchés en avant ou accroupis
- Piétons qui poussent une poussette, un fauteuil roulant, une bicyclette ou un autre véhicule
- Groupes de piétons proches les uns des autres
- Piétons portant des vêtements blancs qui paraissent très lumineux
- Piétons circulant dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Piétons dont les vêtements semblent être quasiment de la même couleur ou brillance que leur environnement
- Piétons situés à proximité de murs, de clôtures, de glissières de sécurité ou d'objets volumineux
- Piétons se trouvant sur un objet métallique (plaque d'égout, plaque en acier, etc.) sur la route
- Piétons qui marchent rapidement
- Piétons changeant brusquement de vitesse
- Piétons qui surgissent en courant de derrière un véhicule ou un objet volumineux
- Piétons situés très près du côté du véhicule (rétroviseur extérieur, etc.)

*2 : En fonction de la région dans laquelle le véhicule a été commercialisé, il est possible que la fonction de détection de piéton ne soit pas disponible.

■ **Si le voyant PCS clignote et qu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction**

Le système de sécurité préventive peut être temporairement indisponible ou peut présenter un dysfonctionnement.

- Dans les cas suivants, le voyant s'éteint, le message disparaît et le système devient opérationnel dès le rétablissement des conditions de fonctionnement normales :
  - Lorsque la zone autour du capteur radar ou du capteur de caméra est chaude, par exemple au soleil
  - Lorsque la zone autour du capteur radar ou du capteur de caméra est froide, par exemple dans un environnement extrêmement froid
  - Lorsque le capteur radar ou l'emblème de calandre avant est sale ou couvert de neige, etc.
  - Si le capteur de caméra est obstrué, par exemple lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est fixé sur le pare-brise à proximité du capteur de caméra
- Si le voyant PCS continue à clignoter ou si le message d'avertissement ne disparaît pas, le système peut présenter un dysfonctionnement. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Si la VSC est désactivée**

- Si la VSC est désactivée (→P. 455), les fonctions d'assistance au freinage à action préventive et de freinage à action préventive sont également désactivées.
- Le voyant PCS s'allume et le message "Aide au freinage pré-collision désactivée car VSC désactivé" s'affiche sur l'écran multifonction.

LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)*

Résumé des fonctions

Lorsque vous conduisez sur des autoroutes et des routes marquées de lignes blanches (jaunes), cette fonction avertit le conducteur lorsque le véhicule risque de quitter sa file et offre une aide en actionnant le volant pour maintenir le véhicule dans sa file.

Le système LDA reconnaît les lignes blanches (jaunes) visibles grâce au capteur de caméra situé sur la partie supérieure du pare-brise.

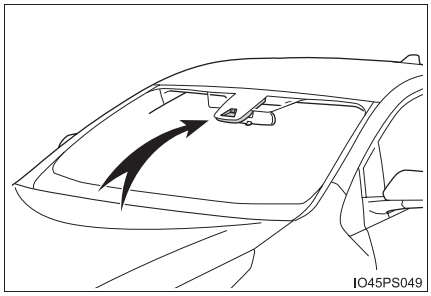

* : Si le véhicule en est équipé

Fonctions assurées par le système LDA

◆ Fonction d’avertissement de sortie de file

Lorsque le système détermine que le véhicule peut quitter sa file, un avertissement s’affiche sur l’écran multifonction et le signal sonore retentit pour avertir le conducteur.

Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez les conditions de conduite environnantes et maniez le volant pour faire revenir le véhicule au centre des lignes blanches (jaunes).

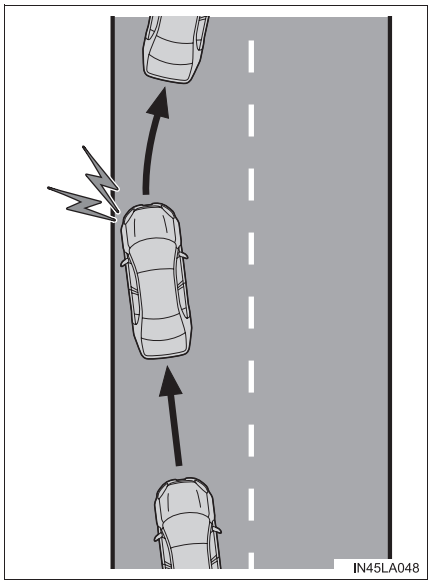

◆ Fonction de commande de direction

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa file, le système offre l'aide nécessaire en actionnant le volant par petites étapes pendant une courte période pour maintenir le véhicule dans sa file.

Si le système détecte que le volant n'a pas été actionné pendant une durée déterminée ou que le volant n'est pas fermement tenu, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction et la fonction est temporairement annulée.

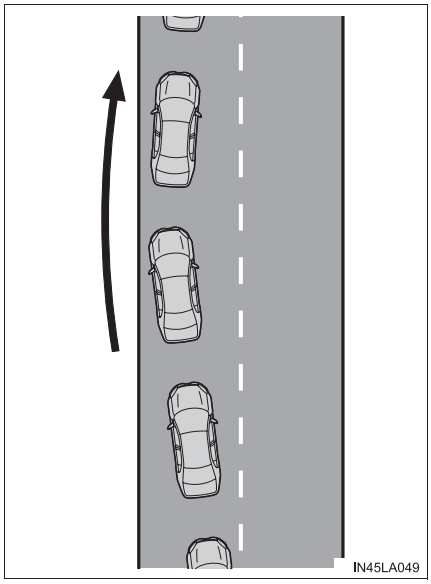

◆ Avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le véhicule oscille ou semble quitter sa file à plusieurs reprises, le signal sonore retentit et un message s’affiche sur l’écran multifonction pour avertir le conducteur.

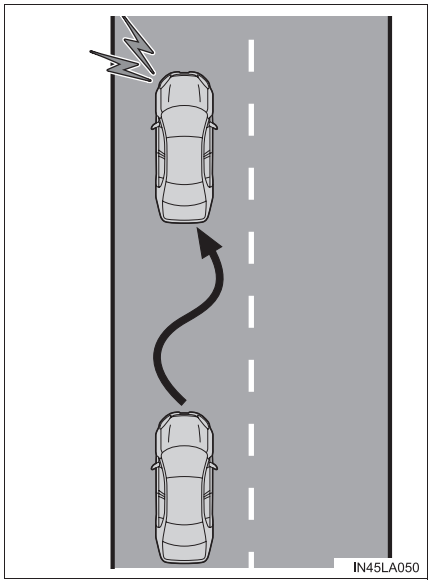

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le système LDA**

Ne vous fiez pas uniquement au système LDA. Le LDA n'est pas un système qui conduit automatiquement le véhicule ou qui réduit le niveau d'attention qui doit être accordé à la zone située à l'avant du véhicule. Le conducteur doit toujours assumer la pleine responsabilité d'une conduite prudente en accordant systématiquement une attention particulière aux conditions environnantes et manier le volant de façon à corriger la trajectoire du véhicule. De même, veillez à observer les pauses nécessaires lorsque vous êtes fatigué, comme quand vous conduisez depuis un long moment.

Si vous ne conduisez pas de manière adéquate et ne portez pas l'attention nécessaire à la route, vous risquez de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter toute activation accidentelle du système LDA**

Lorsque vous n'utilisez pas le système LDA, utilisez le contacteur LDA pour le désactiver.

■ **Situations incompatibles avec le système LDA**

N'utilisez pas le système LDA dans les situations suivantes.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Une roue de secours, des chaînes à neige, etc. sont montés.
- Lorsque les pneus sont excessivement usés ou lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante.
- Des pneus d'une structure, d'un fabricant, d'une marque ou d'une sculpture de bande de roulement différents sont utilisés.
- Des objets ou des motifs susceptibles d'être confondus avec les lignes blanches (jaunes) sont présents sur le bord de la route (glissières de sécurité, bordures de trottoir, poteaux réfléchissants, etc.).
- Le véhicule roule sur une route enneigée.
- Les lignes blanches (jaunes) sont difficilement visibles en raison de la pluie, de la neige, du brouillard, de la poussière, etc.
- Des marques de réparation d'asphalte, des marquages blancs (jaunes), etc., sont présents en raison de travaux sur la route.
- Le véhicule roule sur une file temporaire ou une file restreinte en raison de travaux de construction.
- Le véhicule roule sur un revêtement de route qui est glissant en raison du temps pluvieux, de la neige fraîche, du gel, etc.
- Le véhicule roule sur des files de circulation autres que des autoroutes et des routes.
- Le véhicule roule dans une zone de construction.
- Le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Prévention de dysfonctionnements et d'erreurs de fonctionnement du système LDA**

- Ne modifiez pas les phares et ne fixez pas d'autocollants, etc. sur la surface des feux.
- Ne modifiez pas la suspension, etc. Si la suspension doit être remplacée, faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- N'installez ni ne placez rien sur le capot ou la calandre. De plus, n'installez pas de protection de calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise nécessite des réparations, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Activation du système LDA

Appuyez sur le contacteur LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Appuyez à nouveau sur le contacteur LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque le système LDA est activé ou désactivé, il continue à fonctionner de la même manière à la prochaine activation du système hybride.

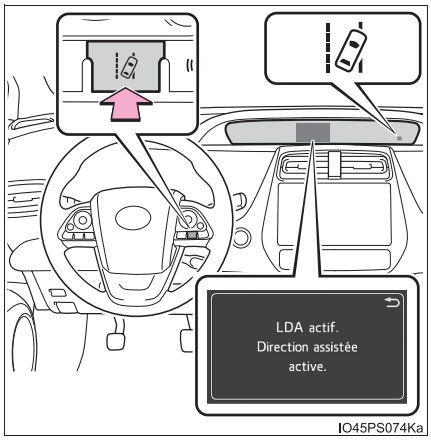

Indications sur le combiné d'instruments

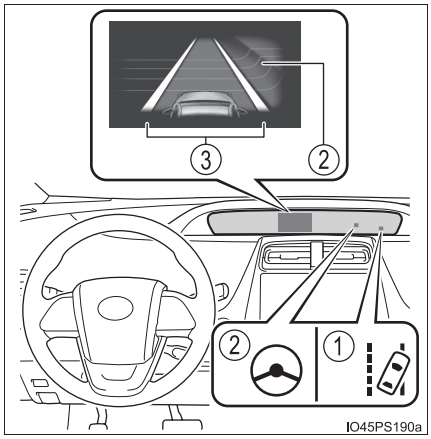

① Témoin LDA

S'allume lorsque le système LDA est activé.

② Témoin de commande de direction et écran de fonctionnement de l'assistance à l'actionnement du volant

Lorsque cette assistance à l'actionnement du volant de la fonction de commande de direction est active, le témoin s'allume et l'écran de fonctionnement s'allume sur l'écran multifonction.

③ Affichage de la fonction d'avertissement de sortie de file

Affiché lorsque l'écran multifonction passe à l'écran des informations sur les systèmes d'aide à la conduite.

▶ L'intérieur des lignes blanches affichées est blanc

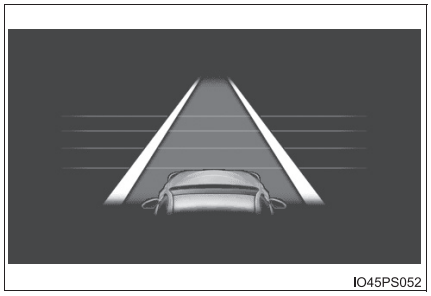

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule quitte sa file, la ligne blanche qui apparaît sur le côté dont le véhicule s'éloigne clignote en orange.

▶ L'intérieur des lignes blanches affichées est noir

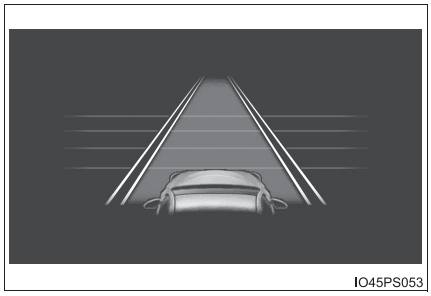

Indique que le système ne parvient pas à reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou est temporairement annulé.

■ **Conditions d'utilisation de chaque fonction**

● Fonction d'avertissement de sortie de file

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- Le LDA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 50 km/h (32 mph) environ.
- Le système reconnaît les lignes blanches (jaunes).
- La largeur de la file de circulation est égale ou supérieure à 3 m (9,8 ft.).
- Le levier des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule est conduit sur une route droite ou dans un léger virage dont le rayon est supérieur à 150 m (492 ft) environ.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 330)

● Fonction de commande de direction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en plus des conditions de fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de file.

- Le paramètre "Activ. dir. assistée LDA" dans sur l'écran multifonction est réglé sur "Activé". (→P. 150)
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère pendant une durée définie ou plus.
- Le volant n'est pas tourné avec un niveau de force adapté au changement de file.
- Les systèmes ABS, VSC, TRC et PCS ne fonctionnent pas.
- Le système TRC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de retrait des mains du volant ne s'affiche pas. (→P. 328)

● Avertissement de roulis du véhicule

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- Le paramètre "Avertissement zigzag" dans sur l'écran multifonction est réglé sur "Activé". (→P. 150)
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 50 km/h (32 mph) environ.
- La largeur de la file de circulation est égale ou supérieure à 3 m (9,8 ft.).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 330)

■ **Annulation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus réunies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau réunies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.
(→P. 327)

■ **Fonction de commande de direction**

Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de file, l'état de la route, etc., le fonctionnement des fonctions peut ne pas être reconnu ou les fonctions peuvent ne pas fonctionner.

■ **Fonction d'avertissement de sortie de file**

Le signal sonore peut être difficile à entendre en raison d'un bruit externe, d'une lecture audio, etc.

■ **Avertissement d'absence des mains sur le volant**

Lorsque le système détermine que le conducteur a retiré ses mains du volant pendant l'utilisation de la fonction de commande de direction, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction.
Si le conducteur ne pose toujours pas ses mains sur le volant, le signal sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et la fonction est temporairement annulée. Cette alarme fonctionne également de la même manière lorsque le véhicule est conduit alors que le volant est légèrement saisi. Toutefois, en fonction des conditions de la route, etc., il est possible que la fonction ne soit pas annulée.

■ **Les lignes blanches (jaunes) apparaissent uniquement sur un côté de la route**

Le système LDA ne fonctionnera pas pour le côté sur lequel les lignes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement**

Dans les cas suivants, il est possible que le capteur de caméra ne détecte pas les lignes blanches (jaunes) et plusieurs fonctions risquent de ne pas fonctionner normalement.

- Des ombres sont projetées sur la route parallèlement aux lignes blanches (jaunes) ou recouvrent ces dernières.
- Le véhicule roule dans un endroit dépourvu de lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, à un carrefour, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, un "marquage réfléchissant surélevé" ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas ou sont difficilement visibles en raison du sable, etc.
- Le véhicule roule sur un revêtement de route mouillé en raison de la pluie, de flaques, etc.
- Les lignes de circulation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que les lignes de couleur blanche).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un accotement, etc.
- Le véhicule roule sur une surface brillante, comme du béton.
- Le véhicule roule sur une surface brillante en raison de la lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule roule dans un endroit où la luminosité change brusquement, par exemple aux entrées et sorties de tunnels, etc.
- La lumière provenant des phares d'un véhicule circulant en sens inverse, le soleil, etc., pénètre dans la caméra.
- Le véhicule roule à des endroits où la route bifurque, rejoint une autre route, etc.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route qui est inclinée vers la gauche ou vers la droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- La file de circulation est trop étroite ou trop large.
- Le véhicule est très incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression incorrecte des pneus.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend excessivement en raison des conditions de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou raccords de route).
- Les lentilles des phares sont sales et émettent une faible quantité de lumière la nuit, ou l'axe du faisceau a dévié.
- Le véhicule est frappé par une rafale de vent latérale.
- Le véhicule vient de changer de file ou de traverser un carrefour.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.

■ **Message d'avertissement**

Si le message d'avertissement suivant s'affiche sur l'écran multifonction, suivez la procédure de dépannage appropriée.

Message d'avertissement	Détails/Actions
"Panne du LDA. Consultez votre concessionnaire."	**Le système ne fonctionne peut-être pas correctement.** **→ Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
"Système de caméra avant indisponible. Nettoyer le pare-brise."	**Des saletés, de la pluie, de la condensation, de la neige, etc. sont présents sur le pare-brise à l'avant du capteur de caméra.** **→ Désactivez le système LDA, éliminez toute saleté, pluie, condensation, givre, neige, etc. du pare-brise, puis réactivez le système LDA.**
"Système de caméra avant indisponible"	**Les conditions de fonctionnement du capteur de caméra (température, etc.) ne sont pas remplies.** **→ Lorsque les conditions de fonctionnement du capteur de caméra (température, etc.) sont remplies, le système LDA devient disponible. Désactivez le système LDA, patientez un instant, puis réactivez le système LDA.**
"Système LDA indisponible"	**Le système LDA est temporairement annulé en raison d'un dysfonctionnement dans un capteur autre que le capteur de caméra.** **→ Désactivez le système LDA et suivez les procédures de dépannage appropriées correspondant aux messages d'avertissement. Ensuite, conduisez le véhicule pendant quelques instants, puis réactivez le système LDA.**
"Le système LDA est indisponible sous 50 km/h environ."	**Le système LDA ne peut pas être utilisé car la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 50 km/h (32 mph) environ.** **→ Conduisez le véhicule à une vitesse égale ou supérieure à 50 km/h (32 mph).**

Si un autre message d'avertissement apparaît, suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier les paramètres suivants.

Fonction	Détails sur le réglage
Avertissement de sortie de file	Régler la sensibilité de l'alerte
Fonction de commande de direction	Activation et désactivation de l'assistance à l'actionnement du volant
Avertissement de roulis du véhicule	Activer et désactiver la fonction
	Régler la sensibilité de l'alerte

Pour savoir comment modifier les réglages, reportez-vous à la P. 150.

RSA (aide à la signalisation routière)*

Résumé des fonctions

Le système RSA reconnaît des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide du capteur de caméra et fournit des informations au conducteur via l'écran multifonction.

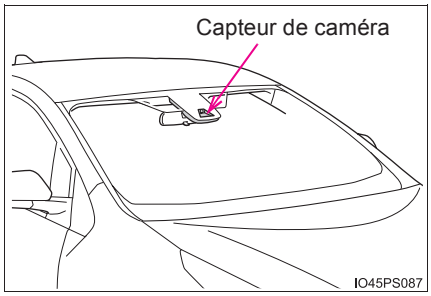

Si le système estime que le véhicule dépasse la limitation de vitesse, entreprend des actions interdites, etc., par rapport aux panneaux de signalisation reconnus, il avertit le conducteur en affichant un avertissement et en faisant retentir un signal sonore*.

* : Ce réglage doit être personnalisé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système RSA

Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA assiste le conducteur en lui fournissant des informations, mais ne remplace en aucun cas la vision et l'attention d'un conducteur. Conduisez avec prudence en veillant toujours à bien respecter les règles de circulation.

Toute conduite inappropriée ou négligente est susceptible d'entraîner un accident.

* : Si le véhicule en est équipé

Modification des réglages du système RSA

Le système RSA peut être activé/désactivé sur l'écran (→P. 150) de l'écran multifonction.

Indication sur l'écran multifonction

Lorsque le capteur de caméra a reconnu un panneau, il l'affiche sur l'écran multifonction lorsque le véhicule croise le panneau.

- Lorsque les informations des systèmes d'aide à la conduite sont sélectionnées sur l'écran multifonction, jusqu'à 2 panneaux peuvent être affichés. (→P. 334)

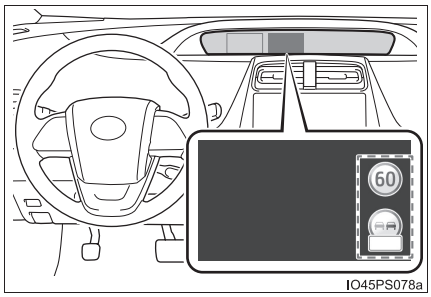

- Lorsque des informations sans rapport avec les systèmes d'aide à la conduite sont sélectionnées, un panneau de limitation de vitesse ou un panneau de fin d'interdiction peut être affiché. (→P. 334)

  Aucun panneau d'interdiction de dépassement ni panneau de limitation de vitesse avec repère supplémentaire n'est affiché. Cependant, si des panneaux autres que des panneaux de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont indiqués dans une pile sous le panneau de limitation de vitesse actuel.

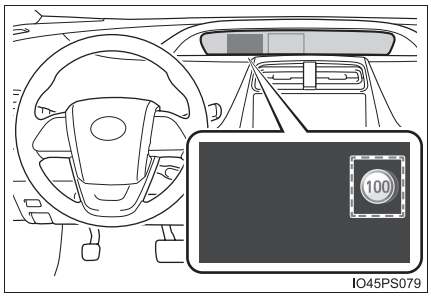

Types de panneaux de signalisation reconnus

Les types suivants de panneaux de signalisation, y compris les panneaux électroniques et les panneaux clignotants, sont reconnus.

Type		Ecran multifonction
Début/fin de la limitation de vitesse		
Limitation de vitesse avec repère supplémentaire (affiché simultanément avec la limitation de vitesse) (Exemple d'affichage)	Sol mouillé	
	Pluie	
	Verglas	
	Bretelle d'entrée/de sortie*	
	Existence d'un repère supplémentaire (Contenu non reconnu)	
Début/fin de l'interdiction de dépassement		
Fin d'interdiction (Toutes les restrictions sont annulées. Revient par défaut à la réglementation routière.)		

* : Si le témoin de clignotant n'est pas activé lors du changement de file, le repère ne s'affiche pas.

Affichage d'avertissement

Dans les situations suivantes, le système RSA avertit le conducteur en affichant un avertissement.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse appliqué à la limitation de vitesse du panneau affiché sur l'écran multifonction, la couleur du panneau est inversée.
- Si le système détecte que votre véhicule effectue une manœuvre de dépassement alors qu'un panneau d'interdiction de dépassement est affiché sur l'écran multifonction, le panneau clignote.

Désactivation automatique de l'affichage du panneau RSA

Un ou plusieurs panneaux s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes.

- Un nouveau panneau n'est pas reconnu sur une certaine distance.
- La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

Conditions dans lesquelles la fonction est susceptible de ne pas fonctionner ou détecter correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA ne fonctionne pas normalement et est susceptible de ne pas reconnaître des panneaux, d'afficher un panneau incorrect, etc. Toutefois, cela n'indique pas l'existence d'un dysfonctionnement.

- Le capteur de caméra est déréglé en raison d'un choc violent qu'il a subi, etc.
- La zone du pare-brise autour du capteur de caméra est recouverte de saleté, de neige, d'autocollants, etc.
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable)
- De la lumière provenant d'un véhicule circulant en sens inverse, le soleil, etc., pénètre dans le capteur de caméra.
- Le panneau est sale, illisible, incliné ou tordu, et dans le cas de panneaux électroniques, le contraste est faible.
- Une partie ou la totalité du panneau est cachée par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau n'est visible pour le capteur de caméra que pendant un court laps de temps.
- La scène de conduite (virage, changement de file, etc.) est évaluée de manière incorrecte.
- Même si le panneau n'est pas adapté à la voie actuellement empruntée, ce panneau se trouve directement après une bretelle d'autoroute, ou sur une voie adjacente juste avant une bretelle de raccordement.
- Des autocollants sont fixés à l'arrière du véhicule qui précède.
- Un panneau ressemblant à un panneau compatible du système est reconnu.
- Le véhicule est conduit dans un pays où le sens de la circulation est différent.

- Les panneaux de limite de vitesse sur le bord de la route peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision du capteur de caméra) lorsque le véhicule circule sur la route principale.
- Les panneaux de limite de vitesse en sortie de rond-point peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision du capteur de caméra) lorsque vous circulez sur un rond-point.
- Les informations de vitesse affichées sur le compteur et celles affichées sur le système de navigation (si le véhicule en est équipé) peuvent différer en raison des données cartographiques utilisées par le système de navigation.

■ **Lors de la conduite d'un véhicule dans un pays où l'unité de vitesse est différente**

Dans la mesure où le système RSA reconnaît les panneaux en fonction de l'unité de mesure du compteur, il est nécessaire de modifier cette unité de mesure du compteur. Réglez l'unité de mesure du compteur en fonction de l'unité de vitesse affichée sur les panneaux qui sont situés à l'emplacement actuel. (→P. 676)

■ **Affichage du panneau de limitation de vitesse**

Si le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois alors qu'un panneau de limitation de vitesse était affiché sur l'écran multifonction, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque le contacteur d'alimentation est placé en mode ON.

■ **Personnalisation**

Les réglages de l'affichage d'avertissement, du signal sonore*, du seuil d'avertissement d'accélération, etc., peuvent être modifiés.
(Fonction personnalisable : →P. 676)

* : En cas de dépassement d'une limitation de vitesse avec repère supplémentaire, le signal sonore ne fonctionne pas.

Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale*

Résumé des fonctions

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, le véhicule accélère, ralentit et s'arrête automatiquement pour s'adapter aux variations de vitesse du véhicule qui précède, même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de commande de vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse prédéfinie.

Utilisez le régulateur de vitesse dynamique à radar avec plage de vitesse intégrale sur les autoroutes et les voies rapides.

- Mode de commande de la distance de véhicule à véhicule (→P. 340)
- Mode de commande de vitesse constante (→P. 347)

① Touche de commande de distance de véhicule à véhicule
② Témoins
③ Affichage
④ Vitesse réglée
⑤ Contacteur du régulateur de vitesse

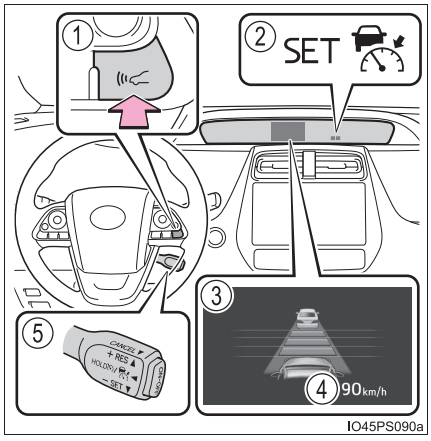

* : Si le véhicule en est équipé

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale**

En tant que conducteur, vous êtes le seul responsable de la sécurité de votre conduite. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en surveillant toujours minutieusement les environs.

Le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale fournit une aide à la conduite afin de réduire la pression sur le conducteur. Cependant, l'assistance fournie présente certaines limites.

Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède tel que détecté par le système peut varier de l'état observé par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester en alerte, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier uniquement à ce système ou considérer que le système assure une certaine sécurité pendant la conduite peut mener à un accident et engendrer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite**

Observez les mesures de précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système présente certaines limitations.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner un accident, avec pour conséquence des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur pour évaluer la distance d'écart
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance d'écart entre son propre véhicule et un véhicule donné qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme destiné à compenser une conduite imprudente ou inattentive, ni d'un système capable d'assister le conducteur dans des conditions de faible visibilité. Le conducteur doit toujours faire extrêmement attention aux zones environnantes du véhicule.
- Aide au conducteur pour évaluer la distance d'écart appropriée
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale détermine si la distance d'écart entre le propre véhicule du conducteur et un véhicule donné qui le précède est correcte ou non. Il n'est pas destiné à établir un autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et qu'il détermine lui-même si une situation donnée présente un danger ou non.
- Aide au conducteur pour utiliser le véhicule
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale n'est pas destiné à empêcher ni à éviter une collision avec un véhicule qui précède. C'est pourquoi, en cas de danger éventuel, le conducteur doit immédiatement et directement prendre le contrôle du véhicule et agir de manière adéquate pour assurer la sécurité de toutes les parties concernées.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter toute activation inopinée du régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale**

Désactivez le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale à l'aide du bouton "ON-OFF" lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ **Situations qui ne conviennent pas pour l'utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale dans les situations suivantes.
Cela pourrait provoquer une régulation inappropriée de la vitesse du véhicule et occasionner un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes fréquentées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Quand le trafic est dense
- Sur des routes avec des virages serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que celles recouvertes de pluie, de verglas ou de neige
- Sur des routes à descente raide ou avec des changements de déclivité brusques et fortement marqués
  La vitesse réelle du véhicule peut dépasser la vitesse réglée lorsque vous descendez une route en forte pente.
- Aux entrées d'autoroutes et de routes
- Quand les conditions météorologiques sont tellement difficiles qu'elles risquent d'empêcher les capteurs de fonctionner correctement (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- En présence de pluie, neige, etc. sur la surface avant du capteur radar ou du capteur de caméra
- Dans des conditions de circulation nécessitant des accélérations et des décélérations fréquentes et répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou pour un remorquage d'urgence
- Lorsqu'un signal sonore d'avertissement de proximité retentit souvent

Conduite en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence d'autres véhicules circulant jusqu'à 120 m (400 ft.) environ devant votre véhicule ; il détermine ainsi la distance actuelle entre les véhicules et agit pour maintenir une distance adéquate par rapport au véhicule qui précède.

Veuillez noter que la distance de véhicule à véhicule se réduit dans les longues descentes.

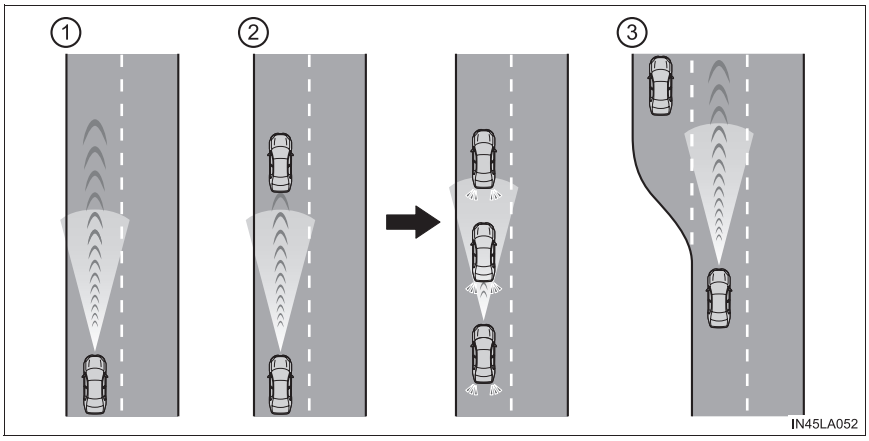

① Exemple de conduite à vitesse constante
Quand aucun véhicule ne vous précède

Le véhicule roule à la vitesse définie par le conducteur. La distance de véhicule à véhicule souhaitée peut également être définie via la touche de commande de distance de véhicule à véhicule.

② Exemple de gestion de décélération et de commande de conduite en file
Lorsqu'apparaît un véhicule qui roule moins vite que la vitesse réglée

Quand le système détecte un véhicule qui précède, il réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il faut réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux stop s'allument alors). Le système s'adapte aux modifications de vitesse du véhicule qui précède, afin de conserver la distance de véhicule à véhicule réglée par le conducteur. Un avertissement de proximité vous informe lorsque le système ne peut pas obtenir un ralentissement suffisant pour empêcher que le véhicule ne se rapproche de celui qui précède.
Lorsque le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule s'arrête également (le véhicule est arrêté par le système de commande). Lorsque le véhicule qui vous précède démarre, le fait de pousser vers le haut le levier de commande de régulateur de vitesse ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur vous permet de reprendre la commande de conduite en file.

③ Exemple d'accélération
Quand il n'y a plus de véhicule qui vous précède roulant plus lentement que la vitesse réglée

Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse réglée soit atteinte. Le système repasse alors en conduite à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si le bouton "ON-OFF" est maintenu enfoncé pendant au moins 1,5 seconde, le système s'active en mode de commande de vitesse constante. (→P. 347)

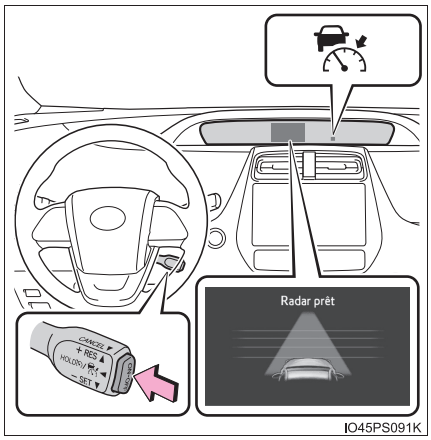

2 Accélérez ou décélérez, en actionnant la pédale d'accélérateur, pour atteindre la vitesse du véhicule souhaitée (au-dessus de 50 km/h [30 mph]) environ) et abaissez le levier pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse du véhicule au moment où le levier est relâché devient la vitesse réglée.

Si le levier est actionné alors que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 50 km/h (30 mph) et qu'un véhicule qui précède est détecté, la vitesse réglée sera réglée sur environ 50 km/h (30 mph).

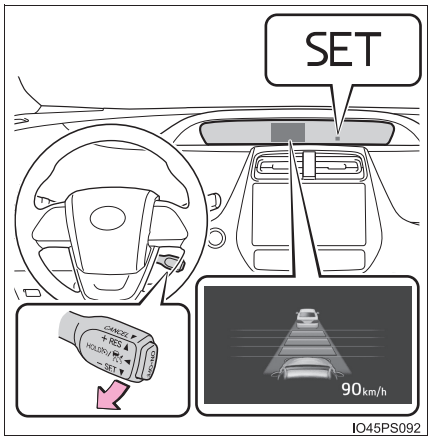

Modification de la vitesse réglée

Pour modifier la vitesse réglée, actionnez le levier jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche.

① Augmente la vitesse

(Sauf si le véhicule a été arrêté par une commande du système en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

② Diminue la vitesse

Réglage fin : Déplacez brièvement le levier dans le sens souhaité.

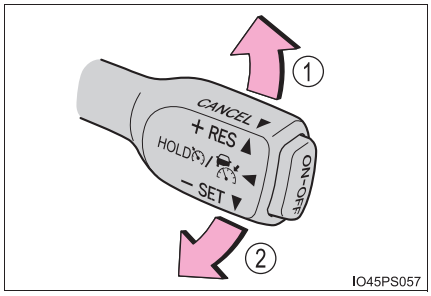

Réglage plus important : Maintenez le levier dans le sens souhaité.

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse réglée peut être augmentée ou diminuée comme suit :

Réglage fin : De 5 km/h (3,1 mph)*1 ou 5 mph (8 km/h)*2 chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : Augmente ou diminue par incréments de 5 km/h (3,1 mph)*1 ou de 5 mph (8 km/h)*2 aussi longtemps que le levier est maintenu

En mode de commande de vitesse constante (→P. 347), la vitesse réglée peut être augmentée ou diminuée comme suit :

Réglage fin : De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : La vitesse continue de changer tant que le levier est maintenu.

*1 : Lorsque la vitesse réglée est affichée en "km/h"

*2 : Lorsque la vitesse réglée est affichée en "MPH"

Modification de la distance de véhicule à véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

En appuyant sur cette touche, vous modifiez la distance de véhicule à véhicule comme suit :

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance de véhicule à véhicule est automatiquement réglée sur le mode long quand le contacteur d'alimentation est mis en mode ON.

Si un véhicule roule devant vous, le repère du véhicule qui précède s'affiche également.

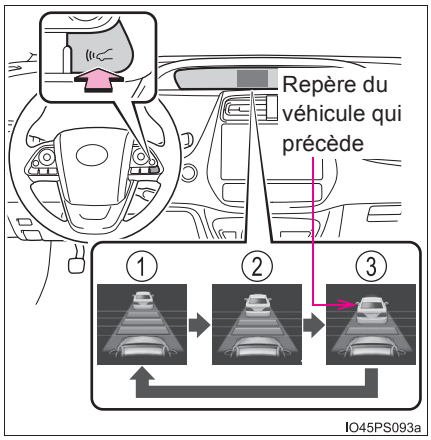

Réglages de la distance de véhicule à véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

Sélectionnez une distance à partir du tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 80 km/h (50 mph). La distance de véhicule à véhicule augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté par une commande du système, la distance de véhicule à véhicule est fixée à environ 3 m (10 ft.) à 5 m (16 ft.), quel que soit le réglage de distance de véhicule à véhicule.

Options de distance	Distance de véhicule à véhicule
Longue	Environ 50 m (160 ft.)
Moyenne	Environ 40 m (130 ft.)
Courte	Environ 30 m (100 ft.)

Reprise de la commande de conduite en file lorsque le véhicule a été arrêté par une commande du système (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

Lorsque le véhicule qui précède démarre, poussez le levier vers le haut.

Votre véhicule reprendra également la commande de conduite en file si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule qui précède démarre.

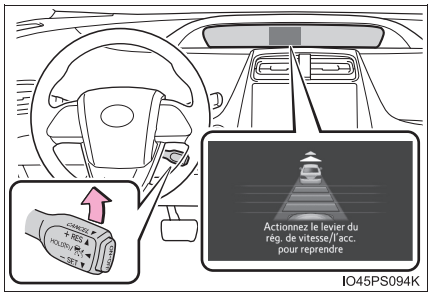

IO45PS094K

Annulation et reprise de la commande de vitesse

① En tirant le levier vers vous, vous désactivez la commande de vitesse.

La commande de vitesse est également désactivée lorsque la pédale de frein est enfoncée.
(Lorsque le véhicule a été arrêté par une commande du système, le fait d'enfoncer la pédale de frein n'annule pas le réglage.)

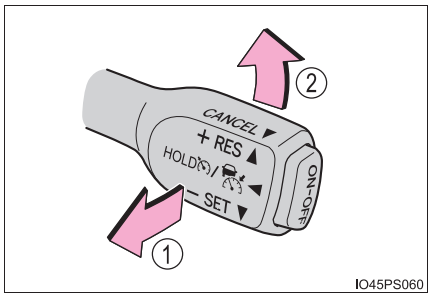

IO45PS060

② En poussant le levier vers le haut, vous réactivez le régulateur de vitesse et ramenez la vitesse du véhicule à la vitesse réglée.

Cependant, si aucun véhicule qui précède n'est détecté, le régulateur de vitesse n'est pas réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 40 km/h (25 mph) environ.

Avertissement de proximité (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

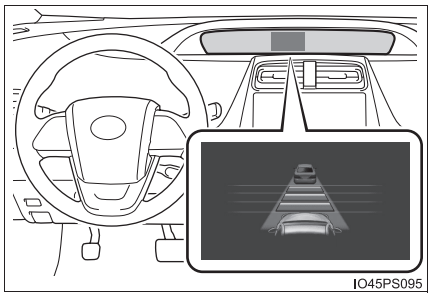
IO45PS095

Si votre véhicule se rapproche trop du véhicule qui précède et qu'une décélération automatique suffisante via le régulateur de vitesse s'avère impossible, l'écran clignote et le signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Par exemple, quand un véhicule conduit par un autre conducteur se rabat devant votre véhicule pendant que vous suivez un véhicule. Enfoncez la pédale de frein de manière à obtenir une distance de véhicule à véhicule appropriée.

Cas où les avertissements peuvent ne pas être émis

Dans les situations suivantes, il est possible que les signaux d'avertissement ne soient pas émis :

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est identique ou supérieure à celle de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède circule extrêmement lentement
- Juste après le réglage de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Sélection du mode de commande de vitesse constante

Lorsque le mode de commande de vitesse constante est sélectionné, votre véhicule maintient une vitesse réglée sans contrôler la distance de véhicule à véhicule. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule ne fonctionne pas correctement en raison d'un capteur radar sale.

1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, appuyez sur le bouton "ON-OFF" et maintenez-le enfoncé pendant au moins 1,5 seconde minimum.

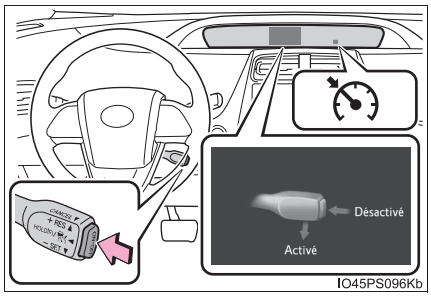

Immédiatement après avoir enfoncé le bouton "ON-OFF", le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume. Ensuite, le témoin du régulateur de vitesse s'allume.

Le passage au mode de commande de vitesse constante n'est possible qu'en actionnant le levier avec le régulateur de vitesse désactivé.

2 Accélérez ou décélérez en utilisant la pédale d'accélérateur jusqu'à obtenir la vitesse de véhicule souhaitée (au-delà d'environ 50 km/h [30 mph]) et abaissez le levier pour régler la vitesse.

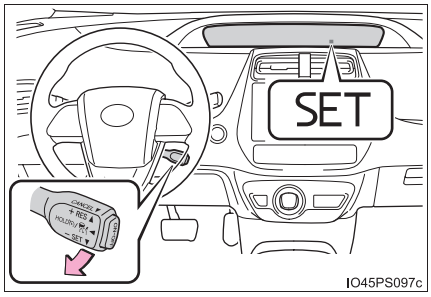

Le témoin "SET" du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse du véhicule au moment où le levier est relâché devient la vitesse réglée.

Modification du réglage de la vitesse : →P. 343

Annulation et reprise du réglage de la vitesse : →P. 345

■ **Le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale peut être activé quand**

- Le rapport engagé est D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 50 km/h (30 mph) environ.
  Cependant, lorsque le véhicule qui précède est détecté, le régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale peut être réglé même si la vitesse du véhicule est d'environ 50 km/h (30 mph) maximum.

■ **Accélération après avoir réglé la vitesse du véhicule**

Il est possible de faire accélérer le véhicule en actionnant la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, le véhicule reprend la vitesse réglée. Néanmoins, en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse réglée afin de maintenir la distance par rapport au véhicule qui précède.

■ **Annulation automatique du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule**

Le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous de 40 km/h (25 mph) environ et il n'y a pas de véhicule qui précède.
- Le véhicule qui précède change de file alors que votre véhicule le suit à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) environ. Sinon, le capteur ne peut pas détecter correctement le véhicule.
- La VSC est activée.
- Le système TRC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le capteur ne peut pas fonctionner correctement car il est recouvert par quelque chose.
- Le freinage à action préventive est activé.
- Le sonar de détection de distance intelligent est actionné. (si le véhicule en est équipé)
- Le frein de stationnement est actionné.
- Le véhicule est arrêté par une commande du système ou se trouve sur une forte déclivité.
- Les conditions suivantes sont détectées lorsque le véhicule est arrêté par une commande du système :
  - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
  - La porte du conducteur est ouverte.
  - Le véhicule a été mis à l'arrêt pendant environ 3 minutes.

Dans cette situation, le rapport P peut être automatiquement engagé. (→P. 271)

Si le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé pour une autre raison quelconque, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Annulation automatique du mode de commande de vitesse constante**

Le mode de commande de vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes :

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mph) environ à la vitesse réglée du véhicule.
- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous de 40 km/h (25 mph) environ.
- La VSC est activée.
- Le système TRC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le freinage à action préventive est activé.
- Le sonar de détection de distance intelligent est actionné. (si le véhicule en est équipé)

Si le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé pour une autre raison quelconque, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Messages et signaux sonores d'avertissement relatifs au régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale**

Des messages d'avertissement et des signaux sonores sont utilisés pour indiquer un dysfonctionnement du système, ou pour rappeler au conducteur de redoubler de vigilance pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Quand le capteur ne détecte pas correctement le véhicule qui précède**

Dans les situations suivantes et en fonction des conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est nécessaire.
Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicules, le signal d'avertissement de proximité (→P. 346) ne sera pas activé, ce qui risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Les véhicules qui se rabattent brusquement devant vous
- Les véhicules circulant à basse vitesse
- Les véhicules ne circulant pas dans la même file de circulation

- Les véhicules avec de faibles surfaces arrière (remorques vides, etc.)

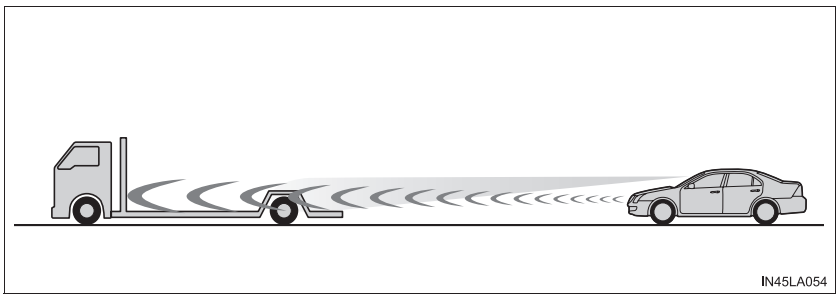

- Les motocyclettes circulant dans la même file de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige par les véhicules environnants empêchent le capteur de détecter les autres véhicules
- Lorsque votre véhicule est incliné vers l'arrière (à cause d'une charge importante dans le compartiment à bagages, etc.)

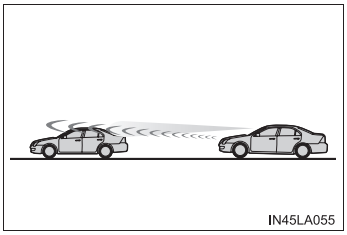

- Le véhicule qui précède présente une garde au sol extrêmement élevée

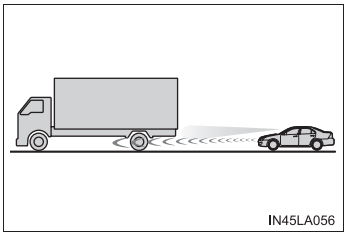

■ **Conditions dans lesquelles le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule peut ne pas fonctionner correctement**

Actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur en fonction de la situation) si nécessaire dans les conditions suivantes, car le capteur radar risque de ne pas détecter correctement les véhicules qui précèdent, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

● Lorsque la route est sinueuse ou que les files de circulation sont étroites

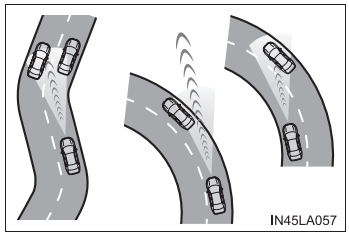

● Lorsque l'actionnement du volant ou votre position dans la file de circulation est instable

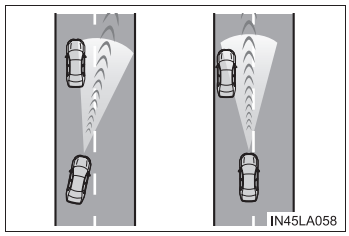

● Lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement

Régulateur de vitesse dynamique à radar*

Résumé des fonctions

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, le véhicule accélère et ralentit automatiquement pour s'adapter aux variations de vitesse du véhicule qui précède, même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de commande de vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse prédéfinie.

Utilisez le régulateur de vitesse dynamique à radar sur les routes et les autoroutes.

- Mode de commande de la distance de véhicule à véhicule (→P. 355)
- Mode de commande de vitesse constante (→P. 361)

① Touche de commande de distance de véhicule à véhicule
② Témoins
③ Affichage
④ Vitesse réglée
⑤ Contacteur du régulateur de vitesse

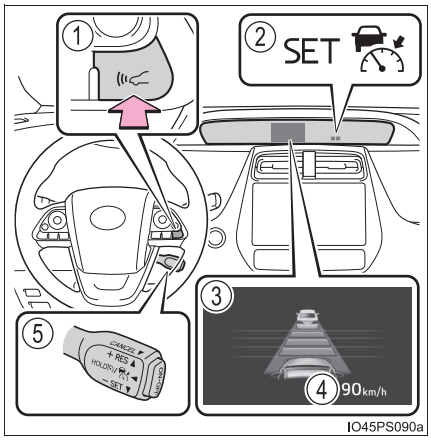

* : Si le véhicule en est équipé

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse dynamique à radar**

En tant que conducteur, vous êtes le seul responsable de la sécurité de votre conduite. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en surveillant toujours minutieusement les environs.

Le régulateur de vitesse dynamique à radar fournit une aide à la conduite afin de réduire la pression sur le conducteur. Cependant, l'assistance fournie présente certaines limites.

Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède tel que détecté par le système peut varier de l'état observé par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester en alerte, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier uniquement à ce système ou considérer que le système assure une certaine sécurité pendant la conduite peut mener à un accident et engendrer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite**

Observez les mesures de précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système présente certaines limitations.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner un accident, avec pour conséquence des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur pour évaluer la distance d'écart
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance d'écart entre son propre véhicule et un véhicule donné qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme destiné à compenser une conduite imprudente ou inattentive, ni d'un système capable d'assister le conducteur dans des conditions de faible visibilité. Le conducteur doit toujours faire extrêmement attention aux zones environnantes du véhicule.
- Aide au conducteur pour évaluer la distance d'écart appropriée
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar détermine si la distance d'écart entre le propre véhicule du conducteur et un véhicule donné qui le précède est correcte ou non. Il n'est pas destiné à établir un autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et qu'il détermine lui-même si une situation donnée présente un danger ou non.
- Aide au conducteur pour utiliser le véhicule
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est pas destiné à empêcher ni à éviter une collision avec un véhicule qui précède. C'est pourquoi, en cas de danger éventuel, le conducteur doit immédiatement et directement prendre le contrôle du véhicule et agir de manière adéquate pour assurer la sécurité de toutes les parties concernées.

■ **Pour éviter une activation inopinée du régulateur de vitesse dynamique à radar**

Désactivez le régulateur de vitesse dynamique à radar à l'aide du bouton "ON-OFF" lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT

■ **Situations ne convenant pas à l'utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les situations suivantes.

Cela pourrait provoquer une régulation inappropriée de la vitesse du véhicule et occasionner un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes fréquentées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Quand le trafic est dense
- Sur des routes avec des virages serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que celles recouvertes de pluie, de verglas ou de neige
- Sur des routes à descente raide ou avec des changements de déclivité brusques et fortement marqués
  La vitesse réelle du véhicule peut dépasser la vitesse réglée lorsque vous descendez une route en forte pente.
- Aux entrées d'autoroutes et de routes
- Quand les conditions météorologiques sont tellement difficiles qu'elles risquent d'empêcher les capteurs de fonctionner correctement (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- En présence de pluie, neige, etc. sur la surface avant du capteur radar ou du capteur de caméra
- Dans des conditions de circulation nécessitant des accélérations et des décélérations fréquentes et répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou pour un remorquage d'urgence
- Lorsqu'un signal sonore d'avertissement de proximité retentit souvent

Conduite en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence d'autres véhicules circulant jusqu'à 120 m (400 ft.) environ devant votre véhicule ; il détermine ainsi la distance actuelle entre les véhicules et agit pour maintenir une distance adéquate par rapport au véhicule qui précède.

Veuillez noter que la distance de véhicule à véhicule se réduit dans les longues descentes.

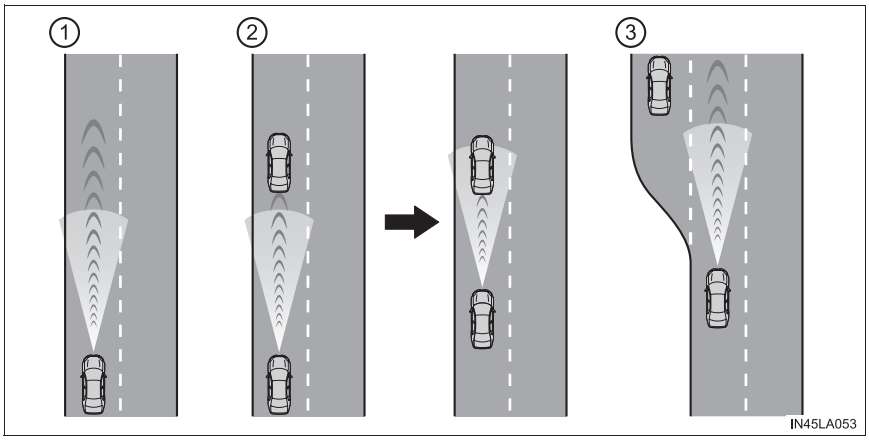

① Exemple de conduite à vitesse constante
Quand aucun véhicule ne vous précède

Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur. La distance de véhicule à véhicule souhaitée peut également être réglée en utilisant la commande de la distance de véhicule à véhicule.

② Exemple de gestion de décélération et de commande de conduite en file
Lorsqu'apparaît un véhicule qui roule moins vite que la vitesse réglée

Quand le système détecte un véhicule qui précède, il réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il faut réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux stop s'allument alors). Un avertissement de proximité vous informe lorsque le système ne peut pas obtenir un ralentissement suffisant pour empêcher que le véhicule ne se rapproche de celui qui précède.

③ Exemple d'accélération
Quand il n'y a plus de véhicule qui vous précède roulant plus lentement que la vitesse réglée

Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse réglée soit atteinte. Le système repasse alors en conduite à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si le bouton "ON-OFF" est maintenu enfoncé pendant au moins 1,5 seconde, le système s'active en mode de commande de vitesse constante. (→P. 347)

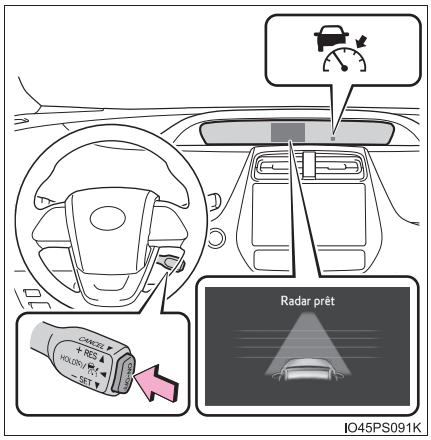

2 Accélérez ou décélérez, en actionnant la pédale d'accélérateur, pour atteindre la vitesse du véhicule souhaitée (au-dessus de 50 km/h [30 mph]) environ) et abaissez le levier pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse du véhicule au moment où le levier est relâché devient la vitesse réglée.

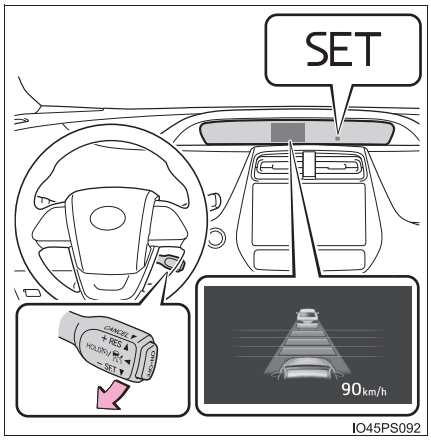

Modification de la vitesse réglée

Pour modifier la vitesse réglée, actionnez le levier jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage fin : Déplacez brièvement le levier dans le sens souhaité.

Réglage plus important : Maintenez le levier vers le haut ou vers le bas pour changer la vitesse et relâchez-le lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

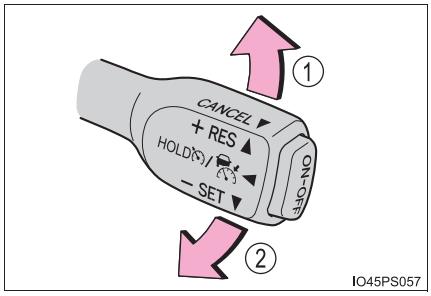

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse réglée peut être augmentée ou diminuée comme suit :

▶ Pour l'Europe

Réglage fin : De 5 km/h (3,1 mph)*1 ou 5 mph (8 km/h)*2 chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : Augmente ou diminue par incréments de 5 km/h (3,1 mph)*1 ou de 5 mph (8 km/h)*2 aussi longtemps que le levier est maintenu

▶ Sauf pour l'Europe

Réglage fin : De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : Augmente ou diminue par incréments de 5 km/h (3,1 mph)*1 ou de 5 mph (8 km/h)*2 dès lors que le levier est maintenu

En mode de commande de vitesse constante (→P. 361), la vitesse réglée peut être augmentée ou diminuée comme suit :

Réglage fin : De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : La vitesse continue de changer tant que le levier est maintenu.

*1 : Lorsque la vitesse réglée est affichée en "km/h"

*2 : Lorsque la vitesse réglée est affichée en "MPH"

Modification de la distance de véhicule à véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

En appuyant sur cette touche, vous modifiez la distance de véhicule à véhicule comme suit :

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance de véhicule à véhicule est automatiquement réglée sur le mode long quand le contacteur d'alimentation est mis en mode ON.

Si un véhicule roule devant vous, le repère du véhicule qui précède s'affiche également.

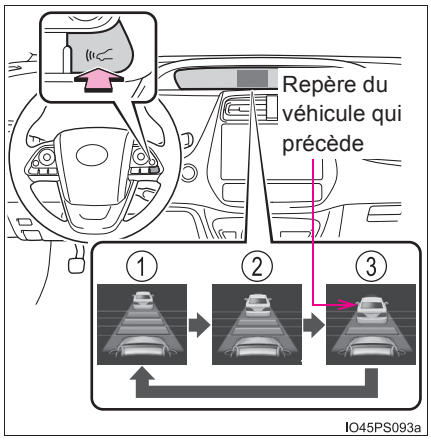

Réglages de la distance de véhicule à véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

Sélectionnez une distance à partir du tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 80 km/h (50 mph). La distance de véhicule à véhicule augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance de véhicule à véhicule
Longue	Environ 50 m (160 ft.)
Moyenne	Environ 40 m (130 ft.)
Courte	Environ 30 m (100 ft.)

Annulation et reprise de la commande de vitesse

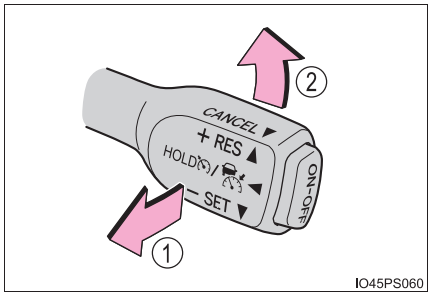

① En tirant le levier vers vous, vous désactivez la commande de vitesse.

La commande de vitesse est également désactivée lorsque la pédale de frein est enfoncée.

② En poussant le levier vers le haut, vous réactivez le régulateur de vitesse et ramenez la vitesse du véhicule à la vitesse réglée.

Cependant, le régulateur de vitesse n'est pas réactivé lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou moins.

Avertissement de proximité (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)

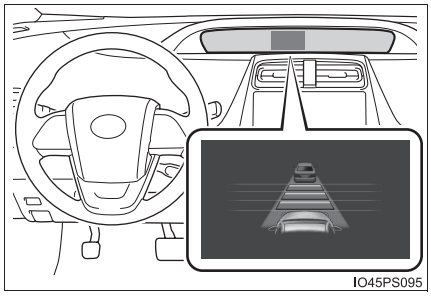

Si votre véhicule se rapproche trop du véhicule qui précède et qu'une décélération automatique suffisante via le régulateur de vitesse s'avère impossible, l'écran clignote et le signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Par exemple, quand un véhicule conduit par un autre conducteur se rabat devant votre véhicule pendant que vous suivez un véhicule. Enfoncez la pédale de frein de manière à obtenir une distance de véhicule à véhicule appropriée.

■ Cas où les avertissements peuvent ne pas être émis

Dans les situations suivantes, il est possible que les signaux d'avertissement ne soient pas émis :

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est identique ou supérieure à celle de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède circule extrêmement lentement
- Juste après le réglage de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Sélection du mode de commande de vitesse constante

Lorsque le mode de commande de vitesse constante est sélectionné, votre véhicule maintient une vitesse réglée sans contrôler la distance de véhicule à véhicule. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule ne fonctionne pas correctement en raison d'un capteur radar sale.

1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, appuyez sur le bouton "ON-OFF" et maintenez-le enfoncé pendant au moins 1,5 seconde minimum.

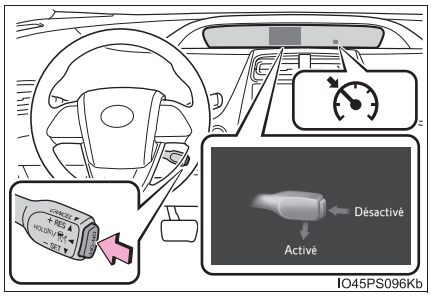

Immédiatement après avoir enfoncé le bouton "ON-OFF", le témoin du régulateur de vitesse à radar s'allume. Ensuite, le témoin du régulateur de vitesse s'allume.

Le passage au mode de commande de vitesse constante n'est possible qu'en actionnant le levier avec le régulateur de vitesse désactivé.

2 Accélérez ou décélérez en utilisant la pédale d'accélérateur jusqu'à obtenir la vitesse de véhicule souhaitée (au-delà d'environ 50 km/h [30 mph]) et abaissez le levier pour régler la vitesse.

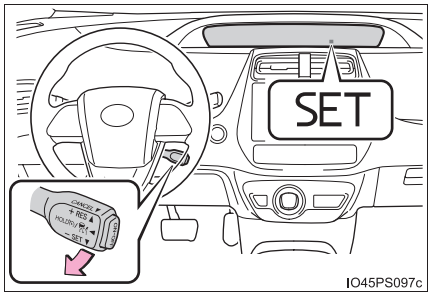

Le témoin "SET" du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse du véhicule au moment où le levier est relâché devient la vitesse réglée.

Modification du réglage de la vitesse : →P. 358

Annulation et reprise du réglage de la vitesse : →P. 360

■ **Le régulateur de vitesse dynamique à radar peut être utilisé quand**

- Le rapport engagé est D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 50 km/h (30 mph) environ.

■ **Accélération après avoir réglé la vitesse du véhicule**

Il est possible de faire accélérer le véhicule en actionnant la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, le véhicule reprend la vitesse réglée. Néanmoins, en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse réglée afin de maintenir la distance par rapport au véhicule qui précède.

■ **Annulation automatique du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule**

Le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous de 40 km/h (25 mph) environ.
- La VSC est activée.
- Le système TRC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le capteur ne peut pas fonctionner correctement car il est recouvert par quelque chose.
- Le freinage à action préventive est activé.
- Le sonar de détection de distance intelligent est activé. (si le véhicule en est équipé)

Si le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé pour une autre raison quelconque, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Annulation automatique du mode de commande de vitesse constante**

Le mode de commande de vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes :

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mph) environ à la vitesse réglée du véhicule.
- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous de 40 km/h (25 mph) environ.
- La VSC est activée.
- Le système TRC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le freinage à action préventive est activé.
- Le sonar de détection de distance intelligent est activé. (si le véhicule en est équipé)

Si le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est automatiquement annulé pour une autre raison quelconque, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse dynamique à radar**

Des messages d'avertissement et des signaux sonores sont utilisés pour indiquer un dysfonctionnement du système, ou pour rappeler au conducteur de redoubler de vigilance pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Quand le capteur ne détecte pas correctement le véhicule qui précède**

Dans les situations suivantes et en fonction des conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est nécessaire.
Etant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicules, le signal d'avertissement de proximité (→P. 360) ne sera pas activé, ce qui risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Les véhicules qui se rabattent brusquement devant vous
- Les véhicules circulant à basse vitesse
- Les véhicules ne circulant pas dans la même file de circulation

- Les véhicules avec de faibles surfaces arrière (remorques vides, etc.)

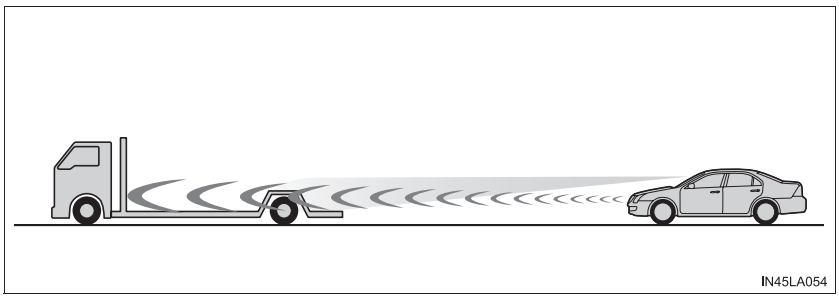

- Les motocyclettes circulant dans la même file de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige par les véhicules environnants empêchent le capteur de détecter les autres véhicules
- Lorsque votre véhicule est incliné vers l'arrière
  (à cause d'une charge importante dans le compartiment à bagages, etc.)

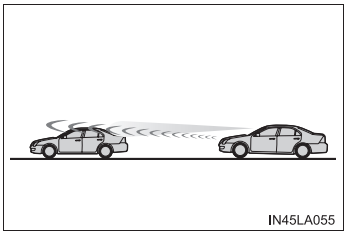

- Le véhicule qui précède présente une garde au sol extrêmement élevée

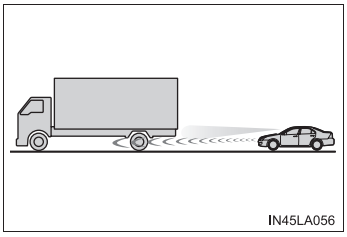

■ **Conditions dans lesquelles le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule peut ne pas fonctionner correctement**

Actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur en fonction de la situation) si nécessaire dans les conditions suivantes, car le capteur radar risque de ne pas détecter correctement les véhicules qui précèdent, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

● Lorsque la route est sinueuse ou que les files de circulation sont étroites

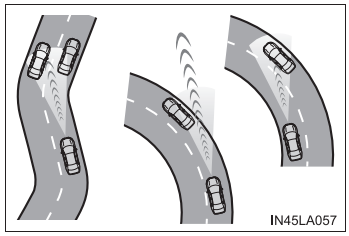

● Lorsque l'actionnement du volant ou votre position dans la file de circulation est instable

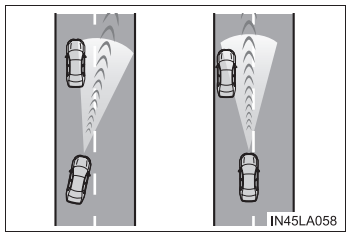

● Lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement

Régulateur de vitesse*

Résumé des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour conserver une vitesse réglée sans enfoncer la pédale d'accélérateur.

Utilisez le régulateur de vitesse sur les autoroutes et les routes.

① Témoins

② Contacteur du régulateur de vitesse

③ Vitesse réglée

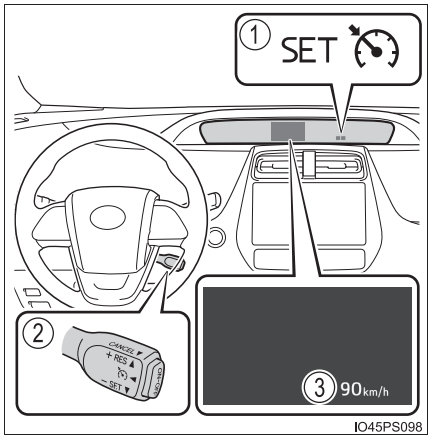

Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin du régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

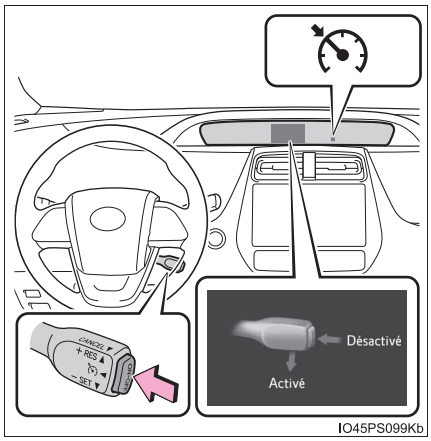

* : Si le véhicule en est équipé

2 Accélérez ou ralentissez jusqu'à atteindre la vitesse de véhicule souhaitée (au-dessus d'environ 40 km/h [25 mph]) et abaissez le levier pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse du véhicule au moment où le levier est relâché devient la vitesse réglée.

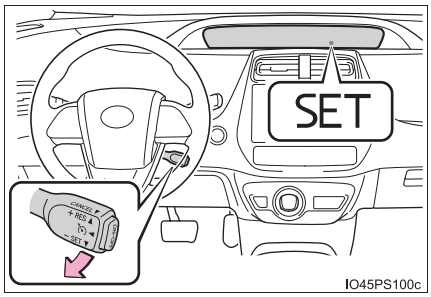

Modification de la vitesse réglée

Pour modifier la vitesse réglée, actionnez le levier jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage fin : Déplacez brièvement le levier dans le sens souhaité.

Réglage plus important : Maintenez le levier dans le sens souhaité.

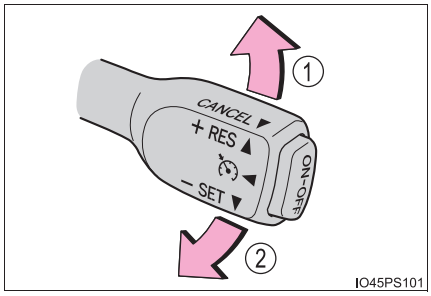

La vitesse réglée sera augmentée ou diminuée comme suit :

Réglage fin : De 1,6 km/h (1 mph) ou 0,6 mph (1 km/h) environ chaque fois que le levier est actionné

Réglage plus important : La vitesse réglée peut être continuellement augmentée ou diminuée jusqu'à ce que le levier soit relâché.

Annulation et reprise de la commande de vitesse constante

① En tirant le levier vers vous, vous annulez la commande de vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est également désactivé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② En poussant le levier vers le haut, vous réactivez la commande de vitesse constante.

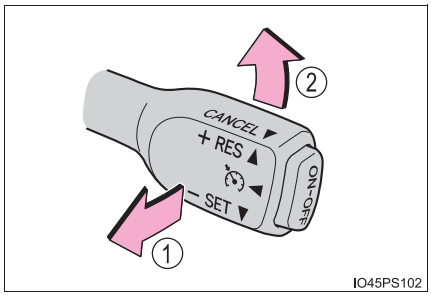

Cependant, la reprise de commande est disponible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph) environ.

■ **Le régulateur de vitesse peut être utilisé quand**

- Le rapport engagé est D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mph) environ.

■ **Accélération après avoir réglé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer le véhicule en actionnant la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, le véhicule reprend la vitesse réglée.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, la vitesse réglée peut être augmentée en accélérant d'abord pour atteindre la vitesse souhaitée, puis en abaissant le levier pour régler la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse est automatiquement désactivé dans l'une des situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule descend de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse réglée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph) environ.
- La VSC est activée.
- Le système TRC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé en appuyant sur le contacteur VSC OFF.
- Le sonar de détection de distance intelligent est activé. (si le véhicule en est équipé)

■ **Si "Vérifiez le régul. de vitesse. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonction**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le réactiver.
Si la vitesse du régulateur de vitesse ne peut pas être réglée ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après son activation, il se peut que le système du régulateur de vitesse présente un dysfonctionnement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d'activer par erreur le régulateur de vitesse**

Désactivez le régulateur de vitesse à l'aide du bouton "ON-OFF" lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ **Situations ne convenant pas à l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle et occasionner un accident, ce qui entraînerait des blessures graves, voire mortelles.

- Routes fréquentées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Quand le trafic est dense
- Sur des routes avec des virages serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que celles recouvertes de pluie, de verglas ou de neige
- Sur des routes à forte pente
  La vitesse réelle du véhicule peut dépasser la vitesse réglée lorsque vous descendez une route en forte pente.
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque ou pour un remorquage d'urgence

Contacteur de sélection de mode de conduite

En réponse aux conditions de conduite, l'un des 3 modes de conduite peut être sélectionné.

Modes de conduite

Appuyez plusieurs fois sur le contacteur jusqu'à ce que le système passe au mode de conduite souhaité.

Chaque fois que le contacteur est enfoncé, le mode de conduite change dans l'ordre suivant et les témoins "ECO MODE" et "PWR MODE" s'allument ou s'éteignent en conséquence.

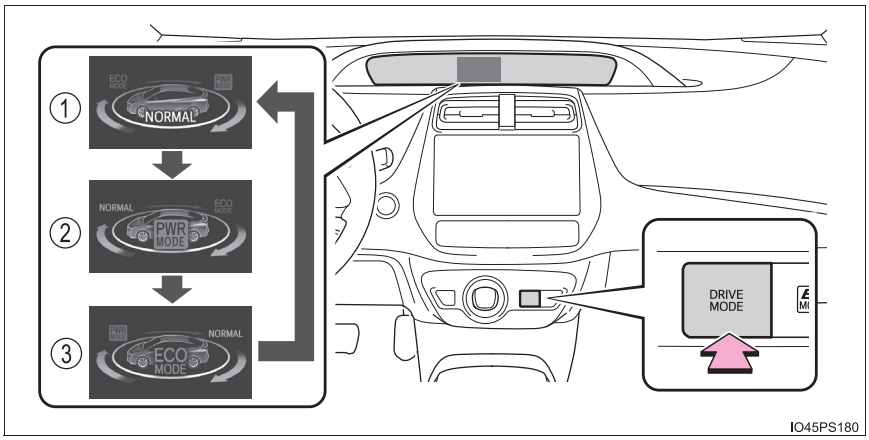

① Mode normal

Il est adapté à une conduite normale.

Lorsque le mode normal est sélectionné, les témoins "ECO MODE" et "PWR MODE" s'éteignent.

② Mode de puissance

Il est adapté lorsqu'une manipulation précise et une meilleure réponse de l'accélérateur sont souhaitées, comme lorsque vous roulez sur des routes de montagne.

Lorsque le mode de puissance est sélectionné, le témoin "PWR MODE" s'allume sur l'affichage principal.

③ Mode de conduite Eco

Il est adapté à une conduite qui réduit la consommation de carburant en générant un couple en réponse aux mouvements de la pédale d'accélérateur plus en douceur qu'en mode normal.

Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné, le témoin "ECO MODE" s'allume sur l'affichage principal.

Lorsque la climatisation est utilisée, le système passe automatiquement en mode économique de climatisation (→P. 473), pour une conduite offrant une plus grande économie de carburant.

■ **Pour annuler le mode de conduite Eco/mode de puissance**

- Appuyez à nouveau sur le contacteur. Le mode de puissance est également automatiquement annulé lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.
- Cependant, le mode normal et le mode de conduite Eco ne seront pas automatiquement désactivés tant que le contacteur ne sera pas enfoncé, même si le contacteur d'alimentation est désactivé.

■ **Changement du mode de conduite lorsque le mode de conduite EV est activé**

→P. 265

Limiteur de vitesse*

Une vitesse maximum désirée peut être définie à l'aide du contacteur du régulateur de vitesse.
Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse définie.

Réglage de la vitesse du véhicule

Appuyez sur le contacteur pour activer le limiteur de vitesse.

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour désactiver le limiteur de vitesse.

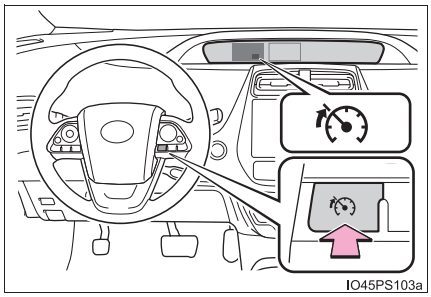
IO45PS103a

Accélérez ou ralentissez pour atteindre la vitesse souhaitée et abaissez le levier pour définir la vitesse maximum désirée.

Si le levier est abaissé alors que le véhicule est à l'arrêt ou circule à 30 km/h (19 mph) ou moins, la vitesse réglée sera de 30 km/h (19 mph).

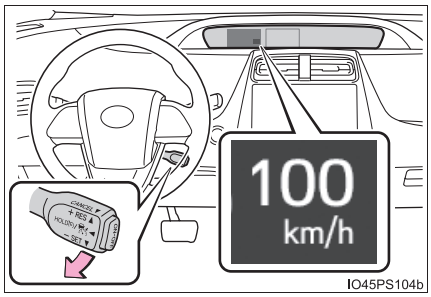

IO45PS104b

* : Si le véhicule en est équipé

Modification de la vitesse définie

① Augmentation de la vitesse

② Diminution de la vitesse

Maintenez le levier jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Un réglage fin de la vitesse réglée peut être effectué en poussant légèrement le levier vers le haut ou vers le bas puis en le relâchant.

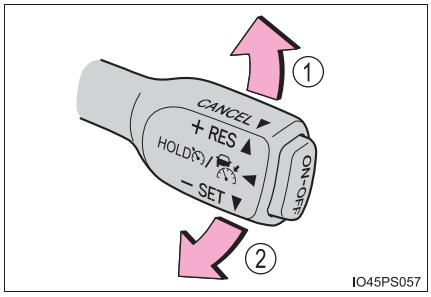

Annulation et reprise du limiteur de vitesse

① Annulation

Tirez le levier vers vous pour annuler le limiteur de vitesse.

② Reprise

Pour reprendre l'utilisation du limiteur de vitesse, poussez le levier vers le haut.

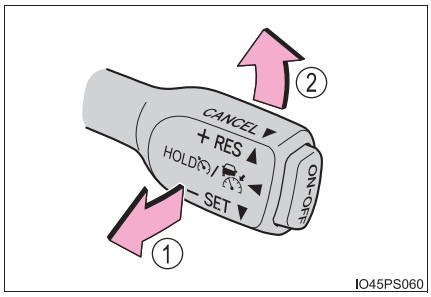

Dépassement de la vitesse définie

Dans les situations suivantes, la vitesse du véhicule dépassera la vitesse réglée et l'écran multifonction apparaîtra en surbrillance :

- Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée
- Lors de la conduite en pente (un signal sonore retentit également)

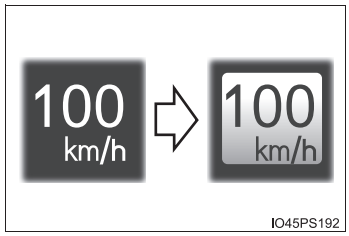

■ **Annulation automatique du limiteur de vitesse**

La vitesse définie est automatiquement désactivée dans l'une des situations suivantes :

- Le régulateur de vitesse est activé.
- Lorsque les systèmes VSC et/ou TRC sont désactivés en appuyant sur le contacteur VSC OFF.

■ **Si le message "Vérifiez le système limiteur de vitesse" s'affiche sur l'écran multi-fonction**

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, désactivez le contacteur d'alimentation et réactivez-le, puis réglez le limiteur de vitesse. Si le limiteur de vitesse ne peut être réglé, il se peut que le système présente un dysfonctionnement. Même si le véhicule peut être conduit normalement, faites-le vérifier par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d'activer par erreur le limiteur de vitesse**

Laissez le contacteur de limiteur de vitesse en position désactivée lorsque son utilisation n'est pas souhaitable.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du limiteur de vitesse**

N'utilisez pas le limiteur de vitesse dans les situations suivantes.
Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule, ce qui peut occasionner un accident grave, voire mortel.

- Sur des routes glissantes, telles que celles recouvertes de pluie, de verglas ou de neige
- Sur des routes à forte pente
- Lorsque vous tractez une remorque ou effectuez un remorquage d'urgence

⚠ NOTE

Lorsqu'un avertissement est émis via l'affichage des compteurs et d'un signal sonore suite au dépassement de la limitation de vitesse réglée sur une forte pente, enfoncez la pédale de frein pour décélérer.

BSM (moniteur d'angle mort)*

Récapitulatif à propos du moniteur d'angle mort

Le moniteur d'angle mort est un système doté de 2 fonctions :

- La fonction de moniteur d'angle mort
  Aide le conducteur à décider s'il peut changer de file
- La fonction d'alerte de croisement de trafic arrière (si le véhicule en est équipé)
  Aide le conducteur lors de la marche arrière

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.

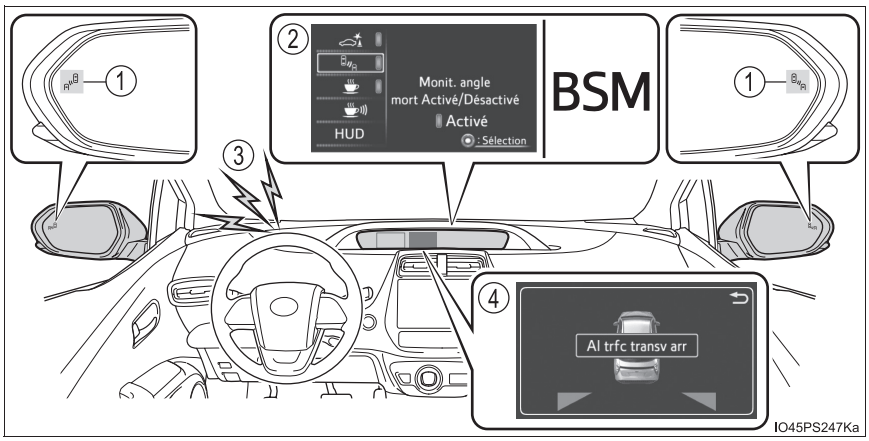

① Témoins de rétroviseur extérieur

Fonction de moniteur d'angle mort :
Lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin de rétroviseur extérieur s'allume quand le levier des clignotants n'est pas actionné et il clignote quand le levier des clignotants est actionné.

Fonction d'alerte de croisement de trafic arrière :
Lorsque le système détecte un véhicule qui s'approche de l'arrière droit ou gauche du véhicule, les témoins de rétroviseur extérieur clignotent.

* : Si le véhicule en est équipé

② Ecran et témoin d'activation/désactivation du moniteur d'angle mort

La fonction de moniteur d'angle mort et la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière (si le véhicule en est équipé) peuvent être activées et désactivées à l'aide de l'écran multifonction. (→P. 150)

Véhicules non équipés de la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière :
Lorsque la fonction est activée, le témoin BSM s'allume sur le compteur.

Véhicules équipés de la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière :
Lorsque la fonction est activée, le témoin BSM s'allume sur le compteur et un signal sonore retentit.

③ Signal sonore d'alerte de croisement de trafic arrière (fonction d'alerte de croisement de trafic arrière uniquement)

Lorsque le système détecte un véhicule qui s'approche de l'arrière droit ou gauche du véhicule, un signal sonore retentit depuis le panneau d'instruments côté conducteur.

④ Affichage de détection de la RCTA (fonction RCTA uniquement)

Lorsque le système détecte un véhicule qui s'approche de l'arrière droit ou gauche du véhicule, l'affichage de détection de la RCTA s'affiche sur l'écran multifonction.

Modification des réglages de la fonction de moniteur d'angle mort et de la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière

La fonction de moniteur d'angle mort et la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière peuvent être activées et désactivées sur l'écran (→P. 150) de l'écran multifonction.

Une fois que OFF (désactivation) est sélectionné, la fonction de moniteur d'angle mort et d'alerte de croisement de trafic arrière (si le véhicule en est équipé) n'est pas réactivée tant qu'elle n'est pas remise en position ON (activation) au moyen de l'écran de réglage de l'écran multifonction. (Le système n'est pas automatiquement réactivé même lorsque le système hybride redémarre.)

■ **Visibilité des témoins de rétroviseur extérieur de BSM**

Lorsqu'il se trouve en plein soleil, le témoin de rétroviseur extérieur peut être difficile à voir.

■ **Perception du signal sonore d'alerte de croisement de trafic arrière (si le véhicule en est équipé)**

Il peut être difficile d'entendre la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière quand il y a beaucoup de bruit, comme un volume audio élevé.

■ **Lorsque "BSM indisponible." s'affiche sur l'écran multifonction.**

La tension du capteur est désormais anormale : il se peut que de l'eau, de la neige, de la boue, etc. se soit accumulée autour de la zone de capteur du pare-chocs (→P. 381). Le fait d'essuyer l'eau, la neige, la boue, etc. autour de la zone de capteur du pare-chocs doit faire revenir le système à la normale. De plus, le capteur peut ne pas fonctionner normalement lorsqu'il est utilisé par temps extrêmement chaud ou froid.

■ **Lorsque "Panne du BSM. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonction**

Il se peut qu'il y ait un dysfonctionnement ou un déréglage du capteur. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Certification du moniteur d'angle mort**

▶ Pour les véhicules commercialisés en Israël

Name of permit owner: **Toyota**Telephone: **+972 362 55410**
Model: **SRR2-A**Manufacturer: **Continental** Country of manufacture: **Germany**
Type approval No.: **52-68945**Valid from: **30/11/2014**
Permit No.: **511487761**

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

type approval number : 1O094.000966-13

▶ Sauf véhicules commercialisés en Israël et en Ukraine

CE 0700

The latest "DECLARATION of CONFORMITY"(DoC) is available at the following:

DoC address : http://continental.automotive-approvals.de/index.php?produkt=SRR2-A

CONTINENTAL tímto prohlašuje, že tento SRR2-A je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede CONTINENTAL erklærer herved, at følgende udstyr SRR2-A overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt CONTINENTAL, dass sich das Gerät SRR2-A in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigeneinschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Käesolevaga kinnitab CONTINENTAL seadme SRR2-A vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hereby, CONTINENTAL, declares that this SRR2-A is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Por medio de la presente CONTINENTAL declara que el SRR2-A cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ CONTINENTAL ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ SRR2-A ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Par la présente CONTINENTAL déclare que l'appareil SRR2-A est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Con la presente CONTINENTAL dichiara che questo SRR2-A è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Ar šo CONTINENTAL deklarē, ka SRR2-A atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo CONTINENTAL deklaruoja, kad šis SRR2-A atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Hierbij verklaart CONTINENTAL dat het toestel SRR2-A in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Hawnhekk, CONTINENTAL, jiddikjara li dan SRR2-A jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Alulírott, CONTINENTAL nyilatkozom, hogy a SRR2-A megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Niniejszym CONTINENTAL oświadcza, że SRR2-A jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
CONTINENTAL declara que este SRR2-A está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
CONTINENTAL izjavlja, da je ta SRR2-A v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
CONTINENTAL týmto vyhlasuje, že SRR2-A spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
CONTINENTAL vakuuttaa täten että SRR2-A tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Härmed intygar CONTINENTAL att denna SRR2-A står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Hér með lýsir CONTINENTAL yfir því að SRR2-A er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
CONTINENTAL erklærer herved at utstyret SRR2-A er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, CONTINENTAL, декларира, че SRR2-A е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, CONTINENTAL, declară că aparatul SRR2-A este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
"Ovim , CONTINENTAL, izjavljuje da ovaj SRR2-A je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC."
Ovim CONTINENTAL, izjavljuje da je SRR2-A u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi(NN25/2012)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Entretien du capteur radar

Il y a un capteur de moniteur d'angle mort installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule côté gauche et un autre du côté droit. Respectez les mesures suivantes pour garantir le bon fonctionnement du moniteur d'angle mort.

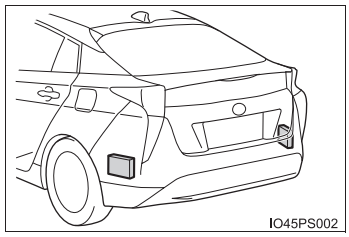

- Gardez toujours propres le capteur et sa zone environnante sur le pare-chocs.
- Ne soumettez pas un capteur, ni la zone environnante sur le pare-chocs arrière, à de forts impacts.
  Si un capteur change de position ne serait-ce que très légèrement, le système peut ne plus fonctionner correctement et les véhicules sont susceptibles de ne pas être détectés.
  Dans les situations suivantes, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
  - Un capteur ou la zone environnante a été soumis à un impact violent.
  - Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou bosselée, ou qu'une partie s'est détachée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs.
- Ne peignez pas le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs.

Fonction de moniteur d'angle mort

La fonction de moniteur d'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une file adjacente dans la zone qui n'est pas reflétée par le rétroviseur extérieur (angle mort) et informe le conducteur de la présence de tels véhicules via le témoin de rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de moniteur d'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont décrites ci-après.

Plages de zone de détection :

① Environ 3,5 m (11,5 ft.) depuis le côté du véhicule

Les premiers 0,5 m (1,6 ft.) à partir du côté du véhicule ne se trouvent pas dans la zone de détection

② Environ 3 m (9,8 ft.) depuis le pare-chocs arrière

③ Environ 1 m (3,3 ft.) devant le pare-chocs arrière

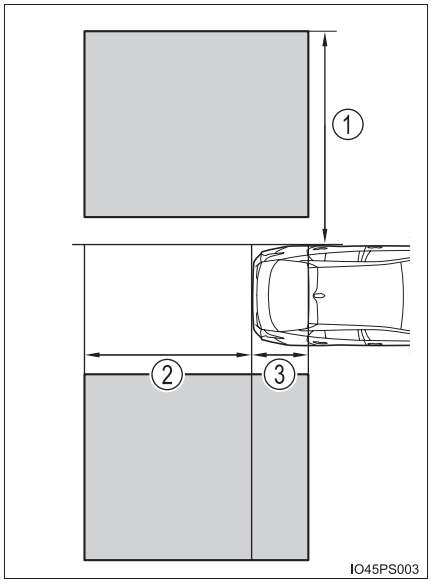

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

En tant que conducteur, vous êtes le seul responsable de la sécurité de votre conduite. Conduisez toujours avec prudence, en prenant soin d'examiner les alentours.

La fonction de moniteur d'angle mort est une fonction supplémentaire avertissant le conducteur qu'un véhicule est présent dans l'angle mort. Ne vous fiez pas excessivement à la fonction de moniteur d'angle mort. Cette fonction ne peut pas décider s'il est dangereux ou non de changer de file de circulation et, en vous fiant trop au système, vous pourriez provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Selon les situations, le système peut ne pas fonctionner correctement. Par conséquent, il est nécessaire d'effectuer par vous-même une confirmation visuelle de la sécurité.

■ La fonction de moniteur d'angle mort est opérationnelle lorsque

- Le système BSM est activé (→P. 150)
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 16 km/h (10 mph)

■ La fonction de moniteur d'angle mort est en mesure de détecter un véhicule lorsque

- Un véhicule situé sur une file adjacente dépasse votre véhicule.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection lorsqu'il change de file.

■ Conditions dans lesquelles la fonction de moniteur d'angle mort ne détecte pas un véhicule

La fonction de moniteur d'angle mort n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules et/ou d'objets suivants :

- Petites motocyclettes, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule venant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules garés et autres objets immobiles similaires*
- Véhicules suivant votre véhicule sur la même file*
- Véhicules éloignés de 2 files de circulation de votre véhicule*

* : Selon les conditions, la détection d'un véhicule et/ou d'un objet peut avoir lieu.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de moniteur d'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● La fonction de moniteur d'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est déréglé en raison d'un impact important subi par le capteur ou la zone qui l'entoure
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant, etc. recouvre le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur un revêtement de route mouillé avec des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent et qu'un petit espace seulement sépare chaque véhicule
- Lorsque la distance qui sépare votre véhicule et un véhicule qui vous suit est très courte
- En cas de différence de vitesse significative entre votre véhicule et le véhicule pénétrant dans la zone de détection
- Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
- Lorsqu'un véhicule pénètre dans une zone de détection en se déplaçant environ à la même vitesse que votre véhicule
- Pendant que votre véhicule démarre à partir d'un arrêt, un autre véhicule reste dans la zone de détection
- En cas de conduite dans des descentes et des montées raides successives, comme les côtes, déclivités de la route, etc.
- En cas de conduite sur des routes présentant des virages serrés, des courbes successives ou un revêtement irrégulier
- Lorsque les files de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez sur le bord d'une file et que le véhicule sur une file adjacente se trouve trop loin de votre véhicule
- Lorsqu'un porte-vélos ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- En cas de différence de hauteur significative entre votre véhicule et le véhicule pénétrant dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation du contacteur principal du moniteur d'angle mort

● Le nombre de cas dans lesquels la fonction de moniteur d'angle mort détecte un véhicule et/ou un objet sans raison peut augmenter dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est déréglé en raison d'un impact important subi par le capteur ou la zone qui l'entoure
- Lorsque la distance séparant votre véhicule d'une glissière de sécurité, d'un mur, etc., qui rentre dans la zone de détection, est courte
- En cas de conduite dans des descentes et des montées raides successives, comme les côtes, déclivités de la route, etc.
- Lorsque les files de circulation sont étroites, ou lorsque vous conduisez sur le bord d'une file, et qu'un véhicule circulant sur une file autre que les files adjacentes entre dans la zone de détection
- En cas de conduite sur des routes présentant des virages serrés, des courbes successives ou un revêtement irrégulier
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance qui sépare votre véhicule et un véhicule qui vous suit est très courte
- Lorsqu'un porte-vélos ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule

Fonction d'alerte de croisement de trafic arrière (si le véhicule en est équipé)

L'alerte de croisement de trafic arrière fonctionne lorsque votre véhicule est en marche arrière. Elle peut détecter d'autres véhicules qui s'approchent de l'arrière droit ou gauche de votre véhicule. Cette fonction utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence de l'autre véhicule en faisant clignoter les témoins de rétroviseur extérieur et en faisant retentir un signal sonore.

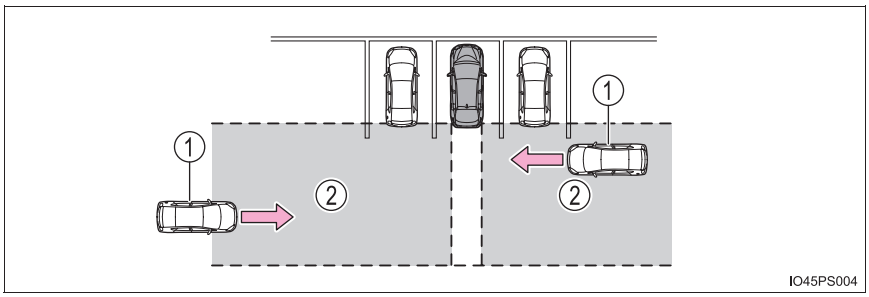

① Véhicules en approche ② Zones de détection

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

En tant que conducteur, vous êtes le seul responsable de la sécurité de votre conduite. Conduisez toujours avec prudence, en prenant soin d'examiner les alentours.

La fonction d'alerte de croisement de trafic arrière est uniquement destinée à assister le conducteur, et non à remplacer une conduite prudente. Le conducteur doit rester vigilant lors de la marche arrière, même lorsqu'il utilise la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière. Une vérification visuelle de la zone située derrière vous et derrière le véhicule est nécessaire afin de vous assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules, etc., avant d'effectuer une marche arrière. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Selon les situations, le système peut ne pas fonctionner correctement. Par conséquent, il est nécessaire d'effectuer par vous-même une confirmation visuelle de la sécurité.

Zones de détection de la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont décrites ci-après.

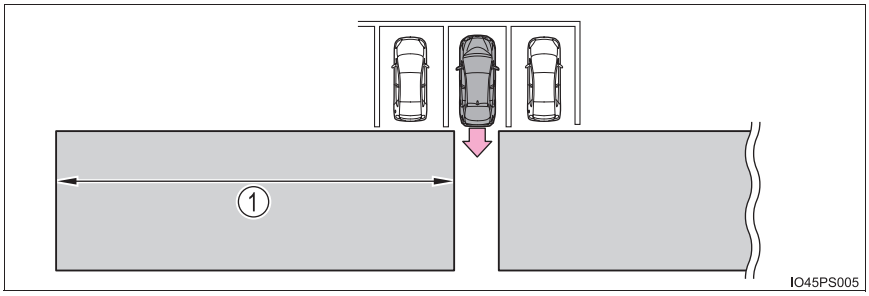

Afin de laisser plus de temps au conducteur pour réagir, le signal sonore peut avertir ce dernier de la présence de véhicules plus rapides et plus éloignés.

Exemple :

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance d'alerte approximative
Rapide	28 km/h (18 mph)	20 m (65 ft.)
Lent	8 km/h (5 mph)	5,5 m (18 ft.)

■ **La fonction d'alerte de croisement de trafic arrière est opérationnelle lorsque**

- Le système BSM est activé. (→P. 150)
- Le rapport R est engagé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mph).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 8 km/h (5 mph) et 28 km/h (18 mph) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière ne détecte pas un véhicule**

La fonction d'alerte de croisement de trafic arrière n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules et/ou d'objets suivants :

- Véhicules en approche qui se trouvent juste derrière
- Véhicules faisant marche arrière dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter en raison de la présence d'obstructions

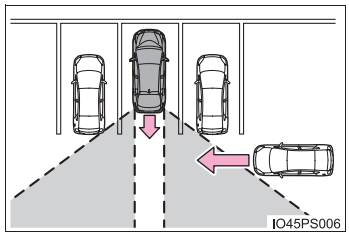

- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules garés et autres objets immobiles similaires*
- Petites motocyclettes, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules qui s'éloignent de votre véhicule
- Véhicules s'approchant depuis des places de stationnement près de votre véhicule*

* : Selon les conditions, la détection d'un véhicule et/ou d'un objet peut s'effectuer.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière peut ne pas fonctionner correctement**

● La fonction d'alerte de croisement de trafic arrière peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est déréglé en raison d'un impact important subi par le capteur ou la zone qui l'entoure
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant, etc. recouvre le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur un revêtement de route mouillé avec des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent et qu'un petit espace seulement sépare chaque véhicule
- Lorsqu'un véhicule se rapproche à une vitesse élevée
- Lorsque vous effectuez une marche arrière dans une pente fortement inclinée

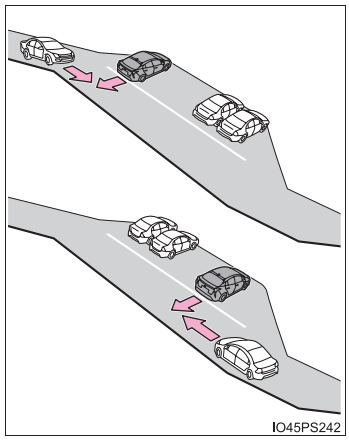

- Lorsque vous effectuez une marche arrière pour sortir d'une place de stationnement exiguë

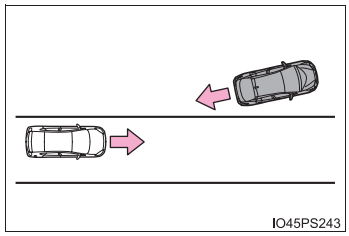

- Immédiatement après l'activation du contacteur principal du moniteur d'angle mort
- Immédiatement après le démarrage du système hybride lorsque le contacteur principal de moniteur d'angle mort est activé

• Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule en raison de la présence d'obstructions

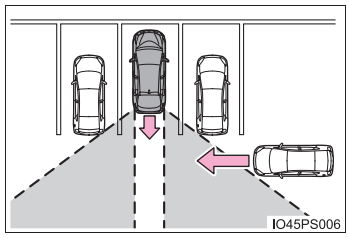

● Le nombre de cas dans lesquels la fonction d'alerte de croisement de trafic arrière détecte un véhicule et/ou un objet sans raison peut augmenter dans les situations suivantes :

• Lorsqu'un véhicule passe juste à côté de votre véhicule

• Lorsque la place de stationnement fait face à une rue dans laquelle circulent des véhicules

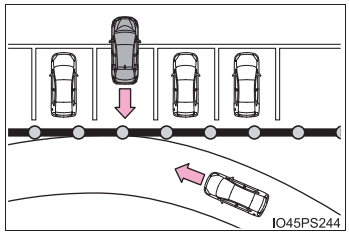

• Lorsque la distance est très courte entre votre véhicule et des objets métalliques, comme une glissière de sécurité, un mur, un panneau de signalisation ou un véhicule garé susceptible de réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule

Capteur d'aide au stationnement Toyota*

Les capteurs mesurent la distance entre votre véhicule et des obstacles à proximité lorsque vous effectuez un stationnement parallèle ou que vous vous garez dans un garage et communiquent ces informations via des éléments d'affichage et un signal sonore. Vérifiez toujours la zone environnante lors de l'utilisation de ce système.

Types de capteurs

① Capteurs d'angle avant
② Capteurs centraux avant
③ Capteurs d'angle arrière
④ Capteurs centraux arrière
⑤ Capteurs latéraux avant
⑥ Capteurs latéraux arrière

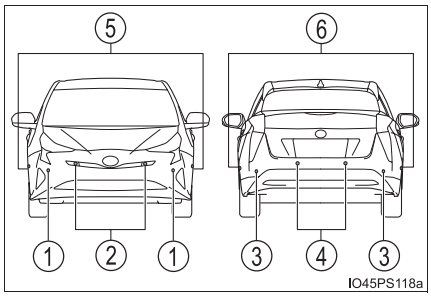

Modification des réglages du capteur d'aide au stationnement Toyota

Le capteur d'aide au stationnement Toyota peut être activé/désactivé sur l'écran (→P. 150) de l'écran multifonction.

Lorsque ON est sélectionné, le témoin du capteur d'aide au stationnement Toyota s'allume.

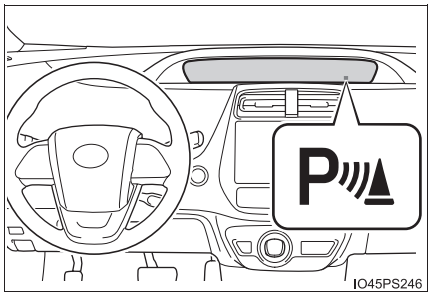

Une fois que OFF est sélectionné, le capteur d'aide au stationnement Toyota ne revient pas en position ON tant qu'il n'est pas remis en position ON au moyen de l'écran de l'écran multifonction. (Le système ne revient pas automatiquement en position ON même lorsque le système hybride est redémarré.)

* : Si le véhicule en est équipé

Affichage

Quand les capteurs détectent un obstacle, le conducteur est informé de la position et la distance par rapport à l'obstacle par le biais des écrans ci-après.

Ecran multifonction

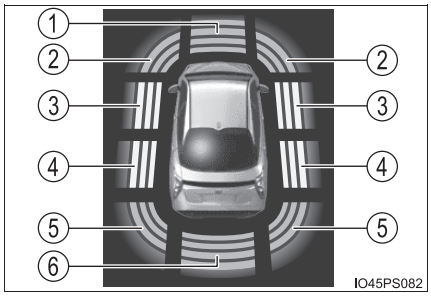

① Fonctionnement du capteur central avant

② Fonctionnement du capteur d'angle avant

③ Fonctionnement du capteur latéral avant

④ Fonctionnement du capteur latéral arrière

⑤ Fonctionnement du capteur d'angle arrière

⑥ Fonctionnement du capteur central arrière

- L'affichage de fonctionnement est gris lorsque les capteurs fonctionnent.
- Les écrans de fonctionnement du capteur latéral avant et du capteur latéral arrière ne s'affichent pas tant que le balayage des zones latérales n'est pas terminé.

Ecran du système multimédia et du système de navigation

Lorsque le moniteur d'aide au stationnement Toyota* est affiché :

Une image simplifiée est affichée dans le coin supérieur droit de l'écran du système audio lorsqu'un obstacle est détecté.

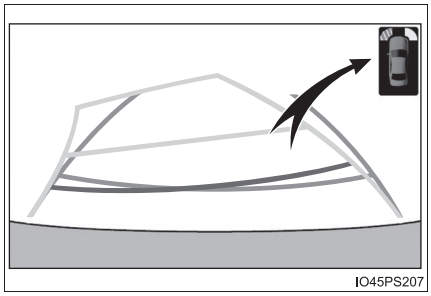

* : Si le véhicule en est équipé

Affichage de la détection du capteur, distance de l'obstacle

■ Affichage de la distance restante

Les capteurs qui détectent un obstacle sont signalés par un affichage continu ou un clignotement.

Affichage normal*1	Affichage inséré (A l'aide de l'assistance au stationnement intelligent)*1	Distance approximative de l'obstacle	Capteurs d'angle avant, central avant et latéral avant	Capteurs d'angle arrière, central arrière et latéral arrière
(continu)	(clignotement lent)	Loin ↑	① De 100 cm (3,3 ft.) à 60 cm (2,0 ft.)	⑥ De 150 cm (4,9 ft.) à 60 cm (2,0 ft.)
(continu)	(clignotement)		① De 60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.) ② De 60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.) ③ De 100 cm (3,3 ft.) à 70 cm (2,3 ft.)	④ De 100 cm (3,3 ft.) à 70 cm (2,3 ft.) ⑤ De 60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.) ⑥ De 60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.)
(continu)	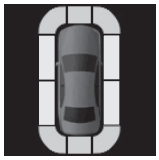 (clignotement rapide)		① De 45 cm (1,5 ft.) à 35 cm (1,2 ft.) ② De 45 cm (1,5 ft.) à 35 cm (1,2 ft.) ③ De 70 cm (2,3 ft.) à 30 cm (1,0 ft.)	④ De 70 cm (2,3 ft.) à 30 cm (1,0 ft.) ⑤ De 45 cm (1,5 ft.) à 35 cm (1,2 ft.) ⑥ De 45 cm (1,5 ft.) à 35 cm (1,2 ft.)
(clignotement*2 ou continu*3)	(continu)	Près ↓	① Moins de 35 cm (1,2 ft) ② Moins de 35 cm (1,2 ft) ③ Moins de 30 cm (1,0 ft)	④ Moins de 30 cm (1,0 ft) ⑤ Moins de 35 cm (1,2 ft) ⑥ Moins de 35 cm (1,2 ft)

① Capteurs centraux avant
② Capteurs d'angle avant
③ Capteurs latéraux avant
④ Capteurs latéraux arrière
⑤ Capteurs d'angle arrière
⑥ Capteurs centraux arrière

*1 : Les images peuvent être différentes de celles présentées sur les schémas en fonction du statut de détection. (→P. 392)

*2 : Ecran multifonction

*3 : Ecran de système multimédia ou système de navigation

Signal sonore

Lorsqu'un obstacle est détecté, le signal sonore retentit.

- Au fur et à mesure que l'obstacle s'approche, le signal sonore retentit plus rapidement. Lorsque l'obstacle est extrêmement près, le signal sonore retentit en continu (bip long) et plus de façon intermittente (bips courts).
  - La distance jusqu'à l'obstacle détecté par le capteur d'angle avant est d'environ 35 cm (1,2 ft.) maximum
  - La distance jusqu'à l'obstacle détecté par le capteur latéral avant ou le capteur latéral arrière est d'environ 30 cm (1,0 ft.) maximum
  - La distance jusqu'à l'obstacle détecté par le capteur avant est d'environ 35 cm (1,2 ft.) maximum
  - La distance jusqu'à l'obstacle détecté par le capteur d'angle arrière est d'environ 35 cm (1,2 ft.) maximum
  - La distance jusqu'à l'obstacle détecté par le capteur arrière est d'environ 35 cm (1,2 ft.) maximum
- Lorsqu'un obstacle est détecté simultanément par plusieurs capteurs, le signal sonore retentit en fonction de la distance jusqu'à l'obstacle le plus proche.
- Lorsque des obstacles sont détectés simultanément à l'avant et à l'arrière du véhicule, des signaux sonores séparés retentissent en fonction de la distance avec chaque obstacle.

Le volume et le moment du déclenchement du signal sonore peuvent être modifiés. (→P. 676)

Zone de détection des capteurs

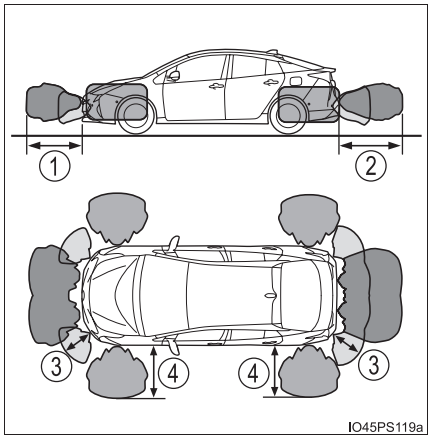

① Environ 100 cm (3,3 ft.)

② Environ 150 cm (4,9 ft.)

③ Environ 60 cm (2,0 ft.)

④ Environ 100 cm (3,3 ft.)

- La plage de détection est indiquée sur le schéma de droite. Cependant, le capteur ne détecte pas l'obstacle s'il est trop près.
- Pour plus de détails concernant la détection des obstacles dans les zones latérales. (→P. 398)
- La distance à laquelle un obstacle peut être détecté et s'il peut être détecté dépend de la forme et de l'état de l'obstacle.

La plage de détection de l'obstacle peut être modifiée. (→P. 676)

■ **Conditions de fonctionnement**

Le contacteur d'alimentation est activé

- Capteurs d'angle avant :
  - Le rapport engagé n'est pas P
  - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 10 km/h (6 mph) environ
- Capteurs latéraux avant/capteurs latéraux arrière :
  - Le rapport engagé n'est pas P
  - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 10 km/h (6 mph) environ
  - Le volant est tourné d'environ 90° ou plus
- Capteurs centraux avant :
  - Le rapport engagé n'est pas P ni R
  - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 10 km/h (6 mph) environ
- Capteurs d'angle arrière / capteurs centraux arrière :

  Le rapport R est engagé

■ **Ecran contextuel de sonar de détection de distance**

→P. 422

■ **Informations relatives à la détection par le capteur**

- Les zones de détection de capteur sont limitées aux zones situées autour du pare-chocs du véhicule.
- En fonction de la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, la distance de détection peut être raccourcie, ou la détection peut s'avérer impossible.
- Certains obstacles peuvent ne pas être détectés s'ils se trouvent trop près du capteur.
- Il y a un bref délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même si le véhicule se déplace à faible vitesse, si vous vous rapprochez trop d'un obstacle avant que l'affichage et le signal sonore ne s'activent, ces deux dispositifs peuvent ne pas fonctionner du tout.
- Des poteaux fins ou des objets plus bas que le capteur peuvent ne pas être détectés lors de l'approche, même s'ils ont été détectés auparavant.
- Il peut parfois s'avérer difficile d'entendre correctement les signaux sonores à cause du volume du système audio ou du bruit du débit d'air en provenance du système de climatisation.

■ **Fonction d'avertissement d'obstacle**

Lorsqu'un obstacle dans les zones latérales se trouve sur la trajectoire du véhicule se déplaçant en marche avant ou en marche arrière, cette fonction en informe le conducteur par le biais de l'affichage et d'un signal sonore.

① Obstacle

② Trajectoire calculée du véhicule

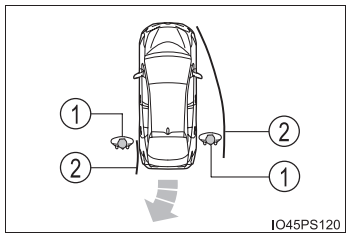

■ **Détection d'obstacle dans les zones latérales**

- Des obstacles dans les zones latérales sont détectés lors de la conduite en balayant les zones latérales à l'aide des capteurs latéraux. Les obstacles reconnus sont gardés en mémoire pendant environ 2 minutes maximum.
- Des obstacles peuvent ne pas être reconnus dans les zones latérales avant la fin du balayage. Une fois le contacteur d'alimentation activé, le balayage prend fin après que le véhicule a roulé pendant un court instant.
- Lorsqu'un obstacle comme un autre véhicule, un piéton ou un animal est détecté par les capteurs latéraux, l'obstacle peut continuer à être détecté même après être sorti de la zone de détection du capteur latéral.

■ **Si "Nettoyer aide au stationnement." s'affiche sur l'écran multifonction**

Il se peut qu'un capteur soit sale ou couvert de neige ou de glace. Dans ce cas, dès que le capteur est nettoyé, le système doit revenir à la normale.

De plus, comme le capteur peut geler à basse température, il se peut qu'un message de dysfonctionnement s'affiche ou qu'un obstacle ne soit pas détecté. Dès que le capteur est dégelé, le système doit revenir à la normale.

■ **Si "Panne de l'aide au stationnement." s'affiche sur l'écran multifonction**

En fonction du dysfonctionnement du capteur, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Personnalisation**

Le réglage du volume du signal sonore peut être modifié.
(Fonctions personnalisables : →P. 676)

AVERTISSEMENT

■ **Lors de l’utilisation du capteur d’aide au stationnement Toyota**

Respectez les mesures de précaution suivantes pour éviter tout accident.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse de 10 km/h (6 mph).
- Les zones de détection et temps de réaction des capteurs sont limités. Lorsque vous avancez ou reculez, vérifiez les alentours du véhicule (en particulier les côtés du véhicule) par mesure de précaution, et roulez lentement en utilisant la pédale de frein afin de contrôler la vitesse du véhicule.
- Ne montez pas d’accessoires dans les zones de détection des capteurs.

AVERTISSEMENT

■ **Capteurs**

Certaines conditions du véhicule ou de la zone environnante peuvent affecter la capacité du capteur à détecter correctement les obstacles. Des exemples particuliers de ces conditions sont repris ci-dessous.

- Le capteur est couvert de saleté, de neige ou de glace. (Essuyer les capteurs permet de résoudre ce problème.)
- Le capteur est gelé. (Dégeler la zone permet de résoudre ce problème.)
  En cas de températures particulièrement basses, si un capteur est gelé, l'affichage de l'écran peut être anormal ou des obstacles peuvent ne pas être détectés.
- Le capteur est couvert d'une manière ou d'une autre.
- Lorsque la lumière du soleil est éblouissante ou par froid intense
- Sur une route extrêmement cahoteuse, sur une pente, sur du gravier ou sur de l'herbe
- Les environs du véhicule sont ponctués de bruits d'avertisseurs sonores, de moteurs de motocyclettes, de freins pneumatiques de grands véhicules ou d'autres sons très forts produisant des ondes ultrasoniques.
- Le capteur est éclaboussé ou recouvert de gouttes d'eau sous une pluie abondante.
- Le capteur est recouvert de gouttes d'eau sur une route inondée.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Le véhicule est équipé d'un pôle publicitaire ou d'une antenne sans fil.
- Le véhicule s'approche d'un trottoir élevé ou incurvé.
- La plage de détection est réduite par un objet tel qu'un panneau de signalisation.
- La zone située directement sous les pare-chocs n'est pas couverte par les capteurs.
- Si des obstacles sont trop proches du capteur.
- Le pare-chocs ou le capteur a subi un impact violent.
- Une suspension autre que d'origine Toyota est installée (suspension abaissée, etc.).
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement se trouve à proximité.
- Des œillets de remorquage d'urgence sont installés.
- Une plaque d'immatriculation à rétroéclairage est installée.

En plus des exemples ci-dessus, en fonction de la forme et de l'état des obstacles, la détection peut s'avérer impossible ou la zone de détection peut être restreinte.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Capteurs latéraux

Dans les situations suivantes, le sonar de détection de distance risque de ne pas fonctionner normalement et peut provoquer un accident inattendu. Conduisez prudemment.

- Des obstacles peuvent ne pas être détectés dans les zones latérales tant que le véhicule ne roule pas pendant un court instant et que le balayage des zones latérales n'est pas terminé (→P. 398).
- Même une fois le balayage des zones latérales terminé, des obstacles comme d'autres véhicules, des personnes ou des animaux qui approchent des côtés du véhicule ne peuvent pas être détectés.
- Même une fois le balayage des zones latérales terminé, des obstacles peuvent ne pas être détectés en fonction de la situation aux alentours du véhicule.
  A ce stade, les affichages de fonctionnement du capteur latéral (→P. 392) sont temporairement éteints.

■ Obstacles qui peuvent ne pas être correctement détectés

- La forme de l'obstacle peut empêcher le capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants :
  - Câbles, clôtures, cordes, etc.
  - Coton, neige et autres matières absorbant les ondes radio
  - Objets à angles pointus
  - Obstacles bas
  - Obstacles élevés dont les parties supérieures dépassent vers l'extérieur en direction du véhicule
  - Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.
  - Des objets en mouvement tels que des personnes ou des animaux

NOTE

■ **Lors de l’utilisation du capteur d’aide au stationnement Toyota**

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement à cause d’un dysfonctionnement du capteur, etc. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- L’affichage de fonctionnement du capteur d’aide au stationnement Toyota clignote, et un signal sonore retentit alors qu’aucun obstacle n’a été détecté.
- Si la zone entourant un capteur subit une collision ou un impact important.
- Si le pare-chocs subit une collision.
- Si l’écran s’affiche et reste allumé sans signal sonore.
- En cas d’erreur d’affichage, vérifiez d’abord le capteur.
  Si l’erreur se produit même lorsqu’il n’y a pas de glace, de neige ou de boue sur le capteur, le capteur est probablement défectueux.

■ **Remarques concernant le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de jets d’eau ou de vapeur violents sur la zone de capteur.
Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du capteur.

Sonar de détection de distance intelligent*

Si une collision se produit avec un obstacle lorsque vous garez le véhicule ou que vous roulez à faible vitesse, si le véhicule se déplace soudainement vers l'avant en raison d'une erreur d'utilisation de la pédale d'accélérateur, ou si le véhicule se déplace en raison de la sélection d'un rapport incorrect, les capteurs détectent les obstacles à l'avant ou à l'arrière dans le sens de déplacement du véhicule et le système agit pour réduire l'impact avec les obstacles comme des murs et limiter les dommages provoqués.

Exemples de fonctionnement du système

Le système agit dans les situations suivantes lorsqu'un obstacle est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

◆ Le véhicule roule à faible vitesse et la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée trop tard

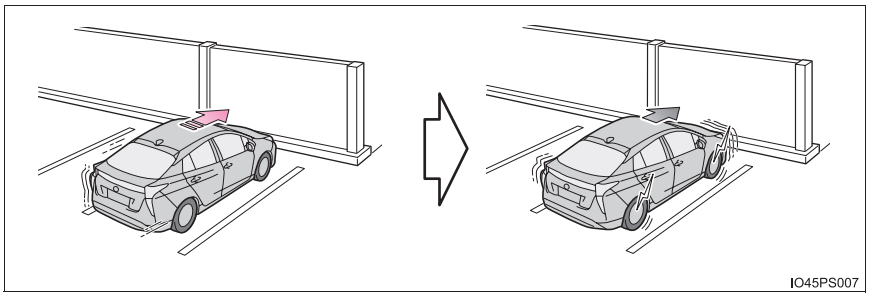

◆ La pédale d'accélérateur est trop enfoncée

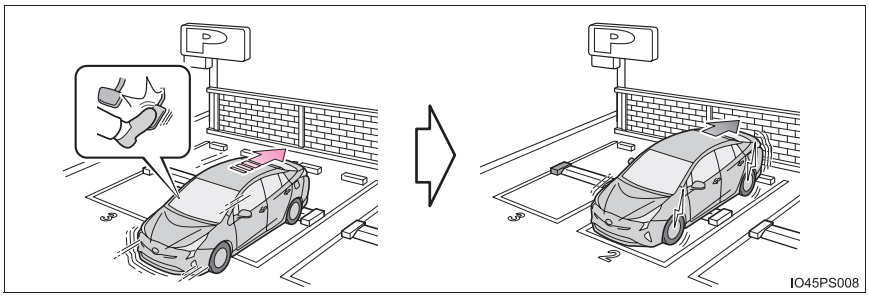

* : Si le véhicule en est équipé

◆ Le véhicule se déplace en raison de la sélection d'un rapport incorrect.

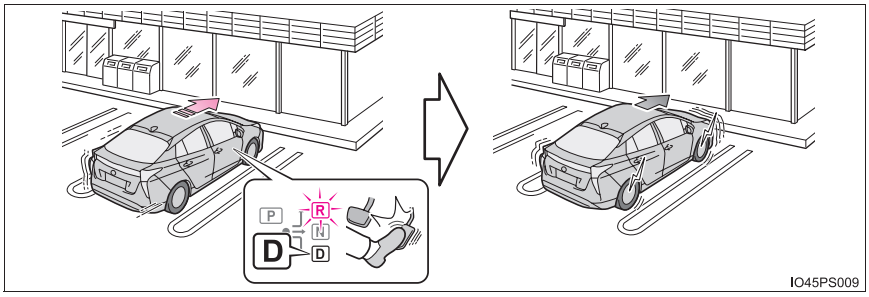

Types de capteurs

① Capteurs d'angle avant
② Capteurs centraux avant
③ Capteurs d'angle arrière
④ Capteurs centraux arrière

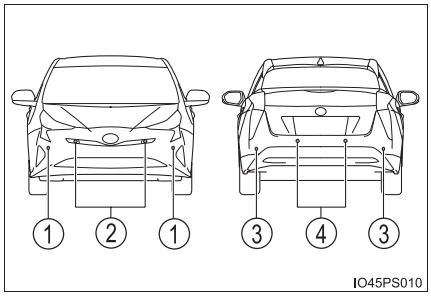

Modification des réglages du sonar de détection de distance intelligent

Le sonar de détection de distance intelligent peut être activé/désactivé sur l'écran (→P. 150) de l'écran multifonction.

Lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent est désactivée, le témoin ICS OFF s'allume.

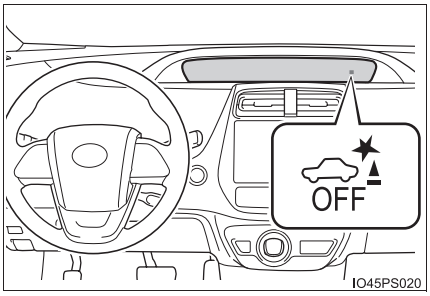

Lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent est désactivée, le fonctionnement du système ne reprend pas tant que la fonction n'a pas été à nouveau activée via l'écran de réglage de l'écran multifonction. (Le fonctionnement du système ne se rétablit pas par l'actionnement du contacteur d'alimentation.)

Fonctionnement

Lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent détecte un obstacle et qu'il y a un risque de collision, la puissance du système hybride est limitée pour empêcher une augmentation de la vitesse du véhicule. (Commande de limite de puissance du système hybride : A)

D'autre part, si la pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée, les freins sont engagés pour réduire la vitesse du véhicule. (Commande de freinage : B)

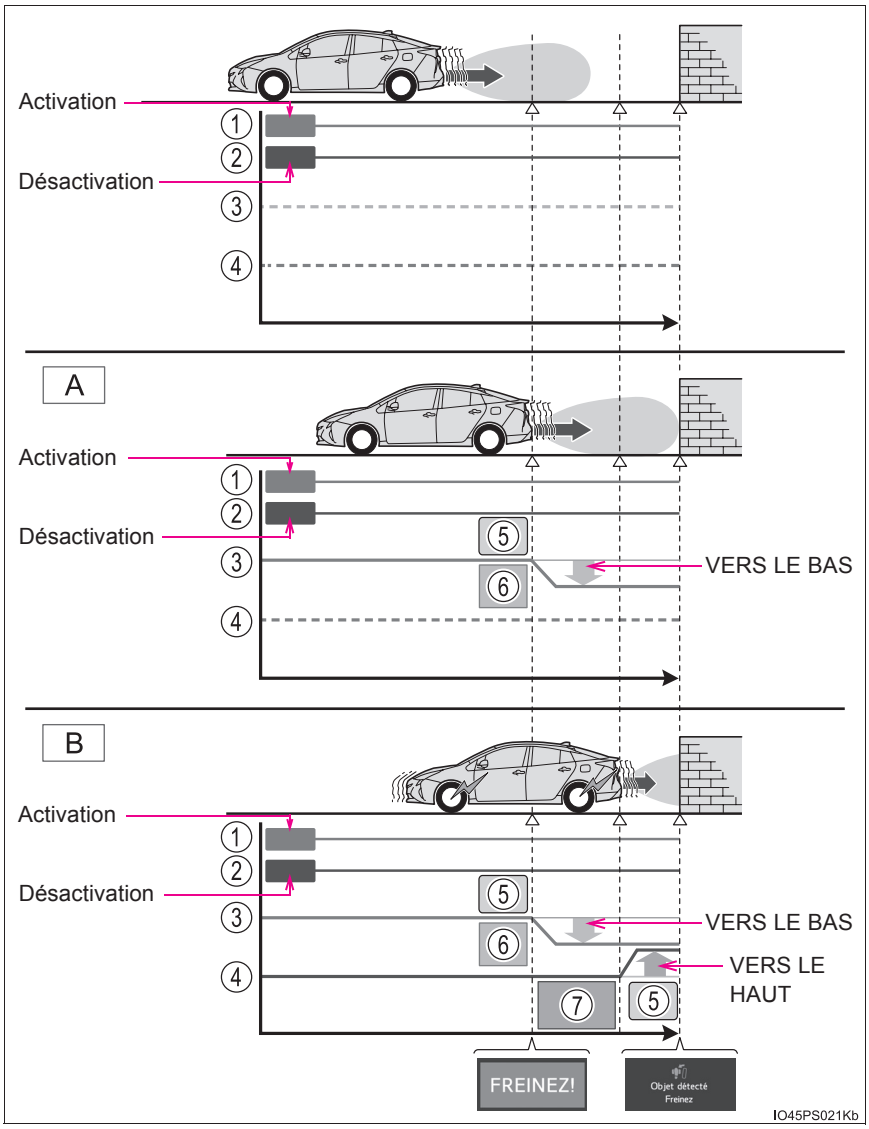

① Pédale d'accélérateur
② Pédale de frein
③ Puissance du système hybride
④ Force de freinage
⑤ La commande débute
⑥ La collision est possible
⑦ La collision est probable

Conditions de fonctionnement

■ Conditions de début de fonctionnement

Lorsque le témoin ICS OFF n'est pas allumé ou clignote (→P. 413, 591) et que toutes les conditions suivantes sont remplies, le système fonctionne.

- ▶ Commande de limite de puissance du système hybride
  - ● Le sonar de détection de distance intelligent est activé.
  - ● La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 15 km/h (10 mph).
  - ● Il y a un obstacle dans le sens de déplacement du véhicule (2 à 4 m [6 à 13 ft.] devant).
  - ● Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale a été nécessaire pour éviter une collision.
- ▶ Commande de freinage
  - ● La commande de limite de puissance du système hybride est effectuée.
  - ● Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence a été nécessaire pour éviter une collision.

■ Conditions de fin du fonctionnement

Dans l'une des situations suivantes, le système s'arrête de fonctionner.

- ▶ Commande de limite de puissance du système hybride
  - ● La fonction de sonar de détection de distance intelligent a été désactivée (arrêtée).
  - ● La collision était inévitable avec un freinage normal.
  - ● L'obstacle ne se trouve plus dans le sens de déplacement du véhicule (2 à 4 m [6 à 13 ft.] devant).
- ▶ Commande de freinage
  - ● La fonction de sonar de détection de distance intelligent a été désactivée (arrêtée).
  - ● Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par la commande de freinage.
  - ● La pédale de frein a été enfoncée après l'arrêt du véhicule par la commande de freinage.
  - ● L'obstacle ne se trouve plus dans le sens de déplacement du véhicule (2 à 4 m [6 à 13 ft.] devant).

Affichage et signal sonore pour la commande de limite de puissance du système hybride et la commande de freinage

Lorsque la commande de limite de puissance du système hybride ou la commande de freinage fonctionne, le signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur.

Selon la situation, la commande de limite de puissance fonctionne pour limiter l'accélération ou pour réduire la puissance autant que possible.

Commande	Situation	Ecran multifonction	Témoin ICS OFF	Signal sonore
La commande de limite de puissance du système hybride fonctionne (commande de limite d'accélération)	L'accélération à une vitesse déterminée ou supérieure n'est pas possible.		Eteint	Signal sonore bref
La commande de limite de puissance du système hybride fonctionne (commande pour limiter la puissance autant que possible)	Un freinage plus fort que la normale est nécessaire		Eteint	
La commande de freinage fonctionne	Un freinage d'urgence est nécessaire			
Le véhicule est arrêté par le fonctionnement du système	Le véhicule est arrêté après le fonctionnement de la commande de freinage	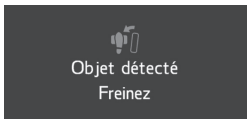	Allumé	

■ **Zone de détection du capteur**

La plage de détection de la fonction de sonar de détection de distance intelligent diffère de la plage de détection du capteur de détection de distance (→P. 396).

Par conséquent, même si le sonar de détection de distance détecte un obstacle et émet un avertissement, le capteur de détection de distance intelligent peut ne pas fonctionner.

■ **Fonctionnement du système**

Lorsque le véhicule est arrêté par le fonctionnement du système, la fonction de sonar de détection de distance intelligent s'arrête et le témoin ICS OFF s'allume.

■ **Reprise du système**

Lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent est arrêtée par le fonctionnement du système et que vous souhaitez reprendre le fonctionnement, activez à nouveau le sonar de détection de distance intelligent (→P. 391) ou désactivez le contacteur d'alimentation puis réactivez-le. De plus, lorsque le véhicule se déplace et que l'obstacle n'est plus dans le sens de déplacement du véhicule, ou lorsque le sens de déplacement du véhicule change (comme lorsque vous passez de la marche avant à la marche arrière, et inversement), le fonctionnement du système reprend automatiquement.

■ **Obstacles non détectés par les capteurs**

Les obstacles suivants peuvent ne pas être détectés par les capteurs.

- Les objets comme des personnes, des vêtements et de la neige, qui sont difficilement reflétés par les ondes ultrasoniques. (Notamment, des personnes peuvent également ne pas être détectées selon le type de vêtements qu'elles portent.)
- Les objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, les objets qui ne sont pas orientés correctement par rapport au sens de déplacement du véhicule, les objets irréguliers ou les objets qui ondulent
- Les objets bas
- Les objets fins comme des fils, des clôtures, des cordes ou des panneaux de signalisation
- Les objets qui sont très près du pare-chocs

■ **Signal sonore de détection de distance**

Que le sonar de détection de distance soit activé ou désactivé (→P. 391), si la fonction de sonar de détection de distance intelligent n'est pas arrêtée (→P. 405), lorsque les capteurs avant ou arrière détectent un obstacle et que la commande de freinage est effectuée, le signal sonore de sonar de détection de distance retentit également et une notification de la distance approximative jusqu'à l'obstacle est fournie.

■ **Situations où le système peut se déclencher, même s'il n'y a aucun risque de collision**

Dans les situations suivantes, le système peut se déclencher, même s'il n'y a aucun risque de collision.

● Influence de l'environnement

• Le véhicule roule sur une route étroite

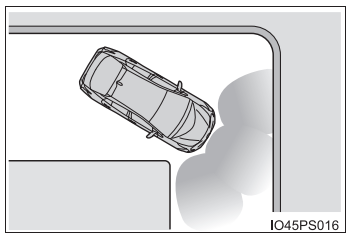

• Le véhicule roule sur une route gravillonnée ou dans une zone avec de l'herbe haute.

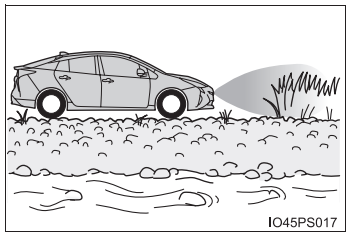

• Le véhicule roule vers un panneau publicitaire ou un drapeau, une branche suspendue à faible hauteur ou une barrière (comme celles utilisées pour les passages à niveau, les péages et les parkings).
• Il y a un obstacle sur le bas-côté (lorsque le véhicule est conduit dans un tunnel étroit, sur un pont étroit ou sur une route étroite)
• Le véhicule est stationné parallèlement au bas-côté
• Il y a une ornière ou un trou sur la surface de la route
• Lorsque le véhicule roule sur un revêtement métallique (grille), comme ceux utilisés pour les systèmes d'écoulement
• Le véhicule est conduit sur une pente raide
• Le capteur est recouvert d'eau sur une route inondée

● Influence des conditions météorologiques

• De la glace, de la neige, de la poussière ou autre a adhéré au capteur (après nettoyage, le système fonctionne à nouveau normalement)
• Une forte pluie ou de l'eau est projetée sur le véhicule
• Dans des conditions extrêmes (brouillard, neige ou tempête de sable)

● Influence des autres ondes ultrasoniques

• Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, comme l'avertisseur sonore ou le sonar de détection de distance d'un autre véhicule, un détecteur de véhicule, un moteur de moto ou les freins pneumatiques d'un véhicule de grande dimension
• Des composants électroniques (comme une plaque d'immatriculation à rétroéclairage (notamment de type fluorescent), les feux antibrouillards, un pôle publicitaire ou une antenne sans fil) sont installés à proximité des capteurs

● Changements au niveau du véhicule

- Le véhicule est fortement incliné
- La hauteur du véhicule a été fortement modifiée en raison de la charge transportée (avant du véhicule soulevé ou incliné vers le sol)
- L'orientation du capteur a changé du fait d'une collision ou d'un autre impact

■ **Dans le cas peu probable où la fonction de sonar de détection de distance intelligent est actionnée par erreur à un croisement ou ailleurs**

Même dans le cas peu probable où la fonction de sonar de détection de distance intelligent est actionnée par erreur à un croisement ou ailleurs, la commande de freinage est désactivée pendant environ 2 secondes, ce qui vous permet d'avancer et de quitter la zone. De plus, la commande de freinage est également désactivée lorsque la pédale de frein est enfoncée. Enfoncer de nouveau la pédale d'accélérateur vous permet d'avancer et de quitter la zone.

■ **Situations dans lesquelles le système risque de ne pas fonctionner normalement**

Il est possible que le système ne fonctionne normalement pas dans les situations suivantes.

● Influence de l'environnement

- Il y a un obstacle qui ne peut pas être détecté entre le véhicule et un autre obstacle qui peut être détecté
- Un obstacle comme un autre véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse juste devant le véhicule ou surgit sur le côté.

● Influence des conditions météorologiques

- La zone autour du capteur est extrêmement chaude ou froide

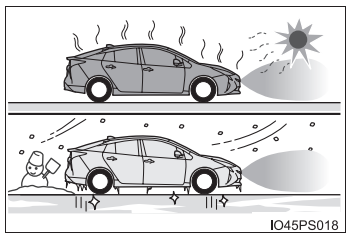

- Le vent est fort

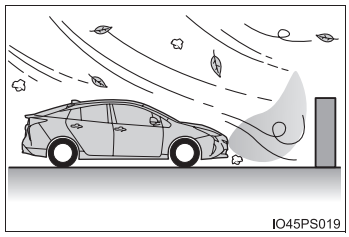

- De la glace, de la neige, de la poussière ou autre a adhéré au capteur (après nettoyage, le système fonctionne à nouveau normalement)
- Une forte pluie ou de l'eau est projetée sur le véhicule
- Dans des conditions extrêmes (brouillard, neige ou tempête de sable)

● Influence des autres ondes ultrasoniques

- Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, comme l'avertisseur sonore ou le sonar de détection de distance d'un autre véhicule, un détecteur de véhicule, un moteur de moto ou les freins pneumatiques d'un véhicule de grande dimension
- Des composants électroniques (comme une plaque d'immatriculation à rétroéclairage (notamment de type fluorescent), les feux antibrouillards, un pôle publicitaire ou une antenne sans fil) sont installés à proximité des capteurs

● Changements au niveau du véhicule

- Le véhicule est fortement incliné
- La hauteur du véhicule a été fortement modifiée en raison de la charge transportée (avant du véhicule soulevé ou incliné vers le sol)
- L'orientation du capteur a changé du fait d'une collision ou d'un autre impact

■ **Fonction de sonar de détection de distance intelligent lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple fonctionne**

→P. 419

■ **Lors du retrait et de l'installation de la batterie 12 volts**

Le système doit être initialisé.
Le système peut être initialisé en conduisant le véhicule en ligne droite pendant 5 secondes au moins à une vitesse d'environ 35 km/h (22 mph) minimum.

■ **Lorsque "ICS indisponible" s'affiche sur l'écran multifonction et que le témoin ICS OFF clignote**

● Il y a peut-être de la glace, de la neige, de la saleté, etc. sur le capteur. Si tel est le cas, retirez la glace, la neige, la saleté, etc. qui se trouve sur le capteur pour que le système revienne à la normale.
De même, un message d'avertissement peut s'afficher à des températures basses en raison de la glace qui se forme sur le capteur et le capteur risque de ne pas détecter les obstacles. Une fois que la glace a fondu, le système revient à la normale.

● Si ce message s'affiche même lorsque la saleté a été enlevée du capteur ou s'il s'affiche lorsque le capteur n'était pas sale initialement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

● L'initialisation du système peut ne pas avoir été effectuée après le retrait et l'installation de la batterie 12 volts. Procédez à l'initialisation du système.

■ **Lorsque "Panne ICS Consultez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction, le témoin ICS OFF clignote et le signal sonore retentit.**

Le système ne fonctionne peut-être pas correctement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

AVERTISSEMENT

■ **Pour un usage sûr**

Ne vous fiez pas uniquement au système. Se fier uniquement au système peut entraîner un accident inattendu.

- Conduire avec prudence relève de la responsabilité exclusive du conducteur. Faites tout particulièrement attention aux conditions environnantes pour une conduite en toute sécurité. La fonction de sonar de détection de distance intelligent peut fournir une aide pour réduire la gravité des collisions. Cependant, le système peut ne pas fonctionner en fonction de la situation.
- La fonction de sonar de détection de distance intelligent n'est pas un système conçu pour arrêter complètement le véhicule. De plus, même si la fonction de sonar de détection de distance intelligent peut arrêter le véhicule, la commande de freinage est désactivée après 2 secondes environ. Par conséquent, vous devez enfoncer immédiatement la pédale de frein.

■ **Afin que le système fonctionne correctement**

Veillez à observer les précautions suivantes concernant les capteurs (→P. 405). Si vous ne respectez pas ces mesures de précaution, les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement et cela peut entraîner un accident inattendu.

- N'effectuez pas de tâches telles que modification, démontage ou peinture
- Utilisez uniquement des pièces d'origine lorsque vous remplacez des pièces.
- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs à des impacts
- N'endommagez pas les capteurs et gardez-les toujours propres

■ **Modification de la suspension**

Ne modifiez pas la suspension car des changements de la hauteur ou de l'inclinaison du véhicule peuvent empêcher les capteurs de détecter correctement les obstacles, le système risque de ne pas fonctionner correctement ou le système peut fonctionner inutilement.

NOTE

■ **Pour éviter les dysfonctionnements de capteur**

- Si la zone autour du capteur est soumise à un impact, l'équipement peut ne pas fonctionner correctement en raison d'un dysfonctionnement du capteur. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Lorsque vous utilisez un équipement de lavage à haute pression pour laver le véhicule, ne projetez pas d'eau directement sur les capteurs. Les capteurs risquent de ne plus fonctionner correctement s'ils sont soumis à un impact causé par une forte pression d'eau.
- Lorsque vous utilisez de la vapeur pour laver le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs. Les capteurs risquent de ne plus fonctionner correctement s'ils se trouvent au contact de la vapeur.

■ **Pour empêcher toute utilisation inappropriée**

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction du sonar de détection de distance intelligent. Le système peut se déclencher, même s'il n'y a aucun risque de collision.

- Un rouleau de châssis, un dynamomètre de châssis, un rouleau libre ou un équipement similaire est utilisé pour une vérification, etc.
- Le véhicule est chargé sur un navire, un camion ou tout autre véhicule de transport
- La suspension a été abaissée ou les pneus ont une taille différente de celle des pneus d'origine montés sur le véhicule.
- La hauteur du véhicule a été fortement modifiée en raison de la charge transportée (avant du véhicule soulevé ou incliné vers le sol).
- Un crochet de remorquage d'urgence est installé.

S-IPA (Système d'aide au stationnement intelligent simple)*

Système d'aide au stationnement intelligent simple

Résumé des fonctions

Le système d'aide au stationnement intelligent simple actionne automatiquement le volant pour fournir une assistance lorsque le véhicule recule dans une zone proche d'une place de stationnement, et lorsque le véhicule quitte une place de stationnement parallèle. (Les opérations de changement de vitesse et l'ajustement de la vitesse lorsque le véhicule avance ou recule ne sont pas effectués automatiquement.)

- Le système d'aide au stationnement intelligent simple ne permet pas de stationner le véhicule automatiquement. Il s'agit d'un système qui fournit une assistance lorsque le véhicule sort d'une place de stationnement perpendiculaire ou parallèle.
- Le système d'aide au stationnement intelligent simple fournit une assistance pour actionner le volant afin de guider le véhicule vers la place de stationnement cible choisie. La place de stationnement cible choisie peut ne pas toujours être atteinte, en fonction de l'état de la route et des conditions du véhicule au moment du stationnement et de la distance jusqu'à la place de stationnement.

Association avec la fonction de sonar de détection de distance intelligent

Lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple est actionné, si le système détecte un obstacle qui pourrait engendrer une collision, le freinage d'urgence fonctionne, que la fonction de sonar de détection de distance intelligent soit activée ou désactivée. (→P. 419)

* : Si le véhicule en est équipé

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous effectuez une marche avant ou une marche arrière, assurez-vous de vérifier directement la sécurité de la zone avant ou arrière et de la zone autour du véhicule, puis reculez ou avancez lentement tout en contrôlant la vitesse du véhicule en enfonçant la pédale de frein.
- Si vous pensez que le véhicule risque d’entrer en contact avec un piéton, un autre véhicule ou tout autre obstacle, arrêtez le véhicule en enfonçant la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur S-IPA (→P. 420) pour désactiver le système.

Tableau des fonctions et modes d'assistance du système d'aide au stationnement intelligent simple

Mode d'assistance	Type de stationnement	Résumé des fonctions	Voir page
Mode d'aide au stationnement en marche arrière (avec fonction de guidage avant)	Stationnement en marche arrière	L'assistance commence après l'arrêt du véhicule devant la place de stationnement cible. Elle est prévue pour vous permettre de reculer dans une place de stationnement et vous guider pour atteindre une position à partir de laquelle vous pouvez commencer à reculer.	P. 423
Mode d'aide au stationnement parallèle	Stationnement parallèle	Le guidage est prévu pour détecter la place de stationnement cible et atteindre une position à partir de laquelle vous pouvez commencer à reculer. L'assistance est fournie à partir du moment où le véhicule commence à reculer jusqu'à ce qu'il ait atteint la place de stationnement cible.	P. 430
Mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle	Sortie de stationnement parallèle	L'assistance commence une fois le véhicule garé en parallèle. Cette assistance est prévue pour guider le véhicule depuis la place de stationnement vers une position à partir de laquelle il peut démarrer.	P. 437

■ **Fonction de sonar de détection de distance intelligent lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple fonctionne**

Lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple fonctionne, si le système détecte un obstacle pouvant engendrer une collision, la commande de limite de puissance du système hybride et la commande de freinage de la fonction du sonar de détection de distance intelligent fonctionnent, que la fonction du sonar de détection de distance intelligent soit activée ou désactivée. (→P. 405)

- Une fois que la fonction du sonar de détection de distance intelligent est activée, le fonctionnement du système d'aide au stationnement intelligent simple est provisoirement arrêté et l'activation de la fonction du sonar de détection de distance intelligent est indiquée sur l'écran multifonction. (→P. 409)
- Si le système d'aide au stationnement intelligent simple a été arrêté 3 fois par la fonction du sonar de détection de distance intelligent, le système d'aide au stationnement intelligent simple est désactivé.
- Une fois que le système d'aide au stationnement intelligent simple devient disponible après l'utilisation de la fonction du sonar de détection de distance intelligent, un message vous invitant à changer de vitesse s'affiche sur l'écran multifonction. Le fonctionnement du système d'aide au stationnement intelligent simple peut reprendre en changeant de vitesse conformément au message affiché sur l'écran multifonction et en appuyant à nouveau sur le contacteur S-IPA (→P. 420).

■ **Changement de vitesse lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple fonctionne**

Si le système détermine que le conducteur souhaite avancer ou reculer, l'assistance demeure active, même si le conducteur a changé de vitesse avant d'y avoir été invité par le système. Toutefois, puisque l'action du conducteur est différente du guidage proposé par le système, le nombre de manœuvres peut augmenter.

Changement du mode d'assistance

■ Changement à l'aide du contacteur S-IPA

Appuyez sur le contacteur

Cela vous permet de passer d'une fonction à l'autre et de désactiver ou de redémarrer les modes d'assistance.

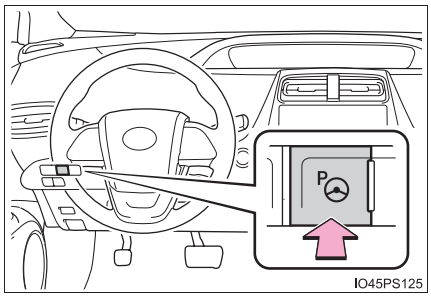

Lorsque le contacteur d'alimentation est activé et que le véhicule roule à environ 30 km/h (19 mph) maximum, chaque fois que le contacteur S-IPA est enfoncé, la fonction change comme suit.

La fonction sélectionnée est indiquée sur la zone d'affichage de fonctionnement de l'écran multifonction (→P. 421).

▶ Lorsque le contacteur S-IPA est enfoncé et que le rapport engagé est autre que P :

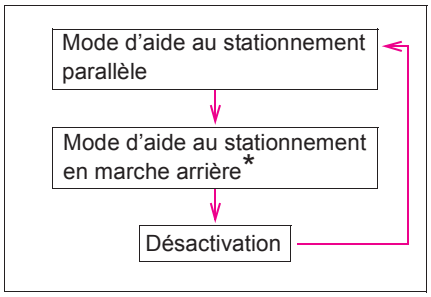

▶ Lorsque le contacteur S-IPA est enfoncé et que le rapport P est engagé :

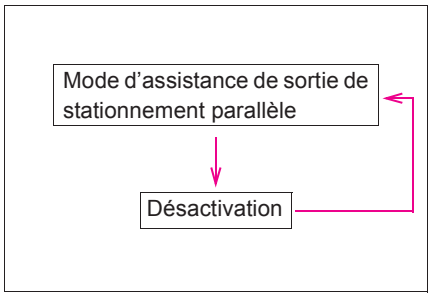

* : Le mode d'aide au stationnement en marche arrière peut être sélectionné lorsque ses conditions de fonctionnement sont remplies (→P. 435). Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, il est désactivé.

Ecran de guidage

L'écran de guidage s'affiche sur l'écran multifonction.

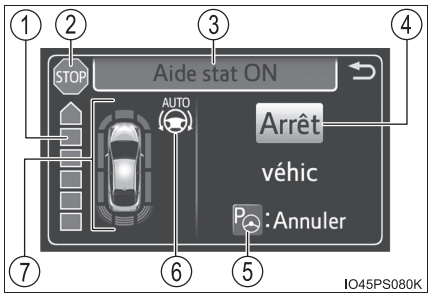

① Témoin du niveau d'assistance

Affiche une jauge indiquant le niveau jusqu'à la position d'arrêt du véhicule/la position où la commande d'assistance prend fin.

② Affichage Stop

Lorsque ce témoin s'allume, enfoncez la pédale de frein et arrêtez immédiatement le véhicule.

③ Zone d'affichage de fonctionnement

Affiche la condition de fonctionnement du système d'aide au stationnement intelligent simple.

④ Affichage de conseil

Suivez les instructions sur l'écran et effectuez toutes les opérations indiquées.

⑤ Icône du contacteur S-IPA

S'affiche lorsque le mode d'assistance peut être modifié et que le système peut être désactivé ou activé à l'aide du contacteur S-IPA.

⑥ Affichage du fonctionnement automatique du volant

S'affiche lorsque le fonctionnement automatique du volant est exécuté.

⑦ Affichage du sonar de détection de distance / affichage de position de porte (ouverte/fermée)

→P. 392

■ **Témoin S-IPA à l'intérieur du compteur (→P. 113)**

Ce témoin s'allume lorsque le fonctionnement automatique du volant est exécuté par le système d'aide au stationnement intelligent simple. Une fois la commande terminée, le témoin clignote pendant un court instant et s'éteint.

■ **Ecran contextuel du sonar de détection de distance**

Lorsque le système d'aide au stationnement intelligent simple fonctionne, si la fonction du sonar de détection de distance détecte un obstacle, l'écran contextuel du sonar de détection de distance s'affiche automatiquement sur l'écran de guidage (→P. 392), que la fonction du sonar de détection de distance soit activée ou désactivée (→P. 391).

Désactivation ou arrêt du mode d'assistance

Le mode d'assistance est désactivé ou arrêté dans les cas suivants.

■ **La commande d'assistance est désactivée quand**

- La fonction de protection de température du système se déclenche
- Un dysfonctionnement du système est présent
- Le système a déterminé que l'environnement de stationnement n'est pas adapté au maintien du mode d'assistance

Lorsque la commande d'assistance est désactivée, tenez fermement le volant, enfoncez la pédale de frein et arrêtez le véhicule.

Recommencez depuis le début car le système est déjà désactivé. Si vous continuez à garer votre véhicule manuellement, actionnez le volant comme vous le feriez normalement.

■ **La commande d'assistance est arrêtée quand**

- Le volant est actionné
- La vitesse du véhicule est trop élevée
- La fonction du sonar de détection de distance intelligent est actionnée

Lorsque la commande d'assistance a été arrêtée, elle peut être rétablie en suivant le guidage proposé à l'écran.

Comment se garer à côté d'autres véhicules (mode d'aide au stationnement en marche arrière)

■ Résumé des fonctions

Arrêtez le véhicule de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit presque perpendiculaire au véhicule. Si la place est détectable, la fonction de guidage en marche avant peut être utilisée. D'autre part, selon la place de stationnement et d'autres conditions, la commande d'assistance aux manœuvres multiples est également prévue si nécessaire.

① Arrêtez le véhicule de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit presque perpendiculaire au véhicule. Appuyez ensuite 2 fois sur le contacteur S-IPA pour sélectionner le mode d'aide au stationnement en marche arrière.

② Le fonctionnement automatique du volant commence lorsque le véhicule se met en mouvement.

③ Un signal sonore est émis et un écran s'affiche pour vous avertir que le véhicule a atteint la position à partir de laquelle vous pouvez commencer à reculer.

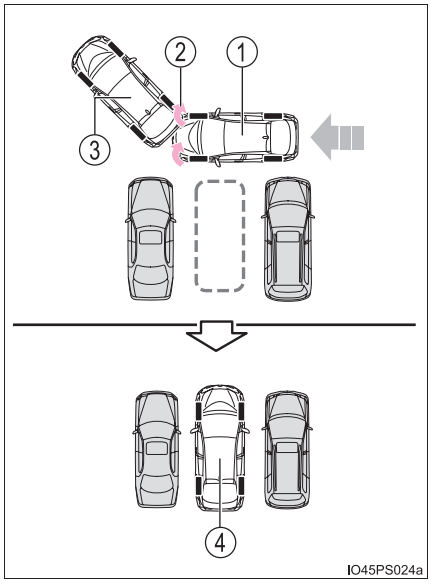

Si la place de stationnement détectée ou la largeur de la route (distance entre le bord de la route et la place de stationnement) est étroite, ou s'il y a des obstacles devant le véhicule, le guidage n'est pas activé.

④ Le stationnement est terminé

Le mode d'assistance est alors terminé.

En fonction de l'état de la place de stationnement, le guidage vers les points à partir desquels vous pouvez commencer à avancer et reculer, ainsi que le fonctionnement automatique du volant, sont répétés à chaque fois que des manœuvres multiples sont nécessaires après l'étape ③ à partir du moment où le véhicule commence à reculer jusqu'à ce que le stationnement soit terminé.

■ **Stationnement**

1 Arrêtez le véhicule de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit presque perpendiculaire au véhicule. Appuyez ensuite 2 fois sur le contacteur S-IPA et vérifiez que l'affichage de l'écran multifonction passe sur "Stat recul".

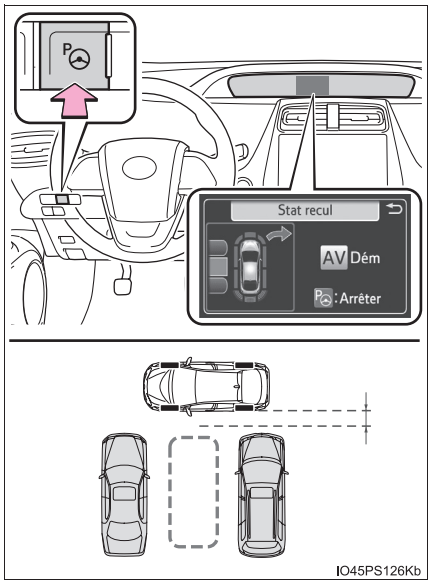

- Examinez visuellement la zone désignée par la flèche indiquant le sens du fonctionnement automatique du volant et la place de stationnement cible indiquée sur l'affichage.
- Le mode change à chaque pression du contacteur S-IPA. (→P. 420)
- Lorsque le rapport engagé est autre que D ou B, ou lorsque la vitesse du véhicule a été détectée, appuyer sur le contacteur S-IPA ne permet pas de faire passer l'écran à l'affichage "Stat recul".
- Le levier des clignotants (→P. 274) peut être actionné pour signaler que vous voulez garer votre véhicule à gauche ou à droite.
- Le système ne peut pas être utilisé lorsque la place de stationnement est étroite ou que l'espace est trop restreint pour que la commande d'assistance fonctionne. Veuillez vous reporter aux informations indiquées sur l'écran multifonction pour utiliser une place de stationnement différente.

2 Adoptez une posture de conduite ordinaire, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'avant et autour du véhicule ne comportent aucun risque et avancez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein. Ensuite, un signal sonore aigu est émis et un témoin sur le compteur s'allume en même temps. La commande d'assistance commence alors.

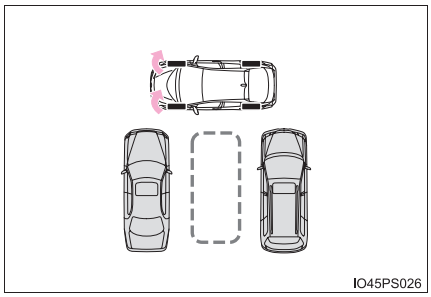
IO45PS026

- Lorsque le fonctionnement automatique du volant démarre, l'affichage du fonctionnement automatique du volant (→P. 421) et le témoin du niveau d'assistance (→P. 421) apparaissent dans la zone d'affichage.
- Pour arrêter la commande d'assistance, appuyez sur le contacteur S-IPA.
- Lorsque la vitesse du véhicule est trop élevée, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance est arrêtée.
- S'il s'avère que la place est trop étroite après que la commande d'assistance a démarré, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance s'arrête.

3 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

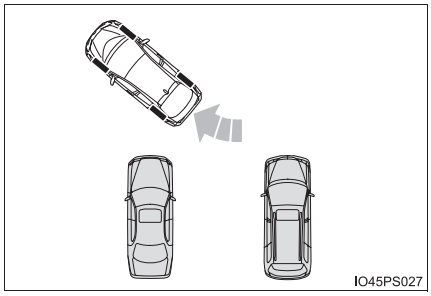
IO45PS027

4 Engagez le rapport R.

5 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour effectuez la marche arrière, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque, assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacles sur la place de stationnement et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

- Lorsque le véhicule ne peut pas entrer correctement dans la place de stationnement cible lors du premier essai et que des manœuvres multiples sont nécessaires, passez à l'étape 6.
- Lorsque des manœuvres multiples ne sont pas nécessaires, passez à l'étape 12 (→P. 427).

6 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

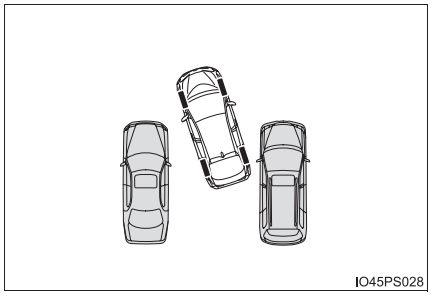
IO45PS028

7 Engagez le rapport D.

Si vous voulez arrêter la commande d'assistance dans votre position actuelle, engagez le rapport P.

8 Adoptez une posture de conduite ordinaire, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'avant et autour du véhicule ne comportent aucun risque et avancez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

9 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

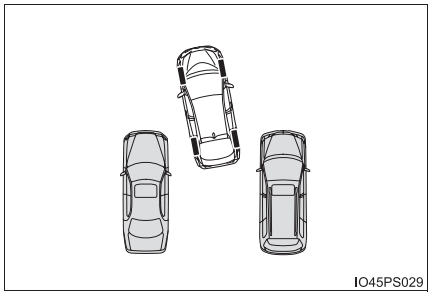
IO45PS029

10 Engagez le rapport R.

11 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour reculer, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

En fonction de l'état de la place de stationnement, il est possible que vous deviez répéter les étapes 6 à 11.

12 Lorsque le véhicule est presque complètement garé sur la place de stationnement cible, qu'un signal sonore aigu est émis et que le témoin Stop s'affiche sur l'écran (→P. 421), arrêtez le véhicule.

Le mode d'aide au stationnement en marche arrière est alors terminé.

- Pour des raisons de sécurité, le signal sonore retentit légèrement avant que le véhicule soit complètement garé sur la place de stationnement cible. D'autre part, à ce stade, le système a fini de fonctionner. Tenez fermement le volant et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein pour atteindre la place de stationnement souhaitée.
- Veillez à reculer tout en vérifiant les zones à l'avant et à l'arrière du véhicule en regardant par vous-même et en utilisant les rétroviseurs.

■ **Conditions de fonctionnement du mode d'aide au stationnement en marche arrière**

- Pour pouvoir utiliser correctement la fonction, conduisez lentement (à une vitesse à laquelle le véhicule peut être rapidement arrêté).
- Pour pouvoir utiliser correctement la fonction, conduisez lentement (à une vitesse à laquelle le véhicule peut être rapidement arrêté). Arrêtez-vous complètement de sorte que le centre de la place de stationnement soit presque perpendiculaire au véhicule, puis actionnez le contacteur S-IPA.
- La fonction ne peut pas être utilisée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 30 km/h (19 mph) environ.
- Les capteurs latéraux avant et les capteurs latéraux arrière sont utilisés pour détecter les véhicules stationnés et déterminer la place de stationnement. Par conséquent, lorsque la détection est impossible (→P. 452), le guidage n'est pas activé.
- S'il n'y a pas de véhicules stationnés, la place de stationnement ne peut pas être déterminée. Par conséquent, le mode d'aide au stationnement en marche arrière ne peut pas être utilisé.
- S'il est incapable de détecter l'environnement autour de la place de stationnement, le mode d'aide au stationnement en marche arrière peut ne pas fonctionner.
- Selon l'état de la place de stationnement, s'il n'y a pas suffisamment de place devant le véhicule pour procéder à l'opération de stationnement, la place de stationnement cible peut ne pas être atteinte.

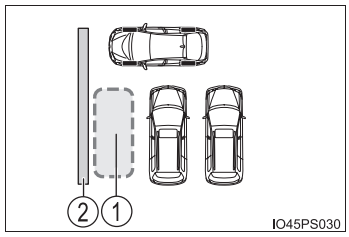

① Place de stationnement cible

② Mur

■ **Conseils d'utilisation du mode d'aide au stationnement en marche arrière**

1 Laissez un espace d'environ 1 m (3,3 ft.) entre votre véhicule et les véhicules stationnés et approchez-vous de la place de stationnement cible. Si l'espace entre votre véhicule et les véhicules stationnés est trop grand, il est possible que les capteurs latéraux avant et les capteurs latéraux arrière ne puissent pas détecter les véhicules stationnés.

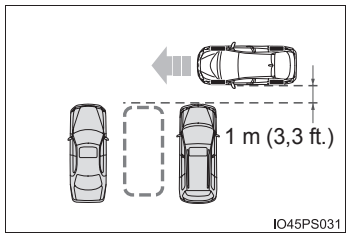

2 Arrêtez le véhicule de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit perpendiculaire au véhicule. De plus, appuyez uniquement sur le contacteur S-IPA lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

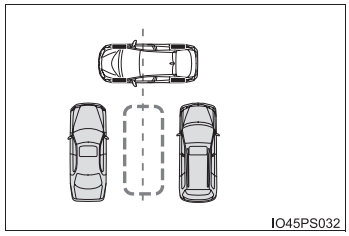

NOTE

- Si la surface de la route présente des déclivités ou des pentes, la place de stationnement cible ne peut pas être correctement définie. Par conséquent, le véhicule peut être garé de travers ou dévier de la place de stationnement. Dans ce cas, n'utilisez pas le mode d'aide au stationnement en marche arrière.
- Lorsque vous garez votre véhicule dans une place étroite, le véhicule sera proche des véhicules adjacents. Si vous estimez que votre véhicule risque de toucher les autres véhicules, arrêtez-le en enfonçant la pédale de frein.
- Les objets bas par rapport au sol peuvent ne pas être détectés. Vérifiez directement la sécurité de votre zone environnante et, si vous estimez que le véhicule risque d'entrer en contact avec un obstacle, arrêtez-le en enfonçant la pédale de frein.
- Selon la zone environnante, comme lorsque d'autres véhicules sont stationnés, le véhicule peut être garé de travers ou dévier par rapport à la place de stationnement. Ajustez manuellement l'alignement du véhicule si nécessaire.

Comment se garer en parallèle (mode d'aide au stationnement parallèle)

■ Résumé des fonctions

Si une place de stationnement peut être détectée, vous serez guidé jusqu'à ce que vous ayez atteint la position de démarrage de la commande d'assistance. Le mode d'aide au stationnement parallèle peut alors être utilisé. D'autre part, selon la place de stationnement et d'autres conditions, la commande d'assistance aux manœuvres multiples est également prévue si nécessaire.

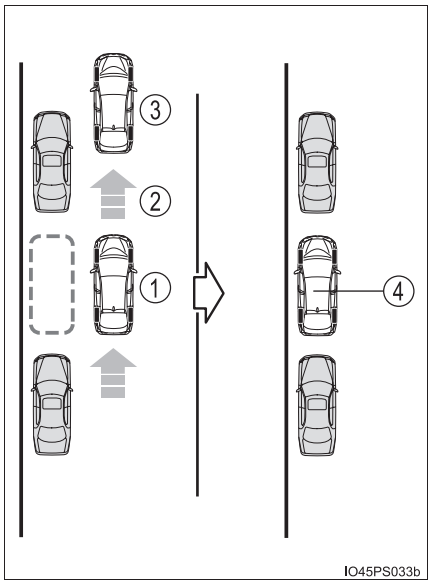

① Continuez d'avancer avec le véhicule parallèle au trottoir ou à la route, puis arrêtez-vous de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit presque perpendiculaire au véhicule. Appuyez ensuite 1 fois sur le contacteur S-IPA pour sélectionner le mode d'aide au stationnement parallèle.

② Déplacez-vous en ligne droite parallèlement à la route ou au trottoir de sorte que la place de stationnement soit détectée.

③ Un signal sonore est émis et un écran s'affiche pour vous avertir que le véhicule a atteint une position à partir de laquelle la commande d'assistance peut être utilisée pour commencer à reculer puis, lorsque le rapport engagé est modifié suivant le guidage proposé par le système, le fonctionnement automatique du volant commence.

Si la place de stationnement détectée ou la largeur de la route (distance entre le bord de la route et la place de stationnement) est étroite, ou s'il y a des obstacles devant le véhicule, le guidage n'est pas activé.

④ Le stationnement est terminé

Le mode d'assistance est alors terminé. En fonction de l'état de la place de stationnement, le guidage vers les points à partir desquels vous pouvez commencer à avancer et reculer, ainsi que le fonctionnement automatique du volant, sont répétés à chaque fois que des manœuvres multiples sont nécessaires après l'étape ③ à partir du moment où le véhicule commence à reculer jusqu'à ce que le stationnement soit terminé.

■ **Stationnement**

1 Arrêtez le véhicule de sorte que le centre de la place de stationnement cible soit presque perpendiculaire au véhicule. Appuyez ensuite 1 fois sur le contacteur S-IPA et vérifiez que l'affichage de l'écran multifonction passe sur "Stat parall".

- Le mode change à chaque pression du contacteur S-IPA. (→P. 420)
- Lorsque le véhicule roule à environ 30 km/h (19 mph) ou plus, appuyer sur le contacteur S-IPA ne permet pas de faire passer l'écran à l'affichage "Stat parall".

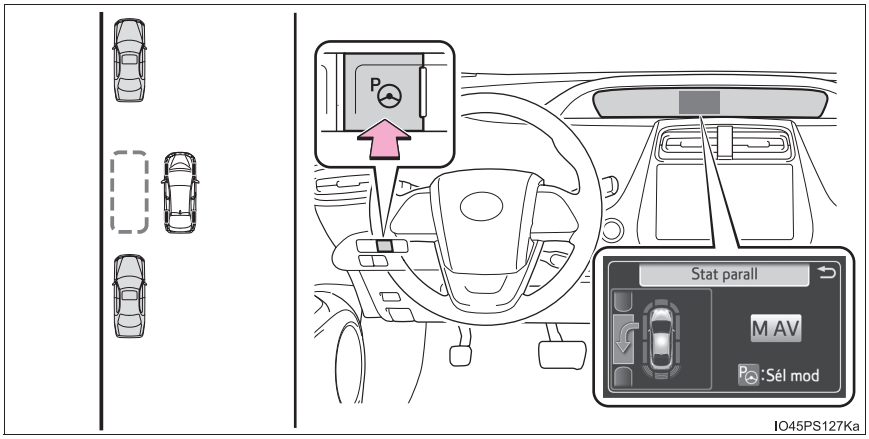

2 Déplacez-vous en ligne droite, parallèlement à la route (ou au trottoir), et laissez un espace d'environ 1 m (3,3 ft.) entre votre véhicule et les autres véhicules stationnés.

- Avancez lentement.
- Le système commence à chercher une place de stationnement.
- Lorsque le système cherche une place, le levier des clignotants (→P. 274) peut être actionné pour sélectionner une place de stationnement à gauche ou à droite.
- Pour arrêter la fonction, appuyez une fois sur le contacteur S-IPA pour la désactiver.
- Lorsqu'une place de stationnement est détectée, l'écran change.

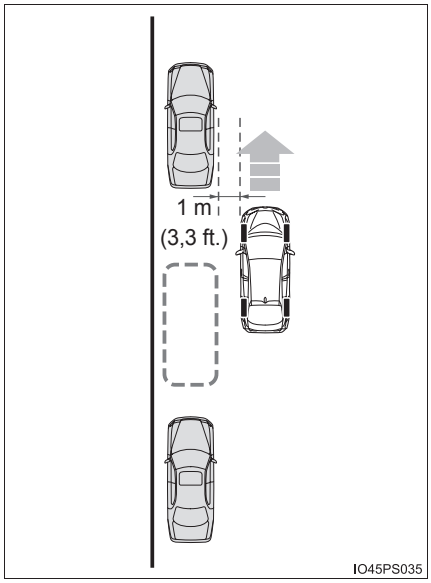

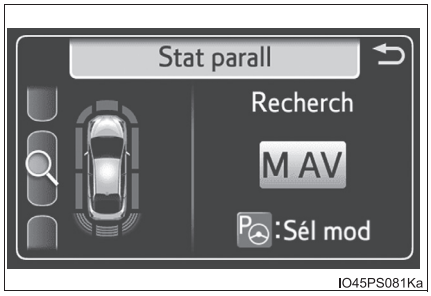

3 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

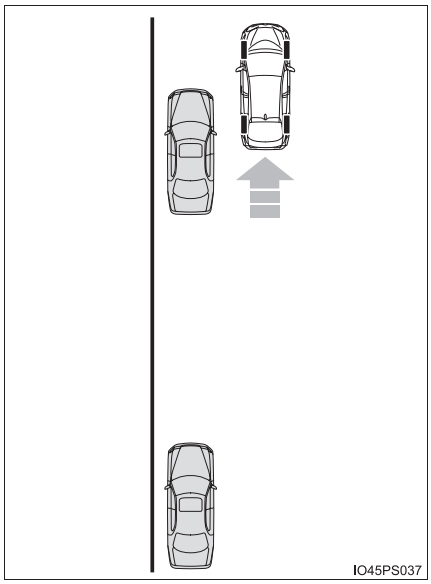

4 Lorsque le rapport R est engagé, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance démarre.

- Lorsque le fonctionnement automatique du volant démarre, l'affichage du fonctionnement automatique du volant (→P. 421) et le témoin du niveau d'assistance (→P. 421) apparaissent dans la zone d'affichage.
- Pour arrêter la commande d'assistance, appuyez sur le contacteur S-IPA.

5 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour effectuez la marche arrière, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque, assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacles sur la place de stationnement et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

- Lorsque vous reculez trop vite, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance est arrêtée.
- Lorsque le véhicule ne peut pas entrer correctement dans la place de stationnement cible lors du premier essai et que des manœuvres multiples sont nécessaires, passez à l'étape 6.
  Lorsque des manœuvres multiples ne sont pas nécessaires, passez à l'étape 12.

6 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

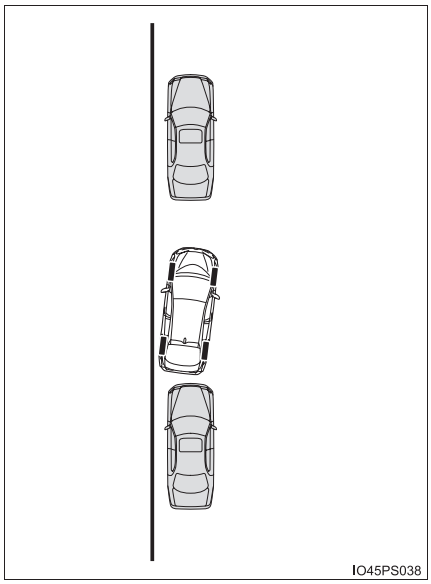

7 Engagez le rapport D.

8 Adoptez une posture de conduite ordinaire, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'avant et autour du véhicule ne comportent aucun risque et avancez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

9 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

10 Engagez le rapport R.

11 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour reculer, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

En fonction de l'état de la place de stationnement, il est possible que vous deviez répéter les étapes 6 à 11.

12 Lorsque le véhicule est presque complètement garé dans la place de stationnement cible, qu'un signal sonore aigu est émis et que le témoin Stop s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.
Le mode d'aide au stationnement parallèle est alors terminé.

- Une fois le véhicule arrêté, vous pouvez manœuvrer librement pour atteindre la place de stationnement cible.
- Veillez à reculer tout en vérifiant les zones à l'avant et à l'arrière du véhicule en regardant par vous-même et en utilisant les rétroviseurs.

■ **Conditions de fonctionnement du mode d'aide au stationnement parallèle**

- Pour pouvoir utiliser correctement le mode d'aide au stationnement parallèle, conduisez lentement (à une vitesse à laquelle le véhicule peut être rapidement arrêté) parallèlement à la route (ou à l'accotement) tout en maintenant une distance de 1 m (3 ft.) environ par rapport à tout véhicule garé.
- La fonction ne peut pas être utilisée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 30 km/h (19 mph) environ.
- Les capteurs latéraux avant et les capteurs latéraux arrière sont utilisés pour détecter les véhicules stationnés et déterminer la place de stationnement. Par conséquent, lorsque la détection est impossible (→P. 452), le guidage n'est pas activé.
- S'il n'y a pas de véhicules stationnés, la place de stationnement ne peut pas être déterminée. Par conséquent, le mode d'aide au stationnement parallèle ne peut pas être utilisé.
- S'il est incapable de détecter l'environnement autour de la place de stationnement, le mode d'aide au stationnement parallèle peut ne pas fonctionner.
- Le guidage continue tant que le véhicule n'a pas atteint ou dépassé environ 30 km/h (19 mph) ou tant que la fonction n'est pas désactivée à l'aide du contacteur S-IPA.

■ **A quel moment appuyer sur le contacteur S-IPA**

Dans les cas suivants, le mode d'assistance peut également être utilisé lors des étapes du stationnement à l'aide du mode d'aide au stationnement parallèle. Cependant, dans ces cas, suivez les procédures de stationnement conformément aux informations affichées sur l'écran multifonction.

- A l'étape 1, le contacteur S-IPA est enfoncé après avoir dépassé la place de stationnement cible.
- Si le véhicule n'est pas arrêté à l'étape 1, appuyer 1 fois sur le contacteur S-IPA alors que le véhicule est en mouvement vous permet de sélectionner "Stat parall" et de passer directement à l'étape 2.
- Le véhicule peut être déplacé jusqu'à la position de l'étape 3 sans enfoncer le contacteur S-IPA. Ensuite, le contacteur S-IPA est enfoncé après avoir engagé le rapport R.

NOTE

- Si la surface de la route présente des déclivités ou des pentes, la place de stationnement cible ne peut pas être correctement définie. Par conséquent, le véhicule peut être garé de travers ou dévier de la place de stationnement. Auquel cas, n'utilisez pas le mode d'aide au stationnement parallèle.
- Lorsque l'autre véhicule garé est étroit ou stationné très près du trottoir, la commande d'assistance guidera aussi le véhicule vers une position proche du trottoir.
  Si vous estimez que le véhicule risque de toucher le trottoir ou tout autre obstacle, ou si vous pensez que la position des pneus peut dévier de la place de stationnement cible, arrêtez le véhicule en enfonçant la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur S-IPA pour désactiver le système.

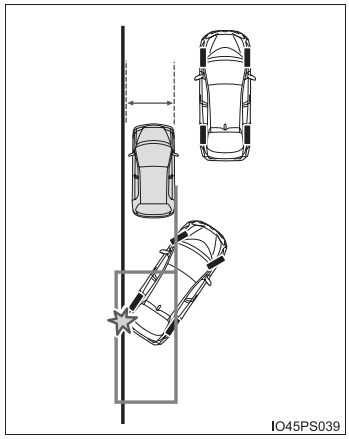

- Lorsqu'il y a un mur ou d'autres obstacles sur le côté intérieur de la place de stationnement, ou lorsqu'un autre véhicule stationné dépasse de sa place de stationnement sur la route, la place de stationnement cible peut être définie dans une position qui dépasse légèrement sur la route.
- Selon la zone environnante, comme lorsque d'autres véhicules sont stationnés, le véhicule peut être garé de travers ou dévier par rapport à la place de stationnement. Ajustez manuellement l'alignement du véhicule si nécessaire.
- Le système fournit une assistance pour guider le véhicule en fonction de la position des véhicules adjacents, même s'il y a des obstacles, des bosses, des creux ou des bords de trottoir sur la place de stationnement.
  Si vous estimez que le véhicule risque d'entrer en contact avec de tels obstacles, arrêtez-le en enfonçant la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur S-IPA pour désactiver le système.
- Les objets bas par rapport au sol peuvent ne pas être détectés. Vérifiez directement la sécurité de votre zone environnante et, si vous estimez que le véhicule risque d'entrer en contact avec un obstacle, arrêtez-le en enfonçant la pédale de frein.

Comment quitter une position de stationnement parallèle (mode d’assistance de sortie de stationnement parallèle)

■ Résumé des fonctions

Lorsque vous quittez une position de stationnement parallèle, sélectionnez la direction que vous souhaiter prendre. La commande d’aide à l’actionnement du volant est alors activée pour guider le véhicule vers une position à partir de laquelle vous pouvez démarrer.

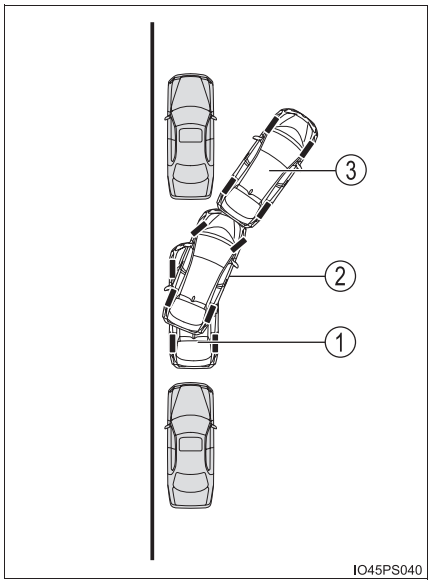

① Lorsque le rapport P est engagé, appuyez sur le contacteur S-IPA, sélectionnez le mode d’assistance de sortie de stationnement parallèle, puis actionnez le levier des clignotants pour sélectionner le sens de départ souhaité.

② Le fonctionnement automatique du volant commence lorsque le rapport engagé est modifié suivant le guidage proposé par le système.

③ Un son est émis et un écran s’affiche pour vous avertir lorsque le véhicule atteint une position à partir de laquelle vous pouvez démarrer.

En fonction de l’état de la place de stationnement, le guidage vers les points à partir desquels vous pouvez commencer à avancer et reculer, ainsi que le fonctionnement automatique du volant, sont répétés à chaque fois que des manœuvres multiples sont nécessaires, à partir du moment où le fonctionnement automatique du volant est activé à l’étape ② jusqu’à ce que le véhicule atteigne une position à partir de laquelle il peut démarrer.

■ **Utilisation du mode d'assistance pour quitter une place de stationnement parallèle**

1 Lorsque le rapport engagé est P, appuyez sur le contacteur S-IPA et assurez-vous que l'affichage de l'écran multifonction passe sur "Quit stat //".

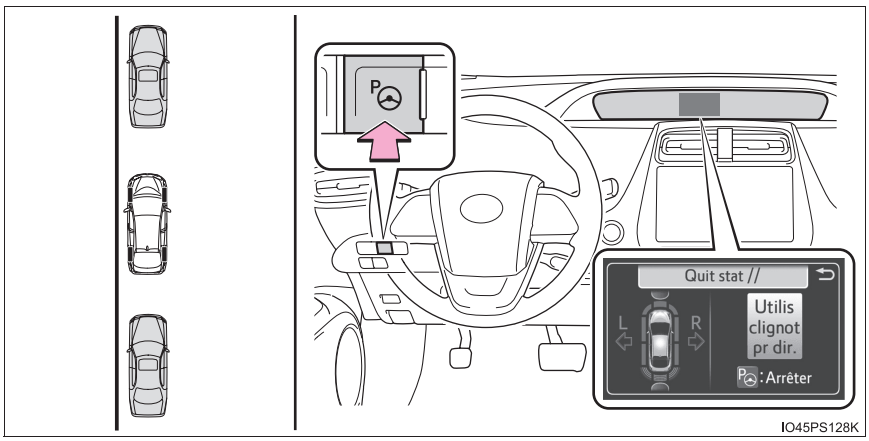

2 Actionnez le levier des clignotants (→P. 274) pour sélectionner si vous voulez quitter la place de stationnement vers la gauche ou la droite.

S'il y a des obstacles dans la direction que vous voulez prendre pour quitter la place de stationnement, le système détermine qu'il n'est pas possible de quitter la place et la commande d'assistance est arrêtée.

3 Lorsque le rapport R (ou D) est engagé conformément au conseil affiché sur l'écran (→P. 421), un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance démarre.

Les étapes 4 et suivantes concernent les cas où l'écran de conseil affiche "Pass [R]" une fois que le levier des clignotants a été actionné pour sélectionner une direction pour quitter la place de stationnement.

- Lorsque le fonctionnement automatique du volant démarre, l'affichage du fonctionnement automatique du volant (→P. 421) et le témoin du niveau d'assistance (→P. 421) apparaissent dans la zone d'affichage.
- Pour arrêter la commande d'assistance, appuyez sur le contacteur S-IPA.

4 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour reculer, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

- Lorsque vous reculez trop vite, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance est arrêtée.

5 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

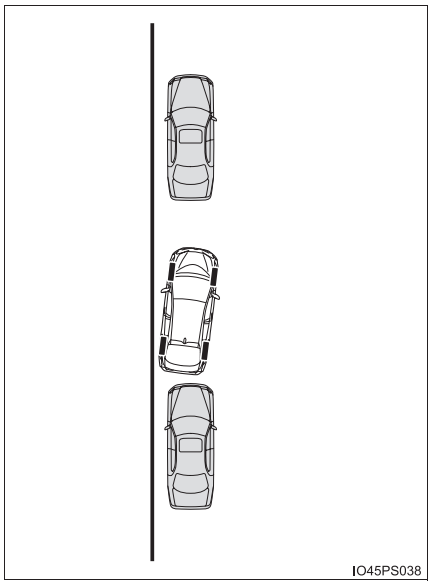

6 Engagez le rapport D.

7 Adoptez une posture de conduite ordinaire, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'avant et autour du véhicule ne comportent aucun risque et avancez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

- Lorsque vous n'arrivez pas à quitter la place de stationnement au premier essai et que des manœuvres multiples sont nécessaires, passez à l'étape 8.
- Lorsque des manœuvres multiples ne sont pas nécessaires, passez à l'étape 14 (→P. 442).

8 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

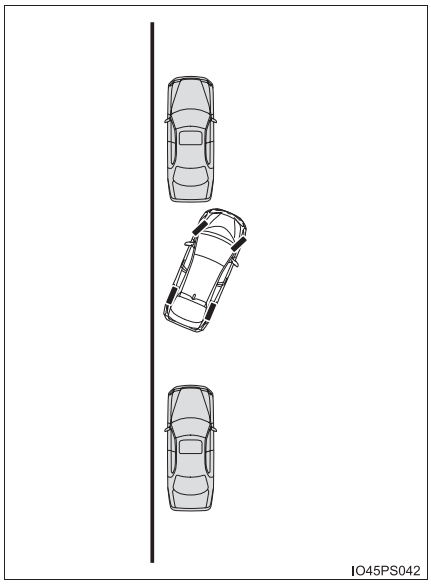

9 Engagez le rapport R.

10 Adoptez une posture de conduite ordinaire pour reculer, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'arrière et autour du véhicule ne comportent aucun risque et reculez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

En fonction de l'état de la place de stationnement, il est possible que vous deviez répéter les étapes 5 à 10.

11 Lorsqu'un signal sonore médium est émis et que le témoin Stop (→P. 421) s'affiche sur l'écran, arrêtez le véhicule.

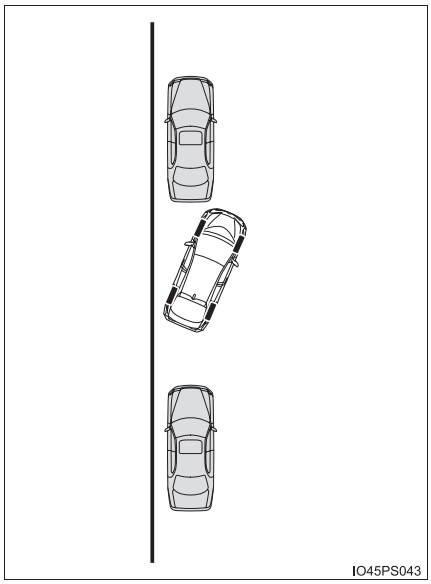

12 Engagez le rapport D.

13 Adoptez une posture de conduite ordinaire, serrez légèrement le volant sans exercer de force, vérifiez par vous-même que les zones à l'avant et autour du véhicule ne comportent aucun risque et avancez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein.

14 Lorsque le véhicule a presque atteint le point de départ, un signal sonore aigu est émis et la commande d'assistance se termine. A partir de là, saisissez le volant et avancez.

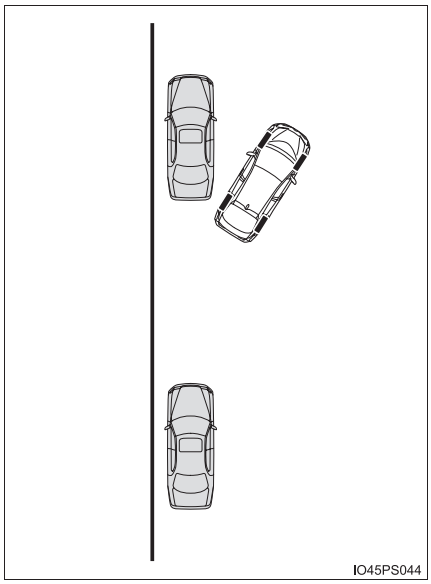

■ **Mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle**

- Lorsque la commande d'assistance est activée, si le conducteur détermine que le véhicule se trouve dans une position permettant de quitter la place de stationnement et qu'il actionne le volant, la commande d'assistance est arrêtée dans cette position.
- La commande d'assistance ne peut pas être utilisée s'il n'y a pas de véhicule stationné devant ou si l'espace entre l'avant de votre véhicule et le véhicule stationné devant est trop grand.
- Lorsque vous utilisez le mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle, le mode d'assistance peut ne pas fonctionner, en fonction de la zone environnante.

⚠ NOTE

- La plage de détection des capteurs (→P. 396) est limitée. Vérifiez directement la sécurité de votre zone environnante et, s'il existe une possibilité de collision, arrêtez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.
- Les objets bas par rapport au sol peuvent ne pas être détectés. Vérifiez directement la sécurité de votre zone environnante et, si vous estimez que le véhicule risque d'entrer en contact avec un obstacle, arrêtez-le en enfonçant la pédale de frein.
- En quittant une position à partir de laquelle vous pouvez démarrer, vérifiez directement la sécurité de votre zone environnante.

Messages de l’écran multifonction

Lorsque le système d’aide au stationnement intelligent simple ne peut pas être utilisé, ou lorsque le fonctionnement est arrêté, désactivé, etc., l’un des messages suivants s’affiche sur l’écran multifonction. Prenez les mesures appropriées en fonction de l’affichage.

■ Lorsqu’aucune opération n’est possible

Message	Situation•Méthode de manipulation
	Il se peut que le système ne fonctionne pas normalement. → **Désactivez le contacteur d’alimentation, puis mettez-le en mode ON.** **Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé si le message s’affiche à nouveau.**
	Le système peut présenter un dysfonctionnement.
	L’équipement de direction assistée surchauffe provisoirement. → **Désactivez le contacteur d’alimentation, attendez un peu, puis mettez à nouveau le contacteur d’alimentation en mode ON.**
	Le contacteur d’alimentation n’est pas en mode ON. → **Mettez le contacteur d’alimentation en mode ON.**
	Il y a de la glace, de la neige, de la saleté, etc. sur le capteur. → **Eliminez toute glace, neige, saleté, etc.**
	Le capteur est gelé. → **Une fois que le capteur a dégelé, le système revient à la normale.**
	La batterie a été retirée et remise en place. → **Conduisez le véhicule en ligne droite pendant 5 secondes au moins à une vitesse d’environ 35 km/h (22 mph) minimum.**
	Le contacteur S-IPA est actionné lorsque la vitesse du véhicule dépasse 30 km/h (16 mph). → **Actionnez le contacteur lorsque la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 30 km/h (16 mph) environ.**

Message	Situation•Méthode de manipulation
	Le contacteur S-IPA est actionné dans une zone où il n'y a pas de places de stationnement, ou il est actionné dans une zone où la largeur de la route disponible pour le stationnement est étroite. • La commande d'assistance ne peut pas être utilisée car il n'y a pas de place de stationnement. Allez jusqu'à une place de stationnement large d'au moins 2,6 m (8,5 ft.) environ. • La commande d'assistance ne peut pas être utilisée car la largeur de la route est étroite. Allez jusqu'à une place de stationnement où la largeur de la route mesure au moins 4,5 m (15 ft.) environ.
	Le contacteur S-IPA est actionné sur une place trop étroite pour que le véhicule puisse y être garé. → **La commande d'assistance ne peut pas être utilisée car il n'y a pas de place de stationnement. Allez jusqu'à une place de stationnement mesurant au moins 2,6 m (8,5 ft.) environ.**
	Le contacteur S-IPA est actionné dans une zone où il y a des obstacles à l'avant et le véhicule ne peut pas avancer jusqu'au point à partir duquel il doit reculer. → **La commande d'assistance ne peut pas être utilisée car il y a des obstacles devant le véhicule. Utilisez des places de stationnement où il n'y a pas d'obstacles devant.**
	Le contacteur S-IPA est actionné alors qu'il n'y a pas de place suffisante devant et derrière le véhicule lorsque vous quittez une place de stationnement parallèle. → **Le véhicule ne peut pas quitter la place de stationnement à l'aide de la commande d'assistance car il n'y a pas suffisamment de place devant et derrière le véhicule. Vérifiez que les zones environnantes ne comportent aucun risque avant de quitter votre place de stationnement.**

Message	Situation•Méthode de manipulation
	Le contacteur S-IPA est actionné dans une zone où soit il n'y a aucun obstacle à l'avant du véhicule, soit il y a des obstacles sur les côtés du véhicule et ce dernier ne peut quitter la place de stationnement parallèle. → **La commande d'assistance ne peut pas être utilisée pour quitter la place de stationnement, car il y a des obstacles de chaque côté du véhicule ou car le départ peut se faire manuellement en toute facilité. Vérifiez que les zones environnantes ne comportent aucun risque avant de quitter votre place de stationnement.**
	La commande d'assistance est sélectionnée alors que le volant est maintenu. → **Posez vos mains sur le volant sans exercer de force. La commande d'assistance est alors activée.**
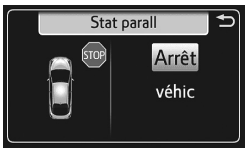	Le véhicule se déplace et la commande d'assistance est lancée alors que le volant est maintenu. → **Arrêtez le véhicule et suivez le guidage fourni par le système pour démarrer la commande d'assistance.**

■ Lorsque l'opération est annulée

Message	Situation•Méthode de manipulation
	Lorsque la commande d'assistance fonctionne, le conducteur engage le rapport P ou actionne le contacteur S-IPA.
	La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (16 mph) lorsque vous cherchez une place en mode d'aide au stationnement parallèle.
	La commande d'assistance est sélectionnée dans une zone où les places de stationnement sont étroites.

Message	Situation•Méthode de manipulation
	Le rapport engagé est modifié alors que le levier des clignotants n'a pas été utilisé pour sélectionner un sens de départ lorsque vous utilisez le mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle. → **Suivez le guidage fourni par le système.**
	Lorsque la commande d'assistance démarre, le véhicule avance dans une direction opposée à celle du guidage. → **Suivez le guidage fourni par le système pour avancer.**
	Le nombre maximum de mouvements pour les manœuvres multiples est atteint lorsque la commande d'assistance est activée ou la place de stationnement cible ne peut pas être atteinte du fait que la commande est utilisée sur une route avec une forte pente. → **Suivez le guidage de commande d'assistance et utilisez le système dans un espace suffisamment large ne présentant pas de forte pente.**

■ Lorsque l'opération est suspendue

Message	Situation•Méthode de manipulation	
	Le conducteur maintient le volant lors du fonctionnement de la commande d'assistance.	→ **Arrêtez le véhicule et posez vos mains sur le volant sans exercer de force. Appuyez ensuite sur le contacteur S-IPA pour redémarrer la commande d'assistance.**
	La vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (4,3 mph) pendant le fonctionnement de la commande d'assistance.	

Message	Situation•Méthode de manipulation	
	Le contacteur S-IPA est enfoncé alors que la commande d'assistance est temporairement arrêtée et que le volant est tenu fermement.	→ **Posez vos mains sur le volant sans exercer de force. Arrêtez ensuite le véhicule pour redémarrer la commande d'assistance.**
	Le contacteur S-IPA est enfoncé alors que la commande d'assistance est temporairement arrêtée et que le véhicule se déplace.	
	La commande d'assistance est provisoirement arrêtée (disponible pour être redémarrée)	→ **Arrêtez le véhicule et posez vos mains sur le volant sans exercer de force. Appuyez ensuite sur le contacteur S-IPA pour redémarrer la commande d'assistance.**
	Le véhicule s'est approché trop près d'un obstacle situé devant.	→ **Appuyez sur le contacteur S-IPA après avoir engagé le rapport R pour redémarrer la commande d'assistance.**
	Le véhicule s'est approché trop près d'un obstacle situé derrière.	→ **Appuyez sur le contacteur S-IPA après avoir engagé le rapport D pour redémarrer la commande d'assistance.**

Précautions à prendre lors de l'utilisation

■ Capteurs

Détectent le véhicule pour aider à déterminer la place de stationnement.

① Capteurs latéraux avant

② Capteurs latéraux arrière

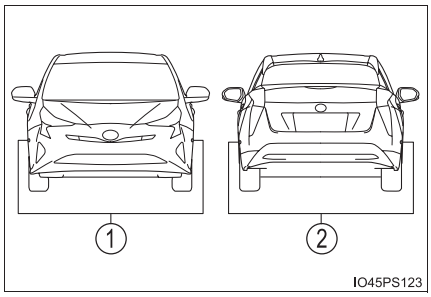

● Plage de détection des capteurs lorsque le mode d'aide au stationnement en marche arrière est utilisé

① Place de stationnement cible

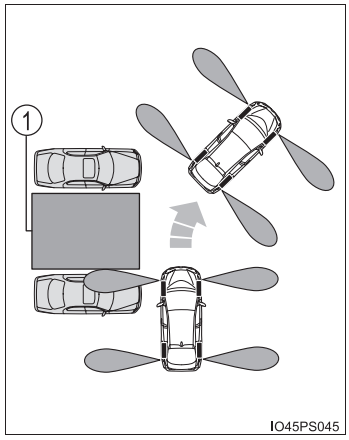

● Plage de détection des capteurs lorsque le mode d'aide au stationnement parallèle est utilisé

① Place de stationnement cible

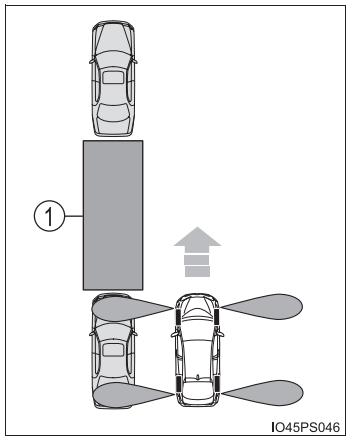

● Lorsqu’il y a un véhicule stationné derrière la place de stationnement cible, il est possible qu’il ne soit pas détecté en raison de la distance. De même, en fonction de la forme du véhicule et d’autres conditions, la plage de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.

● Les objets autres que les véhicules stationnés, comme des poteaux et des murs, peuvent ne pas être détectés. De plus, même si ces objets peuvent être détectés, la place de stationnement cible peut dévier.

① Poteaux

② Mur

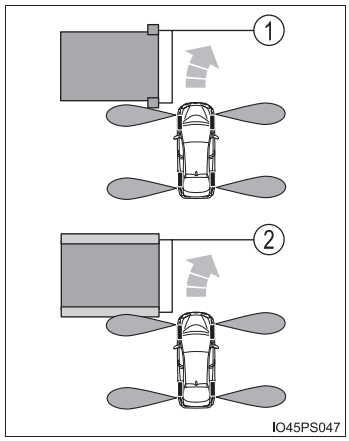

● De plus, la place de stationnement cible peut dévier lorsqu’’un piéton, etc. est détecté.

① Piéton

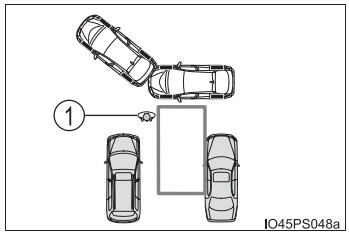

● Le système d’aide au stationnement intelligent simple peut ne pas fonctionner si une grille, des plaques antidérapantes ou des matériaux similaires sont détectés sur la place de l’espace de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez pas uniquement au système d'aide au stationnement intelligent simple. Tout comme pour les véhicules non équipés de ce système, avancez et reculez prudemment tout en vérifiant par vous-même que les zones environnantes et la zone située derrière le véhicule ne comportent aucun risque.
- Ne reculez pas tout en regardant l'écran multifonction. Si vous reculez en regardant uniquement l'écran du moniteur, vous risquez de provoquer une collision ou un accident car l'image affichée sur l'écran du moniteur peut différer des conditions réelles. Assurez-vous de vérifier par vous-même les zones environnantes et la zone derrière le véhicule avec et sans rétroviseur lorsque vous reculez.
- Roulez lentement tout en contrôlant votre vitesse en enfonçant la pédale de frein lorsque vous reculez ou avancez.
- Si vous pensez que le véhicule risque d'entrer en contact avec un piéton, un autre véhicule ou tout autre obstacle, arrêtez le véhicule en enfonçant la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur S-IPA pour désactiver le système.
- Utilisez le système dans une place de stationnement ayant une surface plane.
- Respectez les mesures de précaution suivantes, car le volant tourne automatiquement lorsque le système est utilisé.
  - Une cravate, une écharpe, votre bras, etc. peut se coincer dans le volant. Veillez à ne pas placer la partie supérieure de votre corps trop près du volant. De plus, ne laissez pas les enfants se placer à proximité du volant.
  - Vous risquez de vous blesser lorsque vous tournez le volant et que vous avez des ongles longs.
  - En cas d'urgence, arrêtez le véhicule en enfonçant la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur S-IPA pour désactiver le système.
- Assurez-vous toujours que vous disposez de suffisamment d'espace avant de tenter toute manœuvre de stationnement du véhicule et d'utiliser le système.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas le système dans les situations suivantes, car le système risque ne pas pouvoir vous aider correctement à atteindre la place de stationnement cible et cela peut engendrer un accident inattendu.
  - Dans une zone où il n'y a pas de parking
  - Un parking qui n'est pas pavé et ne présente pas de délimitations de place de stationnement, comme un parking avec du sable ou des gravillons.
  - Un parking en pente ou une route accidentée
  - Une route gelée, recouverte de neige ou glissante
  - Si l'asphalte a fondu du fait de températures élevées
  - Il y a un obstacle entre le véhicule et la place de stationnement cible
  - En cas d'utilisation de chaînes à neige ou de roues de secours
- N'utilisez pas de pneus autres que ceux fournis par le fabricant. Le système peut ne pas fonctionner pas correctement. Lors du remplacement des pneus, prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Le système peut ne pas pouvoir positionner le véhicule à l'emplacement défini dans les situations suivantes.
  - Les pneus sont extrêmement usés ou la pression de gonflage des pneus est basse
  - Le véhicule transporte une charge très lourde
  - Le véhicule est incliné en raison des bagages, etc. situés d'un côté du véhicule
  - Il y a des appareils de chauffage sur le parking pour éviter que la surface de la route ne gèle.

  Dans toute autre situation où la position définie et la position du véhicule diffèrent fortement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Veillez à observer les précautions suivantes relatives au mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle.

  Le mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle est une fonction conçue pour être utilisée pour quitter une place de stationnement parallèle. Cependant, cette fonction peut ne pas pouvoir être utilisée si des obstacles ou des personnes sont détectés devant le véhicule. Utilisez uniquement cette fonction pour quitter une place de stationnement parallèle. Si la commande de direction est en fonctionnement, désactivez le système à l'aide du contacteur S-IPA ou actionnez le volant pour arrêter la commande.
- Si le mode d'assistance de sortie de stationnement parallèle est utilisé par erreur dans les situations suivantes, le véhicule risque d'entrer en contact avec un obstacle.

  La fonction permettant de quitter une place de stationnement est activée dans une direction présentant un obstacle, mais que celui-ci n'est pas détecté par les capteurs latéraux (situations où le véhicule se trouve directement à côté d'un poteau)

⚠ AVERTISSEMENT

● Observez les précautions suivantes car les capteurs peuvent arrêter de fonctionner correctement, ce qui risque de provoquer un accident.

- Ne soumettez pas le capteur à des chocs importants en le cognant, etc. Les capteurs risquent alors de ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque vous utilisez un équipement de lavage à haute pression pour laver le véhicule, ne projetez pas d'eau directement sur les capteurs. L'équipement risque de ne plus fonctionner correctement s'il est soumis à un impact causé par une forte pression d'eau. Si le pare-chocs du véhicule heurte quelque chose, l'équipement risque de ne pas fonctionner correctement en raison d'un dysfonctionnement du capteur. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

● Dans les situations suivantes, les capteurs peuvent de ne pas fonctionner normalement, ce qui risque de provoquer un accident. Conduisez prudemment.

- Les obstacles ne peuvent pas être détectés dans les zones latérales tant qu'un balayage des zones latérales n'est pas effectué (→P. 398).
- Même une fois le balayage des zones latérales terminé, des obstacles comme d'autres véhicules, des personnes ou des animaux qui approchent des côtés du véhicule ne peuvent pas être détectés.
- Le capteur est gelé (s'il dégèle, le système revient à la normale). Un message d'avertissement peut s'afficher à des températures particulièrement basses en raison du gel du capteur et ce dernier peut ne pas détecter les véhicules stationnés.
- Le capteur est obstrué par la main de quelqu'un.
- Le véhicule est fortement incliné.
- La température est très élevée ou très basse.
- Le véhicule roule sur des routes accidentées, des pentes, des routes gravillonnées, dans des zones avec de l'herbe haute, etc.
- Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, comme l'avertisseur sonore ou les capteurs d'un autre véhicule, un moteur de moto ou les freins pneumatiques d'un véhicule de grande dimension.
- Une forte pluie ou de l'eau est projetée sur le véhicule.
- L'angle du capteur peut avoir dévié lorsque la commande d'assistance démarre, même s'il y a bien un véhicule stationné à côté de la place de stationnement cible. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- N'installez aucun accessoire dans la zone de détection du capteur.

Systèmes d'aide à la conduite

Pour contribuer à améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants fonctionnent automatiquement en réaction aux différentes situations de conduite. Soyez conscients, cependant, que ces systèmes sont une aide supplémentaire et qu'il ne faut pas trop s'y fier lorsque vous conduisez le véhicule.

◆ ECB (Système de freinage à commande électronique)

Le système de freinage à commande électronique génère une force de freinage qui correspond à l'utilisation du frein

◆ ABS (système antiblocage des roues)

Aide à empêcher les roues de se bloquer lorsque les freins sont brusquement utilisés, ou si les freins sont utilisés en conduisant sur route glissante

◆ Assistance au freinage

Ce système génère un niveau accru de force de freinage une fois que la pédale de frein est enfoncée, lorsque le système détecte une situation de freinage de détresse

◆ VSC (commande de stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler les dérapages du véhicule lorsqu'il se déporte soudainement ou qu'il tourne sur des routes glissantes

◆ TRC (commande de traction)

Ce système aide à maintenir la force motrice et empêche les roues motrices de patiner lorsque vous démarrez ou que vous accélérez sur des routes glissantes

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Ce système utilise un moteur électrique afin de réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant

◆ VSC + (commande de stabilité du véhicule +)

Permet une collaboration des commandes ABS, TRC, VSC et EPS.
Aide à maintenir une stabilité directionnelle en cas de déport sur une route glissante en contrôlant les performances de la direction.

◆ Commande d'assistance au démarrage en côte

Permet de réduire le risque que le véhicule roule en arrière lors d'un démarrage sur une côte

◆ Signal de freinage d'urgence

Lorsque les freins sont utilisés brusquement, les feux de détresse se mettent automatiquement à clignoter pour avertir le conducteur du véhicule qui vous suit.

Lorsque les systèmes VSC/TRC/ABS fonctionnent

Le témoin de dérapage clignote lorsque les systèmes VSC/TRC/ABS fonctionnent.

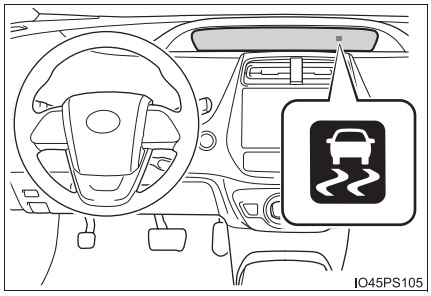

Désactivation du système TRC

Si le véhicule est bloqué dans de la boue, de la saleté ou de la neige, le système TRC peut réduire la puissance du système hybride en direction des roues. Appuyez sur pour désactiver le système et pouvoir plus facilement faire bouger le véhicule d'avant en arrière afin de vous dégager.

Pour désactiver le système TRC, enfoncez et relâchez rapidement .

Le message "TRC désactivé." s'affiche alors sur l'écran multifonction. Appuyez une nouvelle fois sur pour réactiver le système.

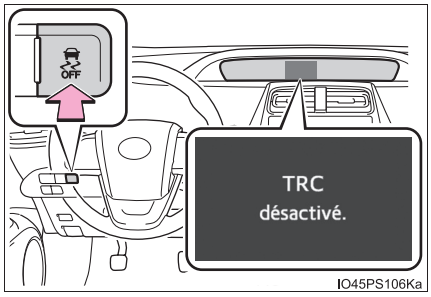

■ Désactivation des systèmes TRC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRC et VSC, avec le véhicule à l'arrêt, enfoncez et maintenez pendant plus de 3 secondes.

Le témoin VSC OFF s'allume et le message "TRC désactivé." s'affiche sur l'écran multifonction.*

Appuyez à nouveau sur pour réactiver ces systèmes.

* : Sur les véhicules équipés d'un système de sécurité préventive, l'assistance au freinage à action préventive et le freinage à action préventive seront également désactivés. Le voyant PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction. (→P. 593)

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonction pour montrer que la TRC a été désactivée même si n'a pas été enfoncé

Le système TRC n'est pas opérationnel. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Sons et vibrations causés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC, TRC et de commande d'assistance au démarrage en côte**

Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque les systèmes ci-dessus fonctionnent. Aucun d'entre eux n'indique un dysfonctionnement.

- Vous pouvez ressentir des vibrations au niveau de la carrosserie du véhicule ou de la direction.
- Un bruit de moteur peut aussi être audible après l'arrêt du véhicule.
- La pédale de frein peut vibrer légèrement une fois que l'ABS est activé.
- La pédale de frein peut légèrement s'enfoncer une fois que l'ABS est activé.

■ **Bruit de fonctionnement de l'ECB**

Un bruit de fonctionnement de l'ECB peut être audible dans les cas suivants, mais il n'indique pas un dysfonctionnement.

- Des sons de fonctionnement peuvent être entendus en provenance du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est utilisée.
- Le bruit de moteur du système de freinage peut être entendu en provenance de l'avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Des sons de fonctionnement peuvent être entendus en provenance du compartiment moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du système hybride.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque vous tournez le volant, il est possible que vous entendiez un bruit de moteur (vrombissement). Cela n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter que le système ne surchauffe en cas de sollicitations fréquentes de la direction pendant de longues périodes. Dès lors, le volant peut sembler lourd. Dans ce cas, évitez de solliciter excessivement la direction ou arrêtez le véhicule et coupez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale après 10 minutes environ.

■ **Voyant du système de direction assistée électrique (signal sonore)**

→P. 592

■ **Réactivation automatique des systèmes TRC et VSC**

Une fois désactivés, les systèmes TRC et VSC se réactivent automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé
- Si seul le système TRC est désactivé, il se réactive lorsque la vitesse du véhicule augmente.

  Si les systèmes TRC et VSC sont tous deux désactivés, ils ne se réactivent pas automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Conditions de fonctionnement de la commande d'assistance au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, la commande d'assistance au démarrage en côte se met à fonctionner :

- Le rapport engagé est autre que P ou N (lors du démarrage en marche avant/arrière dans une montée)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas engagé

■ **Annulation automatique du système de commande d'assistance au démarrage en côte**

La commande d'assistance au démarrage en côte se désactive dans l'une des situations suivantes :

- Engagez le rapport P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est engagé
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que la pédale de frein a été relâchée

■ **Conditions de fonctionnement du signal de freinage d'urgence**

Lorsque les trois conditions suivantes sont réunies, le signal de freinage d'urgence se déclenche :

- Les feux de détresse sont désactivés
- La vitesse réelle du véhicule est supérieure à 55 km/h (35 mph)
- La pédale de frein est enfoncée d'une manière que le système interprète comme une décélération du véhicule résultant d'un freinage soudain

■ **Annulation automatique du système de signal de freinage d'urgence**

Le signal de freinage d'urgence s'arrêtera dans l'une des situations suivantes :

- Les feux de détresse sont activés
- La pédale de frein est relâchée
- Le système estime, en fonction de la décélération du véhicule, qu'il ne s'agit pas d'un freinage soudain

⚠ AVERTISSEMENT

■ **L'ABS ne fonctionne pas efficacement quand**

- Les limites de performance d'adhérence des pneus ont été dépassées (comme dans le cas de pneus trop usés sur une route enneigée).
- Le véhicule fait de l'aquaplanage car il circule à vitesse élevée sur une route humide ou glissante.

■ **La distance d'arrêt lorsque l'ABS fonctionne peut être plus longue que la distance d'arrêt dans des conditions normales**

L'ABS n'a pas été conçu pour raccourcir la distance d'arrêt du véhicule. Gardez toujours une distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède, en particulier dans les situations suivantes :

- Conduite sur des routes sales, gravillonnées, ou enneigées
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur des routes cahoteuses
- Conduite sur des routes avec des nids-de-poule ou présentant une surface irrégulière

■ **La TRC/VSC peut ne pas fonctionner de manière efficace quand**

Des pertes de contrôle de la direction et de puissance restent possibles en cas de conduite sur des surfaces glissantes, même si les systèmes TRC/VSC fonctionnent. Conduisez le véhicule avec prudence dans des circonstances qui pourraient lui faire perdre sa stabilité et sa puissance.

■ **La commande d'assistance au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement quand**

- N'accordez pas une confiance excessive à la commande d'assistance au démarrage en côte. La commande d'assistance au démarrage en côte peut ne pas fonctionner correctement sur des pentes fortes ou des routes recouvertes de glace.
- Contrairement au frein de stationnement, la commande d'assistance au démarrage en côte n'est pas prévue pour maintenir le véhicule immobile pendant une longue période. N'essayez pas d'utiliser la commande d'assistance au démarrage en côte pour maintenir le véhicule, car cela risque de provoquer un accident.

■ **Lorsque la TRC, la VSC et/ou l'ABS sont désactivés**

Le témoin de dérapage clignote. Conduisez toujours avec prudence. Une conduite imprudente peut provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le témoin clignote.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les systèmes TRC/VSC sont désactivés**

Quand vous conduisez, soyez particulièrement prudent et adaptez votre vitesse aux conditions de la route. Comme ces systèmes sont conçus pour contribuer à la stabilité et à la force motrice du véhicule, ne désactivez pas les systèmes TRC/VSC, sauf si c'est vraiment nécessaire.

■ **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneus soient du type spécifié et de la même marque, sculpture de bande de roulement et capacité totale de charge. De plus, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée.

Les systèmes ABS, VSC et TRC et d'autres systèmes d'aide à la conduite ne fonctionneront pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Pour plus d'informations sur le remplacement des pneus ou des roues, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Modification des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque ou la modification de la suspension affecte les systèmes d'aide à la conduite et peut entraîner leur dysfonctionnement.

Conseils pour la conduite des véhicules hybrides

Pour une conduite économique et écologique, prêtez attention aux éléments suivants :

◆ Utilisation du mode de conduite Eco

En mode de conduite Eco, le couple correspondant au degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré plus en douceur que dans d'autres conditions. En outre, le fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est limité, ce qui améliore l'économie de carburant. (→P. 371)

◆ Utilisation de l'indicateur de système hybride

Pour adopter une conduite respectueuse de l'environnement, veillez à maintenir l'indicateur de système hybride dans la zone Eco. (→P. 130)

◆ Fonctionnement du rapport engagé

Engagez le rapport D pour vous arrêter à un feu de signalisation, ou conduire dans un trafic dense, etc. Engagez le rapport P pour le stationnement. Lorsque vous utilisez la position N, cela ne favorise pas l'économie de carburant. En position N, le moteur à essence fonctionne, mais sans générer de puissance électrique. De même, l'utilisation du système de climatisation, etc., consomme la puissance de la batterie hybride (batterie de traction).

◆ Fonctionnement de la pédale d'accélérateur / pédale de frein

- Conduisez votre véhicule en souplesse. Evitez les accélérations ou décélérations brusques. Des accélérations et décélérations progressives permettront une utilisation plus efficace du moteur électrique (moteur de traction), sans avoir à recourir à la puissance du moteur à essence.
- Evitez les accélérations répétées. Les accélérations répétées consomment la puissance de la batterie hybride (batterie de traction), ce qui entraîne une augmentation de la consommation de carburant. La puissance de la batterie peut être rétablie en relâchant légèrement la pédale d'accélérateur lors de la conduite.

Lorsque vous freinez

Veillez à utiliser les freins en douceur et à bon escient. Une quantité plus importante d'énergie électrique peut être régénérée en ralentissant.

Embouteillages

Des accélérations et décélérations répétées, ainsi que de longues attentes aux feux de signalisation entraînent une augmentation de la consommation de carburant. Consultez les bulletins de circulation avant de partir et évitez autant que possible les embouteillages. Lorsque vous conduisez par conditions de trafic dense, relâchez en douceur la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer légèrement en évitant d'utiliser excessivement la pédale d'accélérateur. Ceci permet d'éviter une consommation excessive de carburant.

Conduite sur autoroute

Contrôlez la vitesse du véhicule et maintenez une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage, etc., prenez le temps de relâcher la pédale d'accélérateur et de freiner en douceur. Une quantité plus importante d'énergie électrique peut être régénérée en ralentissant.

Climatisation

N'utilisez la climatisation qu'en cas de nécessité. Ceci permet d'éviter une consommation excessive de carburant.
En été : Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode d'air recyclé. Ceci contribuera à réduire la charge du système de climatisation et à réduire également la consommation de carburant.
En hiver : Comme le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que le moteur à essence et l'habitacle du véhicule ne sont pas chauds, il consommera du carburant. Dès lors, la consommation de carburant peut être améliorée en évitant d'utiliser excessivement le chauffage.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Veillez à vérifier régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une pression de gonflage des pneus incorrecte peut entraîner une consommation de carburant élevée.
De même, la forte friction causée par les pneus neige sur une route sèche peut nuire à la consommation de carburant. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

◆ Bagages

Transporter des charges lourdes entraînera une consommation de carburant élevée. Evitez de transporter des charges superflues. La pose d'un rail de toit de grande taille entraînera également une consommation de carburant élevée.

◆ Montée en température avant la conduite

Comme le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement lorsqu'il est froid, une montée en température du moteur n'est pas nécessaire. De plus, parcourir fréquemment de courtes distances entraînera des montées en température répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant élevée.

Conseils pour la conduite en hiver

Effectuez les préparations et les vérifications nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Conduisez toujours le véhicule de manière appropriée par rapport aux conditions climatiques ambiantes.

Préparatifs avant l'hiver

- Utilisez des liquides qui conviennent aux températures extérieures de saison.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande d'alimentation électrique
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier l'état de la batterie 12 volts par un mécanicien d'entretien.
- Faites monter quatre pneus neige sur le véhicule ou achetez un jeu de chaînes à neige pour les pneus avant.

  Assurez-vous que tous les pneus ont la même dimension et sont de la même marque, et que les chaînes correspondent à la dimension des pneus.

Avant de conduire le véhicule

Effectuez les opérations suivantes en fonction des conditions de conduite :

- Ne forcez pas pour essayer d'ouvrir une vitre ou de faire bouger un essuie-glace pris dans la glace. Versez de l'eau chaude sur la zone gelée pour faire fondre la glace. Essuyez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour garantir un fonctionnement correct du ventilateur du système de climatisation, retirez toute la neige qui s'est accumulée sur les bouches d'admission d'air devant le pare-brise.
- Recherchez toute accumulation importante de glace ou de neige sur les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins et retirez-la.
- Retirez la neige ou la boue qui colle à vos semelles avant d'entrer dans le véhicule.

Lors de la conduite

Accélérez lentement, gardez une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède et conduisez à une vitesse réduite adaptée à l'état de la route.

Pour stationner le véhicule

Stationnez le véhicule, engagez le rapport P et calez la roue sous le véhicule sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque de geler, ce qui vous empêcherait de pouvoir le relâcher.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez la taille correcte. La taille des chaînes est définie pour chaque dimension de pneu.

Chaîne latérale

① 3,0 mm (0,12 in.)

② 30,0 mm (1,18 in.)

③ 10,0 mm (0,39 in.)

Chaîne transversale

④ 4,0 mm (0,16 in.)

⑤ 25,0 mm (0,98 in.)

⑥ 14,0 mm (0,55 in.)

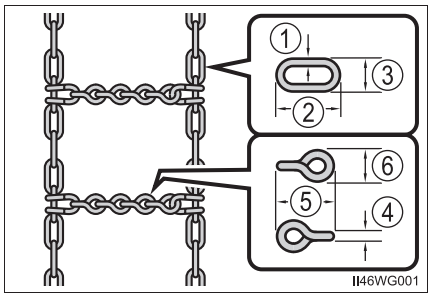

Réglementations relatives à l'usage des chaînes à neige

La réglementation relative aux chaînes à neige varie en fonction de la région et du type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales en vigueur avant de monter des chaînes à neige.

Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes lorsque vous montez et que vous retirez les chaînes à neige :

- Montez et retirez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Montez les chaînes à neige sur les pneus avant uniquement. N'utilisez pas de chaînes à neige sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les pneus avant en les serrant le plus possible. Resserrez les chaînes après avoir parcouru 0,5 à 1,0 km (1/4 à 1/2 mile).
- Montez les chaînes à neige en suivant les instructions fournies avec les chaînes.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accidents.
Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule avec, pour conséquence, des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille recommandée.
- Maintenez la pression de gonflage recommandée.
- Ne dépassez pas les limites de vitesse en vigueur ou les limites de vitesse spécifiées pour les pneus neige montés sur votre véhicule.
- Utilisez des pneus neige sur toutes les roues, pas seulement sur certaines.

Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accidents.
Le non-respect de ces précautions pourrait nuire à la sécurité de conduite du véhicule et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limites de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige montées sur votre véhicule ou ne roulez pas à plus de 50 km/h (30 mph), en respectant la vitesse la plus basse des deux.
- Evitez de circuler sur des routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- Evitez les accélérations soudaines, les coups de volant, les freinages brusques ainsi que toute opération de changement de vitesse entraînant un freinage moteur brusque.
- Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage pour ne pas perdre le contrôle du véhicule.

Pour stationner le véhicule

Lorsque vous stationnez le véhicule sans engager le frein de stationnement, veillez à caler les roues. Si vous ne calez pas les roues, le véhicule risque de se déplacer inopinément et de provoquer un accident.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige (véhicule avec système de détection de pression des pneus)**

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou par un distributeur de pneus officiel.

En effet, la dépose et la pose de pneus neige affectent le fonctionnement des valves et émetteurs de pression des pneus.

■ **Fixation des chaînes à neige (véhicule avec système de détection de pression des pneus)**

La pose de chaînes à neige peut empêcher le fonctionnement correct des valves et émetteurs de pression des pneus.

Caractéristiques de l'habitacle

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 468

Chauffages de siège 479

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 481

- Eclairage intérieur avant..... 482
- Eclairages personnels avant..... 482
- Eclairage intérieur arrière 483

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement..... 484

- Boîte à gants 485
- Boîtier de console..... 485
- Porte-gobelets/ porte-bouteilles/ vide-poches de porte 486
- Compartiments auxiliaires 488

Caractéristiques du compartiment à bagages 489

5-4. Utilisation des autres caractéristiques de l'habitacle

Autres caractéristiques de l'habitacle..... 495

- Pare-soleil 495
- Miroirs de courtoisie 495
- Prises électriques..... 496
- Chargeur sans fil 497
- Accoudoir 503
- Portemanteaux..... 503
- Poignées de maintien..... 504
- Utilisation des contacteurs au volant..... 504

Système de climatisation automatique

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont ajustées automatiquement en fonction du réglage de température.

Les schémas ci-dessous représentent un véhicule à conduite à gauche.

Les positions et les formes des touches peuvent être différentes sur les véhicules à conduite à droite.

Commandes de climatisation

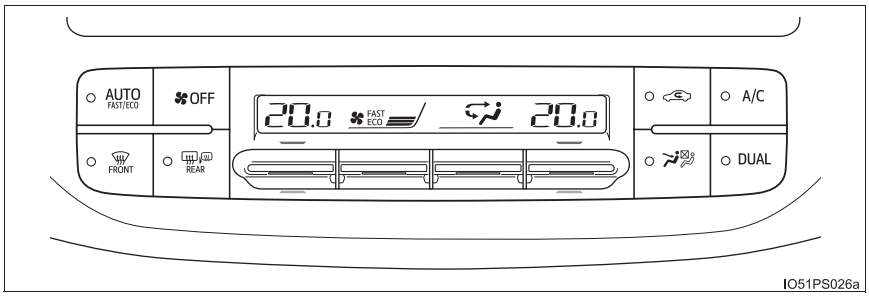

■ Réglage de la température

Actionnez vers le haut pour augmenter la température et actionnez vers le bas pour réduire la température.

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

Actionnez vers le haut pour augmenter la vitesse du ventilateur et actionnez vers le bas pour réduire la vitesse du ventilateur.

La vitesse du ventilateur s'affiche à l'écran. (7 niveaux)

Appuyez sur

pour désactiver le ventilateur.

■ **Changez le mode de flux d'air**

Pour modifier les sorties d'air, actionnez vers le haut ou vers le bas.

Les sorties d'air utilisées changent chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

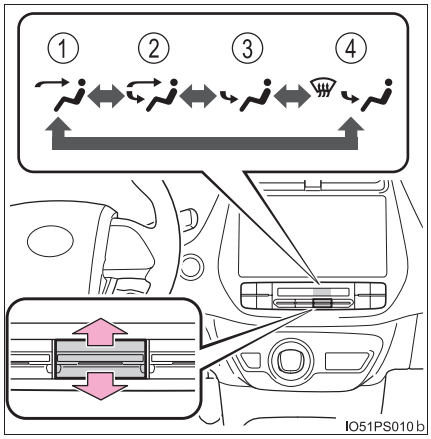

① L'air est dirigé vers la partie supérieure du corps

② L'air est dirigé vers la partie supérieure du corps et vers les pieds

③ L'air est dirigé vers les pieds

④ L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise fonctionne

■ **Mode S-FLOW**

En mode S-FLOW, la priorité du débit d'air est accordée aux sièges avant, réduisant ainsi le débit d'air et l'effet de climatisation pour les sièges arrière.

Si aucun occupant n'est détecté sur le siège du passager avant, la priorité du débit d'air est accordée au siège du conducteur uniquement.

Dans ce cas, le témoin de température du côté passager avant s'éteindra.

Cependant, de l'air sera soufflé depuis la sortie latérale du siège passager avant.

En mode S-FLOW, le système fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée et de la température extérieure. (→P. 475)

Le témoin s'allume lorsque le mode S-FLOW est activé.

■ **Autres fonctions**

- Basculement entre les modes d'air extérieur et d'air recyclé (→P. 472)
- Système d'admission d'air frais lors du stationnement (→P. 472)
- Désembuage du pare-brise (→P. 473)
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (→P. 473)

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur AUTO .

2 Ajustez le réglage de la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur OFF .

Lorsque le mode automatique est activé, les modes de sortie d'air et les niveaux de vitesse du ventilateur ne s'affichent pas sur l'écran du panneau de commande de climatisation.

■ **Témoin de mode automatique**

Si le réglage de vitesse du ventilateur ou les modes de débit d'air sont modifiés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique est maintenu pour les fonctions qui n'ont pas été modifiées.

■ **Réglage séparé de la température pour les sièges du conducteur et du passager (mode DUAL)**

Pour activer le mode DUAL, effectuez l'une des procédures suivantes :

- Appuyez sur DUAL .
- Réglez la température du côté du passager à l'aide du bouton de réglage de température côté passager.

  Le témoin s'allume lorsque le mode DUAL est activé.

Ecran de réglage de la climatisation sur l'écran multifonction

Lorsque vous changez les réglages du système de climatisation, l'écran contextuel de confirmation de réglage s'affiche sur l'écran multifonction.

Appuyez sur pour revenir à l'écran précédent.

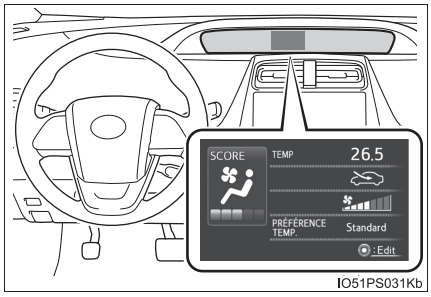

IO51PS031Kb

Autres fonctions

Basculement entre les modes d'air extérieur et d'air recyclé

Appuyez sur .

Le mode passe du mode d'air extérieur (témoin éteint) au mode d'air recyclé (témoin allumé), et inversement, à chaque appui sur .

Système d'admission d'air frais lors du stationnement

Lorsque vous stationnez votre véhicule, le système passe automatiquement en mode d'admission d'air frais pour encourager une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, afin de réduire les odeurs qui apparaissent lors du démarrage du véhicule.

■ **Utilisation des préférences en matière de climatisation**

Appuyez sur

.

Chaque fois que vous sélectionnez

, le mode de réglage de vitesse du ventilateur change comme suit.

“Standard” → “ECO” → “RAPIDE”

Lorsque “ECO” s’affiche sur l’écran de climatisation, la climatisation est contrôlée afin de favoriser une consommation réduite de carburant (par exemple, en réduisant la vitesse du ventilateur, etc).

Lorsque “RAPIDE” s’affiche sur l’écran, la vitesse du ventilateur augmente.

Toute nouvelle pression sur

annulera la commande de température.

■ **Désembuage du pare-brise**

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur

.

Réglez sur le mode d’air extérieur si le mode d’air recyclé est utilisé. (Il se peut qu’il bascule automatiquement.)

Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales, augmentez le débit d’air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur

lorsque le pare-brise est désembué.

■ **Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs**

Les désembueurs servent à désembuer la lunette arrière et à éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur

.

Les désembueurs se désactivent automatiquement après un certain temps.

■ **Score Eco (score A/C)**

→P. 147

Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le débit d'air sont modifiés en fonction du mode de débit d'air sélectionné.

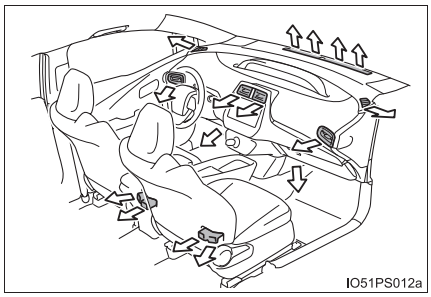

■ Réglage de la position des sorties d'air

Dirigez le débit d'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

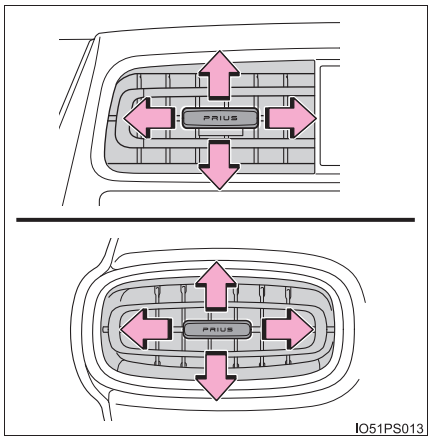

■ Ouverture et fermeture des sorties d'air

▶ Sortie côté droit

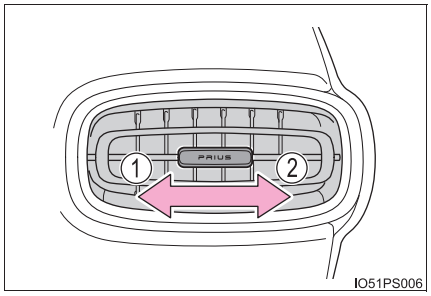

① Ouvrez le registre
② Fermez le registre

▶ Sortie centrale/sortie côté gauche

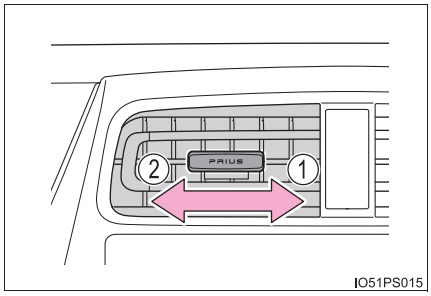

① Ouvrez le registre
② Fermez le registre

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse du ventilateur s'ajuste automatiquement en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter un instant jusqu'à ce que de l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la touche AUTO .

■ **Fonctionnement du mode S-FLOW**

En mode automatique, lorsque les portes arrière sont ouvertes ou fermées, le mode S-FLOW ne fonctionne pas et le témoin s'éteint. Lorsque vous appuyez à nouveau sur , le système revient au mode S-FLOW.

Lorsque vous appuyez sur l'état du mode S-FLOW s'affiche sur l'écran multifonction et le témoin s'allume.

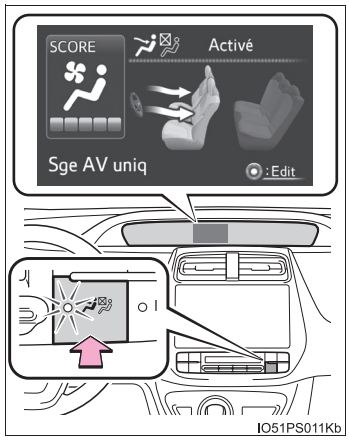

■ **Modification des réglages du système de climatisation automatique**

Vous pouvez modifier les réglages du système de climatisation depuis l'écran (→P. 146) de l'écran multifonction.

■ **Embuage des vitres**

- Les vitres s'embueront facilement si l'humidité dans le véhicule est importante. L'activation de A/C déshumidifiera l'air au niveau des sorties et désembuera le pare-brise de façon efficace.
- Si vous désactivez A/C , les vitres risquent de s'embuer plus facilement.
- Les vitres peuvent s'embuer si le mode d'air recyclé est utilisé.

■ **Fonction de détection de buée sur le pare-brise**

Lorsque le mode automatique est activé, le capteur d'humidité (→P. 478) détecte la présence de buée sur le pare-brise et commande le système de climatisation de manière à prévenir l'embuage.

■ **Mode d'air extérieur/air recyclé**

● Lors de la conduite sur routes poussiéreuses comme dans les tunnels ou par trafic dense, réglez sur le mode d'air recyclé. Ceci empêche efficacement l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Lors du refroidissement de l'air, le réglage sur le mode d'air recyclé rafraîchira également l'intérieur du véhicule de façon efficace.

● Le mode d'air extérieur/air recyclé peut basculer automatiquement en fonction du réglage de température et de la température intérieure.

■ **Fonctionnement du système de climatisation en mode de conduite Eco**

● En mode de conduite Eco, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour favoriser l'efficacité du carburant :

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont commandés afin de restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est restreinte lorsque le mode automatique est sélectionné

● Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la vitesse du ventilateur
- Ajustez le réglage de la température
- Désactivez le mode de conduite Eco

● Même lorsque le mode de conduite est défini sur le mode Eco, vous pouvez désactiver le mode de climatisation économique en appuyant sur

.

■ **Lorsque la température extérieure chute jusqu'à environ 0 °C (32 °F)**

La fonction de déshumidification peut ne pas fonctionner, même si vous appuyez sur la touche

.

■ **Odeurs de ventilation et de climatisation**

● Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation sur le mode d'air extérieur.

● Lorsqu'il est utilisé, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Ceci peut ensuite entraîner une émission d'odeurs par les registres.

● Afin de supprimer les odeurs pouvant se produire lorsque le système de climatisation démarre, de l'air extérieur est admis automatiquement dans le véhicule lorsque celui-ci est stationné.

● Pour réduire les odeurs potentielles :

Le démarrage de la soufflante peut être retardé un court instant immédiatement après le démarrage du système de climatisation en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 559

■ **Personnalisation**

Des réglages (par ex. le fonctionnement du contacteur de climatisation automatique) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter que le pare-brise ne s'embue**

- N'utilisez pas pendant l'utilisation d'air froid par temps extrêmement humide. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de gêner ainsi votre visibilité.
- Ne placez rien sur le panneau d'instruments qui soit susceptible de couvrir les sorties d'air. Sinon, le débit d'air risque d'être obstrué, empêchant les désembueurs de pare-brise de désembuer efficacement.

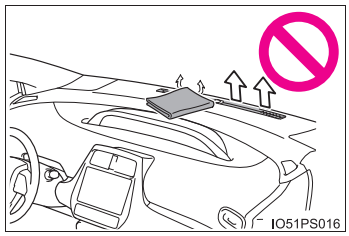

■ **Pour éviter les brûlures**

Ne touchez pas les surfaces des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs de rétroviseur extérieur sont activés.

NOTE

■ **Capteur d'humidité**

Pour pouvoir détecter la présence de buée sur le pare-brise, un capteur qui surveille la température du pare-brise, l'humidité environnante, etc. est installé. (→P. 475)

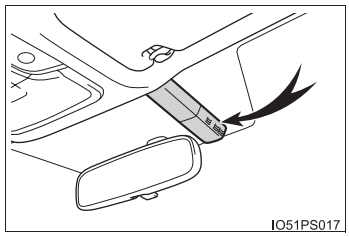
IO51PS017

Respectez les points suivants pour éviter de détériorer le capteur :

- Ne démontez pas le capteur
- Ne vaporisez pas de produit nettoyant pour vitres sur le capteur et ne le soumettez pas à des chocs violents
- Ne fixez aucun objet sur le capteur

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

Ne laissez pas fonctionner le système de climatisation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est désactivé.

■ **Sorties d'air**

Les sorties d'air deviennent chaudes lorsqu'elles sont utilisées pour le chauffage. Faites donc attention et réglez les sorties d'air en conséquence.

Chauffages de siège*

Les chauffages de siège chauffent les sièges avant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des précautions doivent être prises pour éviter les blessures si des personnes de l'une des catégories suivantes entrent en contact avec les sièges lorsque leur chauffage est activé :
  - Bébés, enfants en bas âge, personnes âgées, malades et physiquement handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes fatiguées
  - Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)
- Pour éviter des brûlures superficielles ou une surchauffe, prenez les précautions suivantes :
  - Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
  - N'utilisez pas le chauffage de siège plus que nécessaire.

⚠ NOTE

- Evitez de placer des objets pesants de forme irrégulière sur le siège et ne plantez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter que la batterie 12 volts ne se décharge, n'utilisez pas ces fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

* : Si le véhicule en est équipé

Mode d'emploi

① Chauffe le siège à une température élevée (HI)

② Chauffe le siège à une faible température (LO)

Le témoin s'allume lorsqu'un côté du contacteur est enfoncé.

Pour arrêter le fonctionnement, appuyez doucement sur l'autre côté du contacteur.

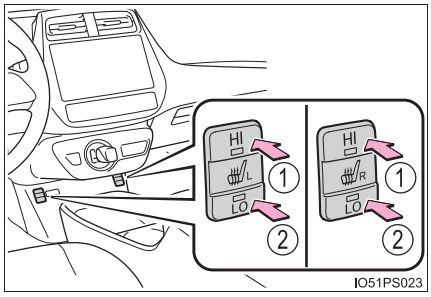

- Les chauffages de siège peuvent être utilisés lorsque le contacteur d'alimentation est en mode ON.
- Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le contacteur. Le témoin s'éteint.
- Témoin de fonctionnement côté passager :

S'allume lorsque le chauffage de siège côté passager fonctionne, ce qui permet de vérifier l'état de fonctionnement du chauffage de siège côté passager depuis le côté conducteur également.

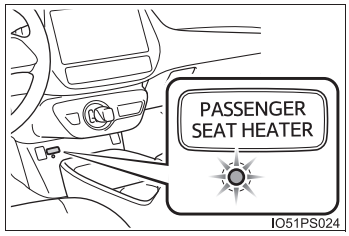

Liste des éclairages intérieurs

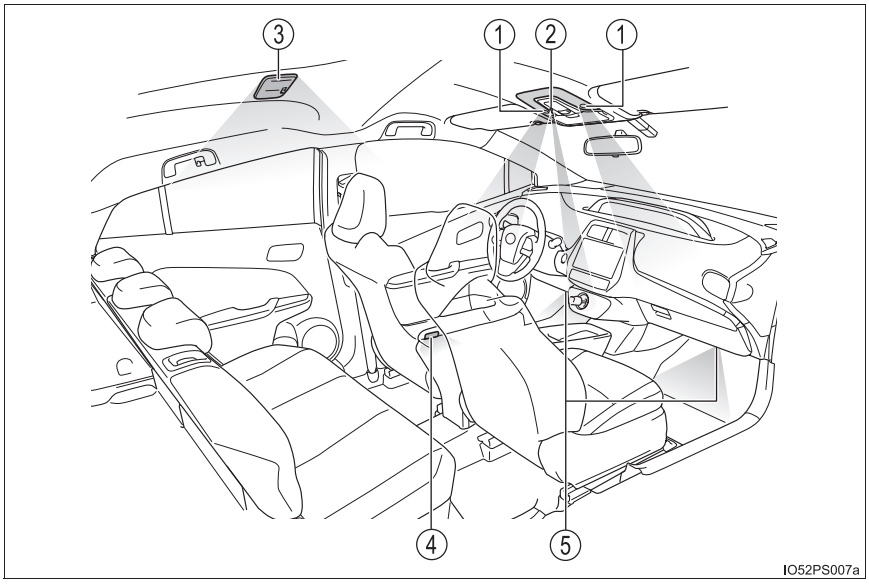

① Eclairages personnels/intérieurs avant (→P. 482)
② Eclairage de levier de changement de vitesse
③ Eclairage intérieur arrière (→P. 483)
④ Eclairages de seuil de porte avant
⑤ Eclairages de plancher

Eclairage intérieur avant

▶ Véhicules sans toit ouvrant

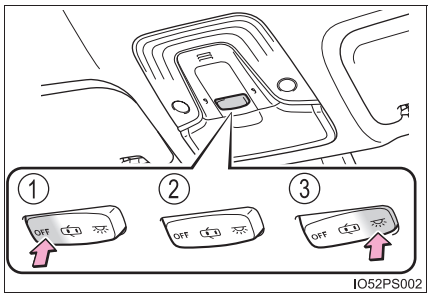

① Eteint les éclairages
② Active la position de porte
③ Allume les éclairages

▶ Véhicules avec toit ouvrant

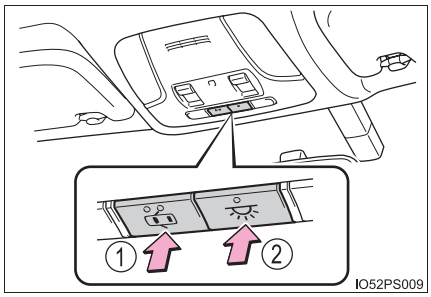

① Active/désactive la position de porte
② Allume/éteint les éclairages

Eclairages personnels avant

▶ Véhicules sans toit ouvrant

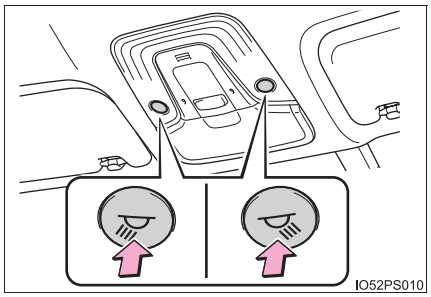

Allume/éteint les éclairages

▶ Véhicules avec toit ouvrant

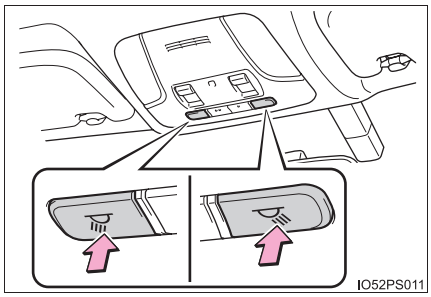

Allume/éteint les éclairages

Eclairage intérieur arrière

① Met le contacteur en position de porte (associé à la porte)

Le fonctionnement est associé au contacteur principal de l'éclairage intérieur avant. Lorsque le contacteur est désactivé, l'éclairage ne s'allume pas.

② Active l'éclairage

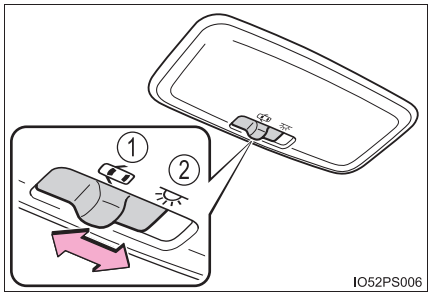

- Système d'éclairage à l'ouverture : Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur d'alimentation, de la présence de la clé électronique, du verrouillage/déverrouillage des portes et de l'ouverture/fermeture des portes.
- Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, l'éclairage s'éteindra automatiquement après 20 minutes.
- Certains réglages (par ex. le temps écoulé avant l'extinction des éclairages) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P. 676)

NOTE

Pour empêcher que la batterie 12 volts ne se décharge, ne laissez pas fonctionner les éclairages plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des dispositifs de rangement

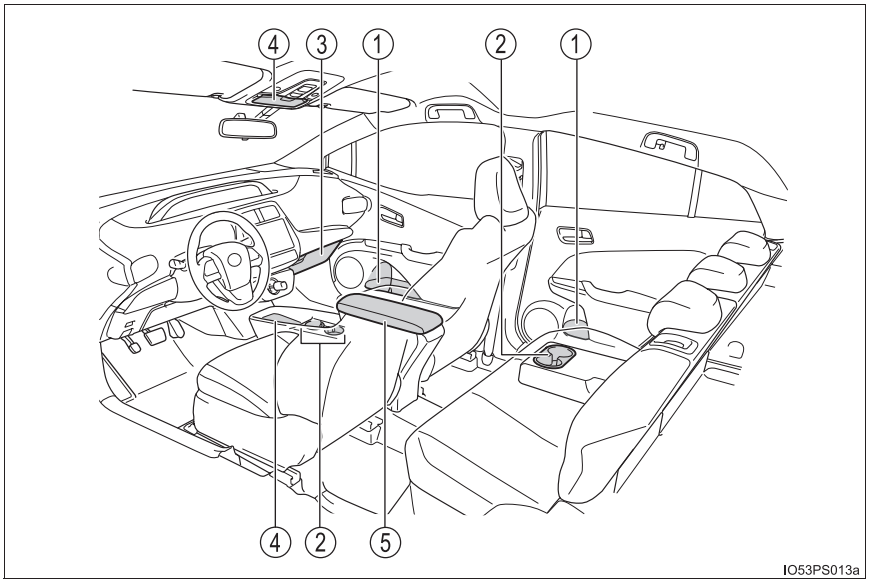

① Porte-bouteilles/vide-poches de porte (→P. 486)

② Porte-gobelets (→P. 486)

③ Boîte à gants (→P. 485)

④ Compartiments auxiliaires (→P. 488)

⑤ Boîtier de console (→P. 485)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, briquets ou bombes aérosol dans les espaces de rangement car cela risque d'entraîner les situations suivantes si la température de l'habitacle augmente :
  - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou de se fissurer si elles entrent en contact avec les autres objets rangés.
  - Les briquets ou les bombes aérosol risquent d'exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets rangés, le briquet peut prendre feu et la bombe aérosol peut diffuser du gaz, entraînant un risque d'incendie.
- Pendant la conduite ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, gardez les couvercles fermés.
  En cas de freinage soudain ou de déport brusque, un accident peut survenir si un occupant se cogne contre un couvercle ouvert ou est heurté par un des objets qui y sont rangés.

Boîte à gants

Tirez le levier vers le haut.

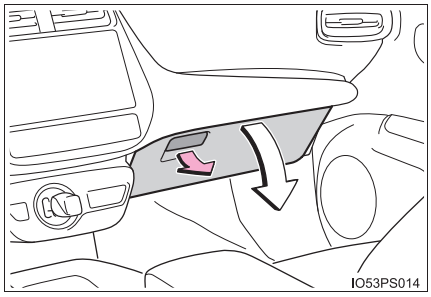

L'éclairage de boîte à gants s'allume si les feux arrière sont allumés.

Boîtier de console

Soulevez le couvercle.

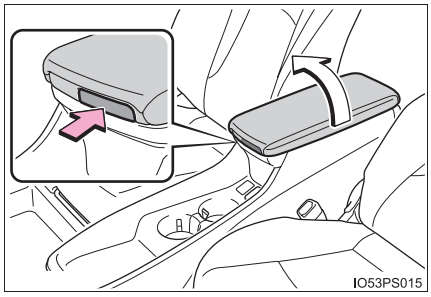

Le récipient coulisse vers l'avant/vers l'arrière et peut être retiré.

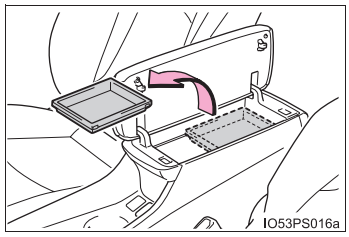

Porte-gobelets/porte-bouteilles/vide-poches de porte

■ Porte-gobelets avant

Pour placer une tasse, rabaissez la séparation.

Pour placer des cannettes, bouteilles, etc., poussez une fois de plus sur la séparation pour la ramener à sa position initiale.

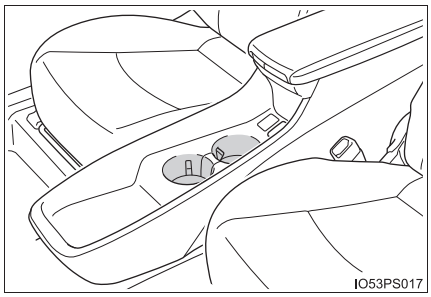

■ Porte-gobelets arrière

Abaissez l'accoudoir.

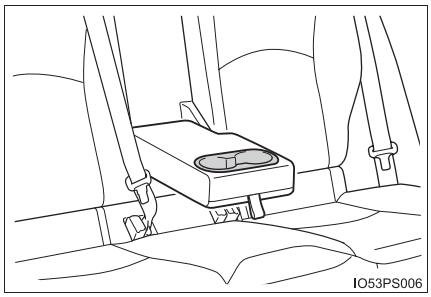

■ Porte-bouteilles/vide-poches de porte

▶ Portes avant

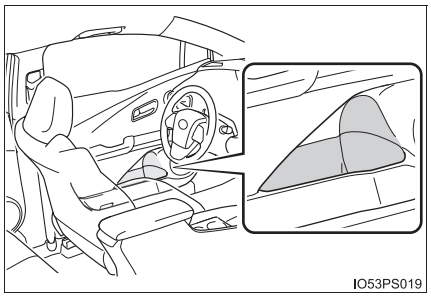

▶ Portes arrière

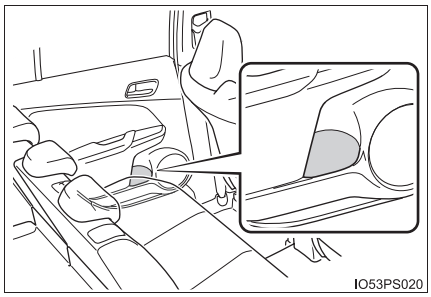

- Lorsque vous rangez une bouteille, veillez à fermer le bouchon.
- Il est possible qu'une bouteille ne puisse pas être rangée en raison de sa taille ou de sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez rien d'autre que des gobelets ou des canettes en aluminium dans les porte-gobelets.
D'autres objets risqueraient d'être éjectés du compartiment en cas d'accident ou de freinage d'urgence, provoquant des blessures. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les risques de brûlure.

⚠ NOTE

Remettez en place le bouchon d'une bouteille avant de la ranger. Ne placez pas de bouteilles ouvertes ni de verres ou gobelets en carton contenant des liquides dans les porte-bouteilles.

Leur contenu pourrait se renverser et les verres pourraient se casser.

Compartiments auxiliaires (si le véhicule en est équipé)

▶ Type A

Enfoncez le couvercle.

La console de plafond est utile pour ranger provisoirement de petits objets.

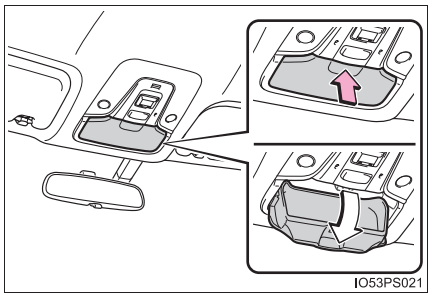

▶ Type B

Véhicules avec chargeur sans fil : →P. 497

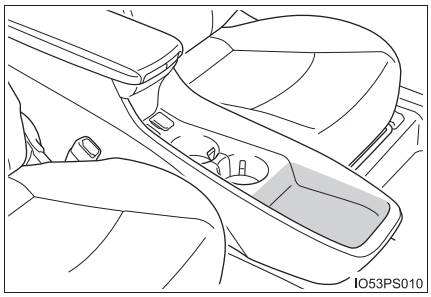

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rangez pas d'objets qui pèsent plus de 200 g (0,44 lb.).
Cela pourrait provoquer un accident dû à l'ouverture du compartiment auxiliaire et à la chute des objets qui y sont rangés. (type A)

Caractéristiques du compartiment à bagages

Plaque de coffre

1 Tirez le levier vers le haut.

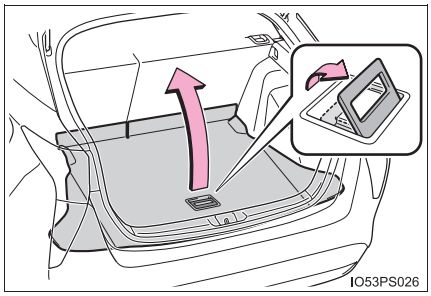

2 Fixez-la avec les crochets pour sac à provisions.

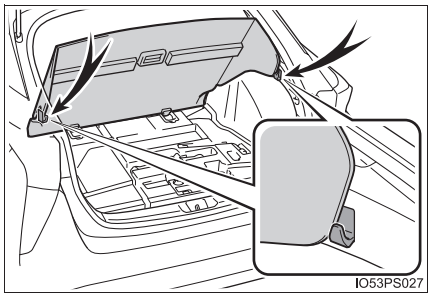

AVERTISSEMENT

Si la plaque de coffre est retirée, remettez-la dans sa position d'origine avant de conduire le véhicule. En cas de freinage brusque, un accident peut survenir si un occupant est heurté par la plaque de coffre ou par des objets rangés dans le compartiment auxiliaire.

NOTE

Pour éviter d'endommager la plaque de coffre, ne la soumettez pas à une charge excessive.

Crochets de chargement

▶ Véhicules avec kit de réparation pour pneus crevés

Soulevez le crochet pour l'utiliser.

Les crochets de chargement sont prévus pour fixer des objets en vrac.

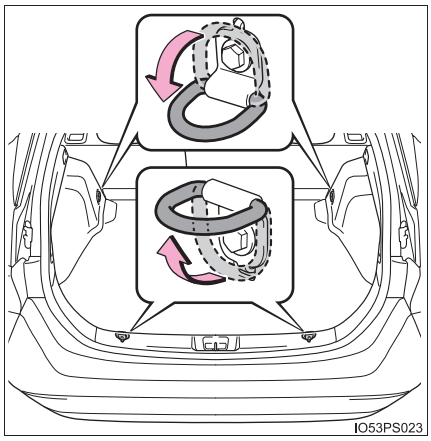

▶ Véhicules avec roue de secours compacte ou classique

1 Ouvrez la plaque de coffre, puis soulevez le crochet pour l'utiliser.

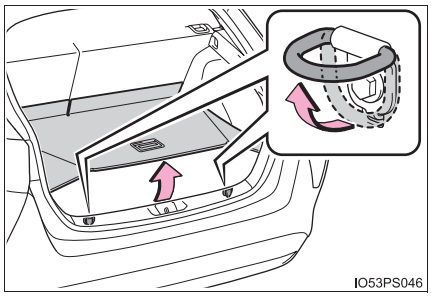

2 Remettez la plaque de coffre dans sa position d'origine et fermez-la.

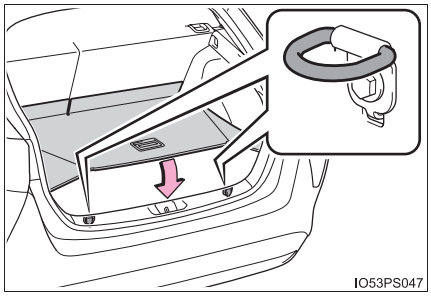

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blessure, rétractez toujours les crochets de chargement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sac à provisions

Lorsque vous utilisez des crochets, appuyez sur leur partie inférieure pour les relever.

Un crochet se trouve également de l'autre côté.

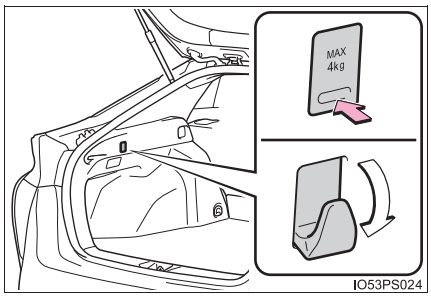

NOTE

Afin d'éviter d'endommager les crochets pour sac à provisions, ne suspendez pas de grands objets ou des objets dont le poids est supérieur à 4 kg (8,8 lb.) à ces crochets.

Espace de rangement de la trousse de premiers secours (si le véhicule en est équipé)

Placez-y une trousse de premiers secours.

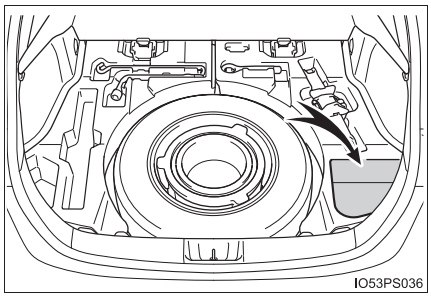

Espace de rangement du triangle de signalisation

Le triangle de signalisation peut être rangé sur le compartiment auxiliaire central.
(Le triangle de signalisation n'est pas fourni comme équipement standard)

- Véhicules avec kit de réparation pour pneus crevés

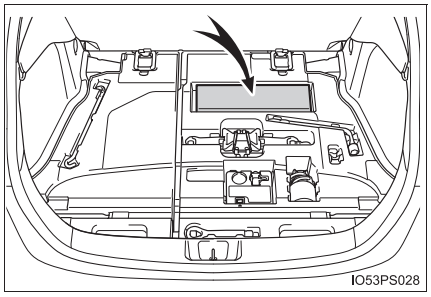

- Véhicules avec roue de secours compacte

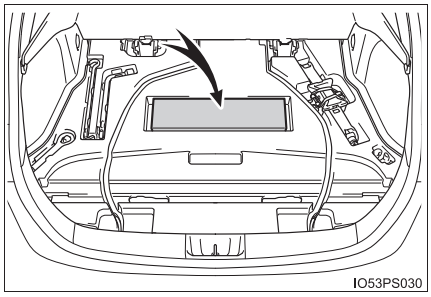

- Véhicules équipés d'une roue de secours classique

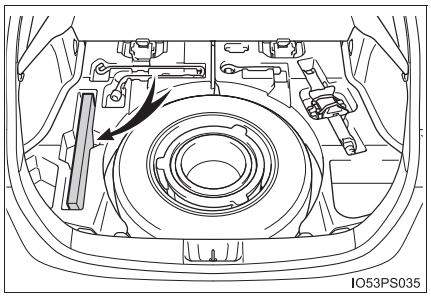

Selon la taille et la forme du boîtier de rangement du triangle de signalisation, etc., il est possible que vous ne puissiez pas le ranger.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ranger correctement le triangle de signalisation, etc. Si le triangle de signalisation n'est pas rangé correctement, il peut être éjecté lors d'un freinage d'urgence et provoquer un accident.

Couvre-bagages

Installation du couvre-bagages

Installez un côté du couvre-bagages sur le support. Tout en poussant ce côté, installez l'autre côté sur le support opposé.

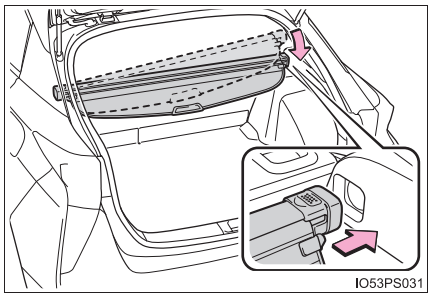

Utilisation du couvre-bagages

Tirez sur le couvre-bagages et accrochez-le aux ancrages.

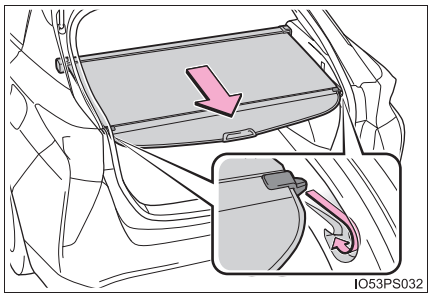

Pour retirer le couvre-bagages

Poussez un côté du couvre-bagages vers l'intérieur et retirez-le du support.

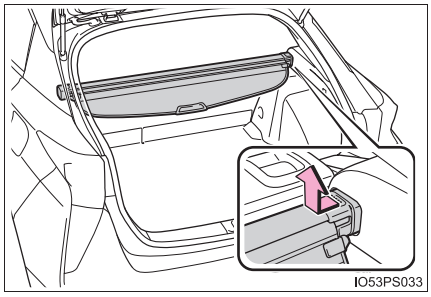

■ **Rangement du couvre-bagages (sauf véhicules avec roue de secours classique)**

1 Ouvrez la plaque de coffre et fixez-la avec les crochets pour sac à provisions.

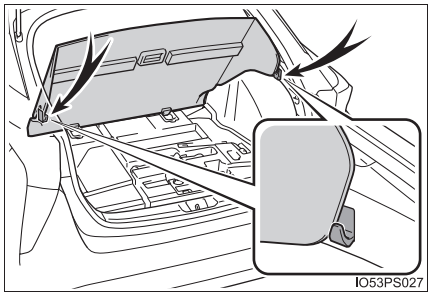

2 Rangez le cache dans le boîtier situé sous le coffre.

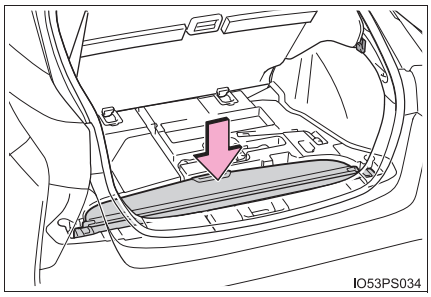

3 Remettez la plaque de coffre dans sa position d'origine et fermez-la.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet sur le couvre-bagages. En cas de freinage soudain ou de virage brusque, l'objet en question peut être éjecté et toucher un occupant. Cela peut engendrer un accident inattendu et entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne permettez pas aux enfants de grimper sur le couvre-bagages. Cela pourrait endommager le couvre-bagages et occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.
- Assurez-vous que le bord arrière du couvre-bagages est à plat. Si le couvre-bagages est installé avec son bord arrière relevé, la visibilité offerte par la lunette arrière risque d'être réduite, ce qui peut provoquer un accident.
- Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas coincées dans le couvre-bagages. Si une ceinture de sécurité est coincée dans le couvre-bagages, il se peut qu'elle ne maintienne pas correctement les passagers.

Autres caractéristiques de l’habitacle

Pare-soleil

① Pour mettre le pare-soleil en position frontale, dépliez-le vers le bas.

② Pour mettre le pare-soleil en position latérale, dépliez-le vers le bas, décrochez-le et faites-le pivoter sur le côté.

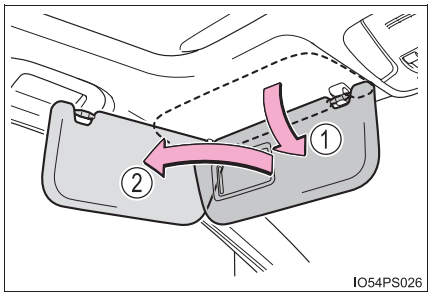

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour l’ouvrir.

L’éclairage s’allume lorsque le cache est ouvert.

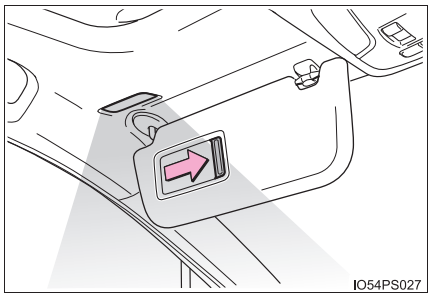

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contacteur d’alimentation est désactivé, les éclairages s’éteindront automatiquement après 20 minutes.

⚠ NOTE

Pour empêcher que la batterie 12 volts ne se décharge, ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés pendant de longues périodes lorsque le système hybride est arrêté.

Prises électriques

Veuillez l'utiliser comme alimentation électrique pour des appareils électroniques consommant moins de 12 V CC/10 A (consommation électrique de 120 W).

▶ Avant

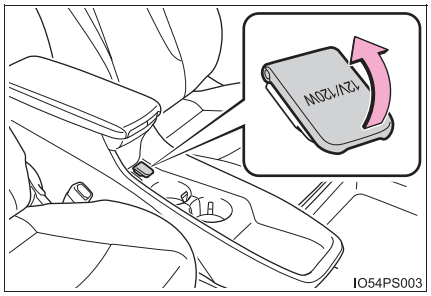

Ouvrez le couvercle.

▶ Arrière

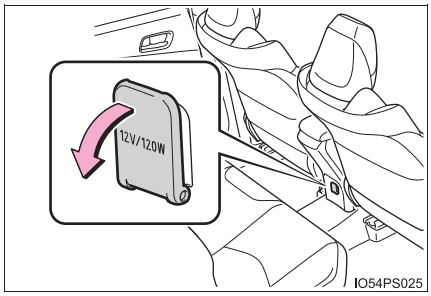

Ouvrez le couvercle.

Les prises électriques peuvent être utilisées lorsque le contacteur d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

⚠ NOTE

- Pour éviter d'endommager les prises électriques, refermez leurs caches lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
  Si des corps étrangers ou du liquide entrent dans les prises électriques, cela pourrait provoquer un court-circuit.
- Pour empêcher que la batterie 12 volts ne se décharge, n'utilisez pas la prise électrique plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Chargeur sans fil (si le véhicule en est équipé)

Un appareil portable peut être chargé simplement en plaçant des appareils portables compatibles avec la charge sans fil standard Qi et conformes au Wireless Power Consortium, tels que des smartphones et des batteries mobiles, etc., sur la zone de charge.

Cette fonction ne peut pas être utilisée avec des appareils portables d'une taille supérieure à celle de la zone de charge. En outre, en fonction de l'appareil portable, cela peut ne pas fonctionner normalement. Pour savoir quels appareils portables utiliser, consultez le manuel d'utilisation.

Le symbole "Qi"

Le symbole "Qi" est une marque déposée du Wireless Power Consortium.

Nom de toutes les pièces

① Contacteur d'alimentation électrique
② Témoin de fonctionnement
③ Zone de charge

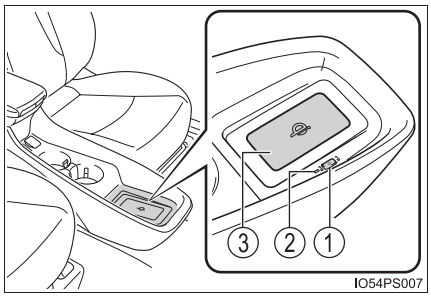

■ Utilisation du chargeur sans fil

1 Appuyez sur le contacteur d'alimentation électrique du chargeur sans fil.

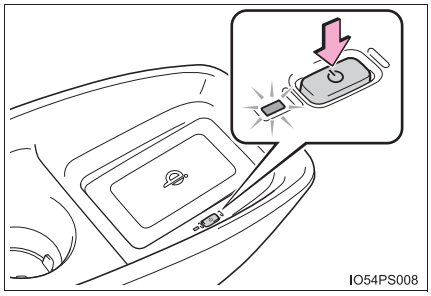

S'active et se désactive chaque fois que le contacteur d'alimentation est enfoncé.

Lorsqu'il est activé, le témoin de fonctionnement (vert) s'allume.

Même si le système hybride est arrêté, l'état d'activation/désactivation du contacteur d'alimentation est mémorisé.

2 Placez le côté chargement de l'appareil portable vers le bas.

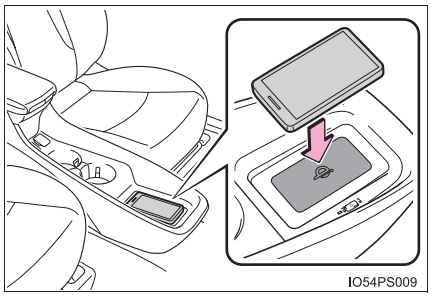

Lors du chargement, le témoin de fonctionnement (orange) s'allume.

Si aucun chargement ne se produit, essayez de placer l'appareil portable aussi près du centre de la zone de charge que possible.

Une fois le chargement terminé, le témoin de fonctionnement (vert) s'allume.

● Fonction de rechargement

- Une fois le chargement terminé et après un délai fixe à l'état de suspension de charge, le chargement redémarre.
- Lorsque l'appareil portable est déplacé, le chargement est interrompu pendant quelques instants, puis redémarre.

■ **Conditions d'éclairage du témoin de fonctionnement**

Témoin de fonctionnement	Conditions
Désactivation	Lorsque le chargeur sans fil est hors tension
Vert (s'allume)	En mode de veille (état possible de chargement)
	Lorsque le chargement est terminé*
Orange (s'allume)	Lors du positionnement de l'appareil portable sur la zone de charge (détection de l'appareil portable)
	Charge

* : En fonction de l'appareil portable, il peut arriver que le témoin de fonctionnement continue de s'allumer en orange, même une fois le chargement terminé.

● Si le témoin de fonctionnement clignote

Si une erreur se produit, le témoin de fonctionnement clignote en orange. Corrigez l'erreur en vous basant sur le tableau suivant.

Témoin de fonctionnement	Causes possibles	Méthode de manipulation
Clignote de façon répétée une fois par seconde (orange)	Erreur de communication entre le véhicule et le chargeur.	Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
Clignote de façon répétée 3 fois de suite (orange)	Présence d'une substance étrangère entre l'appareil portable et la zone de charge.	Retirez la substance étrangère entre l'appareil portable et la zone de charge.
	L'appareil portable est désynchronisé car il a changé de position.	Placez l'appareil portable à proximité du centre de la zone de charge.
Clignote de façon répétée 4 fois de suite (orange)	La température augmente dans le chargeur sans fil.	Arrêtez immédiatement le chargement et reprenez-le après quelques instants.

■ **Le chargeur sans fil peut être utilisé quand**

Le contacteur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY ou ON.

■ **Appareils portables utilisables**

La norme de charge sans fil standard Qi peut être utilisée sur des appareils compatibles.
Cependant, certains appareils de la norme Qi et leur compatibilité ne sont pas garantis.

Principalement conçue pour les téléphones mobiles et les smartphones, elle est destinée aux appareils portables électriques d'une puissance inférieure à 5 W.

■ **Lorsque des couvercles et des accessoires sont fixés aux appareils portables**

Ne chargez pas dans des situations où des couvercles et accessoires non compatibles avec la norme Qi sont fixés à l'appareil portable. En fonction du type de couvercle et d'accessoire, le chargement sera peut-être impossible. Si le chargement n'est pas effectué même avec l'appareil portable placé sur la zone de charge, retirez le couvercle et les accessoires.

■ **Pendant le chargement, des parasites sont entendus sur la radio AM**

Désactivez le chargeur sans fil et vérifiez que les parasites ont diminué. Si les parasites diminuent, en appuyant continuellement sur le contacteur d'alimentation électrique du chargeur sans fil pendant 2 secondes, la fréquence du chargeur peut être modifiée et les parasites peuvent être réduits.
De plus, le témoin de fonctionnement clignote en orange à 2 reprises lors de cette opération.

■ **Points importants à propos du chargeur sans fil**

- Si la clé électronique ne peut pas être détectée dans l'habitacle, le chargement ne peut pas être effectué. Lorsque la porte est ouverte et fermée, le chargement peut être temporairement suspendu.
- Lors du chargement, le dispositif de charge sans fil et l'appareil portable chauffent. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
  Lorsqu'un appareil portable chauffe pendant le chargement, le chargement peut s'arrêter en raison de la fonction de protection de l'appareil portable. Dans ce cas, lorsque la température de l'appareil portable est suffisamment redescendue, rechargez ce dernier.

■ **Sons de fonctionnement**

Lorsque l'alimentation électrique est branchée, pendant la recherche de l'appareil portable, un son est émis ; cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre lors de la conduite**

Lors du chargement d'un appareil portable, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner la partie principale de l'appareil portable pendant la conduite.

■ **Mesures de précaution relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

Les personnes porteuses d'un pacemaker cardiaque implantable, d'un pacemaker de traitement par resynchronisation cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable, ainsi que de tout autre dispositif médical électrique, doivent consulter leur médecin à propos de l'utilisation du chargeur sans fil. Les opérations du chargeur sans fil peuvent avoir un impact sur les dispositifs médicaux.

■ **Pour éviter les dommages ou les brûlures**

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, l'équipement risque de ne pas fonctionner et de s'endommager, de prendre feu et de provoquer des brûlures en raison d'une surchauffe.

- N'insérez aucun objet métallique entre la zone de charge et l'appareil portable pendant le chargement
- Ne fixez pas d'autocollants, d'objets métalliques, etc. à la zone du chargeur ou à l'appareil portable
- Ne le couvrez pas de tissu, etc. pendant le chargement
- Ne chargez pas d'appareils portables autres que ceux qui sont spécifiés
- N'essayez pas de le démonter ou de le modifier
- Ne le heurtez pas et ne le soumettez pas à une force excessive

AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les cas suivants, elle risque de ne pas fonctionner correctement

- L'appareil portable est entièrement chargé
- Un corps étranger est présent entre la zone de charge et l'appareil portable
- La température de l'appareil portable augmente en raison du chargement
- La surface de chargement de l'appareil portable est orientée vers le haut
- Le positionnement de l'appareil portable n'est pas aligné avec la zone de charge
- A proximité d'une tour TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station radio, d'un grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation générant de fortes ondes radio ou des parasites électriques
- Quand la clé électronique se trouve contre ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes auxquelles une feuille d'aluminium est fixée
  - Paquets de cigarettes contenant une feuille d'aluminium
  - Porte-documents ou sacs métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Réchauffe-mains constitués de métal
  - Supports tels que CD et DVD
- Lorsque d'autres télécommandes (qui émettent des ondes radio) sont utilisées à proximité

En outre, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessus, lorsque le chargeur ne fonctionne pas normalement ou que le témoin de fonctionnement clignote en continu, il est probable que le chargeur sans fil présente un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Pour éviter une défaillance ou un endommagement des données**

- Ne placez pas de cartes magnétiques, telles que des cartes de crédit ou des supports d'enregistrement magnétique, etc. à proximité du chargeur pendant le chargement, sous peine de voir les données s'effacer sous l'effet du magnétisme. En outre, ne placez pas d'instruments de précision, tels que des montres bracelets, etc. à proximité du chargeur, car ces objets pourraient se casser.
- Ne laissez pas d'appareils portables dans l'habitacle. La température à l'intérieur de l'habitacle peut augmenter si ce dernier est exposé au soleil, et endommager l'appareil.

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

Lorsque le système hybride est arrêté, n'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée.

Accoudoir

Pour pouvoir utiliser l'accoudoir, abaissez-le.

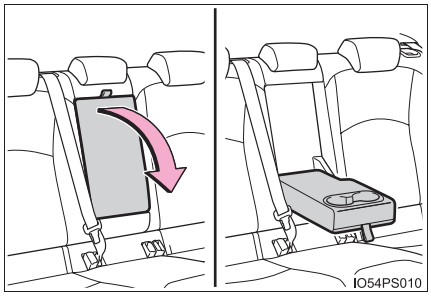

NOTE

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, évitez de le soumettre à un poids excessif.

Portemanteaux

Les portemanteaux sont situés sur les poignées de maintien arrière.

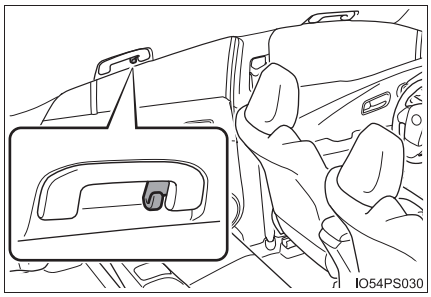

AVERTISSEMENT

N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides ou pointus au crochet. Ces objets pourraient se transformer en projectiles et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de déploiement de l'airbag SRS rideau.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien installée sur le plafond peut être utilisée pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.

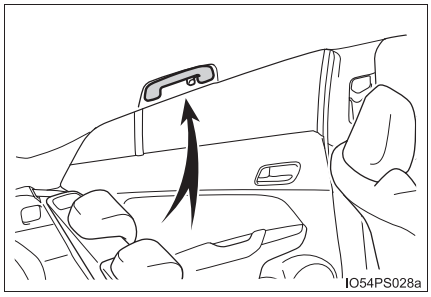

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer dans le véhicule ou en sortir, ou pour vous lever de votre siège.

NOTE

Pour éviter d'endommager la poignée de maintien, n'y suspendez aucun objet lourd ni aucune charge lourde.

Utilisation des contacteurs au volant

Certaines fonctions audio peuvent être commandées grâce aux contacteurs situés sur le volant.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.

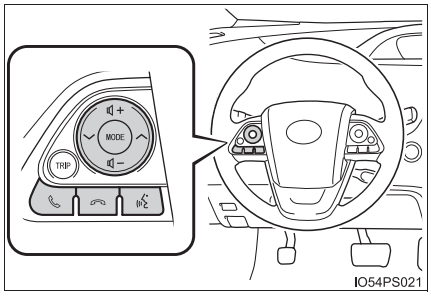

AVERTISSEMENT

Soyez prudent lorsque vous utilisez les contacteurs au volant.

6-1. Entretien et soins

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 506

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 512

6-2. Entretien

Exigences d'entretien 517

6-3. Opérations d'entretien réalisables soi-même

Mesures de précaution relatives aux opérations d'entretien réalisables soi-même 520

Capot 523

Mise en place d'un cric rouleur 525

Compartiment moteur 526

Pneus 540

Pression de gonflage des pneus 554

Roues 556

Filtre de climatisation 559

Remplacement des caoutchoucs d'essuie-glace 562

Pile de clé électronique 566

Vérification et remplacement des fusibles 569

Ampoules 573

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez les tâches suivantes pour protéger le véhicule et le maintenir dans des conditions optimales :

- En partant du haut vers le bas, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, les passages de roue et le soubassement du véhicule, pour éliminer toute trace de saletés et de poussières.
- Lavez la carrosserie du véhicule à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les traces difficiles à ôter, utilisez un savon à usage automobile et rincez abondamment à l'eau.
- Essuyez tout résidu d'eau.
- Cirez le véhicule si le revêtement étanche est abîmé.

  Si l'eau ne perle pas sur les surfaces nettoyées, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ **Stations de lavage automatique**

- Repliez les rétroviseurs et retirez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de conduire le véhicule.
- Les brosses utilisées dans les stations de lavage automatique risquent de rayer la surface du véhicule et d'endommager sa peinture.
- L'aileron arrière peut ne pas être lavable dans certaines stations de lavage automatiques. Il peut également y avoir un risque accru de dommages au véhicule.

■ **Stations de lavage à haute pression**

- Ne laissez pas les gicleurs de la station de lavage s'approcher trop des vitres.
- Avant d'utiliser une station de lavage, assurez-vous que la trappe à carburant de votre véhicule est correctement fermée.

■ **Remarque pour le système d'ouverture et de démarrage intelligent**

Si la poignée de porte est mouillée alors que la clé électronique se trouve dans la zone de portée, il est possible que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas, effectuez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Eloignez la clé de 2 m (6 ft.) minimum du véhicule lorsque celui-ci est en cours de lavage. (Veillez à ce que la clé ne soit pas volée.)
- Mettez la clé électronique en mode d'économie d'énergie pour désactiver le système d'ouverture et de démarrage intelligent. (→P. 191)

■ **Jantes en aluminium**

- Enlevez immédiatement toute saleté à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses dures ni de produits de nettoyage abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques puissants ou corrosifs.
  Utilisez le même détergent doux et la même cire que ceux utilisés sur la peinture de la carrosserie.
- N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé sur une longue distance par temps chaud.
- Eliminez le détergent des roues immédiatement après utilisation.

■ **Pare-chocs**

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ **Revêtement hydrofuge des vitres latérales avant (si le véhicule en est équipé)**

- Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement hydrofuge.
  - Eliminez régulièrement la saleté, etc. des vitres avant.
  - Ne laissez pas la saleté et la poussière s'accumuler sur les vitres pendant une longue période.
    Nettoyez les vitres à l'aide d'un chiffon doux et humide le plus rapidement possible.
  - N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage de vitres contenant des produits abrasifs lors du nettoyage des vitres.
  - N'utilisez pas d'objets métalliques pour éliminer la condensation.
- Lorsque les performances hydrofuges deviennent insuffisantes, le revêtement peut être réparé. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du lavage du véhicule**

Ne mouillez pas l'intérieur du compartiment moteur. Vous risqueriez de provoquer un incendie des composants électriques, etc.

■ **Pour nettoyer le pare-brise (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie)**

Désactivez le contacteur d'essuie-glace.
Si le contacteur d'essuie-glace est en position "AUTO", les essuie-glaces pourraient se déclencher inopinément dans les situations suivantes, ce qui pourrait vous coincer les mains ou vous infliger d'autres blessures graves et endommager les balais d'essuie-glace.

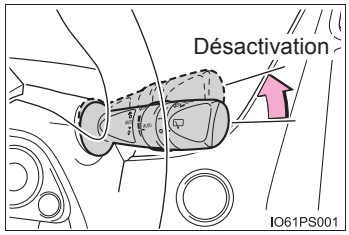

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise dans laquelle est situé le capteur de pluie
- Lorsqu'un chiffon humide ou un objet similaire est maintenu près du capteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le corps du capteur de pluie ou si quelque chose heurte le capteur de pluie

■ **Mesures de précaution relatives au tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lorsque vous lavez le véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau avant qu'il ait suffisamment refroidi car le contact avec un tuyau d'échappement chaud peut provoquer des brûlures.

■ **Mesures de précaution concernant le pare-chocs arrière et le moniteur d'angle mort (si le véhicule en est équipé)**

Si la peinture du pare-chocs arrière présente des éclats ou des éraflures, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement. Dans ce cas, faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

NOTE

■ **Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion sur la carrosserie et les pièces constitutives (jantes en aluminium, etc.)**

● Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :

- Après avoir roulé dans une zone côtière
- Après avoir roulé sur des routes salées
- Si du goudron ou de la sève est collé sur la surface peinte
- Si des insectes morts, des excréments d'insectes ou d'oiseaux sont collés sur la surface peinte
- Après avoir roulé dans une zone polluée par de la suie, des fumées grasses, des poussières de mine, de la poudre de fer ou des substances chimiques
- Si le véhicule est fortement maculé de poussière ou de boue
- Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la surface peinte

● Si la peinture présente des éclats ou des éraflures, faites-la réparer immédiatement.

● Afin d'empêcher que les roues ne se corrodent, éliminez toute saleté et rangez-les dans un endroit peu humide lorsque vous les avez démontées.

■ **Pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glace avant**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise, soulevez d'abord le bras du côté du conducteur et ensuite celui du côté du passager. Pour remettre les essuie-glaces dans leur position d'origine, commencez par le côté du passager.

■ **Nettoyage des éclairages extérieurs**

● Nettoyez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
Vous risqueriez d'endommager la surface des éclairages.

● N'appliquez pas de cire sur la surface des éclairages.
La cire peut endommager les lentilles.

NOTE

■ **Manipulation des pièces décoratives en résine (pour véhicules avec pneus de 17 pouces)**

● Veillez à suivre les instructions ci-après lorsque vous manipulez des roues avec pièces décoratives en résine. Le non-respect de ces précautions peut endommager les pièces décoratives en résine ou les roues.

• Ne retirez pas les pièces décoratives en résine
Lorsque le retrait des pièces décoratives en résine est nécessaire, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

• Ne tenez pas le pneu par les pièces décoratives en résine.

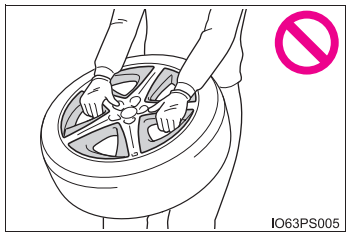

● Si les pièces décoratives en résine produisent un cliquetis ou si des bruits étranges proviennent de la zone des roues pendant la conduite, faites inspecter vos roues par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **En cas d'utilisation d'une station de lavage automatique (véhicules équipés d'essuie-glaces avant avec capteur de pluie)**

Désactivez le contacteur d'essuie-glace.
Si le contacteur d'essuie-glace est en position "AUTO", les essuie-glaces peuvent se déclencher, ce qui risque d'endommager les balais d'essuie-glace.

NOTE

■ **En cas d'utilisation d'une station de lavage à haute pression**

- Lorsque vous lavez votre véhicule, ne laissez pas l'eau de l'équipement de lavage à haute pression toucher directement la caméra ou la zone autour de celle-ci (si le véhicule en est équipé). Il est possible que l'appareil ne fonctionne pas normalement à cause du choc de l'eau à haute pression.
- N'approchez pas l'embout du gicleur des soufflets (protection en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces risquent d'être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau à haute pression.
  - Pièces associées à la traction
  - Pièces de direction
  - Pièces de suspension
  - Pièces de freinage

■ **Lorsque vous relevez les bras d'essuie-glace avant**

Veillez à maintenir les pièces d'accrochage des bras d'essuie-glace pour les relever.

Ne maintenez pas uniquement les balais d'essuie-glace lorsque vous voulez les relever, car cela risque de causer une déformation des balais d'essuie-glace.

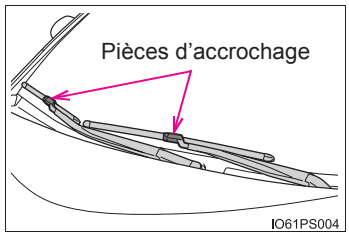

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes vous aideront à protéger l'intérieur de votre véhicule et à le garder dans des conditions optimales :

Protection de l'intérieur du véhicule

Eliminez la saleté et la poussière à l'aide d'un aspirateur. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié à l'eau tiède.

Si des surfaces sont encore sales, nettoyez-les avec une solution d'eau contenant environ 1 % de détergent neutre. Ensuite, essuyez tout excédent d'eau à l'aide d'un chiffon humide, puis éliminez toute trace restante de détergent.

Nettoyage des zones en cuir

- Eliminez la saleté et la poussière à l'aide d'un aspirateur.
- Essuyez tout excès de saleté et de poussière avec un chiffon doux et un peu de détergent dilué.

  Utilisez une solution composée d'environ 5 % de détergent neutre pour la laine dilué dans de l'eau.
- Essorez soigneusement le chiffon et essuyez entièrement tout résidu de détergent.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez le cuir sécher dans un endroit aéré, à l'abri du soleil.

Nettoyage des zones en cuir synthétique

- Eliminez la poussière à l'aide d'un aspirateur.
- Appliquez ensuite une solution à base de savon doux pour cuir synthétique à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux.
- Laissez agir la solution pendant quelques minutes. Eliminez la saleté et essuyez la solution avec un chiffon propre et humide.

■ **Soins à apporter aux zones en cuir**

Pour conserver la qualité de l'intérieur du véhicule, Toyota recommande de le nettoyer au moins deux fois par an.

■ **Lessivage des moquettes**

Plusieurs produits de nettoyage de type mousse sont disponibles dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en faisant des cercles qui se chevauchent. N'utilisez pas d'eau. Essuyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus lorsque la moquette est gardée aussi sèche que possible.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un savon doux et de l'eau tiède à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Vérifiez également régulièrement les ceintures pour voir si elles sont trop usées, effilochées ou entaillées.

■ **Revêtement hydrofuge des vitres latérales avant (si le véhicule en est équipé)**

● Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement hydrofuge.

- Eliminez régulièrement la saleté, etc. des vitres avant.
- Ne laissez pas la saleté et la poussière s'accumuler sur les vitres pendant une longue période.
  Nettoyez les vitres à l'aide d'un chiffon doux et humide le plus rapidement possible.
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage de vitres contenant des produits abrasifs lors du nettoyage des vitres.
- N'utilisez pas d'objets métalliques pour éliminer la condensation.

● Lorsque les performances hydrofuges deviennent insuffisantes, le revêtement peut être réparé.

Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Eau dans le véhicule**

- N’éclaboussez pas le véhicule et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, comme sur le plancher, dans la bouche d’admission d’air de la batterie hybride (batterie de traction) ou dans le compartiment à bagages.
  Vous risquez de provoquer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie hybride (batterie de traction), des pièces constitutives électriques, etc.
- Veillez à ne pas mouiller les composants SRS, ni leur câblage à l’intérieur du véhicule. (→P. 38)
  Un dysfonctionnement électrique pourrait provoquer le déploiement des airbags ou leur mauvais fonctionnement, ce qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Véhicules avec chargeur sans fil :
  Evitez que le chargeur sans fil (→P. 497) soit mouillé. Le chargeur pourrait s’échauffer et causer des brûlures ou provoquer des électrocutions avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

■ **Nettoyage de l’habitacle (en particulier, du panneau d’instruments)**

N’utilisez pas de cire ni de produit de polissage. Le panneau d’instruments pourrait créer un reflet sur le pare-brise et gêner la vision du conducteur, ce qui pourrait provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Détergents de nettoyage**

- N'utilisez pas les types de détergents suivants, car ils peuvent provoquer une décoloration de l'intérieur de votre véhicule ou laisser des traces ou faire des dégâts sur les surfaces peintes :
  - Zones en dehors des sièges : Substances organiques telles que le benzène ou l'essence, solutions alcalines ou acides, teintures et eau de Javel
  - Sièges : Solutions alcalines ou acides telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ni de produit de polissage. La surface peinte du panneau d'instruments ou de toute autre partie de l'habitacle pourrait être endommagée.

■ **Pour éviter d'endommager les surfaces en cuir**

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'endommager et de détériorer les surfaces en cuir :

- Retirez immédiatement toutes les poussières ou saletés présentes sur les surfaces en cuir.
- N'exposez pas directement le véhicule à la lumière du soleil pendant des périodes prolongées. Stationnez le véhicule à l'ombre, en particulier pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou contenant de la cire sur le garnissage étant donné qu'ils risquent de coller au cuir si l'habitacle devient très chaud.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Certains systèmes du véhicule tels que le système audio pourraient être endommagés si de l'eau entre en contact avec des composants électriques comme le système audio installé sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également faire rouiller la carrosserie.

■ **Lors du nettoyage de l'intérieur du pare-brise (véhicules avec Toyota Safety Sense)**

Evitez tout contact du produit de nettoyage pour vitre avec la lentille. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P. 299)

NOTE

■ **Nettoyage de l'intérieur de la lunette arrière**

- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour vitre pour nettoyer la lunette arrière car cela risque d'endommager les fils thermiques du désembueur de lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié à l'eau tiède pour nettoyer doucement la vitre. Essuyez la vitre parallèlement aux fils thermiques.
- Veillez à ne pas rayer ou endommager les fils thermiques.

■ **Nettoyage de la vitre latérale avant (véhicules avec revêtement anti-UV)**

N'utilisez pas un composé ou un produit abrasif (produit de nettoyage pour verre, détergent, cire, par exemple) pour nettoyer les vitres. Le revêtement pourrait être endommagé.

Exigences d’entretien

Pour garantir une conduite sûre et économique, un soin quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Toyota recommande d’effectuer les opérations d’entretien suivantes :

Entretien programmé

L’entretien programmé doit être réalisé à des intervalles spécifiques en fonction du programme d’entretien.

Pour de plus amples détails concernant le programme d’entretien, reportez-vous au “Carnet d’entretien Toyota” ou au “Carnet de garantie Toyota”.

Opérations d’entretien réalisables soi-même

Qu’en est-il des opérations d’entretien réalisables soi-même ?

Vous pouvez facilement réaliser vous-même de nombreuses opérations d’entretien. Il vous suffit pour cela d’un peu d’habileté technique et de quelques outils automobiles de base.

Notez toutefois que certaines opérations d’entretien requièrent un outillage spécial et des connaissances spécifiques. Il est préférable dans ce cas de recourir à des techniciens qualifiés. Même si vous avez des aptitudes en mécanique, nous vous recommandons de confier les opérations d’entretien et les réparations à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Les concessionnaires ou réparateurs Toyota agréés garderont trace des entretiens effectués, ce qui peut se révéler utile si vous deviez faire valoir la garantie. Si vous choisissez, pour faire l’entretien ou les réparations de votre véhicule, de faire appel à un professionnel dûment qualifié et équipé autre qu’un réparateur agréé Toyota, nous vous recommandons de demander une preuve qu’un entretien a été effectué.

■ **Où s'adresser pour effectuer l'entretien du véhicule ?**

Pour garder votre véhicule dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande de faire exécuter toutes les opérations d'entretien, ainsi que les autres contrôles et réparations, par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Pour les réparations et les entretiens couverts par la garantie, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ; il utilisera des pièces Toyota d'origine pour les éventuelles réparations. En dehors de la garantie, il peut aussi être avantageux pour vous de faire appel à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, car les membres du réseau Toyota mettent leur expertise à votre service quelles que soient les difficultés que vous puissiez rencontrer.

Votre concessionnaire ou réparateur Toyota, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, réalisera tous les entretiens prévus de manière fiable et économique étant donné qu'il est spécialisé dans les véhicules Toyota.

■ **Le véhicule doit-il être réparé ?**

Soyez attentif à tout changement de performance, aux bruits et à tout signal faisant penser qu'une réparation s'avère nécessaire. Voici quelques indices importants :

- Ratés d'allumage, à-coups ou cliquetis
- Perte de puissance importante
- Bruits anormaux du moteur
- Fuite de liquide sous le véhicule (Il est toutefois normal que de l'eau s'écoule du système de climatisation après son utilisation.)
- Modification du bruit d'échappement (Ce peut être le signe d'une fuite dangereuse de monoxyde de carbone. Roulez vitres ouvertes et faites immédiatement vérifier le système d'échappement.)
- Pneus dégonflés, crissement excessif des pneus dans les virages, usure inégale des pneus
- Le véhicule dévie lorsque vous roulez en ligne droite sur une route plane
- Bruits anormaux associés au mouvement de la suspension
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher, déviation latérale du véhicule lors du freinage
- Température du liquide de refroidissement du moteur continuellement supérieure à la normale (→P. 594, 653)

Si vous remarquez un de ces défauts, faites vérifier votre véhicule le plus rapidement possible par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Votre véhicule peut avoir besoin d'un réglage ou d'une réparation.

AVERTISSEMENT

■ **Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu**

Un entretien incorrect risque d'endommager gravement le véhicule et d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Manipulation de la batterie 12 volts**

Les cosses et bornes de la batterie 12 volts et les accessoires associés à la batterie contiennent du plomb et des composés de plomb qui sont connus pour provoquer des lésions cérébrales. Lavez-vous les mains après leur manipulation. (→P. 533)

Mesures de précaution relatives aux opérations d’entretien réalisables soi-même

Si vous effectuez vous-même l’entretien, veillez à suivre les procédures correctes indiquées dans ces sections.

Eléments	Pièces et outils
Etat de la batterie 12 volts (→P. 533)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé standard (pour boulons d’attache de borne) • Eau distillée
Niveau du liquide de refroidissement de l’unité de commande d’alimentation électrique/du moteur (→P. 530)	• “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement similaire de haute qualité à base d’éthylène-glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques longue durée et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate Le “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est prémélangé (50 % de liquide de refroidissement et 50 % d’eau déminéralisée). • Entonnoir (exclusivement réservé à l’appoint de liquide de refroidissement)
Niveau d’huile moteur (→P. 527)	• “Toyota Genuine Motor Oil” (huile moteur d’origine Toyota) ou produit équivalent • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (exclusivement réservé à l’appoint d’huile moteur)
Fusibles (→P. 569)	• Fusible d’ampérage identique à celui du fusible d’origine
Ampoules (→P. 573)	• Ampoule présentant le même numéro et la même puissance nominale que les ampoules d’origine • Tournevis cruciforme • Tournevis à tête plate • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 532)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 554)	• Manomètre pour pneus • Source d’air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 538)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l’antigel (pour utilisation en hiver) • Entonnoir (exclusivement réservé à l’appoint d’eau ou de liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur contient beaucoup de mécanismes et de liquides qui peuvent se déplacer brusquement, devenir brûlants ou chargés électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, respectez les précautions suivantes.

■ **Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur**

- Assurez-vous que le témoin du contacteur d’alimentation et le témoin “READY” sont tous deux éteints.
- N’approchez pas vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur en mouvement.
- Veillez à ne pas toucher le moteur, l’unité de commande d’alimentation électrique, le radiateur, le collecteur d’échappement, etc., juste après avoir roulé avec le véhicule, car ils peuvent être brûlants. L’huile et les autres liquides peuvent également être chauds.
- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier et des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d’étincelles et n’exposez pas de flamme vive au carburant. Les vapeurs de carburant sont inflammables.
- Faites attention avec le liquide de frein, car il peut vous blesser aux mains ou aux yeux et endommager les surfaces peintes. Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l’eau claire. Si vous ressentez toujours une gêne, consultez un médecin.

■ **Lorsque vous travaillez près des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la calandre**

Assurez-vous que le contacteur d’alimentation est désactivé.
Si le contacteur d’alimentation est en mode ON, les ventilateurs de refroidissement électriques peuvent se mettre automatiquement en marche si la climatisation est activée et/ou si la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P. 532)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour empêcher que des matériaux, liquides, etc. n’entrent en contact avec vos yeux en tombant ou en étant projetés.

NOTE

■ **Si vous retirez le filtre d’épurateur d’air**

Conduire lorsque le filtre d’épurateur d’air est retiré peut provoquer une usure excessive du moteur à cause des impuretés présentes dans l’air.

■ **Si le niveau de liquide de frein est faible ou élevé**

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure que les plaquettes de frein s’usent ou lorsque le niveau de liquide est élevé dans l’accumulateur.
Si le réservoir doit souvent être rempli, cela peut indiquer un problème grave.

Capot

Libérez le verrouillage depuis l'intérieur du véhicule pour ouvrir le capot.

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

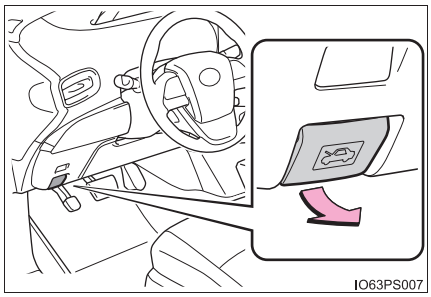

2 Tirez le levier de crochet auxiliaire vers la gauche et soulevez le capot.

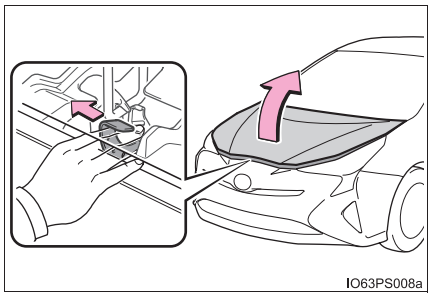

3 Maintenez le capot ouvert en introduisant la béquille dans la rainure.

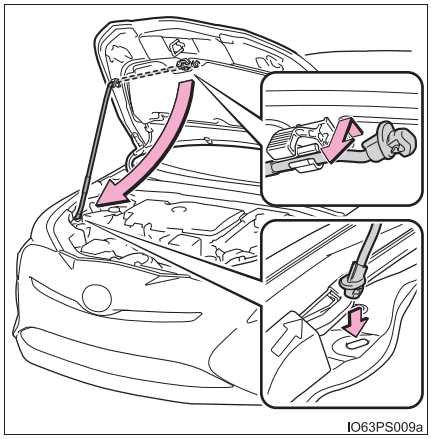

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous refermez le capot

Lors de la fermeture du capot, veillez tout particulièrement à éviter de vous coincer les doigts, etc.

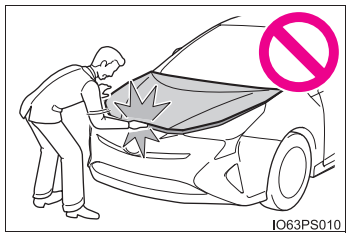

■ Vérification avant de conduire

Vérifiez si le capot est complètement fermé et verrouillé.
Si le capot n'est pas correctement verrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant que le véhicule roule et causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après avoir placé la béquille dans la rainure

Assurez-vous que la béquille soutient fermement le capot et l'empêche de tomber sur vous.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous refermez le capot

Veillez à remettre la béquille dans son attache avant de refermer le capot. Si vous fermez le capot sans ramener la béquille correctement, le capot risque de se tordre.

Mise en place d’un cric rouleur

En cas d’utilisation d’un cric rouleur, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l’opération en toute sécurité.

Lorsque vous soulevez votre véhicule à l’aide d’un cric rouleur, positionnez-le correctement. Un mauvais positionnement du cric pourrait occasionner des dommages au véhicule ou provoquer des blessures.

◆ Avant

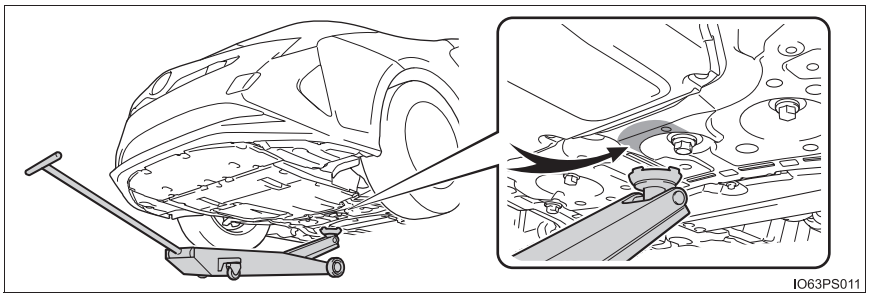

◆ Arrière

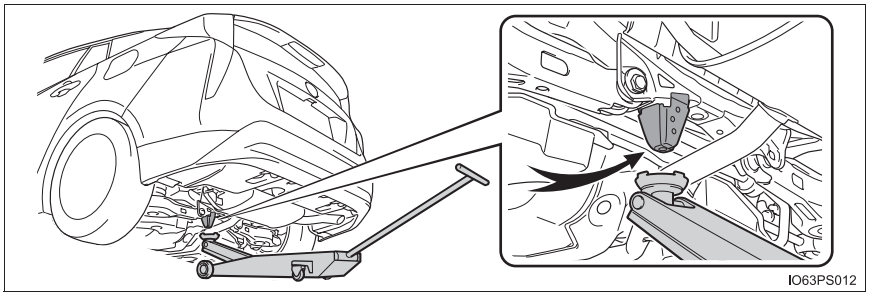

Compartiment moteur

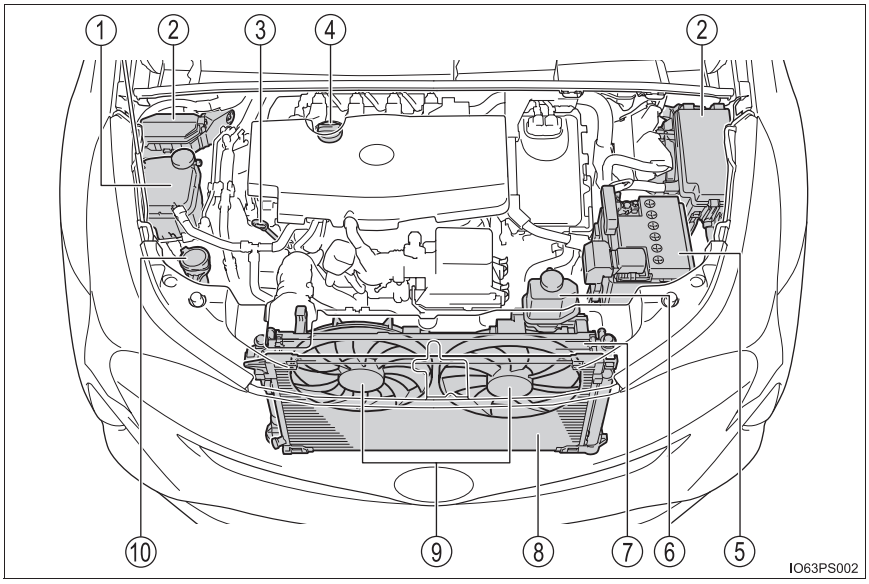

① Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P. 530)

② Boîtes à fusibles (→P. 569)

③ Jauge de niveau d’huile moteur (→P. 527)

④ Bouchon de remplissage d’huile moteur (→P. 528)

⑤ Batterie 12 volts (→P. 533)

⑥ Réservoir de liquide de refroidissement de l’unité de commande d’alimentation électrique (→P. 530)

⑦ Radiateur (→P. 532)

⑧ Condenseur (→P. 532)

⑨ Ventilateurs de refroidissement électriques

⑩ Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 538)

Huile moteur

Lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement et qu’il a été arrêté, vérifiez le niveau d’huile sur la jauge.

■ Vérification de l’huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur un sol plat. Après avoir fait monter en température le moteur et avoir arrêté le système hybride, attendez plus de 5 minutes pour que l’huile se stabilise dans le carter du moteur.

2 Sortez la jauge en plaçant un chiffon sous son extrémité.

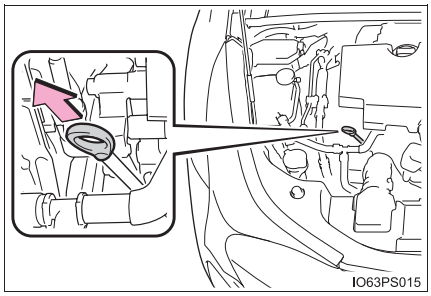

3 Essuyez la jauge.

4 Réintroduisez complètement la jauge.

5 Sortez la jauge en plaçant un chiffon sous son extrémité et vérifiez le niveau d’huile.

① Bas
② Normal
③ Excessif

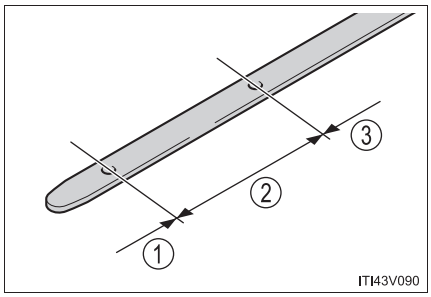

6 Essuyez la jauge et réintroduisez-la complètement.

■ Appoint d'huile moteur

Si le niveau d'huile est en dessous ou très proche du repère de bas niveau, ajoutez de l'huile moteur du même type que celle qui se trouve déjà dans le moteur.

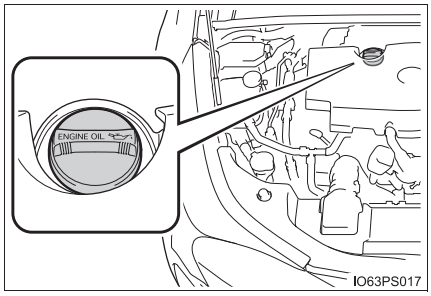

Veillez à vérifier le type d'huile et préparez les éléments nécessaires avant de faire l'appoint.

Choix de l'huile moteur	→P. 666
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,5 L (1,6 qt., 1,3 Imp. qt.)
Eléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez lentement de l'huile moteur en vérifiant la jauge.

3 Remettez en place le bouchon de remplissage d'huile moteur en le faisant tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur sera consommée pendant la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter, et vous pourriez devoir faire l'appoint d'huile moteur entre deux moments prévus pour l'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou après avoir remplacé le moteur
- Si une huile de faible qualité ou de viscosité inadéquate est utilisée
- Lorsque vous roulez à des régimes moteurs élevés ou avec une forte charge, lorsque vous tractez une remorque ou lorsque vous conduisez en accélérant et ralentissant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti, ou lorsque vous conduisez fréquemment dans une circulation dense

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Huile moteur usagée**

- L’huile moteur usagée contient des produits polluants nocifs, qui risquent de provoquer des affections cutanées telles qu’une inflammation ou un cancer de la peau. Evitez dès lors tout contact prolongé et répété. Pour éliminer l’huile moteur usagée, lavez soigneusement votre peau à l’eau et au savon.
- Jetez l’huile usagée et les filtres d’une façon sécuritaire et acceptable du point de vue de l’environnement. Ne jetez pas l’huile moteur et les filtres usagés dans les ordures ménagères, dans les égouts ou sur le sol. Faites appel à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, à une station service ou à un magasin de pièces détachées pour automobiles pour plus d’informations concernant le recyclage et la mise au rebut.
- Ne laissez pas d’huile moteur usagée à la portée des enfants.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d’endommager gravement le moteur**

Vérifiez régulièrement le niveau d’huile.

■ **Lors du remplacement de l’huile moteur**

- Veillez à ne pas renverser d’huile moteur sur les pièces constitutives du véhicule.
- Ne dépassez pas le niveau maximum, car cela pourrait endommager le moteur.
- Vérifiez le niveau d’huile sur la jauge chaque fois que vous faites l’appoint.
- Veillez à ce que le bouchon de remplissage d’huile moteur soit bien serré.

Liquide de refroidissement

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s’il se situe entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir lorsque le système hybride est froid.

■ Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

① Bouchon de réservoir

② Repère “FULL”

③ Repère “LOW”

Si le niveau se situe sur ou sous le repère “LOW”, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère “FULL”. (→P. 653)

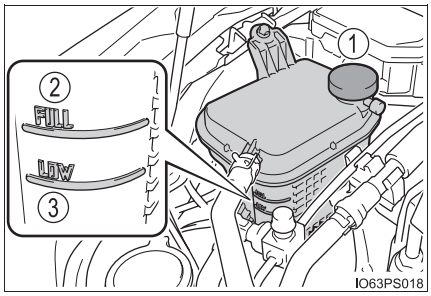

■ Réservoir de liquide de refroidissement de l’unité de commande d’alimentation électrique

① Bouchon de réservoir

② Repère “FULL”

③ Repère “LOW”

Si le niveau se situe sur ou en dessous du repère “LOW”, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère “FULL”. (→P. 653)

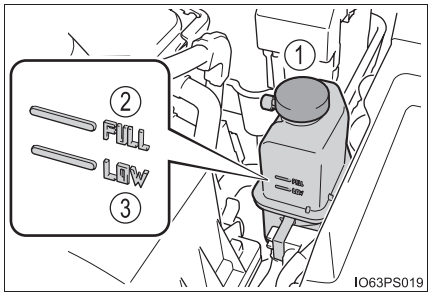

■ **Sélection du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement similaire de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques longue durée et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate.

Le "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 50 % de liquide de refroidissement et 50 % d'eau déminéralisée. (Température minimum : -35 °C [-31 °F])

Pour plus de détails concernant le liquide de refroidissement, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Si le niveau de liquide de refroidissement chute peu de temps après le remplissage**

Examinez le radiateur, les durites, les bouchons de réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande d'alimentation électrique, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez pas de traces de fuite, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, qui vérifiera le bouchon et cherchera des fuites éventuelles dans le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande d'alimentation électrique.
Le système de refroidissement peut être sous pression et projeter du liquide de refroidissement chaud si le bouchon est retiré, provoquant ainsi des blessures graves, telles que des brûlures.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement utilisé ne doit jamais être de l'eau pure, ni de l'antigel pur. Le mélange correct d'eau et d'antigel doit être utilisé pour pouvoir fournir une lubrification, une protection contre la corrosion et un refroidissement corrects. Veillez à lire l'étiquette de l'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Veillez à le laver à l'eau pour éviter d'endommager des pièces ou la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur, et retirez-en tout corps étranger.
Si l’une des pièces ci-dessus est particulièrement sale ou si son état est douteux, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez pas le radiateur ni le condenseur car ils risquent d’être chauds et de provoquer de graves blessures telles que des brûlures.

■ Lorsque les ventilateurs de refroidissement électriques fonctionnent

Ne touchez pas le compartiment moteur.
Si le contacteur d’alimentation est en mode ON, les ventilateurs de refroidissement électriques peuvent se mettre automatiquement en marche si la climatisation est activée et/ou si la température du liquide de refroidissement est élevée. Désactivez toujours le contacteur d’alimentation avant de travailler à proximité des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la calandre.

Batterie 12 volts

Vérifiez la batterie 12 volts comme suit.

■ Symboles de mise en garde

Signification des symboles de mise en garde situés sur le sommet de la batterie 12 volts :

	Ne pas fumer, ni provoquer de flammes nues ou d’étincelles		Acide sulfurique
	Se protéger les yeux		Consulter le mode d’emploi
	Tenir hors de portée des enfants		Gaz explosif

■ Extérieur de la batterie 12 volts

Assurez-vous que les bornes de la batterie 12 volts ne sont pas corrodées et qu’il n’y a pas de connexions ou d’attaches desserrées ni de fissures.

Bornes

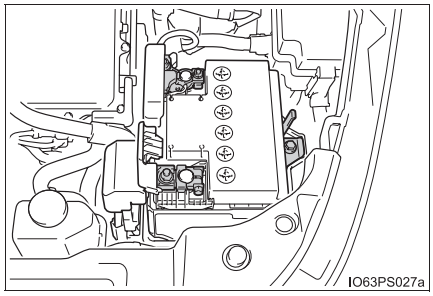

■ Vérification du liquide de batterie

Assurez-vous que le niveau se situe entre les repères “UPPER LEVEL” et “LOWER LEVEL”.

① Repère “UPPER LEVEL”

② Repère “LOWER LEVEL”

Si le niveau de liquide est sur ou sous le repère “LOWER LEVEL”, ajoutez de l’eau distillée.

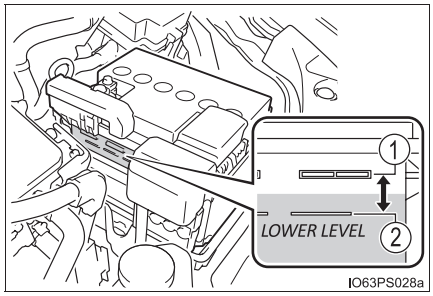

■ Ajout d’eau distillée

1 Enlevez le bouchon à évents.

2 Ajoutez de l’eau distillée.

Si vous ne voyez pas le repère “UPPER LEVEL”, vérifiez le niveau de liquide en regardant directement dans la cellule.

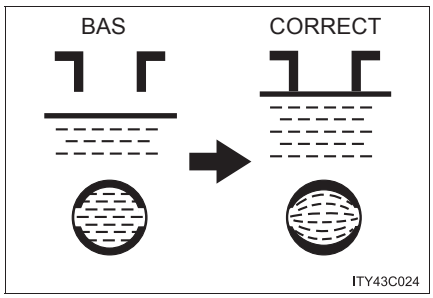

3 Remettez en place le bouchon à évents et fermez-le soigneusement.

■ **Avant d'effectuer la recharge**

Pendant la recharge, la batterie 12 volts produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Veuillez respecter les mesures de précaution suivantes avant d'effectuer la recharge :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie 12 volts du véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le contacteur d'alimentation du chargeur est désactivé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie 12 volts.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie 12 volts**

- Il se peut qu'il ne soit pas possible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'ouverture et de démarrage intelligent immédiatement après avoir rebranché la batterie 12 volts. Dans ce cas, utilisez la commande à distance ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contacteur d'alimentation en mode ACCESSORY. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contacteur d'alimentation est désactivé. Toutefois, le système hybride fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur d'alimentation électrique est enregistré par le véhicule. Lorsque la batterie 12 volts est rebranchée, le véhicule fait revenir le mode du contacteur d'alimentation à l'état antérieur au débranchement de la batterie 12 volts. Assurez-vous de désactiver l'alimentation électrique avant de débrancher la batterie 12 volts. Faites très attention lors du branchement de la batterie 12 volts si vous ne savez pas sur quel mode était le contacteur d'alimentation avant qu'elle ne se décharge.
- Redémarrez le système hybride, enfoncez la pédale de frein et vérifiez qu'il est possible d'engager chaque rapport.

Si le système ne démarre toujours pas même après plusieurs tentatives avec toutes les méthodes ci-dessus, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

AVERTISSEMENT

■ **Produits chimiques dans la batterie 12 volts**

Les batteries 12 volts contiennent de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif, et peuvent produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Pour réduire le risque de blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes pour intervenir sur ou près de la batterie 12 volts :

- Evitez de provoquer des étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 volts avec des outils.
- Ne fumez pas et n'enflammez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 volts.
- Evitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'inhalez et n'ingérez jamais de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 volts.
- Eloignez les enfants de la batterie 12 volts.

■ **Où recharger la batterie 12 volts en toute sécurité**

Rechargez toujours la batterie 12 volts dans un endroit à l'air libre. Ne rechargez jamais la batterie 12 volts dans un garage ou un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ **Comment recharger la batterie 12 volts**

Effectuez uniquement une charge lente (5 A maximum). La batterie 12 volts risque d'exploser si elle est chargée plus rapidement.

■ **Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte**

- Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux
  Rincez-les immédiatement à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au cabinet médical le plus proche.
- Si votre peau entre en contact avec l'électrolyte
  Lavez-la abondamment à l'eau. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez immédiatement un médecin.
- Si de l'électrolyte se répand sur vos vêtements
  Il peut traverser les vêtements et atteindre votre peau. Retirez immédiatement les vêtements touchés et suivez si nécessaire la procédure ci-dessus.
- Si, par mégarde, vous avalez de l'électrolyte
  Buvez une grande quantité d'eau ou de lait. Consultez immédiatement un médecin, en urgence.

AVERTISSEMENT

■ Lors du débranchement de la batterie 12 volts

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), et provoquer un court-circuit et des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lors de la recharge de la batterie 12 volts

Ne rechargez jamais la batterie 12 volts lorsque le système hybride est en fonctionnement. Veillez aussi à désactiver tous les accessoires.

■ Lors de l’ajout d’eau distillée

Evitez de dépasser le niveau maximum. De l’eau répandue pendant la recharge de la batterie 12 volts peut provoquer de la corrosion.

Liquide de lave-glace

1 Ouvrez le couvercle.

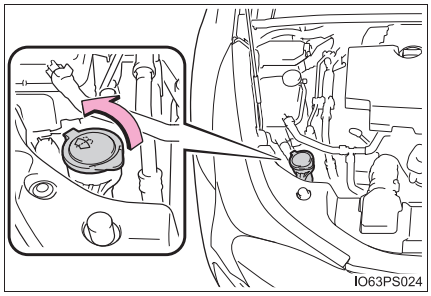

2 Vérifiez le niveau du liquide de lave-glace sur la jauge de niveau.

① “NORMAL”

② “LOW”

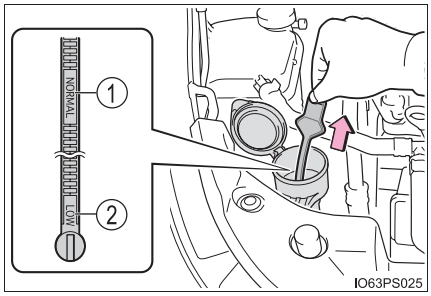

3 Si le niveau du liquide de lave-glace se situe au repère “LOW”, ajoutez du liquide de lave-glace.

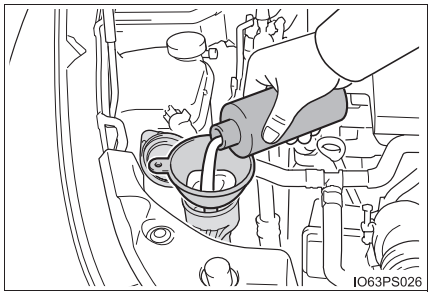

AVERTISSEMENT

■ **Lors de l’appoint de liquide de lave-glace**

N’ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en fonctionnement, car le liquide de lave-glace contient de l’alcool et peut prendre feu s’il est renversé sur le moteur, etc.

NOTE

■ **N’utilisez que du liquide de lave-glace**

N’utilisez pas de l’eau savonneuse ni de l’antigel pour moteur à la place du liquide de lave-glace.
Cela peut entraîner la formation de traînées sur les surfaces peintes du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Diluez si nécessaire le liquide de lave-glace avec de l’eau.
Reportez-vous à la liste des températures de résistance au gel mentionnée sur l’étiquette de la bouteille de liquide de lave-glace.

Pneus

Remplacez ou permutez les pneus en fonction des programmes d’entretien et de l’usure de la bande de roulement.

Vérification des pneus

Vérifiez si les indicateurs d’usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également si les pneus présentent une usure inégale, telle qu’une usure excessive sur un côté de la bande de roulement.

Vérifiez l’état de la roue de secours et sa pression si vous ne permutez pas les pneus.

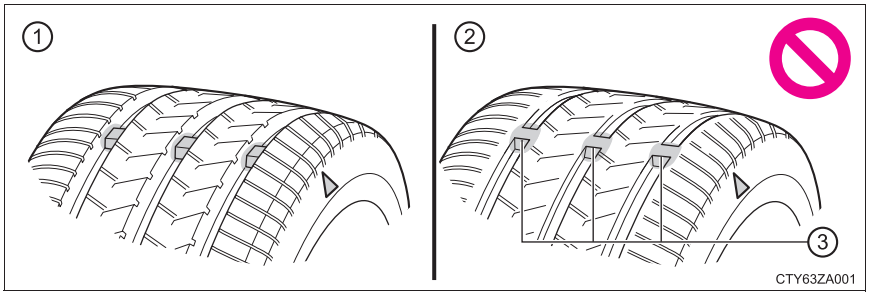

① Bande de roulement neuve

② Bande de roulement usée

③ Indicateur d’usure de la bande de roulement

L’emplacement des indicateurs d’usure de la bande de roulement est indiqué par des repères “TWI” ou “Δ”, etc. moulés dans le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les indicateurs d’usure de la bande de roulement sont visibles sur l’un d’entre eux.

Permutation des pneus

Permutez les pneus dans l’ordre indiqué.

- Véhicules sans roue de secours classique

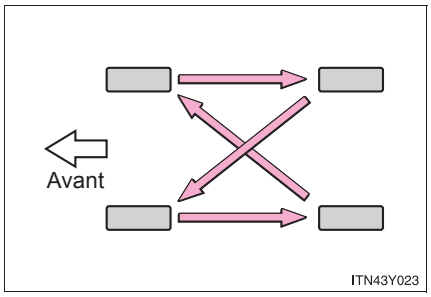

- Véhicules équipés d’une roue de secours classique

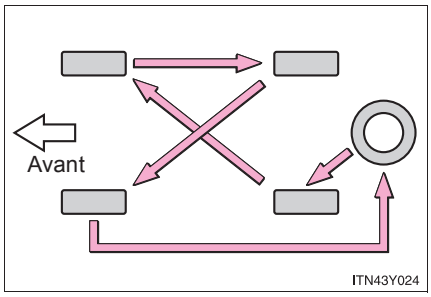

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter vos pneus tous les 10000 km (6000 miles) environ.

Véhicule équipé d’un système de détection de pression des pneus :
N’oubliez pas d’initialiser le système de détection de pression des pneus après avoir permuté les pneus.

Système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)

Votre véhicule est équipé d'un système de détection de pression des pneus qui utilise des valves et des émetteurs de pression des pneus pour détecter une pression de gonflage des pneus insuffisante avant que des problèmes plus graves ne se présentent.

Si la pression des pneus chute sous un niveau prédéfini, le conducteur en est averti grâce à un voyant. (→P. 595)

La roue de secours compacte ne comporte pas de valve ni d'émetteur de pression des pneus.

◆ Installation des valves et des émetteurs de pression des pneus

Lors du remplacement des pneus ou des roues, les valves et les émetteurs de pression des pneus doivent également être installés.

Lorsque des valves et des émetteurs de pression des pneus neufs sont installés, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur de détection de pression des pneus et le système de détection de pression des pneus doit être initialisé. Faites enregistrer les codes d'identification des valves et des émetteurs de pression des pneus par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. (→P. 543)

◆ Initialisation du système de détection de pression des pneus

■ **Le système de détection de pression des pneus doit être initialisé dans les situations suivantes :**

- Lors de la permutation de pneus avant et arrière présentant des pressions de gonflage différentes
- Lors d'un changement de pression de gonflage des pneus en vue d'un changement de vitesse de conduite ou de poids de charge.

Lorsque le système de détection de pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage régnant à ce moment dans les pneus est considérée comme la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système de détection de pression des pneus**

1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et désactivez le contacteur d'alimentation.

Il est impossible de procéder à l'initialisation si le véhicule est en mouvement.

2 Réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit de pression de gonflage des pneus à froid. (→P. 671)

Assurez-vous que les pneus sont bien gonflés au niveau prescrit de pression de gonflage des pneus à froid. Le système de détection de pression des pneus fonctionnera sur la base de ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur d'alimentation en mode ON.

4 Faites passer l'écran multifonction sur l'écran . (→P. 150)

5 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" sur l'écran .

6 Appuyez sur ou sur le contacteur de commande du compteur, sélectionnez l'écran "TPMS", puis enfoncez et maintenez .

7 Au terme de l'initialisation, un message s'affiche sur l'écran multifonction et le voyant de faible pression des pneus s'allume.

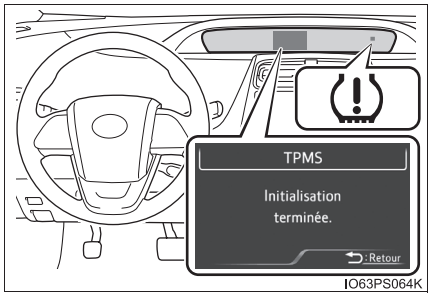

IO63PS064K

◆ **Enregistrement des codes d'identification**

La valve et l'émetteur de pression des pneus sont équipés d'un code d'identification unique. Lors du remplacement de la valve et de l'émetteur de pression des pneus, il est impératif d'enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Quand remplacer les pneus de votre véhicule**

Les pneus doivent être remplacés si :

- Les indicateurs d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Si un pneu présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer le tissu ou si des bosses indiquent la présence de dégâts internes.
- Un pneu se dégonfle de manière répétée ou ne peut pas être réparé correctement en raison de la taille ou de l'emplacement d'une coupure ou d'une autre détérioration.

En cas de doute, faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Remplacement des pneus et des roues (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Si le code d'identification de la valve et de l'émetteur de pression des pneus n'est pas enregistré, le système de détection de pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Après environ 10 minutes de conduite, le voyant de faible pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumé pour indiquer un dysfonctionnement du système.

■ **Durée de vie des pneus**

Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien qualifié, même s'il n'a été que rarement ou jamais utilisé ou si aucune détérioration n'est visible.

■ **Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Le système de détection de pression des pneus ne remplace pas les vérifications de routine de la pression de gonflage des pneus. Veillez à intégrer la vérification de la pression de gonflage des pneus dans la routine des vérifications quotidiennes de votre véhicule.

■ **Si la bande de roulement des pneus neige présente une sculpture inférieure à 4 mm (0,16 in.)**

Les pneus perdent leur efficacité sur la neige.

■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus de 17 pouces)**

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus vite et leur adhérence sur neige et/ou verglas est moindre que celle des pneus standard.
Sur route enneigée et/ou verglacée, utilisez des pneus neige ou des chaînes à neige et roulez prudemment, en adaptant votre vitesse aux conditions météorologiques et à l'état de la route.

■ **Situations dans lesquelles le système de détection de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement (si le véhicule en est équipé)**

● Dans les cas suivants, il se peut que le système de détection de pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

- Si des roues autres que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Lorsqu'un pneu de rechange est utilisé, la structure de ce dernier peut empêcher le système de fonctionner correctement.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Les pneus sont équipés de chaînes à neige ou autre.
- Un pneu à affaissement limité à support auxiliaire est monté.
- Si l'on applique une teinture de vitre qui nuit aux signaux des ondes radio.
- S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que le niveau spécifié.
- Si une roue sans valve ni émetteur de pression des pneus est utilisée.
- Si le code d'identification des valves et des émetteurs de pression des pneus n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système de détection de pression des pneus.

● Les performances peuvent être moindres dans les situations suivantes.

- A proximité d'une tour TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station radio, d'un grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation générant de fortes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre appareil de communication sans fil

● Si le véhicule est stationné, l'avertissement peut mettre plus de temps à se déclencher ou à se terminer.

● Si la pression de gonflage des pneus diminue rapidement, par exemple parce qu'un pneu a éclaté, il se peut que l'avertissement ne fonctionne pas.

■ **Opération d'initialisation (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

- Veillez à effectuer l'initialisation après avoir réglé la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou de régler la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez désactivé le contacteur d'alimentation par mégarde au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le contacteur de réinitialisation car l'initialisation reprendra automatiquement la prochaine fois que le contacteur d'alimentation sera mis en mode ON.
- Si vous appuyez par mégarde sur le contacteur de réinitialisation alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit lorsque les pneus sont froids et réexécutez une initialisation.

■ **Performance d'avertissement du système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)**

L'avertissement du système de détection de pression des pneus change en fonction des conditions dans lesquelles il a été initialisé. C'est pourquoi le système peut émettre un avertissement même si la pression des pneus n'atteint pas un niveau suffisamment bas ou si la pression est plus élevée que la pression qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

■ **En cas d'échec de l'initialisation du système de détection de pression des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

L'initialisation peut se faire en quelques minutes. Cependant, dans les cas suivants, les réglages n'auront pas été enregistrés et le système ne fonctionnera pas correctement. En cas d'échecs répétés pour enregistrer les réglages de pression de gonflage des pneus, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Lorsque vous actionnez le contacteur de réinitialisation de détection de pression des pneus, le voyant de faible pression des pneus ne clignote pas à trois reprises et le message de réglage ne s'affiche pas sur l'écran multifonction.
- Après avoir conduit pendant un certain temps depuis l'initialisation du système, le voyant s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ **Enregistrement des codes d'identification (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Il est possible d'enregistrer les codes d'identification des valves et émetteurs de pression des pneus pour deux jeux de roues.
Il n'est pas nécessaire d'enregistrer les codes d'identification lors du remplacement de pneus standard par des pneus neige si des codes d'identification ont été enregistrés au préalable pour les roues équipées de pneus standard et de pneus neige.

Pour plus d'informations sur la modification des codes d'identification, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Certification du système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)**

The latest "DECLARATION of CONFORMITY "(DoC) is available at the following:DoC address : http://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ CE0891
Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declares that this PMV-C210 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. vakuuttaa täten että PMV-C210 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dat het toestel PMV-C210 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. déclare que l'appareil PMV-C210 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. att denna PMV-C210 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framg år av direktiv 1999/5/EG
Undertegnede PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærer herved, at følgende udstyr PMV-C210 overholder de væ sentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Hiermit erklärt PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., dass sich das Gerät PMV-C210 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigeneinschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ PMV-C210 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dichiara che questo PMV-C210 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que el PMV-C210 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que este PMV-C210 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposiç ões da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., jiddikjara li dan PMV-C210 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. seadme PMV-C210 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõ uetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. nyilatkozom, hogy a PMV-C210 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelmé nyeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.

PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. týmto vyhlasuje, že PMV-C210 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. tímto prohlašuje, že tento PMV-C210 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. izjavlja, da je ta PMV-C210 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklaruoja, kad šis PMV-C210 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklarē, ka PMV-C210 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. oświadcza, że PMV-C210 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. yfir því að PMV-C210 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærer herved at utstyret PMV-C210 er i samsvar med de grunnleggende krav og ø vrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

С настоящето, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., декларира, че PMV-C210 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declară că aparatul PMV-C210 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim , PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da ovaj PMV-C210 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Ovim, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., deklariše da je PMV-C210 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Ovim PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da je PMV-C210 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Me anë të kësaj, PACIFIC INDUSTRIAL CO, LTD., Deklaron se ky PMV-C210 është në përputhje me kërkesat themelore dhe dispozitat e tjera përkatëse të direktivës 1999/5/EC.

AVERTISSEMENT

■ **Lors de la vérification ou du remplacement des pneus**

Observez les mesures de précaution suivantes pour éviter les accidents.
Dans le cas contraire, des pièces de la transmission peuvent être endommagées ou le comportement routier peut s’avérer dangereux, ce qui peut provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne montez pas en même temps des pneus de marques, modèles ou sculptures de bande de roulement différents.
  De même, ne montez pas en même temps des pneus dont l’usure de la bande de roulement est visiblement différente.
- N’utilisez pas des pneus d’une autre dimension que celle recommandée par Toyota.
- Ne montez pas en même temps des pneus dont la construction diffère (pneus radiaux, pneus à carcasse diagonale ceinturés ou pneus à carcasse diagonale).
- Ne montez pas en même temps des pneus été, des pneus toutes saisons et des pneus neige.
- N’utilisez pas des pneus qui ont été montés sur un autre véhicule.
  N’utilisez pas des pneus dont vous ignorez les conditions d’utilisation antérieures.
- Véhicules avec roue de secours compacte : Ne tractez pas de remorque si la roue de secours compacte est montée sur votre véhicule.
- Véhicules avec kit de réparation pour pneus crevés : N’effectuez pas de remorquage si vous roulez avec un pneu réparé à l’aide du kit de réparation pour pneus crevés. La charge appliquée au pneu pourrait l’endommager de manière inattendue.

■ **Pour initialiser le système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)**

N’utilisez pas le contacteur de réinitialisation de pression des pneus sans avoir au préalable réglé la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit. Si ce réglage n’est pas effectué, le voyant de faible pression des pneus risque de ne pas s’allumer même si la pression de gonflage des pneus est insuffisante ou de s’allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves et des émetteurs de pression des pneus, et des capuchons de valve de pneu (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

- Pour la dépose ou le montage des roues, des pneus ou des valves et des émetteurs de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, dans la mesure où les valves et les émetteurs de pression des pneus risquent d’être endommagés s’ils ne sont pas manipulés correctement.
- Veillez à reposer les capuchons de valve de pneu. Si les capuchons de valve de pneu ne sont pas reposés, de l’eau risque de pénétrer dans les valves de pression des pneus et de les faire adhérer.
- Lors du remplacement des capuchons de valve de pneu, n’utilisez pas de capuchons de valve de pneu autres que ceux prescrits.
  Le capuchon pourrait se bloquer.

■ **Pour éviter d’endommager les valves et les émetteurs de pression des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Lorsqu’un pneu a été réparé à l’aide de produits d’étanchéité liquides, la valve et l’émetteur de pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement. En cas d’utilisation de produit d’étanchéité liquide, consultez le plus rapidement possible un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou tout autre atelier d’entretien qualifié. Après l’utilisation de produit d’étanchéité liquide, veillez à remplacer la valve et l’émetteur de pression des pneus lors de la réparation ou du remplacement du pneu. (→P. 542)

NOTE

■ **Conduite sur des routes en mauvais état**

Faites particulièrement attention lorsque vous circulez sur des routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
Ces conditions peuvent provoquer une perte de pression de gonflage des pneus et donc réduire la capacité d'amortissement des pneus. En outre, la conduite sur des routes en mauvais état peut endommager les pneus eux-mêmes, ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus de 17 pouces)**

Les pneus taille basse peuvent occasionner des dégâts plus importants sur la roue en cas d'impact sur la surface de la route. Veillez dès lors à prendre les précautions suivantes :

- Veillez à gonfler les pneus à la pression adéquate. Si les pneus sont sous-gonflés, ils peuvent être endommagés plus gravement.
- Evitez les nids-de-poule, les revêtements inégaux, les trottoirs et autres dangers de la route. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'occasionner d'importants dégâts aux pneus et aux roues.

■ **Si la pression de gonflage de chaque pneu diminue fortement lors de la conduite**

Ne continuez pas à rouler, dans le cas contraire vous pourriez abîmer vos pneus et/ou vos roues.

Pression de gonflage des pneus

Veillez à maintenir la pression de gonflage correcte des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois. Cependant, Toyota recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus une fois toutes les deux semaines. (→P. 671)

■ Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Conduire avec une pression de gonflage des pneus incorrecte peut avoir les conséquences suivantes :

- Economie de carburant réduite
- Confort de conduite réduit et mauvaise maniabilité
- Durée de vie du pneu réduite en raison d'une usure
- Réduction de la sécurité
- Endommagement de la transmission

Si un pneu doit être fréquemment regonflé, faites-le vérifier par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ Instructions pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lors de la vérification de la pression de gonflage des pneus, respectez les précautions suivantes :

- Ne vérifiez la pression que lorsque les pneus sont froids.
  Vous obtiendrez une mesure précise de la pression de gonflage des pneus à froid lorsque le véhicule est resté stationné pendant au moins 3 heures, sans avoir roulé plus de 1,5 km ou 1 mile depuis lors.
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus.
  Il est difficile d'estimer si un pneu est correctement gonflé uniquement en fonction de son aspect.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit supérieure après avoir roulé, car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne réduisez pas la pression de gonflage des pneus juste après avoir roulé.
- Le poids des occupants et des bagages doit être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Un gonflage adéquat est très important pour maintenir les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les situations suivantes risquent de se produire et peuvent occasionner un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise maniabilité
- Risque d’éclatements dus à la surchauffe des pneus
- Fuite d’air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou pneu endommagé
- Risque accru d’endommager le pneu lors de la conduite (en raison de risques liés à la route, de joints de dilatation, de bords saillants de la route, etc.)

NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus**

N’oubliez pas de remettre les capuchons de valve de pneus.
Si un capuchon de valve n’est pas mis en place, de la poussière ou de l’humidité risque de s’infiltrer dans la valve et d’entraîner une fuite d’air, ce qui provoquerait une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fissurée ou fortement corrodée, elle doit être remplacée. Dans le cas contraire, le pneu peut se détacher de la roue ou causer une perte de maniabilité.

Sélection des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues présentent les mêmes caractéristiques de capacité de charge, de diamètre, de largeur de jante et de déport interne*.

Des roues de rechange sont disponibles chez tout concessionnaire ou réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

* : Généralement appelé "déport interne".

Toyota ne recommande pas l'usage de :

- Roues de dimensions ou de types différents
- Roues usagées
- Roues déformées ayant été redressées

Mesures de précaution relatives aux jantes en aluminium

- Utilisez exclusivement les écrous de roue et les clés Toyota conçus pour les jantes en aluminium.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, assurez-vous que les écrous de roue sont bien serrés après avoir parcouru 1600 km (1000 miles).
- Veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium lorsque vous utilisez des chaînes à neige.
- Utilisez uniquement des contrepoids d'origine Toyota ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc pour l'équilibrage des roues.

■ **Remplacement des roues (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves et d'émetteurs de pression des pneus qui permettent au système de détection de pression des pneus de vous avertir à temps en cas de perte de pression de gonflage des pneus. Lors du remplacement des roues, les valves et les émetteurs de pression des pneus doivent également être mis en place. (→P. 542)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors du remplacement des roues**

- N'utilisez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le présent manuel du propriétaire car ceci pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite sur une roue prévue pour des pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors de la pose des écrous de roue**

- Assurez-vous de bien poser les écrous de roue en orientant leur extrémité conique vers l'intérieur. Si vous posez les écrous de roue avec leur extrémité conique orientée vers l'extérieur, vous risquez de casser la roue ou de la perdre lors de la conduite, ce qui pourrait provoquer un accident et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

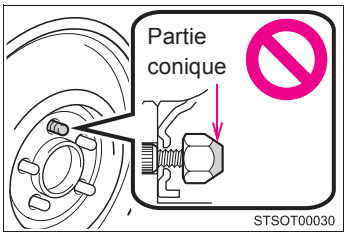

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse peuvent provoquer un serrage excessif des écrous de roue, ce qui peut endommager le boulon ou la jante. En outre, l'huile ou la graisse peut provoquer le desserrage des écrous de roue et la roue risque de se détacher et de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles. Retirez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ **Interdiction d'utiliser des roues défectueuses**

N'utilisez pas des roues fissurées ou déformées.
Cela pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer un accident.

NOTE

■ **Remplacement des valves et des émetteurs de pression des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

- Etant donné que la réparation ou le remplacement peut affecter les valves et les émetteurs de pression des pneus, veillez à faire entretenir les pneus de votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou par tout atelier d’entretien qualifié. En outre, veillez à acheter les valves et les émetteurs de pression des pneus chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Assurez-vous que seules des roues Toyota d’origine sont utilisées sur votre véhicule.
  Les valves et les émetteurs de pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d’origine.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement afin de conserver l'efficacité de la climatisation.

Remplacement du filtre de climatisation

1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Ouvrez la boîte à gants et faites coulisser le volet.

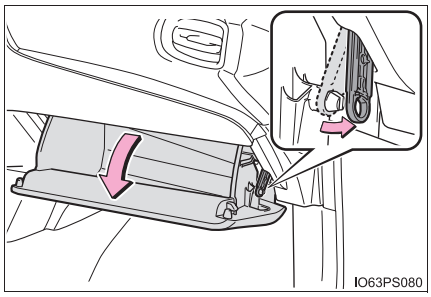

3 Appuyez sur chaque côté de la boîte à gants pour détacher les griffes, puis ouvrez lentement et entièrement la boîte à gants tout en la soutenant.

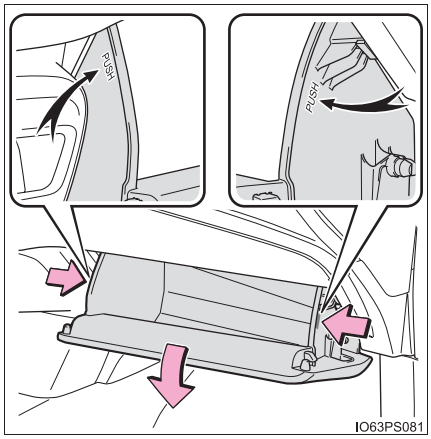

4 Lorsque la boîte à gants est complètement ouverte, soulevez-la légèrement et tirez en direction du siège pour détacher la partie inférieure de la boîte à gants.

N'exercez pas une force excessive si la boîte à gants ne se détache pas lorsqu'elle est légèrement tirée. Tirez plutôt vers le siège tout en ajustant légèrement la hauteur de la boîte à gants.

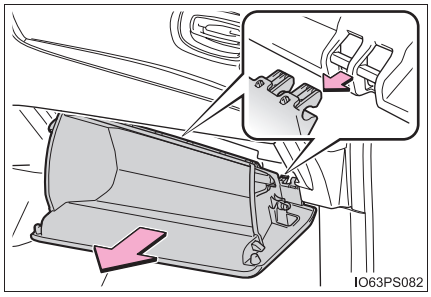

5 Retirez le couvercle de filtre.

▶ Véhicules à conduite à gauche

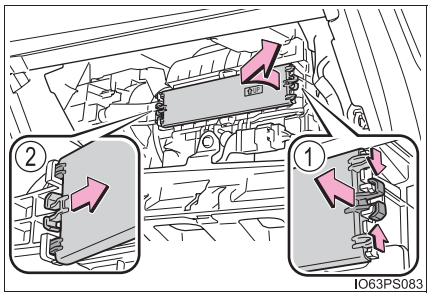

▶ Véhicules à conduite à droite

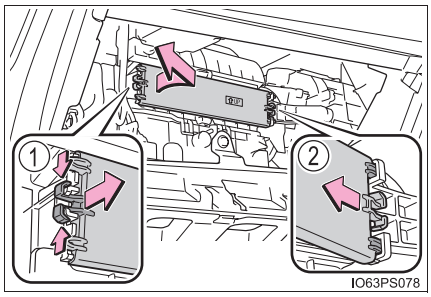

① Déverrouillez le couvercle de filtre.

② Déplacez le couvercle de filtre dans le sens de la flèche, et détachez-le des griffes.

6 Retirez le boîtier de filtre.

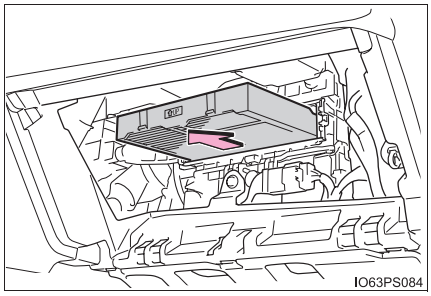

7 Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” indiqués sur le filtre doivent être dirigés vers le haut.

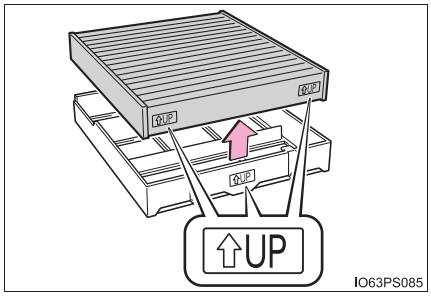

8 Lors de l’installation, suivez ces étapes dans l’ordre inverse.

■ **Intervalle de vérification**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation en suivant le programme d’entretien. Dans les zones poussiéreuses ou les zones à trafic dense, un remplacement anticipé peut s’avérer nécessaire. (Pour plus d’informations sur le programme d’entretien, reportez-vous au “Carnet d’entretien Toyota” ou au “Carnet de garantie Toyota”.)

■ **Si le débit d’air en provenance des registres diminue de manière importante**

Il se peut que le filtre soit obstrué. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

■ **Filtre de climatisation avec fonction désodorisante**

Lorsque des fragrances se trouvent dans votre véhicule, l’effet désodorisant peut s’affaiblir significativement pendant un court laps de temps.

Lorsqu’une odeur de climatisation se dégage en permanence, remplacez le filtre de climatisation.

⚠ NOTE

■ **Lors de l’utilisation du système de climatisation**

Veillez à ce qu’il y ait toujours un filtre en place.
L’utilisation du système de climatisation sans filtre pourrait endommager le système.

■ **Lors du retrait de la boîte à gants**

Suivez toujours la procédure spécifiée pour retirer la boîte à gants (→P. 559). Si la boîte à gants est retirée et que vous n’avez pas suivi la procédure spécifiée, la charnière de la boîte à gants risque d’être endommagée.

■ **Pour éviter d’endommager le couvercle de filtre**

Lorsque vous déplacez le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour déverrouiller la fixation, faites attention à ne pas appliquer une force excessive sur les griffes. Sinon, les griffes risquent d’être endommagées.

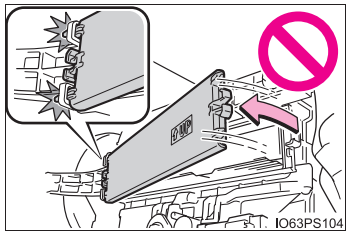

Remplacement des caoutchoucs d’essuie-glace

Lorsque vous remplacez le caoutchouc d’essuie-glace, effectuez la procédure suivante pour actionner chaque essuie-glace.

Essuie-glaces avant

■ Retrait et installation du balai d’essuie-glace avant

1 Tout en soutenant fermement le raccord de balai d’essuie-glace avec votre main, appuyez sur le bouton de verrouillage pour le déverrouiller, puis retirez le balai d’essuie-glace.

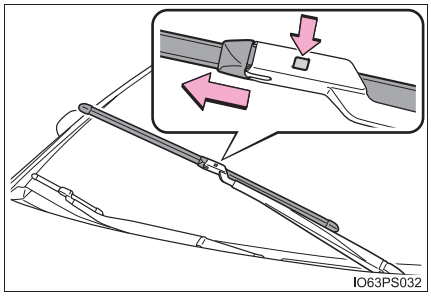

2 Alignez le balai d’essuie-glace avec la portion de raccordement du bras d’essuie-glace, puis faites-le glisser dans la direction opposée au sens de retrait.

Une fois le balai d’essuie-glace installé, vérifiez si le raccord est bien verrouillé.

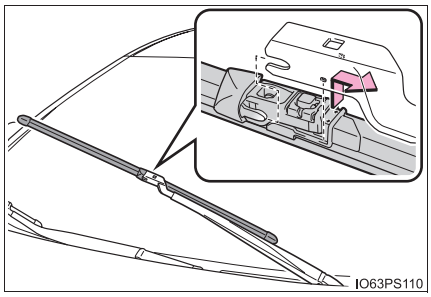

■ Remplacement des caoutchoucs d’essuie-glace

1 Tirez le caoutchouc d’essuie-glace jusqu’à ce qu’il dépasse de la fente située à l’arrière du balai d’essuie-glace.

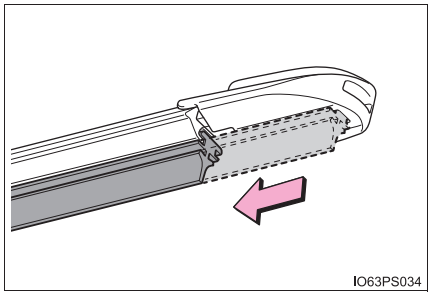

2 Retirez l’extrémité du caoutchouc d’essuie-glace de la fente, puis retirez la partie restante du caoutchouc d’essuie-glace.

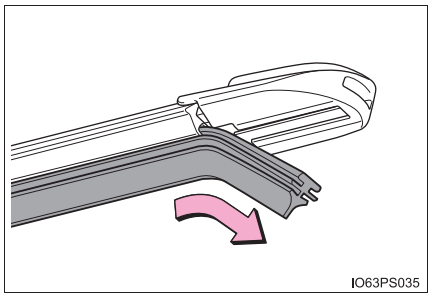

3 Lorsque vous installez un nouveau caoutchouc d’essuie-glace, effectuez la procédure inverse.

Une fois l’installation effectuée, vérifiez si l’extrémité du caoutchouc d’essuie-glace est installée jusqu’à l’extrémité du capuchon.

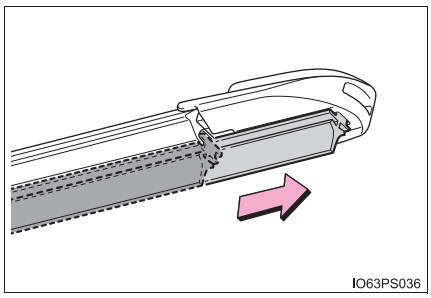

Essuie-glace arrière

1 Faites coulisser le capuchon supérieur du bras d’essuie-glace arrière.

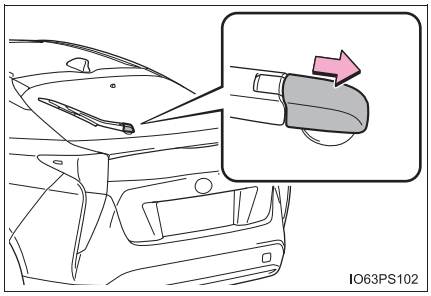

2 Bougez le balai d’essuie-glace jusqu’à ce qu’un déclic se fasse entendre et que la griffe se détache, puis retirez le balai du bras d’essuie-glace.

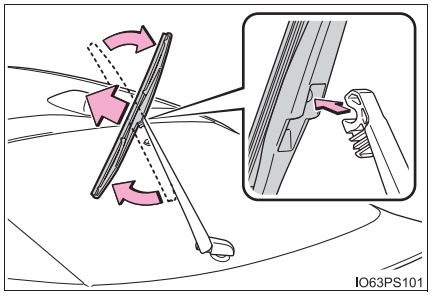

3 Dégagez le caoutchouc d’essuie-glace jusqu’après la butée du balai d’essuie-glace, puis continuez de tirer jusqu’au retrait complet.

Saisissez légèrement les griffes du balai d’essuie-glace afin de pouvoir soulever le caoutchouc d’essuie-glace et le retirer facilement.

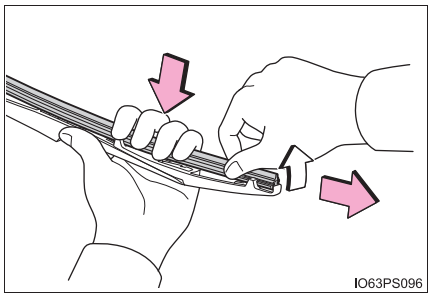

4 Retirez les 2 plaques métalliques de l’ancien caoutchouc d’essuie-glace, puis montez-les sur le nouveau caoutchouc d’essuie-glace.

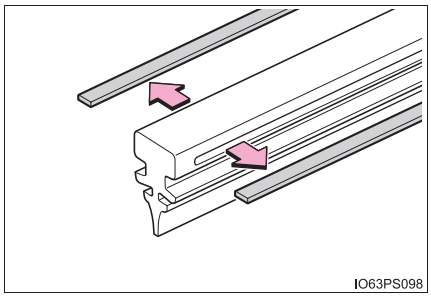

5 Insérez le caoutchouc d’essuie-glace en commençant par la griffe située au centre du balai d’essuie-glace. Passez le caoutchouc d’essuie-glace dans les 3 griffes afin qu’il sorte de la butée, puis passez-le dans la griffe restante.

Appliquer une petite quantité de liquide de lave-glace sur le caoutchouc d’essuie-glace peut faciliter l’insertion des griffes dans les rainures.

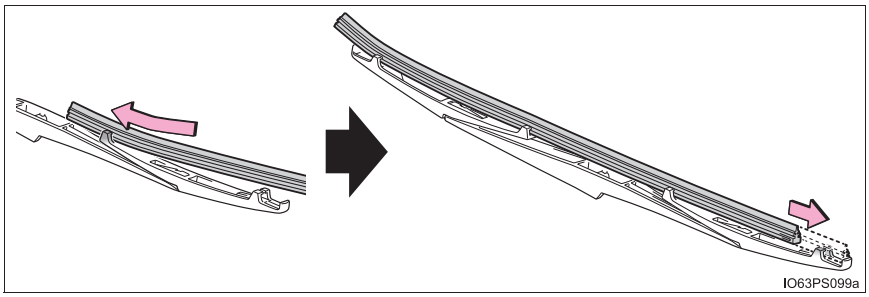

6 Assurez-vous que les griffes du balai d'essuie-glace soient bien ancrées dans les rainures du caoutchouc d'essuie-glace.

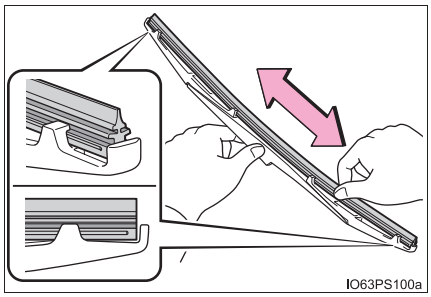

- Si les griffes du balai d'essuie-glace ne sont pas correctement ancrées dans les rainures du caoutchouc d'essuie-glace, saisissez le caoutchouc et faites-le coulisser d'avant en arrière à plusieurs reprises pour insérer les griffes dans les rainures.
- Soulevez légèrement le centre du caoutchouc d'essuie-glace pour faciliter son coulissement.

7 Lors de l'installation d'un balai d'essuie-glace, effectuez la procédure des étapes 1 et 2 dans l'ordre inverse.

Une fois le balai d'essuie-glace installé, vérifiez si le raccord est bien verrouillé.

■ Manipulation du balai d'essuie-glace et du caoutchouc d'essuie-glace

Une manipulation incorrecte peut provoquer des dommages au niveau des balais d'essuie-glace et du caoutchouc d'essuie-glace. Si vous rencontrez des problèmes lors du remplacement des balais d'essuie-glace ou du caoutchouc d'essuie-glace lui-même, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ Capuchon de balai d'essuie-glace avant

Le capuchon ne peut pas être retiré car il est intégré au balai d'essuie-glace avant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à ne pas endommager les griffes lors du remplacement des essuie-glaces.
- Une fois le balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace, placez un chiffon, etc. entre la vitre de porte de coffre et le bras d'essuie-glace pour éviter d'endommager la vitre de porte de coffre.
- Veillez à ne pas trop tirer sur le caoutchouc d'essuie-glace ni à déformer ses plaques métalliques.

Pile de clé électronique

Remplacez la pile par une pile neuve si elle est déchargée.

Vous aurez besoin des éléments suivants :

- Tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

1 Procédez au déverrouillage et sortez la clé mécanique.

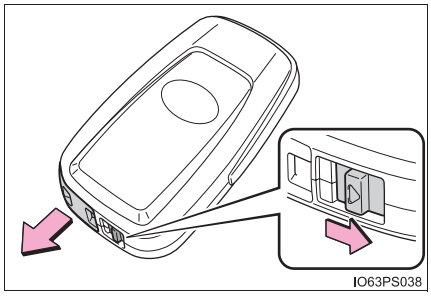

2 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez d'un chiffon la pointe du tournevis.

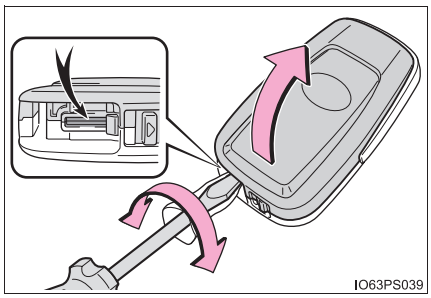

3 Retirez la pile déchargée.

Lors du retrait du couvercle, si la pile n’est pas visible en raison de la fixation du module de clé électronique au couvercle supérieur, retirez le module de clé électronique du couvercle afin de faire apparaître la pile comme indiqué sur le schéma.

Introduisez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.

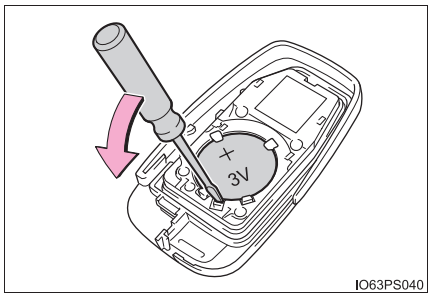

4 Lors de l’installation, suivez ces étapes dans l’ordre inverse.

■ **Utilisez une pile au lithium CR2032**

- Les piles peuvent être achetées chez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou chez tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, dans un magasin d’équipement électrique ou encore chez un photographe.
- Ne remplacez la pile que par une pile de type identique ou équivalent recommandé par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé électronique est déchargée**

Les symptômes suivants peuvent se produire :

- Le système d’ouverture et de démarrage intelligent et la commande à distance ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement sera réduite.

AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres pièces retirées**

Ces pièces sont petites et un enfant risque de s’étouffer s’il les avale. Tenez-les hors de portée des enfants. Le non-respect de cette recommandation pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Certification du système d’ouverture et de démarrage intelligent**

ATTENTION
RISQUE D’EXPLOSION SI LA PILE EST REMPLACEE PAR UNE PILE DE TYPE INCORRECT.
METTEZ AU REBUT LES PILES USAGEES EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS

NOTE

■ **Pour un fonctionnement normal après avoir remplacé la pile**

Respectez les mesures de précaution suivantes pour éviter les accidents :

- Ayez toujours les mains sèches lors des manipulations.
  L’humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ni ne déplacez aucune autre pièce constitutive à l’intérieur de la commande à distance.
- Ne pliez aucune des bornes de batterie.

Vérification et remplacement des fusibles

Si un des composants électriques ne fonctionne pas, il se peut qu’un fusible soit grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

1 Désactivez le contacteur d’alimentation.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Boîte à fusibles de type A de compartiment moteur

Tout en poussant les 2 griffes, relevez le couvercle.

En fermant le couvercle, assurez-vous de fixer les 2 griffes.

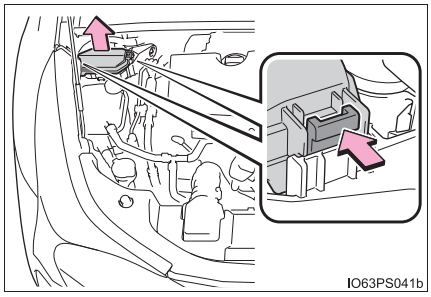

▶ Boîte à fusibles de type B de compartiment moteur

Tout en poussant les 3 griffes, relevez le couvercle.

En fermant le couvercle, assurez-vous de fixer les 3 griffes.

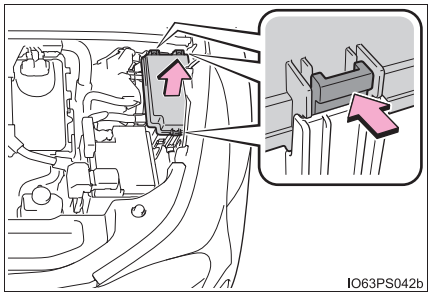

▶ Côté gauche du panneau d’instruments (véhicules à conduite à gauche)

Retirez le couvercle.

Assurez-vous d’appuyer sur la griffe pendant le retrait ou l’installation.

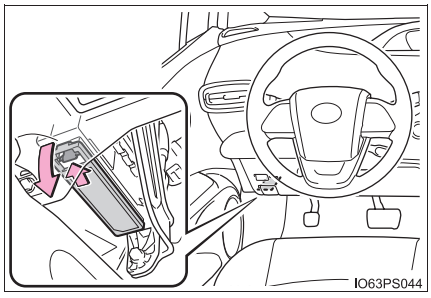

▶ Côté gauche du panneau d’instruments (véhicules à conduite à droite)

① Appuyez sur la languette et retirez le couvercle.

② Débranchez le connecteur en appuyant sur le dispositif de déverrouillage.

③ Retirez le couvercle.

Assurez-vous d’appuyer sur la griffe pendant le retrait ou l’installation.

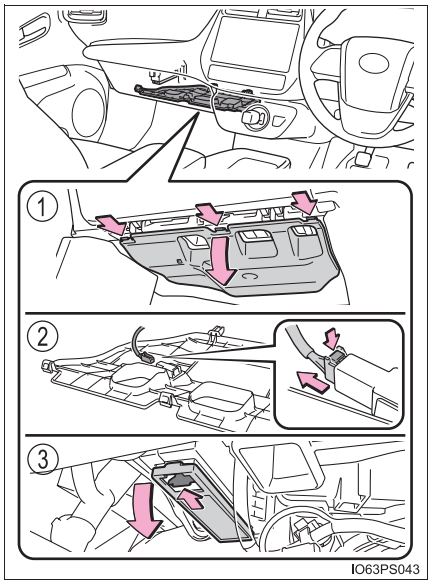

3 Retirez le fusible.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l’aide de l’outil d’extraction.

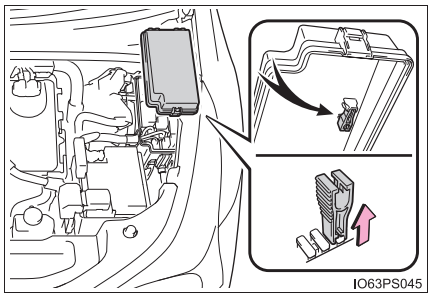

4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d’un ampérage adéquat. L’ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Type A

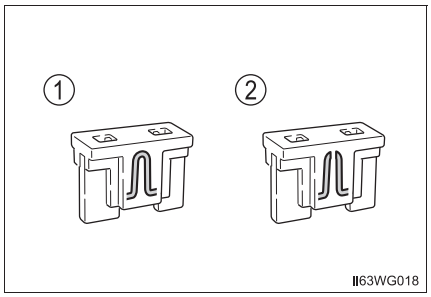

▶ Type B

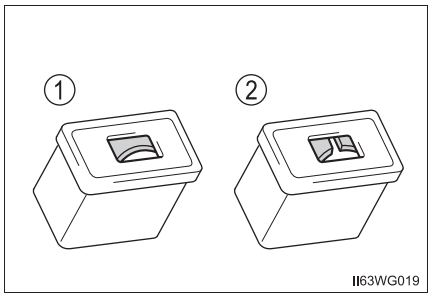

▶ Type C

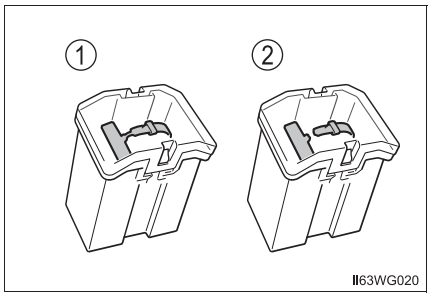

■ **Après avoir remplacé un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas, même après avoir remplacé le fusible, une ampoule doit probablement être remplacée. (→P. 573)
- Si le fusible remplacé grille de nouveau, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **S'il y a une surcharge dans un circuit**

Les fusibles sont conçus pour griller afin que le faisceau de câbles ne soit pas endommagé.

■ **Lors du remplacement des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour ce véhicule. Etant donné que certaines ampoules sont reliées à des circuits permettant d'éviter la surcharge, des pièces non d'origine ou non conçues spécialement pour ce véhicule risquent d'être inutilisables.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter des pannes de système et l'incendie du véhicule**

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait endommager le véhicule et causer un incendie ou des blessures.

- N'utilisez jamais de fusible d'ampérage supérieur à celui indiqué ou un autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours des fusibles d'origine Toyota ou équivalents.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil, même comme solution provisoire.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites vérifier au plus vite la surcharge électrique et faites-la réparer par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. Le niveau de difficulté du remplacement dépend de l’ampoule. Comme il existe un risque d’endommagement de certains composants, nous vous recommandons de confier le remplacement à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Préparation au remplacement d’une ampoule

Vérifiez la puissance de l’ampoule à remplacer. (→P. 673)

Emplacements des ampoules

Avant

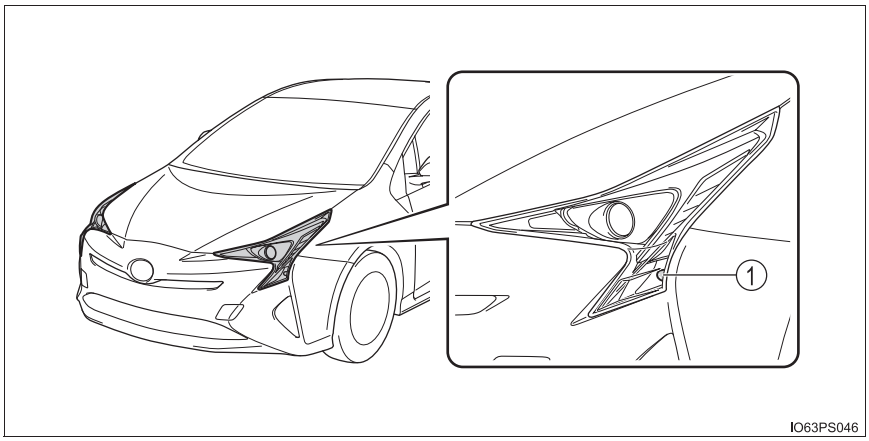

① Clignotant avant

Arrière

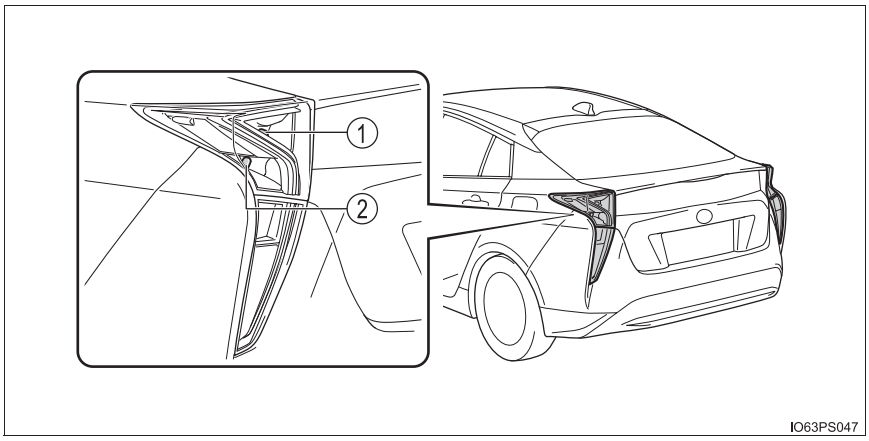

① Clignotant arrière

② Feu de recul

Remplacement des ampoules

■ Clignotants avant

1 Pour le côté droit uniquement :
A l’aide d’un tournevis, appuyez sur la partie centrale de l’agrafe pour l’enlever. Après avoir enlevé l’agrafe, faites glisser vers la droite le tuyau d’entrée du réservoir de liquide de lave-glace.

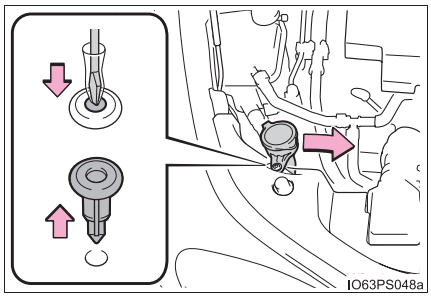

2 Faites tourner le socle d’ampoule dans le sens inverse des aiguilles d’une montre.

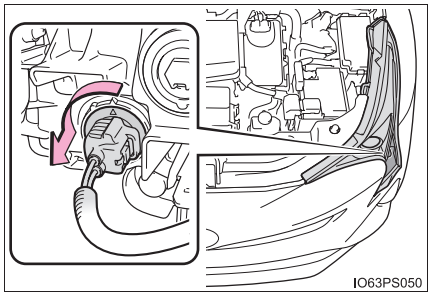

3 Retirez l’ampoule.

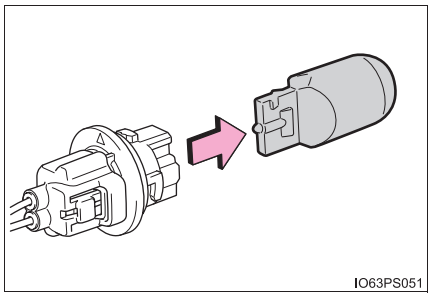

4 Lors de l’installation, suivez ces étapes dans l’ordre inverse.

■ Clignotants arrière et feux de recul

1 Ouvrez la porte de coffre. Insérez un tournevis dans le cache du côté de l’éclairage et détachez les griffes indiquées par des lignes pointillées près de l’extérieur du véhicule. Ensuite, faites levier pour dégager le cache et tirez-le vers l’arrière du véhicule pour détacher les griffes indiquées par des lignes pointillées près de l’intérieur du véhicule.

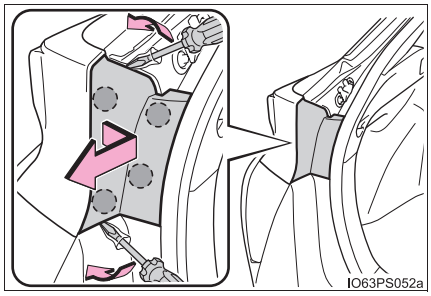

Pour éviter d’endommager le cache, protégez la pointe du tournevis avec un chiffon.

2 Retirez les 2 vis.

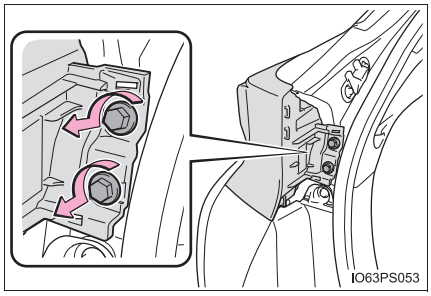

3 Tirez l’unité d’éclairage vers l’arrière du véhicule pour la retirer.

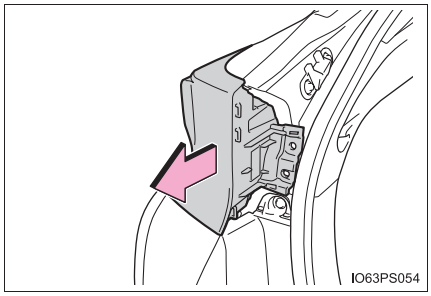

4 Faites tourner le socle d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

▶ Clignotant arrière

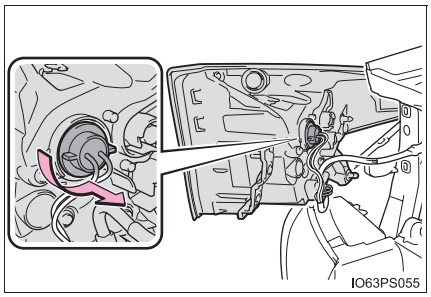

▶ Feu de recul

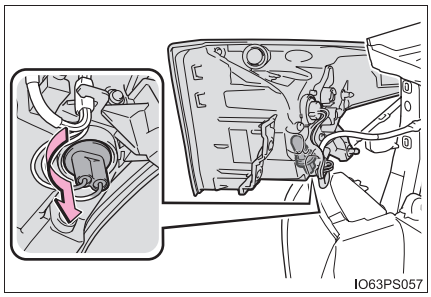

5 Retirez l'ampoule.

▶ Clignotant arrière

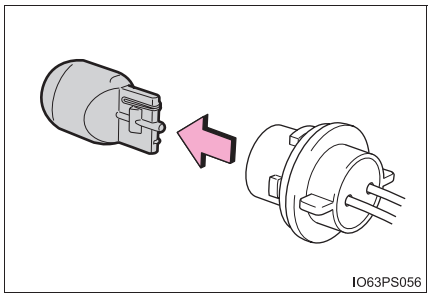

▶ Feu de recul

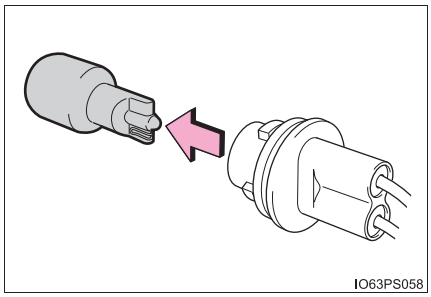

6 Installez une nouvelle ampoule d'éclairage, puis installez le socle d'ampoule sur l'unité d'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

▶ Clignotant arrière

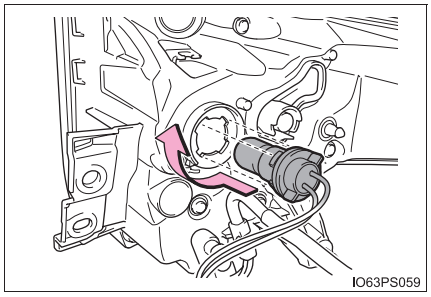

▶ Feu de recul

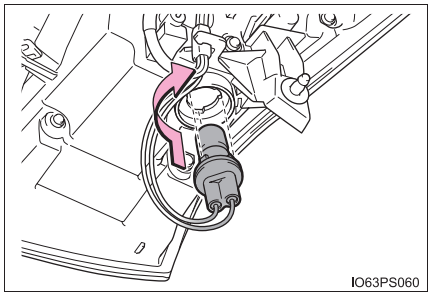

7 Alignez les rainures de l’unité d’éclairage avec les griffes, puis insérez l’unité d’éclairage bien droite de sorte que les 2 goupilles de l’unité d’éclairage s’insèrent dans les orifices. Vérifiez si l’unité d’éclairage est bien fixée.

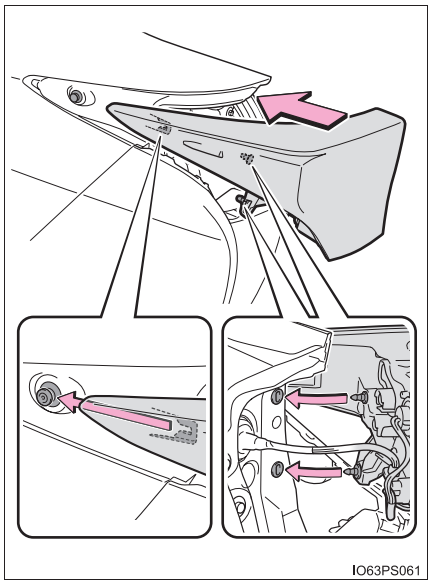

8 Installez les 2 vis.

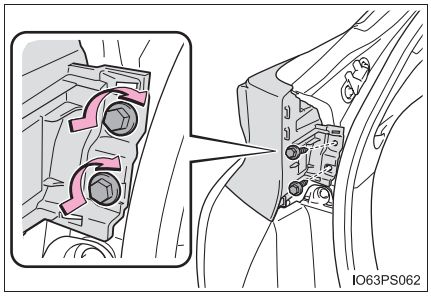

9 Installez le cache.

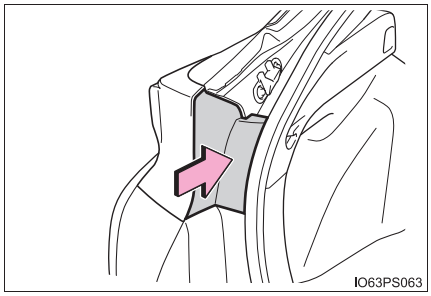

■ **Remplacement des ampoules suivantes**

Si l’un des éclairages suivants a grillé, faites-le remplacer par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Phares
- Feux de jour
- Feux de position avant
- Feux antibrouillards avant
- Clignotants latéraux
- Feux antibrouillards arrière (si le véhicule en est équipé)
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu stop surélevé
- Eclairages de plaque d’immatriculation

■ **Eclairages de type LED**

Les éclairages se composent de plusieurs LED, sauf les clignotants avant, les clignotants arrière et les feux de recul. Si une LED grille, faites remplacer le phare de votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Condensation accumulée sur l’intérieur de la lentille**

De la condensation qui se forme temporairement sur l’intérieur de la lentille de phare n’est pas le signe d’un dysfonctionnement. Dans les cas suivants, consultez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé pour plus d’informations :

- De grosses gouttes d’eau se sont formées à l’intérieur de la lentille.
- De l’eau s’est accumulée à l’intérieur du phare.

■ **Lors du remplacement des ampoules**

→P. 572

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Assurez-vous d'arrêter le système hybride et d'éteindre les phares et éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne touchez pas la partie en verre de l'ampoule à mains nues. S'il est nécessaire de tenir la partie en verre, faites-le à l'aide d'un chiffon sec propre afin d'éviter de laisser de l'humidité ou des traces de graisse sur l'ampoule.
  De même, si l'ampoule est griffée ou tombe, elle risque d'éclater ou de se fissurer.
- Installez complètement les ampoules avec toutes les pièces servant à les fixer. Sinon, cela pourrait entraîner des dégâts thermiques, un incendie ou la pénétration d'eau dans le bloc de phare. Cela peut endommager les phares ou provoquer de la condensation sur la lentille.
- N'essayez pas de réparer, ni de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les pièces constitutives.
  Cela pourrait entraîner une décharge électrique et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter de provoquer des dégâts ou un incendie**

- Assurez-vous que les ampoules sont correctement mises en place et verrouillées.
- Vérifiez la puissance de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dégât thermique.

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse 582

Si vous devez effectuer un arrêt d'urgence avec votre véhicule..... 583

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 584

Si vous pensez qu'il y a un problème..... 590

Si un voyant s'allume ou si un signal sonore retentit 591

Si un message d'avertissement est affiché 600

En cas de pneu dégonflé (véhicules avec roue de secours)..... 608

En cas de pneu dégonflé (véhicules sans roue de secours)..... 623

Si le système hybride ne démarre pas..... 642

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... 644

Si la batterie 12 volts est déchargée..... 647

Si votre véhicule surchauffe.... 653

Si le véhicule est bloqué 658

Feux de détresse

Les feux de détresse sont utilisés pour avertir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route en raison d'une panne, etc.

Appuyez sur le contacteur.

Tous les clignotants se déclenchent alors. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le contacteur.

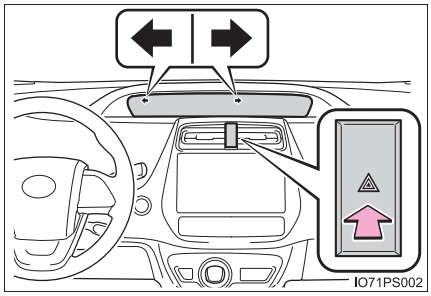

■ **Feux de détresse**

Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période alors que le système hybride ne fonctionne pas (lorsque le témoin "READY" n'est pas allumé), la batterie 12 volts risque de se décharger.

Si vous devez effectuer un arrêt d'urgence avec votre véhicule

En cas d'urgence uniquement, c'est-à-dire s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez arrêter le véhicule de la manière suivante :

1 Appuyez des deux pieds de façon continue sur la pédale de frein et enfoncez-la fermement.

Ne pompez pas de manière répétée sur la pédale de frein, car cela risque d'augmenter l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

2 Engagez le rapport N.

▶ Si le rapport N est engagé

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr sur le bas-côté.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ S'il n'est pas possible d'engager le rapport N

3 Continuez à enfoncer la pédale de frein avec les deux pieds pour réduire la vitesse du véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système hybride, appuyez sur le contacteur d'alimentation et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes minimum, ou appuyez brièvement dessus à 3 reprises ou plus.

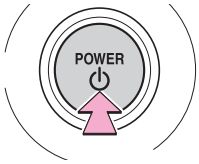

Appuyez et maintenez enfoncé pendant 2 secondes minimum ou appuyez brièvement à 3 reprises ou plus

CTY52AD214

5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr sur le bas-côté.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride lors de la conduite

L'assistance électrique de la direction ne fonctionnera plus, et il sera plus difficile de tourner le volant. Décélérez autant que possible avant de désactiver le système hybride.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, à un autre professionnel dûment qualifié et équipé ou à un service de dépannage professionnel avec une dépanneuse de type à paniers ou à plateau.
Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez toutes les réglementations nationales et locales en vigueur.

Situations dans lesquelles le véhicule ne peut pas être remorqué par un autre véhicule

Dans les situations suivantes, il n'est pas possible de faire remorquer le véhicule par un autre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes, parce que les roues avant sont susceptibles d'être bloquées par le verrouillage de stationnement. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou un dépanneur professionnel.

- Le système de commande de changement de vitesse présente un dysfonctionnement. (→P. 261, 606)
- Le système antidémarrage présente un dysfonctionnement. (→P. 86)
- Le système d'ouverture et de démarrage intelligent présente un dysfonctionnement. (→P. 644)
- La batterie 12 volts est déchargée. (→P. 647)

Situations nécessitant de contacter le concessionnaire avant le remorquage

Les éléments suivants peuvent être l'indice d'un dysfonctionnement de votre boîte de vitesses hybride. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou un service de dépannage professionnel avant de procéder au remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride est affiché et le véhicule n'avance pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

Remorquage avec une dépanneuse de type à palan

N'effectuez pas de remorquage avec une dépanneuse de type à palan afin d'éviter d'endommager la carrosserie.

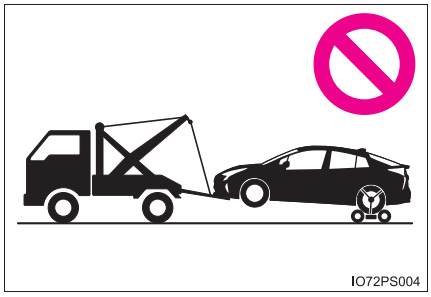
IO72PS004

Remorquage avec une dépanneuse de type à paniers

▶ Par l'avant

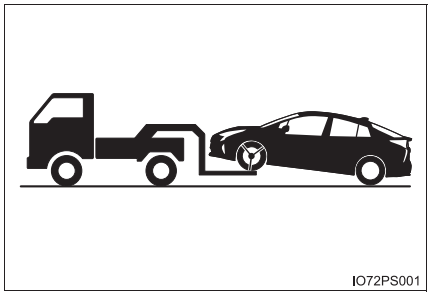
IO72PS001

Relâchez le frein de stationnement.

▶ Par l'arrière

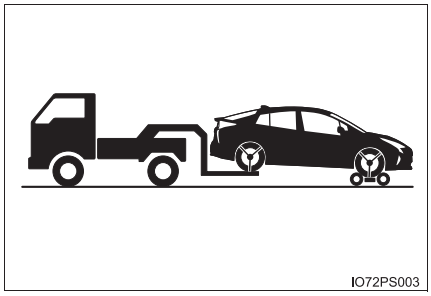
IO72PS003

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

A l'aide d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé aux emplacements indiqués sur le schéma.

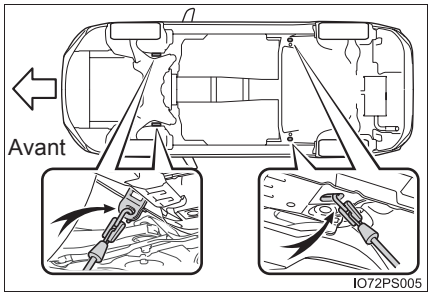

Si vous utilisez des câbles ou des chaînes pour arrimer votre véhicule, les angles ombrés en noir doivent être de 45°.

Ne serrez pas excessivement les crochets d'arrimage pour éviter d'endommager le véhicule.

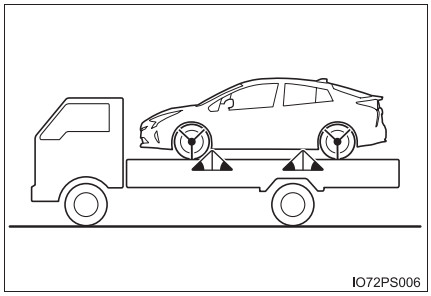

Remorquage d'urgence

Si aucun service de remorquage n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer le véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes fixés aux œillets de remorquage d'urgence. Cela ne peut être réalisé que sur des routes revêtues et dures, sur de courtes distances et à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph).

Un conducteur doit se trouver dans le véhicule pour conduire et actionner les freins. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage d'urgence

1 Sortez l'œillet de remorquage d'urgence. (→P. 609, 625)

2 Retirez le cache de l'œillet à l'aide d'un tournevis à tête plate.

Pour protéger la carrosserie, placez un chiffon entre le tournevis et la carrosserie du véhicule, comme indiqué sur le schéma.

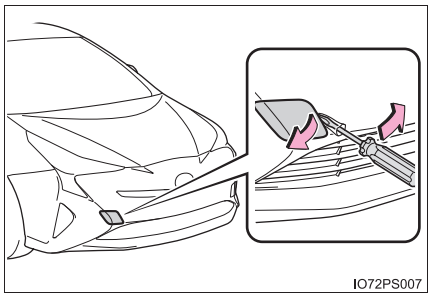

3 Insérez l'œillet de remorquage d'urgence dans l'orifice et serrez-le partiellement à la main.

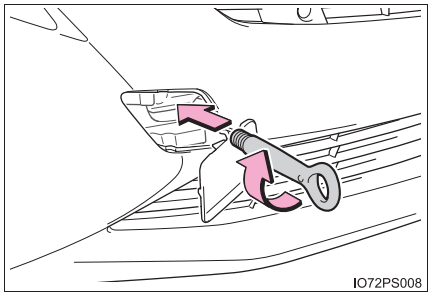

4 Serrez correctement l'œillet de remorquage d'urgence à l'aide de la clé à écrou de roue ou d'une barre métallique rigide.

Lorsque vous serrez avec une clé à écrou de roue ou une barre métallique dure, veillez à ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

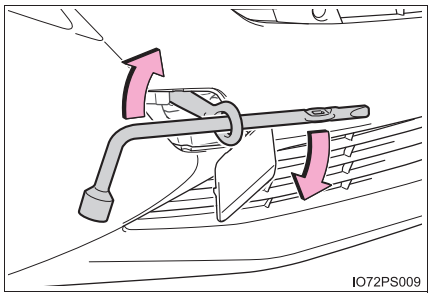

5 Fixez solidement des câbles ou des chaînes à l'œillet de remorquage d'urgence.

Veillez à ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

6 Prenez place dans le véhicule à remorquer et faites démarrer le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, mettez le contacteur d'alimentation en mode ON.

Désactivez le sonar de détection de distance intelligent. (si le véhicule en est équipé) : →P. 405

7 Engagez le rapport N et relâchez le frein de stationnement.

■ **Lors du remorquage**

Si le système hybride est désactivé, l'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionnent pas, ce qui rend le freinage et la direction plus durs que d'habitude.

■ **Clé à écrou de roue**

La clé à écrou de roue est rangée dans le compartiment à bagages. (→P. 609, 625)

■ **Orifice d'installation de l'œillet de remorquage d'urgence à l'arrière du véhicule**

L'orifice est prévu pour pouvoir attacher le véhicule lors du transport. L'œillet de remorquage d'urgence installé dans cet orifice ne peut pas être utilisé pour remorquer un autre véhicule.

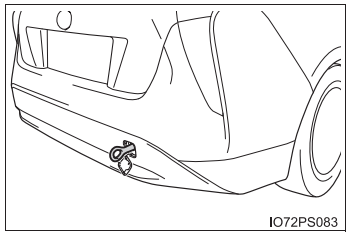

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour remorquer le véhicule**

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant soulevées ou avec les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et les pièces associées risquent d'être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur risque de provoquer un incendie en fonction de la nature des dommages ou du dysfonctionnement.

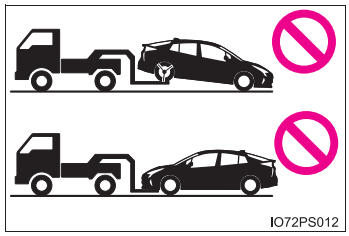

■ **Lors du remorquage**

- Lors du remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages soudains, etc., susceptibles de soumettre les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes pourraient être endommagés et des débris risquent alors de heurter des personnes et de provoquer de graves dommages.
- Ne désactivez pas le contacteur d'alimentation.
  Ceci pourrait causer un accident parce que les roues avant seront bloquées par le verrouillage de stationnement.

AVERTISSEMENT

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Mise en place des œillets de remorquage sur le véhicule**

- Les œillets de remorquage d'urgence sont destinés uniquement aux véhicules qui en sont équipés. N'utilisez pas les œillets de remorquage d'urgence destinés à un autre véhicule et n'utilisez pas ceux de ce véhicule sur un autre véhicule.
- Assurez-vous que les œillets de remorquage d'urgence sont correctement installés.
  Dans le cas contraire, les œillets de remorquage risquent de se détacher pendant les opérations de remorquage.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse de type à paniers**

Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol de l'extrémité opposée à la partie soulevée du véhicule est suffisante pour le remorquage. Si la garde au sol est insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse de type à palan**

N'utilisez pas de dépanneuse de type à palan, que ce soit pour remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

Ne fixez pas de câbles ou de chaînes aux éléments de suspension

Si vous pensez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Prenez contact le plus rapidement possible avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
  (il est toutefois normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après son utilisation)
- Pneus dégonflés ou présentant une usure inégale
- Voyant de température élevée du liquide de refroidissement clignotant ou allumé

Symptômes audibles

- Changement au niveau du bruit de l'échappement
- Crissement excessif des pneus dans les virages
- Bruits anormaux associés au système de suspension
- Cliquetis ou autres bruits anormaux associés au système hybride

Symptômes de fonctionnement

- Ratés d'allumage, à-coups ou fonctionnement irrégulier du moteur
- Perte de puissance importante
- Déviation latérale importante du véhicule lors du freinage
- Déviation latérale importante lors de la conduite sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale molle, pédale touchant presque le plancher

Si un voyant s'allume ou si un signal sonore retentit

Si un voyant quelconque s'allume ou clignote, gardez votre calme et effectuez les opérations suivantes. Si un voyant s'allume ou clignote, mais s'éteint immédiatement après, il ne s'agit pas forcément d'un dysfonctionnement dans le système. Si le phénomène se reproduit, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Liste des voyants et signaux sonores d'avertissement

Voyant	Voyant/Détails/Actions
	Voyant et signal sonore du système de freinage (témoin rouge)*1 Indique ce qui suit : • Le niveau du liquide de frein est bas ; ou • Le système de freinage présente un dysfonctionnement → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Il pourrait être dangereux de continuer à conduire.**
	Voyant du système de freinage (témoin jaune) Indique un dysfonctionnement dans : • Le système de freinage régénérateur ; ou • Le système de freinage à commande électronique → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
	Voyant du système de charge Indique un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**

Voyant	Voyant/Détails/Actions
	Voyant de faible pression d'huile moteur (signal sonore)*2 Indique que la pression d'huile moteur est trop basse → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
	Voyant de dysfonctionnement Indique un dysfonctionnement dans : • Le système hybride ; • Le système électronique de commande du moteur ; • Le système électronique de commande de papillon ; ou • Le système antipollution (si le véhicule en est équipé) → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
	Voyant SRS Indique un dysfonctionnement dans : • Le système d'airbag SRS ; ou • Le système de prétensionneur de ceinture de sécurité → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
	Voyant ABS Indique un dysfonctionnement dans : • L'ABS ; ou • Le système d'assistance au freinage → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
 (Rouge/jaune)	**Voyant du système de direction assistée électrique (signal sonore)** Indique un dysfonctionnement du système EPS (direction assistée électrique) → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**

Voyant	Voyant/Détails/Actions
 (Clignote) (Si le véhicule en est équipé)	**Voyant PCS** Lorsque le voyant clignote (et qu'un signal sonore retentit) : Indique un dysfonctionnement dans le PCS (système de sécurité préventive) → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.** Lorsque le voyant clignote (et qu'un signal sonore ne retentit pas) : Indique que le PCS (système de sécurité préventive) est temporairement indisponible, probablement pour l'une des raisons suivantes : • La zone autour du capteur radar ou du capteur de caméra est sale ou recouverte de condensation, de givre, d'autocollants, etc. → **Eliminez les saletés, la condensation, le givre, les autocollants, etc. (→P. 300)** • Capteur radar ou capteur de caméra en dehors de sa plage de fonctionnement. (température, etc.) → **Si la condition de fonctionnement (température, etc.) est remplie, le PCS (système de sécurité préventive) redevient disponible.** Lorsque le voyant est allumé : Le système VSC (commande de stabilité du véhicule) ou le PCS (système de sécurité préventive) est désactivé ou les deux systèmes sont désactivés. → **Pour activer le PCS, activez le système VSC et le PCS. (→P. 310, 455)**
	Témoin de dérapage Indique un dysfonctionnement dans : • Le système VSC ; • Le système TRC ; ou • Le système de commande d'assistance au démarrage en côte → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.** Le témoin clignote lorsque le système ABS, VSC ou TRC fonctionne.

Voyant	Voyant/Détails/Actions
	Voyant de température élevée du liquide de refroidissement (véhicules sans système de recyclage de la chaleur des gaz d'échappement) Cesse de clignoter pour s'allumer en continu lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. (→P. 653)**
	Voyant de température élevée du liquide de refroidissement (véhicules avec système de recyclage de la chaleur des gaz d'échappement) • Lorsque le voyant clignote : Indique que la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée Le voyant cesse de clignoter pour s'allumer en continu lorsque la température augmente → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. (→P. 653)** • Lorsque le voyant s'allume en continu : Indique un dysfonctionnement du système de recyclage de la chaleur des gaz d'échappement → **Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**
 (Clignote) (Si le véhicule en est équipé)	**Témoin ICS OFF** Indique un dysfonctionnement de la fonction du sonar de détection de distance intelligent → **Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.** Le voyant fonctionnera comme suit, même si le système ne présente pas de dysfonctionnement : • Le témoin s'allume lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent est désactivée (→P. 405) • Le témoin s'allume lorsque la fonction du sonar de détection de distance intelligent est active (→P. 409) • Le témoin clignote lorsque le système ne peut temporairement pas être utilisé (→P. 413)
	Voyant de porte ouverte (signal sonore)*3 Indique qu'une porte n'est pas complètement fermée → **Assurez-vous que toutes les portes sont fermées.**

Voyant	Voyant/Détails/Actions
	Voyant de faible niveau de carburant Indique qu'il reste environ 6,4 L (1,7 gal., 1,4 Imp.gal.) ou moins de carburant → **Faites le plein de carburant.**
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (signal sonore)*4 Signale au conducteur et/ou au passager avant de boucler sa ceinture de sécurité → **Bouclez la ceinture de sécurité.** **Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être bouclée pour que le voyant (signal sonore) s'éteigne.**
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (signal sonore)*4 Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → **Bouclez la ceinture de sécurité.**
	Voyant du système d'avertissement principal Un signal sonore retentit et le voyant s'allume et clignote pour indiquer que le système d'avertissement principal a détecté un dysfonctionnement. → **P. 600**
 (Si le véhicule en est équipé)	**Voyant de faible pression des pneus** Ce voyant s'allume en cas de : Pression de gonflage des pneus insuffisante en raison de • Causes naturelles (→P. 597) • Pneu dégonflé (→P. 608, 623) → **Réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié.** **Le voyant s'éteint au bout de quelques minutes. Si le voyant ne s'éteint pas même après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.** Si le voyant s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute : Dysfonctionnement dans le système de détection de pression des pneus (→P. 598) → **Faites vérifier le système par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.**

Voyant	Voyant/Détails/Actions
	Système de priorité des freins/Commande de démarrage de la conduite/Sonar de détection de distance intelligent (affichage de symbole)*5 Indique ce qui suit : • Le système de priorité des freins fonctionne ; • Le système de priorité des freins présente un dysfonctionnement ; • La commande de démarrage de la conduite fonctionne ; • La commande de démarrage de la conduite présente un dysfonctionnement ; ou • Le sonar de détection de distance intelligent (si le véhicule en est équipé) fonctionne (→P. 409) → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonction.**
 (Si le véhicule en est équipé)	**Système LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) (affichage de symbole)*5** Indique que le système LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) a déterminé que le conducteur n'a pas les mains sur le volant alors que la fonction de commande de direction est activée → **Saisissez fermement le volant.**

*1 : Signal sonore du système de freinage :
Si un problème susceptible de nuire aux performances de freinage survient, le voyant s'allume et un signal sonore retentit.

*2 : Signal sonore de faible pression d'huile moteur :
Un signal sonore retentit également en continu pendant environ 30 secondes maximum en plus du voyant de faible pression d'huile moteur lorsque le témoin "READY" s'allume.

*3 : Signal sonore de porte ouverte :
Le signal sonore de porte ouverte retentit pour signaler qu'une ou plusieurs portes ne sont pas complètement fermées (lorsque le véhicule atteint une vitesse de 5 km/h [3 mph]).

*4 : Signal sonore de ceinture de sécurité :
Le signal sonore de ceinture de sécurité retentit pour avertir le conducteur, le passager avant et les passagers arrière qu'une ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Le signal sonore retentit de manière intermittente pendant 30 secondes une fois que le véhicule atteint une vitesse de 20 km/h (12 mph). Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, le signal sonore retentira sous une autre tonalité pendant 90 secondes supplémentaires.

*5 : Ce symbole s'affiche sur l'écran multifonction.

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore**

- Si des bagages sont placés sur le siège du passager avant, le capteur de détection du passager avant risque de faire clignoter le voyant et de faire retentir le signal sonore, même si aucun passager n'occupe le siège.
- Si un coussin est placé sur le siège, il se peut que le capteur ne détecte pas la présence d'un passager et le voyant risque de ne pas fonctionner correctement.

■ **Voyant du système de direction assistée électrique (signal sonore)**

Lorsque la charge de la batterie 12 volts devient insuffisante ou lorsque la tension chute provisoirement, il se peut que le voyant du système de direction assistée électrique s'allume et que le signal sonore retentisse.

■ **Si le voyant de dysfonctionnement s'allume lors de la conduite**

Pour certains modèles, le voyant de dysfonctionnement s'allume si le réservoir à carburant devient complètement vide. Si le réservoir à carburant est vide, faites immédiatement le plein du véhicule. Le voyant de dysfonctionnement s'éteindra après avoir effectué plusieurs trajets.

Si le voyant de dysfonctionnement ne s'éteint pas, consultez le plus rapidement possible un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Lorsque le voyant de faible pression des pneus s'allume (si le véhicule en est équipé)**

Vérifiez l'apparence du pneu, pour vous assurer que le pneu n'est pas crevé.

Si le pneu est crevé : →P. 608, 623

Si le pneu n'est pas crevé :

Effectuez la procédure suivante une fois que la température des pneus a suffisamment diminué.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les à la pression prescrite.
- Si le voyant ne s'éteint pas même après plusieurs minutes, vérifiez si la pression de gonflage des pneus correspond au niveau prescrit et procédez à l'initialisation. (→P. 543)

Le voyant peut s'allumer à nouveau si les opérations mentionnées ci-dessus ont été effectuées sans avoir attendu que la température des pneus ait suffisamment diminué.

■ **Le voyant de faible pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles (si le véhicule en est équipé)**

Le voyant de faible pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression de gonflage des pneus dus à la température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, le voyant s'éteint (au bout de quelques minutes).

■ **Lorsqu'un pneu est remplacé par une roue de secours (véhicule avec système de détection de pression des pneus)**

Véhicules avec roue de secours compacte : La roue de secours compacte ne comporte pas de valve ni d'émetteur de pression des pneus. Si un pneu se dégonfle, le voyant de faible pression des pneus ne s'éteint pas même si le pneu dégonflé est remplacé par la roue de secours. Remplacez la roue de secours par le pneu réparé et réglez la pression de gonflage des pneus. Le voyant de faible pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

Véhicules avec roue de secours classique : La roue de secours est également équipée d'une valve et d'un émetteur de pression des pneus. Le voyant de faible pression des pneus s'allumera si la pression de gonflage de la roue de secours est faible. Si un pneu se dégonfle, le voyant de faible pression des pneus ne s'éteint pas même si le pneu dégonflé est remplacé par la roue de secours. Remplacez la roue de secours par le pneu réparé et réglez la pression de gonflage des pneus. Le voyant de faible pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

■ **Conditions pouvant entraîner un mauvais fonctionnement du système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)**

→P. 545

■ **Si le voyant de faible pression des pneus s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute (si le véhicule en est équipé)**

Si le voyant de faible pression des pneus s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur d'alimentation est mis en mode ON, faites-le vérifier par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Signal sonore**

Dans certains cas, le signal sonore peut être rendu inaudible par le bruit ambiant ou le son du système audio.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le voyant du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le voyant s'allume en jaune, l'assistance à la direction assistée est limitée. Lorsque le voyant s'allume en rouge, l'assistance à la direction assistée est perdue et il devient alors très difficile de manœuvrer le volant. Lorsque le volant est plus difficile à manœuvrer que d'habitude, tenez-le fermement et bougez-le avec plus de force que d'habitude.

■ Si le voyant de faible pression des pneus s'allume (véhicules avec système de détection de pression des pneus)

Veuillez observer les précautions suivantes. Le fait de les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez le plus rapidement possible votre véhicule dans un endroit sûr. Réglez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Véhicules avec roue de secours : Si le voyant de faible pression des pneus s'allume même après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, il est probable que le pneu soit dégonflé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est dégonflé, remplacez-le par la roue de secours, puis faites-le réparer par le concessionnaire ou le réparateur Toyota agréé le plus proche, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Véhicules avec kit de réparation pour pneus crevés : Si le voyant de faible pression des pneus s'allume même après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, il est probable que le pneu soit dégonflé. Vérifiez les pneus. Si l'un des pneus est dégonflé, réparez-le à l'aide d'un kit de réparation pour pneus crevés.
- Evitez les manœuvres et les freinages brusques. Une détérioration des pneus risque de vous faire perdre le contrôle de la direction ou des freins.

■ En cas de crevaison ou de fuite d'air subite (véhicules avec système de détection de pression des pneus)

Le système de détection de pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

NOTE

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système de détection de pression des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)

N'installez pas de pneus de spécifications ou de marques différentes, car le système de détection de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement est affiché

L'écran multifonction affiche des avertissements relatifs à des dysfonctionnements du système, à des opérations mal effectuées et des messages qui indiquent qu'un entretien est nécessaire. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez les mesures correctives correspondant au message.

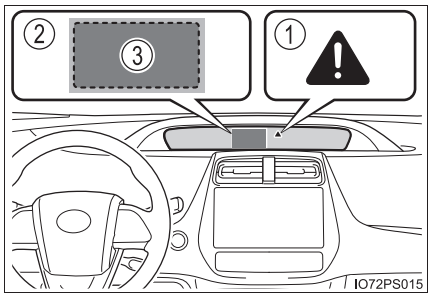

① Voyant du système d'avertissement principal

Le voyant du système d'avertissement principal peut également s'allumer ou clignoter pour indiquer qu'un message est en cours d'affichage sur l'écran multifonction.*

② Ecran multifonction

③ Méthode de manipulation

Suivez les instructions du message affiché sur l'écran multifonction.

Si un des messages d'avertissement réapparaît après avoir effectué les opérations suivantes, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

* : Le voyant du système d'avertissement principal risque de ne pas s'allumer ou de clignoter lorsqu'un message d'avertissement s'affiche.

Messages et avertissements

Les voyants et les signaux sonores fonctionnent comme suit en fonction du contenu du message. Si un message indique le besoin de faire vérifier votre véhicule par un concessionnaire, faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

	Voyant du système	Signal sonore*	Avertissement
S'allume	—	Retentit	Indique une situation importante, comme lorsqu'un système lié à la conduite fonctionne mal ou qu'un danger peut survenir si les mesures correctives ne sont pas effectuées
—	S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation importante, comme lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonction pourraient ne pas fonctionner correctement
Clignote	—	Retentit	Indique qu'il y a un risque d'endommagement du véhicule ou de danger
S'allume	—	Ne retentit pas	Indique un état, comme un dysfonctionnement ou l'état des pièces constitutives électriques, ou indique qu'un entretien est nécessaire
Clignote	—	Ne retentit pas	Indique une situation, comme lorsqu'une opération a mal été effectuée, ou indique comment effectuer une opération correctement

* : Un signal sonore retentit la première fois qu'un message est affiché sur l'écran multifonction.

■ **Messages d'avertissement**

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent différer des messages réels en fonction des conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ **Voyants du système**

Le voyant du système d'avertissement principal ne s'allume pas ou clignote dans les cas suivants. Par contre, un voyant de système distinct s'allume en même temps que l'écran multifonction affiche un message.

- "Panne ABS. Consultez votre concessionnaire." :
  Le voyant "ABS" s'allume. (→P. 592)
- "Puissance de freinage faible. Consultez votre concessionnaire." :
  Le voyant du système de freinage (jaune) s'allume. (→P. 591)
- Indique qu'une porte n'est pas complètement fermée lorsque le véhicule s'arrête :
  Le voyant de porte ouverte s'allume. (→P. 594)

■ **Si le message "Consultez votre concessionnaire." s'affiche**

La pièce ou le système indiqué sur l'écran multifonction présente un dysfonctionnement.

Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Si un message concernant une opération s'affiche**

- Si un message concernant l'utilisation de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein s'affiche
  Un message d'avertissement concernant une opération de la pédale de frein peut s'afficher lorsque les systèmes d'aide à la conduite comme le PCS (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est équipé) ou le régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule est équipé) fonctionnent. Si un message d'avertissement s'affiche, faites ralentir le véhicule ou suivez toute instruction affichée sur l'écran multifonction.
- Un message d'avertissement s'affiche lorsque la commande de démarrage de la conduite, le système de priorité des freins ou le sonar de détection de distance intelligent (si le véhicule en est équipé) fonctionne (→P. 235, 236, 409). Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonction.
- Si un message concernant une utilisation du contacteur d'alimentation s'affiche
  Une instruction relative à une utilisation du contacteur d'alimentation s'affiche lorsqu'une procédure incorrecte pour démarrer le système hybride est effectuée ou que le contacteur d'alimentation est actionné de façon incorrecte. Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonction pour actionner à nouveau le contacteur d'alimentation.
- Si un message concernant un changement de rapport s'affiche
  Pour éviter de sélectionner un mauvais rapport ou que le véhicule se déplace de façon inattendue, le rapport engagé peut être changé automatiquement (→P. 270) ou il peut s'avérer nécessaire d'actionner le levier de changement de vitesse. Dans ce cas, changez le rapport engagé en suivant les instructions affichées sur l'écran multifonction.

- Si un message ou une image concernant l'ouverture/la fermeture d'une pièce ou le réapprovisionnement d'un consommable s'affiche
  Vérifiez la pièce indiquée par l'écran multifonction ou un voyant, puis prenez la mesure corrective, comme la fermeture de la porte ouverte ou le réapprovisionnement d'un consommable.

■ Si "Consultez le manuel." s'affiche

- Si le message "Puiss. frein. faible. Arrêtez-vous en lieu sûr. Cons. manuel." s'affiche, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. Il pourrait être dangereux de continuer à conduire.
- Si le message "Press. huile faible. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consul. manuel." s'affiche, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Si les messages suivants s'affichent, il peut y avoir un dysfonctionnement. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
  - "Panne du système hybride."
  - "Vérifiez le moteur."
  - "Panne du système de batterie hybride."
  - "Panne du système d'accélérateur."
  - "Panne de l'Entry & Start System. Consultez le manuel."

■ Lorsque "Chgt vit. Inactif Engag. frein stat. lorsque stationné Consultez manuel" s'affiche

Indique un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Lorsque le message s'affiche, le système hybride peut ne pas démarrer ou le rapport engagé peut ne pas être changé normalement. (Mesure corrective : →P. 606)

■ Lorsque "Panne syst chg vit Engag. frein stat. lorsque stationné Consultez manuel" s'affiche

Indique un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Lorsque le message s'affiche, le système hybride peut ne pas démarrer ou le rapport engagé peut ne pas être changé normalement. (Mesure corrective : →P. 606)

■ Lorsque "Panne contactr P Engag. frein stat. lorsque stationné Consultez manuel" s'affiche

Le contacteur de position P peut ne pas fonctionner. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Lorsque vous stationnez le véhicule, arrêtez le véhicule sur une surface plane et engagez fermement le frein de stationnement.

■ **Lorsque "Panne syst chg vit Passage de vitesse indisponible Consultez manuel" s'affiche**

Indique un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Le rapport engagé P risque de ne pas pouvoir être changé.

■ **Lorsque "Panne syst chg vit Arrêtez-vous en lieu sûr Consultez manuel" s'affiche**

Indique un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Le rapport engagé risque de ne pas pouvoir être changé. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.

■ **Lorsque "Panne du système de changement de vitesse Consultez manuel" s'affiche**

Indique un dysfonctionnement du système de commande de changement de vitesse. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Le système peut ne pas fonctionner pas correctement.

■ **Lorsque "Batt. 12 V faible Engag. frein stat. lorsque stationné Consultez manuel" s'affiche**

Indique que la charge de la batterie 12 volts est insuffisante. Chargez ou remplacez la batterie 12 volts.

- Lorsque le message s'affiche, le système hybride peut ne pas démarrer ou le rapport engagé peut ne pas être changé normalement. (Mesure corrective : →P. 606)
- Une fois la batterie 12 volts chargée, le message peut continuer à s'afficher jusqu'à ce qu'un autre rapport soit engagé à partir de la position P.

■ **Lorsque "Passage de vitesse indisponible Batt. 12 V faible Consultez manuel" s'affiche**

Indique que le rapport engagé ne peut être changé parce que la tension de la batterie 12 volts chute. Chargez ou remplacez la batterie 12 volts.
(Mesure corrective si la batterie 12 volts est déchargée : →P. 647)

■ **Si "Surchauffe du système hybride. Puissance limitée." s'affiche**

Ce message peut s'afficher lorsque vous roulez dans des conditions de fonctionnement difficiles. (Par exemple, lorsque vous roulez sur une longue côte raide ou sur une côte raide en marche arrière.)

Mesure corrective : →P. 653

■ **Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de batterie hybride chez le concessionnaire" s'affiche**

Il se peut que le filtre soit colmaté, que la bouche d'admission d'air soit obstruée ou qu'il y ait un trou dans la conduite. Faites entretenir le composant de refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction) par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Lorsque "Batterie hybride faible. Quittez la position N pour recharger." s'affiche**

Le message s'affiche lorsque la charge restante de la batterie hybride (batterie de traction) est faible.

Comme la batterie hybride (batterie de traction) ne peut pas être chargée lorsque le rapport N est engagé, si le véhicule doit rester à l'arrêt pendant de longues périodes, engagez le rapport P.

■ **Si "Batterie hybride faible. Système hybride coupé. Passez en P et redémarrez." s'affiche**

Le message s'affiche lorsque la charge restante de la batterie hybride (batterie de traction) est faible, car le rapport N est resté engagé pendant trop longtemps.

Lorsque vous utilisez le véhicule, engagez le rapport P et faites redémarrer le système hybride.

■ **Si "Passez en P avant de quitter le véhicule." s'affiche**

Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte, sans désactiver le contacteur d'alimentation, avec un rapport engagé autre que P.

Engagez le rapport P.

■ **Si "Levier sur N . Relâchez accélérateur avant de changer vitesse." s'affiche**

Le message s'affiche lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que le rapport N est engagé.

Relâchez la pédale d'accélérateur et engagez le rapport D ou R.

■ **Si "Action. Frein avec véhic. arrêté. Surch. possible syst. hybr." s'affiche**

Le message peut s'afficher lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors que celui-ci est arrêté dans une côte, etc.

Le système hybride peut surchauffer. Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

■ **Lorsque "Arrêtez véhicule pour passer en P Passage en N " s'affiche**

- Si le contacteur de position P est enfoncé lors de la conduite, le rapport engagé passe sur N et le message s'affiche. (→P. 270)
- Si la tension de la batterie 12 volts chute et que le rapport engagé ne peut pas s'afficher*, le message peut s'afficher lors du démarrage du système hybride. Dans ce cas, vérifiez la tension de la batterie 12 volts.
  (Mesure corrective si la batterie 12 volts est déchargée : →P. 647)

* : Lorsque la tension de la batterie 12 volts chute et que le rapport P est engagé, les roues avant peuvent être verrouillées par le verrouillage de stationnement même si le message s'affiche.

■ **Si "Alimentation coupée pour économiser la batterie." s'affiche**

Le contacteur d'alimentation a été désactivé par la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique.

La prochaine fois que vous faites démarrer le système hybride, laissez fonctionner le système hybride pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 volts.

■ **Si "Système de caméra avant indisponible" ou "Système de caméra avant indisponible. Nettoyer le pare-brise." s'affiche.***

Les systèmes suivants peuvent être interrompus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu.

- PCS (système de sécurité préventive)*
- LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)*
- Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale*
- Régulateur de vitesse dynamique à radar*
- AHB (fonction automatique des feux de route)*

*: Si le véhicule en est équipé

■ **Si le rapport engagé ne peut pas être modifié ou si le contacteur d'alimentation est mis en mode ACCESSORY même si vous essayez de désactiver le contacteur d'alimentation lorsqu'un message d'avertissement s'affiche**

Si la batterie 12 volts est déchargée ou que le système de commande de changement de vitesse présente un dysfonctionnement, les situations suivantes peuvent se produire.

- Le rapport P risque de ne pas pouvoir être engagé.
  Lorsque vous stationnez le véhicule, arrêtez-le sur une surface plane et engagez fermement le frein de stationnement.
- Le système hybride peut ne pas démarrer.
- Le contacteur d'alimentation électrique peut être mis en mode ACCESSORY même si vous essayez de désactiver le contacteur d'alimentation.
  Dans ce cas, le contacteur d'alimentation peut être désactivé après avoir engagé le frein de stationnement.
- La fonction de sélection automatique de la position P (→P. 271) risque de ne pas fonctionner.
  Avant de désactiver le contacteur d'alimentation, appuyez sur le contacteur de position P et assurez-vous que le rapport engagé est sur P en vérifiant si le témoin de rapport engagé ou le témoin de contacteur de position P s'allume ou non.

■ **Signal sonore**

→P. 598

NOTE

■ **Si "Faites vérifier la batterie de traction" s'affiche**

La batterie hybride (batterie de traction) doit être vérifiée ou remplacée. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Si vous continuez à rouler alors que la batterie hybride (batterie de traction) n'a pas été vérifiée, le système hybride ne démarrera pas.
- Si le système hybride ne démarre pas, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

En cas de pneu dégonflé (véhicules avec roue de secours)

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Le pneu dégonflé peut être remplacé par la roue de secours.
Pour plus de détails à propos des pneus : →P. 540

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de pneu dégonflé**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu dégonflé.

Même sur une courte distance, cela peut endommager le pneu et la jante et les rendre irréparables et vous risquez de provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule au cric

- Arrêtez le véhicule sur une surface sûre, dure et plane.
- Engagez le frein de stationnement.
- Engagez le rapport P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 582)

Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

▶ Véhicules avec roue de secours compacte

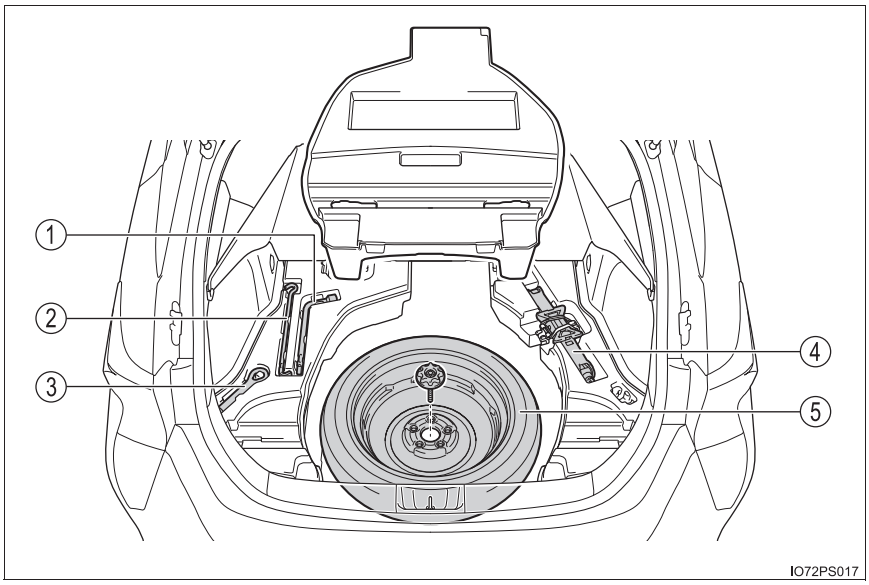

① Clé à écrou de roue
② Poignée de cric
③ Œillet de remorquage d'urgence
④ Cric
⑤ Roue de secours

▶ Véhicules avec roue de secours classique

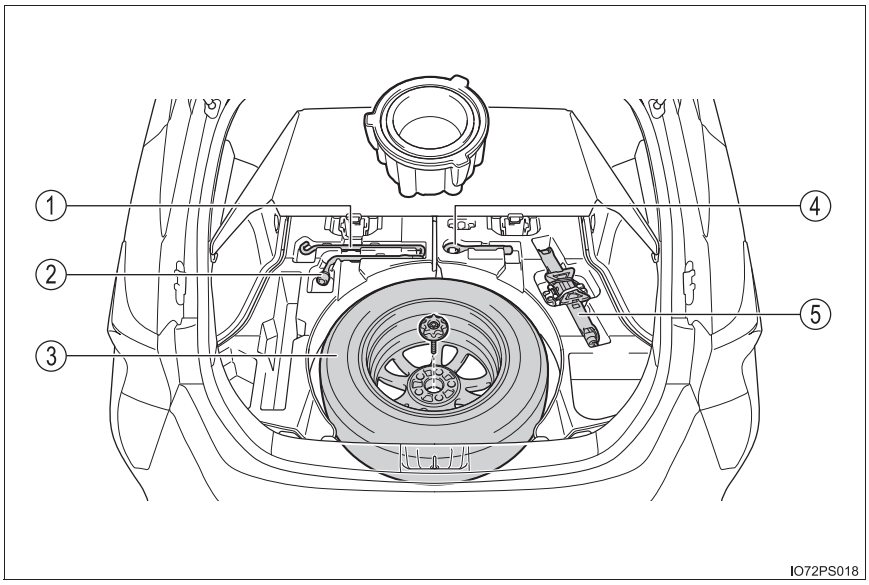

① Poignée de cric
② Clé à écrou de roue
③ Roue de secours
④ Œillet de remorquage d'urgence
⑤ Cric

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Une utilisation inappropriée du cric risque de provoquer une chute inopinée du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez uniquement le cric qui est fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu dégonflé.
  Ne l'utilisez pas pour d'autres véhicules et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer un pneu de ce véhicule.
- Ne levez pas le véhicule lorsque quelqu'un est resté à l'intérieur.
- N'utilisez pas le cric dans un autre but que le remplacement des pneus ou le montage et le retrait de chaînes à neige.
- Placez le cric correctement à son point de levage. (→P. 615)

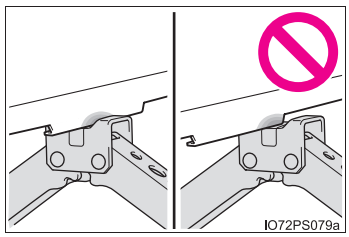

- Ne placez aucune partie du corps sous un véhicule supporté par un cric.
- Ne faites pas démarrer le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsqu'il est monté sur cric.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne levez pas le véhicule plus haut que nécessaire pour remplacer le pneu.
- Utilisez une chandelle de levage automobile s'il est nécessaire d'aller sous le véhicule.
- Avant d'abaisser le véhicule, vérifiez que personne ne se trouve à proximité. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les verbalement avant d'abaisser le véhicule.

Pour sortir le cric

1 Tirez la poignée vers le haut pour ouvrir la plaque de coffre.

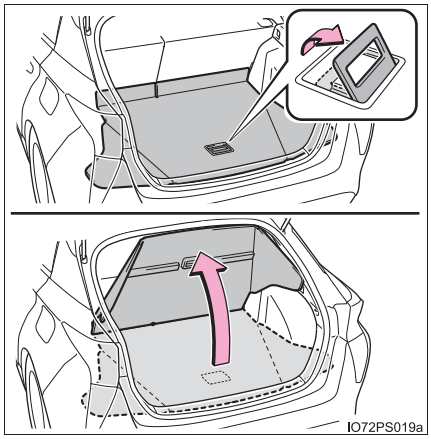

2 Fixez la plaque de coffre à l'aide des crochets pour sac à provisions. (→P. 491)

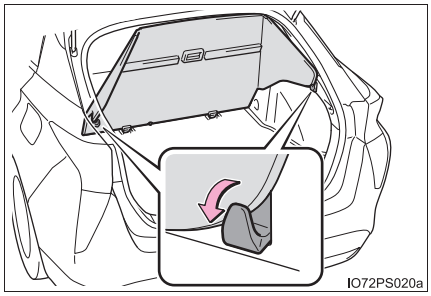

3 Décrochez la sangle de serrage et sortez le cric.

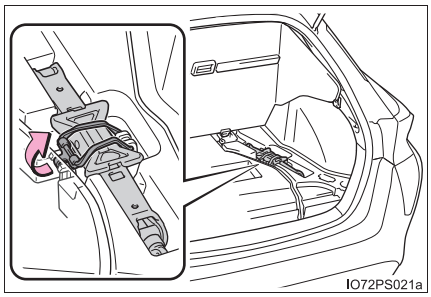

Extraction de la roue de secours

1 Ouvrez et fixez la plaque de coffre. (→P. 612)

2 Retirez le plateau.

Véhicules avec roue de secours compacte : Si le couvre-bagages est rangé, enlevez le plateau et le couvre-bagages.

▶ Véhicules avec roue de secours compacte

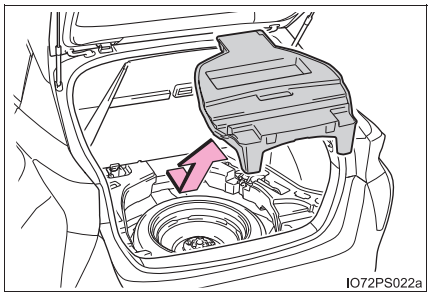

▶ Véhicules avec roue de secours classique

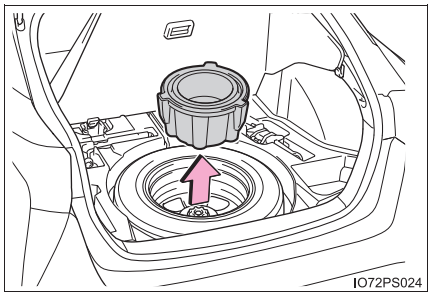

3 Desserrez le dispositif de fixation centrale maintenant la roue de secours.

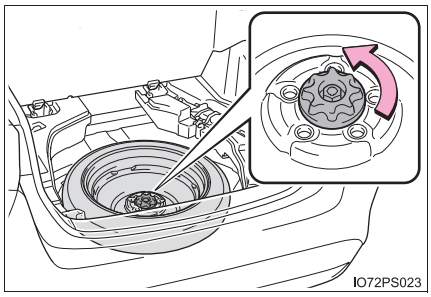

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou d'autres parties du corps entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu dégonflé

1 Calez les roues.

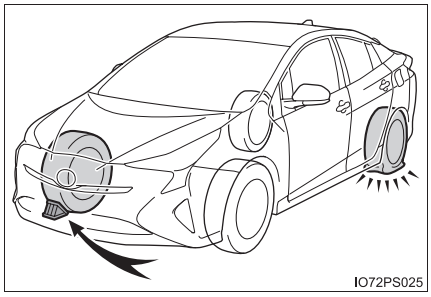

Pneu dégonflé		Positions des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière le pneu arrière droit
	Côté droit	Derrière le pneu arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant le pneu avant droit
	Côté droit	Devant le pneu avant gauche

2 Pour les véhicules équipés de jantes de 15 pouces, retirez l'enjoliveur à l'aide de la clé.

Pour éviter d'occasionner des dégâts, couvrez d'un chiffon la pointe de la clé.

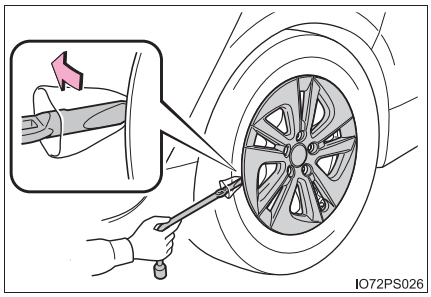

3 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

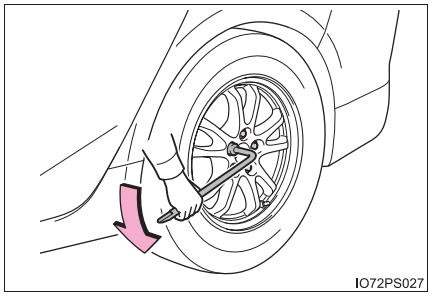

4 Faites tourner la partie Ⓐ du cric à la main jusqu'à ce que la partie encastrée du cric soit en contact avec le centre du point de levage.

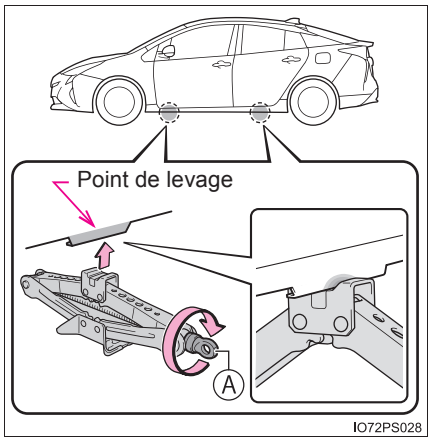

5 Assemblez la poignée de cric et la clé à écrou de roue comme indiqué sur le schéma.

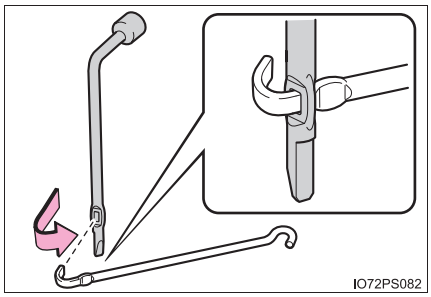

6 Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.

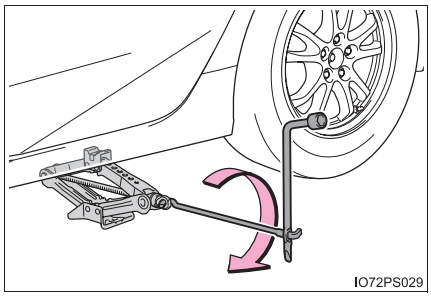

7 Retirez tous les écrous de roue et le pneu.

Lorsque vous déposez le pneu sur le sol, placez-le de manière à ce que le côté extérieur de la roue soit orienté vers le haut pour éviter de rayer sa surface.

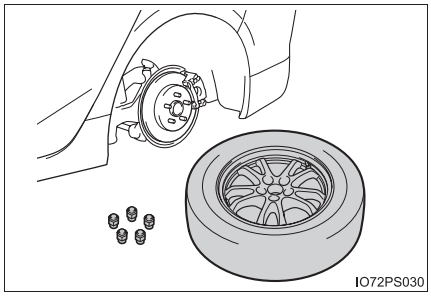

AVERTISSEMENT

■ **Remplacement d'un pneu dégonflé**

- Ne touchez pas les jantes ou la zone autour des freins immédiatement après avoir conduit le véhicule.
  Lorsque le véhicule a roulé, les jantes et la zone proche des freins sont extrêmement chaudes. Si vos mains, vos pieds ou d'autres parties de votre corps entrent en contact avec ces zones lorsque vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Si vous ne respectez pas ces mesures de précaution, les écrous de roue risquent de se desserrer et la roue de se détacher, ce qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.
  - Après avoir remplacé un pneu, serrez les écrous de roue dès que possible à 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) à l'aide d'une clé dynamométrique.
  - Lorsque vous montez un pneu, n'utilisez que des écrous de roue spécifiquement prévus pour cette roue.
  - Si les boulons, les filets d'écrou ou les orifices de boulons de roue présentent des fissures ou des déformations, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
  - Veillez à installer les écrous de roue avec les extrémités coniques orientées vers l'intérieur. (→P. 557)

Montage de la roue de secours

1 Eliminez toute trace de saleté et tout corps étranger de la surface de contact avec la roue.

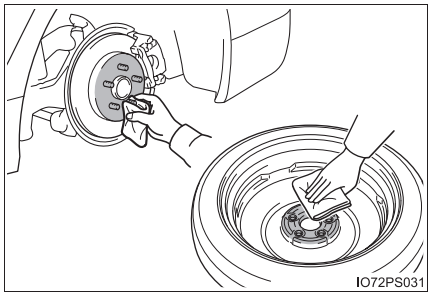
IO72PS031

Si des corps étrangers se trouvent sur la surface de contact avec la roue, les écrous de roue peuvent se desserrer lorsque le véhicule est en mouvement et le pneu risque de se détacher du véhicule.

2 Montez la roue de secours et serrez légèrement chaque écrou à la main avec environ la même force.

Lorsque vous remplacez une jante en aluminium par une jante en acier (roue de secours compacte incluse), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique touche légèrement la tôle de la jante.

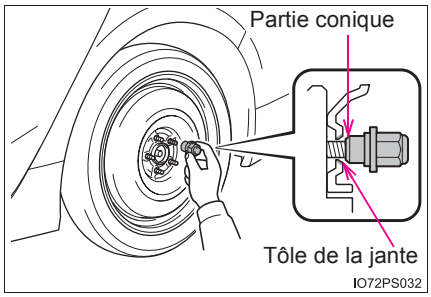

IO72PS032

Lorsque vous remplacez une jante en aluminium par une jante en aluminium, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles touchent la tôle de la jante.

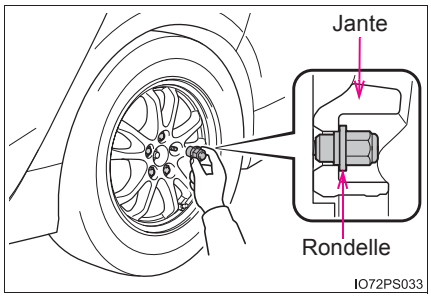

IO72PS033

3 Abaissez le véhicule.

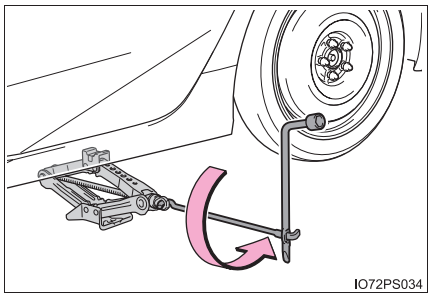

4 Serrez fermement chaque écrou de roue en deux ou trois étapes, dans l'ordre indiqué sur le schéma.

Couple de serrage :
103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

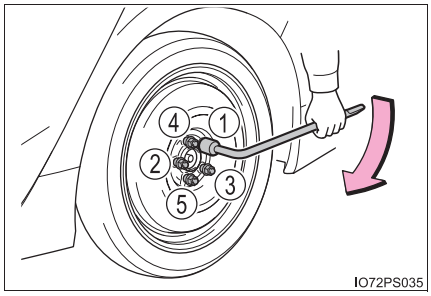

5 Pour véhicules avec jantes de 15 pouces : Lorsque vous réinstallez la roue d'origine ou que vous installez une roue de secours classique, réinstallez l'enjoliveur.*

Alignez la découpe de l'enjoliveur sur le corps de valve comme indiqué.

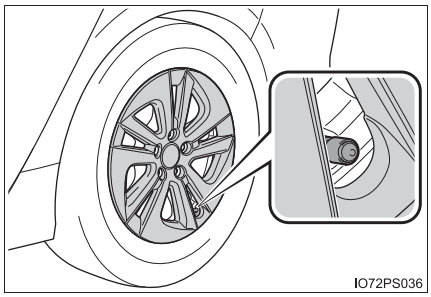

* : L'enjoliveur ne peut pas être mis en place sur la roue de secours compacte.

6 Rangez le pneu dégonflé, le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)**

- La roue de secours compacte porte sur le flanc du pneu la mention "TEMPORARY USE ONLY" (utilisation temporaire uniquement).
  N'utilisez la roue de secours compacte que temporairement et en cas d'urgence.
- Assurez-vous de vérifier la pression de gonflage du pneu de la roue de secours compacte. (→P. 671)

■ **Lors de l'utilisation de la roue de secours compacte (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Etant donné que la roue de secours compacte ne possède ni valve, ni émetteur de pression des pneus, le système de détection de pression des pneus n'indiquera pas si la pression de gonflage de la roue de secours est trop basse. De même, si vous remplacez la roue de secours compacte une fois que le voyant de faible pression des pneus s'est allumé, ce voyant restera allumé.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est présente (si le véhicule en est équipé)**

Le véhicule est plus bas qu'avec des roues standard lorsque la roue de secours compacte est montée sur le véhicule.

■ **Si vous crevez à l'avant sur une route couverte de neige ou de glace (véhicules avec roue de secours compacte)**

Montez la roue de secours compacte sur l'une des roues arrière du véhicule. Effectuez les étapes suivantes et placez les chaînes à neige sur les roues avant :

1. Remplacez une des roues arrière par la roue de secours compacte.
2. Remplacez la roue avant dont le pneu est dégonflé par la roue retirée de l'essieu arrière du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les pneus avant.

■ **Point de levage**

Le repère indiquant le point de levage est estampé sur le soubassement du véhicule.

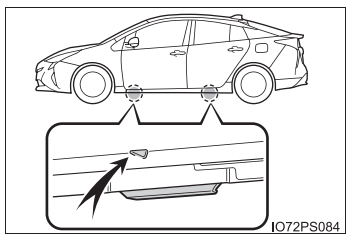

■ **Rangement du cric**

Placez le cric dans la même direction que la marque inscrite près de l'espace de rangement.

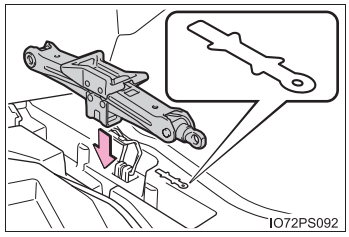

■ **Homologation du cric**

CE

Manufacturer's Declaration of Conformity

Manufacturer:
Kawasaki Industrial Co., Ltd.
4618 Mukaijima Shimada, Shizuoka, Japan

The EU Directives covered by this Declaration

2006/42/EC Machinery Directive

The product covered by this declaration

JACK SUB-ASSY,PANTOGRAPH

model
0.8ton , 1.1ton , 1.35ton , 1.5ton , 1.4ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirements of the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

JIS D 8103

The technical documentation required to demonstrate that the product meets the requirement the Machinery Directive has been compiled by the signatory belowand is available for inspection by the relevant enforcement authorities.

A sample of the product has been tested by the manufacturer

Technical File No: KSF-201-00-03

The CE mark was first applied in:2010

Done at Shizuoka, Japan

Signature:
Koji Kawasaki
PRESIDENT ,Kawasaki Industrial Co., Ltd.

Date of Issue: 20 APRIL ,2015

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'utilisation de la roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)**

- Rappelez-vous que la roue de secours fournie est conçue spécifiquement pour être utilisée sur votre véhicule. N'utilisez pas la roue de secours de votre véhicule sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte simultanément.
- Remplacez la roue de secours par une roue standard dès que possible.
- Evitez les accélérations soudaines, les coups de volant, les freinages brusques ainsi que toute opération de changement de vitesse entraînant un freinage moteur brusque.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est fixée (si le véhicule en est équipé)**

Il se peut que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement :

- ABS et assistance au freinage
- VSC
- TRC
- EPS
- Fonction automatique des feux de route*
- PCS (système de sécurité préventive)*
- LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)*
- Régulateur de vitesse dynamique à radar*
- Régulateur de vitesse*
- BSM (moniteur d'angle mort)*
- Capteur d'aide au stationnement Toyota*
- Sonar de détection de distance intelligent*
- Système d'aide au stationnement intelligent simple*
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota*
- Système de navigation*

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Limitation de vitesse lors de l'utilisation de la roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)**

Ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h (50 mph) lorsqu'une roue de secours compacte est montée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été conçue pour rouler à vitesse élevée. Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ **Après avoir utilisé les outils et le cric**

Avant de prendre la route, assurez-vous que tous les outils et le cric sont correctement rangés pour éviter tout risque de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

NOTE

■ **Faites preuve de prudence lorsque vous roulez sur des bosses alors que la roue de secours compacte est montée sur le véhicule. (si le véhicule en est équipé)**

Le véhicule est plus bas qu'avec des roues standard lorsque la roue de secours compacte est montée sur le véhicule. Faites preuve de prudence lorsque vous roulez sur des revêtements de route irréguliers.

■ **Conduite avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)**

Ne montez pas de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient endommager la carrosserie du véhicule et affecter son comportement routier.

■ **Remplacement des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Pour la dépose ou la pose de roues, de pneus ou de valves et d'émetteurs de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, dans la mesure où la valve et l'émetteur de pression des pneus risquent d'être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.

■ **Manipulation de pièces décoratives en résine (pour véhicules avec pneus de 17 pouces)**

→P. 510

En cas de pneu dégonflé (véhicules sans roue de secours)

Votre véhicule est équipé, non pas d'une roue de secours, mais d'un kit de réparation pour pneus crevés.

Une crevaison causée par la traversée de la bande de roulement par un clou ou une vis peut être réparée provisoirement à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés. (Le kit contient une bouteille de produit d'étanchéité. Le produit d'étanchéité ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer provisoirement un pneu sans retirer le clou ou la vis du pneu.) Après avoir provisoirement réparé le pneu à l'aide du kit, faites réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de pneu dégonflé**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu dégonflé.

Même sur une courte distance, cela peut endommager le pneu et la jante et les rendre irréparables et vous risquez de provoquer un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule sur une surface sûre, dure et plane.
- Engagez le frein de stationnement.
- Engagez le rapport P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.
- Vérifiez l'état d'endommagement du pneu.

Un pneu ne doit être réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés que si le dommage a été causé par la traversée de la bande de roulement par un clou ou une vis.

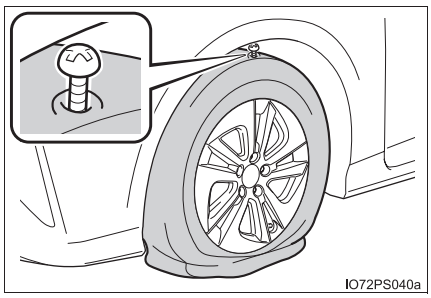
IO72PS040a

- Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu. Si vous retirez l'objet, l'ouverture peut s'agrandir et rendre impossible une réparation d'urgence avec le kit de réparation.
- Pour éviter une fuite de produit d'étanchéité, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison, si vous l'avez détectée, soit positionnée en haut du pneu.

Un pneu crevé qui ne peut pas être réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

- Lorsque le pneu est endommagé suite à une conduite avec une pression de gonflage insuffisante
- Lorsqu'une partie du pneu, comme le flanc, présente des fissures ou dégâts, à l'exception de la bande de roulement
- Lorsque le pneu est visiblement déjanté
- Lorsque la coupure ou l'endommagement de la bande de roulement s'étend sur 4 mm (0,16 in.) ou plus
- Lorsque la roue est endommagée
- Lorsque plusieurs pneus sont crevés
- Lorsque plus de 2 objets pointus comme des clous ou des vis ont traversé la bande de roulement d'un même pneu
- Lorsque le produit d'étanchéité est périmé

Emplacement du kit de réparation pour pneus crevés et des outils

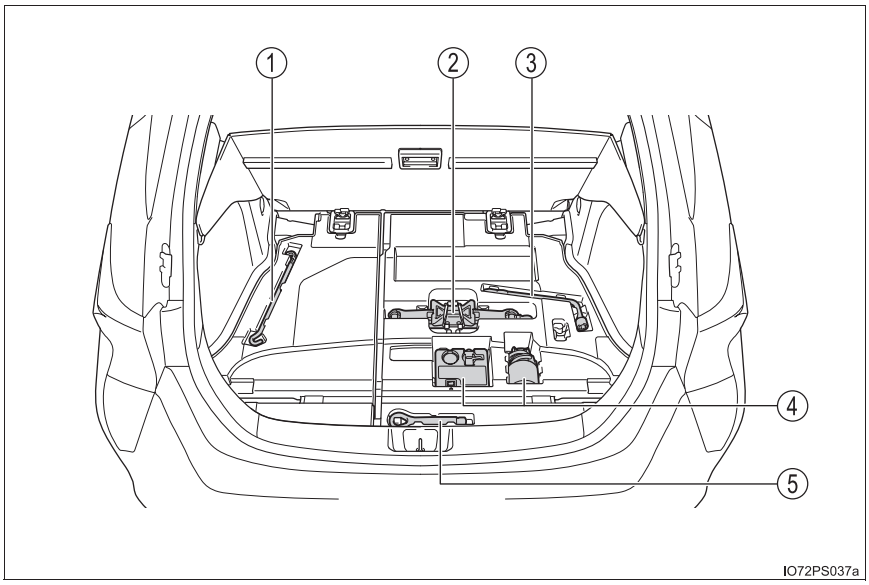

① Poignée de cric
② Cric (Utilisation du cric : →P. 628)
③ Clé à écrou de roue
④ Kit de réparation pour pneus crevés
⑤ Œillet de remorquage d'urgence

Eléments du kit de réparation pour pneus crevés

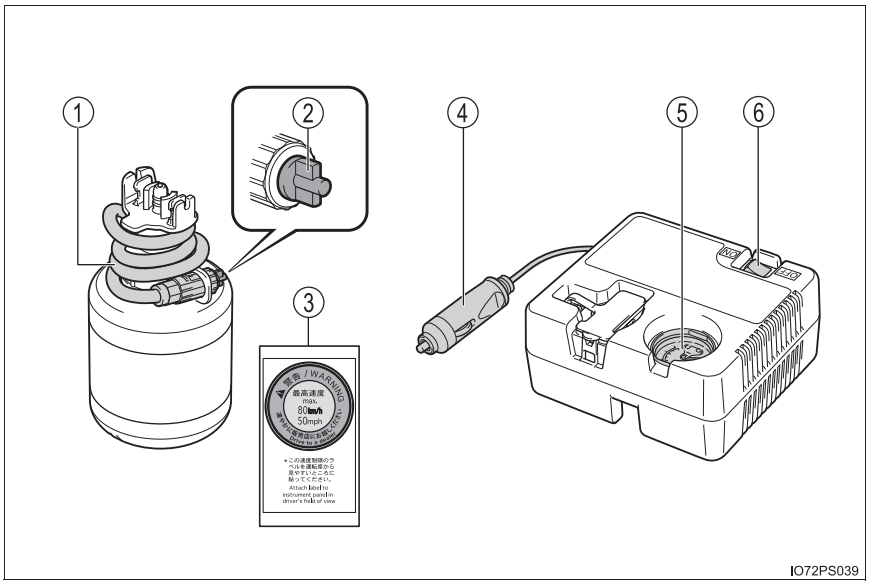

① Flexible
② Capuchon de purge d'air
③ Autocollant
④ Fiche
⑤ Manomètre
⑥ Contacteur du compresseur

Pour sortir le kit de réparation pour pneus crevés

1 Tirez la poignée vers le haut pour ouvrir la plaque de coffre.

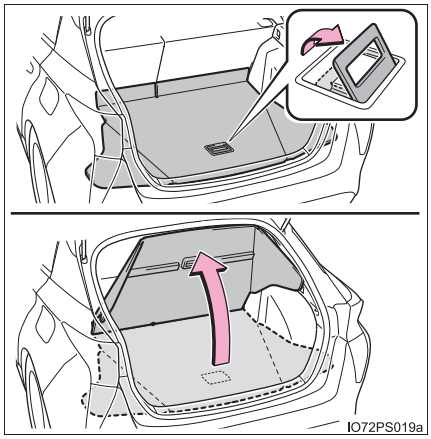

2 Fixez la plaque de coffre à l'aide des crochets pour sac à provisions. (→P. 491)

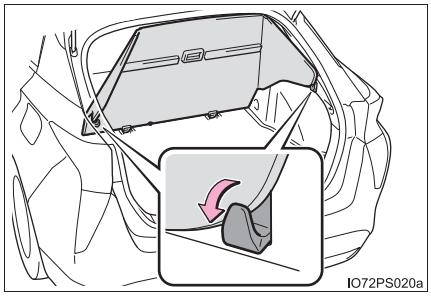

3 Sortez le kit de réparation pour pneus crevés.

Si le couvre-bagages est rangé, retournez-le pour prendre le kit de réparation pour pneus crevés.

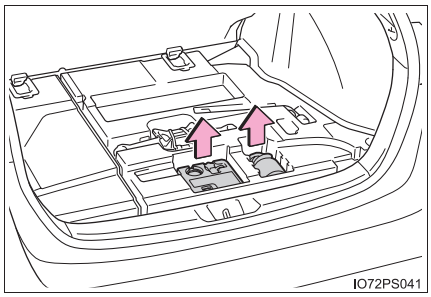

Pour sortir le cric

Décrochez la sangle de serrage et sortez le cric.

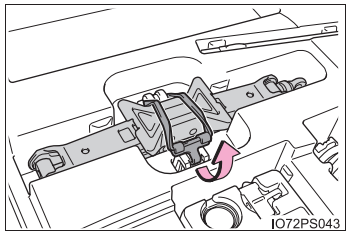

Rangement du cric

Placez le cric dans la même direction que la marque inscrite près de l'espace de rangement.

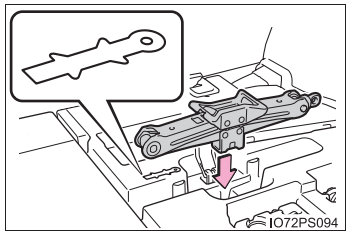

AVERTISSEMENT

Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de prendre la route, assurez-vous que tous les outils et le cric sont correctement rangés pour éviter tout risque de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

Méthode de réparation d'urgence

1 Sortez le kit de réparation du sac plastique.

2 Enlevez le capuchon de valve du pneu crevé.

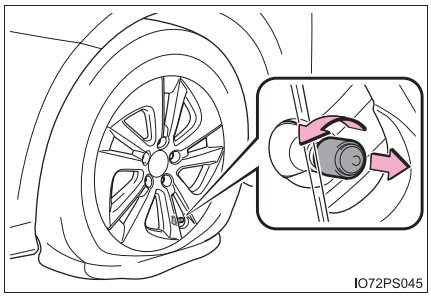

3 Dépliez le flexible. Retirez le capuchon de purge d'air du flexible.

Fixez l'autocollant fourni avec la bouteille sur les emplacements spécifiés. (Voir étape 10.)

Le capuchon de purge d'air devra être réutilisé. Par conséquent, rangez-le en lieu sûr.

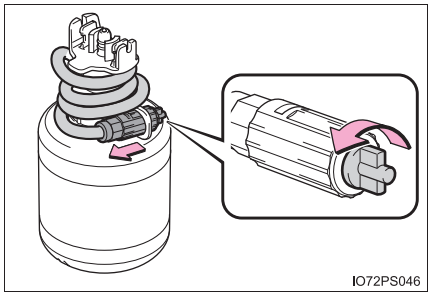

4 Branchez le flexible sur la valve.

Vissez l'extrémité du flexible dans le sens des aiguilles d'une montre aussi loin que possible.

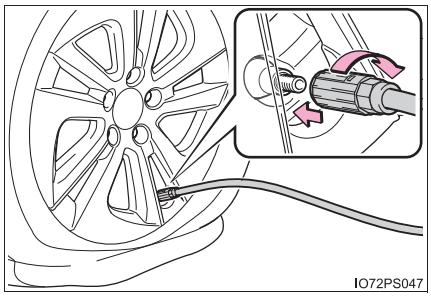

5 Assurez-vous que le contacteur du compresseur est désactivé.

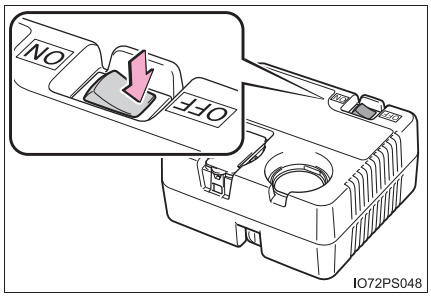

6 Soulevez la butée en caoutchouc du compresseur.

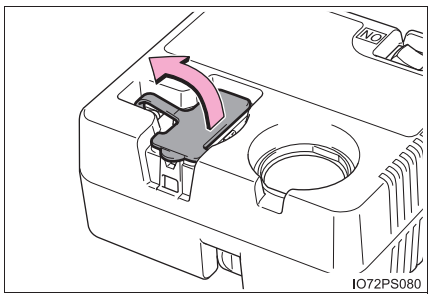

7 Enlevez la fiche du compresseur.

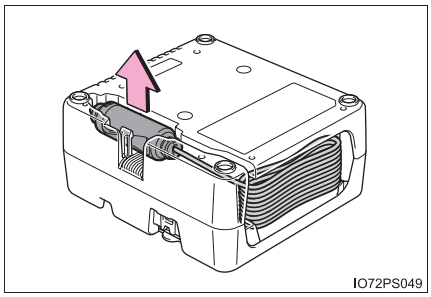

8 Branchez la fiche sur la prise électrique. (→P. 496)

▶ Avant

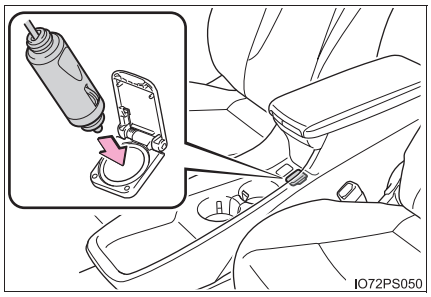

▶ Arrière

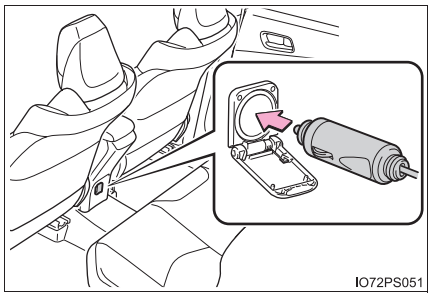

9 Raccordez la bouteille au compresseur.

Comme indiqué sur le schéma, insérez correctement la bouteille dans le compresseur jusqu'à ce que le côté supérieur du repère de la bouteille soit aligné avec l'extrémité supérieure de l'encoche.

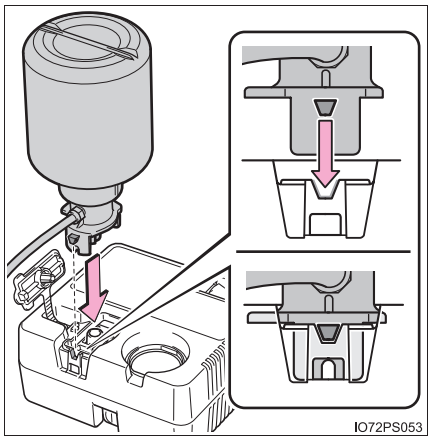

10 Fixez l'autocollant fourni avec le kit de réparation pour pneus crevés à un endroit facilement visible depuis le siège du conducteur.

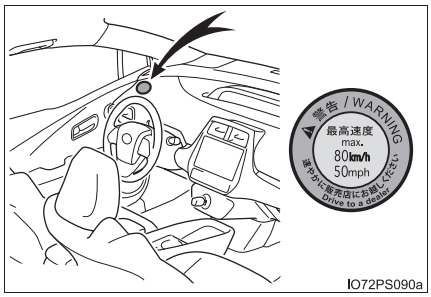

11 Vérifiez la pression de gonflage des pneus prescrite.

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur l'étiquette apposée sur le montant du côté du conducteur, comme indiqué sur le schéma. (→P. 671)

▶ Véhicules à conduite à gauche

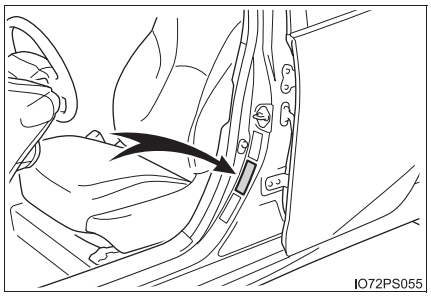

▶ Véhicules à conduite à droite

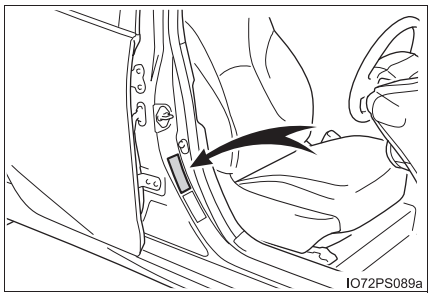

12 Faites démarrer le système hybride. (→P. 258)

13 Pour injecter le produit d'étanchéité et gonfler le pneu, activez le contacteur du compresseur.

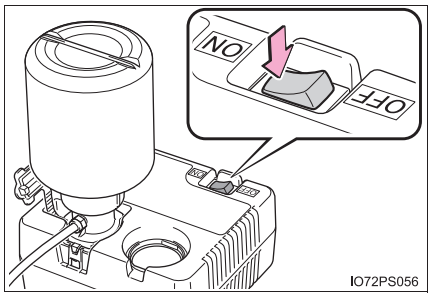

14 Gonflez le pneu jusqu'à ce que la pression prescrite soit atteinte.

① Le produit d'étanchéité sera injecté, la pression montant jusqu'à une valeur comprise entre 300 kPa (3,0 kgf/cm^2 ou bar, 44 psi) et 400 kPa (4,0 kgf/cm^2 ou bar, 58 psi), puis diminuant progressivement.

② Le manomètre affiche la pression effective de gonflage des pneus pendant 1 à 5 minutes après l'activation du contacteur.

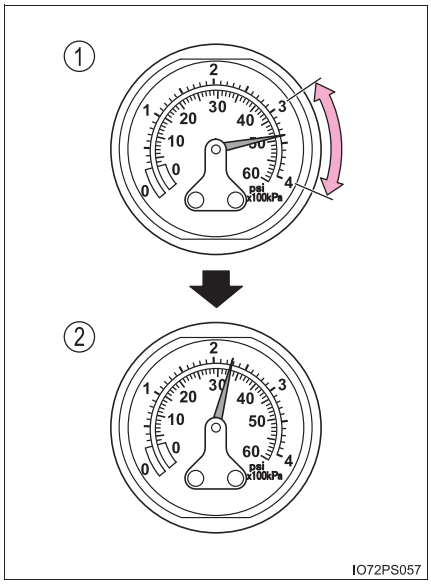

- Désactivez le contacteur du compresseur, puis vérifiez la pression de gonflage des pneus. Vérifiez et répétez la procédure de gonflage jusqu'à atteindre la pression de gonflage de pneu spécifiée en veillant à ne pas surgonfler le pneu.
- Le pneu peut être gonflé au bout de 5 à 20 minutes à environ (en fonction de la température extérieure). Si la pression de gonflage des pneus reste inférieure au niveau prescrit après avoir gonflé le pneu pendant 25 minutes, cela signifie que le pneu est trop endommagé pour pouvoir être réparé. Mettez le contacteur du compresseur en position OFF et prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Si la pression de gonflage du pneu dépasse la pression prescrite, faites sortir un peu d'air afin d'atteindre la pression de gonflage de pneu prescrite. (→P. 636, 671)

15 Avec le contacteur du compresseur désactivé, débranchez le flexible de la valve du pneu, puis débranchez la fiche de la prise électrique.

Un peu de produit d'étanchéité risque de s'écouler lorsque le flexible est retiré.

16 Placez le capuchon de valve sur la valve de la roue réparée avec la méthode d'urgence.

17 Fixez le capuchon de purge d'air sur l'extrémité du flexible.

Si le capuchon de purge d'air n'est pas fixé, du produit d'étanchéité risque de s'écouler et de salir le véhicule.

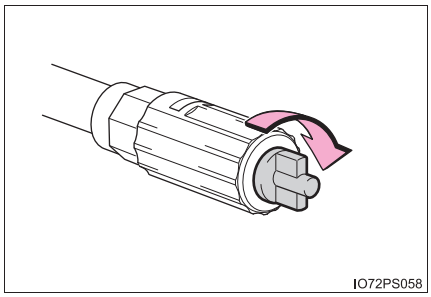
IO72PS058

18 Rangez provisoirement la bouteille dans le compartiment à bagages en la laissant raccordée au compresseur.

19 Afin de répartir uniformément le produit d'étanchéité dans le pneu, reprenez prudemment la route immédiatement pour effectuer un trajet d'environ 5 km (3 miles) à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph).

20 Après avoir roulé, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr, sur une surface plane et dure et rebranchez le kit de réparation.

Retirez le capuchon de purge d'air du flexible avant de rebrancher le flexible.

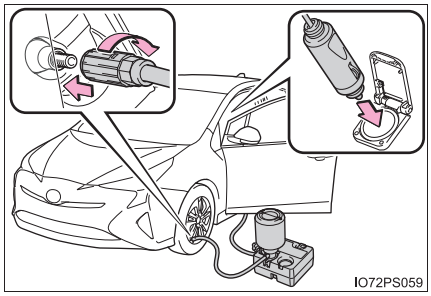
IO72PS059

21 Activez le contacteur du compresseur, attendez quelques secondes, puis désactivez-le. Vérifiez la pression de gonflage des pneus.

① Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi) : La crevaison ne peut pas être réparée. Contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

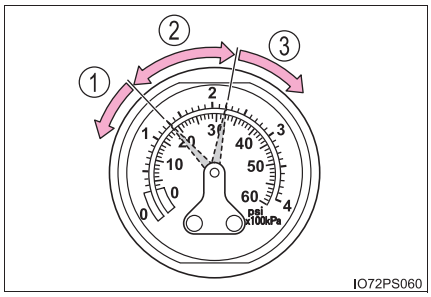

IO72PS060

② Si la pression de gonflage des pneus est égale ou supérieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression prescrite : Passez à l'étape 22.

③ Si la pression de gonflage des pneus est égale à la pression prescrite (→P. 671) : Passez à l'étape 23.

22 Activez le contacteur du compresseur pour gonfler le pneu jusqu'à ce que la pression de gonflage prescrite soit atteinte. Roulez environ 5 km (3 miles), puis passez à l'étape 20.

23 Fixez le capuchon de purge d'air sur l'extrémité du flexible.

Si le capuchon de purge d'air n'est pas fixé, du produit d'étanchéité risque de s'écouler et de salir le véhicule.

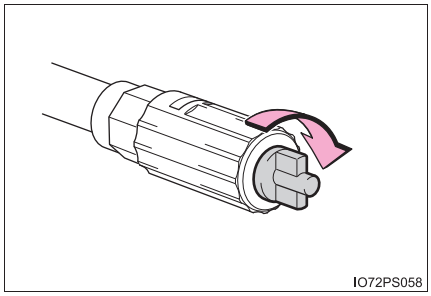

24 Rangez la bouteille dans le compartiment à bagages en la laissant raccordée au compresseur.

25 En prenant soin d'éviter tout freinage brusque, accélération soudaine ou virage serré, roulez prudemment à moins de 80 km/h (50 mph) jusqu'au garage du réparateur ou du concessionnaire Toyota le plus proche, ou de tout autre professionnel dûment qualifié et équipé, situé à moins de 100 km (62 miles), pour faire réparer ou remplacer votre pneu.

Lorsque vous faites réparer ou remplacer le pneu, veillez à dire à tout réparateur ou concessionnaire Toyota agréé ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé que du produit d'étanchéité a été injecté.

■ **Si le pneu est gonflé au-delà de la pression prescrite**

1 Débranchez le flexible de la valve.

2 Mettez en place le capuchon de purge d'air sur l'extrémité du flexible, puis enfoncez la saillie du capuchon de purge d'air dans la valve pour faire sortir un peu d'air.

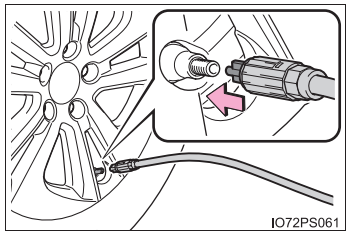

3 Débranchez le flexible de la valve, retirez le capuchon de purge d'air du flexible, puis rebranchez le flexible.

4 Activez le contacteur du compresseur et attendez quelques secondes, puis désactivez-le. Vérifiez si l'aiguille du manomètre indique la pression d'air spécifiée. (→P. 671)

Si la pression d'air est en dessous de la pression prescrite, activez à nouveau le contacteur du compresseur et recommencez la procédure de gonflage jusqu'à atteindre la pression d'air prescrite.

■ **Valve d'un pneu qui a été réparé**

Après qu'un pneu a été réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés, la valve doit être remplacée.

■ **Une fois le pneu réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

- La valve et l'émetteur de pression des pneus doivent être remplacés.
- Il se peut que le voyant de faible pression des pneus s'allume/clignote alors que la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.

■ **Remarque concernant la vérification du kit de réparation pour pneus crevés**

Vérifiez régulièrement la date de péremption du produit d'étanchéité.
La date de péremption est indiquée sur la bouteille. N'utilisez pas un produit d'étanchéité s'il est périmé. Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation pour pneus crevés peuvent ne pas être réalisées correctement.

■ **Kit de réparation pour pneus crevés**

- Le kit de réparation pour pneus crevés permet de remplir d'air le pneu du véhicule.
- Le produit d'étanchéité a une durée de vie limitée. La date de péremption est indiquée sur la bouteille. Le produit d'étanchéité doit être remplacé avant sa date de péremption. Faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé pour le remplacement.
- Le produit d'étanchéité stocké dans le kit de réparation pour pneus crevés peut être utilisé une seule fois et pour réparer temporairement un seul pneu. Si le produit d'étanchéité de la bouteille et d'autres éléments du kit doivent être remplacés après utilisation, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Le compresseur peut être utilisé plusieurs fois.
- Le produit d'étanchéité peut être utilisé lorsque la température extérieure est comprise entre -40 °C (-40 °F) et 60 °C (140 °F).
- Le kit est conçu exclusivement pour les dimensions et le type des pneus posés initialement sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas pour des pneus d'une autre taille que ceux montés initialement, ni dans un quelconque autre but.
- Pour ne pas souiller vos vêtements, évitez tout contact de ceux-ci avec le produit d'étanchéité.
- Si le produit d'étanchéité adhère sur une roue ou sur la surface de la carrosserie du véhicule, la tache peut ne pas pouvoir être éliminée si elle n'est pas essuyée immédiatement. Essuyez immédiatement le produit d'étanchéité à l'aide d'un chiffon humide.
- Le kit de réparation émet un bruit important lorsqu'il fonctionne. Cela n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.
- Ne l'utilisez pas pour vérifier ou pour régler la pression des pneus.

AVERTISSEMENT

■ **Ne roulez pas avec un pneu dégonflé**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu dégonflé.
Même sur une courte distance, cela peut endommager le pneu et la jante et les rendre irréparables.

Rouler avec un pneu dégonflé peut faire apparaître une rainure circonférentielle sur le flanc du pneu. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utiliserez le kit de réparation.

■ **Précautions à prendre lors de la conduite**

- Rangez la trousse de réparation dans le compartiment à bagages.
  Des blessures pourraient être provoquées en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Le kit de réparation est exclusivement destiné à votre véhicule.
  Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules car cela risquerait d'engendrer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez pas le kit de réparation pour des pneus d'autres dimensions que ceux montés initialement, ni dans un quelconque autre but. Une réparation incomplète des pneus risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

■ **Mesures de précaution relatives à l'utilisation du produit d'étanchéité**

- Toute ingestion du produit d'étanchéité peut nuire à votre santé. En cas d'ingestion du produit d'étanchéité, buvez autant d'eau que possible, puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de projection du produit d'étanchéité dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une gêne persiste, consultez un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réparez le pneu dégonflé

- Garez votre véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
- Ne touchez ni les roues, ni la zone située autour des freins immédiatement après avoir conduit le véhicule.
  Les roues et la zone située autour des freins peuvent être extrêmement chaudes lorsque le véhicule vient de rouler. Vous risquez de vous brûler si vous touchez ces zones avec vos mains, vos pieds ou toute autre partie de votre corps.
- Branchez correctement le flexible sur la valve du pneu posé sur le véhicule. Si le flexible n'est pas correctement raccordé à la valve, une fuite d'air peut se produire ou du produit d'étanchéité peut être projeté.
- Si le flexible quitte la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté brusquement du fait de la pression de l'air.
- Après le gonflage du pneu, du produit d'étanchéité peut gicler lors du débranchement du flexible ou si de l'air est libéré du pneu à ce stade.
- Suivez les procédures d'utilisation pour réparer le pneu. Si vous ne les respectez pas, du produit d'étanchéité risque d'être projeté.
- Tenez-vous en retrait par rapport au pneu lors de la réparation, car celui-ci risque d'éclater au cours de la réparation. Si vous voyez des fissures ou des déformations se former sur le pneu, désactivez le contacteur du compresseur et arrêtez immédiatement la réparation.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne pendant une période prolongée. Ne faites pas fonctionner le kit de réparation pendant plus de 40 minutes d'affilée.
- Des parties du kit de réparation peuvent devenir très chaudes lors de son fonctionnement. Manipulez le kit de réparation avec précaution pendant et après son utilisation. Ne touchez pas la partie métallique reliant la bouteille et le compresseur. Elle sera extrêmement chaude.
- N'apposez pas l'autocollant d'avertissement relatif à la vitesse du véhicule à un emplacement autre que celui indiqué. Si cet autocollant est apposé dans une zone où un airbag SRS est installé, telle que le rembourrage du volant, cela risque d'empêcher l'airbag SRS de fonctionner correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Conduite afin de répartir uniformément le produit d'étanchéité liquide

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accidents.
Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Conduisez le véhicule avec précaution, à faible vitesse. Soyez particulièrement prudent lors des changements de direction et dans les virages.
- Si le véhicule ne tient pas en ligne droite ou que vous sentez du tirage sur le volant, arrêtez le véhicule, puis vérifiez ce qui suit.
  - Etat du pneu. Le pneu peut avoir déjanté.
  - Pression de gonflage du pneu. Si la pression de gonflage des pneus est de 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi) ou moins, cela peut indiquer que le pneu est gravement endommagé.

⚠ NOTE

■ Lorsqu'une réparation d'urgence est effectuée

- Un pneu ne doit être réparé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés que si le dommage a été causé par la traversée de la bande de roulement par un objet pointu comme un clou ou une vis.
  Ne retirez pas l'objet pointu du pneu. Si vous retirez l'objet, l'ouverture peut s'agrandir et empêcher une réparation d'urgence avec le kit de réparation.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veillez à conserver le kit de réparation à l'abri de l'eau ou de la pluie.
- Ne placez pas le kit de réparation directement sur un sol poussiéreux tel que sur le sable du bord de la route. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un dysfonctionnement peut se produire.

■ Mesures de précaution relatives au kit de réparation pour pneus crevés

- La source d'alimentation électrique du kit de réparation doit être une alimentation 12 V CC adaptée au véhicule. Ne branchez pas le kit de réparation sur une quelconque autre source d'alimentation électrique.
- Si du carburant éclabousse la trousse de réparation, celle-ci peut être endommagée. Veillez à tenir la trousse à l'abri des projections de carburant.
- Placez le kit de réparation dans un sac plastique pour le ranger, afin d'éviter qu'il ne soit exposé à la saleté ou à l'eau.
- Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages, hors de portée des enfants.
- Ne démontez ou ne modifiez pas le kit de réparation. Ne soumettez pas les pièces comme l'indicateur du manomètre à des chocs. Cela peut provoquer un dysfonctionnement.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les valves et les émetteurs de pression des pneus (véhicules avec système de détection de pression des pneus)**

Lorsqu'un pneu a été réparé à l'aide de produits d'étanchéité liquides, la valve et l'émetteur de pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement. En cas d'utilisation de produit d'étanchéité liquide, consultez le plus rapidement possible un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, tout autre professionnel dûment qualifié et équipé ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Après l'utilisation de produit d'étanchéité liquide, veillez à remplacer la valve et l'émetteur de pression des pneus lors de la réparation ou du remplacement du pneu. (→P. 542)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride peut ne pas démarrer varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et exécutez la procédure adéquate :

Le système hybride ne démarre pas même si la procédure de démarrage correcte a été suivie. (→P. 258)

L'origine du problème peut être l'une des suivantes :

- La clé électronique peut ne pas fonctionner correctement.* (→P. 644)
- Il se peut qu'il n'y ait pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Faites le plein de carburant. (→P. 81)
- Il se peut qu'il y ait un dysfonctionnement dans le système antidémarrage.* (→P. 86)
- Il se peut qu'il y ait un dysfonctionnement dans le système de commande de changement de vitesse.* (→P. 261, 606)
- Il se peut que le système hybride ne fonctionne pas normalement suite à un problème électrique, tel que le déchargement de la pile de la clé électronique ou un fusible qui a grillé. Toutefois, selon le type de dysfonctionnement, une mesure temporaire peut être prise pour faire démarrer le système hybride. (→P. 643)

* : Il peut être impossible d'engager un autre rapport que P.

Les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, ou l'avertisseur sonore ne retentit pas ou retentit faiblement.

L'origine du problème peut être l'une des suivantes :

- La batterie 12 volts peut être déchargée. (→P. 647)
- Les branchements des bornes de la batterie 12 volts peuvent être desserrés ou corrodés. (→P. 533)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne retentit pas.

L'origine du problème peut être l'une des suivantes :

- La batterie 12 volts peut être déchargée. (→P. 647)
- Une des bornes de la batterie 12 volts ou les deux bornes peuvent être débranchées. (→P. 533)

Contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé si le problème ne peut pas être résolu ou si vous ne connaissez pas les procédures de réparation.

Fonction de démarrage d'urgence

Lorsque le système hybride ne démarre pas, les étapes suivantes peuvent être suivies comme mesure temporaire pour faire démarrer le système hybride si le contacteur d'alimentation fonctionne normalement.
N'utilisez cette procédure de démarrage qu'en cas d'urgence.

1. Engagez le frein de stationnement.
2. Mettez le contacteur d'alimentation en mode ACCESSORY.
3. Appuyez sur le contacteur d'alimentation et maintenez-le enfoncé pendant 15 secondes environ tout en enfonçant fermement la pédale de frein.

Même si vous parvenez à faire démarrer le système hybride en suivant les étapes ci-dessus, le système peut présenter un dysfonctionnement. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé électronique et le véhicule est interrompue (→P. 192) ou si la clé électronique ne peut pas être utilisée parce que la pile est déchargée, le système d'ouverture et de démarrage intelligent et la commande à distance ne peuvent pas être utilisés. Dans ce cas, vous pouvez ouvrir les portes et faire démarrer le système hybride en suivant la procédure ci-dessous.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé mécanique (→P. 175) pour effectuer les opérations suivantes :

① Verrouille toutes les portes

② Ferme les vitres et le toit ouvrant*1 (tournez et maintenez)*2

③ Déverrouille toutes les portes

④ Ouvre les vitres et le toit ouvrant*1 (tournez et maintenez)*2

*1 : Si le véhicule en est équipé

*2 : Ces réglages doivent être personnalisés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. (→P. 676)

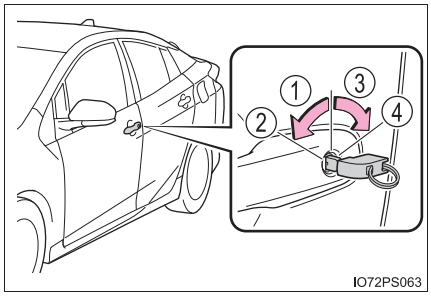

Démarrage du système hybride

1 Enfoncez la pédale de frein.

2 Mettez le côté de la clé électronique portant l'emblème Toyota contre le contacteur d'alimentation.

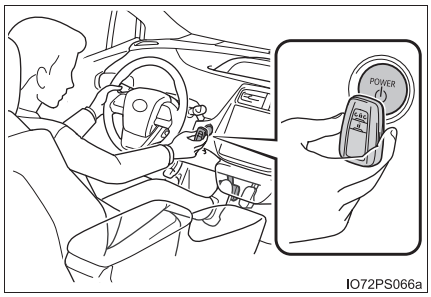

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit, et le contacteur d'alimentation passe en mode ON.

Lorsque le système d'ouverture et de démarrage intelligent est désactivé dans les réglages de personnalisation, le contacteur d'alimentation passe en mode ACCESSORY.

3 Enfoncez fermement la pédale de frein et vérifiez si s'affiche sur l'écran multifonction.

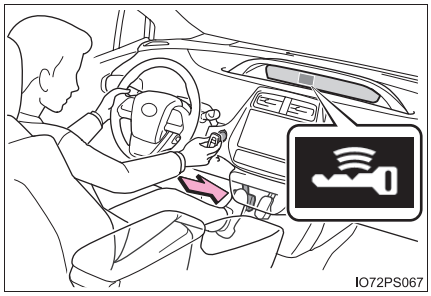

4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation.

Si le système hybride ne peut toujours pas être actionné, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Arrêt du système hybride**

Engagez le frein de stationnement, engagez le rapport P et appuyez sur le contacteur d'alimentation comme vous le feriez normalement pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

Etant donné que la procédure décrite ci-dessus est une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est déchargée. (→P. 566)

■ **Alarme (si le véhicule en est équipé)**

Si vous utilisez la clé mécanique pour verrouiller les portes, le système d'alarme ne sera pas armé.
Si vous déverrouillez une porte avec la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, celui-ci peut se déclencher. (→P. 92)

■ **Changement de mode du contacteur d'alimentation**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur d'alimentation à l'étape 3 ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque appui sur le contacteur. (→P. 260)

■ **Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement**

- Assurez-vous que le système d'ouverture et de démarrage intelligent n'a pas été désactivé dans les paramètres de personnalisation. Si c'est le cas, activez la fonction. (Fonctions personnalisables : →P. 676)
- Vérifiez si le mode d'économie de la pile est activé. Si c'est le cas, annulez la fonction. (→P. 191)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez la clé mécanique et que vous actionnez les vitres électriques ou le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé)**

Actionnez la vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'y a aucun risque qu'une partie du corps de l'un des passagers se coince dans la vitre ou le toit ouvrant.
De même, ne laissez pas les enfants actionner la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers risquent de se coincer une partie du corps dans la vitre électrique ou le toit ouvrant.

Si la batterie 12 volts est déchargée

Les procédures suivantes peuvent être utilisées pour faire démarrer le système hybride si la batterie 12 volts du véhicule est déchargée. Vous pouvez aussi faire appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Si vous disposez d'une paire de câbles de démarrage et d'un deuxième véhicule équipé d'une batterie 12 volts, vous pouvez faire démarrer votre véhicule à l'aide de câbles de démarrage en suivant les étapes ci-dessous.

1 Véhicules équipés d'une alarme (→P. 92) :
Assurez-vous d'être muni de la clé électronique.

Lors du branchement des câbles de démarrage (ou de survolteur), selon la situation, l'alarme peut s'activer et les portes peuvent se verrouiller. (→P. 94)

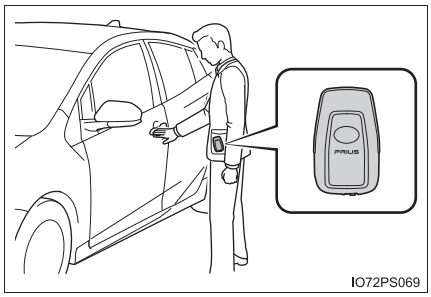

2 Ouvrez le capot. (→P. 523)

3 Otez le cache de moteur.

Tirez verticalement les deux extrémités du cache.

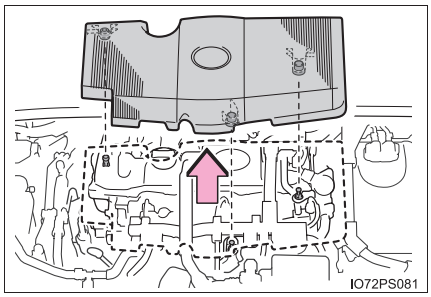

4 Branchez les câbles de démarrage de la manière suivante :

① Branchez une pince du câble de démarrage positif sur la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez la pince de l'autre extrémité du câble positif sur la borne positive (+) de la batterie du deuxième véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif sur la borne négative (-) de la batterie du deuxième véhicule.

④ Branchez la pince située de l'autre côté du câble négatif sur un point de contact métallique solide, fixe et non peint, éloigné de la batterie 12 volts et de toute pièce mobile, comme indiqué sur le schéma.

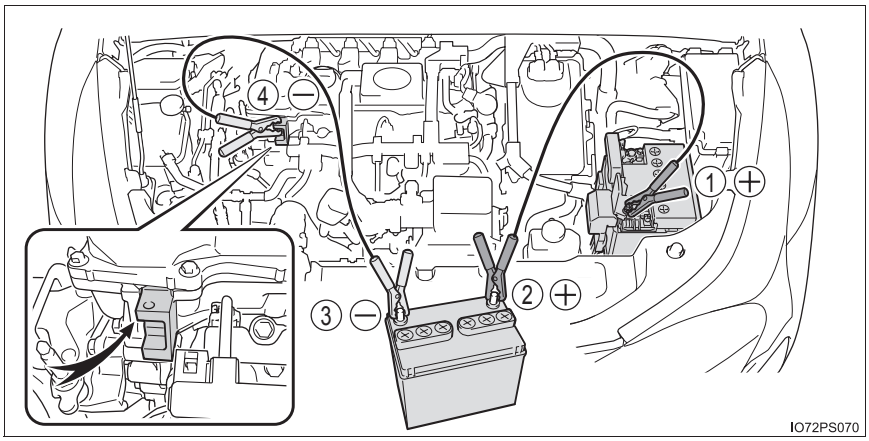

5 Faites démarrer le moteur du deuxième véhicule. Augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le à ce niveau pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 volts de votre véhicule.

6 Maintenez le régime moteur du deuxième véhicule et faites démarrer le système hybride de votre véhicule en mettant le contacteur d'alimentation en mode ON.

7 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, veuillez prendre contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

8 Une fois que le système hybride a démarré, débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse exact de leur branchement.

9 Pour poser le cache de moteur, inversez la procédure de dépose. Après la pose, vérifiez que les goupilles sont fermement insérées.

Une fois que le système hybride a démarré, faites vérifier votre véhicule le plus rapidement possible par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 volts est déchargée**

Il est impossible de mettre le système hybride en marche en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter le déchargement de la batterie 12 volts**

- Eteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est désactivé.
- Désactivez tout composant électrique non indispensable lorsque le véhicule roule à faible vitesse pendant une longue période, comme lorsque le trafic est dense.

■ **Lorsque la batterie 12 volts est retirée ou déchargée**

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 volts est déchargée, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Certains systèmes doivent être initialisés. (→P. 684)

■ **Lors du débranchement des bornes de la batterie 12 volts**

Lorsque les bornes de la batterie 12 volts sont débranchées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de débrancher les bornes de la batterie 12 volts, veuillez contacter un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Charge de la batterie 12 volts**

L'électricité stockée dans la batterie 12 volts va se décharger progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé, à cause d'un phénomène naturel de décharge et de la consommation de certains appareils électriques. Si le véhicule reste longtemps inutilisé, la batterie 12 volts peut se décharger et le système hybride peut ne pas démarrer. (La batterie 12 volts se recharge automatiquement lorsque le système hybride fonctionne.)

■ **Lors du rechargement ou du remplacement de la batterie 12 volts**

- Dans certains cas il peut être impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'ouverture et de démarrage intelligent lorsque la batterie 12 volts est déchargée. Utilisez la commande à distance ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer du premier coup lorsque la batterie 12 volts a été rechargée, mais démarrera normalement au deuxième essai. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du contacteur d'alimentation électrique est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 volts est rebranchée, le système revient au mode sélectionné avant que la batterie 12 volts ne se décharge. Avant de débrancher la batterie 12 volts, désactivez le contacteur d'alimentation.
  Si vous n'êtes pas certain du mode du contacteur d'alimentation avant que la batterie 12 volts ne se décharge, faites particulièrement attention au moment de rebrancher la batterie.
- Si la batterie 12 volts se décharge lorsque P est le rapport engagé, il peut ne pas être possible d'engager un autre rapport. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans soulever les deux roues avant parce que celles-ci sont bloquées. (→P. 584)

■ **Au moment de changer la batterie 12 volts**

- Utilisez une batterie 12 volts conforme aux réglementations européennes.
- Utilisez une batterie 12 volts avec une taille de boîtier identique à celle de la batterie 12 volts précédente et d'une capacité sur 20 heures (20HR) équivalente ou supérieure.
  - Si les tailles diffèrent, la batterie 12 volts ne peut pas être correctement fixée.
  - Si la capacité sur 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle le véhicule n'est pas utilisé est courte, la batterie 12 volts peut se décharger et le système hybride peut ne pas démarrer.
- Pour plus de détails, faites appel à un concessionnaire ou à un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du débranchement des bornes de la batterie 12 volts

Commencez toujours par débrancher la borne négative (-). Si la borne positive (+) entre en contact avec une surface métallique de la zone environnante au moment du débranchement de la borne positive (+), une étincelle peut survenir et entraîner un incendie, en plus de décharges électriques et de blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter une explosion ou un incendie provoqué par la batterie 12 volts

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables qui pourraient émaner de la batterie 12 volts :

- Veillez à ce que chaque câble de démarrage soit branché sur la borne correcte et qu'il n'entre pas involontairement en contact avec une autre pièce que la borne concernée.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage branchée sur la borne "+" entrer en contact avec une autre pièce ou surface métallique de cette zone, telle que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas à proximité de la batterie 12 volts et n'en approchez pas de flamme vive, d'allumettes ou de briquet.

■ Mesures de précaution relatives à la batterie 12 volts

La batterie 12 volts contient de l'électrolyte acide, toxique et corrosif, tandis que les pièces qui y sont associées contiennent du plomb et des composés de plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 volts :

- Lorsque vous intervenez sur la batterie 12 volts, portez toujours des lunettes de sécurité et veillez à ce que du liquide de batterie (acide) ne touche pas votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie 12 volts.
- Si du liquide de batterie entre en contact avec la peau ou les yeux, lavez immédiatement à l'eau la zone touchée et consultez un médecin.
  Placez une éponge ou un chiffon mouillé sur la zone touchée jusqu'à ce que vous receviez une aide médicale.
- Lavez toujours vos mains après avoir manipulé le support de batterie 12 volts, les bornes et les autres pièces liées à la batterie.
- Gardez les enfants éloignés de la batterie 12 volts.

NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les ventilateurs de refroidissement, etc.

Si votre véhicule surchauffe

Les situations suivantes peuvent indiquer que votre véhicule surchauffe.

- Le voyant de température élevée du liquide de refroidissement (→P. 594) s'allume ou clignote, ou une perte de puissance du système hybride est ressentie. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- "Surchauffe du système hybride." s'affiche sur l'écran multifonction.
- De la vapeur s'échappe de sous le capot.

Mesures correctives

■ Si le voyant de température élevée du liquide de refroidissement s'allume ou clignote

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur :
Soulevez le capot avec précaution une fois que la vapeur s'est dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur :
Soulevez le capot avec précaution.

3 Après avoir laissé suffisamment refroidir le système hybride, examinez les durites et le faisceau de radiateur (le radiateur) en recherchant des fuites éventuelles.

① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

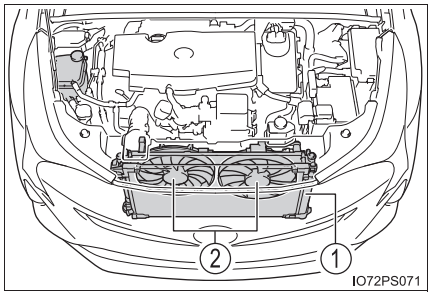

4 Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" sur le réservoir.

① Réservoir
② Repère "FULL"
③ Repère "LOW"

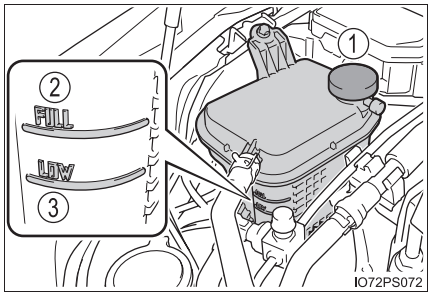

5 Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement.

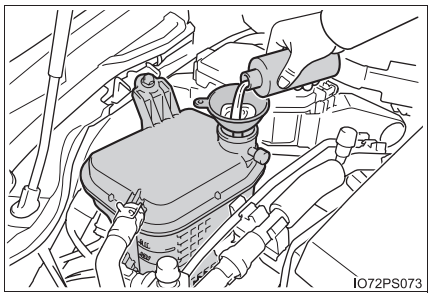

6 Faites démarrer le système hybride et activez le système de climatisation pour vérifier si les ventilateurs de refroidissement du radiateur fonctionnent et si le radiateur ou les durites ne présentent pas de fuites.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après un démarrage à froid. Vérifiez que les ventilateurs fonctionnent en contrôlant les bruits émis par le ventilateur et le débit d'air. Si ces éléments sont difficiles à vérifier, activez et désactivez le système de climatisation à plusieurs reprises. (Il est possible que les ventilateurs ne se mettent pas en marche lorsqu'il gèle.)

7 Si les ventilateurs ne fonctionnent pas :
Arrêtez immédiatement le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Si les ventilateurs fonctionnent :
Faites vérifier votre véhicule par le concessionnaire ou le réparateur Toyota agréé le plus proche, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

■ **Si le message "Surchauffe du système hybride." s'affiche sur l'écran multifonction**

1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.

2 Arrêtez le système hybride et soulevez le capot avec précaution.

3 Après avoir laissé refroidir le système hybride, examinez les durites et le faisceau de radiateur (le radiateur) en recherchant des fuites éventuelles.

① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

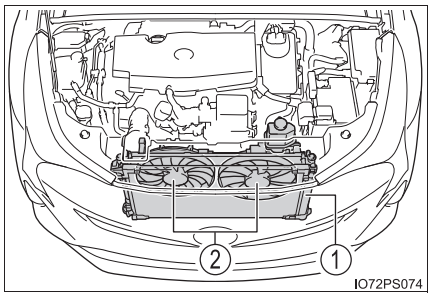

4 Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" sur le réservoir.

① Réservoir

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

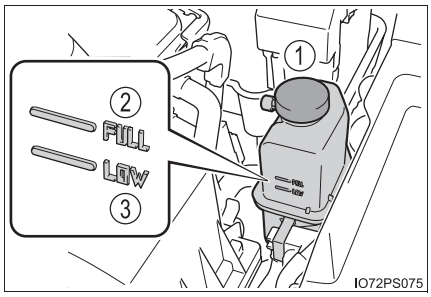

5 Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement.

Si de l'eau a été ajoutée en urgence, faites vérifier dès que possible votre véhicule par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

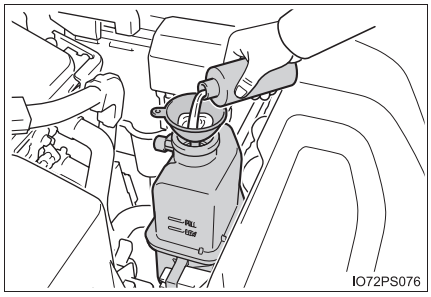

6 Après avoir arrêté le système hybride et avoir patienté au moins 5 minutes, faites à nouveau démarrer le système hybride et vérifiez si "Surchauffe du système hybride." s'affiche sur l'écran multifonction.

Si le message ne disparaît pas :
Arrêtez le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou avec tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Si le message ne s'affiche pas :
La température du système hybride est redescendue et le véhicule peut rouler normalement.

Cependant, si le message apparaît à nouveau fréquemment, contactez un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter un accident ou des blessures lorsque vous regardez sous le capot du véhicule**

Respectez les mesures de précaution suivantes.
Dans le cas contraire, vous courez un risque de blessures graves, comme des brûlures.

- Si de la vapeur semble venir de sous le capot, n'ouvrez pas le capot tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- Une fois le système hybride désactivé, vérifiez si "Accessoire", "Contact mis" ou l'affichage des kilomètres (→P. 117, 119) sur l'écran multifonction et le témoin "READY" sont éteints.
  Lorsque le système hybride fonctionne, le moteur à essence peut démarrer automatiquement ou les ventilateurs de refroidissement peuvent fonctionner soudainement, même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas les pièces rotatives telles que le ventilateur, et ne vous en approchez pas, car vous risquez de vous coincer les doigts ou les vêtements (cravate, écharpe ou cache-nez en particulier) et de vous blesser grièvement.
- Ne desserrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le système hybride et le radiateur sont chauds.
  Il pourrait y avoir des projections de vapeur ou de liquide de refroidissement brûlant.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande d'alimentation électrique**

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement après avoir laissé le système hybride refroidir suffisamment. Si vous versez trop rapidement du liquide de refroidissement froid dans un système hybride brûlant, vous risquez d'endommager le système hybride.

■ **Pour éviter d'endommager le système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes :

- Evitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable ou de la poussière, etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de liquide de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Effectuez les opérations suivantes si les roues patinent ou si le véhicule est bloqué dans la boue, la saleté ou la neige :

1. Engagez le frein de stationnement et le rapport P. Arrêtez le système hybride.
2. Dégagez la boue, la neige ou le sable présent autour des roues avant.
3. Placez un morceau de bois, des pierres ou tout autre matériel sous les roues avant pour aider à améliorer l'adhérence.
4. Redémarrez le système hybride.
5. Engagez le rapport D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, enfoncez prudemment la pédale d'accélérateur.

■ Lorsqu'il est difficile de débloquer le véhicule

Appuyez sur pour désactiver la TRC. (→P. 455)

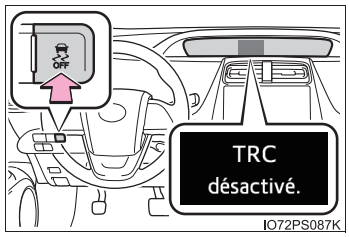

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et l'arrière pour le dégager, veillez à ce que les alentours soient dégagés, pour éviter de heurter d'autres véhicules, des objets ou des personnes. Le véhicule pourrait également faire un mouvement brusque vers l'avant ou vers l'arrière lorsqu'il se dégage. Faites extrêmement attention.

■ Lors d'un changement de rapport

Veillez à ne pas changer de rapport lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Une accélération brusque et soudaine du véhicule peut alors se produire, risquant de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses hybride et d'autres pièces constitutives

- Evitez de faire patiner les roues avant et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir essayé ces méthodes, il doit sans doute être remorqué pour être dégagé.

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 662

Informations sur le carburant 674

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 676

8-3. Initialisation

Eléments à initialiser 684

Données d’entretien (carburant, niveau d’huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors tout		4540 mm (178,7 in.)
Largeur hors tout		1760 mm (69,3 in.)
Hauteur hors tout*1		1475 mm (58,1 in.)
Empattement		2700 mm (106,3 in.)
Voie*1	Avant	1530 mm (60,2 in.)*2 1510 mm (59,4 in.)*3
	Arrière	1545 mm (60,8 in.)*2 1525 mm (60,0 in.)*3
Masse totale du véhicule		1790 kg (3946 lb.)
Capacité maximum autorisée par essieu	Avant	1020 kg (2249 lb.)
	Arrière	975 kg (2150 lb.)
Charge sur la barre d’attelage*4		60 kg (132 lb.)
Capacité de remorquage*4	Sans frein	725 kg (1598 lb.)
	Avec frein	

*1 : Véhicule sans charge

*2 : Véhicules avec pneus de 15 pouces

*3 : Véhicules avec pneus de 17 pouces

*4 : Véhicules adaptés au remorquage. (→P. 247)

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Ce numéro est le principal numéro d'identification de votre Toyota. Il sert à immatriculer votre véhicule.

Ce numéro est estampé sur le coin supérieur gauche du panneau d'instruments.

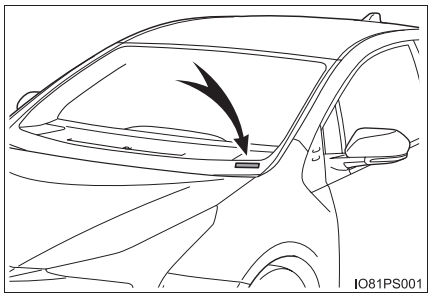

Ce numéro est également estampé sous le siège avant droit.

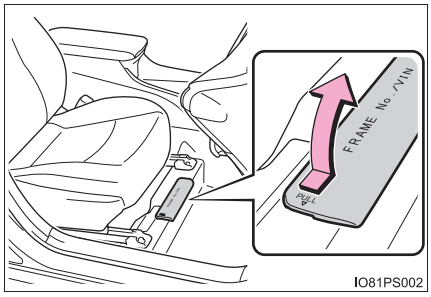

Ce numéro est également indiqué sur l'étiquette du constructeur.

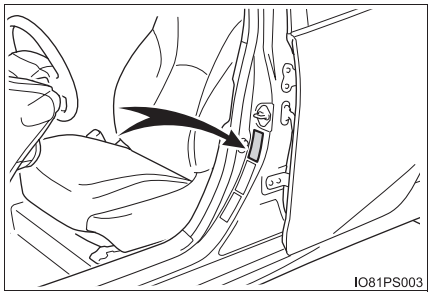

■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est estampé sur le bloc-moteur, comme indiqué sur le schéma.

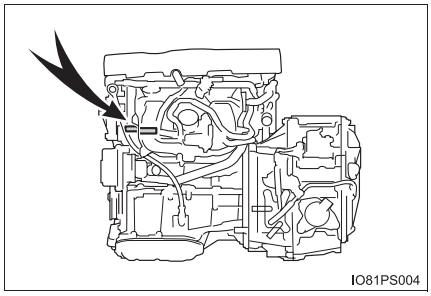

Moteur

Modèle	2ZR-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	80,5 × 88,3 mm (3,17 × 3,48 in.)
Cylindrée	1798 cm^3 (109,7 cu.in.)
Jeu des soupapes	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Zone UE : Essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228 uniquement Sauf zone UE : Essence sans plomb uniquement
Nombre d'octane recherche	95 ou supérieur
Capacité du réservoir à carburant (référence)	43 L (11,4 gal., 9,5 lmp.gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	53 kW
Couple maximum	163 N•m (16,6 kgf•m, 120,2 ft•lbf)

Batterie hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	28 modules
Tension totale	201,6 V

Système de lubrification

■ Quantité d'huile (Vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	4,2 L (4,4 qt., 3,7 Imp.qt.)
Sans filtre	3,9 L (4,1 qt., 3,4 Imp.qt.)

* : La quantité d'huile moteur est la quantité de référence à utiliser lors de la vidange d'huile moteur. Stationnez le véhicule sur un sol plat. Après avoir fait monter le moteur en température et arrêté le système hybride, attendez plus de 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota contient de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Toyota recommande d'utiliser l'huile approuvée "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Une huile moteur d'une qualité équivalente peut également être utilisée.

Grade d'huile :

0W-20, 5W-30 et 10W-30 :
Huile moteur multigrade API SL "Energy-Conserving", SM "Energy-Conserving", SN "Resource-Conserving" ou ILSAC

15W-40 :
Huile moteur multigrade de classe API SL, SM ou SN

Viscosité recommandée (SAE) :

Votre véhicule Toyota contient de l'huile SAE 0W-20 à sa sortie d'usine, le meilleur choix pour une bonne économie de carburant et pour un bon démarrage par temps froid.

Si de l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser de l'huile SAE 5W-30. Toutefois, elle devrait être remplacée par de la SAE 0W-20 lors de la vidange d'huile suivante.

L'utilisation d'une huile moteur de viscosité SAE 10W-30 ou supérieure par temps très froid peut rendre le démarrage du moteur difficile ; il est dès lors préférable d'opter pour une huile moteur de viscosité SAE 0W-20 ou 5W-30.

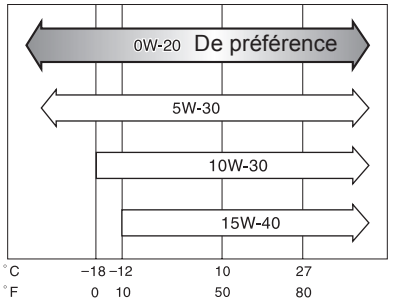

Plage de températures prévues avant la prochaine vidange d'huile

ITIOIL148

Viscosité de l’huile (0W-20 est expliqué ici en guise d’exemple) :

- La partie 0W de 0W-20 indique la caractéristique de l’huile qui permet un démarrage à froid. Les huiles qui ont une valeur plus petite avant le W facilitent le démarrage du moteur par temps froid.
- La partie 20 de 0W-20 indique la caractéristique de la viscosité de l’huile lorsque l’huile est à température élevée. Une huile dont la viscosité est plus élevée (ayant une valeur plus grande) convient mieux si le véhicule circule à des vitesses élevées ou dans des conditions de charge extrêmes.

Comment interpréter les étiquettes sur les récipients d’huile :

Sur certains récipients d’huile moteur figurent soit l’un, soit les deux symboles d’identification API pour vous permettre de sélectionner l’huile à utiliser.

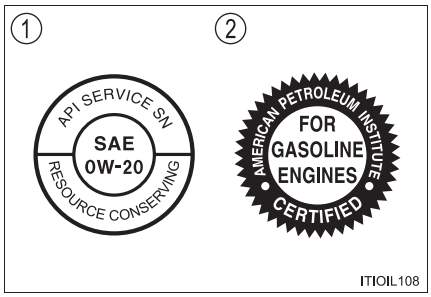

① Symbole service API

Partie supérieure : “API SERVICE SN” signifie que la qualité d’huile a été désignée par l’API (American Petroleum Institute).

Partie centrale : “SAE 0W-20” indique le grade de viscosité SAE.

Partie inférieure : “Resource-Conserving” signifie que l’huile contribue à économiser le carburant et à protéger l’environnement.

② Symbole de certification de l’ILSAC

Le symbole de certification de l’ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) se trouve sur l’avant du récipient.

Système de refroidissement

Capacité*	Moteur à essence	▶ Sans système de recyclage de la chaleur des gaz d'échappement 5,3 L (5,6 qt., 4,7 Imp.qt.) ▶ Avec système de recyclage de la chaleur des gaz d'échappement 5,9 L (6,2 qt., 5,2 Imp.qt.)
	Unité de commande d'alimentation électrique	1,4 L (1,5 qt., 1,2 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez un des liquides suivants : • "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) • Un liquide de refroidissement similaire de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques longue durée et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate N'utilisez pas d'eau pure seule.

* : La quantité de liquide représente la quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Système d'allumage (bougie d'allumage)

Fabrication	DENSO FC16HR-C9
Ecartement	0,9 mm (0,035 in.)

NOTE

Bougies d'allumage à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies d'allumage à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des électrodes de bougies d'allumage.

Système électrique (batterie 12 volts)

Mesures de la densité de l'électrolyte à 20 °C (68 °F) :		1,250 — 1,290 Entièrement chargée 1,160 — 1,200 Chargée à moitié 1,060 — 1,100 Déchargée
Intensités de charge	Charge rapide	15 A max.
	Charge lente	5 A max.

Boîte de vitesses

Quantité de liquide*	3,6 L (3,8 qt., 3,2 Imp.qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" (liquide de boîte de vitesses automatique Toyota WS)

* : La quantité de liquide représente la quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

NOTE

■ **Type de liquide de boîte de vitesses**

L'utilisation d'un liquide pour boîte de vitesses autre que le "Toyota Genuine ATF WS" (liquide de boîte de vitesses automatique Toyota WS) peut entraver le passage des rapports, occasionner un blocage de la boîte de vitesses accompagné de vibrations et finalement endommager la boîte de vitesses de votre véhicule.

Freins

Dégagement de la pédale*1	▶ Véhicules à conduite à gauche 115 mm (4,53 in.) min. ▶ Véhicules à conduite à droite 112 mm (4,41 in.) min.
Garde à la pédale	1,0 — 6,0 mm (0,04 — 0,24 in.)
Course de la pédale de frein de stationnement*2	8 — 11 déclics
Type de liquide	SAE J1703, FMVSS n° 116 DOT 3 ou FMVSS n° 116 DOT 4

*1 : Dégagement minimum de la pédale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 300 N (30,6 kgf, 67,4 lbf) pendant que le système hybride fonctionne.

*2 : Course de la pédale de frein de stationnement lorsqu'elle est enfoncée avec une force de 300 N (30,6 kgf, 67,4 lbf).

Direction

Jeu	Moins de 30 mm (1,2 in.)

Pneus et roues

▶ Pneus de 15 pouces (véhicules sans roue de secours classique)

Dimensions de pneu		195/65R15 91H
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant	250 kPa (2,5 kgf/cm^2 ou bar, 36 psi)
	Arrière	240 kPa (2,4 kgf/cm^2 ou bar, 35 psi)
Dimensions de roue		15 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue		103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

▶ Pneus de 15 pouces (véhicules avec roue de secours classique)

Dimensions de pneu		195/65R15 91H
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant	220 kPa (2,2 kgf/cm^2 ou bar, 32 psi)
	Arrière	
Dimensions de roue		15 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue		103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

▶ Pneus de 17 pouces

Dimensions de pneu		215/45R17 87W
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant	220 kPa (2,2 kgf/cm^2 ou bar, 32 psi)
	Arrière	210 kPa (2,1 kgf/cm^2 ou bar, 30 psi)
Dimensions de roue		17 × 7J
Couple de serrage des écrous de roue		103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

▶ Roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)

Dimensions de pneu	T125/70D17 98M
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	420 kPa (4,2 kgf/cm^2 ou bar, 60 psi)
Dimensions de roue	17 × 4T
Couple de serrage des écrous de roue	103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

■ **Lorsque vous tractez une remorque***

Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm^2 ou bar, 3 psi) à la pression de gonflage des pneus recommandée et roulez à moins de 100 km/h (62 mph).

* : Véhicules adaptés au remorquage. (→P. 247)

Ampoules

	Ampoules	W	Type
Extérieur	Clignotants avant	21	A
	Clignotants arrière	21	A
	Feux de recul	16	B
Intérieur	Eclairages de courtoisie	8	B
	Eclairages intérieurs/personnels avant	5	B
	Eclairage intérieur arrière	8	C
	Eclairages de seuil de porte	5	B
	Eclairage de compartiment à bagages	5	B

A : Ampoules poirettes (ambre)

B : Ampoules poirettes (transparentes)

C : Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Zone UE :

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228.

Utilisez de l'essence sans plomb avec un nombre d'octane recherche 95 ou supérieur pour obtenir des performances optimales du moteur.

Sauf zone UE :

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.

Utilisez de l'essence sans plomb avec un nombre d'octane recherche 95 ou supérieur pour obtenir des performances optimales du moteur.

■ Utilisation d'essence contenant un mélange d'éthanol dans un moteur à essence

Toyota permet l'utilisation d'essence contenant un mélange d'éthanol lorsque la teneur en éthanol est de 10 % maximum. Veillez à ce que l'essence contenant un mélange d'éthanol présente un nombre d'octane recherche tel que précisé ci-dessus.

■ Si le moteur cogne

- Faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Il se peut que vous entendiez un cognement léger et de courte durée lorsque vous accélérez ou montez une côte. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Remarque à propos de la qualité du carburant**

- N'utilisez aucun carburant inapproprié. Si du carburant inapproprié est utilisé, le moteur risque d'être endommagé.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb rend le catalyseur à trois voies moins efficace et perturbe le fonctionnement du système antipollution.
- Zone UE : Le carburant bioéthanol vendu sous des noms tels que "E50" ou "E85" et les carburants contenant une proportion élevée d'éthanol ne doivent pas être utilisés. L'utilisation de ces carburants pourrait endommager le système de carburant du véhicule. En cas de doute, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- Sauf zone UE : Le carburant bioéthanol vendu sous des noms tels que "E50" ou "E85" et les carburants contenant une proportion élevée d'éthanol ne doivent pas être utilisés. Vous pouvez utiliser de l'essence mélangée avec maximum 10 % d'éthanol dans votre véhicule. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 10 % d'éthanol (E10) endommagerait le système de carburant du véhicule. Veillez à effectuer le plein de carburant dans un lieu où les caractéristiques et la qualité du carburant peuvent être garanties. En cas de doute, adressez-vous à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.
- N'utilisez pas d'essence contenant un mélange de méthanol, comme M15, M85 ou M100.
  L'utilisation d'essence contenant du méthanol peut endommager le moteur ou provoquer une panne.

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comprend un ensemble de fonctions électroniques que vous pouvez personnaliser en fonction de vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés à l'aide de l'écran multifonction, du système de navigation/multimédia, ou bien en faisant appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Certains réglages de fonctions changent simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Faites appel à un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé pour en savoir plus.

Personnalisation des fonctions du véhicule

Lorsque vous procédez à la personnalisation des fonctions du véhicule, garez le véhicule dans un lieu sûr, engagez le frein de stationnement et le rapport P.

■ Modification en utilisant l'écran multifonction

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ sur les contacteurs de commande du compteur, puis sélectionnez .

2 Appuyez sur ^ ou v sur les contacteurs de commande du compteur, sélectionnez " (Personnalisation du véhicule)", puis appuyez sur ○.

3 Appuyez sur ^ ou v sur les contacteurs de commande du compteur, sélectionnez l'élément, puis appuyez sur ○.

4 Appuyez sur ^ ou v sur les contacteurs de commande du compteur, sélectionnez le réglage souhaité, puis appuyez sur ○.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur ⮌.

■ **Modification en utilisant le système de navigation/multimédia**

▶ Type A

1 Appuyez sur la touche “SETUP” du système de navigation/multimédia.

2 Sélectionnez “Véhicule” sur l’écran “Paramètres”, puis sélectionnez “Personnalisation du véhicule”.

▶ Type B

1 Appuyez sur la touche “APPS” du système multimédia.

2 Sélectionnez “Setup” sur l’écran “Apps”.

3 Sélectionnez “Vehicle” sur l’écran “Setup”, puis sélectionnez “Vehicle customization”.

Il est possible de modifier différents réglages. Reportez-vous à la liste des réglages pouvant être modifiés pour obtenir plus de détails.

Fonctions personnalisables

① Réglages pouvant être modifiés à l'aide de l'écran multifonction

② Réglages pouvant être modifiés à l'aide du système de navigation/multimédia

③ Réglages pouvant être modifiés par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé

Définition des symboles : O= Disponible, – = Non disponible

■ Combiné d'instruments (→P. 100)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Sensibilité du capteur qui permet l'assombrissement de la luminosité du combiné d'instruments en fonction de la luminosité extérieure	Standard	-2 à 2	–	–	O
Sensibilité du capteur qui permet un retour de la luminosité du combiné d'instruments au niveau d'origine en fonction de la luminosité extérieure	Standard	-2 à 2	–	–	O

■ Système d'ouverture et de démarrage intelligent et commande à distance (→P. 179, 189)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Activé	Désactivé	–	O	O
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Activé	Désactivé	–	–	O
Délai écoulé avant l'activation du verrouillage automatique des portes si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	30 secondes	60 secondes	–	–	O
		120 secondes			

■ **Système d'ouverture et de démarrage intelligent (→P. 189)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Système d'ouverture et de démarrage intelligent	Activé	Désactivé	–	O	O
Nombre de verrouillages de portes consécutifs*	2 fois	Autant que souhaité	–	–	O

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Commande à distance (→P. 179)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Commande à distance	Activé	Désactivé	–	–	O

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P. 221)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Rabattement et déploiement automatique de rétroviseur	Associé au verrouillage/déverrouillage des portes	Désactiv.	–	–	O
		Associé au fonctionnement du contacteur d'alimentation			

■ **Vitres électriques et toit ouvrant* (→P. 224, 229)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Fonctionnement associé à la clé mécanique (ouverture)	Désactiv.	Activ.	–	–	O
Fonctionnement associé à la clé mécanique (fermeture)	Désactiv.	Activ.	–	–	O
Fonctionnement associé à la commande à distance (ouverture)	Désactiv.	Activ.	–	–	O
Fonctionnement associé à la commande à distance (fermeture)	Désactiv.	Activ.	–	–	O
Signal de fonctionnement associé à la clé mécanique, à la commande à distance (signal sonore)	Activ.	Désactiv.	–	–	O

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Signal sonore de marche arrière (→P. 271)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Signal (signal sonore) lorsque le rapport R est engagé	Intermittent	Unique	–	–	O

■ **Levier des clignotants (→P. 274)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Nombre d'activation des clignotants de changement de file	3	Désactiv.	–	–	O
		5			
		7			

■ **Système de commande d'éclairage automatique (→P. 276)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Sensibilité du capteur d'éclairage	Niveau 0	Niveaux -2 à 2	–	O	O
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent (système d'extinction différée des phares)	30 secondes	60 secondes	–	–	O
		90 secondes			
		120 secondes			

■ **Essuie-glaces avant avec capteur de pluie* (→P. 287)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Balayage lorsque le contacteur d'essuie-glace est en position "AUTO"	Balayage commandé par le capteur de pluie	Balayage intermittent lié à la vitesse du véhicule (avec dispositif de réglage de l'intervalle)	–	–	O

* : Si le véhicule en est équipé

■ **RSA (aide à la signalisation routière)* (→P. 332)**

Fonction		Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Méthode de notification	Vitesse excessive	Uniquement visuelle	Aucune notification	O	–	O
			Visuelle et sonore			
	Autres	Uniquement visuelle	Aucune notification	O	–	O
			Visuelle et sonore			
Niveau de notification de vitesse excessive		2 km/h (1 mph)	5 km/h (3 mph)	O	–	O
			10 km/h (5 mph)			

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Capteur d'aide au stationnement Toyota* (→P. 391)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Distance de détection des capteurs centraux avant	Loin	Près	–	–	O
Distance de détection des capteurs centraux arrière	Loin	Près	–	–	O
Volume du signal sonore	3	1 à 5	–	–	O

* : Si le véhicule en est équipé

■ **Système de climatisation automatique (→P. 468)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Fonctionnement du changement automatique de l'A/C	Activ.	Désactiv.	–	–	O
Commutation entre le mode d'air extérieur et le mode d'air recyclé associée au fonctionnement du contacteur d'A/C automatique	Activ.	Désactiv.	–	O	O

■ **Eclairage (→P. 481)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②	③
Délai écoulé avant l'extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Désactivé	–	O	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après avoir désactivé le contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	–	–	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Activé	Désactivé	–	–	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule en portant sur vous la clé électronique	Activé	Désactivé	–	–	O
Eclairage de plancher	Activé	Désactivé	–	–	O
Commande d'allumage des éclairages intérieurs	Activ.	Désactiv.	–	–	O

■ **Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation dans lequel les réglages peuvent être modifiés via l'écran multifonction sera automatiquement désactivé.**

- Un message d'avertissement apparaît après que l'écran de mode de personnalisation s'est affiché.
- Le contacteur d'alimentation est désactivé.
- Le véhicule commence à se déplacer alors que l'écran de mode de personnalisation est affiché.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre lors de la personnalisation**

Le système hybride devant fonctionner pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment aéré. Dans un espace fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le monoxyde de carbone (CO), toxique, peuvent s'accumuler et entrer dans le véhicule. Ceci peut entraîner la mort ou de graves risques pour la santé.

⚠ NOTE

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter que la batterie 12 volts ne se décharge, veillez à ce que le système hybride soit en fonctionnement pendant la personnalisation des fonctions.

■ Système d'entretien

Système de détection de pression des pneus*	Initialisation du système de détection de pression des pneus : →P. 542

* : Si le véhicule en est équipé

Eléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés pour l'utilisation normale du système, si la batterie 12 volts a été rebranchée ou si un entretien a été réalisé sur le véhicule :

Elément	Quand procéder à l'initialisation	Référence
Vitre électrique	• Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 225
Toit ouvrant (si le véhicule en est équipé)	• Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 231
Sonar de détection de distance intelligent (si le véhicule en est équipé)	• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie 12 volts	P. 413
S-IPA (Système d'aide au stationnement intelligent simple) (si le véhicule en est équipé)	• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie 12 volts	P. 443
Système de détection de pression des pneus (si le véhicule en est équipé)	• Lors de la permutation des pneus sur des véhicules avec des pressions différentes pour les pneus avant et arrière • Lors du changement de la pression de gonflage des pneus en cas de modification de la vitesse, du poids de charge, etc. • Lors du changement de la dimension des pneus	P. 542

Index

Que faire si… (Dépannage)..... 686
Index alphabétique 690

Pour les véhicules avec système de navigation ou système multimédia, reportez-vous au “Système de navigation et multimédia Manuel du propriétaire” pour obtenir des informations concernant les équipements repris ci-dessous.

- Système de navigation
- Système mains libres (pour téléphone mobile)
- Système audio/vidéo
- Moniteur d’aide au stationnement Toyota

Que faire si... (Dépannage)

Si vous rencontrez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées

Vous avez perdu vos clés

- Si vous avez perdu vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être fabriquées par un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou par tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. (→P. 175)
- Si vous avez perdu vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente sensiblement. Contactez immédiatement un concessionnaire ou un réparateur Toyota agréé, ou tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. (→P. 178)

Les portes ne peuvent être ni verrouillées ni déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou déchargée ? (→P. 566)
- Le contacteur d'alimentation est-il en mode ON ?
  Lors du verrouillage des portes, désactivez le contacteur d'alimentation. (→P. 260)
- La clé électronique est-elle restée dans le véhicule ?
  Lors du verrouillage des portes, assurez-vous de porter la clé électronique sur vous.
- Il se peut que la fonction ne s'exécute pas correctement en raison des conditions de transmission d'ondes radio. (→P. 192)

La porte arrière ne peut pas être ouverte

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché ?
  La porte arrière ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur et déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P. 182)

Si vous pensez qu'il y a un problème

Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur d'alimentation en enfonçant fermement la pédale de frein ? (→P. 258)
- Le rapport P est-il engagé ? (→P. 258)
- La clé électronique est elle détectable quelque part dans le véhicule ? (→P. 190)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou déchargée ?
  Dans ce cas, le système hybride peut être démarré de façon temporaire. (→P. 645)
- La batterie 12 volts est-elle déchargée ? (→P. 647)

Les vitres ne s'ouvrent et ne se ferment pas à l'aide des contacteurs de vitre électrique

- Avez-vous enfoncé le contacteur de verrouillage des vitres ?
  Il est impossible d'actionner les vitres électriques, sauf celle située à côté du siège du conducteur, si le contacteur de verrouillage des vitres est enfoncé. (→P. 224)

Le contacteur d'alimentation se désactive automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique sera activée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou ON (le système hybride ne fonctionnant pas) pendant un certain temps. (→P. 260)

Un signal sonore retentit pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
  Le conducteur et le passager avant ont-ils bouclé leur ceinture de sécurité ? (→P. 596)
- Le témoin de frein de stationnement est allumé
  Le frein de stationnement est-il relâché ? (→P. 275)

Selon la situation, d'autres types de signaux sonores peuvent retentir. (→P. 591, 600)

Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit (véhicules avec alarme)

- Est-ce que quelqu'un à l'intérieur du véhicule a ouvert une porte pendant le réglage de l'alarme ?
  Le capteur détecte cela et l'alarme retentit. (→P. 92)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur d'alimentation en mode ON ou faites démarrer le système hybride.

Un signal sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique est-elle restée dans le véhicule ?
  Vérifiez le message affiché sur l'écran multifonction. (→P. 600)

Un voyant s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un voyant s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P. 591, 600.

Lorsqu'un problème s'est produit

En cas de pneu dégonflé

- Véhicules avec roue de secours
  Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu dégonflé par la roue de secours. (→P. 608)
- Véhicules sans roue de secours
  Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et réparez provisoirement le pneu dégonflé à l'aide du kit de réparation pour pneus crevés. (→P. 623)

Le véhicule est bloqué

- Essayez de suivre la procédure indiquée si le véhicule est bloqué dans de la boue, de la saleté ou de la neige. (→P. 658)

Index alphabétique

A

A/C 468
Capteur d'humidité 475
Ecran des réglages 472
Filtre de climatisation..... 559
Mode S-FLOW 470
Préférences en matière de climatisation..... 473
Score Eco (score A/C)..... 147
Système d'admission d'air frais... 472
Système de climatisation automatique..... 468
ABS (système antiblocage des roues) 453
Fonction..... 453
Voyant 592
Accoudoir 503
Affichage
Affichage tête haute 158
Avertissement de sécurité préventive..... 306
BSM (moniteur d'angle mort) 376
Contrôleur d'énergie..... 128, 164
Ecran multifonction..... 125
Informations relatives à la conduite..... 127
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)..... 333
Messages d'avertissement..... 600
Régulateur de vitesse dynamique à radar 352
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale..... 337
RSA (aide à la signalisation routière) 333
Système d'aide au stationnement..... 392, 421
Affichage de la température extérieure.....117, 119
Affichage tête haute 158
Aide à la signalisation routière.....332
Airbags 37
Airbags SRS.....37
Conditions d'activation des airbags.....43
Conditions d'activation des airbags latéraux.....43
Conditions d'activation des airbags latéraux et rideaux 43
Conditions d'activation des airbags rideaux.....43
Emplacements des airbags.....37
Mesures de précaution générales relatives aux airbags.....39
Mesures de précaution relatives aux airbags latéraux 40
Mesures de précaution relatives aux airbags latéraux et rideaux.....41
Mesures de précaution relatives aux airbags pour votre enfant.....39
Mesures de précaution relatives aux airbags rideaux 41
Modification et mise au rebut des airbags.....42
Position de conduite correcte.....30
Système d'activation/ désactivation manuelle d'airbag.....48
Voyant d'airbag 592
Airbags genoux.....37
Airbags latéraux.....37
Airbags rideaux.....37
Airbags SRS 37

Alarme..... 92
Alarme 92
Capteur d'intrusion 95
Signal sonore 591
Ampoules
Puissance..... 673
Remplacement 573
Ancrages rigides ISOFIX..... 56
Antenne
Système d'ouverture et de démarrage intelligent..... 189
Appuie-têtes 214
Assistance au freinage..... 453
Avertissement de proximité
Régulateur de vitesse dynamique à radar..... 360
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale..... 346
Avertisseur sonore 217

B

Batterie (batterie 12 volts)
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Si la batterie 12 volts est déchargée..... 647
Voyant 591
Vérification de la batterie..... 533
Batterie (batterie de traction)..... 79
Batterie hybride (batterie de traction)
Caractéristiques 665
Emplacement 79
Bloqué
Si le véhicule est bloqué..... 658
Bluetooth®*
Boîte à gants 485
Boîte de vitesses
Boîte de vitesses hybride 267
Contacteur de position P 269
Contacteur de sélection de mode de conduite 371
Boîte de vitesses hybride 267
Boîtier de console.....485
Bouche d'admission d'air 80
Bouche d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction).....80
Bougie d'allumage.....668
BSM (moniteur d'angle mort) 376

C

Capot.....523
Capteur
Capteur de caméra.....299
Capteur d'intrusion 95
Capteur radar 299
Capteurs d'aide au stationnement.....391, 405, 448
Essuie-glaces avant avec capteur de pluie 288
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction).....320
Rétroviseur intérieur 220
Système de commande automatique des phares 278
Capteur d'aide au stationnement Toyota.....391
Capteur d'intrusion.....95

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Capteurs d'aide au stationnement
Capteur d'aide au stationnement Toyota 391
S-IPA (système d'aide au stationnement intelligent simple) 416
Sonar de détection de distance intelligent 403
Caractéristiques 662
Carburant
Capacité 665
Informations 674
Informations pour la station-service 708
Jauge de carburant 117
Plein de carburant 292
Type 665
Voyant 595
Ceintures de sécurité 32
Enrouleur à blocage d'urgence 34
Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité 35
Installation d'un système de retenue pour enfant 56
Manière de porter la ceinture de sécurité 30
Manière dont votre enfant doit porter sa ceinture de sécurité 34
Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité 513
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 33
Réglage de la ceinture de sécurité 33
Témoin et signal sonore de rappel 595
Voyant SRS 592
Chaînes 464
Chargeur sans fil 497
Chauffages
Chauffages de siège 479
Rétroviseurs extérieurs 473
Système de climatisation automatique 468
Chauffages de siège 479
Clé à commande à distance 174
Remplacement de la pile 566
Verrouillage/déverrouillage 174
Clé électronique
Remplacement de la pile 566
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 644
Clés 174
Clé à commande à distance 174
Clé électronique 174
Clé mécanique 174
Clés 174
Contacteur d'alimentation 258
Contacteur du moteur 258
Ouverture sans clé 174
Plaquette portant le numéro de clé 174
Remplacement de la pile 566
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 644
Si vous perdez vos clés 175, 178
Signal sonore 190
Clignotants
Levier des clignotants 274
Puissance 673
Remplacement des ampoules 575, 576
Clignotants arrière
Levier des clignotants 274
Puissance 673
Remplacement des ampoules 576
Clignotants avant
Levier des clignotants 274
Puissance 673
Remplacement des ampoules 575
Clignotants latéraux
Levier des clignotants 274
Remplacement des ampoules 579

Combiné d'instruments 100
Affichage principal 116
Ecran multifonction 125
Réglage de la montre de bord 106
Voyants et témoins 109
Commande d'assistance au démarrage en côte 454
Commande de démarrage de la conduite 236
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du combiné d'instruments 102
Commande de stabilité du véhicule (VSC) 453
Commande de traction 453
Commande d'éclairage du combiné d'instruments 102
Communication sans fil*
Compartiments auxiliaires 488
Compteur de vitesse 117, 119
Compteur kilométrique 120
Compteurs partiels 120
Condenseur 532
Conduite
Conduite par temps de pluie 235
Conseils pour la conduite des véhicules hybrides 460
Conseils pour la conduite en hiver 463
Conseils relatifs au rodage 236
Contacteur de sélection de mode de conduite 371
Position correcte 30
Procédures 234
Conseils pour la conduite en hiver 463
Conseils relatifs au rodage 236
Console de plafond 488
Contacteur
Contacteur d'alimentation 258
Contacteur d'alimentation de chargeur sans fil 497
Contacteur d'allumage 258
Contacteur de commande de distance de véhicule à véhicule 344, 359
Contacteur de commande vocale 504
Contacteur de désactivation du capteur d'intrusion 95
Contacteur de la fonction automatique des feux de route 281
Contacteur de mode de conduite EV 264
Contacteur de sélection de mode de conduite 371
Contacteur de verrouillage des vitres 224
Contacteur de vitre électrique 224
Contacteur d'éclairage 276
Contacteur des désembueurs de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 473
Contacteur des feux antibrouillards 285
Contacteur des feux de détresse 582
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière 290
Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant 286

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Contacteur du moteur..... 258
Contacteur du régulateur de vitesse 337, 352, 366
Contacteur “HUD” (affichage tête haute) 159
Contacteur LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)..... 325
Contacteur S-IPA 420
Contacteur TRIP..... 101
Contacteur VSC OFF 455
Contacteurs de chauffage de siège 480
Contacteurs de commande du compteur..... 101
Contacteurs de commande à distance du système audio 504
Contacteurs de rétroviseur extérieur..... 221
Contacteurs de téléphone 504
Contacteurs de toit ouvrant 229
Contacteurs de verrouillage des portes..... 181
Limiteur de vitesse 373
Contacteur d’alimentation 258
Changement de mode du contacteur d’alimentation..... 260
Démarrage du système hybride..... 258
Fonction de coupure automatique de l’alimentation électrique 260
Si vous devez effectuer un arrêt d’urgence avec votre véhicule 583
Contacteur d’allumage (contacteur d’alimentation).....258
Changement de mode du contacteur d’alimentation.....260
Démarrage du système hybride.....258
Fonction de coupure automatique de l’alimentation électrique 260
Si vous devez effectuer un arrêt d’urgence avec votre véhicule 583
Contacteur de commande vocale.....504
Contacteur de position P 269
Contacteur de téléphone.....504
Contacteur de verrouillage des vitres 224
Contacteur du moteur 258
Changement de mode du contacteur d’alimentation.....260
Démarrage du système hybride.....258
Fonction de coupure automatique de l’alimentation électrique 260
Si vous devez effectuer un arrêt d’urgence avec votre véhicule 583
Contrôleur d’énergie 128, 164
Couvre-bagages.....493
Cric
Cric fourni avec le véhicule 609, 625
Mise en place d’un cric rouleur 525
Crochets
Crochet pour sac à provisions.....491
Crochets de chargement.....490
Crochets de retenue (tapis de sol).....28
Portemanteaux 503
Crochets de chargement.....490

D

Dépannage 686
Désembueur
Lunette arrière 473
Pare-brise 473
Rétroviseurs extérieurs 473
Désembueur de lunette arrière 473
Dimensions 662
Direction assistée électrique (EPS)
Fonction 453
Voyant 592
Direction assistée (système de direction assistée électrique) 453
Voyant 592
Dispositif d'ouverture
Capot 523
Trappe à carburant 294
Dispositif de rangement 484
Disque MP3*
Disque WMA*

E

ECB (Système de freinage à commande électronique) 453
Eclairage
Contacteur des feux antibrouillards 285
Contacteur des phares 276
Eclairage de compartiment à bagages 185
Eclairage de levier de changement de vitesse 481
Eclairages de courtoisie 495
Eclairages de seuil de porte 481
Eclairages intérieurs 482, 483
Eclairages personnels 482
Fonction automatique des feux de route 281
Levier des clignotants 274
Liste des éclairages intérieurs 481
Puissance 673
Remplacement des ampoules 573
Système d'extinction différée des phares 278
Système d'éclairage à l'ouverture 483
Eclairage de levier de changement de vitesse 481
Eclairages de courtoisie
Eclairages de courtoisie 495
Puissance 673
Eclairages de plancher 481
Eclairages de plaque d'immatriculation
Contacteur d'éclairage 276
Remplacement des ampoules 579
Eclairages de seuil de porte 481
Emplacement 481
Puissance 673
Eclairages intérieurs 481
Contacteur 482, 483
Puissance 673
Eclairages personnels 481
Contacteur 482
Puissance 673
Ecran de consommation 164
Ecran multifonction
Affichage associé au système audio 144
Affichage de message d'avertissement 149
Affichage des réglages 150
Avertissement de sécurité préventive 306

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

BSM (moniteur d'angle mort) 376
Contrôleur d'énergie..... 128
Données affichées..... 125
Ecran des réglages du système de climatisation..... 145
Informations relatives à la conduite..... 127
Informations relatives au système d'aide à la conduite 149
Langue 154
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction)..... 326
Régulateur de vitesse dynamique à radar 352
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale..... 337
RSA (aide à la signalisation routière) 333
Système d'aide au stationnement..... 392, 421
Ecran pare-soleil
Toit ouvrant 230
Entretien
Données d'entretien 662
Exigences d'entretien..... 517
Opérations d'entretien réalisables soi-même..... 520
Entrée audio*
EPS (Direction assistée électrique)
Fonction..... 453
Voyant 592
Espace de rangement de la trousse de premiers secours..... 491
Essuie-glace arrière..... 290
Essuie-glaces avant 286
Manipulation des bras d'essuie-glace..... 511

F

Feu antibrouillard arrière
Contacteur.....285
Remplacement des ampoules.....579
Feu stop surélevé
Remplacement 579
Feux antibrouillards
Contacteur.....285
Remplacement des ampoules.....579
Feux antibrouillards avant
Contacteur.....285
Remplacement des ampoules.....579
Feux arrière
Contacteur d'éclairage 276
Remplacement des ampoules.....579
Feux de détresse 582
Feux de position avant
Contacteur d'éclairage 276
Remplacement des ampoules.....579
Feux de recul
Puissance.....673
Remplacement des ampoules.....576
Feux stop/arrière.....579
Filtre de climatisation.....559
Fonction anticoincement
Toit ouvrant 230
Vitres électriques.....225
Fonction anticoincement à l'ouverture.....225
Fonction automatique des feux de route.....281
Fonctions personnalisables 676
Frein de stationnement
Fonctionnement.....275
Signal sonore de frein de stationnement engagé 275
Freinage régénérateur.....77

Freins
Frein de stationnement 275
Freinage régénérateur 77
Liquide 670
Voyant 591
Fusibles 569

H

Huile
Huile moteur 666
Huile moteur
Capacité 666
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Vérification 527
Voyant de pression d'huile 592

I

Identification
Moteur 664
Véhicule 663
Indicateur de système hybride 130
Informations pour la station-service 708
Informations relatives à la conduite 127
Initialisation
Eléments à initialiser 684
S-IPA (système d'aide au stationnement intelligent simple) 443
Sonar de détection de distance intelligent 413
Système de détection de pression des pneus 543
Toit ouvrant 231
Vitres électriques 225

Instruments
Affichage principal 116
Combiné d'instruments 100
Ecran multifonction 125
Messages d'avertissement 600
Réglage de la montre de bord 106
Voyants et témoins 109

L

Langue (écran multifonction) 154
Lavage et polissage 506
Lave-glace
Contacteur 286, 290
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Vérification 538
LDA (avertissement de sortie de file avec commande de direction) 320
Lecteur de CD*
Levier
Levier de changement de vitesse 267
Levier de crochet auxiliaire 523
Levier de déverrouillage du capot 523
Levier des clignotants 274
Levier des essuie-glaces 286
Levier de changement de vitesse 267
Limiteur de vitesse 373
Liquide
Boîte de vitesses 669
Freins 670
Lave-glace 538
Liquide de refroidissement
Capacité 668
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Vérification 530

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Liquide de refroidissement de l'unité de commande d'alimentation électrique
Capacité 668
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Radiateur..... 532
Vérification..... 530
Liquide de refroidissement du moteur
Capacité 668
Préparation et vérification avant l'hiver 463
Vérification..... 530

M

Messages d'avertissement 600
Mesures de précaution relatives au rangement..... 484
Mesures de précaution relatives aux gaz d'échappement..... 47
Micro*
Miroirs de courtoisie 495
Eclairages de courtoisie 495
Mode de conduite Eco..... 371
Mode de conduite EV 264
Moniteur d'angle mort (BSM) 376
Moteur
Capot..... 523
Comment faire démarrer le système hybride 258
Compartiment..... 526
Contacteur d'alimentation..... 258
Contacteur d'allumage (contacteur d'alimentation) 258
Contacteur du moteur..... 258
Mesures de précaution relatives aux gaz d'échappement 47
Mode ACCESSORY.....260
Numéro d'identification.....664
Si le système hybride ne démarre pas.....642
Si vous devez effectuer un arrêt d'urgence avec votre véhicule 583
Surchauffe 653
Moteur électrique
Caractéristiques 665
Emplacement 75

N

Nettoyage
Capteur de caméra.....301
Capteur radar 300
Ceintures de sécurité 513
Extérieur 506
Intérieur 512
Jantes en aluminium 507
Revêtement hydrofuge 513
Numéro d'identification du véhicule.....663

O

Opérations d'entretien réalisables soi-même 520
Outils.....609, 625
Ouverture sans clé
Commande à distance 174
Système d'ouverture et de démarrage intelligent.....189

P

Pare-soleil.....495
PCS (sécurité préventive)
Activation/désactivation du système 310
Fonction.....306
Voyant 593

Périphérique de stockage USB*
Phares 276
Contacteur d'éclairage 276
Fonction automatique des feux de route 281
Réglage automatique de la portée des phares..... 279
Remplacement des ampoules..... 579
Système d'extinction différée des phares..... 278
Plaque de coffre 489
Plein de carburant 292
Capacité 665
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 294
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte..... 295
Types de carburant 665
Pneu dégonflé 608, 623
Pneus 540
Chaînes..... 464
En cas de pneu dégonflé..... 608, 623
Permutation des pneus 541
Pneus neige 463
Pression de gonflage..... 554
Remplacement 608
Roue de secours 608, 671
Système de détection de pression des pneus 542
Taille..... 671
Vérification..... 540
Voyant 595
Pneus neige.....463
Poignée de cric 609, 625
Poignées de maintien.....504
Port AUX*
Port USB*
Porte de coffre 184
Porte-bouteilles.....486
Porte-gobelets.....486
Portemanteaux.....503
Portes
Porte de coffre.....184
Portes latérales 179
Rétroviseurs extérieurs 221
Sécurités enfants des portes arrière 182
Signal sonore de porte ouverte 594
Verrouillage de porte.....179
Vitres de porte.....224
Voyant de porte ouverte.....594
Portes avant 179
Portes latérales 179
Précautions relatives aux accidents routiers 83
Pression de gonflage des pneus
Données d'entretien 671
Voyant 595
Prises électriques 496

Q

Que faire si… (Dépannage).....686

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

R

Radiateur 532
Radio*
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse..... 366
Régulateur de vitesse dynamique à radar..... 352
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale..... 337
Régulateur de vitesse dynamique à radar 337, 352
Régulateur de vitesse à radar
Régulateur de vitesse dynamique à radar 352
Régulateur de vitesse dynamique à radar à plage de vitesse intégrale..... 337
Remorquage..... 247
Remorquage
Œillet de remorquage d'urgence..... 587
Remorquage..... 247
Remorquage d'urgence..... 584
Remplacement
Ampoules 573
Fusibles..... 569
Pile de clé électronique 566
Pneus 608, 623
Remplacement des caoutchoucs d'essuie-glace 562
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur..... 219
Rétroviseurs extérieurs 221
Rétroviseur intérieur 219
Rétroviseurs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs..... 473
Miroirs de courtoisie 495
Rétroviseur intérieur..... 219
Rétroviseurs extérieurs 221
Rétroviseurs extérieurs.....221
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....473
Moniteur d'angle mort.....376
Rabattement.....221
Réglage.....221
Rétroviseurs latéraux 221
Chauffages.....473
Moniteur d'angle mort.....376
Rabattement.....221
Réglage.....221
Revêtement hydrofuge.....507
Roue de secours
Emplacement de rangement 609
Pression de gonflage.....671
Roues.....556
Remplacement des roues 608
Taille.....671

S

Sangle supérieure.....73
Sécurité de l'enfant.....50
Contacteur de verrouillage des vitres électriques.....224
En voiture avec des enfants 50
Installation de systèmes de retenue pour enfant 56
Manière dont votre enfant doit porter sa ceinture de sécurité 34
Mesures de précaution relatives au chauffage de siège 479
Mesures de précaution relatives au toit ouvrant.....232
Mesures de précaution relatives aux airbags 39
Mesures de précaution relatives aux ceintures de sécurité.....66
Mesures de précaution relatives aux vitres électriques.....227

Mesures de précaution relatives à la batterie 12 volts 536
Mesures de précaution relatives à la pile de clé retirée de son logement..... 568
Mesures de précaution relatives à la porte de coffre..... 186
Sécurités enfants des portes arrière 182
Système de retenue pour enfant... 51
Sécurité préventive (PCS)
Activation/désactivation du système 310
Fonction..... 306
Voyant 593
Sécurités enfants..... 182
Siège arrière 211
Sièges
Accoudoir 503
Appuie-tête..... 214
Chauffages de siège 479
Installation de sièges pour enfant en bas âge/d'un système de retenue pour enfant 56
Mesures de précaution relatives au réglage..... 210
Nettoyage 512
Réglage 209
S'asseoir correctement dans le siège 30
Sièges arrière 211
Sièges avant..... 209
Sièges avant..... 209
Appuie-têtes 214
Chauffages de siège 479
Nettoyage 512
Position de conduite correcte..... 30
Réglage 209
Signal de freinage d'urgence.....454
Signaux sonores
Avertissement de sécurité préventive 306
Avertissement de sortie de file 321
Capteurs d'aide au stationnement 391, 403, 416
Moniteur d'angle mort (BSM) 376
Porte ouverte.....182, 594
Rappel de ceinture de sécurité.....595
Régulateur de vitesse à radar 346, 360
Rétrogradation.....270
RSA (aide à la signalisation routière) 332
Système de freinage 591
S-IPA (système d'aide au stationnement intelligent simple).....416
Soins
Capteur de caméra.....301
Capteur radar 300
Ceintures de sécurité 513
Extérieur 506
Intérieur 512
Jantes en aluminium 507
Revêtement hydrofuge 513
Sonar de détection de distance intelligent 403
Supports d'ancrage 73
Surchauffe 653
Surchauffe, moteur.....653
Système antiblocage des roues (ABS) 453
Fonction.....453
Voyant 592
Système antidémarrage 86

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Système antivol
Alarme 92
Capteur d'intrusion 95
Système antidémarrage 86
Système de double verrouillage 91
Système audio*
Système d'activation/désactivation manuelle d'airbag..... 48
Système d'aide au stationnement intelligent simple..... 416
Système de climatisation..... 468
Capteur d'humidité 475
Ecran des réglages 472
Filtre de climatisation..... 559
Mode S-FLOW 470
Préférences en matière de climatisation..... 473
Score Eco (score A/C)..... 147
Système d'admission d'air frais... 472
Système de climatisation automatique..... 468
Système de climatisation automatique
Capteur d'humidité 475
Ecran des réglages 472
Filtre de climatisation..... 559
Mode S-FLOW 470
Préférences en matière de climatisation..... 473
Score Eco (score A/C)..... 147
Système d'admission d'air frais... 472
Système de climatisation automatique..... 468
Système de commande d'éclairage automatique..... 278
Système de commande vocale*
Système de détection de pression des pneus
Enregistrement des codes d'identification.....543
Fonction.....542
Initialisation.....542
Installation des valves et des émetteurs de pression des pneus.....542
Procédures d'initialisation.....543
Voyant 595
Système de double verrouillage.....91
Système de feux de jour 278
Système de freinage à commande électronique (ECB) 453
Système de navigation*
Système de priorité des freins 235
Système de réglage automatique de portée des phares.....279
Système de refroidissement.....530
Surchauffe du système hybride....653
Système de retenue pour enfant.....51
En voiture avec des enfants.....50
Fixation avec un ancrage rigide ISOFIX.....67
Fixation avec une ceinture de sécurité 60
Méthode d'installation en fonction du système de retenue pour enfant.....56
Points à retenir 52
Utilisation d'un support d'ancrage.....73
Système d'éclairage à l'ouverture.....483

Système d'extinction différée des phares 278
Système d'ouverture et de démarrage intelligent..... 189
Démarrage du système hybride 258
Emplacement des antennes..... 189
Fonctions d'ouverture..... 179
Système hybride 75
Commande de démarrage de la conduite 236
Conseils pour la conduite des véhicules hybrides 460
Contacteur d'alimentation..... 258
Démarrage du système hybride 258
Ecran de contrôleur d'énergie/ consommation 128, 164
Freinage régénérateur..... 77
Indicateur de système hybride 130
Mode de conduite EV 264
Pièces constitutives haute tension 79
Précautions relatives au système hybride 79
Si le système hybride ne démarre pas..... 642
Surchauffe 653
Système de coupure d'urgence..... 80
Système de priorité des freins..... 235
Système multimédia*

T

Tapis de sol 28
Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière ... 595
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur 595
Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant..... 595
Témoin EV 130
Témoins 109
Témoins de rappel d'entretien.....109
Toit ouvrant
Fonction anticoincement 230
Fonctionnement.....229
Fonctionnement du toit ouvrant associé au verrouillage de porte 230
Toyota Safety Sense.....297
Trappe à carburant 294
Dispositif d'ouverture.....294
Plein de carburant 292
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte.....295
TRC (commande de traction)
Fonction.....453
Triangle de signalisation.....492

U

Urgence, en cas de
En cas de pneu dégonflé.....608, 623
Si la batterie 12 volts est déchargée.....647
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 644
Si le système hybride ne démarre pas 642
Si un message d'avertissement est affiché 600
Si un signal sonore retentit.....591
Si un voyant s'allume 591
Si votre véhicule doit être remorqué 584
Si votre véhicule est bloqué 658
Si votre véhicule surchauffe 653
Si vous devez effectuer un arrêt d'urgence avec votre véhicule 583
Si vous pensez qu'il y a un problème.....590
Si vous perdez vos clés.....175, 178

* : Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

V

Verrouillage de stationnement 269
Vitres
Désembueur de lunette arrière.... 473
Lave-glace..... 286, 290
Vitres électriques..... 224
Vitres 224
Vitres électriques
Contacteur de verrouillage des vitres..... 224
Fonction anticoincement 225
Fonction anticoincement à l'ouverture..... 225
Fonctionnement..... 224
Fonctionnement des vitres associé au verrouillage des portes..... 226
Vitres latérales
Revêtement hydrofuge..... 507
Volant
Contacteur TRIP..... 101
Contacteurs audio 504
Contacteurs de commande du compteur..... 101
Contacteurs de téléphone 504
Réglage..... 217
Voyant de dysfonctionnement 592
Voyant de température élevée du liquide de refroidissement 594
Voyants
ABS 592
Commande de démarrage de la conduite 596
Direction assistée électrique 592
Faible niveau de carburant 595
Faible pression d'huile moteur 592
PCS 593
Porte ouverte 594
Pression des pneus 595
Rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière 595
Rappel de ceinture de sécurité du conducteur 595
Rappel de ceinture de sécurité du passager avant 595
Sonar de détection de distance intelligent 596
SRS 592
Système de charge 591
Système de commande électronique du moteur 592
Système de freinage 591
Système de priorité des freins 596
Système LDA 596
Témoin de dérapage 593
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 595
Témoin ICS OFF 594
Température élevée du liquide de refroidissement 594
Voyant de dysfonctionnement 592
Voyant du système d'avertissement principal 595
VSC (commande de stabilité du véhicule) 453

INFORMATIONS POUR LA STATION-SERVICE

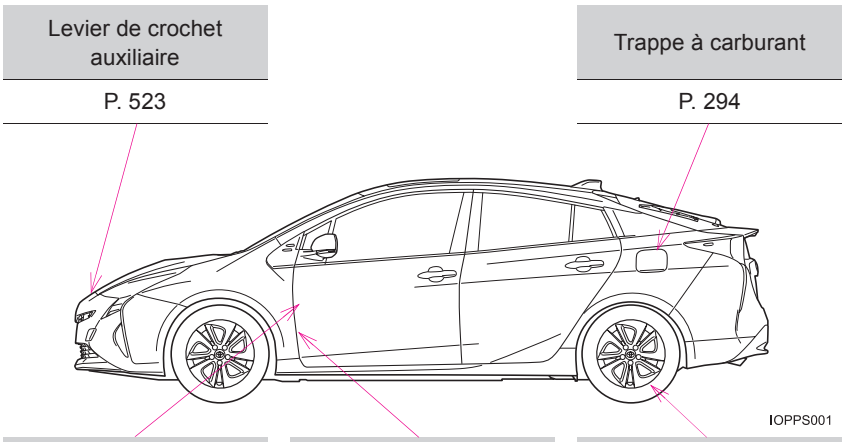

Capacité du réservoir à carburant (référence)	43 L (11,4 gal., 9,5 Imp.gal.)
Type de carburant	Zone UE : Essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228 uniquement Sauf zone UE : Essence sans plomb uniquement P. 665
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 671
Quantité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	Avec filtre 4,2 L (4,4 qt., 3,7 Imp.qt.) Sans filtre 3,9 L (4,1 qt., 3,4 Imp.qt.)
Type d'huile moteur	"Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) ou produit équivalent Grade d'huile : 0W-20, 5W-30 et 10W-30 : Huile moteur multigrade API SL "Energy-Conserving", SM "Energy-Conserving", SN "Resource-Conserving" ou ILSAC 15W-40 : Huile moteur multigrade de classe API SL, SM ou SN P. 666